Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

ANNEX

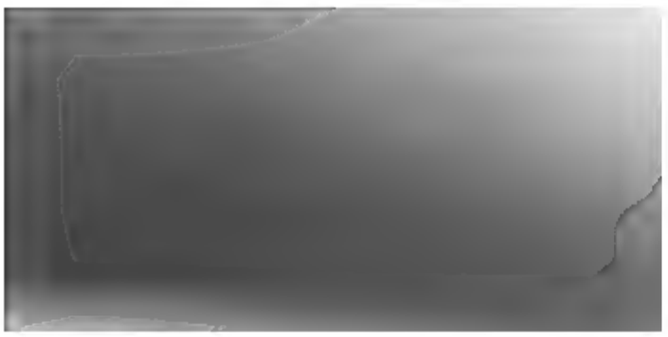

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

RTICLE 32 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Cinquième série.

TOME TROISIÈME

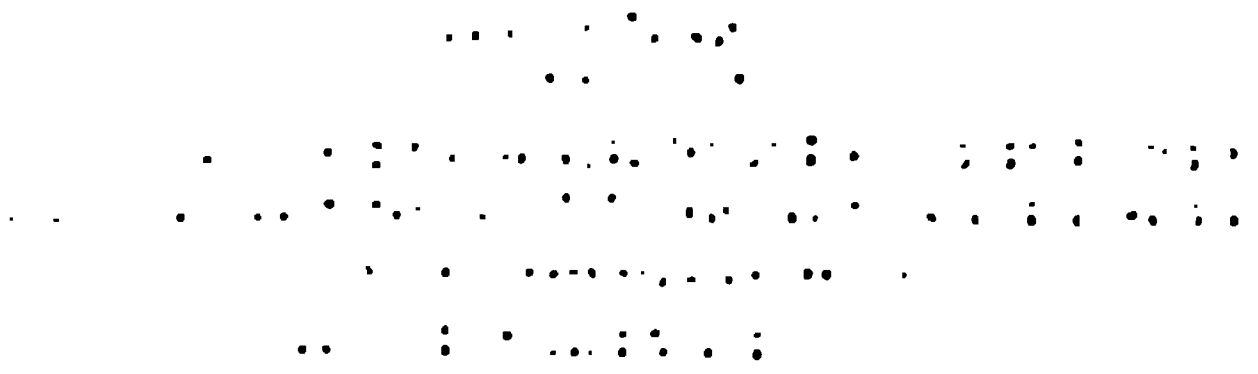

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

M. LUCIEN BUQUET,

rue Saint-Placide, 52 (Faub. Saint-Germain).

1873

124798

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Note nécrologique sur LORQUIN,

NATURALISTE-VOYAGEUR,

Par M. le docteur BOISDUVAL, Membre honoraire.

(Séance du 22 Avril 1875.)

Messieurs, notre Société, depuis sa fondation, a vu disparaître successivement bien des célébrités entomologiques : Latreille, Dejean, Walkenaër, Serville, Lepeletier de Saint-Fargeau, Macquart, Duméril, Léon Dufour, Lacordaire, etc. *Eheu labuntur Socii ! antiquiores apparent rari nantes.* Mais la science n'est pas morte à la suite de ces blessures, ses plaies se cicatrisent tous les jours. En effet, ne suffit-il pas d'avoir assisté le 1er mars au banquet fraternel des entomologistes de France pour être rassuré à cet égard et convaincu que la génération qui nous pousse s'empresse de combler les vides à jamais regrettables qui se sont opérés parmi nous ?

Notre ex-collègue, à la mémoire duquel j'écris cette courte notice, n'était pas un savant dans l'acception du mot, mais un entomologiste voyageur qui a contribué largement à élargir le cercle de nos connaissances. Excellent observateur, passionné pour les nouvelles découvertes, Lorquin n'avait qu'un but en entreprenant ses voyages : enrichir la science d'espèces inconnues.

Pierre-Joseph-Michel Lorquin, né à Valenciennes le 2 juillet 1797, fit ses études au lycée de Douai, où il obtint les meilleures notes. En 1815,

ait de subir ses examens pour entrer à Saint-Cyr, lorsque la bataille
Vaterloo changea complétement sa destinée : au lieu de la carrière
aire qu'il devait suivre, il entra dans le notariat, où il a exercé les
ions de maître clerc jusqu'en 1828, époque à laquelle il créa un
et d'affaires, qui prospéra assez rapidement et lui permit d'amasser
uelques années une assez belle fortune, qu'il perdit complétement
tard par sa trop grande confiance dans l'un de ses amis.

. 1840, entièrement ruiné, il se décida à venir habiter Paris avec sa
le. Peu de temps après, il fut nommé arbitre-rapporteur auprès du
unal de Commerce ; emploi très-honorable, mais insuffisant pour le
vivre.

s son enfance il avait une véritable passion pour les sciences natu-
s et il y consacrait tous ses instants de loisir. Mais, voyant qu'aux
rons de Paris il ne trouvait rien de bien intéressant, il partit en 1847,
0 avril, pour l'Andalousie, où il resta jusqu'à la fin d'octobre de la
e année. Ce premier voyage fut assez fructueux et enrichit nos collec-
s de plusieurs espèces, les unes très-rares et les autres nouvelles,
cipalement en Lépidoptères. Deux mois plus tard, il partait pour
gérie, où il ne resta que soixante-dix jours. En 1848, il y fit un second
ge. Ces deux excursions dans notre colonie africaine ne répondirent
médiocrement à son attente.

alheureux et découragé de voir que rien ne lui réussissait, il s'enrôla,
849, dans une Compagnie qui partait en Californie, pour s'établir sur
placers à la recherche des mines d'or. Quelle nouvelle déception pour
auvre Lorquin, qui s'était laissé éblouir par un mirage où il entre-
it une fortune rapide !

date la position aisée qu'il a acquise en Californie, à force de travail, d'économie et de persévérance.

Sur ces entrefaites, sa famille, partie à l'aide de la Loterie du Lingot d'or, vint le retrouver et contribua par son travail à augmenter le bien-être commun.

Lorquin, devenu plus libre, sentit l'amour des sciences naturelles se réveiller en lui. Pour satisfaire cette passion irrésistible, il ne craignit pas, avec sa santé de fer et sa sobriété proverbiale, de s'imposer les plus rudes privations et les plus grandes fatigues. Il explora d'abord tous les environs de San-Francisco, puis les bords du Sacramento et de la rivière de la Plume, fit des voyages dans la chaîne de la Sierra-Nevada et s'aventura jusque dans les grandes forêts de l'intérieur, bravant la dent des ours et les crochets des serpents à sonnettes. Ces excursions assez dangereuses, faites pendant deux années dans diverses saisons, lui fournirent de belles récoltes, surtout en Lépidoptères, en oiseaux et en coquilles terrestres. Après quelques mois de repos, Lorquin entreprit de longs voyages dans des régions inexplorées : il visita les montagnes Rocheuses du nord, pénétra dans l'Orégon et se dirigea ensuite chez les Apaches jusqu'à Los Angelos, en Sonora. Il allait se rendre à Guaymas lorsque son fils, qui l'accompagnait, tomba malade tout à coup et le força de rentrer à San-Francisco. Le résultat des chasses faites dans ces diverses régions répondit pleinement à ce que l'on devait espérer de cet intrépide entomologiste.

Lorquin avait, avant son départ pour les mines d'or, formé le projet d'aller aux Moluques ou aux îles Philippines. Ces beaux papillons, dont il n'existait guère que quelques débris disséminés dans les musées, surexcitaient son imagination; il était convaincu, en outre, qu'avec son zèle et son activité il découvrirait dans ces riches parages beaucoup d'autres espèces encore inconnues. Poursuivi par cette idée qui lui revenait sans cesse, et stimulé par le désir d'enrichir nos collections d'exemplaires irréprochables et la science de nouveautés, il dit adieu à la Californie pour quelque temps. Il s'embarqua, à la fin de février 1859, à San-Francisco pour la Chine. Après une traversée assez courte il arriva à Hongkong, où il dut attendre un navire pour la Cochinchine. Voulant utiliser son temps sur le territoire chinois, il fit de petites excursions dans la campagne et récolta quelques insectes. Mais ces chasses, faites dans une localité assez circonscrite, n'offrirent rien de bien intéressant. Arrivé à Saïgon, il employa son temps de la même manière, en attendant une occasion pour les Philippines. Un peu plus heureux qu'en Chine, il prit plusieurs espèces non encore décrites, mais que l'on avait reçues en France dès le commen-

cement de l'occupation par nos troupes. Enfin le moment du départ arriva ; quelques jours après, notre voyageur abordait à Manille. Son rêve était accompli. Les chasses qu'il fit à Luçon et dans quelques îles environnantes furent aussi fructueuses que remarquables. Il trouva là toutes les belles espèces décrites ou figurées par les auteurs modernes et une foule d'autres qui auraient été nouvelles pour nos collections, s'il était arrivé deux ans plus tôt. Malheureusement pour lui, il avait été devancé par M. Semper, qui déjà avait envoyé à M. Felder une partie de ces nouveautés pour être décrites ou figurées dans les ouvrages qu'il publiait alors.

Après deux années passées aux Philippines, Lorquin revint en Chine, où il fit de belles récoltes d'insectes, puis il retourna en Californie, où il arriva à la fin de 1860. Il était à peine remis de ses fatigues qu'il regrettait amèrement de ne pas avoir visité les Moluques. Ne pouvant résister plus longtemps au désir qu'il avait de faire ce voyage, il s'embarqua de nouveau pour la Chine et la Cochinchine. Forcé d'attendre un navire dans ce dernier lieu, il se mit à explorer tous les environs de la baie des Cocotiers, sous la griffe des tigres qui pullulent chez les Annamites, espérant toujours découvrir des espèces nouvelles. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, il fut mal récompensé de sa peine et des dangers auxquels il s'était exposé ; il ne prit rien de remarquable. Pour trouver du nouveau il aurait fallu pénétrer dans les forêts de l'intérieur. Voyant ce peu de succès il

par son zèle pour les découvertes, n'en continua pas moins ses explorations entomologiques. La chance lui fut favorable : il prit là les rares P. *Euchenor, Tydæus* et *Ormenus*, éleva, de la chenille, sur l'*Aristolochia Gaudichaudii*, la jolie variété *Arruana* du *Priamus*.

Son intention était de visiter la Nouvelle-Guinée et de partir sur un bâtiment chinois. Heureusement pour lui le manque d'argent l'empêcha de mettre ce dernier projet à exécution, car, malade de la fièvre comme il était, il y aurait certainement succombé.

Enfin, sentant sa santé défaillir de jour en jour, il songea à son retour. En conséquence, il se rendit à Amboine avec le dessin d'explorer cette île. Mais, épuisé par toutes sortes de privations et exténué de fatigue, il y tomba malade et ne put chasser que dans le jardin de l'hôpital. Aussitôt qu'il fut un peu mieux il quitta les Moluques sur un bâtiment hollandais qui le transporta à Java, d'où il partit pour Singapour. De ce dernier point il se mit en route pour la France et revit sa patrie au commencement de 1865.

A son arrivée il était encore fort et vigoureux, mais les fonctions cérébrales avaient beaucoup souffert par un long séjour sous le soleil brûlant des contrées intertropicales : il avait perdu la mémoire et il était atteint d'une amblyopie qui l'empêchait en grande partie de distinguer les objets.

Mourant d'ennui à Paris, où il trouvait le climat trop froid, il partit, le 5 mai 1866, pour la Nouvelle-Grenade, croyant y faire des récoltes fructueuses ; mais le malheureux n'y trouva rien du tout, tant sa vue était devenue mauvaise. Il quitta vite cette contrée, où il n'avait *rien vu voltiger*, et regagna la Californie, où il resta encore quelque temps à chercher inutilement des insectes.

Le 2 juillet 1870 il revint définitivement en France. Il est mort le 8 février 1873, avec l'idée qu'il retournerait encore une fois à Célèbes avec son petit-fils Léon Laglaize, aujourd'hui à Dackar.

Lorsqu'on a vu les brillantes récoltes faites par Lorquin dans ses nombreux voyages, on se demande comment il a été possible à un homme seul, abandonné à lui-même dans des pays aussi inhospitaliers, avec de très-faibles moyens, de recueillir un aussi grand nombre d'objets remarquables. Pauvre Lorquin, comme il a dû souffrir, vivant d'animaux de toutes sortes qu'il tuait à la chasse, de fruits sauvages et d'une poignée de sagou ! Aussi m'écrivait-il de Gilolo : « Combien je regrette les excellents repas que je faisais en Espagne ! »

Il faut avoir entendu de sa bouche le récit d'une partie des misères qu'il a endurées dans son voyage aux Moluques, après son départ des Célèbes. Plus d'une fois il lui est arrivé d'être des journées entières sans trouver rien à manger et sans apercevoir le moindre animal à la portée de son fusil : heureux quand il rencontrait un sagoutier (*Sagus Rumphii*), alors il faisait une ample provision de la moelle de ce palmier et s'en nourrissait tant bien que mal. A Gilolo, un hasard providentiel lui fit découvrir une grande Chauve-Souris frugivore du genre *Pteropus*, différente de celle qu'il avait tuée à Manille. Ce Chéiroptère lui fut d'un grand secours pendant deux ou trois jours. Aux îles Arrow, il fut beaucoup plus heureux : le résident hollandais lui procura du sagou et un peu de lard.

Il ne se plaignait pas trop de son premier voyage aux îles Philippines. Comme alors il avait un peu d'argent, les Tagales et les Malais lui fournissaient une nourriture suffisante. Lorsqu'il s'éloignait des endroits habités et qu'il était retenu dans les forêts, il pouvait aussi se procurer pour *sa table*, outre des bananes, des mangues et autres fruits sauvages, une grande Roussette dont il mangeait la chair avec plaisir. Ces Chéiroptères se tenaient par bandes nombreuses aux branches des grands arbres, et d'un coup de fusil il en abattait cinq ou six.

Il supportait très-bien la chaleur torride du climat; mais lorsque des pluies torrentielles le surprenaient dans les bois, il devenait la victime

NOTES

POUR

Servir à l'étude des HÉMIPTÈRES,

Par M. le Dr A. PUTON.

(Séance du 8 Janvier 1873.)

§ I.

Descriptions d'espèces nouvelles ou peu connues.

1. Psacasta Lethierryi Put.

Long. 5 mill., larg. 4 mill

Brunâtre, plus ou moins mélangée de flavescent; presque aussi large que longue; chargée sur toutes les parties du corps de forts tubercules obtus et lisses, et, dans les intervalles, une ponctuation et des rugosités plus ou moins grossières. Tête obtuse, fortement inclinée; le front, l'épistome et les joues tuméfiés, formant quatre élévations, deux latérales et deux sur la ligne médiane. Pronotum très-inégal, chargé de reliefs irréguliers, parmi lesquels on distingue une carène longitudinale médiane et une autre de chaque côté moins apparente; dépression transverse antérieure très-profonde latéralement; angle latéral postérieur marqué par un fort empâtement tuberculeux lisse et flavescent. Écusson avec une très-forte gibbosité sur la ligne médiane, plus élevée que le niveau du pronotum, abruptement coupée et abaissée en arrière vers le tiers postérieur de l'écusson, où elle est échancrée et un peu bifide; partie antérieure de cette gibbosité carénée; base de l'écusson avec deux tubercules allongés de chaque côté de la ligne médiane et plus forts que les autres. Chaque segment de la tranche abdominale avec un fort tubercule, lisse,

jaunâtre, arrondi, saillant en dehors et visible même d'en haut. Pattes brunâtres, avec des taches ponctiformes flavescentes, épaisses et granuleuses ; tibias avec des dents fortes et obtuses.

Cette espèce remarquable a un peu l'aspect du *Cryptodontus tuberculatus*, mais elle est plus petite, et cependant plus large proportionnellement, les reliefs sont bien plus grossiers et différents, et elle manque de la dent du sillon rostral.

Batna. Des chasses et de la collection de M. Lethierry.

2. Podops dilatata (Fieb., inéd.)

(Pl. 1, fig. 1 et 1 *a*.)

De même couleur que le *P. inuncta* ; je me bornerai à donner ses caractères distinctifs :

Notablement plus petit ; joues dilatées et arrondies en avant, puis fortement sinuées sur les côtés en arrière, ce qui fait paraître la partie antérieure de la tête très-large en avant et très-rétrécie en arrière. Appendice des angles antérieurs du pronotum d'égale largeur, sans dilatation tronquée obliquement au sommet ; bords latéraux du pronotum

Le ventre, comme tout le dessous du corps, est entièrement pâle, sans aucun point brun ; le dessus du corps en présente seulement quelques-uns sur la tête et sur le pronotum, où ils forment de chaque côté le commencement d'une ligne latérale interrompue après le milieu, entre le disque et la dilatation marginale ; le milieu des cories offre des taches brunes formées par la réunion de ces points bruns. L'exocorie, et c'est là le caractère le plus remarquable, ne présente pas de dilatation basilaire, son bord externe n'est pas sinué, et elle forme de la base au sommet une bande d'égale largeur, entièrement pâle et sans points bruns. Cories coupées obliquement de dedans en dehors, plus longues que l'écusson à l'angle externe, plus courtes à l'interne. La tranche abdominale, bien moins dilatée que dans le *M. arenicola*, montre à peine quelques points bruns près des intersections. Épines des tibias moins nombreuses, celles des cuisses remplacées par de longs poils flexibles.

Biskra (chasses de MM. Lethierry et Marmottan).

4. Menaccarus hirticornis Put.

Long. 7 1/2 mill.

Entièrement d'un pâle flavescent en dessus et en dessous, sans mélange de points bruns. Antennes hérissées, surtout sur les articles deuxième et troisième, de longs cils raides et nombreux. Bords de la tête, marge latérale du pronotum et portion basilaire externe de l'exocorie portant des cils longs, raides et régulièrement espacés (7 à l'exocorie, 14 au pronotum). Cories de la longueur de l'écusson au côté externe, un peu plus courtes au côté interne. Exocories un peu dilatées extérieurement à la base, mais moins que dans le *M. arenicola*. Tibias avec de nombreuses épines noires ; cuisses avec quelques petites épines noires et de longs cils flaves.

Cette espèce, plus grande que le *M. arenicola*, se distingue facilement de toutes celles décrites par sa couleur uniforme et surtout par les cils des antennes et de la base de l'exocorie.

Bone. M. Olivier-Delamarche (ma collection).

5. BAGRADA (*Nitilia* Muls.-Rey) ELEGANS (Fieb., inéd.).

(Pl. 1, fig. 2, 2 *a*, 2 *b* et 2 *c*.)

Long. 4 mill.

Dessus du corps fortement ponctué, noir, avec des dessins flaves. Tête noire en dessus; joues avec une bande transversale flave qui part des yeux et remonte un peu en avant le long du clypéus, qui reste noir. Pronotum noir, avec une bande longitudinale flave médiane, un peu dilatée en arrière, et qui en avant se continue avec le bord antérieur et les bords latéraux; la bordure latérale laisse pourtant aux angles antérieurs une étroite bordure noire; une très-petite tache flave de chaque côté sur le disque et un peu en avant, et une autre au bord postérieur un peu en dedans des angles. Écusson à sinuosité latérale située à peu près au milieu des côtés, noir, avec l'extrémité et de chaque côté une bande flave allant de la base jusqu'au milieu des côtés. Exocories flaves, avec une bande longitudinale noire, étroite et n'atteignant ni la base, ni l'extrémité. Mésocorie noire, avec deux petites taches flaves, l'une contiguë à l'exocorie, l'autre isolée au milieu du tiers postérieur. Membrane transparente, avec l'angle interne largement noir. Dos de l'abdomen noir, une petite tache flave à chaque intersection de la tranche abdominale. Dessous du corps flave lavé de rougeâtre; poitrine ponctuée de noir; ventre avec une bande longitudinale d'un noir bleuâtre de chaque côté; dernier et avant-dernier

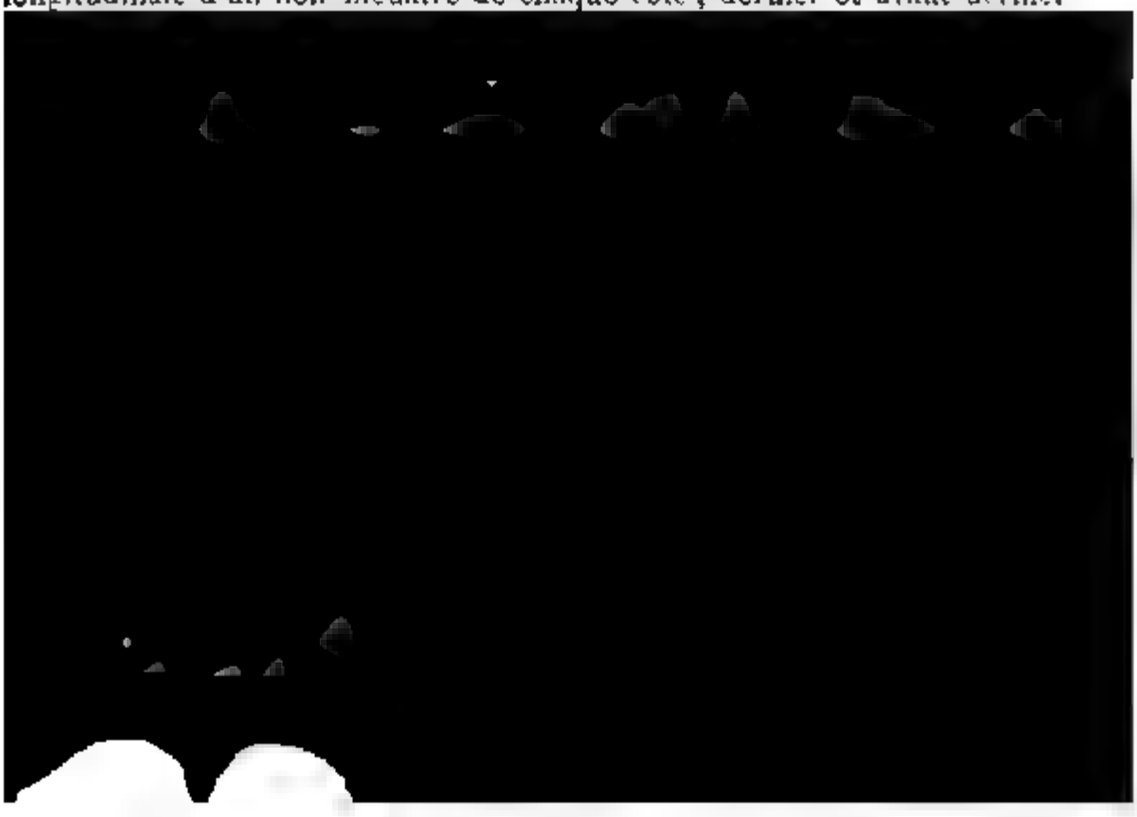

mauri; deux élévations longitudinales sur le vertex un peu en arrière et entre les yeux. Premier article des antennes très-épais, un peu plus long que le deuxième; le troisième subcylindrique, *à peine dilaté* au sommet et entièrement jaunâtre; le quatrième ovoïde, plus petit que chez la *S. Dalmanni*. Pronotum fortement rétréci en avant, ses bords latéraux carénés; angle latéral postérieur terminé par une pointe aiguë, dirigée obliquement en arrière, et précédé d'une petite sinuosité qui le fait paraître double; bord postérieur prolongé de chaque côté de l'écusson en un lobe terminé en arrière par un angle *très-aigu*; sur le disque, les carènes, qui sont de chaque côté de la ligne médiane, sont remplacées en avant de la voussure transverse par deux forts *tubercules allongés*. Tranche abdominale large, granuleuse et chargée sur chaque segment de reliefs obliquement transverses terminés extérieurement par un *tubercule*.

Cette espèce, qui a la taille de ses congénères, est bien distincte par la forme du troisième article des antennes, le prolongement anguleux du pronotum, ses tubercules, les reliefs de la tranche abdominale, etc.

Bone. M. Olivier-Delamarche (ma collection).

Obs. La *S. obscura* Germ. ayant été confondue par MM. Mulsant et Rey avec la *S. lobata*, je crois utile de donner le tableau dichotomique des espèces de ce genre :

1. Troisième article des antennes spatuliforme, dilaté et aplati depuis la base jusqu'à l'extrémité . . . 2.
— Troisième article des antennes subcylindrique et dilaté seulement près de l'extrémité. . . . . 3.

2. Couleur ferrugineuse. Tranche abdominale presque unie en dessus. Premier article des antennes large, plus court que la tête; troisième dilaté brusquement à partir du premier quart et échancré à l'extrémité. . . . . *laticornis* Schill.
— Couleur d'un noir cendré. Chaque segment de la tranche abdominale avec une carène transverse élevée extérieurement en tubercule. Premier article des antennes un peu plus long que la tête; troisième dilaté graduellement dès la base jusqu'au sommet, qui est tronqué droit. . . . . *obscura* Germar.

3. Troisième article des antennes à peine dilaté au

sommet et entièrement ferrugineux. Pronotum avec un très-fort tubercule de chaque côté de la ligne médiane, un peu après le milieu de sa longueur. Tranche abdominale très-fortement carénée et tuberculeuse . . . . . *Stäli* Put.

— Troisième article des antennes très-dilaté et noir au sommet. Pronotum avec une carène de chaque côté de la ligne médiane . . . . . 4.

4. Joues armées en devant d'une seule dent. Un léger relief sur chaque segment de la tranche abdominale. Premier article des antennes à peine aussi long que le deuxième. . . . . *lobata* H. S.

— Joues armées de trois ou quatre dents. Tranche abdominale unie en dessus. Premier article des antennes plus long que le deuxième . . . . . *Dalmanni* Schill.

Obs. Le genre *Palethrocoris* Kolen. ne diffère des *Enoplops* que par une dilatation du troisième article des antennes analogue à celle que l'on remarque dans les *Spathocera laticornis* et *obscura*; il faut donc supprimer le genre de Kolenati, si on ne veut pas, ce qui serait fort inutile, en créer un nouveau pour les deux espèces précitées.

7. Ophthalmicus timidus Put.

qui disparaît à partir du quart postérieur. Membrane légèrement enfumée.

Biskra (collection Lethierry).

8. Proderus amabilis Put.

D'un noir de poix passant au roussâtre foncé sur les pattes, l'épistome et le bord postérieur du pronotum. Cories des hémiélytres pâles flavescentes, avec des lignes longitudinales de points enfoncés, bruns. Membrane noirâtre, avec une belle bordure blanche qui s'arrête au bord basilaire.

Cette espèce, remarquable par sa coloration, diffère aussi du *P. flavipes* par les caractères suivants : sa taille est très-légèrement plus faible ; le pronotum est un peu moins allongé, et sa ponctuation, nulle sur le disque, est un peu plus faible à sa partie postérieure ; l'écusson est aussi plus faiblement ponctué.

Biskra (collection Lethierry).

9. Rhyparochromus impressicollis Lucas.

M. H. Lucas, obligé de se conformer au règlement suranné et égoïste du Muséum de Paris, n'ayant pu m'envoyer en communication les types de ses descriptions d'Hémiptères d'Algérie, a eu l'obligeance de les faire voir à mon ami M. Lethierry, dans un de ses voyages à Paris, et j'ai pu, par son intermédiaire, vérifier la synonymie de quelques espèces critiques.

Il résulte de cet examen que le *Rhyparochromus impressicollis* H. Lucas est identique au *Notochilus Gandolphei* Put. Il ne m'appartient pas de décider si, en raison de l'antériorité, le nom de M. H. Lucas doit prévaloir ; je dois seulement présenter mes excuses d'avoir créé un nom nouveau ; ces excuses seront sans doute accueillies, si on remarque que Fieber a cru reconnaître dans l'espèce de M. H. Lucas un *Artheneis*, genre si différent ; et surtout si on considère que la description latine de M. H. Lucas donne les *tibias* antérieurs épineux, la description française les *fémurs*

antérieure épineux, et enfin la figure grossie au trait de la *patte* antérieure donne le fémur mutique comme le tibia. Cela est suffisant, à mon avis, pour faire considérer la description de M. H. Lucas comme non avenue.

Dans ma description du *Notochilus Gandolphei* j'avais remarqué qu'il est anormal dans ce genre; il doit, en effet, rentrer dans un genre récent de Fieber (*Thaumastopus*). Cependant le *Notochilus Abeillei* Put., qui a comme lui une forme allongée, fait à peu près le passage et se rapproche davantage du genre *Taphropeltus* Stål. Je ne doute pas que de nouvelles découvertes, si on ne veut pas faire autant de genres que d'espèces, ne mettent dans l'obligation de réunir les *Notochilus*, *Thaumastopus* et *Taphropeltus*.

Obs. Le *Rhyparochromus marginicollis* H. Lucas est aussi une espèce très-voisine du *Th. Gandolphei*, mais qui paraît distincte, d'après l'inspection du type.

10. MONANTHIA (*Tropidochila*) OLIVIERI Put.

Long. 4 mill.

Ovalaire-allongée, glabre, brillante, pronotum et élytres flavescents pâles, sans taches. Tête noire, ponctuée, avec deux petites épines très-courtes et parallèles sur le front. Antennes noires, le troisième article plus mince que le second, d'un brunâtre foncé. Dessous du corps noir, avec les rebords du sillon rostral flaves, ainsi que les bords des cavités

Diffère de la *M. costata* par la bordure des cories bien plus étroite; de la *geniculata* par l'absence de pubescence sur les carènes et bordures, ses cuisses jaunes; de l'*eryngii* par les cuisses et les tibias jaunes; des *litura* et *stachydis* par l'absence de taches noires sur le dessus du corps. Elle a un peu l'aspect de l'*albida*, mais elle est moins longue, moins étroite; les antennes sont plus grêles, surtout le troisième article qui est plus étroit que les deuxième et quatrième; les cuisses ne sont pas noires; la bordure externe des élytres est plus large, avec des cellules plus apparentes, etc.

Bone (Algérie). Reçue de M. Olivier-Delamarche, à qui je suis heureux de la dédier.

11. Aradus flavomaculatus Lucas.

Cette espèce ayant été trouvée en Corse par M. Damry, je crois utile d'en donner une nouvelle description :

Antennes d'un jaune pâle, le premier article noir; deuxième article d'un tiers seulement plus long que le troisième; quatrième article d'un quart plus court que le troisième. Bec noirâtre, atteignant les hanches antérieures; mésosternum complétement sillonné. Couleur noire, opaque, veloutée, une tache rougeâtre à l'extrémité de chaque segment de la tranche abdominale; pattes plus ou moins brunes; membrane blanchâtre, avec des taches noirâtres. Pronotum légèrement rétréci de la base au sommet, ses bords latéraux non angulés, à crénulation extrêmement fine et régulière, à peine visible; angles antérieurs et postérieurs arrondis; bord postérieur presque droit, c'est-à-dire sans prolongement en forme d'oreille de chaque côté de l'écusson. Disque à quatre carènes bien nettes, les deux médianes presque parallèles, entières, les deux latérales disparaissant au tiers antérieur; une élévation allongée près du bord postérieur, entre la carène latérale et le bord externe. Bords de l'écusson relevés en carène. Cories à peine dilatées à la base, qui est à peu près de la même largeur que le milieu de l'abdomen. Celui-ci allongé, peu dilaté sur les côtés, de sorte que les bords sont presque parallèles.

Cette espèce a la taille et la forme de l'*A. lugubris*, mais elle en est très-différente par les angles antérieurs du pronotum arrondis, la longueur des antennes et du bec, etc.

12. ARADUS CEDRI Put.

Long. 6 à 7 mill.

Ovalaire, très-rétréci en avant et très-dilaté en arrière. Entièrement d'un brunâtre terreux, un peu plus pâle sur les intersections abdominales. Deuxième article des antennes d'un quart à peine plus long que le troisième; quatrième d'un tiers plus court que le troisième. Pronotum très-fortement rétréci de la base au sommet, ses bords latéraux dentés en scie; angle antérieur assez aigu, angle postérieur arrondi; bord postérieur très-fortement échancré devant l'écusson et formant de chaque côté de celui-ci un lobe arrondi et très-prononcé en forme d'oreille. Écusson plus élevé dans son tiers basilaire que dans les derniers tiers, excavé sur ceux-ci, légèrement caréné au milieu dans toute sa longueur. Cories un peu dilatées en dehors à la base, rétrécies ensuite jusqu'à l'extrémité; membrane noirâtre, à nervures blanchâtres, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen. Tranche abdominale très-large.

Trouvé à Batna, sous des écorces de cèdre, par M. Lethierry. (Sa collection.)

13. MYCTOMA FIEBERI Put. (1)

(Pl. 1, fig. 3.)

insecte de la famille des Isométopides (1); je suis seulement heureux de pouvoir offrir à la Société un dessin de cet insecte, que le docteur Fieber a fait quelques jours avant sa mort. Ce dessin, très-exact dans ses détails, donne cependant une forme trop parallèle à mon insecte, qui est très-régulièrement ovalaire, surtout chez la femelle.

J'ai vu l'été dernier à Tarbes un exemplaire de cet insecte dans la collection de M. Pandellé, qui l'avait pris dans les Hautes-Pyrénées.

14. Psylla Delarbrei Put.

Long. ♂ 2 mill.; ♀ 2 1/2 mill. (sans les ailes).

D'un jaune pâle ou flavescent, avec quelques segments abdominaux

monographie iconographique de cette petite famille, qui, jusqu'alors, ne se compose que de trois espèces.

Les détails au trait reproduits sur la planche, fig. 3 *a* à 3 *g*, représentent la tête et le pronotum du *Myiomma* vus de face, de côté et d'en haut, l'aile supérieure, la nervation de l'aile inférieure et le dessous du corps.

J'ajoute enfin à la planche les dessins des *Podops dilatata* et *Bagrada elegans*, qui ont été faits aussi par Fieber sur les insectes que je lui avais communiqués.

(1) Je crois cependant utile de reproduire ici cette description :

« Ce genre nouveau, de la famille des Isométopides, diffère surtout du genre *Isometopus* par les caractères suivants : Tête petite, mais très-saillante, non comprimée d'avant en arrière, triangulairement terminée en pointe en bas. Yeux énormes, occupant tout le dessus de la tête et ne laissant entre eux qu'un étroit espace rectangulaire où se trouvent les ocelles. Bec presque aussi long que le corps. Premier article des antennes très-court, à peine visible ; le second épais, cylindrique, scabre, plus long que la tête et le prothorax réunis. Cellule de la membrane bien indiquée et avec des indices de la petite cellule.

« Corps ovalaire, déprimé en dessus et couvert de rugosités très-fortes, surtout sur le clavus. Bords latéraux du pronotum rebordés, réfléchis ; bord postérieur très-fortement échancré. — D'un noir un peu brunâtre ; extrémité de l'écusson et base du cunéus d'un blanc d'ivoire et lisses. Cuisses roussâtres, tibias annelés de roux. — Long. 3 1/2 mill.

« Ce genre remarquable, qui rappelle certains Diptères par la forme de sa tête, a été trouvé à la Sainte-Baume (Var). Il est d'une extrême agilité, et évite le doigt qui veut le saisir dans le parapluie par des mouvements giratoires analogues à ceux des *Gyrinus*. »

rembrunis; ventre souvent en partie vert pâle chez la femelle. Antennes longues et grêles, les quatre ou cinq derniers articles bruns; troisième article un tiers plus long que le quatrième. Vertex un peu plus court au milieu que la moitié de sa largeur en arrière entre les yeux; un point enfoncé noir de chaque côté du sillon médian; bord postérieur arqué; cônes frontaux bien visibles d'en haut, un tiers plus courts que le vertex, un peu divergents, obtus au sommet. Pronotum avec deux points noirs enfoncés de chaque côté, ses bords antérieur et postérieur un peu arqués; métanotum avec des traces plus ou moins sensibles de quatre bandes longitudinales brunes. Pattes pâles, avec les cuisses quelquefois légèrement rembrunies en haut; ongles bruns. Ailes transparentes, mais avec une teinte légèrement jaunâtre, ou enfumées, surtout vers le sommet; ovalaires, arrondies au sommet; leur plus grande largeur vers le milieu; stigma très-peu marqué ou nul; nervures d'un brun pâle; pétiole de la première fourche du cubitus (la plus interne) deux fois aussi long que la première branche de cette fourche; deuxième branche très-longue et arquée; pétiole de la deuxième fourche assez fortement arqué, plus de deux fois aussi long que la deuxième branche de cette fourche, qui est presque droite, la première branche très-peu plus courte que la deuxième.

♀. Pointe génitale conique, à base large, à extrémité très-aiguë; la valve inférieure aussi longue que tous les segments précédents réunis.

♂. Pièce génitale antérieure jaunâtre, très-longue, plus longue d'un tiers que les postérieures ou tenailles, présentant, vue de côté, l'aspect d'une grande lanière d'égale largeur de la base au sommet, qui est un peu obliquement tronqué. Tenailles jaunâtres, avec le sommet noir, notablement bisarquées en S quand on les regarde de côté, un peu divergentes, mais

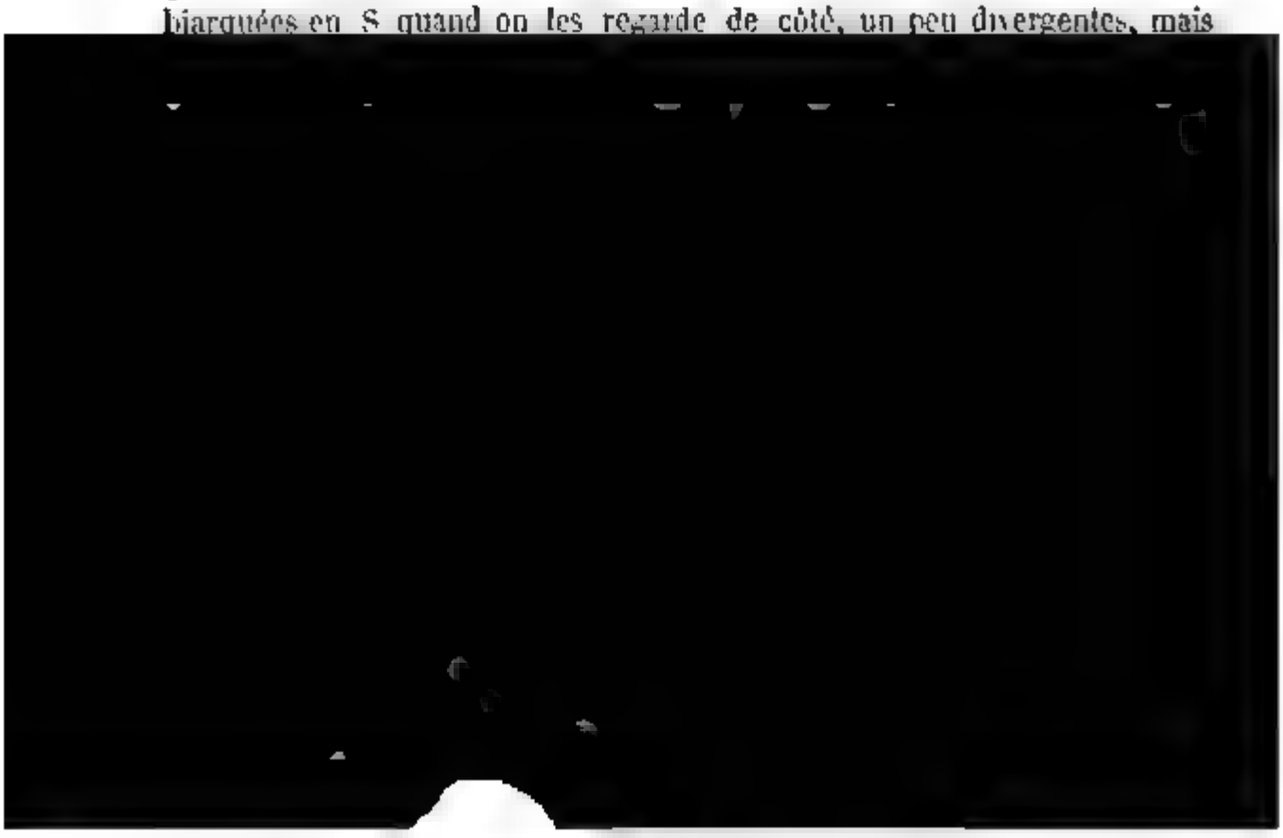

§ II.

Notes de synonymie.

Crocistethus.....	♀ Waltlii Fieb.
—	♂ *æreus* Fieb.
Sciocoris	macrocephalus Fieb.
—	♀ *basalis* Fieb.
Dasycoris.....	hirsutus Fieb.
—	*dorsalis* Muls. et Rey.
Acroscelis.....	bivirgatus Costa.
—	*bilineatus* Fieb.
Lasiocoris.....	anomalus Kol.
—	*crassicornis* Luc. (Lygæus).
Megalonotus.....	niger Fieb.
—	*puncticollis* Luc.
—	? *luctuosus* Luc.
Neurocladus.....	brachiidens Duf. (Acanthocnemis Sign.).
—	*ater* Fieb.
Oxycarenus.....	modestus Fall.
—	*quinquemaculatus* Muls. et Rey (Pachymerus).
Scoloposcelis.....	pulchella Zett.
—	*Rogeri* Baer.
—	*crassipes* Flor.
Megaceelum.....	infusum H.-S.
—	*Lethierryi* Fieb. (Calocoris) (1).

(1) Le type de cette espèce, que je possède, provient du département des Landes et m'a été envoyé anciennement par M. Éd. Perris. Je possède aussi le dessin fait par Fieber de cet insecte, et je ne vois rien, ni dans l'un ni dans l'autre, qui dis-

Calocoris ..... fulvomaculatus De Géer.
— *femoralis* Luc.

Calocoris ..... bimaculatus Hoff.
— *Schmidtii* Fieb.
— *tetraphiyctis* Garb.

Lopus..... mai Rossi.
— var. *fulvomarginatus* Donow.
— *miles* Dgl. Scott.
— *lineolatus* Brullé.

Bothynotus..... pilosus Boh. (1).
— *Minki* Fieb.
— *Fairmairei* Sign. (Capsus).

Cyphodema..... instabile Luc.
— *Meyer-Duri* Fieb.

Lygus..... apicalis Fieb.
— *Putoni* Meyer-Dür

Ætorhinus..... bilineatus Fall.
— *Kirschbaumii* Flor.

Orthocephalus..... minor Costa.
— ♂ *minutus* Luc.
— ? ♂ *rugicollis* Luc.

Macrotylus.....	**luniger Fieb.**
—	***albopunctatus* Garb. (Malacocoris).**
Agalliastes.....	**albipennis Fall.**
—	**var. *tibialis* Fieb.**
—	**var. *artemisiæ* (Becker).**
Agalliastes.....	**obscurellus Fall.**
—	***Meyeri* Fieb.**
Nabis	**viridulus Spin.**
—	**var. *pallidus* Eversm. (d'après le type).**
Coriza.....	**Stâli Fieb.**
—	***salina* Put.**
—	***lævis* Thoms.**
Zygina	**rubrovittata Lethierry.**
—	***ericetorum* J. Sahlb.**

---

§ III.

Notes de géographie entomologique.

Tarisa subspinosa Germ. — Biskra (M. Lethierry).

Holcostethus Jani Fieb. — Toulouse (M. Marquet).

Chroantha ornatula H.-S. — Bone (M. Olivier-Delamarche).

Nemocoris Fallenii Sahlb. (*Aoplochilus marginatus* Fieb.). — Romilly (Eure) (M. Deschamps).

Arenocoris spinipes Fall. — Vosges, un seul exemplaire.

Peritrechus praeticeps Thoms. (*nubilus* Fieb. nec Fall.). — Toute la France.

Trapezonotus dispar Stâl. — Paris, Vosges, Isère, Rouen, etc.

Monanthia ragusana Fieb. — Aude (M. Jean).

Acetropis seticulosa Fieb. — Provins (M. Bonteiller), Rouen (M. Deschamps).

Pachypterna Fieberi Schm. — Col d'Hyzoar (Hautes-Alpes), sur le Pin cembro.

Dichrooscytus valesianus Meyer. — Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), sur les Genévriers.

Stiphrosoma cicadifrons Costa. — Avignon (M. Nicolas).

Stiphrosoma erythroleptum Costa. — Saint-Tropez (Var).

Platycranus Erberi Fieb. — Hérault, Gênes, Algérie, Portugal, etc., sur le *Spartium junceum*.

Cyphodema instabile Luc. — Montauban,

Agalliastes onustus Fieb. — Cette et La Nouvelle, au bord de la mer, sur un *Chenopodium*.

Hypsitylus prasinus Fieb. — Aigues-Mortes, sur le *Daphne gnidium*.

Leptopus Dufourii Sign. — Bone (M. Olivier).

Metapterus linearis Costa. — Avignon (M. Nicolas).

Pasira basiptera Stål. — Bone (M. Olivier).

Reduvius (Opsicœtus) villosus Fab. — Bone (id.).

Hydrometra Costæ H.-S. — Alpes, Hautes-Pyrénées, Gavarnie.

Coriza Stali Fieb. — Dunkerque, Aigues-Mortes, Corse ; marais salés.

Coriza Rogenhoferi Fieb. — Bone.

Coriza dentipes Thoms. — Vosges.

ESSAI

SUR LES

COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

10e PARTIE (1),

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 13 Novembre 1872.)

Genre **Lichtensia** Signoret.

Dans le courant de l'année dernière, nous avons reçu de notre ami et collègue M. Lichtenstein une espèce de Lécanites vivant sur le laurier-tin : espèce recouverte d'une pellicule formée d'un tissu cotonneux. Nous-même avons récolté à Montpellier, pendant le mois de décembre 1872, plusieurs exemplaires de cette Cochenille, que ses caractères, à première vue, rapprocheraient des Eriopeltis étudiés par nous en 1871, page 422 de nos Annales. En effet, comme eux ils paraissent enveloppés dans un sac formé d'une couche cotonneuse qu'ils ne sécrètent qu'après la fécondation, seulement l'espèce n'est que recouverte et non enveloppée. De plus, nous ne pourrions la placer dans le genre *Philippia*, car les antennes ont six articles dans ce genre et huit dans celui-ci. Nous ne pouvons pas non plus la classer dans le genre *Pulvinaria*, car au lieu d'une masse coton-

(1) Voir Annales 1868, p. 563 et 829 ; 1869, p. 97, 109 et 431 ; 1870, p. 91 et 267 ; 1871, p. 421, et 1872, p. 33.

neuse en dessous, c'est une pellicule en dessus, encore bien que plus tard on trouve une agglomération de coton dans laquelle sont enfoncés les œufs. Nous sommes donc forcé de créer pour cette espèce un genre nouveau dont les caractères sont les suivants :

Espèces aplaties, ayant huit articles aux antennes, et recouvertes, à la dernière période de leur existence, après la fécondation, d'une pellicule formée d'une couche cotonneuse qui les enveloppe de toute part, moins la partie fixée à la plante et pondant ses œufs dans un amas cotonneux, comme dans le genre suivant.

LICHTENSIA VIBURNI Licht., mss.

(Pl. 2, fig. 7 et 7 *a*.)

Jaune, aplatie, largement ovalaire, de 4 à 5 millimètres de long sur 2 à 3 de large; filets rostraux courts, l'anse formée par eux n'atteignant pas les jambes intermédiaires. Antennes de huit articles (pl. 2, fig. 7), le troisième le plus long, les quatrième et cinquième égaux, le septième le plus court, le huitième un peu plus long que le sixième, mais moins long que le cinquième; les pattes courtes, les tibias plus de deux fois plus longs que les tarses; le crochet court, accompagné de quatre digitules, dont les deux courts en cornet très-évasé, les deux longs insérés très-près l'un de l'autre. L'anneau génito-anal offre huit poils longs. Les filières du pourtour courtes, à extrémité tronquée; sur le derme, des filières en forme

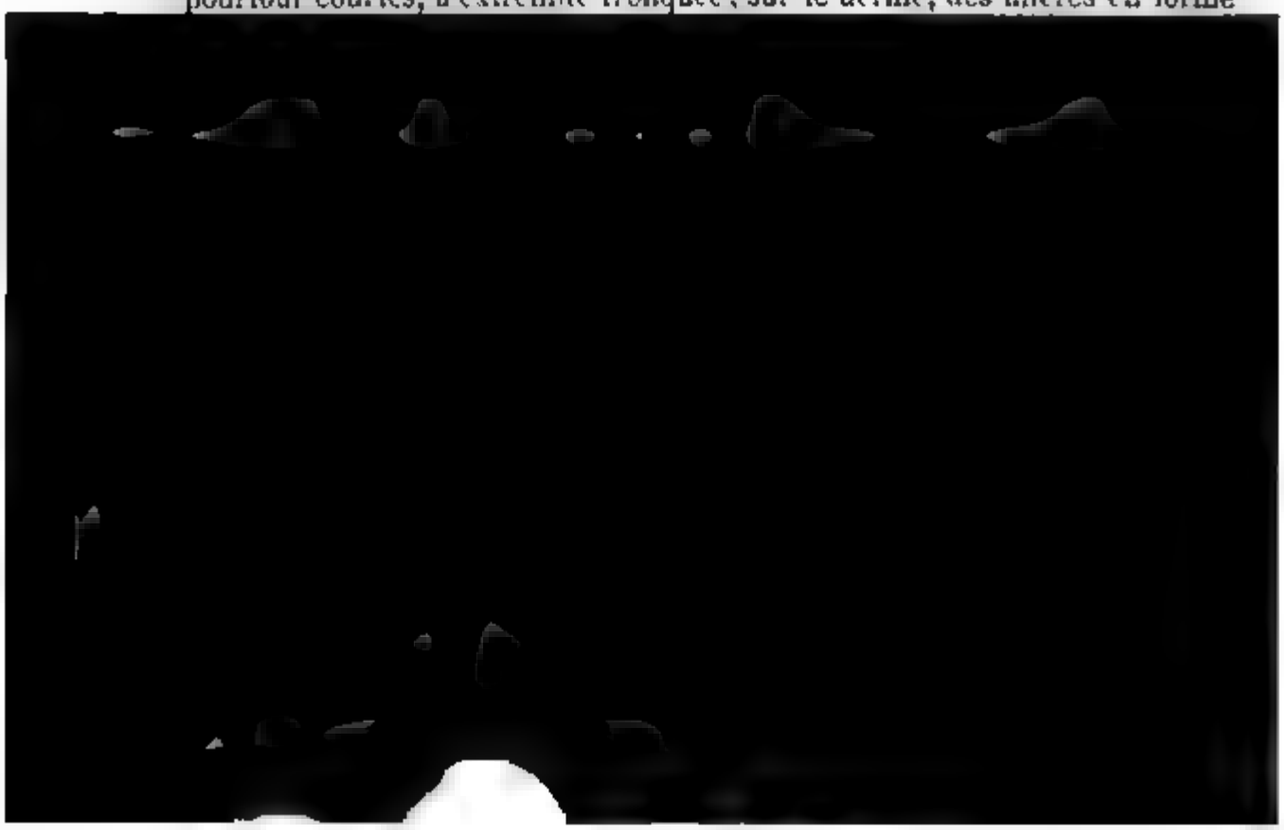

long de la nervure radiale, une nébulosité. Le balancier n'a qu'un poil. L'abdomen est arrondi et présente sur le dernier segment deux poils épineux; au milieu et sur les côtés, deux autres poils; entre ces deux séries, deux très-longues soies. Le stylet est épais, court, à peu près d'un quart de l'étendue de l'abdomen. Nous avons récolté des larves en grande quantité en décembre et janvier. Nous avons trouvé aussi bon nombre de dépouilles de grosses femelles enveloppées de leurs manteaux de coton. La manière rapide dont se forme cette pellicule cotonneuse est extraordinaire. Ayant reçu de M. Lichtenstein beaucoup de feuilles chargées de femelles, et encore nues, au bout de quarante-huit heures elles étaient presque toutes devenues invisibles et l'on n'apercevait plus que des nids blancs. Dans l'hiver, les femelles étaient desséchées et repoussées vers l'extrémité céphalique de l'enveloppe, et le reste était rempli d'œufs mêlés de matière cotonneuse, comme dans le genre *Pulvinaria*.

Genre **Pulvinaria** Targioni.

Ce genre se trouve formé de toutes les espèces de Lécanites présentant en dessous du corps, et à la dernière période de leur vie, un amas plus ou moins considérable de matière cotonneuse céro-résineuse, dans laquelle, à l'examen, on trouve les œufs de la génération future. D'abord peu considérable, cet amas de matière blanche s'accroit au fur et à mesure de la ponte et de la naissance des embryons qui tendent eux-mêmes à l'augmenter, soit en la rendant plus divisée, plus légère par leur pérégrination à travers la masse même, soit qu'ils sécrètent eux-mêmes un peu de cette poussière qui devient tellement abondante qu'elle envahit les rameaux des plantes qui l'environnent.

Quelquefois cette matière fait pour ainsi dire corps avec la carapace de la mère, comme dans les *P. vitis, ribesiæ*, etc.; d'autres fois cette carapace desséchée tombe, et alors on ne voit plus que la masse neigeuse, comme dans les *P. camelicola, hederæ*, etc.

Le fait seul de cette matière cotonneuse plus ou moins considérable est-il suffisant pour conserver ou pour mieux dire créer un genre ? nous

ne le croyons pas, si à cela ne venait en même temps se joindre le caractère d'espèces toutes plus ou moins aplaties.

Quelques-unes sont plus ou moins arrondies, mais généralement plus longues que larges; nous parlons des individus arrivés à l'état le plus avancé, de ceux qui, fécondés, ont déjà expulsé leurs œufs; car, dans l'état jeune, ainsi que dans l'état adulte, les espèces du groupe des Lécanites se ressemblent toutes.

Il serait donc difficile de donner des caractères génériques, encore bien qu'ils doivent en présenter, résidant surtout dans la forme et le nombre des articles des antennes, les rapports des tarses avec les tibias, la longueur des filets rostraux, la forme du menton, etc., que d'après l'état peu avancé de l'étude de ce groupe il serait impossible d'indiquer; car il faudrait posséder un grand nombre d'espèces qui nous manquent et pouvoir les étudier à l'état frais, ce que nous n'avons pu faire que pour un petit nombre d'entre elles.

Ce n'est donc qu'après l'accouplement que la femelle prend toutes les formes que nous connaissons et qui servent pour le moment à créer des genres.

Il resterait l'étude du mâle qui pourrait servir aussi pour les caractères génériques; mais il faudrait les posséder tous, et malheureusement, comme ils sont très-difficiles à trouver, nous n'en connaissons qu'un petit nombre. Nous avions d'abord cru trouver un caractère dans la forme de l'avant-dernier segment de l'abdomen, qui présente un appendice de chaque côté (pl. 2, fig. 4 *h*), mais nous avons vu ce caractère dans d'autres genres : de générique, il devient donc spécifique. Nous ne pouvons donc rien indiquer de particulier à ce genre par rapport au mâle qui nous paraît plus

deux longues soies formées par une sécrétion résino-soyeuse fournie par une plaque de filières composée de points enfoncés et de poils autour desquels cette matière s'agglomère et s'allonge au fur et à mesure qu'elle est sécrétée (pl. 2, fig. 1 *b* et 1 *h*).

1. Pulvinaria artemisiæ Lichtenstein, mss.

(Pl. 2, fig. 5).

Une des plus petites de ce groupe, car elle a tout au plus 2 millimètres. Elle forme une petite plaque arrondie, d'un noir grisâtre, très-plissée, mais offre, en proportion de sa grandeur, une masse énorme de matière cotonneuse qui, quelquefois, atteint le double de son étendue. Elle présente un menton très-ovalaire, avec des filets rostraux très-longs, l'anse qu'ils forment atteignant les deux tiers de l'abdomen. Les antennes, fortes, sont composées de huit articles, dont le troisième le plus long, les suivants presque égaux et de moitié moins longs, le dernier épais, avec un seul poil plus long que les autres; le second article, épais et large, offre un long poil. Les pattes ont un tarse un peu sinueux, un tiers moins long que le tibia, les digitules comme dans les autres espèces, les deux plus courts à peu près de même force.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Lichtenstein, qui l'a récoltée à Montpellier. Il ne faut pas confondre *Pulvinaria artemisiæ* avec *C. artemisiæ* Rossi, qui entre dans le genre *Ceroplastes*.

2. Pulvinaria betulæ Linné, Fabr.

Dans l'état le plus avancé, cette espèce ressemble beaucoup au *Pulvinaria vitis*, que nous prenons comme type du genre et comme terme de comparaison. Il est presque aussi long que large, rugueux, d'un brun foncé et recouvert, surtout sur la ligne médiane, de petits tubercules grisâtres, d'une forme allongée et qui sont formés d'une sécrétion soluble dans l'éther. L'échancrure anale est très-grande.

Nous ne pouvons donner de détails que pour la larve embryonnaire, qui est en ovale très-arrondi, très-large au niveau du thorax, avec les filets rostraux excessivement longs, l'anneau dépassant de beaucoup comme longueur l'abdomen, ce qui indique les filets rostraux comme étant le double plus longs que le corps, s'ils étaient étendus entièrement. Les antennes offrent les deux premiers articles plus courts que d'habitude, le second avec deux petits poils, le troisième long, le quatrième et le cinquième un peu plus longs que dans le *P. vitis*, le cinquième présentant deux poils, dont un très-grand ; le sixième article très-mamelonné, épais, ramassé, offrant quatre poils plus grands que les autres. Les pattes sont assez longues, les tarses plus courts que les tibias, avec les digitules et les poils comme dans les autres *Pulvinaria*.

3. PULVINARIA CAMELICOLA nobis.

(Pl. 2, fig. 4 et 6.)

Dans les serres à camélias on voit souvent un nid cotonneux blanc qui,

un peu plus large dans l'espace thoracique; les antennes de six articles, avec le troisième et le sixième les plus longs, les articles allant en diminuant de la base à l'extrémité, ce qui leur donne une forme conique allongée; les tarses, plus courts que les tibias, sont très-atténués vers l'extrémité; les quatre digitules, très-visibles, offrent cette particularité d'être irréguliers; dans les deux plus courts il y en a un avec le bouton beaucoup plus large que l'autre, tout en étant plutôt grêle qu'épais. Au-dessus de l'échancrure de l'extrémité abdominale, au-dessus de l'anneau génito-anal, on remarque quatre petits poils.

L'adulte est à peine une fois et demie plus long que large, en ovale arrondi, avec la plus grande largeur entre les deux échancrures stigmatiques; les antennes très-longues, de six articles, avec le troisième aussi grand que les trois derniers; les poils très-petits. Cependant nous avons trouvé des antennes présentant sept articles; mais nous pensons que ce sont des larves de mâles. Dans tous les cas ce serait le troisième article qui serait divisé en deux.

Le mâle de cette espèce se métamorphose en avril et mai. Il est d'un blanc grisâtre un peu jaune. La tête est arrondie, légèrement garnie de poils à la circonférence, avec une protubérance en avant. Nous n'avons pu y voir que quatre yeux et deux ocelles (fig. 4), les antennes longues, pubescentes. Les pattes, très-pubescentes, n'offrent que deux digitules accompagnant le crochet. Le prothorax est très-large, avec une petite bande transverse plus foncée que le reste. L'abdomen, beaucoup plus étroit, est à peine aussi long que le thorax. Le stylet, un peu plus court que l'abdomen, est accompagné de deux longues soies. L'avant-dernier segment présente de chaque côté, à l'angle apical du dernier segment, un appendice comme celui qu'on remarque dans le *P. vitis*.

Nous avons trouvé cette espèce intéressante (qu'il ne faut pas confondre avec le *Chermès camelix* de Boisduval, qui est un Diaspide) dans les serres du Luxembourg, où elle nous a été signalée par M. Rivière, jardinier en chef, qui se fait un plaisir de mettre au service de la science les riches matériaux qu'elles peuvent contenir.

4. PULVINARIA CARPINI Lièbé.

(Pl. 2, fig. 8.)

D'un rouge brunâtre, presque noir par place, avec une grande masse de duvet cotonneux renfermant les œufs et plus tard les embryons. C'est en mai que nous avons trouvé cette espèce, mais sans pouvoir plus tard rencontrer d'adulte, ni de mâle. Sa grandeur est de 6 à 7 millimètres de long sur 4 à 5 de large, beaucoup plus large en arrière qu'en avant, presque lisse, à peine quelques rugosités sur le pourtour. Antennes longues, de huit articles (pl. 2, fig. 8, ant., ♀) (1), le quatrième le plus long, le deuxième presque aussi long, le troisième et le cinquième les plus longs, grands ensuite et presque égaux, les sixième et septième d'égale longueur, le huitième un peu plus long, avec sept poils; sur le second et le cinquième on observe un poil très-long; sur le premier, le troisième et le quatrième, un poil court; le sixième et le septième nous en ont paru dépourvus. Les pattes, longues, présentent un trochanter très-long, la cuisse aussi longue que le tibia et le tarse réunis, la pubescence très-rare et courte. Comme dans les autres espèces, deux digitules longs et deux courts; le crochet court, large à la base et arqué. Le reste comme dans les Lécanites.

Réaumur et Ratzeburg ont figuré cette espèce, que nous avons trouvée sur les vieux charmes, à Bellevue.

n'avons pas été assez heureux pour la trouver, quoiqu'ayant visité plusieurs fois les serres du Luxembourg, où nous pensions la rencontrer; nous avons bien pris un Lecanite, mais du genre *Lecanium* et ne pouvant, par conséquent, faire partie des *Pulvinaria*, et cependant l'espèce de Planche ne laisse aucun doute dans l'esprit, d'après la description que vous .

« Au milieu de son existence il ressemble beaucoup aux précédents (*Lecanium, bromeliæ* ; mais plus tard les femelles deviennent beaucoup plus grandes et produisent une quantité d'œufs enveloppés de laine blanche ces masses d'œufs sont quelquefois trois ou quatre fois plus longues que l'insecte lui-même. Il produit plusieurs générations par an. On le trouve sur le *Cestrum*, dans les serres. » (Bouché, Garten. Insect., 1833, p. 50.)

M. Boisduval, qui paraît l'avoir rencontré, ne donne pas une description plus complète, de manière que cette description peut convenir à toutes les espèces de ce groupe.

6. Pulvinaria kyontmi Goureau.

Nous ne connaissons pas cette espèce en nature, et voici la description qu'en donne l'auteur dans son ouvrage sur les Insectes nuisibles aux arbustes (1869), p. 47 :

« C'est vers la fin de mai qu'on peut voir ces insectes, qui sont alors très-reconnaissables par leur grandeur et par la couche épaisse de coton sur laquelle ils reposent. Ils ont la forme ovale, un peu atténuée à une extrémité qui touche l'écorce en un point, et échancrée à l'autre extrémité placée sur un monticule de coton qui se prolonge derrière eux en pente de 45° environ. L'insecte paraît comme une coquille mince, noirâtre, longue de 5 millimètres sur 7 millimètres de large, qui touche la branche par son bord antérieur. Sous la pellicule en forme de coquille se trouve un nombre prodigieux de petits œufs rougeâtres et ovales; ils sont enveloppés par le coton qui les renferme comme dans un nid. Les œufs éclosent vers le 30 mai et les petits sortent de dessous leur mère par

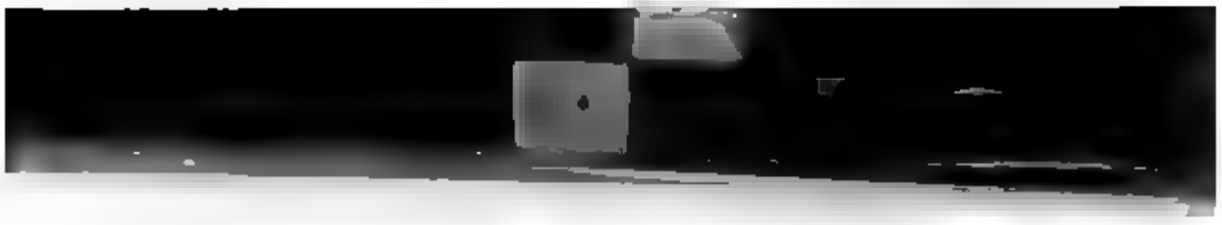

l'échancrure postérieure. Leurs antennes paraissent formées de *cinq articles* et portent *deux ou trois poils assez longs* et d'autres poils plus courts ; elles sont terminées par *deux poils*, dont un plus long. Les pattes sont très-courtes, terminées par un tarse qui semble composé de deux articles dont le dernier porte trois poils peu longs sur lesquels la petite patte s'appuie en marchant.

« La mère, longue de 8 millimètres sur 7 millimètres de largeur, est brune, ovale, bombée, atténuée à la partie antérieure, échancrée au bout postérieur. Lorsqu'elle est vidée elle paraît ridée et d'un brun verdâtre.

« Mâle inconnu. »

La description du tarse nous semble fautive, ou du moins M. Goureau nous paraît avoir réuni le tibia au tarse, car toujours le tarse n'a qu'un article. Les caractères indiqués pour les antennes nous paraissent aussi offrir une erreur : nous avons trouvé toujours *six* articles aux antennes des larves embryonnaires.

7. PULVINARIA ? PAGI Hardy (1864).

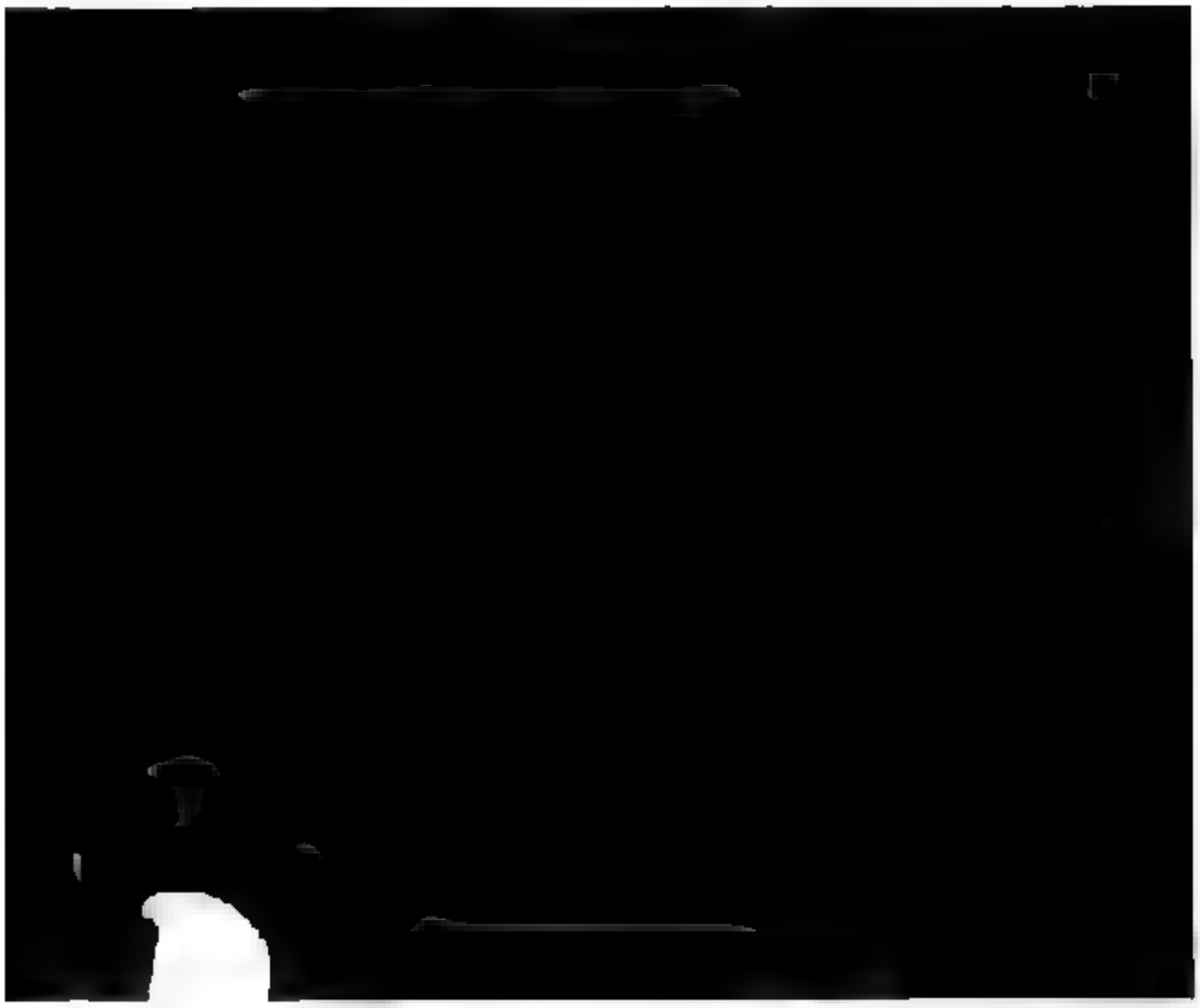

mauvaise expression, car ce n'est pas la Cochenille qui produit la manne ; celle-ci est un suc découlant de l'arbre à la suite de la piqûre de l'insecte. La manne (1) produite ainsi ne serait pas celle connue en pharmacie, pas plus que celle produite par le *Coccus manniparus* vivant en Asie sur un tamarix.

Nous n'avons reçu que le nid cotonneux formé par cette espèce. La coque avait disparu, elle était tombée spontanément, comme cela se voit pour le *P. camelicola*. Le nid est allongé, un peu en forme de moule et simulant un sac avec une ouverture ; c'est cette partie qui était recouverte par l'animal. Lavé à l'alcool, nous avons pu obtenir quelques larves embryonnaires difficiles à dessiner et à décrire, vu leur mauvais état de conservation ; elle nous a semblé se rapprocher beaucoup de la larve du *Pulvinaria ribesiæ* par les antennes et les pattes. L'anneau génito-anal est accompagné de six poils. Elle est trois fois plus longue que large. Le corps est entouré de poils plus longs que dans toutes les autres espèces. Le menton est en demi-cercle arrondi. L'anneau formé par les filets rostraux atteint à peine les pattes intermédiaires.

Nous ne connaissons ni la coque femelle, ni le mâle de cette espèce, qui est remarquable par le peu de longueur des filets rostraux.

9. Pulvinaria gasteralpha Icery.

(Pl. 2, fig. 2 et 2 *a*.)

D'un brun foncé, de forme ovalaire, acuminé aux deux extrémités, plan en dessus, très-convexe en dessous, la plus grande largeur au niveau de l'insertion de l'abdomen et celui-ci plus large en général que la partie antérieure dont il est séparé par un sillon transverse ; échancrure postérieure très-grande, atteignant presque le cinquième de l'étendue de l'insecte. Antennes insérées près du bord antérieur, les pattes antérieures un

(1) La manne pharmaceutique suinte spontanément ou par suite d'incisions faites aux troncs des *Fraxinus ornus* et surtout du *Fraxinus rotundifolia*, qu'il ne faut pas confondre avec le frêne ordinaire (*F. excelsior*).

peu au-dessous, et au delà de celle-ci le rostre et les filets rostraux ; ceux-ci très-courts.

Dans cette espèce la segmentation est très-prononcée, malgré même la ponte des œufs qui se fait avec accompagnement d'une très-grande quantité de matière cotonneuse. Cependant, après-celle-ci, la peau se dessèche et ne forme plus qu'une pellicule aplatie et très-ridée.

Le dessus de l'insecte est faiblement ponctué sur son disque et présente quelques rides transverses, et, au tiers supérieur, deux impressions ou fossettes transverses. Le pourtour du corps est accompagné de poils courts.

Les antennes (fig. 2, *a*) ont huit articles, dont le troisième et le sixième d'égale longueur et les plus longs, le quatrième court, de la grandeur du tiers des précédents. Nous observons un poil sur le premier, le deuxième et le septième article; le troisième nous semble mutique; le cinquième en présente trois au sommet, et le huitième huit à neuf, dont trois plus longs que les autres. Les filets rostraux sont courts. Les pattes sont longues, avec les tarses plus courts que les tibias et un peu sinueux, les digitules ordinaires, dont les deux plus courts offrent un cornet assez développé.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce, qui paraît faire beaucoup de dégâts aux plantations de cannes à sucre dans l'île Maurice.

10. PULVINARIA LANATUS Gmelin.

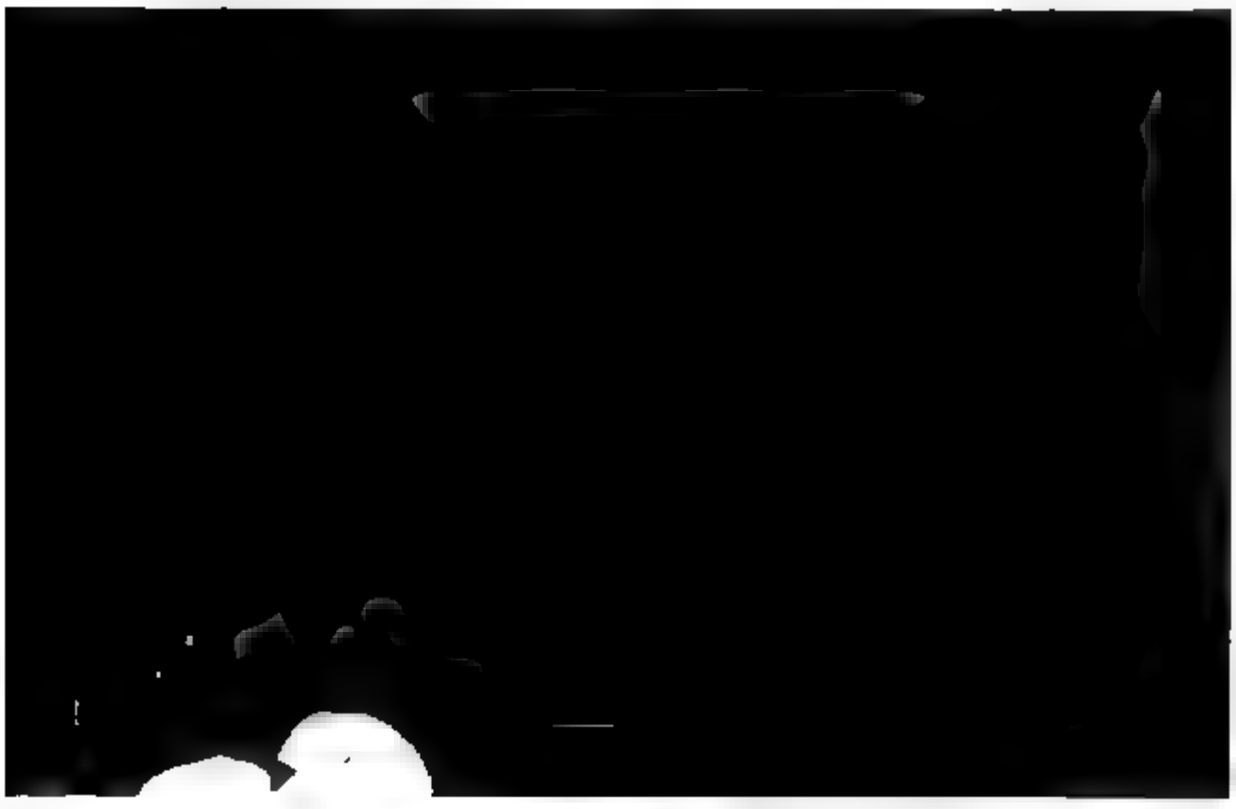

C'est également la même description que l'on trouve dans Réaumur, en ajoutant cependant qu'on indique cette espèce comme étant de la même grandeur que celle de la vigne et quelquefois même plus grande. Du reste, la figure n'en diffère pas sensiblement.

Nous le trouvons encore mentionné dans l'Encyclopédie méthodique, où il est dit se trouver sur les jeunes branches de chênes et aux environs de Paris.

Jusqu'à ce jour nous n'avons pu découvrir de *P. lanatus* ; nous regrettons donc de ne pouvoir en donner une description.

Dans le Catalogue de M. Targioni, cette espèce n'est aussi qu'indiquée sous le nom de *Pulvinaria marginata.*

11. Pulvinaria mesembrianthemi Vallot.

Nous n'avons indiqué dans notre nomenclature que MM. Costa et le professeur Targioni comme auteurs ayant étudié cette espèce ; mais depuis nous avons reconnu que M. Vallot s'en était occupé dès 1830, et, par conséquent, bien antérieurement (Bulletin de Férussac, vol. II, p. 469).

M. le professeur Targioni, logique dans son opinion de remplacer les noms de plantes, a cru devoir donner à cette espèce le nom de *biplicata*, à cause des plis qu'elle présente dans l'âge le plus avancé, alors que l'insecte est vidé et desséché. Malheureusement, si le nom de plante peut amener quelque confusion, le nom nouveau peut également induire en erreur, car toutes les espèces de ce genre offrent ce caractère plus ou moins, et, de plus, ce n'est que dans la dernière période de leur existence que nous voyons ce caractère qui vient donner tort à M. Targioni. Nous préférons donc encore lui conserver le nom de *mesembrianthemi*, qui nous rappelle au moins le lieu où se trouve cette espèce que nous avons prise en très-grande abondance dans le Midi, à Cannes et à Saint-Raphaël, d'où nous l'avons reçue de notre collègue et ami M. Guérin-Méneville.

Elle est ovalaire, d'un jaune vert-pomme clair, presque lisse sur son disque et ne présente que quelques faibles rugosités sur les côtés. Dans

l'état le plus avancé elle offre des plis transverses. Ces plis ne sont dus qu'à l'état de vacuité de l'insecte qui a pondu ses œufs et présente alors à l'extrémité abdominale un amas plus ou moins considérable de matière cotonneuse. Si on vient à diviser cette masse, on voit qu'elle est remplie d'une grande quantité d'œufs d'un blanc jaunâtre et d'embryons à tous les états, et, parmi le nombre, quelques-uns plus allongés, présentant une forte carène dorsale et une ponctuation très-dense de chaque côté. Nous pensons que ce sont les individus destinés à devenir les mâles.

Les antennes des individus adultes sont de huit articles, le troisième le plus long, puis le quatrième; les deuxième, cinquième et huitième d'égale longueur. Sur le deuxième nous remarquons un poil, ainsi que sur les cinquième, sixième et septième; le huitième en offre huit à neuf. Le menton est très-court, deux fois plus large que long. Les pattes sont longues, les tibias un tiers plus longs que les tarses, avec les deux digitules très-longs, insérés presque sur le même plan, les deux digitules courts, assez évasés, en forme de cornet. Le crochet est très-large et sinueux au côté interne, presque en arc de cercle au côté externe. L'anneau génito-anal offre six longs poils.

Nous avons rencontré quelques coques mâles; mais malheureusement en route la moisissure et la pourriture s'y étaient mises, nous n'avons plus trouvé à notre retour qu'une masse indescriptible. C'est en mai que nous avons pris ce dernier.

12. PULVINARIA OXYACANTHÆ Linné.

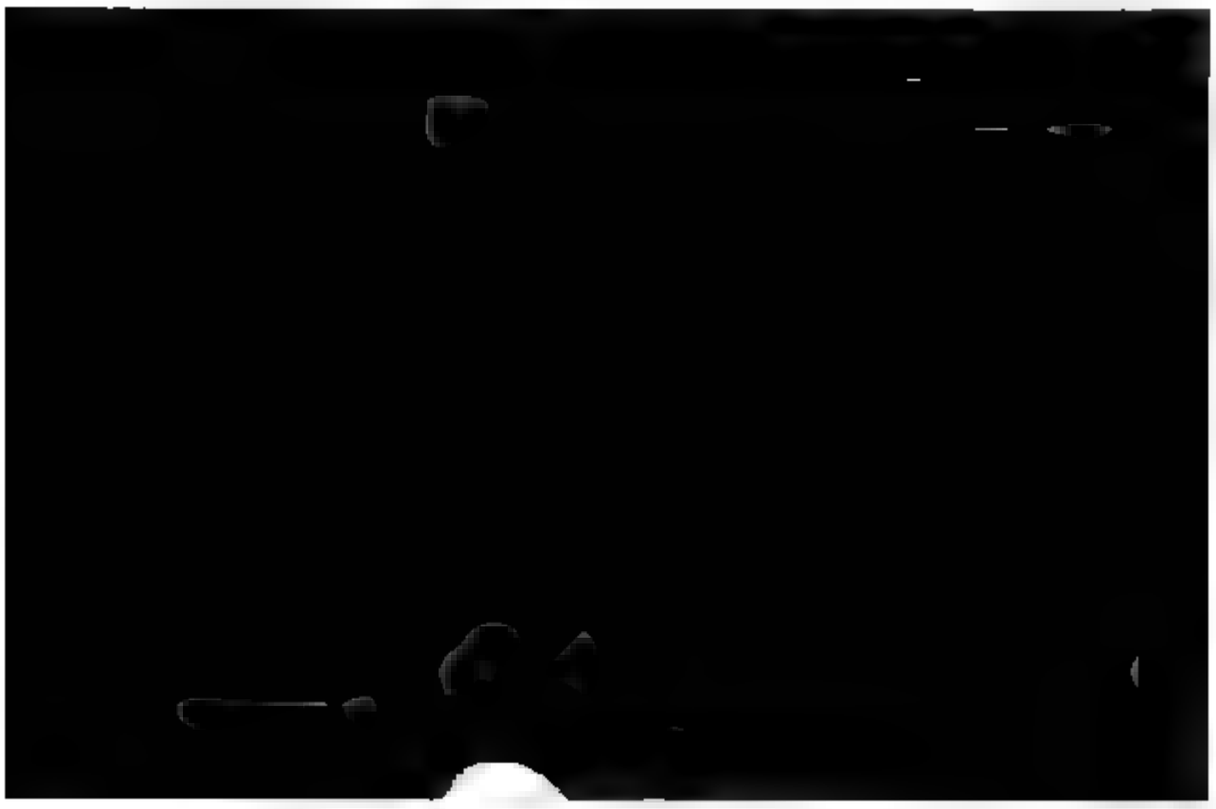

d'un ovale moins long, un peu plus élargie en arrière, avec quelques points élevés formant séries, mais assez indistincts.

L'embryon est remarquable par ses antennes (pl. 2, fig. 3), qui présentent un très-long poil sur le sixième ou dernier article et deux la moitié moins longs, un à l'extrémité et l'autre sur le troisième article, sans parler de ceux que l'on remarque sur le dernier et sur le quatrième article. Ce sont des caractères qui, comme dans toutes les autres espèces de Coccides, ne peuvent se voir qu'à l'aide du microscope, ce qui rend cette étude assez difficile.

Sur l'Oxyacanthe nous prenons encore plusieurs autres Lécanites, avec lesquels il ne faut pas confondre cette espèce. Ainsi nous trouvons le *L. genevense* Targ., espèce de *Lecanium* arrondi, globuleux, puis le *L. bituberculatum*, présentant sur son disque plusieurs tubercules.

C'est à cause de cette multiplicité d'espèces sur la même plante, que M. le professeur Targioni a changé le nom d'*oxyacanthæ* en *punctulata*, qui lui convient du reste; mais nous préférons lui maintenir son nom primitif; nous nous sommes déjà expliqué à cet égard.

13. Pulvinaria pyri A. Fitch.

M. Asa Fitch, dans son premier Rapport sur les Insectes nuisibles, 1855, p. 106, figure un véritable *Pulvinaria* qu'il a trouvé sur le poirier et auquel il attribue le nom d'une espèce de Schranck, qui, pour nous, est un *Lecanium* et non un *Pulvinaria*, car il ne peut y avoir de doute ni pour la figure de Fitch, ni pour la description de Schranck, la figure d'A. Fitch ressemblant au *P. vitis*, tandis que Schranck dit positivement que son insecte ressemble au *L. vitis*, mais sans laine ou coton (*aber ohne wolle*). Quoiqu'il y ait un peu de confusion dans ces descriptions : ainsi dans la Fauna boica il dit : « d'une forme d'un demi-œuf, » et dans l'Énumératio Insectorum Austriæ il dit : « ressemble au *Coccus hesperidum*, » lequel est aplati. Pour nous, à cause du « sans laine, » nous réservons le nom de Schranck à celui que nous avons trouvé assez communément chez notre regretté ami Aubé, et que nous plaçons dans les *Lecanium* demi-globuleux.

Quant à la description de l'espèce américaine, M. A. Fitch ne dit rien qui

ne puisse convenir à tous les Lécanites : « Six pattes, deux élytres courtes, d'une apparence hyaline blanchâtre ; les antennes sont linéaires, d'un diamètre égal dans toute leur étendue et à peu près le quart de la longueur du corps ; elles sont composées de plusieurs petits articles et revêtues de quelques poils longs et fins. » Ainsi qu'on le voit, il n'est pas facile de reconnaître une espèce avec ce peu de caractères spécifiques, et malheureusement nous ne possédons pas ce type pour pouvoir en donner une description plus détaillée ; mais pour nous, d'après les deux figures, on peut la comparer au *P. vitis*.

44. PULVINARIA POPULI nobis.

(Pl. 2, fig. 10.)

Sous ce nom nous avons étudié une espèce provenant de Montpellier. D'après les auteurs, ce serait la même que celle qui vit sur les saules, et, dans notre pensée, ce serait le *L. cappreæ* de Linné ; mais n'ayant pas eu celui-ci en main, ou du moins n'ayant pas eu celui qui se trouve en Europe, nous n'avons pu en faire une étude comparative, et, pour ne pas

Dans l'état de larve il n'y a toujours que six articles aux antennes, le troisième et le sixième les plus longs, mais il y a ici un plus grand nombre de poils longs, le tibia est de même longueur que le tarse, le crochet de celui-ci est plus long, plus étroit. Le reste comme dans la plupart des Lécanites.

15. Pulvinaria ribesiæ nobis.

Prise dans l'état le plus avancé, cette espèce, très-voisine des *P. vitis* et *larvæ vitis*, est longue de 4 millimètres sur 3 de large, non compris la matière cotonneuse blanche, qui peut varier d'étendue suivant l'état de croissance des embryons qu'elle contient. Elle est d'un brun rougeâtre, avec une ligne plus ou moins élevée sur le dos, ce qui lui donne un aspect presque caréné : de chaque côté du corps, des rides et une faible ponctuation ; dans l'état sec, à peine si l'on voit des plis; on peut presque dire qu'elle est lisse.

Très-voisine du *vitis*, mais moins grande, plus épaisse, plus arrondie, plus cordiforme, d'un brun plus foncé, elle s'en distingue surtout par l'état embryonnaire qui est plus long, avec les membres plus épais, le tarse et le tibia beaucoup plus courts, moitié moins grands dans le *P. ribesiæ* que dans le *P. vitis*, et le grand poil que l'on observe sur le tibia dans presque toutes les espèces beaucoup plus long dans celle-ci ; l'antenne, presque de même forme, présente moins de poils longs ; ainsi, dans l'embryon du *Pulvinaria vitis* on en observe six, tandis que dans le ribesiæ il n'y en a que cinq, dont celui du troisième article et celui du dernier article beaucoup plus longs, le grand poil de l'extrémité de cet article étant d'un bon tiers moins long que ceux-ci. Quant à la matière cotonneuse que l'on observe, elle est très-abondante dans cette espèce et tout à fait de même nature que celle du *P. vitis*.

Nous avons trouvé à Chambéry, en mai 1871, deux exemplaires d'un *Pulvinaria* qui nous semble le même, sur le groseillier à grappes sauvages. Nous avons dessiné les larves à l'état embryonnaire et nous n'avons distingué aucune différence.

Nous avons recolté cette espèce à Clamart, sur des touffes du groseillier rouge.

16. PULVINARIA SALICIS Bouché.

(Pl. 2, fig. 9.)

Sous ce nom nous avons reçu des États-Unis, envoyée par M. Asa Fitch, une espèce vivant sur le saule. Est-ce la même espèce que celle d'Europe, et surtout est-ce le *L. capprew* de Linné ? Voilà ce qu'il nous est difficile de dire, ne possédant aucune de ces espèces provenant d'Europe. Cependant, comme elle est conforme à la description de Bouché, nous le prenons pour le même. Quoi qu'il en soit, voici une description aussi détaillée que possible des individus que nous avons en main :

Cette espèce est longue, ovalaire, grisâtre, un peu plus foncée sur les côtés, ridée transversalement, avec une espèce de carène en avant ; beaucoup plus large et arrondie postérieurement et offrant une masse cotonneuse très-développée. L'antenne (pl. 2, fig. 9) est courte, n'offrant que sept articles, avec le quatrième le plus long, puis le troisième, les cinquième et sixième égaux, le septième presque aussi long que les deux précédents et offrant trois à quatre poils plus longs que les autres; le deuxième article, court et gros, présente aussi un très-long poil. Le menton est deux fois plus large que long, l'anse des filets rostraux atteignant le milieu de l'abdomen. Les pattes offrent un tarse d'un tiers moins long que le tibia, les digitules courts, presque égaux comme grosseur.

17. Pulvinaria tremulæ nobis.

Sur le tremble, nous avons pris une espèce de *Pulvinaria* que nous avions toujours pensé être analogue de celui que l'on trouve sur le peuplier, lequel est indiqué comme étant le même que celui qui habite les saules. Il y a entre ces deux derniers une telle analogie que nous pensons que cela pourrait être. Mais, à l'égard de celui du tremble, il est tout à fait distinct par un caractère facile à voir : il a huit articles aux antennes dans l'état adulte, tandis que pour les autres nous n'avons toujours pu en compter que sept. De plus, on voit toujours un des deux digitules courts distinctement plus gros que l'autre.

Le *P. tremulæ* a de 7 à 8 millimètres de long sur 6 à 7 de large; il est presque rond, à peu près lisse, d'un brun rougeâtre; échrancrure très-peu profonde, avec un amas cotonneux considérable, suivant l'âge.

Les larves embryonnaires ne diffèrent pas sensiblement des autres espèces, où nous trouvons toujours six articles aux antennes.

Dans l'adulte, le menton forme un demi-cercle, c'est-à-dire est arrondi; l'anse des filets rostraux atteignant les pattes postérieures. Les antennes sont de huit articles, dont le troisième le plus long, mutique, pensons-nous; les autres articles allant en diminuant progressivement de longueur et d'épaisseur, les poils peu longs généralement. Le premier article est très-court, le second un peu plus long, avec deux poils au sommet. Les tarses sont plus de moitié plus courts que les tibias, ceux-ci à peu près d'égale longueur avec les cuisses, le crochet du tarse large, arqué et accompagné de deux digitules, dont un plus gros que l'autre; les deux digitules longs sont insérés à peu de distance l'un de l'autre à l'extrémité du tarse.

18. Pulvinaria vitis des auteurs.

(Pl. 2, fig. 1, 1 *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g* et *h*.)

Lorsqu'on examine une vigne en espalier, surtout mal exposée, il est à

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 2 (COCCIDES, Pl. X).

Fig. 1. *Pulvinaria vitis.* Femelle adulte avant la fécondation.
1 *a.* — — Extrémité du tarse et les digitules.
1 *b.* — — Mâle vu de côté.
1 *c.* — — Antennes du mâle.
1 *d.* — — Son extrémité grossie.
1 *e.* — — Extrémité de la jambe du mâle grossie.
1 *f.* — — Jambe du mâle.
1 *g.* — — Antenne de la femelle adulte.
1 *h.* — — Abdomen du mâle, remarquable par la disposition de l'avant-dernier segment.
2. — *gasteralpha* Icéry.
2 *a.* — — Antenne.
3. — *oxyacanthæ.* Antenne de l'embryon.
4. — *cameliæ.* Tête du mâle.

MÉTAMORPHOSES

D'UN

Diptère de la famille des Dolichopodes

(Systenus adpropinquans LOEW.)

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séances des 8 Août 1866 et 10 Août 1870.)

Dès les premières semaines où j'ai observé la séve épaissie qui s'est écoulée des plaies des Ormes, j'ai vu éclore de ce magna grumeleux un charmant insecte Diptère de la famille des Dolichopodes, d'un vert bleuâtre, à teintes métalliques, élevé sur de fines pattes d'un blanc à peine jaunâtre, et doué d'une grande vivacité.

Quelle pouvait être la provenance de cette délicate bestiole ? En cherchant bien, je trouvai à plusieurs reprises la dépouille d'une nymphe, ou chrysalide, à moitié sortie au dehors, et ayant donné passage par l'ouverture du thorax à l'insecte parfait. Cette enveloppe fine et transparente était munie de deux cornes thoraciques; l'extrémité postérieure était renfermée dans une loge, ou cavité, préparée par la larve, mais rien ne pouvait, avant l'apparition de la nymphe au dehors, faire soupçonner l'existence de l'endroit où se trouvait la petite loge.

Je me suis assuré à diverses reprises que dès qu'un insecte était éclos je trouvais sans peine sur une partie de l'écorce d'Orme, renfermée avec le suc séveux épaissi, la dépouille d'une chrysalide d'où il provenait. Quant à la larve, je l'ai découverte il y a seulemant quelques mois et dans les conditions suivantes :

J'avais recueilli, près de Sèvres, de la marmelade ulmique et je l'avais placée avec quelques fragments d'écorce bien imbibés de matière séveuse dans un bocal en verre. J'eus le soin d'inonder le vase et de rechercher dans l'eau décantée les larves qui restaient au fond. J'y constatai la présence de plusieurs larves bien connues : celles du *Nosodendron fasciculare*, de la *Subula citripes*, de la *Brachyopa bicolor*, du *Ceratopogon Dufouri*, etc., plus cinq autres, toutes pareilles et qui étaient nouvelles pour moi. J'en plaçai trois à part avec leur nourriture habituelle, et je consacrai les deux autres à l'étude immédiate.

Or, il est éclos dans ce bocal où j'avais parqué les trois larves, trois des Dolichopodes, et j'ai trouvé sans peine trois chrysalides à moitié sorties sur trois points de l'écorce émergeant du magma. Je crois donc pouvoir rapporter sans erreur les larves que je vais décrire aux nymphes et aux insectes parfaits, déjà observés depuis longtemps.

§ 1er. LARVE. (Voyez pl. 5, N° I, fig. 1 à 5.)

LARVA *sub-cylindrata, antice attenuata, postice excavata; albida, mandibulis nigris; sub-coriacea, fere glabra; stigmatibus quatuor, simplicibus. — Longitudo tres lineas cum dimidia æquat* (8 millim.).

Habitat in ulceribus Ulmi; Campo Lutetiano.

externes et latérales, situées derrière le crochet terminal, et dont la figure montre la disposition.

Deux appendices biarticulés, *palpes labiaux* plutôt qu'antennes, existent bien apparents sur la larve vivante à la partie antérieure et inférieure de la bouche.

L'*extrémité postérieure* du corps est remarquable, quand on l'examine de profil, par une grande excavation (fig. 1); vue en dessus, on trouve que le dernier segment est échancré faiblement en haut et très-fortement en bas (fig. 3).

Les *segments intermédiaires du corps* sont au nombre de huit, partagés en apparence chacun en deux par une ligne fine (fig. 1); mais à l'intersection réelle de chaque segment, en dessous, on trouve, à partir du troisième, répondant au métathorax, un *bourrelet* muni de crochets recourbés en arrière (fig. 4 et 5). Le premier de ces bourrelets est de beaucoup le plus gros et pourvu de très-forts crochets (fig. 1 et 4); les autres, moindres, ont des crochets moins allongés (fig. 1 et 5).

Stigmates d'une coloration peu foncée, au nombre de quatre, simples, sans digitations : deux sont antérieurs, disposées sur chaque côté du premier segment (fig. 2), les autres émergent à la partie supérieure du dernier segment du corps (fig. 3), les trachées sont longitudinales allant d'un stigmate à l'autre.

La couleur du corps de cette larve est d'un blanc à peine jaunâtre ; les téguments sont lisses et résistants.

Les poils qu'on observe sont rares, quelques-uns très-fins, divergents, placés en dessous des premiers segments ; quelques autres soit à l'extrémité du corps, soit à l'orifice des stigmates postérieurs (voy. fig. 3).

Cette larve remarquable, dont je n'ai pu examiner que deux exemplaires, offre des particularités curieuses d'organisation. Les parties de la bouche sont difficiles à bien apprécier ; j'ai représenté ce que j'ai vu, et les mandibules à dents externes et pourvues de leur tige double de chaque côté, rapprochent cette larve des Asiliques et des Tabaniens et l'éloignent des Muscides.

Le premier mamelon pré-abdominal est épais, fortement armé de crochets et tout à fait spécial. L'extrémité du corps est excavée et autrement configurée que dans les larves de la même famille déjà connues et qui ne sont qu'au nombre de deux : celles du *Dolichopus æneus* De Géer,

D. unguiatus FAB., figurée par De Géer, et celle du *Medeterus ambiguus* MEIGEN, décrite et représentée par M. Édouard Perris.

Suivant son habitude, notre éminent collègue a tracé de main de maître, dans son *Histoire des Insectes du Pin maritime* (*Annales* de 1871, p. 325, pl. IV, fig. 105–111), les analogies et les différences offertes par la larve du *Medeterus ambiguus* comparée à celle du *Dolichopus æneus* (1). Je n'ai rien à ajouter. Je ferai cependant une réserve pour l'extrémité inférieure du corps chez la larve du *Systenus* : je n'ai peut-être point observé suffisamment cette région et il y a là un *desideratum*. Les stigmates postérieurs s'ouvrent en haut, ainsi que je l'ai figuré (voy. pl. 5, fig. 3).

Le genre de vie de la larve du *Systenus adpropinquans* me paraît être carnivore. Je me base, pour établir cette opinion, sur l'appareil buccal; du reste les nombreuses larves de Diptères mises à la portée de celle-ci dans le magna nimique doivent lui offrir une nourriture abondante.

Enfin, en arrachant l'appareil buccal sur une des larves j'ai vu deux glandes salivaires qui s'y rendaient. La formation d'un cocon tapissé de soie s'explique parfaitement, puisque la larve est pourvue d'organes sérifiques.

§ 2. NYMPHE. (Voyez pl. 5, N° 1, fig. 6 à 11.)

NYMPHA *obvoluta, oblonga, capite antice spinis robustis armato; thorace*

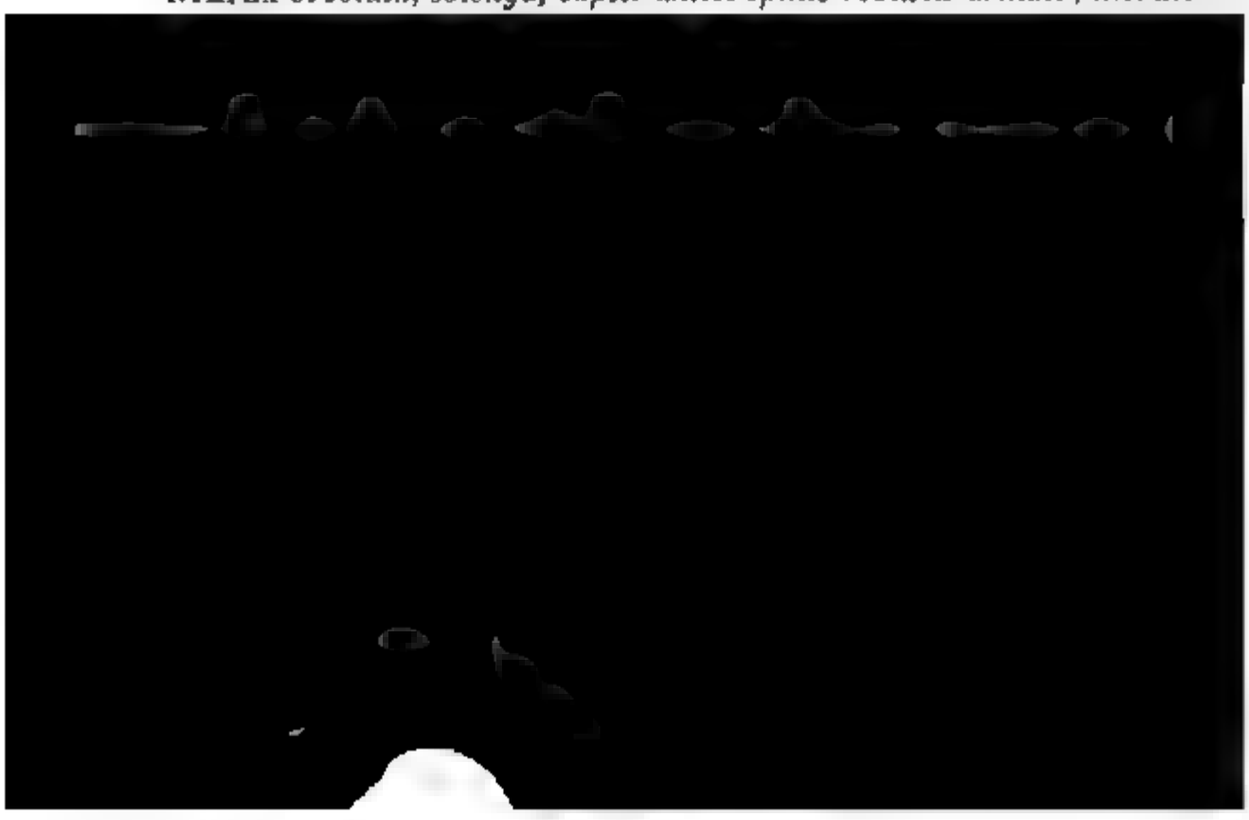

La partie antérieure de la *tête* est munie de deux fortes épines noirâtres (fig. 6, 8 et 9) et de deux longs poils.

Thorax renflé; sur les côtés du dos, au point où s'ouvrent les deux stigmates thoraciques, on voit deux longues cornes recourbées, très-remarquables (fig. 6, 7 et 10), qui donnent accès à l'air par un conduit inclus et dont l'extrémité perforée est noueuse avant sa terminaison. Les autres stigmates sont très-petits et se trouvent sur les côtés de l'abdomen à chaque segment, au nombre de sept paires.

Toute la partie thoracique est formée de téguments résistants. La partie abdominale, au contraire, a des téguments d'une bien plus grande finesse. Le dos de tous les segments intermédiaires offre en arrière une série transversale de quinze spinules environ (fig. 11), triangulaires, aplaties, pointues, dirigées en arrière; le dernier segment est bilobé.

Je ne puis dire la couleur de cette nymphe pendant qu'elle renferme l'insecte, car je n'en ai jamais vu que la dépouille; celle-ci est d'une couleur ambrée, avec les épines de la tête d'un brun noirâtre et les poils et spinules roussâtres. La partie thoracique est formée, comme je l'ai dit, de téguments résistants; la partie abdominale est, au contraire, très-molle et fine, constamment chiffonnée.

On comprend très-bien que la nymphe, absolument invisible et puisant l'air extérieur au moyen de ses longues cornes stigmatiques, fasse plus tard usage de ses épines frontales pour percer un trou et sortir de sa prison. Elle engage par l'ouverture qu'elle a pratiquée tout le thorax et une partie de l'abdomen jusqu'au deuxième segment; les séries de spinules la retiennent en place et alors la déhiscence se produit sur le milieu du dos; l'insecte parfait se dégage, se dépouille entièrement et apparaît au dehors.

Le *cocon* est lisse en dedans, revêtu de fine soie filée par la larve; au dehors il est impossible à reconnaître au milieu du magna ulmique avant la sortie de l'insecte parfait (voyez fig. 7).

Cette nymphe a de grands rapports avec celles qu'ont décrites De Géer et M. Édouard Perris. Cependant celle du *Systenus* est moins ramassée, les cornes dorsales sont beaucoup plus longues. Il y a là des différences génériques avec un air de famille très-évident.

Pour apprécier la dépouille de cette nymphe de *Systenus*, je l'ai placée dans l'eau, où elle s'est dépliée. De plus, la solution de potasse caustique

m'a permis de bien voir les cornes stigmatiques avec le prolongement membraneux qui adhère à la base (voyez fig. 10) et qui s'attache à l'une des deux grandes trachées dorsales.

§ 3. INSECTE PARFAIT.

Systenus edpropinquans Loew, Neue Beitr., V, 82 (1857).

Cyaneo-virescens, aut cyanescens, sericeo micans, abdomine splendidiori; antennis longioribus, nigro-brunneis subtus rufescentibus; pedibus flavo albidis; alis fere hyalinis. — Longitudo lineam cum bis tertia parte lineæ æquat aut paulo superat.

Parisiis, haud infrequens.

Tête noire en dessus et en dessous, avec le vertex et l'occiput d'un bleu verdâtre. *Yeux* d'un vert doré, à reflets pourpres et violets, sur le vivant; d'un violet foncé, rougeâtre, sur l'insecte desséché. Parties de la *bouche* jaunâtres. *Antennes* avec le premier et le deuxième article d'un brun noir, le deuxième plus court que le premier, le troisième élargi au milieu, brun en dessus, rougeâtre en dessous, aussi long que les deux premiers réunis; soie terminale et aussi longue que le troisième article.

supérieure et se rapprochant presque complétement de la seconde nervure à l'extrémité externe. *Balanciers* d'un blanc jaunâtre.

Pattes d'un blanc à peine jaunâtre depuis les cuisses jusqu'aux tarses, ces derniers un peu obscurs à l'extrémité; les poils revêtant les pattes épars, peu nombreux, ceux des bords des tibias peu serrés.

Cette description me dispense de plus longs détails ; je dirai seulement que peu de Dolichopodes sont plus délicats que ce *Systenus*. Il se montre pendant les mois de mai et jusqu'en août. En outre, il est facile de l'obtenir aux environs de Paris, et M. le docteur Cartereau l'a pareillement élevé à Bar-sur-Seine, en recueillant la sève des ulcères d'Ormeau.

Le genre *Systenus* a été établi par Lœw en 1857 aux dépens de l'ancien genre *Raphium*, d'après les modifications des antennes, surtout du troisième article, sur la forme des palpes, des nervures alaires, etc.

Les métamorphoses de ce genre étaient à peu près ignorées; De Heyden a dit qu'une espèce vivait dans le vieux bois. Je m'estime heureux de pouvoir ajouter une descripiion nouvelle à celles des larves de Dolichopodes découvertes par De Géer et par M. Édouard Perris dans ce groupe si intéressant des insectes Diptères.

Explication des figures de la planche 5e, N° I.

Fig. 1. *Larve* grossie et vue de profil du *Systenus adpropinquans* Loew; à côté d'elle, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

2. *Extrémité antérieure* très-grossie de la même larve.

3. *Extrémité postérieure* très-grossie, et vue en dessus.

4. *Crochets* extrêmement grossis du bourrelet pré-abdominal; ce bourrelet étant le plus volumineux de tous et situé en dessous du corps.

Fig. 5. *Crochets* des autres bourrelets abdominaux, vus au même grossissement et beaucoup moins considérables que les crochets du précédent bourrelet.

6. *Nymphe* grossie et vue de profil du *Systenus adpropinquans;* à côté, mesure de sa grandeur naturelle.

7. *Dépouille de cette nymphe* restée engagée dans la paroi de la coque après la sortie de l'insecte parfait. On voit la fente dorsale déhiscente.

8. *Extrémité* antérieure vue de profil et fort grossie de cette même nymphe, pour mettre en évidence les saillies frontales.

9. *Même partie antérieure* du corps, vue de face.

10. *Une des cornes dorsales* de cette nymphe, extrêmement grossie. On voit que cette corne est traversée par un tube aérifère, dont la membrane est au dessous placée dans l'intérieur du corps et part d'une grande trachée dorsale.

11. *Crochets* très-grossis de la face supérieure des segments abdominaux de cette nymphe, disposés en rangées et au nombre de quinze environ. Ces crochets, dirigés en arrière, aident à la progression de la nymphe et plus tard à sa fixation pendant la sortie de l'insecte parfait.

NOTE

SUR LA

Nidification de l'HERIADES TRUNÇORUM

ET

SUR L'*Anthrax aethiops*, PARASITE DE CET HYMÉNOPTÈRE,

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 28 Août 1872.)

Notre collègue M. Lichtenstein, dont on connaît le zèle pour l'étude des mœurs des insectes, m'a envoyé, le 6 juillet 1872, un *Anthrax* qui venait de sortir d'une tige de sarment de vigne, récoltée aux environs de Montpellier. Ce sarment était taraudé dans sa longueur, et, après avoir été légèrement fendu, il offrait dix petites loges : la 1re, située à l'extrémité, avait fourni l'*Anthrax* éclos; les deux suivantes (2e et 3e) renfermaient une nymphe de Diptère à thorax et abdomen blanchâtres, avec la tête fauve, toutes les deux d'*Anthrax;* enfin la dernière loge (10e), vers la tige du sarment, ouverte aussi, laissait apercevoir une nymphe d'Hyménoptère, peu formée. Cette dernière avait été prise d'abord, par M. Lichtenstein, pour celle d'une espèce du genre *Prosopis,* quoique les nervures des ailes et les taches faciales ne fussent pas encore visibles, et par conséquent il n'était possible d'émettre qu'une conjecture.

Les loges intermédiaires furent respectées, afin de ne pas détruire toutes les victimes, dont le parasite m'était présenté en nature.

Au retour d'un voyage en Suisse, au mois de septembre, notre collègue me prévenait qu'il avait trouvé dans la boîte, renfermant la tige de sarment, des Hyménoptères qui se rapportaient aux *Osmia* et non aux *Prosopis,* et que le parasite était toujours le même *Anthrax* dont il m'envoyait quatre ailes, parce que malheureusement les Anthrènes avaient dévoré le corps des deux individus.

J'ai examiné avec soin la victime et le bourreau, l'Hyménoptère et la Diptère, et voici le résultat auquel je suis parvenu :

I. Les deux Hyménoptères, que j'ai communiqués du reste à notre collègue M. le docteur Dours, doivent être rapportés à l'*Heriades truncorum* de Linné, Spinola, Kirby. Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard, et les exemplaires de Montpellier ressemblent à ceux du sud-ouest de la France, faisant partie de la collection Léon Dufour, et à ceux du nord et du centre, avec lesquels M. Dours les a comparés.

Ces *Heriades* ont une grande ressemblance avec l'*Osmia leucomelana* KIRBY, var. *parvula* L. DUFOUR, des tiges de la ronce, et M. le docteur Giraud a insisté lui-même, dans un excellent travail, sur cette analogie (voy. *Annales* de 1866, p. 447). Mais, en examinant les caractères de la bouche, on trouve que ces *Heriades* ont deux articles aux palpes maxillaires, tandis que les *Osmia* en ont quatre; les palpes labiaux sont au nombre de trois dans les deux genres, mais ici encore il y a une différence. Les palpes labiaux offrent le troisième article infléchi sur le second chez ces *Heriades*, tandis qu'ils sont insérés bout à bout chez les *Osmia*.

Nylander, dans sa petite *Monographie des* Heriades (*Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Cherbourg*, t. IV, 1856), a réuni les *Heriades* aux *Chelostoma* de Latreille, pensant que l'insertion du 3e sur le côté du 2e article des palpes labiaux n'est qu'un accident fortuit. Néanmoins, le faciès général des *Heriades truncorum, nigricornis*, etc., suffit pour les séparer à première vue des *Chelostoma*, et celles-ci ont constamment un article de plus aux palpes maxillaires.

Schenck a formé avec les *Heriades truncorum* et *nigricornis* un genre

même, et ces dernières logent leurs œufs dans les tuyaux de chaume qui couvrent les maisons villageoises, ou dans les tiges mortes et creuses de certaines plantes herbacées.

Je n'ai pas eu à ma disposition la tige de sarment observée par M. Lichtenstein, et il est probable qu'il ne s'agissait pas, dans ce cas, de nids anciens d'*Osmia* dont les *Heriades truncorum* s'étaient emparées. Ces *Heriades* seraient donc habiles à tarauder elles-mêmes les tiges et y seraient sûrement attaquées par les *Anthrax*.

D'autre part, j'ai pris des *Chelostoma* femelles entrant, ou, au contraire, sortant de trous ronds creusés dans des arbres morts, l'ormeau, par exemple. Mais je ne saurais décider si l'Hyménoptère avait creusé les trous ou profité de loges déjà faites par un Coléoptère, car je n'ai point exploré l'arbre à ce point de vue.

L'**Heriades** (*Apis*) **truncorum** Linné (Lepeletier de Saint-Fargeau, Suites à Buffon, Roret, Hyménoptères, II, p. 405) est trop connue pour qu'il soit utile de la décrire. Je renvoie à l'ouvrage de Lepeletier de Saint-Fargeau.

II. Les trois Diptères parasites font partie de l'ancien genre *Anthrax* des auteurs, et ils appartiennent actuellement au genre *Argyromœba*, que Schiner en a démembré.

J'ai représenté l'aile du premier insecte qui m'a été envoyé et une seconde aile appartenant à l'un de ceux qui m'ont été adressés en débris, un peu plus tard.

On verra, en comparant les deux figures, que sur la seconde (fig. 3) le noir est moins répandu et les taches moins nombreuses. Ce dessin rend nettement visibles les différences qui pourraient faire croire à deux espèces distinctes, si on n'avait par l'éclosion la preuve qu'elles sont identiques.

Or, la détermination ne peut être douteuse, et c'est à l'*Anthrax æthiops* de Fabricius que doivent être rapportés les trois individus sortis des tiges de sarment et ayant vécu aux dépens de l'*Heriades truncorum*.

Dans un autre travail (*Annales* de 1857, p. 789), au sujet du parasitisme de l'*Antrax sinuata*, je faisais remarquer, d'après Réaumur, que plusieurs Hyménoptères (de la famille des Crabronides) approvisionnent leurs nids avec les *Anthrax* à l'état parfait, ceux-ci étant devenus à leur tour les victimes d'insectes analogues à ceux dont ils avaient fait périr les larves.

En terminant j'observerai que la synonymie des *Anthrax* est assez confuse, et c'est pour bien préciser l'espèce que j'ai eue sous les yeux que j'ai dessiné les ailes de ces insectes. On voit que les taches varient, et il faut le contrôle des éclosions pour empêcher un trop grand empressement à faire des espèces nominales.

La nymphe ressemble extrêmement à celle de l'*Anthrax sinuata* que j'ai représentée dans nos *Annales* de 1857, planche 15, n° II. Voici, outre la taille, les différences que j'ai observées : la tête et l'extrémité de l'abdomen sont relativement armées d'épines moins fortes; les crochets dorsaux, arqués et relevés aux deux bouts, sont au nombre de quatre rangées seulement au lieu de cinq rangées qu'on voit sur la nymphe de l'*A. sinuata*. La première, située sur le second segment abdominal, est composée de 11 crochets, la deuxième de 10, la troisième de 9, et la quatrième de 8. Les figures comparées montrent tout cela mieux qu'une description.

L'**Argyromœba æthiops** FABRICIUS (*Spec. Ins.*, II, 415, 13 (*Bibio*), 1781) = *Anthrax punctata* MEIGEN, est décrit soigneusement dans l'ouvrage de SCHINER (*Die Fliegen* (Diptera), *Fauna austriaca*, I, Theil, s. 54, Wien, 1862).

Ainsi que je l'ai déjà dit, les ailes figurées sur la planche 5e suffiront pour bien faire reconnaître l'espèce.

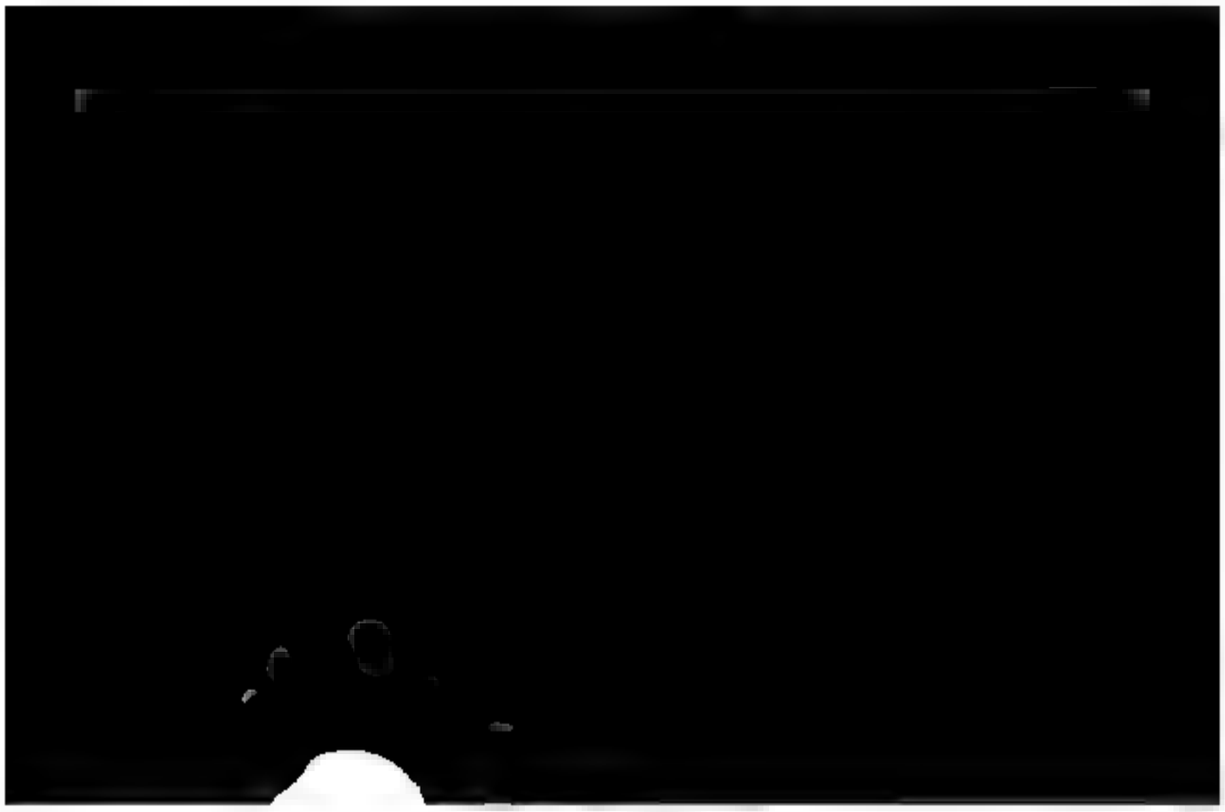

RÉSULTATS

DE

quelques promenades entomologiques,

Par M. Édouard PERRIS.

(Séance du 11 Décembre 1872.)

« Ce qu'il nous faudrait, a dit mon excellent ami M. Al. Laboulbène, en inaugurant, à la séance du 10 janvier 1872, ses fonctions de Président de la Société entomologique, ce qu'il nous faudrait, surtout parmi ceux de nous qui habitent la campagne, ce sont des observateurs patients des mœurs des insectes. »

Ce vœu, que j'ai plus d'une fois eu l'occasion d'exprimer, a naturellement toutes mes sympathies et je m'y associe bien cordialement. Je constate en même temps que, s'il est malheureusement trop vrai que les entomologistes voués sérieusement à la biologie des insectes est fort restreint, les recherches sont devenues plus ardentes et plus ingénieuses, et l'esprit d'observation a fait de sensibles progrès. Nos devanciers ne savaient guère ce que peut produire le tamisage des mousses, des lichens, des feuilles sèches, des détritus, des fourmilières ; ils ne se doutaient pas de ce qu'abritent les grosses pierres profondément enfoncées dans le sol, de ce que recèlent les cavernes profondes, de ce qui pullule à la limite des glaciers. Ils ne connaissaient pas ce monde nouveau que l'intelligente et courageuse ardeur des chercheurs d'insectes de nos jours a révélé à la science étonnée, et comme une découverte en amène une autre, ce monde s'accroît tous les jours.

Beaucoup d'entomologistes ont également compris qu'un très-grand nombre d'insectes vivant de plantes, et la flore d'une contrée ayant des

relations nécessaires avec sa constitution géologique, il importe d'allier la botanique et même la géologie à l'entomologie, et alors nous avons vu se produire et se multiplier les observations sur l'habitat des insectes. Les catalogues locaux, si difficiles à très-bien faire et si utiles quand ils sont bien faits, ne manquent pas, toutes les fois que l'auteur est fixé à cet égard, de nous donner quelques détails sur les mœurs des insectes qu'ils mentionnent ; les monographes ont à cœur de placer en tête de leur travail l'histoire aussi complète que possible des habitudes et des métamorphoses du groupe dont ils s'occupent, et d'autres, comme M. Jourdheuille, en ajoutant beaucoup du leur à ce qu'ils ont le droit et le bon esprit de puiser chez les autres, nous donnent des œuvres comme celle qu'il a appelée *Calendrier des Microlépidoptérologistes*. Je dois comprendre dans l'éloge que cette œuvre mérite les notes et les renseignements si dignes d'intérêt que MM. Ragonot et de Peyerimhoff publient dans les *Petites nouvelles entomologiques*.

Ces observations, ces travaux ne sont pas seulement un plaisir pour leurs auteurs, une satisfaction et souvent même une jouissance pour ceux qu'un fait nouveau intéresse, ils constituent aussi une bonne fortune pour la science, qui ne peut consister uniquement à constater les caractères différentiels et les affinités relatives des espèces, des genres et des familles, et qui ne sera complète que lorsqu'on connaîtra leur organisation intérieure et leurs mœurs.

L'anatomie, à cause du temps qu'elle demande, des difficultés de plusieurs sortes qu'elle présente, de la dextérité qu'elle exige, ne saurait être dans les attributions de tout le monde, mais tout le monde peut unir à la recherche et à l'étude des insectes celle de leur façon de vivre. J'ajoute que tous y ont un grand intérêt, car lorsqu'on a dit qu'il n'y a pas d'in-

des métamorphoses des insectes, et tous le peuvent à un degré quelconque. Sans doute l'habitant des grandes villes n'est pas, sous ce rapport, dans des conditions aussi favorables que celui qui réside à la campagne, il peut guère se livrer à l'éducation des chenilles qu'à la condition d'aller aux jours *extra muros*, et quelquefois au loin, chercher leur pitance; ne peut pas toujours à volonté se transporter sur le lieu où il a fait une première observation qui doit être suivie de beaucoup d'autres, pour constater la marche des faits et saisir le moment favorable à une solution. Il n'est pas toujours installé de manière à faire de son domicile une succursale des champs et des bois ; il est possible aussi que la ville où le commandent ses intérêts, ses goûts, son devoir soit entourée au loin de ces cultures morcelées et closes, dont les propriétaires ou les fermiers jaloux défendent l'accès, ce qui entraîne des déplacements à grande distance, des courses de longue haleine pour être un peu maître de soi, tandis qu'ici quelques minutes nous séparent de la campagne où nous avons la faculté d'entrer partout, de fourrager partout. Mais enfin, puisqu'on fait la chasse aux insectes, on va une fois ou autre à travers champs, en pleine forêt, sur le bord des cours d'eau ; eh bien alors, à moins de faire la chasse à courre, ce qui peut être bon pour le lièvre et le chevreuil, mais ne vaut rien pour les insectes, on est à même de faire une foule d'observations intéressantes.

Je vais en donner une idée en disant le parti que j'ai tiré de mes promenades durant un séjour d'une semaine à ma campagne, dans la partie boisée et accidentée du département des Landes, bordée par l'Adour.

C'était dans les premiers jours de juillet 1872. Dès mon arrivée je me mets à explorer les cultures en suivant les lisières des champs, et mes premiers pas me mettent en présence de nombreux pieds fleuris de *Centaurea nigra*. Sur quelques fleurs se trouvent des *Rhinocyllus latirostris*, quelques-uns accouplés. J'ouvre des calathides et je ne tarde pas à trouver dans les unes une larve de Curculionite, dans d'autres une et quelquefois deux larves blanches ou pupes testacées de diptère, ou de une à trois pupes de la même classe et d'un beau noir luisant, ou bien au centre une petite forme de noyau conique contenant une larve également de Diptère. J'attends le jour de mon départ pour faire une petite provision de calathides et les emporter chez moi. Peu de temps après j'en obtiens des *Rhinocyllus* (1), qui ont évidemment accompli toutes leurs métamorphoses

1. Ce Curculionite vit aussi dans les calathides du *Cirsium palustre*.

dans les calathides mêmes, ainsi que des *Tephritis arctii*, *leppæ* et *tussilaginis*, des *Acinia cluta* et *confusa*, et comme parasites le *Pteromalus artemisiæ* et l'*Eurytoma serratulæ*.

J'arrive bientôt à un *vacant*, tout peuplé d'une Carduacée trop commune dans quelques champs et quelques vignes, le *Cirsium arvense*. Je secoue des tiges sur mon parapluie, il en tombe des *Larinus turbinatus* et *carlinæ*, et en y regardant, j'observe ces mêmes Curculionites sur les fleurs. Je m'installe alors au milieu de ces plantes, je coupe celles qui sont à portée de ma main et j'en explore les diverses parties. Certaines calathides paraissent avoir avorté et être restées à l'état de bouton, et plusieurs même sont presque desséchées ; je les ouvre et j'y trouve comme de la vermoulure sans aucune larve, ou bien une pupe jaunâtre de diptère. Les autres calathides ont pris tout leur développement et rien ne dit si elles sont ou non occupées. Quelques-unes sont déformées et recèlent un habitant, mais ce fait n'est pas constant. Je constate que ces organes de la plante nourrissent deux chenilles de Microlépidoptères, dans les déjections desquelles sont, le plus souvent, de petites larves de Diptères, d'autres larves ou pupes pâles appartenant évidemment à la tribu des Téphritides, ainsi que l'attestent leurs deux stigmates postérieurs caractérisés chacun par trois fines boutonnières testacées disposées en éventail, et entre les fleurons des larves de Cécidomyie, couleur oronge, puis des larves d'Hyménoptères parasites. Je fends des tiges souvent sans résultat, mais je finis par observer une large galerie qui me conduit à une larve de *Lixus*, ou des galeries beaucoup plus étroites, à l'extrémité desquelles est une larve ou une nymphe d'*Apion*, ou l'*Apion* lui-même récemment transformé et qui est le *cardiorum*, lequel pond aussi dans les grosses côtes des feuilles de l'artichaut sur lesquelles il est fort commun. Je remarque sur quelques pieds des

Un autre plus effilé, roux, avec des chevrons d'argent et les tibias postérieurs plumeux.

La *Siphonella nucis*. Elle provient incontestablement des petites larves observées dans les déjections des Micros précités. M. Laboulbène a publié dans les Ann. de la Soc. ent., 1871, p. 295, une note sur ce Diptère, dont, en 1859, j'ai fait connaître les mœurs et les métamorphoses : il donne des témoignages irrécusables de la légitimité de cette espèce ; il n'admet pas que la larve vive, comme je l'avais soupçonné d'abord, sans en être sûr, des déjections d'un Curculionite, et il exprime la conviction qu'elle se nourrit des déjections d'une chenille. A l'époque où je faisais ma première observation, je ne connaissais d'autre rongeur de la noix que le *Balaninus nucum* ; mais, depuis lors, j'ai trouvé plus d'une fois dans ce fruit, comme dans les glands et les châtaignes, des chenilles de *Carpocapsa*, et il y a longtemps que j'ai constaté et même écrit qu'on trouve des larves de la *Siphonella* là où s'est développée une chenille de Micro. Je suis même porté à croire qu'on ne les rencontre que dans ces conditions et qu'elles sont essentiellement les vidangeuses de ces sortes de chenilles.

Je continue mon énumération :

Larinus turbinatus et *Larinus jaceæ*. Leurs larves, comme celles du *Rhinocyllus*, se transforment dans les calathides.

Apion carduorum.

Lixus algirus. Je croyais cette espèce, dont j'ai depuis longtemps publié les métamorphoses, parasite exclusivement des Malvacées, car sa larve est commune dans les mauves, passeroses, etc. ; mais je l'ai déjà trouvée dans les tiges du *Cirsium palustre*, et la voici en outre dans celles du *Cirsium arvense*. La femelle pond donc indifféremment dans les Malvacées et les Carduacées.

Cassida sanguinosa

Urophora stylata.

Tephritis florescentiæ.

Tephritis arnicæ.

Avinia arcuata.

Cecidomyia . . . . . .

Parasites : *Eurytoma serratulæ* en grand nombre.

— *Callimome annulatus.*

— *Entedon miser*, ce dernier de la *Cassida sanguinosa.*

Voilà donc sur la même plante quinze espèce, sans compter un petit Hémiptère, probablement du genre *Triphleps*, dont j'ai observé les larves entre les fleurons des calathides, et il est plus que probable que la liste est loin d'être complète.

Puisque j'ai mentionné la *Cassida sanguinosa*, je crois devoir dire quelques mots de la manière dont s'effectue la ponte des *Cassida*, du moins de certaines d'entre elles.

Depuis longtemps j'avais observé sur les feuilles d'artichaut qui nourrissent les larves de la *Cassida sanguinosa* et sur celles des menthes et du *Lycopus europæus*, dont se repaissent les larves de la *Cassida equestris*, des corps semblables à une plaque irrégulièrement orbiculaire, de trois à quatre millimètres de diamètre, convexe, de consistance scarieuse et roussâtre, avec le centre plus ou moins noir. Ces corps, détachés de la feuille, montraient en dessous comme de petites coques placées à côté l'une de l'autre, quelquefois sur deux ou trois couches superposées, de sorte qu'on pouvait les prendre pour des cocons analogues à ceux de certaines larves parasites de *Microgaster*. Plusieurs fois j'en recueillis sans en rien obtenir ; enfin il en sortit de toutes petites larves noirâtres, hérissées de piquants, qui étaient évidemment des larves naissantes de *Cassida*. Donc les petites coques superposées étaient des œufs, et les plaques simulant des cocons étaient des pontes de *Cassida*.

Restait à savoir comment s'effectuent ces cocons, et voici ce que l'année

au plus il s'est converti en membrane scarieuse, roussâtre, recouvrant les œufs et noircie au centre par les excréments.

Le long d'une haie s'élève en grand nombre le haut *Melilotus macrorhiza* en pleine floraison. Il me fournit l'occasion de renouveler une observation que j'ai déjà faite plusieurs fois. Le long de ses branches on voit des feuilles d'un vert plus pâle ou même jaunâtres et évidemment malades. Celles dont la couleur est le plus altérée se détachent très-facilement. Si on les observe, on remarque qu'elles se sont pliées le long de leur nervure médiane, et que celle-ci s'est hypertrophiée de manière à former une galle allongée. Dans les folioles encore vertes, cette galle ne présente que du tissu cellulaire, au milieu duquel une exploration attentive peut faire découvrir un tout petit œuf d'un blanc jaunâtre ou une larve naissante ; dans les folioles jaunâtres, au contraire, et caduques, la galle est vide et contient une larve que l'on juge bien vite appartenir à la Coccinellonote. Quelques-unes de ces galles sont percées d'un petit trou par lequel la larve les a quittées. Cette larve, en effet, s'enfonce dans la terre pour se transformer. Je m'approvisionne de ces galles, je les mets dans une assiette, et à mesure qu'une larve en sort, je la dépose dans un vase contenant de la terre à peine humide. Quinze jours après je trouve des nymphes enfermées dans une coque de terre, et trois semaines plus tard des coques semblables contiennent un *Tychius meliloti*. C'est, on le sait, un insecte, que l'on peut prendre d'ailleurs en battant les mélilots, qui est l'auteur des galles dont j'ai parlé. La femelle pique avec son rostre, à la surface inférieure de la feuille, la nervure médiane et y dépose un œuf. La nervure alors se dilate et la feuille se plie en long.

Les tiges de la même plante nourrissent la larve de l'*Agapanthia cardui* dont j'ai publié l'histoire.

La tige que je longe va me fournir matière à d'autres observations :

Le *Agrilus*, ce qui n'est pas nouveau pour moi, l'*A. aurichalceus*, vient courir sur les feuilles de la ronce et s'y accouple. Il est assez naturel de croire que cette espèce pond dans cet arbrisseau. Je cherche des tiges de l'année dernière et j'observe des trous de sortie évidemment d'*Agrilus*, car ils sont transversaux et leur contour, au lieu d'être régulièrement elliptique, est beaucoup plus convexe au côté qui correspond au ventre de l'insecte, bien plus bombé en dessous qu'en dessus. En fendant ces tiges je rencontre encore quelques nymphes enfoncées dans l'écorce, ou plutôt dans la moelle, et même des *Agrilus* prêts à sortir.

D'autres tiges également percées, et que j'ai recueillies à tout hasard, ne contiennent plus d'*Agrilus* parce qu'elles sont d'un an plus vieilles, mais j'y découvre des nymphes d'Hyménoptères placées à la file dans des cellules séparées par des cloisons. J'emporte de ces tiges, et peu de jours après il me naît des *Cemonus unicolor*, des *Passalœcus gracilis* et surtout des *Stigmus pendulus*, avec leurs parasites *Ephialtes divinator* et *Diomorus calcaratus*.

Ainsi les femelles des Hyménoptères que je viens de citer profitent des trous de sortie des *Agrilus* pour pénétrer dans la moelle de la ronce, où elles creusent une galerie qui servira de logement à leur progéniture.

A travers la broussaille grimpe le liseron des haies, *Convolvulus sepium*. Au fond de ses corolles plonge le *Spermophagus cardui* : qu'y va-t-il faire ? s'abreuver de nectar, comme sur les chardons, d'où il a si mal à propos tiré son nom spécifique ? Il y est appelé par d'autres besoins, car c'est l'ovaire de cette fleur qui doit recevoir sa ponte. Plus tard on trouvera dans les capsules sa larve qui vit des graines du liseron, et qui, à l'exemple des autres larves de Bruchides, subit sans déplacement toutes ses métamorphoses. Un autre liseron maritime, le *Convolvulus soldanella*, lui sert aussi de berceau, et je crois pouvoir en dire autant du *C. arvensis*.

Le nom de *convolvuli* donné par Gyllenhal à une autre espèce de la Russie méridionale indique que l'espèce française n'est pas seule inféodée aux liserons.

Devant moi se dressent des genêts à balais, *Sarothamnus scoparius*, chargés de gousses. Désireux de voir si elles sont habitées comme à l'ordinaire, j'en ouvre quelques-unes et j'y trouve des *Apion fuscirostre* et *immune* déjà transformés, et assez communément une larve de Curculionite

protégés contre l'humidité et contre une invasion ennemie. Dès la mi-août l'insecte parfait est éclos, mais il demeure cloîtré jusqu'au printemps suivant.

Je pénètre dans les vignes et je me mets à explorer les échalas de châtaignier qui soutiennent les ceps. Au mois d'avril ils m'avaient donné plusieurs Longicornes dont ils nourrissent les larves, *Purpuricenus Kœhleri*, *Rhopalopus femoratus*, *Pachyta collaris*, *Clytus arietis* et *rhamni*, et surtout le très-commun *Callidium alni*; au mois de juin ils m'auraient fourni en assez grand nombre les *Exocentrus adspersus*, *Anæsthetis testacea*, *Gracilia pygmæa*, *Leiopus nebulosus*, *Stenopterus rufus*, *Apate varia*, *Enedreytes oxyacanthæ*, *Lissodema denticolle*, *Bothrideres contractus*, je ne trouve plus que quelques retardataires de ces espèces dont les sept premières sont ligneuses et les deux dernières parasites; l'*Exocentrus* pourtant est encore assez commun sur les échalas de l'année qui l'attirent pour la ponte. Sur ces mêmes échalas, ou sur les feuilles de la vigne, viennent se poser l'*Anobium fulvicorne* qui recherche le châtaignier ou le charme, et l'*Agrilus derasofasciatus* en quête des sarments morts ou malades.

Deux plantes se sont multipliées dans la vigne, l'*Inula dysenterica* et la *Mercurialis annua*. En fauchant sur la première, je prends un joli Diptère, l'*Eusina Blotii*, qui va pondre dans les réceptacles des calathides. Elle y déposera plusieurs œufs, le réceptacle s'hypertrophiera, il deviendra presque ligneux, et chaque larve y aura sa petite loge distincte, où elle accomplira toutes ses métamorphoses. L'insecte parfait éclora au printemps suivant. Les Mercuriales sont peuplées d'*Hermæophaga cicatrix* qui en rongent les feuilles et dont beaucoup sont accouplées, ce qui annonce une ponte prochaine. Je prends aussi sur cette plante l'*Apion semivittatum* qui vient pondre dans les nœuds de la tige.

Dans les sillons de la vigne et sur les sentiers court l'agile *Leptaleus Bodriguii*.

Les bordures herbeuses m'offrent en abondance diverses plantes en pleine leur : *Hypochœris radicata*, *Crepis virens*, *Leucanthemum vulgare*, *Achillæa millefolium*. J'ouvre des calathides et je constate sur la première et la quatrième la présence des larves de deux *Olibrus*, l'*affinis* et l'*millefolii*, et sur toutes l'existence de larves de Diptères de la famille des Tephritides et de larves blanches et orangées de Cécidomyie. Je recueille de ces calathides que j'enferme séparément dans des boîtes, et j'obtiens, dans le courant de juillet, de celles des Chicoracées des *Acinia lonchaeoides* et *confusa*, de celles du *Leucanthemum*, des *Acinia confusa*,

de celles de l'*Achillæa* des *Acinia millefolii*. Les corymbes de cette dernière Synanthérée étaient la plupart couverts de *Mycterus curculionoides*. Comment n'ai-je pas encore découvert les premiers états de cet insecte tellement commun qu'en quelques instants on peut en prendre des centaines? Sa larve vit sans doute dans la terre; il me semble qu'autrement je l'aurais rencontrée.

Quelques pieds d'*Hypochæris* sont chargés de Pucerons dont plusieurs ont été évidemment piqués par des parasites. J'en obtiens das *Aphidius proteus* et des *Megaspilus fuscipes*.

Je m'arrête devant des figuiers sur lesquels je remarque quelques branches mortes. C'est le seul dommage que, dans ces terrains argileux et élevés, leur aient causé les deux rudes et exceptionnels hivers de 1870 et de 1871 qui, dans les sols plats et sablonneux de plusieurs autres parties du département, ont tué cette sorte d'arbres, comme en 1830, jusqu'à la base. Les branches victimes du dernier hiver sont couvertes de tout petits tas fort rapprochés de vermoulure extrêmement fine produits par de très-nombreux *Hypoborus ficus* qui ont pénétré sous l'écorce pour y creuser leurs galeries transversales de ponte. Ces branches sont également percées çà et là de trous ronds pratiqués par le vulgaire *Sinoxylon sexdentatum* qui, comme le *Xylopertha sinuata*, attaque tant d'espèces de végétaux ligneux, et dont les larves, comme celles de ce dernier, deviennent la proie des larves du *Tillus unifasciatus*, de l'*Opilus domesticus* et du *Denops albofasciatus*.

En me retirant je passe près d'un vieux tronc presque pourri de saule marceau dans lequel j'avais observé, au mois d'avril, des larves que je soupçonnais appartenir à un *Ptilinus*, ainsi que des larves marbrées d'un

Marsan, je les enferme dans un bocal avec de la terre. Les larves s'y enfoncent, et quinze jours après j'obtiens une éclosion abondante d'*Urophora centaureæ* et de *Tephritis angelicæ*, dont les pupes sont d'un testacé jaunâtre très-clair, et de leurs parasites *Alysia tipulæ* et *Sigalphus flavipalpis*.

Le lendemain je visite d'autres cultures. Les betteraves qui ont souffert, à la fin d'avril, des atteintes du *Plectroscelis tibialis*, acharné après les cotylédons, sont aujourd'hui attaquées dans leurs feuilles par une larve mineuse de Diptère. L'année dernière j'avais essayé de l'élever, mais les feuilles, que j'avais laissées trop longtemps entassées, s'étaient pourries et avaient reçu des pontes qui auraient pu m'en imposer; elles me donnèrent, en effet, en grand nombre des *Anthomyia canicularis* et des *Curtoneura stabulans*; mais sachant que ces larves ne sont pas mineuses, j'attendis, dans l'espoir que quelqu'une de celles qui m'intéressaient aurait échappé, en s'enfonçant dans la terre, aux premiers effets de la pourriture. Cet espoir ne fut pas trompé et quelques jours après j'obtins plusieurs individus de la vraie mineuse : c'était la *Pegomyia hyosciami*.

Je fais une station au milieu d'une pièce de trèfle en état de fructification assez avancée. Des feuilles brodées par une larve de *Phytomyza* probablement, appellent mon attention, mais déjà l'habitant de ces galeries en arabesques a pris son essor. J'examine les fruits et j'observe dans les calices des larves de Curculionites que je soupçonne appartenir à un *Apion*, en dehors des calices d'autres larves plus grandes, probablement de *Bruchus*, d'autres Hexapodes, très-petites, semblables à des larves de *Lathridius* et qui me rappellent les larves de *Corticaria*, et enfin des larves d'une inévitable *Cecidomyia*. Je fais un petit paquet de ces graines, et enfermées chez moi dans des boîtes, elles me donnent des *Corticaria gibbosa* et des *Bruchus varius*. La larve de ce dernier s'enferme, avant de se transformer, dans un cocon d'apparence soyeuse, extrêmement mince. J'obtiens en outre des *Apion fagi* et *trifolii*, avec un *Pteromalus* parasite qui me paraît être le *Bouchæanus*, l'*Entedon curculionidum*, le *Calyptus macrocephalus* et le *Systole albipennis*.

Plus loin s'offrent sous mes pas de beaux pieds fleuris de *Matricaria chamomilla* à côté desquels je m'assieds. Rien dans les calathides, mais en ouvrant une de ses tiges je constate dans le canal médullaire la présence d'une larve de Curculionite. Ce fait nouveau pour moi excite ma curiosité. Le jour de mon départ j'enlève, avec une petite motte de terre,

un pied de *Matricaria* pourvu de nombreuses tiges, je l'installe chez moi dans un petit pot à fleurs, où de fréquents et légers arrosements doivent le maintenir frais pendant quelques jours, et je place ce pot dans un grand vase à parois vernissées en étalant les tiges. Je suppose que les larves quitteront la plante pour s'enfoncer en terre et qu'elles tomberont presque toutes dans le vase. Les choses se passent en effet ainsi, je recueille plusieurs larves que je dépose sur la terre dans de petits pots, elles ne tardent pas à disparaître, et trois semaines après je trouve éclos des *Ceutorhynchus rugulosus*. Presque en même temps j'obtiens le même insecte d'*Anthemis nobilis* trouvées à Mont-de-Marsan.

Ce *Ceutorhynchus* appartient à un petit groupe d'espèces qui ont le même dessin sur les élytres, ce sont : *campestris*, *rugulosus*, *chrysanthemi*, *molitor*; je suis convaincu que toutes se développent dans les Camomilles. Le *melanostictus* leur ressemble, il est vrai, mais il est plus allongé et sa larve vit et se transforme au collet de la racine du *Lycopus europæus*.

L'hypothèse que je viens d'émettre n'est pas hasardée. Tout entomologiste observateur a pu remarquer que, dans bien des cas, les insectes vivant sur des plantes du même genre, ou de la même famille, ont entre eux des rapports analogues à ceux des plantes elles-mêmes, de telle sorte qu'on peut souvent *a priori* rapprocher les uns des autres. J'ai donné, en 1863, quelques notions à ce sujet à propos des mœurs des *Apion* comparées à leur forme et à leurs couleurs, et je pourrais les étendre à bien d'autres genres.

Non loin des *Matricaria* sont des pieds de *Senecio vulgaris*. En y regardant de près je remarque que bien des calathides sont renflées et comme vésiculeuses; je les ouvre et dans le réceptable je rencontre tantôt

dosia étalent leurs panicules de fleurs jaunâtres que des *Meligethes* pointillent de noir. C'est le *M. obscurus* dont la larve déprimée, blanche, avec trois rangs de petits points noirs et le dernier segment arrondi, après s'être développée dans la fleur, se laisse tomber à terre pour s'y enfoncer et y subir en peu de jours ses métarmophoses.

Un petit pâturage voisin, heureusement pour moi peu fréquenté par les animaux, me présente de larges touffes de *Lotus corniculatus* et d'*Ononis campestris*. Je m'étends à terre pour explorer les *Lotus*. Je recueille sur leurs fleurs un *Meligethes* qui s'y trouve assez communément; je vois les feuilles rongées par une chenille de *Polyommatus*, et en fouillant au milieu du fourré je prends de nombreux individus d'un *Tychius* quelque peu variable de taille et de couleur, qu'une étude ultérieure m'a fait reconnaître pour le *flavicollis*. Ce que je sais des mœurs du *Tychius meliloti* me porte à chercher des feuilles hypertrophiées, je n'en trouve pas une seule; je me rabats alors sur les gousses et je finis par en voir quelques-unes partiellement gonflées et formant une sorte de galle. Je ne doute pas qu'elles ne recèlent une larve de *Tychius*, j'ouvre, et la loupe me montre des larves de *Cecidomyia*. Toutes les gousses tuméfiées sont dans le même cas, et me rappelant alors que la présence des larves de *T. sparsutus* et *venustus* dans les gousses du genêt à balais n'y provoque aucune déformation, je me demande s'il n'en serait pas de même ici. Pour m'en assurer je me mets à ouvrir des gousses de *Lotus*, et je ne tarde pas à trouver, au centre d'une petite altération brunâtre du tissu, un corps semblable à un petit œuf d'un blanc jaunâtre, ellipsoïdal, très-obtus aux deux bouts et présentant à l'un d'eux deux petites taches brunes comme deux yeux, et entre ces taches trois points extrêmement petits en ligne transversale. D'autres gousses m'offrent une larve de Curculionite plus ou moins développée. Je fais un bouquet de tiges de *Lotus*, je le mets dans un verre avec de l'eau pour entretretenir sa fraîcheur, et je place le tout dans un saladier assez profond et à surface assez lisse pour que les larves qui tomberont des fleurs et des gousses ne puissent pas s'échapper. Tout les matins, car c'est surtout pendant la nuit, je l'ai remarqué pour d'autres plantes, que les larves se laissent tomber à terre, tous les matins je visite le saladier, je recueille des larves de *Meligethes* et de *Tychius* et je les introduis dans de gros tubes à moitié pleins de terre. Le bouquet, transporté ensuite chez moi, continue à me fournir des larves, puis je l'enferme dans une grande boîte. Les larves me donnent des *Meligethes erythropus*, comme ceux que j'avais recueillis sur les fleurs, et des *Tychius flavicol-*

tis qu'au mois d'août j'exhume de leurs coques de terre. Dans le courant du même mois le bouquet produit en assez grand nombre des *Apion elongatum*, quelques *Bruchus varius*, des Cécidomyies et les parasites suivants : *Sigalphus hilaris*, *Pteromalus tenuis*, *Eulophus flavo-varius*, *Eupelmus atropurpureus*, *Systole albipennis* et *Gallimoma difficilis*.

Je dois ajouter que j'ai pris aussi sur les fleurs et les gousses du *Lotus*, ou au pied des touffes, des *Tychius hæmatocephalus*, ainsi que les *Bruchus loti*, *laticollis*, *picipes* et *pygmæus*. Tous ces insectes vivent incontestablement dans les fruits de cette Légumineuse. Ma conviction à cet égard est complète, surtout pour le *Tychius*, à cause de la taille de certaines larves qui sont tombées des gousses.

Quant aux *Ononis*, il sont habités par des *Apion ononidis* dont la larve vit dans les gousses de cette plante et a pour parasites le *Pteromalus Erichsoni* et l'*Eurytoma salicicola*, et par les larves et les nymphes de deux Hémiptères dont quelques-uns sont à l'état parfait, le *Macrocoleus Paykulli* et l'*Armanus punctipes*.

Le jour suivant, en repassant le long de la pièce de vesce, je remarque un endroit qui a dû être attaqué par des Pucerons. Plusieurs nymphes de *Coccinella 7-punctata* sont fixées aux tiges ou aux feuilles; je les recueille et j'ai le plaisir d'obtenir, quelques jours après, le joli parasite nommé *Encyrtus apicalis*. De l'une de ces nymphes sont sorties huit larves de Diptère qui se sont collées aux parois de la boîte et se sont transformées en pupes testacées que je reconnais appartenir au genre *Phora*. Plus tard, en effet, il me naît huit *Phora* d'une espèce qui se rapporte assez bien à la description de la *P. fasciata* Fall. Elle est d'un testacé jaunâtre, avec le vertex brunâtre, les poils noirs, le dessous de l'écusson brun, l'abdomen

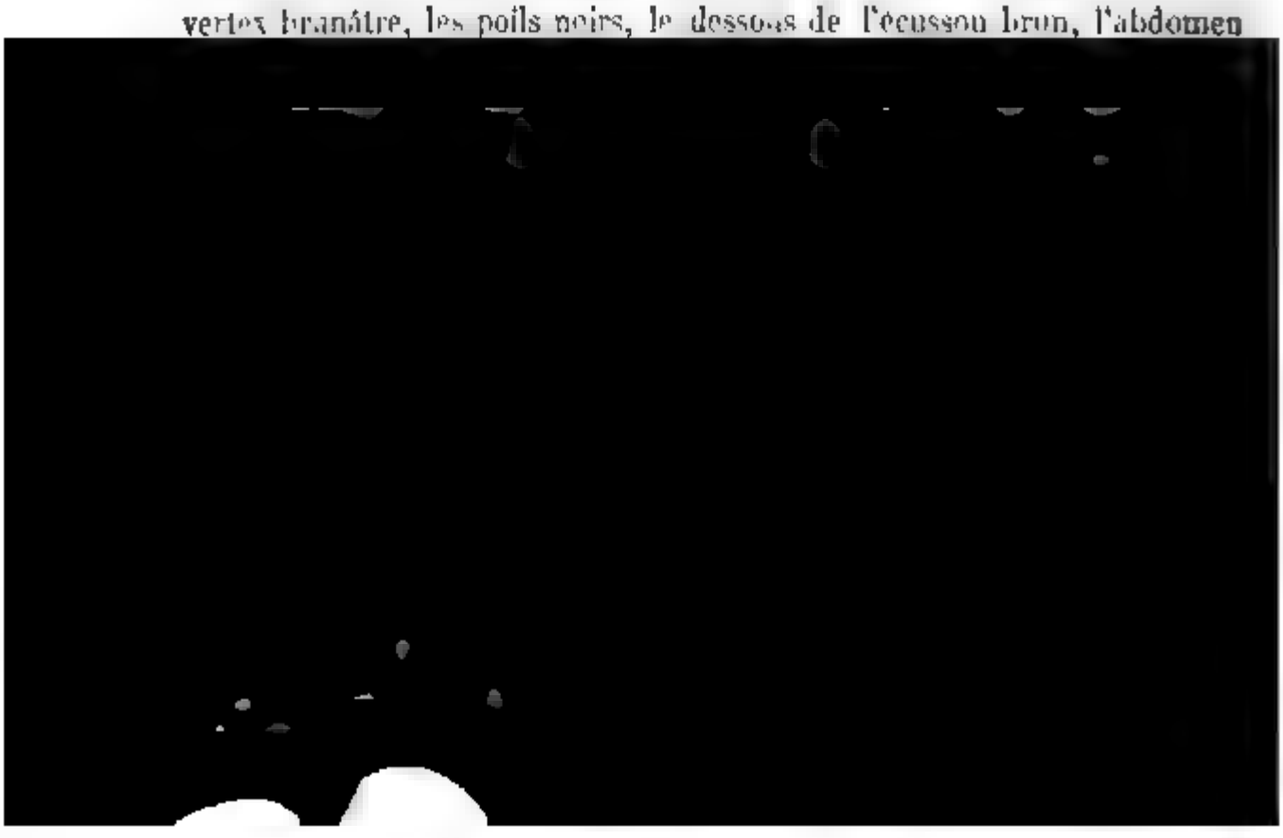

ne sont pas parasites, qu'elles n'attaquent pas de proie vivante et qu'elles n'en veulent qu'aux substances animales ou végétales en décomposition. Après le fait dont j'ai été témoin, je ne sais plus guère que penser, ou pour mieux dire je serais tenté de revenir sur ma manière de voir, car la nymphe de Coccinelle citée plus haut ne paraissait pas altérée et en voie de désorganisation.

Ma promenade me conduit à un bassin alimenté par une source et autour duquel circulent, d'un pied léger, des *Tachyusa*, des *Autalia* et des *Bembidium* d'un assez mince intérêt, et je me mets à suivre la rigole qui sert de déversoir. Là, diverses plantes vont me fournir matière à quelques bonnes observations. Je m'adresse d'abord au cresson qui, un mois et demi plus tôt, m'aurait donné des *Ceutorhynchus melanarius*, des *Tanysphyrus lemnæ*, des *Phyllotreta bimaculata*. Je trouve pourtant dans les feuilles quelques larves mineuses retardataires de cette Alticide. En ouvrant des tiges j'y rencontre des larves d'une *Psylliodes*, probablement la *chrysocephala*, et en outre des larves et des pupes d'un petit Diptère. Je recueille des fragments de tiges qui en contiennent, je les conserve fraîches avec de la mousse humide, et quelques jours après les pupes me donnent plusieurs individus d'un joli *Oscinis*, que je crois pouvoir rapporter au *cornuta*, ou qui en est du moins bien voisin.

Sur les bords de la rigole croissent des *Juncus obtusiflorus*. Je retrouve sur les gaînes de leurs feuilles inférieures les galeries sinueuses ou même spirales de la larve mineuse de l'*Aphanistichus emarginatus*, dont je publierai très-prochainement l'histoire.

Dans le voisinage s'élèvent des *Lythrum salicaria*. Leurs épis de fleurs ont déjà attiré de nombreux *Nanophyes lythri*, dont les femelles confient leurs œufs aux ovaires chargés de nourrir leurs larves qui ont pour parasite l'*Eupelmus De Geerii*. Sur les feuilles broutent des larves de *Galleruca*, que j'ai autrefois élevées, ce qui n'est pas difficile, et qui, après s'être enfoncées dans la terre pour se transformer, me donneraient la *G. calmariensis*.

Çà et là sont des pieds de *Mentha aquatica* et de *Lycopus europæus*, dont les feuilles sont trouées par des larves de *Cassida equestris*, parmi lesquelles on voit des nymphes et même des insectes parfaits.

Je quitte ce lieu humide, et en suivant une haie j'observe encore sur les ronces l'*Agrilus auricha!ceus* et les deux galles semblables, mais pourtant distinctes, produites par le *Lasioptera rubi* et le *Diastrophus rubi*, qui

ont pour parasites, le premier : *Platygaster obscurus* et *phragmitis*, *siphoneura brevicaudis* et *Callimoma cyniphidum* ; et le second : *Callimoma rubi*, *Siphoneura brevicaudis*, *Decatoma pulchella* et *Eurytoma diastrophi*. Celle du Diptère est toujours plus ou moins crevassée et à surface moins unie et moins lisse.

Les grappes de la ronce sont en fleur, mais bien des boutons sont fermés encore; j'en ouvre quelques-uns et je finis par trouver la larve de l'*Anthonomus rubi* qui vit dans ces conditions. Elle me rappelle les observations que j'ai faites plus d'une fois et que je faisais encore aux mois d'avril et de mai précédents sur les larves des *A. pyri*, *pomorum* et *ulmi*, qui se développent dans les fleurs du poirier, du pommier et de l'aubépine. Deux choses surtout provoquent ici l'intérêt : l'effet produit par la présence de la larve sur le bouton qui se développe, se ballonne sans s'ouvrir, et la rapidité avec laquelle cette larve accomplit ses évolutions. Les organes floraux dont elle se nourrit doivent avoir des propriétés nutritives bien actives pour que, en quelques jours, elle ait subi toutes ses métamorphoses sans avoir besoin de quitter l'abri fragile qui la protége. La nature est conséquente avec elle-même, et l'on comprend qu'elle doit assurer un prompt développement à des larves qui vivent de substances de peu de durée; c'est ainsi qu'elle agit avec celles des champignons putrescibles, des cadavres, etc.

Dans le voisinage d'une habitation je rencontre un massif de *Marrubium vulgare* et de *Ballota fœtida* et de nombreux pieds de *Verbena officinalis*. Les *Marrubium* secoués sur mon parapluie me donnent un joli Tingidite, le *Platychila pilosa*, dans ses divers états, ainsi que les *Meligethes marrubii* et *villosus*, et les *Ballota*, le *M. flavipes*. Les fleurs de ces plantes contiennent encore des larves de ces Nitidulaires semblables à celles du

je rencontre plusieurs plantes qui se prêtent à des observations. Le *Silene gallica* Spreng., *Lychnis dioica* D. C., a déjà ses capsules bien développées, quelques-unes contiennent, à l'état de nymphe et d'insecte parfait [illegible] des *Sybines canus*. Plusieurs individus se développent dans un même fruit. Les parasites sont le *Pteromalus leucopezus* et le *Microgaster* [illegible].

Le *Lathyrus sylvestris* a formé ses gousses; dans leur intérieur je trouve des larves qui appartiennent probablement au *Bruchus nigripes* que j'ai plusieurs fois obtenu de cette plante.

Un groupe de *Senecio sylvaticus* provoque l'action de ma canne et de mon parapluie; il en tombe quelques *Otiorhynchus corticalis*, dont je constate pour la première fois le véritable habitat. Ne doutant pas que sa larve ne vive dans les calathides de cette Synanthérée, je me livre à d'attentives recherches, et je ne tarde pas à trouver des individus d'une larve que sa forme déprimée et les deux courtes épines qui la terminent me permettent de rapporter à un *Otiorhynchus*. Inutile de dire que j'ai emporté un paquet du composé et que j'ai élevé la larve qui se transforme sous terre. Elle m'a donné l'espèce que j'avais trouvée sur les fleurs.

Je passais sans m'arrêter devant des *Lampsana communis*, dont les fleurs ne m'ont jamais rien procuré, lorsque j'aperçois quelques tiges de cette plante renflées en une galle fusiforme. Je reconnais là l'œuvre de l'*Aulax Lampsanæ*, et, en effet, j'y trouve la larve jeune encore de cet Hyménoptère. Le moment n'est pas venu de recueillir la tige, elle est trop verte et se dessécherait, au grand détriment des petites bêtes qu'elle contient. Il faut attendre qu'elle ait atteint sa complète maturité; et d'ailleurs, si l'on n'a pas à redouter que la plante ne disparaisse, on n'a aucun intérêt à se presser, car l'insecte parfait n'éclora qu'au printemps suivant et jusque-là, comme tant d'autres larves d'Hyménoptères, l'animal doit rester, presque jusqu'au dernier moment, à l'état de larve, quoique celle-ci ait depuis plusieurs mois complétement développée et enfermée dans sa petite cellule. Ce long engourdissement de ces sortes de larves m'a toujours étonné. Je ne suis pas moins surpris du peu de substance qui est nécessaire à leur accroissement. C'est à peine s'il en faut un volume égal à celui de leur corps, car celui-ci occupe toute la capacité de la cellule dont les débris paraissent avoir seuls servi à la nutrition, or, si l'on en juge par les longues galeries des larves des Coléoptères et des Diptères, les tissus des plantes ne semblent pas très-riches en substances alibiles. D'un autre côté, puisque ces larves d'Hyménoptères mangent si peu, on

ne s'explique pas la nécessité des galles, quelquefois très-volumineuses, dans lesquelles elles vivent. A quoi bon, par exemple, une galle grosse comme une belle nèfle pour une seule larve de *Cynips*, qui en occupera à peine le noyau central? C'est que, peut-être, c'est plus par imbibition de sucs que par érosion et ingestion de matières solides que ces larves se nourrissent, et qu'il faut, pour produire ces sucs, des matériaux assez considérables. Ce qui indiquerait que les substances liquides jouent un grand rôle, c'est que les cellules dans lesquelles les larves passent leur vie sont dépourvues, ou à peu près, de déjections. Encore un sujet d'étonnement.

Je me fatigue sans grand succès à battre les buissons de la forêt et les branches basses des grands arbres; je ne prends rien qui soit digne d'être signalé; mais ceux qui présentent des branches mortes me donnent plus de satisfaction. Celles des chênes notamment me fournissent plusieurs bonnes espèces : *Læmophlæus castaneus, Abdera griseoguttata, Anisoxya fuscula, Tropideres sepicola* et *pudens*. Je me rabats ensuite sur les plantes, et des *Orobus vernus*, dont quelques gousses restent encore, me donnent à l'état parfait des *Bruchus granarius*; les tiges des *Rumex* recèlent des *Apion violaceum*, et les fruits du *Geum urbanum* dont les fleurs devaient, un mois et demi plus tôt, être recouvertes de *Byturus tomentosus*, nourrissent encore de nombreuses larves de cet insecte. Cette larve, agréablement zonée de roussâtre et terminée par deux petits crochets, se transforme dans la terre.

Je m'accroupis au milieu d'une pépinière d'*Hieracium umbellatum* jeunes encore, dans l'espoir d'y trouver la galle, parfois volumineuse, formée par l'*Aulax hieracii*, j'ai la chance d'en apercevoir cinq ou six, mais elles sont évidemment trop fraîches encore et il faut attendre.

d'employer, pour la nomenclature, la langue latine, on doit en suivre les règles. Or, en latin, les noms terminés par *x*, quelle que soit la voyelle qui précède, *pax*, *grex*, *phœnix*, *vox*, *nux*, ont le génitif en *is*, et comme on a voulu dire le Bergine du tamarix, l'Apion du tamarix, il faut incontestablement traduire par *Berginus tamariscis*, *Apion tamariscis*. Vainement objecterait-on que l'on doit respecter jusqu'aux solécismes des nomenclateurs, je ne saurais admettre une semblable théorie qui conduirait à maintenir l'orthographe du nom spécifique de l'*Hypoborus fici*, que l'on a avec raison changé en *ficus*.

J'avoue que j'aurais aussi quelques observations à faire sur l'habitude que l'on prend, au mépris des règles de formation des noms latins, d'écrire, quand il s'agit de noms propres : *Laboulbenei*, *Carrenoi*, et que je ne m'associe pas à la détermination qu'a prise mon savant ami M. de Marseul de modifier, dans son Catalogue, les désinences des noms propres établies sciemment et logiquement par leurs auteurs ; mais je n'entends pas, à propos d'une digression, faire de la doctrine ou du pédantisme. Je ne veux pas renouveler la querelle d'Allemand dont nos Annales ont gardé la trace. Je ne prétends pas même discuter la question de savoir si, lorsque le nom générique tiré du grec est neutre ou terminé par un substantif neutre, avec la terminaison grecque, comme *Platysoma*, par exemple, le nom spécifique latin doit être du genre neutre, et s'il faut dire *Platysoma oblongum* au lieu de *Platysoma oblonga* (1), je me borne à affirmer que lorsque le nom générique a une terminaison latine masculine, le nom spécifique doit, de toute rigueur, être au masculin ; qu'ainsi il faut écrire, par exemple, *Coniatus chrysochlorus*, ou si l'on veut *chrysochloros*, et non pas *chrysochlora*.

Le lendemain, un petit tour de jardin me fait retrouver dans les tiges de la *Beta vulgaris* la larve du *Lixus Ascanii* et dans celle de l'*Althæa rosea*

(1) Dans tous les cas, il faut être conséquent avec soi-même, et si l'on écrit *Calosoma sericeum*, *Broscosoma baldense*, *Dolichosoma lineare*, etc., il ne faut pas écrire *Cyphosoma sibiricu*, *Nemosoma elongata*, *Paramecosoma pilosula*, *Malacosoma lusitanica* ; si l'on adopte le neutre pour les noms spécifiques des genres *Adelostoma*, *Drimostoma*, on ne doit pas accoler le féminin au genre *Stenostoma* ; si l'on admet aussi le neutre pour les genres *Brachypteroma*, *Micralymma*, *Monomma*, il faut agir de même pour les genres *Bolboceras*, *Lissodema*, *Pachydema*, *Trogoderma*, *Sphæroderma*, etc. Quant à moi, je l'avoue, du moment que l'on conserve la terminaison grecque et qu'on laisse au mot tiré de cette langue la physionomie neutre, je voudrais que le nom spécifique fût du même genre.

la larve du *Lixus algirus*. Les fleurs flétries de cette plante et les jeunes fruits qui leur succèdent nourrissent une chenille de Micro et des larves d'un petit Diptère, peut-être d'une *Siphonella*. Leur éducation a échoué.

Un semis de choux fait au mois d'avril appelle mon attention par l'air de souffrance d'un grand nombre de pieds. Je trouve dans la partie inférieure de leurs tiges des larves et des insectes parfaits des *Baridius laticollis*, *chlorizans* et *cuprirostris*, qui ont pour parasite l'*Alysia fuliginosa*.

Une allée herbeuse présente de nombreux pieds de *Plantago lanceolata*; plusieurs ont au collet de la racine une larve qui doit être de *Mecinus pyraster* ou *circulatus*, d'après mes observations antérieures.

Sur les fleurs de carottes butinent des insectes de divers ordres qui ne méritent guère d'être cités, et sur les fleurs de poireaux s'agitent, avec quelques vulgarités, des *Styzus nigricornis* et des *Bembex bidentata*. A Mont-de-Marsan j'y trouverais assez fréquemment la belle *Scolia hæmorrhoidalis*.

Je songe alors à visiter des branches feuillues de chêne et de châtaignier que j'ai coupées et mises çà et là en petits tas quelques instants après mon arrivée. Le soleil de ces derniers jours les aura flétries et leur aura donné cet arôme de branches mortes qui plaît aux insectes. J'y vais muni d'une nappe sur laquelle je secoue ces petits fagots, et j'obtiens, parmi des banalités telles que : *Anchomenus prasinus*, *Notiophilus biguttatus*, *Corticaria gibbosa* et *transversalis*, *Lathridius minutus* et *nodifer*, *Omias concinnus*, des *Anthocoris*, des larves de *Lagria* et quelques rares individus des *Cænopsis fissirostris* et *Waltoni* et du *Styphlus unguicularis*. Si j'en juge par mes expériences antérieures, je suis arrivé quinze jours trop tard pour ces derniers insectes.

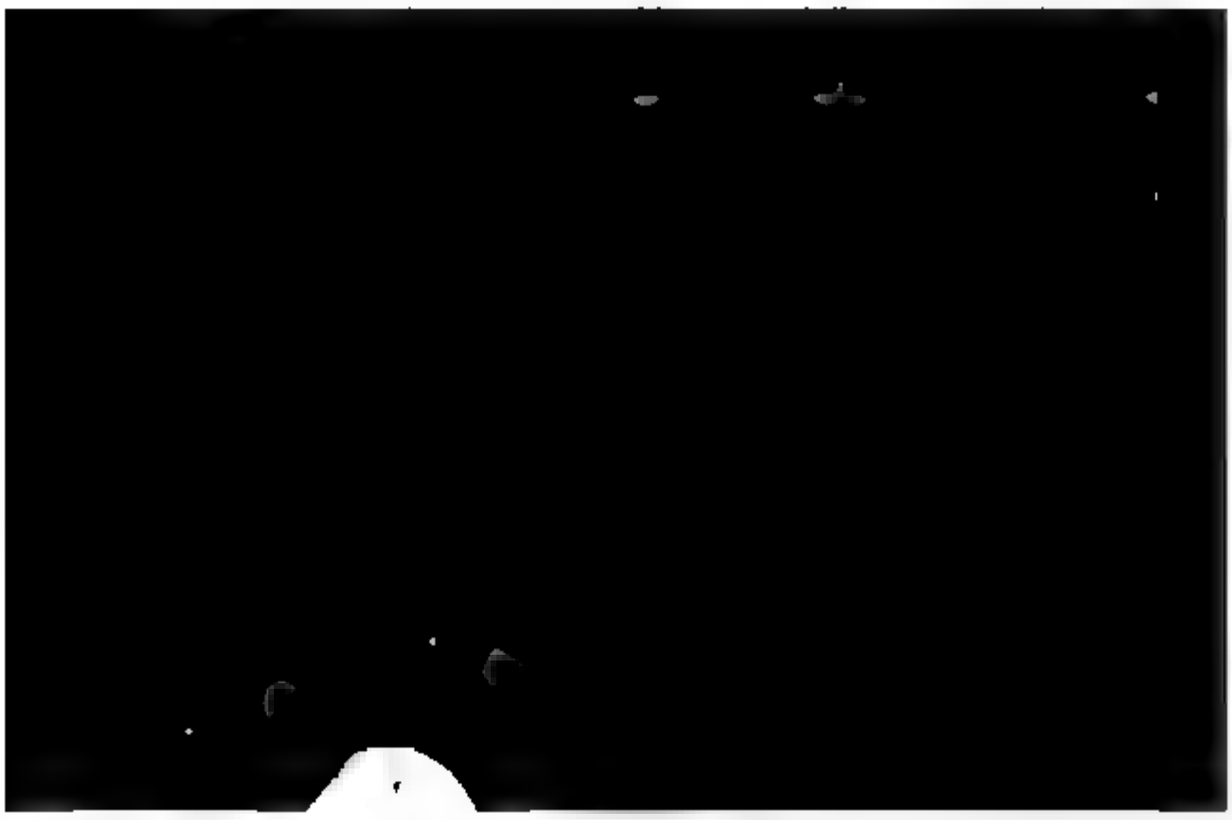

[illegible] évidemment d'*Olibrus*. Mises en terre et portées chez moi avec précaution, elles m'ont fourni des nymphes et des insectes parfaits de l'espèce précitée. Voilà encore pour moi un fait nouveau.

Une vigoureuse haie de ronces me donne l'idée de m'assurer si les tiges de cet arbrisseau ne contiendraient pas les larves, naturellement jeunes encore, d'un rare Hyménoptère du genre *Cephus*, ou plutôt du genre *Phyllocus* Newm., caractérisé par les antennes un peu épaissies vers le milieu et de vingt-sept articles, et par l'abdomen comprimé. Je tronçonne bien des tiges sans rien observer, enfin j'en trouve une dont la troncature me montre une galerie encombrée de déjections. Je l'ouvre et j'arrive à une larve de *Phyllocus*, mais d'un développement peu avancé ; je suis seulement averti que je pourrai en retrouver plus tard dans cette localité.

Puisque j'ai l'occasion de parler de cette larve, je veux transcrire les notes que j'ai prises à son sujet, il y a plus de trente-deux ans, en mars 1840.

LARVE. — Long. 15 mill. — Blanche, molle, glabre et cylindrique. Tête arrondie, bien détachée, inclinée, très-lisse, avec deux taches latérales noirâtres, simulant des yeux. Ces taches semblent intérieures et n'être apparentes que grâce à la transparence de la peau, comme si c'étaient les yeux de l'insecte parfait qui seraient visibles dans la larve. Épistome lavé de roussâtre, labre transversal, subéchancré, subcorné et roux ; mandibules larges, cornées, roussâtres de la base au milieu, d'un noir ferrugineux depuis le milieu jusqu'à l'extrémité qui est tridentée. Près de la base externe de chaque mandibule une petite antenne conique de quatre articles. Mâchoires à lobe large, cilié intérieurement de soies rousses et raides et surmonté d'un appendice palpiforme de deux articles ; palpes maxillaires coniques de quatre articles courts ; lèvre inférieure portant deux palpes labiaux coniques et triarticulés et s'avançant entre eux en une linguette large et arrondie. Les palpes sont lavés de roussâtre avec les articulations plus foncées.

Corps de douze segments, le premier sensiblement rétréci antérieurement, les autres égaux avec un étranglement sensible aux intersections, à partir du cinquième ; dernier segment conoïde, hérissé de petites soies [illegible] et prolongé en une pointe cornée, subconique, tronquée et couverte d'aspérités dirigées en arrière. Cette pointe sert aux mouvements de [illegible], de concert avec un bourrelet longitudinal placé de chaque côté du corps et très-dilaté sur les deux pénultièmes segments, des mamelons

pseudopodes, au nombre de quatre, sous chacun des trois premiers segments, les deux intermédiaires du propectus plus saillants que les autres, des rides irrégulières sur toute la face dorsale et principalement sur les quatre premiers segments, qui sont comme rugueux.

Stigmates roussâtres et latéraux, au nombre de neuf paires, la première sur la ligne d'intersection du prothorax et du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve vit dans les tiges vertes de la ronce où elle pratique de longues galeries cylindriques, du diamètre de son corps, et que l'on trouve presque entièrement remplies de détritus de moelle mêlés d'excréments noirâtres. Quoiqu'il n'y ait dans une même tige qu'une seule larve, on y remarque quelquefois deux et même trois galeries parallèles; c'est que la larve, après avoir parcouru une certaine longueur, arrêtée par quelque obstacle ou dégoûtée d'aller plus loin, trace une petite galerie transversale, puis se met à creuser en sens inverse, et enfin rétrograde encore par un nouveau chemin. Ce n'est pas sans doute par caprice qu'elle se livre à tous ces travaux et qu'elle prend toutes ces peines; il faut croire qu'elle est très-vorace, ou plutôt, ce qui est rendu probable par la quantité de sciure non décomposée qui encombre les galeries, qu'il n'y a dans la moelle dont elle se nourrit que peu de chose à sa convenance et dont elle fait un choix, négligeant et rejetant derrière elle ce qui n'est pas de son goût.

Au moment de se transformer en nymphe, ce qui a lieu en mars, elle s'enveloppe d'une coque satinée formée d'une pellicule fine et fragile, qu'au microscope on reconnaît formée par des fils très-déliés et croisés en tout sens. Cette coque est cylindrique et deux ou trois fois plus longue que son corps.

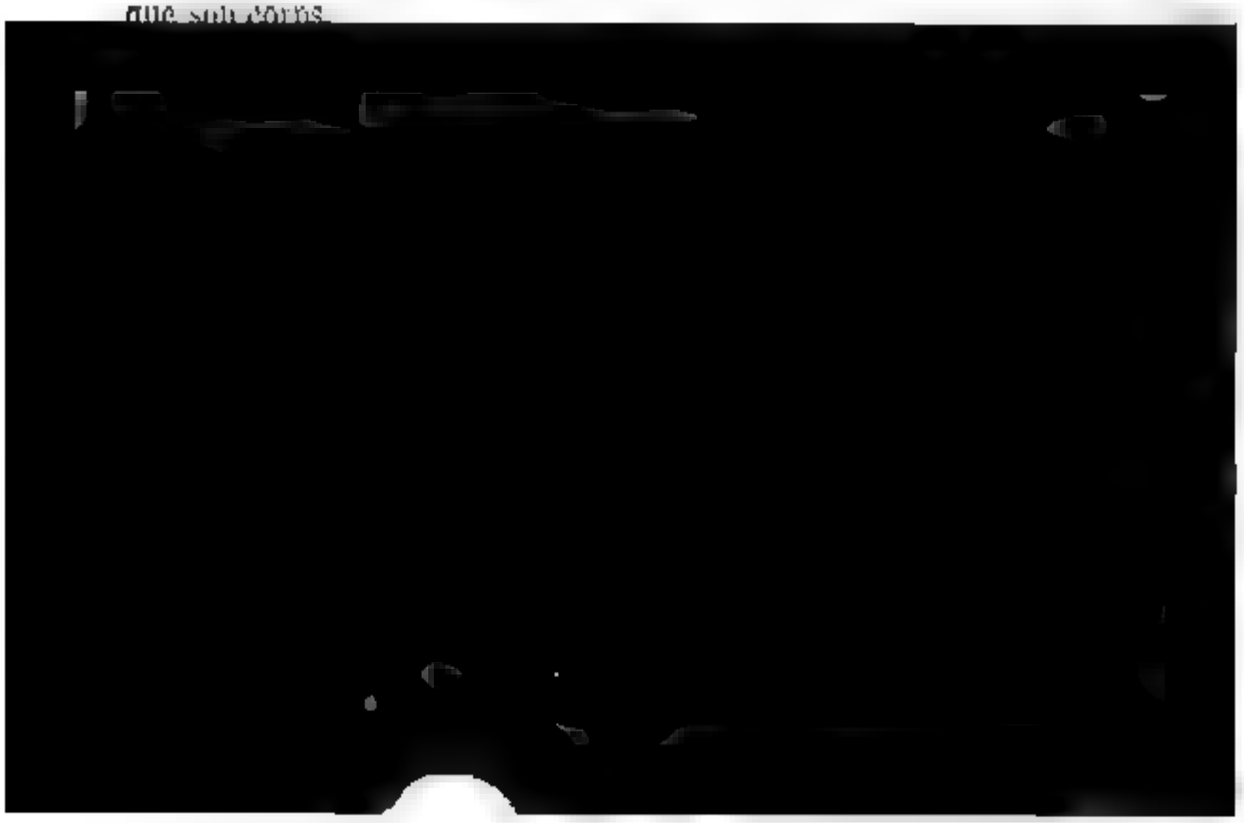

INSECTE PARFAIT.—Long. 15 mill.—Mandibules jaunes avec l'extrémité noire, antennes, tête, thorax noirs; abdomen noir bleuâtre, très-finement et très-densément rugueux avec des rides transversales, sauf le dernier segment qui est lisse, ou peu s'en faut, et plus luisant; échancrure du premier segment tapissée d'une membrane blanche; une petite tache blanche, ordinairement arrondie, à l'angle postérieur des deuxième, troisième et cinquième arceaux; tarière noire; cuisses noires, genoux, tibias et tarses d'un testacé jaune; ailes un peu enfumées, nervures brunes.

J'en ai obtenu une vingtaine d'individus, tous du sexe femelle.

Cette espèce, d'après la courte description de Lepeletier de Saint-Fargeau, semble bien voisine du *Cephus phthisicus* que je ne connais pas. Toutefois si elle appartient au genre *Phyllæcus*; dans tous les cas, la description ne dit rien des taches blanches latérales de l'abdomen, qui sont pourtant bien visibles et constantes, du moins dans la femelle. Si l'espèce est nouvelle je l'appellerai *rubi*.

La larve dont je viens de parler a pour parasite une larve au sujet de laquelle je trouve dans mes notes ce qui suit :

Blanche, glabre et molle, de forme ovoïde, vue en dessus, et vue de profil à dos voûté et ventre uni, presque plan, avec un léger renflement un peu au delà du milieu. Tête moyenne, arrondie, blanche comme tout le reste, pas d'épistome et de labre apparents; mandibules cornées, rousses, assez minces et acérées, sans dentelures ou échancrures; palpes remplacés par deux petits mamelons charnus et rétractiles placés sous les mandibules et visibles lorsque, à l'aide d'une loupe, on regarde en dessus pendant que les mandibules sont écartées; deux petites impressions arrondies sur le front, qui est en outre muni de quelques petits poils blanchâtres.

Corps de douze segments, le premier le plus grand de tous, les autres à peu près égaux jusqu'au dernier, qui est presque hémisphérique et postérieurement à trois lobes au milieu desquels est l'anus. Deux ou trois poils blanchâtres sur le dos des deux premiers segments, et au-dessous un petit nombre sur tous les segments, mais très-courts, assez raides et comme tronqués.

Il n'existe ni pattes ni pseudopodes, mais sur le dos de chacun des segments, à l'exception du premier et du dernier, se trouve un bourrelet transversal, dilatable et même un peu rugueux. Ces bourrelets doivent aider sensiblement à la progression, de concert avec les petits poils placés sous les segments.

Stigmates au nombre de neuf paires, une près du bord postérieur du premier segment et une près du bord antérieur du quatrième et des sept suivants.

Cette larve paraît n'attaquer la précédente que lorsque celle-ci est déjà grande, car les longues galeries ne manquent jamais. Elle se transforme dans une coque soyeuse un peu roussâtre et m'a donné le *Pimpla rufata*.

Je ne pouvais m'éloigner de l'Adour sans visiter ses rives qui constituent une localité de chasse toute spéciale, à cause de sa nature très-graveleuse, des plantes qui lui sont propres, des fossés aquatiques qui communiquent avec le fleuve, etc. Je destine plusieurs heures à cette excursion que je commence dès six heures du matin. Beaucoup d'entomologistes savent que les premières heures du jour sont très-favorables à certains genres de chasse, lorsque surtout il n'y a pas trop de rosée. Bien des insectes éclosent dans la nuit, ou de grand matin ; beaucoup d'autres, qui se cachent par de fortes chaleurs, sont à découvert ou à une faible profondeur sous des détritus et sous les pierres ; d'autres, qui s'envoleront plus tard, sommeillent sur les arbres, les buissons et les plantes, et bien des espèces agiles qui, à d'autres moments, s'échappent du parapluie, donnent tout le temps de les prendre.

Je commence par un fossé communiquant avec le fleuve, et qui a toujours de l'eau. Là végètent des *Sparganium ramosum* dont les racines plongeant dans la vase nourrissent des larves de *Donacia* ; près d'elles sont des coques contenant des nymphes, elles appartiennent probablement à la *crassipes* que je vois sur les feuilles. Sur les capitules des fleurs je prends

Tephritis angelicæ, nouveau pour la faune des Landes, que j'ai obtenu aussi du céleri, et qui, paraît-il, vit sur d'autres Ombellifères telles que le panais et l'angélique. Une autre espèce très-voisine, mais, à coup sûr, différente, dont je ne trouverai les larves qu'au mois d'octobre, mine les feuilles du *Tussilago farfara*.

Sur les bords du fossé s'élèvent en grand nombre des *Lysimachia vulgaris*, sur les fleurs desquelles je prends quelques individus des deux sexes d'une intéressante Apiaire, la *Megilla labiata*, et des Reines des prés, *Spiræa ulmaria* dont les panicules ne m'offrent, pour le moment, que d'insignifiants Diptères, des *Mordella aculeata* et des *Mordellistena lateralis*. J'ouvre des tiges et je ne tarde pas à rencontrer encore de jeunes larves d'un *Cephus*, le *satyrus*, que j'ai déjà obtenu d'éclosion. J'ai trouvé aussi, mais très-rarement, cette larve dans les tiges de l'*Agrimonia eupatoria*, mais je crois que la Spirée est sa plante de prédilection. Après avoir creusé dans la tige une très-longue et assez spacieuse galerie, elle s'enferme dans une coque de soie assez transparente et beaucoup plus longue que son corps; elle y reste longtemps à l'état de larve ou de nymphe, et ne subit sa dernière métamorphose qu'au mois de mai ou de juin. Cette larve a de très-grands rapports avec celle du *Phyllæcus* de la ronce, mais elle m'a paru plus agile. L'œuf est pondu vers le haut de la tige; la larve qui en naît et qui est toujours seule, creuse, en descendant jusqu'au collet de la racine, une galerie qui, naturellement, augmente progressivement de diamètre. Arrivée au terme de sa course, elle se retourne, élargit sa galerie en montant et se transforme vers le milieu de la tige, toujours la tête en haut.

Me voici sur les graviers; je foule d'abord un petit tapis de l'*Helianthemum guttatum* si abondant dans les terrains secs et sablonneux de ce qu'on appelle la lande. Ses tiges nourrissent les *Apion Chevrolati* et *aciculare* et la *Mordellistena stenidea*, et ses feuilles un délicieux Hémiptère, l'*Anomaloptera helianthemi*; beaucoup de ses capsules renferment une larve de Curculionite, c'est celle du *Tychius scabricollis*; comme ses congénères elle s'enfonce dans la terre pour se transformer.

Je m'approche du fleuve, et juste sur les bords, là où le flot vient battre, je vois pulluler trois espèces d'insectes, un Coléoptère des plus petits, le *Limnebius picinus* et deux Hémiptères, la *Plea minutissima* et la *Sigara minutissima*, auxquels se mêlent le vulgaire *Laccobius minutus*, les *Hydræna riparia* et *rugosa* et l'*Hydroporus minutissimus*. Sous les pierres que l'eau baigne se trouvent des *Parnus prolifericornis* et *auriculatus*. Je

jette de l'eau sur le gravier, et tout aussitôt se montrent le *Philonthus rufimanus*, le *Trogophlæus dilatatus*, le *Blennus arvolatus* et surtout le *Peryphus ripicola*, insectes tous très agiles, dont les cailloux qui couvrent le sol rendent la capture malaisée. Un petit et très-ingambe Hémiptère se montre aussi, c'est le *Dipsocoris alienus*, et si l'endroit est un peu sablonneux, c'est l'*Heterocerus fossor* qui domine. Je ne parle pas du *Paderus ruficollis*, le plus commun de tous, et de quelques *Salda*.

Une dépression de la plage graveleuse forme une petite lagune très-peu profonde où l'eau venue par infiltration est très-calme et plus limpide; c'est là qu'aime à vivre un joli petit *Hydroporus*, le *bicarinatus*, dont je prends un certain nombre.

Plus loin une dépression peu profonde, sans eau en ce moment, mais limoneuse et humide, m'offre le *Limnichus sericeus* et plus souvent encore celui que nous appelions *versicolor* et que MM. Mulsant et Rey ont nommé *Pelochares emarginatus*. Sur les bords de cette mare intermittente surgissent par le piétinement quelques *Georissus pygmæus* et *costatus*.

Sur un point assez élevé que les crues atteignent rarement et où les cailloux sont mêlés de beaucoup de sable avec quelques végétaux, je mets au jour en grattant le sol ou en déplaçant les pierres, le *Cryptohypnus lapidicola* qui se met sur le dos et m'échappe souvent par son saut de puce. Depuis plusieurs années je cherche inutilement la larve de cet Élatéride pygmée.

Des touffes de *Linaria supina* m'attirent ; je vois sur les fleurs le *Brachypterus pubescens*, et dans les corolles je trouve sa larve qui vit à la manière de celles des *Meligethes* et qui leur ressemble, sauf qu'elle est dépourvue de points noirs. En furetant au pied des touffes je rencontre le

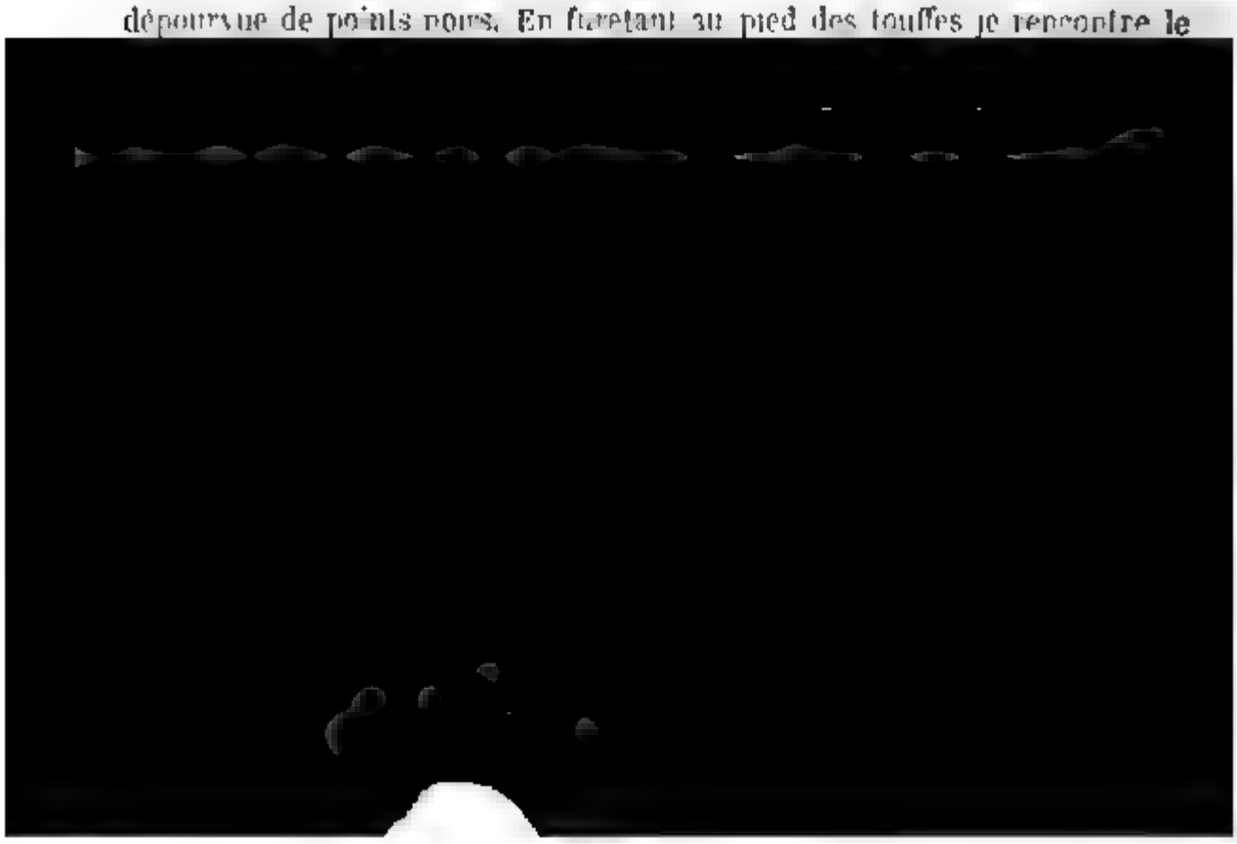

Quant à la larve du *Cionus* elle vit à découvert sur les tiges et les feuilles, toujours enveloppée d'un mucilage un peu glutineux qui, au dernier moment, se dessèche et forme une coque pour la protection de la nymphe. Elle se conduit enfin, en tous points, comme les larves de *Cionus* dont j'ai, il y a longtemps, publié l'histoire. Cette histoire serait commune, je crois, aux larves de tous les *Cionus* qui ont deux points noirs bien marqués sur la suture ; mais il est pourtant une espèce, semblable de forme, il est vrai, mais différente par la toison qui couvre son corps et par la petitesse des points suturaux, le *C. olens*, dont la larve agit autrement, ainsi que j'ai eu occasion de le constater dans les Pyrénées, au mois de juillet 1870. Cette larve vit sur le *Verbascum pulverulentum* ; elle s'attaque non aux pieds fleuris, mais à ceux qui n'ont que des feuilles radicales, et au lieu de ronger à ciel ouvert toutes les feuilles indifféremment, comme ses similaires, elle est mineuse des feuilles les moins développées. On remarque, en effet, que plusieurs de ces jeunes feuilles sont ballonnées, comme soufflées, et si l'on ouvre cette sorte de vessie végétale, on y trouve une larve de *Cionus* avec des excréments noirâtres, ou bien une coque contenant une larve, ou une nymphe, ou un insecte parfait. C'est jusqu'ici le seul exemple que je connaisse de larve mineuse de *Cionus*, mais il est probable qu'il n'est pas unique.

Au même endroit se trouvent de nombreux pieds d'*Eryngium campestre* en fleurs. Ils ont été presque tous attaqués par la *Lasioptera eryngii* qui a produit sur les tiges et les pétioles d'assez grosses galles fusiformes, et qui a pour parasites les *Platygaster eryngii*, *Spalangia fuscipes*, *Callimome caudatus* et *Siphonura brevicaudis*. Je promène mon filet sur les Ombelles et je capture un certain nombre de *Bruchus cinerascens*. Un mois plus tard je trouverais dans les fruits sa larve qui y subit toutes ses métamorphoses. Cette espèce est extrêmement voisine du *B. eryngii*, trouvé primitivement à Cette sur un *Eryngium*, qui doit être le *maritimum*.

Dans une dépression voisine et un peu humide végète le *Lythrum hyssopifolium*. Les tiges de cette plante m'offrent d'assez nombreux échantillons de la galle dans laquelle vit la larve du *Nanophyes hemisphæricus* publiée par Léon Dufour.

Non loin de là sont des crottins de cheval ; je les émiette au-dessus de ma nappe et j'en obtiens quatre individus de l'*Hypocoprus lathridioides* que l'on trouve dans ces conditions du printemps à l'automne.

Au milieu des buissons grimpent des *Solanum dulcamara* en fleurs et en fruits. Mon parapluie y recueille, comme à l'ordinaire, des *Pria dulcamaræ*,

des *Psylliodes dulcamarae* et *affinis* et des *Crepidodera pubescens* et *intermedia*. Je trouve des larves de la *Pria* au centre des étamines fasciculées de la fleur et des larves très-jeunes des *Psylliodes* dans les tiges. Toutes ces larves se transforment sous terre, et les dernières ont pour parasite le *Pteromalus excrescentium*. Je cherche en vain, cette fois encore, les larves des *Crepidodera*. Je ne connais les premiers états que d'une seule espèce de ce genre, la *lineata*, dont la larve est souvent commune à Mont-de-Marsan, au mois de mai, sur l'*Erica scoparia* dont elle mange les feuilles. Cette larve, dont je donnerai une autre fois la description détaillée et la figure, est d'un blanc jaunâtre, à peu près parallèle, presque glabre et un peu plissée en travers. Sa tête est noire, son prothorax est brun sur les deux tiers antérieurs, et les segments abdominaux ont une bande transversale rougeâtre, avec quelques petits poils noirs. Les pattes sont terminées par deux ongles écartés entre lesquels se trouve une pelote charnue et livide, une sorte de ventouse qui permet à la larve de marcher sur les corps les plus lisses. Elle se transforme sous terre.

Une anse du fleuve où l'eau est calme et assez profonde est encombrée de *Myriophyllum spicatum*. Je dérobe à un peuplier voisin une branche dont je fais une fourche, je plonge celle-ci au milieu des plantes aquatiques et, en tournant la fourche, j'enroule, j'accroche, puis, tirant à moi, j'entraîne un lambeau du massif. Il y a là un tout petit monde de banalités, ou d'animalcules en voie de développement, ou de bestioles qui sont en dehors du cadre de mes études. Faute de mieux, je m'attache à rechercher une larve que j'ai observée jadis aux mêmes lieux, celle du *Phytobius velatus* ; le moment est favorable. Il faut surtout regarder à l'extrémité des tiges et voir s'il n'y pas des feuilles rongées. Je ne tarde pas à trouver deux individus de l'insecte parfait, puis, à force d'arracher des

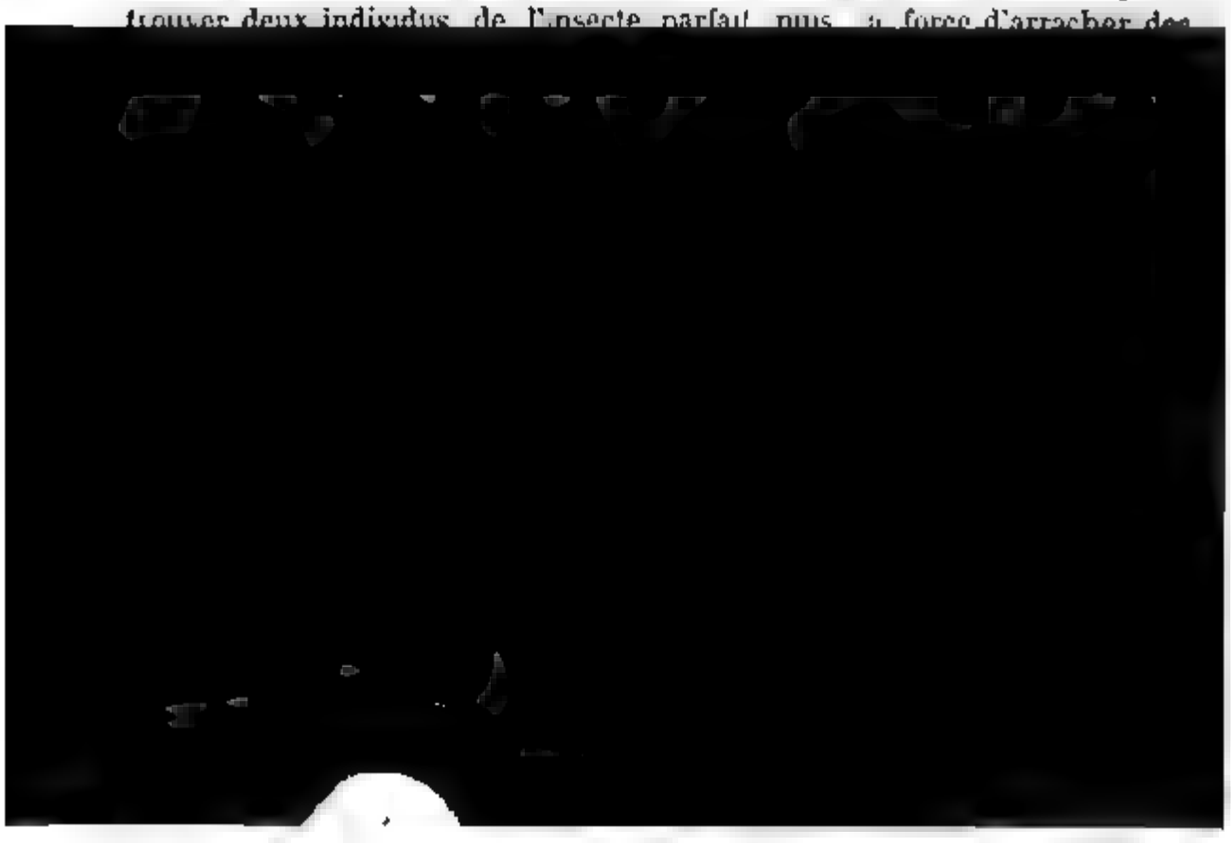

mense qui la recouvre habituellement, ou une substance différente; par le jeu des segments elle l'étale sur tout le corps en une couche assez épaisse, puis la laisse sécher. Quand la dessiccation est opérée, le corps s'en détache et la larve se trouve enfermée dans une coque testacée, coriace, parcheminée, presque sphérique, solidement collée au milieu des lanières des feuilles, contre un pétiole ou contre la tige.

Tout cela est fort curieux, mais ce qui est plus surprenant encore, c'est la faculté qu'ont la larve et l'insecte parfait de vivre continuellement immergés. Le Charançon est assurément trop inerte et trop mauvais nageur pour venir de temps en temps à la surface de l'eau faire sa provision d'air, et la larve, à coup sûr, ne se livre pas à un pareil exercice. Comment donc font-ils l'un et l'autre pour respirer, puisqu'ils n'ont pas d'autres appareils que ceux des insectes aériens ? Il faudrait le demander aux *Macronychus*, aux *Elmis*, etc., et aux larves des *Donacia* et des *Hæmonia*, qui vivent non-seulement à une assez grande profondeur sous l'eau, mais même au milieu de la vase. Il y a là un mystère dont les lois de l'endosmose donnent probablement la solution.

J'abandonne enfin les *Miriophyllum* et je me dirige vers des tas d'assez grosses pierres transportées pour des enrochements. Sous plusieurs de celles qui ne touchent pas le sol je prends quelques *Leptopus boopis* et *Erianotus lanosus* qui se tiennent comme collés à la pierre dont ils ont un peu la couleur; celles qui reposent sur le sol abritent quelques *Chlænius vestitus* et un *spoliatus*.

De nombreux peupliers noirs vivent au bord de l'Adour; un d'eux, abattu depuis longtemps, me convie à des recherches; son écorce est en partie détruite et son bois en voie de décomposition. Je fouille dans ce bois et je m'estime heureux d'y trouver trois ou quatre individus du *Rhyncolus submuricatus*, qui vit aussi dans l'aulne, mêlés à des *R. punctulatus*, espèce commune qui se prend également dans l'aulne, le chêne, le châtaignier, l'orme, le marronnier, l'érable, etc. Deux sortes de larves, indépendamment de celles des *Rhyncolus*, s'offrent à moi; elles appartiennent, les unes à un *Mycetochares*, les autres à une Œdéméride. A ces larves se joignent bientôt des nymphes qui justifient mes appréciations, et enfin je déniche des insectes parfaits qui sont, d'une part, les *Mycetochares barbata* et *quadrimaculata*, et d'autre part l'*Asclera cærulea*.

Midi s'approche et je songe au retour en suivant les buissons riverains sur lesquels j'ai observé des individus mâles du joli *Hoplia cærulea* qui n'auraient pas été aussi nombreux à cette époque, si la saison n'eût été un

peu retardée par un printemps froid et pluvieux. Je tiendrais à prendre quelques femelles.

Dans la seconde édition de ses Lamellicornes, mon illustre ami M. Mulsant dit, page 654 : « Les femelles sont très-peu nombreuses. Un des meilleurs moyens de les obtenir consiste à se coucher pour mieux observer la direction du vol des mâles. On ne tarde pas souvent à les voir se diriger vers les femelles. » Je suis loin de contredire cette assertion et par conséquent de condamner le procédé ; mais j'atteste que chez nous il serait très-inefficace, et voici ce qu'un heureux hasard m'a conduit à observer il y a déjà bien des années, et ce que j'ai maintes fois observé depuis.

Vers onze heures du matin, s'il fait chaud et si le soleil brille, car si le temps est froid ou trop sombre rien ne bouge, les mâles qui, jusque-là, se sont tenus accrochés immobiles aux plantes et arbrisseaux de toute sorte dans le voisinage des eaux, et que j'ai vus dans certaines localités assez nombreux pour qu'on pût en prendre des milliers, commencent à s'agiter, à faire de petits mouvements, puis ils se déplacent à de courtes distances, et si deux se rencontrent, ce qui arrive souvent, ils entrent en lutte, entrelaçant leurs pattes, cherchant réciproquement à se renverser, se débattant lourdement et grotesquement, et finissant quelquefois par tomber ensemble. Vers onze heures et demie l'agitation redouble ; quelques-uns s'envolent, mais sans aller bien loin, et reviennent bientôt se poser. C'est le moment où il faut avoir l'œil au guet, et je conseille de prendre tous les individus qui volent, sauf ceux pourtant dont on a vu le départ et que l'on sait être des mâles. Je donne ce conseil parce que, de onze heures et demie à midi et demi tout au plus, et pendant que quelques mâles peuvent être en l'air, on voit voler quelque autre individu dont le vol semble un peu plus lourd. Cet individu est une femelle. Les femelles, en effet

...cher longtemps. J'ajoute seulement qu'un peu avant midi j'eus ...en prendre une. Il m'est arrivé d'en capturer jusqu'à huit en ...

...licorne me conduit à parler de trois autres. Durant mon séjour ..., le *Rhizotrogus rufescens*, appelé ici Hanneton de la Saint-... dans toute l'activité de ses chats. Peu de temps après le cou-...leil, d'innombrables représentants de cette espèce s'élançaient ...-herbes et notamment d'une luzernière voisine vers tous les ...rbrisseaux voisins; ils formaient, surtout à la cime des peu-...populeux essaims tourbillonnant avec une grande agilité. Le ... de mon arrivée, assis auprès d'un de ces peupliers, j'obser-...ctacle, lorsque j'entendis le choc d'un corps tombant près ...t aussitôt le même bruit se répéta, et bientôt ce fut comme ... grêle. L'obscurité étant déjà trop grande pour que je pusse ...e petits objets à distance, je fis quelques pas, je m'accroupis ... mon grand étonnement, le sol parsemé de *Rhizotrogus* tous ... et à chaque instant de nouveaux couples tombaient du haut ...ut à coup mes regards, qui se portaient de tous côtés, me mon-... chats et un assez gros chien de paysan qui faisaient la chasse ...rogus. Avertis par le bruit de la chute d'un couple, ils se préci-...ent et le dévoraient lestement. Durant ce temps, un autre couple ...un bond ils étaient sur lui. Les chats surtout déployaient une ...musante. Ils ne déguerpirent que lorsqu'ils furent repus. Le ... la même scène se renouvela, et tous les soirs, au crépuscule, ...émeaux vinrent à la curée que le hasard sans doute leur avait ... dont leur mémoire leur disait l'heure et les conditions.

...oiseaux mangent beaucoup d'insectes, il est fort de mode, ..., d'affirmer qu'ils rendent de grands services à l'agriculture en ...les insectes nuisibles. Il y a même des personnes qui croient et ...ils seraient capables de nous délivrer des Hannetons. Les ento-... qui connaissent les insectes nuisibles et qui savent qu'ils sont ... très-petits, ou nocturnes, savent aussi que ces idées sont ...ent hasardées, mais même très-fausses. Les enthousiastes irré-...oiseaux seraient obligés, s'ils me lisaient, de faire une bonne ...ngiement aux chiens et aux chats, car lorsque les oiseaux ...ées, sauf les crépusculaires et les nocturnes, dont pas un ne ... de moi la chasse aux *Rhizotrogus*, trois de ces carnassiers

en immolaient des centaines. Il est vrai que cela ne se connaissait pas sur la masse.

L'insecte dont je viens de parler me fit penser à l'*Ochodæus chrysomelinus* qui, à Mont-de-Marsan, est contemporain du *Rhizotrogus rufescens*, ainsi que de l'*Anoxia villosa*, dont je n'ai pas vu un seul sur nos collines argileuses, et qui, dans nos terrains sablonneux, est tellement commun qu'il forme des farandoles désordonnées sur les buissons élevés, autour de tous les arbres grands et petits.

Voici comment je chasse l'*Ochodæus* depuis la découverte, déjà ancienne, que le hasard m'a fait faire de cet insecte fort rare alors. Au déclin du jour je me rends, par un beau soir, sur une pelouse ou dans une prairie (les foins sont alors fauchés) où l'horizon du soleil couchant est à découvert, condition de rigueur afin d'avoir la lueur crépusculaire indispensable pour cette chasse terre à terre. Lorsque le soleil est couché, je m'accroupis ou je m'étends à terre, faisant face à l'ouest, et peu de temps après, si l'endroit recèle des *Ochodæus*, j'aperçois un insecte volant lourdement en rasant la pointe des herbes ; je me dirige vers lui, plié sur mes jarrets pour ne pas le perdre de vue, et mon filet l'engloutit; puis je me remets à l'affût. Cette chasse ne peut guère durer plus d'un quart d'heure, et il m'est arrivé de prendre, dans une aussi courte séance, plus de cinquante *Ochodæus*. Il est vrai de dire qu'une pareille bonne fortune ne se rencontre pas partout ou tous les jours, et qu'il faut, le plus souvent, se contenter de quatre ou cinq individus.

Je voulais donc savoir une fois de plus, car j'avais déjà fait l'expérience, si je ne prendrais pas quelques *Ochodæus*. Je n'ai pas été plus heureux cette fois que les années précédentes, et je suis tenté d'en conclure qu'il

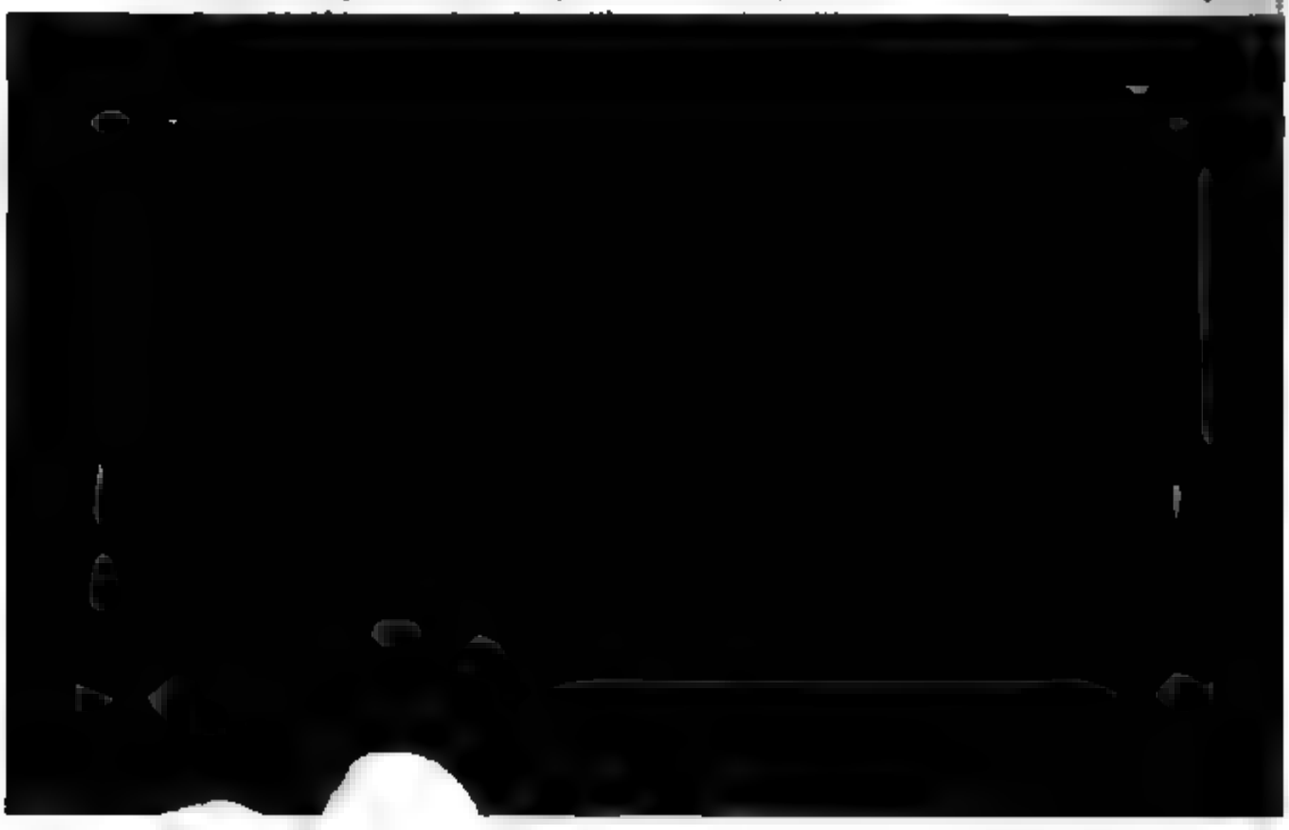

qui en étaient très-friandes. Je m'amusai quelques instants à observer une manœuvre qui, je le crois, a déjà été signalée. Lorsqu'une brouettée de marc était renversée sur le sol, plusieurs larves de Cétoine se trouvaient à découvert ; leur plus grand empressement était de chercher à disparaître. Pour cela, au lieu de se mettre à plat ventre et de fouiller le marc avec leurs pattes, la plupart se renversaient sur le dos, le corps allongé, rampaient un instant avec une certaine agilité dans cette situation, grâce aux mouvements ondulatoires de leurs segments et aux poils et aspérités dont leur face dorsale est couverte, puis, renversant la tête en arrière, elles déblayaient un trou, y plongeaient de plus en plus et se perdaient dans le marc en un rien de temps. Je voulus voir comment elles se conduiraient sur la terre, et j'en mis plusieurs sur une allée du jardin ; presque toutes agirent comme j'avais vu faire les précédentes ; elles cheminèrent sur le dos jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la terre labourée, et une fois là, leur tête renversée leur servant de bêche et les aspérités de leur dos de points d'appui et de moyens de progression, elles s'enfoncèrent en très-peu de temps. Je dois dire pourtant qu'elles arrivent très-bien au même résultat dans la posture normale.

Je recommandai de laisser du marc en place dans la grange, avec la conviction que ces larves ne se transformeraient qu'au printemps prochain. Je me réservais d'ailleurs de les revoir un peu plus tard.

Telles sont les observations que j'ai faites, durant un séjour d'une semaine à la campagne et des promenades comme tout le monde peut s'en permettre. Sans doute, en agissant ainsi, en s'arrêtant presque à chaque brin d'herbe, en explorant chaque feuille et chaque tige, on n'arrive pas toujours à remplir ses flacons ; mais, outre qu'on peut trouver de très-bonnes choses, on parvient, le plus souvent, n'explorât-on qu'un jardin, à découvrir des faits intéressants ou nouveaux ; or, les découvertes de cette nature, indépendamment de la satisfaction qu'elles procurent, importent plus que bien d'autres à la science, qui n'a guère que faire d'un individu, d'une espèce de plus ou de moins.

—

Ce qui précède était rédigé au mois d'août ; mais avant de l'avoir mis au net, j'ai vu arriver le mois de septembre et l'époque des vendanges qui m'appelaient de nouveau du côté de l'Adour. Cette fois je tombais en sai-

son morte, entomologiquement parlant, et quoique au moment où j'écris je sois arrivé au 20 octobre et que je ne sois pas resté inactif, je n'ai trouvé, en fait d'insectes, rien qui m'ait intéressé, sauf un *Salpingus* nouveau, voisin de l'*erratus* blotti sous l'écorce d'un échalas. Voici pourtant quelques autres résultats de mes recherches :

Un de mes premiers soins a été de visiter les mercuriales sur lesquelles j'avais, au commencement de juillet, observé les *Hermæophaga cicatrix* accouplées ou prêtes à pondre. Des observations antérieures m'avaient porté à croire que les larves de cette espèce étaient mineuses des feuilles de cette plante, et j'avais l'espoir de résoudre cette question. Malgré mes recherches, je n'ai trouvé que des traces plus qu'incertaines d'une larve mineuse, et leur rareté, d'ailleurs, ne s'accordait pas avec l'abondance ordinaire de l'insecte parfait. Déjà, en effet, d'assez nombreux individus de cet insecte apparaissaient sur des mercuriales parfaitement intactes, et beaucoup étaient tout récemment transformés. J'ai exploré les tiges, j'ai fouillé la terre sans le moindre succès. A quelques jours de là, et dans certains endroits, les *Hermæophaga* étaient en si grand nombre que les mercuriales furent bientôt dépouillées de toutes leurs feuilles. J'en suis réduit à penser que les larves de ce genre et du genre *Crepidodera*, sauf celle de la *tineata* dont j'ai déjà parlé et dont, chose remarquable, Foudras avait fait un genre spécial sous le nom de *Arrhenocœla*, vivent et se transforment dans la terre, et que les insectes parfaits affectionnent exclusivement certaines plantes telles que les saules, les salicaires, les belladones, les douces-amères, les mercuriales, etc., suivant l'espèce. A plus tard de nouvelles explorations.

J'ai parlé plus haut des branches mortes de figuier sur lesquelles venaient pondre des *Hypoborus ficus* et des *Lamophlæus hypobori*. Je suis allé

bornus, les *Læmophlæus hypobori* et *ater*, et même des *Cryptophagus dentatus*, ainsi que la larve de ce dernier, qui se nourrit des déjections du Xylophage. On peut faire cette chasse durant tout l'hiver.

J'ai pris aussi, en fauchant, des *Plectroscelis chlorophana* et *chrysicollis*, la première sur les joncs, dans un lieu humide, avec la *Monolepta erythrocephala*, la seconde sur une pelouse d'un terrain un peu calcaire, et dans les ombelles fermées par la maturité de la carotte sauvage des *Ophonus rotundicollis*.

Mais si les insectes parfaits sont peu abondants, le moment est favorable pour recueillir bien des larves, ainsi que des chenilles de Micros, ou du moins pour constater leur existence. J'ai trouvé de ces dernières, dont plus d'un lépidoptérologiste de mes collègues devinera les noms, dans les conditions suivantes :

1° Dans les calathides de *Centaurea nigra*, de *Cirsium arvense*, de *Cirsium lanceolatum*, de *Lappa minor*, d'*Hieracium umbellatum*, de *Solidago virga aurea*;

2° Dans les tiges d'*Achillæa millefolium*, d'*Alisma plantago*;

3° Au collet de la racine du *Plantago lanceolata*, du *Ruscus aculeatus*, du *Leucanthemum vulgare*;

4° Mineuses des feuilles du *Chenopodium glaucum*, d'*Agrimonia eupatoria*, de *Medicago sativa*; les feuilles attaquées de cette dernière plante se plient un peu en gondole;

5° Dans les fruits de l'*Eryngium campestre*;

6° Dans les vieilles galles en pomme;

7° Dans une galle d'un centimètre et demi de longueur, en forme d'ergot ou fusiforme, formée à l'aiselle des feuilles du *Polygonum aviculare* par la soudure très-intime et l'hypertrophie d'un bourgeon.

Quant aux autres larves, voici ce que j'ai rencontré, laissant de côté les insectes dont j'ai parlé ci-dessus :

Dans les tiges de l'*Origanum vulgare* et du *Cupularia graveolens*, des pupes, mais vides et très-pâles d'un Diptère.

Dans les tiges de la *Centaurea nigra*, du *Daucus carotta*, de l'*Eupatorium cannabinum*, et au collet des racines, ou même dans les racines de l'*Achillæa millefolium*, du *Cirsium arvense*, de l'*Hypericum perforatum*,

du *Teucrium scorodonia*, du *Solidago virga-aurea*, du *Picris hieracioides*, des larves de *Mordellistena*. Il y en a aussi à Mont-de-Marsan dans les tiges de l'*Artemisia vulgaris*, de l'*Artemisia campestris* et du *Cannabis sativa*.

Dans la tige d'un *Hypericum perforatum* une nymphe d'*Apion*, et près de la racine de quelques pieds de la même plante la larve de l'*Agrilus hyperici*.

Au collet de la racine de l'*Achillæa millefolium* la larve de la *Phytœcia linæola*.

Dans les tiges du *Cirsium arvense* la larve de l'*Agapanthia cardui*, qui vit aussi, comme je l'ai déjà dit, dans celles du *Melilotus macrorhiza*. J'avais déjà signalé quinze espèces d'insectes vivant sur le *Cirsium*, je viens d'en mentionner trois autres, cela fait dix-huit, et cette plante n'a certainement pas dit son dernier mot, car j'ai remarqué sur les feuilles les traces d'une larve mineuse de Diptère.

J'ai trouvé aussi, comme mineuses des feuilles de l'artichaut, des larves d'*Argopus cardui*, et je suis convaincu qu'elles vivent également dans les feuilles du *Cirsium arvense*.

Sous l'écorce d'un orme mort j'ai rencontré des larves parasites et vindangeuses du *Scolytus multistriatus* appartenant à l'*Aulonium sulcatum* et à l'*Hypophlæus bicolor*, ces dernières accompagnées d'une nymphe et de quelques insectes parfaits.

Sur des souches de saule j'ai récolté des agarics coriaces et sessiles contenant de nombreux individus d'une jolie larve, que je publierai très-prochainement, et qui s'enfonce dans la terre pour se transformer, celle du *Tritoma bipustulata*.

contenant une larve en voie de transformation ; la plupart des autres, une nymphe d'un roussâtre ou même déjà d'un bronzé brillant, surtout à la face inférieure ; trois, un insecte parfait immature, et deux, une Cétoine dans l'état le plus parfait, c'était la *Cetonia floricola*. Quelques coques qui en étaient percées d'un large trou qui témoignait que l'habitant était parti.

Voilà donc un fait nouveau pour moi, celui de larves de Cétoine vivant dans le marc de raisin enfermé en lieu clos et presque à l'obscurité (1) ; mais l'observation que je viens de relater a un intérêt scientifique spécial que je crois devoir faire ressortir. Le marc dont il s'agit avait été mis en tas au mois de novembre 1871, les pontes des Cétoines n'avaient pu y être déposées qu'en mars ou avril 1872, car ces insectes ne se montrent pas avant cette époque, et déjà à la mi-septembre, c'est-à-dire après six mois environ, beaucoup de larves étaient transformées en nymphes et quelques-unes même en insecte parfait. Or, s'il est incontestable que six mois suffisent pour les diverses évolutions des larves de ce genre, et sept ou huit mois si l'on tient compte de ce que toutes ne les accomplissent pas en même temps, comment faudrait-il trois ans, comme le disent les auteurs, sans qu'aucun en ait donné la preuve authentique, pour celles du Hanneton ordinaire ? J'ai toujours été surpris de cette affirmation et je n'ai jamais consenti à croire qu'elle fût fondée. La circonstance que l'on trouve des larves de Hannetons de diverses grandeurs ne saurait être une preuve, car ce fait, que l'on observe pour tant de larves, existait aussi pour celles des Cétoines du marc de raisin ; il aurait été facile de les catégoriser au moins en trois grandeurs, et dans le nombre, il y en avait de très-petites relativement, dont les transformations n'auraient pu avoir lieu avant

(1) Du reste, les larves de ce genre se développent dans les détritus de plusieurs sortes, terreaux des vieux arbres, monceaux des fourmilières, et voici, à ce sujet, le fait intéressant que me signalait ces jours derniers mon intelligent et savant ami M. Aug. Poton. « Un industriel de nos environs se plaignait à moi de ce que les « fleurs de ses poiriers étaient détruites par un insecte, c'était la *Cetonia aurata*, « qui en dévorant les pistils et les étamines, a, pendant deux ans, supprimé toute « récolte. Je déclarai à M. Febvrel qu'il devait avoir quelque amas de vieux fumiers « ou de détritus qui nourrissait les larves de la Cétoine, et, en effet, il me confessait « y avoir fait transporter de déchets et de graines de coton qui était farci de larves de « Cétoine. Ce tas, sur lequel végétaient une foule de plantes exotiques, fut démoli et « mis aux poules ; l'année suivante, il n'y avait plus de Cétoines et les espaliers se « couvraient de fruits. »

le printemps ou même l'automne 1873, ce qui démontre tout simplement qu'il y a des pontes tardives, ou des éclosions d'œufs retardées, ou des larves lentes dans leur croissance, mais n'autorise pas à dire, d'une manière générale, que les larves de Cétoines vivent deux ans, puisque le contraire est surabondamment établi.

La conclusion est, selon moi, que, parmi les larves du Hanneton printanier, que je crois pouvoir assimiler à celles des Cétoines, beaucoup se transforment avant l'hiver, si elles ont toujours une abondante nourriture, et que le développement et les évolutions des autres sont renvoyés tout au plus à l'année suivante. Généralement parlant, je ne connais pas de larve qui, *dans les conditions normales*, dépasse une limite de deux ans, et je n'admets pas que la larve du *Lucanus cervus* ait, comme l'a supposé Roesel, une existence de six années. Je serais même en position de prouver qu'elle s'enferme dans sa coque à l'automne de la seconde année, et que l'insecte parfait prend son essor à l'été suivant, c'est-à-dire que tout s'accomplit, ou du moins peut s'accomplir en deux années. Ce temps employé sans relâche à la nutrition et aux métamorphoses même d'une très-grosse larve est bien suffisant. La grosseur, d'ailleurs, fait assez peu à la chose ; plus une larve est forte plus elle mange; ce qui la retarde, ce sont surtout les transformations en nymphe et en insecte parfait.

J'arrête ici ces détails. Je ne sais quel effet ils produiront sur ceux qui auront eu la curiosité et le courage de les lire; ce que je puis affirmer, c'est que je les ai écrits plutôt à titre de conseils que pour satisfaire mon amour-propre. Je serais heureux qu'ils donnassent le goût ou inspirassent, du moins, l'idée à quelques-uns de mes collègues de faire des observations du genre de celles dont je viens de parler ; je leur donne l'assurance qu'ils y trouveront du plaisir, l'espoir qu'ils en tireront du profit pour leur col-

OBSERVATIONS

SUR UN

Nouveau genre d'Orthoptère sauteur

(Idiocerus grandis)

DE LA FAMILLE DES LOCUSTIENS

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 25 Septembre 1872.)

Dans le Bulletin de nos Annales, t. III, 4e série, p. XIX, 1863, j'ai signalé un Orthoptère fort remarqable, recueilli aux environs de Pékin, par M. Armand David, et que j'ai désigné sous le nom de *grandis*. Je l'ai d'abord placé parmi les *Callimenus*, mais en étudiant cet Orthoptère d'une manière plus approfondie, je me suis aperçu qu'il ne pouvait réellement rester dans cette coupe générique. Au premier aspect, il a tout à fait le faciès des *Callimenus*, genre établi et caractérisé par MM. Steven et Fischer de Waldheim dans les Ann. de la Soc. ent. Fr., t. II, 1re série, p. 318, 1833. Ce genre est représenté par des Orthoptères qui, préalablement, avaient été placés par les auteurs anciens dans les *Gryllus* et les *Locusta*. Plus tard, Charpentier, Horæ Entom., p. 96, 1825; Fischer de Waldheim, Orthopt. Ross., t. VIII, p. 216, 1846; Serv., Hist. Nat. des Ins. Orthopt., p. 497, 1838, avaient rangé les Orthoptères représentant cette coupe générique dans les *Bradyporus*, et enfin M. A. Lefebvre, Mag. de Zool., t. I, p. 8, 1831, parmi les *Ephipiger*. Le genre *Callimenus* a été adopté par M. Burmeister, Handb. der Entom., t. II, p. 676, 1839, et par M. Fischer, Orthopt. Europ., p. 202, 1853.

Quand on étudie les Orthoptères compris dans ce genre, on voit que ce sont des insectes remarquables par leur taille et surtout par le développement de leur abdomen, conformation qui leur donne un faciès court, trapu et

une démarche lourde et extrêmement lente. Ils habitent l'ancien monde, particulièrement l'Asie mineure, la Grèce, la Turquie, la Hongrie et la Russie méridionale. Les *Callimenus* ne renferment que trois espèces, désignées sous les noms d'*oniscus*, *restrictus* et *dasypus*, et dont la synonymie a été parfaitement établie par M. Fischer dans ses Orthopt. Europ., p. 202 et 203, 1853. Je dois dire que sur ce nombre il y a une espèce douteuse, c'est celle qui provient de la collection de Pallas, qui a été décrite et figurée par M. Fischer de Waldheim, Orthopt. Ross., p. 218, pl. 7, fig. 3, ♀, et qui porte le nom de *Callimenus restrictus*.

Ayant signalé les espèces actuellement comprises dans le genre *Callimenus* et les positions géographiques qu'elles occupent, je dois dire que c'est avec ces Orthoptères que mon genre *Idioderus* a le plus d'analogie.

Lorsqu'on examine comparativement ces deux genres, on voit que chez les *Idioderus*, la tête n'est ni grande, ni globuleuse comme dans les *Callimenus*, mais qu'elle est petite, étroite et affecte plutôt une forme ovale, comme cela se remarque par exemple dans les *Onconotus*, et qu'elle est verticale, comme chez les *Ephippiger*. Les yeux sont arrondis, beaucoup plus saillants et l'intervalle qui les sépare est bien moins grand que dans les *Callimenus*. Les antennes ne sont point épaissies à leur naissance comme chez ce dernier genre; de plus ces organes filiformes, sétacés, sont aussi beaucoup plus allongés que dans les *Callimenus*, car chez les *Idioderus*, ils dépassent le bord postérieur du sixième segment abdominal, tandis que dans les *Callimenus* ils atteignent à peine le quatrième segment. La lèvre supérieure plus large que longue, non rétrécie dans sa partie médiane comme chez les *Callimenus*, est arrondie sur les côtés et antérieurement et laisse à découvert une partie des mandibules : celles-ci sont courtes, très-robustes et armées de très-fortes dents. Les mâchoires sont

profondément creusé et qui descend en interrompant le bord costal, mais en s'oblitérant, peu à peu, jusque sur les côtés rabattus; le bord costal est très-saillant, et de chaque côté des angles latéro-postérieurs, formé par un sillon profond, qui semble partager en deux le pronotum, on aperçoit un tubercule saillant, légèrement spiniforme. Le disque, plus long que large, légèrement convexe transversalement dans son milieu, présente à sa partie antérieure un sillon transversal profondément enfoncé, mais qui n'interrompt pas le bord costal, qui est denticulé; postérieurement et sur les côtés, il est finement rebordé avec les angles de chaque côté de la base très-arrondis. Le prosternum est court, mutique et marqué de chaque côté d'une impression profonde; le mésosternum et le métasternum sont plus larges que longs, échancrés, séparés transversalement par un sillon profondément enfoncé, lequel présente dans son milieu une dépression [illegible] et profondément creusée. Les élytres sont courtes, bombées, entièrement cachées sous le prolongement non relevé du pronotum; elles sont arrondies, en recouvrement l'une sur l'autre et de consistance coriacée (1); quant aux ailes, qui ne sont nullement constatables chez les *Callimenus*, on peut dire que ces organes existent dans les *Idioderus*; il est vrai qu'ils ce sont qu'à l'état de moignons, mais enfin ils acquièrent une certaine dimension, car ils mesurent en longueur 7 millimètres et n'ont pas moins de 3 millimètres en largeur. Les pattes sont allongées et plus grêles que dans les *Callimenus*; les hanches sont courtes, robustes, celles de la première paire offrent deux épines, tandis que celles des deuxième et troisième paires sont uni-épineuses; les fémurs, non comprimés comme chez les *Callimenus*, sont fortement canaliculés en dessous, avec leurs bords garnis de [illegible]; les postérieures ne sont pas épaisses, mais au contraire grêles, allongées et tout à fait maptes au saut; les tibias, sensiblement plus longs que les fémurs, sont quadrangulaires, grêles, allongés, non canaliculés, avec toutes les côtes ou saillies fortement épineuses; les tarses sont étroits, courts, et le pénultième article est le plus petit; ils sont tous échancrés en dessus et fortement bilobés en dessous. L'abdomen vaste, très-développé, beaucoup plus allongé que dans les *Callimenus*, est entièrement glabre; il n'est pas caréné en dessus comme chez les *Callimenus* où il présente une [illegible] assez fortement prononcée; les lames ventrales sont transverses, courtes et petites. Les cercis sont courts, épais à leur base et spiniformes

(1) Je ne connais pas le mâle de cet Orthoptère; mais, d'après la disposition des [illegible] chez la femelle, il est à supposer que ces organes, dans le mâle, doivent être [illegible] à produire une certaine stridulation.

à leur extrémité. La plaque sous-anale ou plaque sous-génitale, plus large que longue, affecte une forme triangulaire et présente dans le milieu de son bord postérieur une forte échancrure. L'oviscapte, plus allongé que dans les *Callimenus*, égale en longueur 30 millimètres; il est sensiblement recourbé et entièrement lisse; de chaque côté de la base de cet organe, on aperçoit une épine assez grande qui semble articulée et dépasse de beaucoup la plaque sous-anale. Tels sont les caractères qui différencient cette nouvelle coupe générique de celle des *Callimenus* et qui peuvent être ainsi résumés :

Genus IDIODERUS Lucas.

(Ἴδιος, particulier; δέρη, cou.)

Callimenus ejusd., Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. III, Bull., p. XX, 1863.

Corpus crassum, maximum. Caput parvum, angustatum, ovatum, verticale, vertice mutico, fronte inter antennas depressa sulcataque; oculi globosi, maxime proeminentes, non valde inter se distantes; antennæ non crassiusculæ, filiformes, setaceæ, elongatæ, marginem posteriorem sexti segmenti abdominalis superantes, sub oculis et intra eos in foveolis fere planis insertæ; labrum parvum, antice rotundatum transversimque ad basin profunde sulcatum; mandibulæ robustæ, vix extus sulcatæ; palpi maxillares elongati, filiformes, ultimo articulo vix longiore penultimo, apice dilatato, rotundato tomentosoque. Pronotum maximum, latum; transversum, postice bisulcatum, antice fortiter emarginatum, utrinque pos-

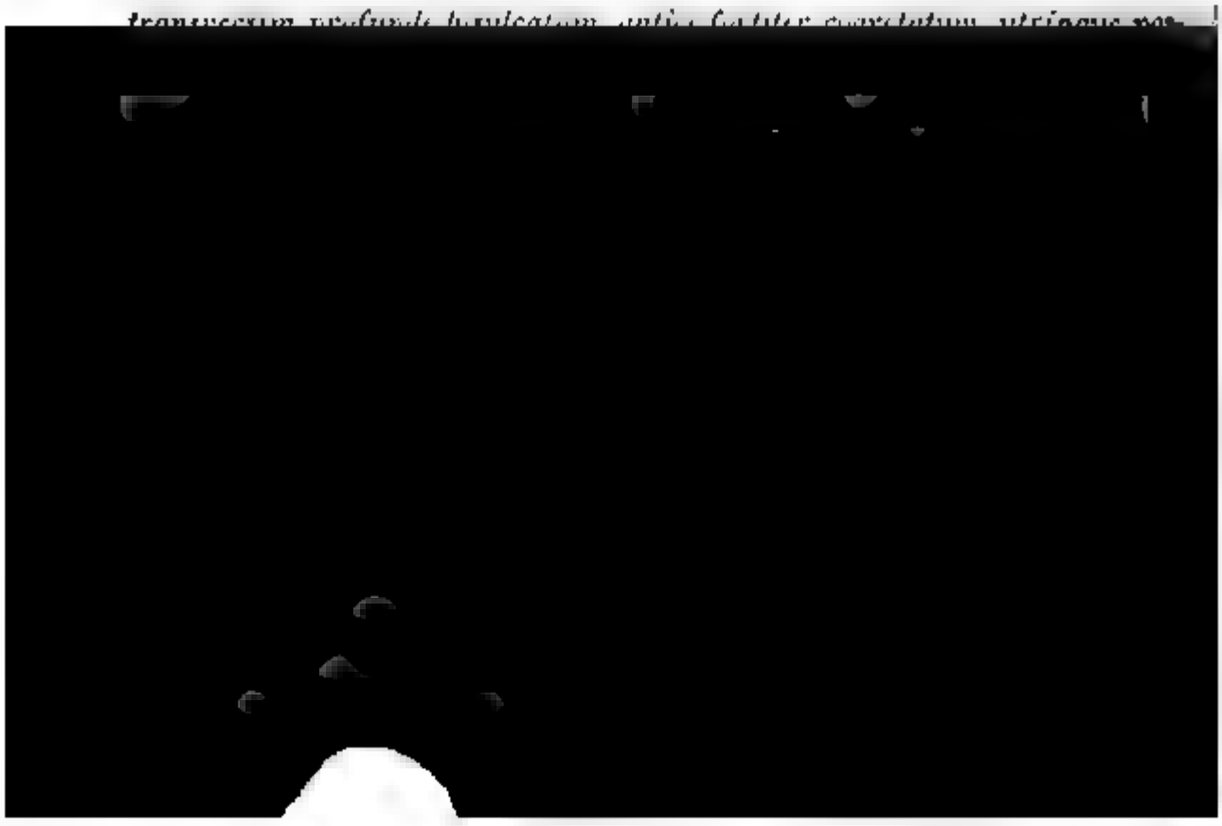

[illegible] rotundatumque, omnino glabrum; laminæ ventrales transversæ, [illegible] parvæ; cerci breves, crassi, spinosi; lamina subgenitalis in fœmina [illegible] quam longior, postice in medio profunde emarginata; ovipositor [illegible]formis, curvatus, elongatus, omnino glaber.

IDIODERUS GRANDIS LUCAS.

(Pl. 3, fig. 1.)

Callimenus grandis ejusd., Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. III, Bull., p. XIX, 1863.

Long. corp. ♀ 65 mill.; ovip. 30 mill.; lat. 26 mill.

I. crassissimus, elongatus; capite flavo-brunneo tincto, vertice nigro, transversim irregulariterque striato; instrumentis cibariis flavicantibus, dentibus mandibularum nigris; antennis glabris, nigris, primo articulo brunneo. Pronoto supra nigro-nitido, rugoso, postice macula flavescente magna, quadrata, ornato, lateribus flavicantibus : his utrinque profunde bisulcatis. Elytris supra fuscis, ad latera flavicantibus; alis flavis, minimis. Pedibus fusco-flavescentibus, spinis femorum tibiarumque nigris. Sterno flavicante. Abdomine supra transversim striato, amplissimo, ovato-oblongo, fusco, lateribus flavescente-brunneis, infra flavicante subtilissimeque reticulato; ovipositore supra incurvato, flavo-rufescente nitido, postice nigro, abdomine breviore, extus canaliculato.

Feminam tantum novi.

Femelle. La tête, presque aussi longue que large, est d'un jaune teinté de brun, avec tout le vertex d'un noir foncé; elle est couverte çà et là de petites lignes transverses, peu profondément marquées et irrégulièrement disposées; le front entre les antennes offre une petite saillie triangulaire, à bords rugueux, creusée longitudinalement et présentant à sa partie antérieure une dépression arrondie, comblée par un petit tubercule assez saillant, et qui semble être le représentant d'un ocelle; le vertex est parcouru, dans toute sa longueur, par un sillon longitudinal assez profondément marqué et qui s'oblitère ensuite à la naissance du front. Les yeux sont bruns, supportés par un tubercule d'un jaune sale. La lèvre supérieure est d'un jaune clair, ponctuée çà et là, arrondie sur les côtés et antérieurement. Les mandibules, de même couleur que la lèvre supé-

rieure, sont profondément canaliculées à leur côté externe avec les dents dont elles sont armées, robustes et d'un noir foncé. Les mâchoires et la lèvre inférieure sont d'un jaune clair, ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. Les antennes sont glabres, d'un noir foncé, à l'exception cependant de leur premier article, qui est d'un jaune sale. Le pronotum, beaucoup plus long que large, est d'un noir brillant, jaune sur les parties latérales ou côtés rabattus; postérieurement et en dessus, il est d'une belle couleur jaune, et cette couleur représente une grande tache affectant la forme d'un carré; il est tronqué à ses parties antérieure et postérieure, très-rugueux en dessus, et de chaque côté de l'angle saillant, formé par le premier sillon, et sur ce même angle, on aperçoit une impression arrondie et profondément marquée; un sillon tranversal, assez profondément creusé, se fait remarquer entre ces deux saillies tuberculiformes.

Je ferai aussi observer que les sillons transversaux qui parcourent transversalement le pronotum le divisent distinctement en prothorax, mésothorax et métathorax. Le mésothorax, comme le prothorax, est fortement rugueux et présente en dessus, de chaque côté de ses angles latéro-antérieurs, une impression arrondie, profondément marquée; quant au mésothorax, il est lisse, convexe transversalement dans son milieu et légèrement déprimé postérieurement; les côtés, rabattus, sont lisses, sensiblement réticulés, finement rebordés et parcourus de chaque côté par deux impressions transversales correspondant aux sillons transversaux, qui divisent en trois parties ce pronotum ou thorax remarquable. Les élytres sont brunes en dessus, jaunes sur les côtés, en recouvrement l'une sur l'autre et entièrement cachées sous le pronotum. Les ailes sont jaunes, rudimentaires et tout à fait cachées par les élytres, qu'elles ne dépassent pas. Les pattes sont d'un brun jaunâtre, avec les épines dont sont armés les fémurs et

formes, terminés par une épine courte à extrémité noirâtre. La lame sous-génitale, finement striée transversalement, est d'un jaune clair ; elle est lisse et parcourue dans son milieu par deux sillons longitudinaux, écartés à leur point de départ, mais qui se réunissent ensuite postérieurement. L'oviscapte, d'un jaune roussâtre brillant, bordé de noir en dessus, est entièrement de cette couleur postérieurement ; il est sensiblement plus court que l'abdomen, canaliculé sur les côtés et présente une ponctuation fine très-clairement semée.

Cette remarquable espèce, dont je ne connais que la femelle, a été découverte par M. Armand David, dans les régions montagneuses situées au nord de Pékin ; d'après ce missionnaire, ami des sciences naturelles, cet Orthoptère ne serait pas très-rare.

Explication des figures 1 à 9 de la planche 3e.

Fig. 1. *Idioderus grandis* ♀ de grandeur naturelle, vu de profil.

2. Tête vue de face.

3. Thorax ou pronotum vu en dessus.

4. Une mâchoire grossie.

5. Une mandibule grossie.

6. Lèvre inférieure, grossie, vue de face.

7. Tarses, grossis, vus en dessous, d'une patte de la troisième paire.

8. Région sternale.

9. Extrémité abdominale vue en dessous.

UN MOT

SUR LE

POLISTES CANADENSIS Linné,

Hyménoptère social de la tribu des Vespides,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Novembre 1872.)

Un de mes amis, M. Cullérier, qui se livre avec zèle à l'étude de l'histoire naturelle en général, m'avait remis, dans le courant du mois de septembre 1872, une portion de pierre sur laquelle était placée une masse terreuse, formant distinctement trois gibbosités réunies. Désireux de connaître ce que contenaient ces trois saillies à surface rugueuse, composées

le maximum de hauteur est de 15 millimètres environ. La surface en est [illegible], recouverte de grains de sable, parmi lesquels on aperçoit çà et là des parcelles de mica. Elle fixe donc peu l'attention extérieurement, et il semble, au contraire, que l'architecte de cette singulière construction ait fait de cette sorte de négligence extérieure un moyen d'en dissimuler, autant que possible la présence aux yeux de l'observateur. Quant aux loges qui sont au nombre de trois, on remarque qu'elles sont séparées par des cloisons épaisses, de manière à empêcher toute communication entre elles. On observe aussi que l'architecte a mis tous ses soins, non seulement à en [illegible] pour les parois, mais à les revêtir aussi d'une couche [illegible], brillante, probablement pour soustraire à l'humidité les œufs ou [illegible] que cet Hyménoptère prévoyant doit confier à chacune de ces loges. Comme je l'ai dit plus haut, deux loges sur trois étaient vides, et on a beau [illegible] ces habitations, rien à l'extérieur ni à l'intérieur ne décèle leur [illegible], car elles sont intactes ainsi que la couche gommée qui les revêt. [illegible] troisième, elle contenait un habitant, entièrement replié sur lui-même de manière à avoir la tête placée entre les hanches des pattes de la première paire, l'abdomen entre celles des pattes des deuxième et troisième paires, et tous ces organes locomoteurs repliés sur les parties antérieures du corps, presque entièrement cachées par ceux du vol. Cet [illegible], de l'ordre des Hyménoptères, était dans un état de conservation [illegible], autant que possible, à l'exception des antennes qui manquaient en [illegible]. Ne voulant pas détériorer la loge dans laquelle cet insecte était [illegible], et qu'il avait subi toutes les phases de sa vie évolutive, c'est avec [illegible] de peine que je suis parvenu à l'en extraire; je le fis ramollir [illegible] pour l'étaler et l'étudier; combien fut grande alors ma surprise [illegible] reconnus dans cet insecte un Hyménoptère social, le *Polistes canadensis* de Linné, qui présente un assez grand nombre de variétés avec [illegible] les auteurs ont établi cinq ou six espèces.

La rencontre de cette espèce dans des conditions aussi insolites (car [illegible] elle vit en société assez nombreuse) m'ayant semblé un fait [illegible] intéressant, je me fais un plaisir de le consigner dans les Annales [illegible] Société.

En effet, on sait que l'art des *Polistes* est assez varié; qu'ils font des [illegible] de formes très-diverses et très variables aussi, quant à leur grandeur [illegible] mode d'attache. Mais ils ont cela de commun que les gâteaux [illegible] d'alvéoles sont toujours à nu.

Enfin, je ne terminerai pas cette communication sans faire passer sous les yeux de mes collègues cet Hyménoptère, ainsi que le nid contenant la loge dans laquelle le *Polistes canadensis*, très-grand comparativement à son habitation, a subi ses diverses transformations.

Ce nid m'avait été donné comme provenant d'Abyssinie, mais on sait que cette espèce ne se trouve pas dans l'ancien monde, qu'elle a pour patrie les deux Amériques et qu'elle les habite dans toute leur étendue.

Explication des figures 10 de la planche 3e.

Fig. 10. Nid vu en dessus, dans lequel a été rencontré un *Polistes canadensis*.

10 *a*. Le même vu en dessous.

10 *b*. Loge dans laquelle cet Hyménoptère social a subi toutes les phases de sa vie évolutive.

ÉTUDES ARACHNOLOGIQUES

NOTE

SUR

Trois espèces françaises du genre ATYPUS Latr.

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 11 Décembre 1872.)

Jusqu'en ces derniers temps, il était avéré que le genre *Atypus* n'avait qu'un seul représentant en Europe; aussi tous les auteurs qui se sont occupés de cet Aranéide l'ont-ils décrit sous le nom d'*Atypus Sulzeri* ou *piceus*, sans songer à confronter des exemplaires de diverses provenances. M. Ausserer est le premier qui ait tenté cette comparaison, et, dans un mémoire tout récent sur la famille des *Aviculariдæ* (1), il décrit comme nouveau un *Atypus* confondu par Ch. Koch avec le *piceus* (*A. anachoreta*), et signale comme probablement nouveau, d'après les planches de l'ouvrage de M. Blackwall, l'*Atypus Sulzeri* des auteurs anglais.

Mis en éveil par les intéressantes observations de M. Ausserer, j'examinai avec soin tous les *Atypus* que je possède, et je ne tardai pas à reconnaître que notre pays nourrit trois espèces parfaitement distinctes de ce genre remarquable : l'*Atypus piceus* type, qui étend son habitat à tout le nord, le centre et l'ouest de la France; l'*Atypus* d'Angleterre ou *Blackwalli*, qui se localise en Bretagne; enfin une espèce nouvelle, rapportée de mon dernier voyage dans les Basses-Alpes.

Ne connaissant pas les mâles des deux dernières espèces, et manquant par conséquent de termes de comparaison, je ne m'occuperai que des femelles dans ce mémoire.

(1) Voy. Verhandlungen der k. k. Zool.-Bot., Wien., 1871, t. XXI.

Caractères des trois Atypus français.

(♀) 1. Chélicères carénées en dessus, échancrées du côté interne . . . . . *Blackwalli.*

— Chélicères convexes en dessus, ni carénées, ni échancrées . . . . . 2.

2. Mamelon oculifère avancé et conique entre les yeux médians . . . . . *piceus.*

— Mamelon oculifère très-bas, non avancé entre les yeux médians . . . . . *bicodontieus.*

1. Atypus Blackwalli. Sp. nov.

(Pl. 4, fig. 1 à 5.)

Atypus Sulzeri Blackwall, 1861.

Atypus Blackwalli Ausserer, 1871 (sans description).

(♀) Long. 16 1/2 mill. — Céphalothorax : long. 5 1/2 mill.; larg. 6 mill. — Chélicères : 5 mill.

Yeux latéraux antérieurs ovales transverses, placés très-obliquement, un peu au-dessous des médians.

Yeux latéraux supérieurs très-allongés, obliques, un peu plus petits que les antérieurs, dont ils sont séparés par une largeur au moins égale à leur plus grand diamètre.

Yeux latéraux externes très-petits, anguleux du côté interne, séparés des autres yeux latéraux.

Plastron plus large que long (à 1/2 mill. sur à mill.), carré, ses hanches glabres, peu sensibles.

Abdomen brun, tomenteux, étroit en avant, élargi et arrondi en arrière; un espace transverse glabre et rougeâtre en avant.

Article terminal des grandes filières étroit dès la base, cylindrique, plus long que les deux articles basilaires, qui sont très-renflés en dessous.

Chélicères aussi larges que le front à la base et presque aussi longues que le céphalothorax, très-élevées et convexes à la base; leur partie supérieure terminée par une carène tranchante, longitudinale, un peu arquée en dehors; leur bord interne est fortement échancré et laisse un vide longitudinal entre les deux chélicères quand ces organes sont rapprochés.

Pattes d'un brun fauve; tarses et métatarses rétrécis à l'extrémité; les métatarses sensiblement plus longs que les tarses, surtout à la quatrième paire.

Cette espèce a été indiquée, mais non décrite, par M. Ausserer sous le nom que je lui ai conservé; c'est l'*Atypus Sulzeri* de M. Blackwall et des auteurs anglais. Ses caractères spécifiques sont très-tranchés et remarquables, principalement ceux fournis par les yeux, les chélicères et les filières.

Le type de ma description a été trouvé par M. H. Lucas à Portrieux (Côtes-du-Nord); mais il est probable que l'espèce habite aussi en Normandie: une phrase de la description de Walckenaër semble indiquer que cet auteur avait connaissance des deux espèces : « Les individus que j'ai eus provenant de Normandie étaient tous plus gros et d'une couleur plus claire que celle des environs de Paris. Des observations suivies peuvent seules apprendre si ce sont des espèces, des variétés ou seulement des différences d'individus. »

Évidemment il s'agit de l'*Atypus Blackwalli*, des observations suivies ne sont point nécessaires pour décider de sa validité; il suffit pour cela de comparer ses chélicères, ses filières et ses yeux avec ceux du véritable *Sulzeri*.

2. Atypus piceus Sulzer, 1776.

(Pl. 4, fig. 6 à 9.)

Aranea picea Sulzer, 1776.
Aranea subterranea Römer, 1789.
Atypus subterraneus Latr., 1804.
Oletera picea Walck., 1805.
Atypus Sulzeri Latr., 1806.
? *Atypus Sulzeri* L. Dufour, 1820.
Oletera atypa Walck., 1826.
Atypus Sulzeri Hahn, 1831.
Oletera atypa Walck., 1837.
Atypus Sulzeri H. Lucas, 1842.
Atypus Sulzeri C. Koch., 1848, fig. 4547.
Atypus piceus Ausserer, 1871.

(♀) Long. 18 mill. — Céphalothorax : long. 6 mill.; larg. 5 1/5 mill. — Chélicères : 4 mill.

Céphalothorax large et tronqué en avant, faiblement rétréci en arrière, depuis les angles antérieurs, qui sont obtus mais non tronqués, jusqu'aux

Yeux latéraux antérieurs presque arrondis, verticaux, placés un peu plus bas que les médians sur le mamelon.

Yeux latéraux supérieurs beaucoup plus petits que les antérieurs, ovales, presque obliques, séparés des latéraux antérieurs et des médians par des intervalles moins grands que leur petit diamètre.

Yeux latéraux externes très-petits, arrondis, séparés des autres yeux latéraux.

Thorax un peu plus long que large (4,1 mill. sur 3,7 mill.), très-brusquement retréci en arrière, depuis la troisième paire de hanches, ses bords latéraux très-marqués.

Abdomen ovale, faiblement élargi et arrondi en arrière, d'un noir légèrement tomenteux; un espace triangulaire, glabre sur le bord antérieur.

Article terminal des grandes filières épais à la base, terminé en pointe, conique, plus court que les deux articles basilaires, qui ne sont pas renflés en dessous.

Chélicères aussi larges que le front à la base; aussi longues que la distance du bord frontal à la fossette thoracique; convexes et géniculées en dessus, où elles sont arrondies, ni carenées, ni échancrées du côté interne.

Lame-mâchoire et pattes d'un brun verdâtre; métatarses et tarses très-grêles et courts, presque d'égale longueur, sauf à la quatrième paire, où le métatarse est un peu plus long que le tarse.

Le mâle a été plus souvent décrit que la femelle, principalement par Walckenaer (Faun. Fr.) et par Ch. Koch; L. Dufour en a aussi publié une description qui renferme plusieurs graves inexactitudes: ainsi, relativement aux filières, L. Dufour n'en a vu que deux paires, tandis qu'il y en a trois très-apparentes; il ne donne aussi que deux articles aux grandes filières, tandis qu'il y en a trois visibles presque à l'œil nu.

Le mâle se trouve errant, et pendant longtemps il a passé pour beaucoup plus commun que l'autre sexe; il n'en est rien cependant, car cette fausse apparence des *Atypus* femelles tient à leur genre de vie exclusivement souterrain.

Les mâles recherchent les pentes arides, demi-sablonneuses, quelquefois aussi les bois, principalement les plantations d'arbres verts; leur retraite est toujours dissimulée, soit par des pierres, soit par de la mousse, qu'il faut enlever avec précaution et par larges plaques pour la découvrir.

La demeure de l'*Atypus* a été décrite par Latreille, par Walckenaër et

par M. H. Lucas ; mais ces savants auteurs n'ont pas mentionné la configuration remarquable de sa partie inférieure.

L'Atype creuse obliquement un trou profond de 15 à 20 centimètres, de la largeur de son corps ; il tapisse ce trou d'un tube soyeux assez étroit et d'un tissu très-serré, dont la partie supérieure, plus longue que la galerie souterraine, est appliquée horizontalement sur le sol et termine en pointe effilée ouverte.

Près de son extrémité inférieure, ce tube présente un fort étranglement, puis il se dilate en forme de chambre assez spacieuse, dans laquelle se tient l'Araignée ; c'est à l'endroit étranglé qu'est suspendu par quelques fils le cocon renfermant les œufs.

J'ai surpris plusieurs fois des Atypes tenant des Lombrics dans leurs chélicères, et je pense que ces Annélides font la base de leur nourriture ; en effet, si on examine en dessous la chambre soyeuse, on remarque un espace où le tissu est beaucoup plus mince et transparent. Je n'ai pu y constater une ouverture, mais il est probable que l'*Atypus* peut facilement écarter les fils peu serrés et se procurer ainsi une proie facile, ce qui le dispense de monter à la surface du sol.

Sorti de son tube, l'*Atypus* ne cherche même pas à fuir ; il est donc évident qu'il n'est pas organisé pour courir après une proie agile, et, d'un autre côté, l'extrémité supérieure du tube se prête mal à une embuscade, puisqu'elle est presque fermée et sans soutien. Cette petite ouverture supérieure paraît uniquement destinée à l'entrée et à la sortie du mâle à l'époque de l'accouplement, qui a lieu au mois d'octobre.

3. Atypus bleodonticus. Sp. nov.

(Pl. 4, fig. 10 et 11.)

(♀) Long. 17 mill. — Céphalothorax : long. 5 1/2 mill.; larg. 5 mill. — Chélicères : 4 1/10 mill.

Céphalothorax assez large et tronqué en avant, ses angles obtus, mais non tronqués ; ses côtés presque droits jusqu'aux hanches de la troisième paire, puis rétrécis jusqu'au bord postérieur, qui est tronqué.

Tête peu convexe, nullement échancrée sur les côtés du mamelon, graduellement abaissée en arrière jusqu'à la fossette thoracique ; celle-ci presque arrondie.

Mamelon oculifère très-large à la base, peu avancé entre les yeux médians.

Ceux-ci arrondis, plus gros que les latéraux antérieurs, dont ils sont séparés par un intervalle presque égal à leur diamètre ; leur intervalle un peu plus grand que leur diamètre.

Yeux latéraux antérieurs ovales, transverses, presque verticaux, placés un peu plus bas que les médians sur le mamelon.

Yeux latéraux supérieurs un peu plus petits que les antérieurs ; ovales, allongés, obliques, terminés en pointe du côté interne, qui est très-rapproché des yeux médians.

Yeux latéraux externes petits, ovales, obliques, touchant aux supérieurs, mais non aux antérieurs.

Plastron un peu plus long que large (4,2 sur 3,7), carré, non rétréci en arrière ; ses fossettes glabres bien marquées.

Abdomen ovale, faiblement élargi en arrière et arrondi ; brun bleuâtre tomenteux ; un espace triangulaire glabre en avant.

Article terminal des grandes filières épais à la base, terminé en pointe, de même longueur que les articles basilaires, qui sont à peine renflés en dessous.

Chélicères aussi larges que le front à la base, aussi longues que la distance du front à la fossette thoracique ; élevées et convexes en dessus, mais non carénées, ni échancrées.

Pattes d'un brun verdâtre. Tarses et métatarses courts et robustes, presque d'égale longueur aux quatre paires.

J'ai trouvé la femelle dans un tube semblable à celui de l'espèce type, sur la petite montagne de Saint-Benoît, sur les bords de la Bléone, près de Digne.

Les caractères de cet *Atypus* sont très-nets, bien qu'ils se rapprochent plus de ceux du *piceus* que de ceux du *Blackwalli*; les plus remarquables sont l'abaissement graduel de la partie céphalique en arrière, la largeur et l'aplatissement du mamelon oculifère.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 4.

Fig. 1. *Atypus piceus* Sulz., ♀. Céphalothorax et chélicères en dessus.

2. — Filières en dessous.

3. — Mamelon oculifère.

4. — Corps de profil.

5. — Coupe théorique du terrier de l'*Atypus* femelle après la ponte : La partie inférieure est ouverte pour montrer la dilatation en forme de chambre et la position du cocon. — Cette figure, presque de grandeur naturelle pour la largeur, est beaucoup réduite pour la longueur, qui est de 20 à 25 centimètres. — Le tube, représenté verticalement pour tenir moins de place sur la planche,

NOTE

POUR

Servir à l'histoire du VESPERUS XATARTI,

Par MM. Jules LICHTENSTEIN et Valery MAYET.

(Séance du 11 Septembre 1872.)

Nous venons remplir un peu tardivement la promesse que l'un de nous avait faite à nos collègues de la Société de donner l'histoire des métamorphoses du *Vesperus Xatarti* Muls. Ce retard a été en partie occasionné par le désir de rendre notre travail plus complet, grâce à la série d'observations et aux nouvelles recherches que l'insecte, vivant en notre pouvoir, nous a permis de faire.

Depuis près de trois ans l'attention de l'un de nous était attirée par de petites masses d'œufs qu'il avait trouvées à trois reprises dans des tiges sèches de ronces, et une fois sous une écorce d'olivier. Ces œufs, récoltés en hiver et conservés dans des flacons, donnaient issue au mois de mai à de petites larves velues et fort agiles, qui mouraient bientôt, refusant toute nourriture végétale ou animale.

Cette observation incomplète resta donc longtemps en simple note dans nos cartons, quand au mois d'avril 1871, nous trouvâmes en défonçant un terrain en friche, à Cariñena (Aragon), de grosses larves blanches d'une forme toute particulière, que nous emportâmes en France pour voir s'il nous réussirait de les élever. Ces larves sont tellement abondantes en Aragon, qu'elles ont un nom vulgaire parmi les vignerons du pays ; ils les

appellent *Vildas*. Nous étant partagé notre capture à Cette et à Montpellier, nous réussîmes, avec des succès divers, à maintenir en bonne santé deux larves.

L'une d'elles se transformait en nymphe au mois d'octobre de la même année et nous donnait environ un mois après un superbe individu du *Vesperus Xatarti*, ♀. Nous eûmes l'honneur de le présenter vivant à la Société, et malgré les fatigues du voyage, il vécut un mois dans une boîte, où il pondit vers fin de décembre une cinquantaine d'œufs. Grandes furent notre surprise et notre joie ! Ces œufs, par la forme, la couleur, la disposition de la ponte, nous rappelaient exactement ceux que nous avions trouvés dans des ronces et sous une écorce ; peu de chose nous manquait encore pour compléter l'histoire de notre insecte, c'était de voir la petite larve éclose s'enfoncer en terre et se nourrir de racines.

Naturellement les œufs de notre femelle vierge et cloîtrée ne pouvaient donner ce résultat ; mais un nouveau voyage en Aragon nous permit de trouver une nouvelle nichée de *Vesperus Xatarti* et, le 20 mai de cette année-ci, une éclosion assez nombreuse venait nous donner l'occasion de compléter nos études en décrivant aussi le premier état de cette larve, si différente de formes dans les périodes extrêmes de son existence.

En effet, nous voyons, au sortir de l'œuf, un petit animal allongé muni de longs poils, peut-être destinés à amortir la chute qu'il doit faire en se laissant tomber sur le sol, *armé d'organes visuels* et fort agile, devenir

[illegible] manquent encore. Nous savons parfaitement que plusieurs de nos collègues ont trouvé les *Vesperus* au Vernet (Pyrénées-Orientales) au mois de février. Peut-être le climat des Pyrénées, plus froid que celui de l'Aragon, influe-t-il sur l'époque de l'accouplement.

Nos observations, jusqu'à ce jour, n'ont porté que sur l'insecte espagnol ; mais ayant pu récolter, au mois de juin dernier, dans les montagnes qui dominent Collioure, bon nombre de ces larves, que nous connaissons bien aujourd'hui, nous continuerons nos études. Nous les avons prises sous de grosses pierres enfoncées et en compagnie de l'insecte mort ; elles vivent là mélangées avec les larves des *Rhizotrogus marginipes* et [illegible], dont elles paraissent avoir les mœurs.

Voici la description de cette larve, faite sur un individu adulte :

Cours blanc, épais, chargé de poils courts et blonds, en forme de [illegible], légèrement plus large à la base, à quatre côtés distincts, [illegible] arrondi, si ce n'est dans les parties thoraciques et céphaliques. — [illegible] de 25 millimètres, large de 13 millimètres au prothorax et de 15 [illegible] le cinquième segment abdominal. — Composé de douze segments non compris la tête et les lèvres anales, creusé dans ses côtés par un double sillon longitudinal dans lequel les segments produisent un mamelon de forme triangulaire.

Tête blanche, couverte de poils blonds, large de 6 à 7 millimètres, [illegible] de 5 ; *épistome* ridé longitudinalement dans ses parties latérales ; [illegible] rugueux et comme chagriné, marqué dans son milieu d'un léger [illegible], [illegible] transversalement allongé, à angles très-arrondis, fortement [illegible] partie antérieure ; *palpes maxillaires* à l'extrémité extérieure des mâchoires, composés de trois articles, les deux premiers courts et [illegible], le troisième allongé ; *palpes labiaux* à l'extrémité de la lèvre, composés de deux articles, de trois si on peut donner ce nom au renflement de la lèvre qui supporte ces palpes ; *mâchoires* aplaties en forme de [illegible] garnies d'une vingtaine de cils courts et très-forts qui doivent [illegible] la mastication. Ces cils offrent cela de particulier qu'ils sont entourés chacun d'une sorte de manchon ou pellicule protectrice dont ils se [illegible] facilement ; il est rare que cette pellicule ne soit pas enlevée sur un ou plusieurs de ces cils, même sur les individus vivants que nous [illegible] dans ce moment ; *mandibules* blanches à la base, brunes à l'extré-

mité, fortes, peu arquées, un fois plus longues que larges, dépassant légèrement le labre, à extrémités échancrées, fortement évidées en dedans, ce qui les rend très-tranchantes; *antennes* atteignant les deux tiers de la longueur des mandibules, composées de quatre articles : le premier court et globuleux, le second arqué en dehors, aussi long que les trois autres réunis, le troisième moitié moins long que le deuxième, le quatrième très-petit, peu visible à l'œil nu.

Prothorax très-développé, distinct de tous les autres segments à bords latéraux arrondis, fortement creusé dans son bord antérieur qui reçoit la tête, ridé transversalement, garni de poils espacés plus denses du côté de la tête, marqué dans son milieu d'un sillon à peine visible.

Segments thoraciques très-courts, en forme de carène dans leur partie supérieure, marqués en dessus dans leur milieu, ainsi que le premier segment abdominal, d'un double sillon en forme de V très-court.

Pieds très-développés pour une larve de Longicorne, au nombre de six, placés : deux sous le segment prothoracique et deux sous chacun des segments thoraciques, composés de quatre parties bien distinctes : trochanter, cuisse, tibia et tarse, ce dernier réduit à un ongle corné.

Segments abdominaux au nombre de neuf : les six premiers aplatis sur le dos en forme de plaque, creusés dans leur partie latérale, ainsi que les anneaux thoraciques, d'un double sillon longitudinal dans lequel ces segments forment un mamelon triangulaire.

Anus transversal, la lèvre supérieure sinueuse et terminée par une pointe qui s'adapte sur l'inférieure, celle-ci en forme de V très-ouvert.

Stigmates en forme d'ellipse, au nombre de neuf paires placées de côté

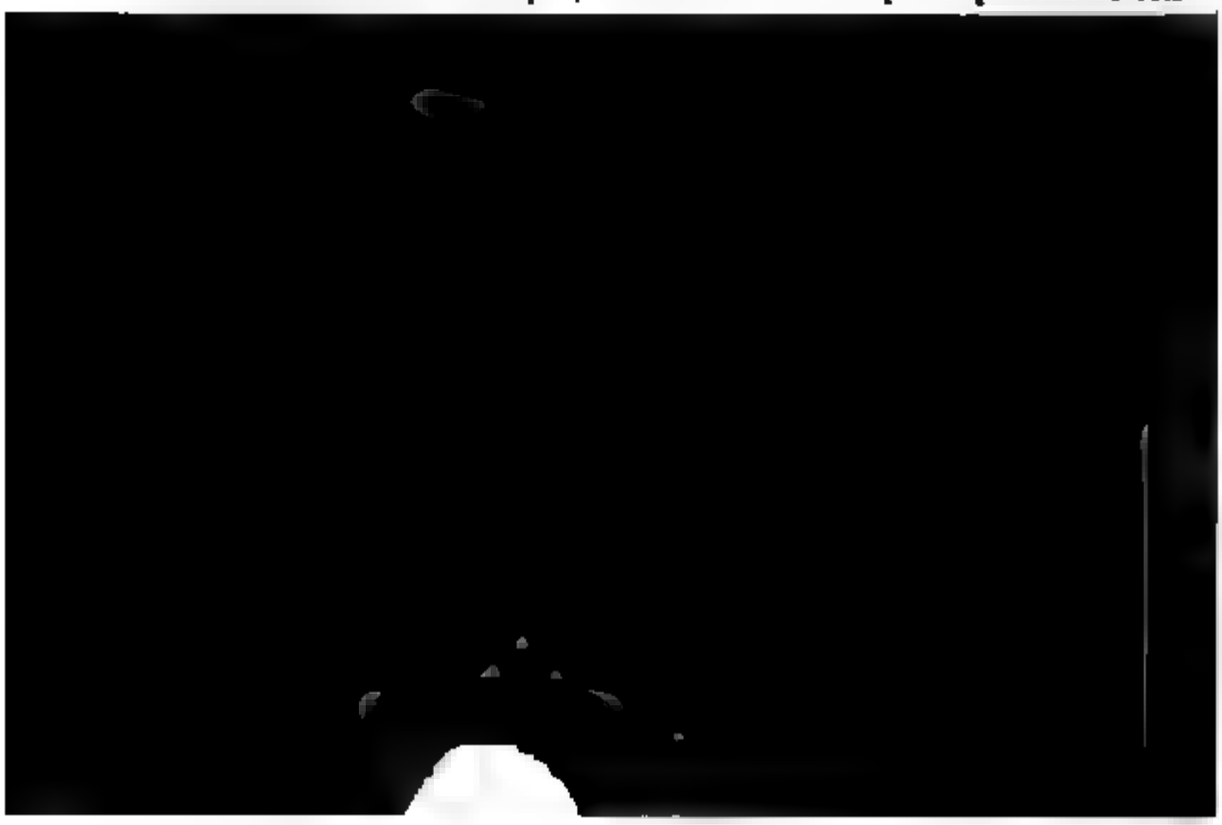

dans leur partie latérale, sont garnis de poils très-longs au nombre de trois, formant pinceau de chaque côté d'un segment, portés par un léger mamelon. Ces poils sont plus longs que la largeur du corps. La tête est munie de trois ocelles disposées en triangle à la base de chaque antenne. Les antennes ont cela de remarquable que sur les cinq articles qui les composent les deux derniers sont accouplés et plantés côte à côte dans le troisième. La larve adulte, au contraire, n'offre aux antennes que quatre articles placés dans les conditions ordinaires.

La longue période qui s'est écoulée entre l'envoi de notre note et sa publication nous permet de donner encore quelques détails sur la biologie de l'insecte.

La larve déjà presque adulte que M. Mayet soignait à Cette, après avoir construit sa coque fin octobre, y passa tout l'hiver, la creva au mois de mars et se remit à manger avec avidité les racines d'avoine mises à sa portée.

Arrivée à fin mai, elle refit sa coque pour passer les chaleurs; elle la creva de nouveau fin septembre 1872, mangea jusqu'à fin octobre, époque à laquelle elle en construisit une nouvelle pour passer l'hiver. Au mois de mars, comme l'année précédente, elle sortit et mangea pendant deux mois, puis reforma sa coque pour passer l'été; mais, soit que la nourriture n'eût pas été suffisante, soit que la température du bocal où elle avait été renfermée deux ans lui fût préjudiciable, elle mourut vers le 20 juin de cette année-ci.

On voit, d'après cette observation, que l'insecte s'enferme en hiver et en été et ne mange guère qu'au printemps et à l'automne (nouveau trait de ressemblance avec les *Melolonthides*), ce qui modifie l'opinion que nous avions eue d'abord que la larve mangeait pendant l'hiver.

Nous possédons encore plusieurs de ces larves prises à Collioure, sur lesquelles nous continuons nos observations, comptant avoir sous peu le plaisir de les faire passer vivantes sous les yeux de nos collègues, à Paris.

Chaque sortie de la coque après le repos, soit hivernal, soit estival, est précédée d'une mue.

Explication des figures de la planche 5, N° II.

Larve du *Vesperus Xatarti.*

Larve adulte.

Fig. 1. Vue de profil.
2. Vue par le dos.
3. Vue par la partie postérieure.
4. Tête et prothorax vus par dessous.
5. Mâchoire du côté droit.
6. Mandibule gauche.
7. Antenne du côté droit.
8. Patte antérieure.

Larve au sortir de l'œuf, très-grossie.

9. Vue de dos.
10. Vue de profil.
11. Antenne droite.
12. [illegible] grandeur naturelle.

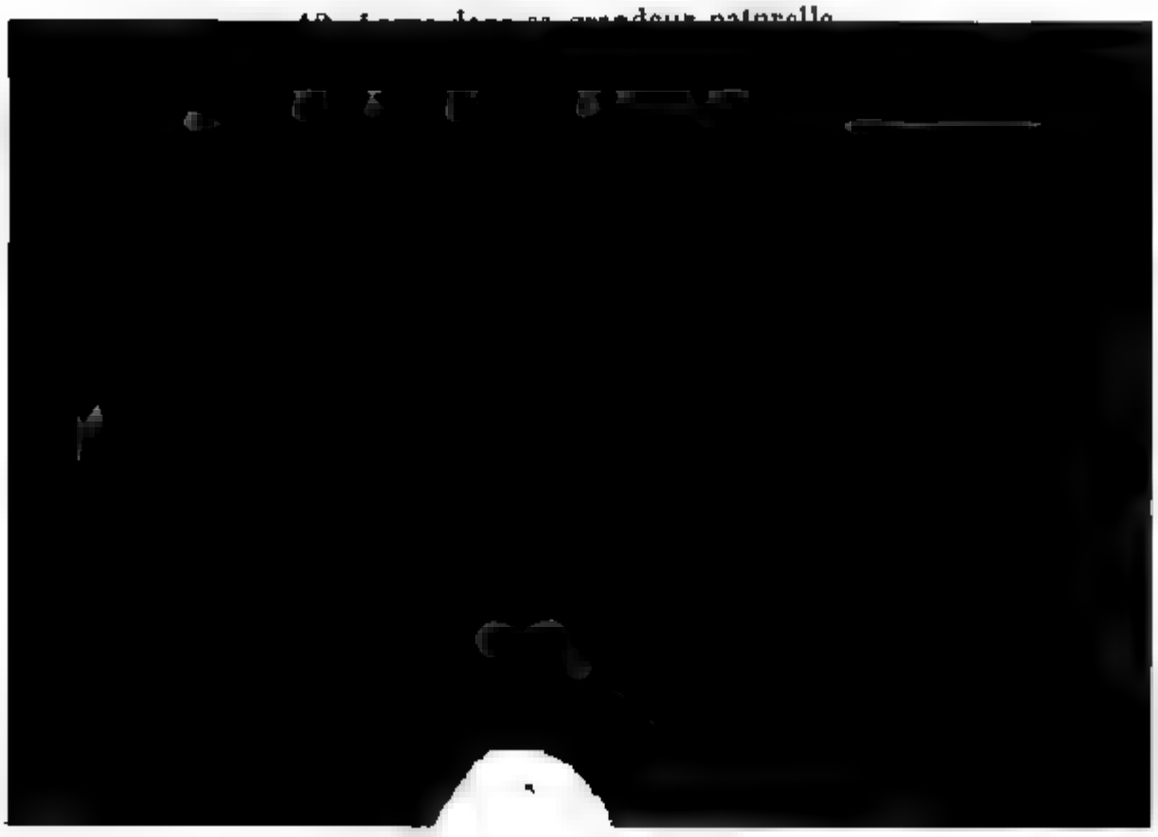

De la CORNE chez les SPHINGIDÆ.

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 22 Janvier 1873.)

Parmi les questions qui ont occupé les entomologistes, il en est une qui n'a pas encore été résolue : Quelle est la mission de la corne chez les chenilles de *Sphinx*, *Deilephila*, *Macroglossa*, etc.? Je n'ai pas la prétention de vous apporter une solution indiscutable, mais en vous développant les observations que j'ai faites, j'espère que vous admettrez comme très-probable la conclusion que je vais avoir l'honneur de vous exposer.

Les appendices sont nombreux et variés chez les chenilles, n'ayant pas pu les examiner en détail, je ne vous dirai quelques mots que de ceux que je rencontrent le plus fréquemment.

L'appendice connu sous le nom de *vésicule Bonnet*, quoique très-commun chez les chenilles de moyenne taille, ne nous arrêtera pas aujourd'hui, mais ultérieurement, si vous voulez me le permettre, je vous en parlerai dans une note spéciale.

Quant à présent, voyons d'abord les appendices verruqueux; ce sont les plus répandus, les plus compliqués, les moins connus quant à leurs fonctions, et cependant les plus faciles à décrire : ce sont des tuyaux d'écoulement, en effet, à la base d'une verrue il y a une organe à sécrétion.

La sécrétion peut être permanente, nous en voyons des exemples chez certaines chenilles de *Xylophasia*, chez beaucoup d'Agrotides, etc. Les larves, qui passent leur vie en terre, ont besoin d'une sécrétion pour agglutiner, cimenter leur galerie, autrement la terre viendrait obstruer les stigmates, et finalement, la chenille ne pourrait vivre dans les mêmes conditions sans la sécrétion verruqueuse.

Chez beaucoup d'autres, l'organe de la sécrétion, appliqué sous le derme, reste à l'état embryonnaire pendant toute l'évolution de la chenille ; mais quand celle-ci ne mangera plus, quand elle commencera sa coque, l'organe ou plutôt les organes prendront tout à coup de l'extension, et le cocon sera à peine fini que la sécrétion sera déjà établie.

La chenille alors se contourne dans la coque, et à l'aide de cette sécrétion des verrues vernit l'intérieur afin de le rendre lisse et d'éviter à sa future chrysalide toute espèce de lésions. Ou peut-être la raison est-elle plus compliquée. Ne se pourrait-il pas que ce vernis isole la chrysalide, et ait pour mission de modifier les impressions extérieures pouvant être funestes à un animal en formation, ne pouvant plus se protéger par un déplacement ?

Ayant l'intention d'être sommaire, je me borne à ces deux exemples de sécrétion des verrues (1).

Les autres appendices que l'on rencontre fréquemment aussi, sont les poils et les épines; ceux-ci sont terminés en pointe et de matière cornée, ceux-là je les considère comme des appendices de protection, et je les définis ainsi : *Les poils et les épines sont des appendices qui concourent, avec l'épiderme, à la protection de tout l'organisme.* Si l'on voulait pousser cette théorie à l'excès, l'on arriverait à dire : les poils et les épines des chenilles pourraient leur être retirés si nous pouvions leur éviter les dangers, les obstacles auxquels elles sont exposées pendant leur existence.

(1) Je ne prétends pas dire que toute chenille à appendice verruqueux donnera à certain moment une sécrétion extérieure ; je suppose au contraire que dans bien des genres, si l'appareil existe visible au dehors, il est et restera rudimentaire à l'intérieur, non pas que les cellules ou le concours nerveux manquent à cet organe

Cette donnée exagérée pourrait jusqu'à un certain point être soutenue; puisque nous savons tous que l'on peut tondre une *Chelonia* à toutes les mues, que la coque en sera modifiée ; puisque la chenille n'aura plus que le réseau soyeux pour la faire, mais le papillon sera comme tous les papillons.

Cependant, si l'on fait cette opération, il faut avoir soin de tenir la chenille tondue dans un endroit lisse, car autrement elle pourrait se blesser, et l'on n'obtiendrait rien.

Pour les épines en est-il de même? C'est probable, mais une opération analogue n'est guère praticable, parce que l'épine ne nous révèle pas extérieurement jusqu'à quel endroit elle est creuse. Or, si nous coupons trop bas nous pouvons avoir un perte de matière adipeuse, et si la perte est trop forte nous ne pourrons plus avoir de papillon, puisque la chrysalide même ne pourra plus se faire.

Pourtant les épines ont la même mission de protection, et ce que nous ne pouvons faire, la nature se charge de nous le montrer; nous trouvons fréquemment des chenilles épineuses dont les épines sont plus ou moins abîmées, cassées même ; ce sont certainement des appendices qui ont rempli leur mission, ils ont rencontré l'obstacle, ils ont été brisés, mais la chenille a été préservée et le papillon qui en subviendra sera comme tous les papillons.

Mais je ne dis pas que les poils et les épines protégent la chenille par le fait d'une sensibilité propre ; la peau est sensible, et le poil ne fait que lui communiquer la rencontre d'un obstacle.

Permettez-moi un seul exemple pour essayer de me rendre compréhensible : si nous mettons dans une boîte une chenille glabre, si vous voulez, une chenille de *Leucania*, et que cette chenille découvre à la boîte un petit trou, se conduira-t-elle comme le ferait une chenille de Chélonide ou d'Argynne? Non; celles d'Argynnes ou de Chélonides apporteront leur tête près du trou, mais les poils ou les épines rencontreront les parois du trou et ces chenilles reculeront ou se rouleront en se laissant tomber ; la chenille de *Leucania* approchera sa petite tête près du trou, et, si elle passe, la chenille passera ! au risque, d'abord, d'étonner le chasseur, et nous l'avons tous été, et au risque de se mettre en lambeaux; mais sa peau est souple et assez épaisse pour ne craindre au plus que quelques éraillures.

Nous devons donc conclure que les chenilles sont d'autant plus velues

que la peau est plus mince : exemple les *Arctia*; que les chenilles les plus épineuses ont la peau très-mince : exemple les *Melitæa*.

Beaucoup de chenilles ont la peau mince et n'ont ni poils ni épines, mais alors elles se protégent par instinct ; elles vivent soit dans les tiges, soit dans les fruits, soit (et c'est le cas le plus ordinaire) dans un pli ou entre les feuilles.

Et maintenant, si nous trouvons des chenilles ayant seulement un appendice sur le onzième anneau, devons-nous assimiler cette corne (c'est le mot adopté) à une verrue ou à une épine ? Le bout est pointu, corné, il ne peut y avoir de sécrétion ; mais cela ne peut être non plus dans un but de protection de tout l'organisme. D'abord les chenilles qui ont cette corne ont la peau assez épaisse pour se passer de protection ; ensuite la corne est sur le onzième anneau, la chenille serait abîmée avant de pouvoir être avertie, et puis certaines chenilles de même genre n'ont pas de corne, mais seulement une plaque cornée à la place (*Vespertilio*, *Œnotheræ*) ; donc, nous ne devons pas voir par cette corne la protection de tout l'organisme, mais peut-être devons-nous voir la protection d'un organe spécial.

Le dehors de la chenille n'a rien voulu nous révéler, essayons de voir à l'intérieur.

Si l'on ouvre une chenille, l'on trouve d'abord, comme vous savez tous, un canal digestif allant de la bouche à l'anus ; laissons les parties antérieures sans nous y arrêter, non qu'elles n'offrent pas d'intérêt, mais le sujet n'est point là.

Passons l'estomac, l'intestin, le cæcum, et arrivons tout de suite au

mais pas exactement de même couleur, vienne le chasser à la façon des balles de filasse des canonnières en sureau, et après l'avoir chassé au dehors, prenne exactement, mathématiquement sa place. Pourquoi?

Si nous examinons les parois du rectum nous verrons au-dessus de l'excrément de petits trous. Dans l'état actuel où nous avons mis le sujet il est impossible de voir s'il y a eu sécrétion à travers les trous, mais rien de plus simple à vérifier : si elle a existé, nous devons trouver la glande chargée de la fournir. Eh bien, cherchons hors du canal, et au-dessus du rectum, juste au-dessus des petits trous, qui eux-mêmes se trouvent sur l'excrément, nous voyons un amas de ganglions appliqués sur le tube, et nous verrons très-facilement que ces ganglions sont surmontés d'une glande sphérique blanche ; si nous la crevons avec une pointe, il en sortira une humeur incolore comme toutes les sécrétions chez les chenilles, sauf la bile, mais la sécrétion biliaire est au collet de l'intestin, et sa double mission, digestive et excrémentielle, ne pouvait la placer ailleurs, malgré l'assertion de quelques physiologistes.

Maintenant, si nous examinons l'extérieur de la chenille, qu'avec une lame tranchante nous coupions la corne au niveau de la peau, et que nous enlevions cette corne comme un chapeau, nous verrons qu'elle couvrait, qu'elle protégeait la glande sphérique blanche, qui fournit la sécrétion dans le vestibule excrémentiel, et nous pourrons j'espère, d'un commun accord, conjecturer que cette sécrétion se déversant sur l'excrément à travers le rectum, opère de la même manière que la sécrétion de l'oiseau qui, elle aussi, traverse le rectum, entoure, elle aussi, l'excrément d'une matière visqueuse (blanche chez l'oiseau), laquelle tombe avec l'excrément et se durcit à l'air : c'est *la sécrétion urinaire.*

Un dernier mot ; vous savez tous que les glandes urinaires sont plus développées chez les animaux herbivores que chez ceux qui se nourrissent de matières animales ; il n'y a rien d'étonnant à ce que, parmi les animaux vivant de feuilles, les glandes urinaires soient plus développées chez ceux qui mangent avec plus d'avidité. Or, vous le savez aussi, l'évolution des Sphingides se fait vivement, les chenilles mangent sans arrêt ; chez les chenilles sobres la glande urinaire est bien moins visible ; chez le *Lasiocampa pini* elle est également formée de ganglions nombreux, mais surmontés par une petite glande pointue dirigée en arrière sous la plaque anale. Je crois que c'est le rôle de cette plaque de protéger la glande urinaire, comme la plaque du cou a pour mission de protéger les glandes salivaires.

En résumé, pour le groupe des *Sphingides*, celui qui nous occupe, celui où la glande urinaire paraît avoir besoin d'un plus grand développement, la chenille a reçu en partage un appareil protecteur spécial pour cet organe essentiel; qu'il ait la forme d'une corne ou non, c'est une question très-différente de celle qui nous occupe ici. La nature s'est plu à varier les formes extérieures à l'infini, et nous ne pouvons faire autre chose que de les observer.

Parmi les espèces européennes, nous trouvons : *Œnotheræ*, sans corne; *Gorgon*, avec une corne très-petite et rose, tandis que chez *Croatica* elle atteint 1 centimètre.

Chez les *Deilephila*, *Vespertilio* n'a qu'une plaque; *Porcellus*, *Elpenor*, ont une petite pointe invisible dans le jeune âge, tandis que *Nicæa*, *Euphorbiæ*, ont cet appendice très-développé; le *Sphinx Ligustri* davantage encore; mais chez l'*Atropos*, la forme devient toute différente : elle est granuleuse et recourbée en forme de crochet. Et chez les exotiques, le petit nombre de chenilles connues nous offre des variations encore plus notables.

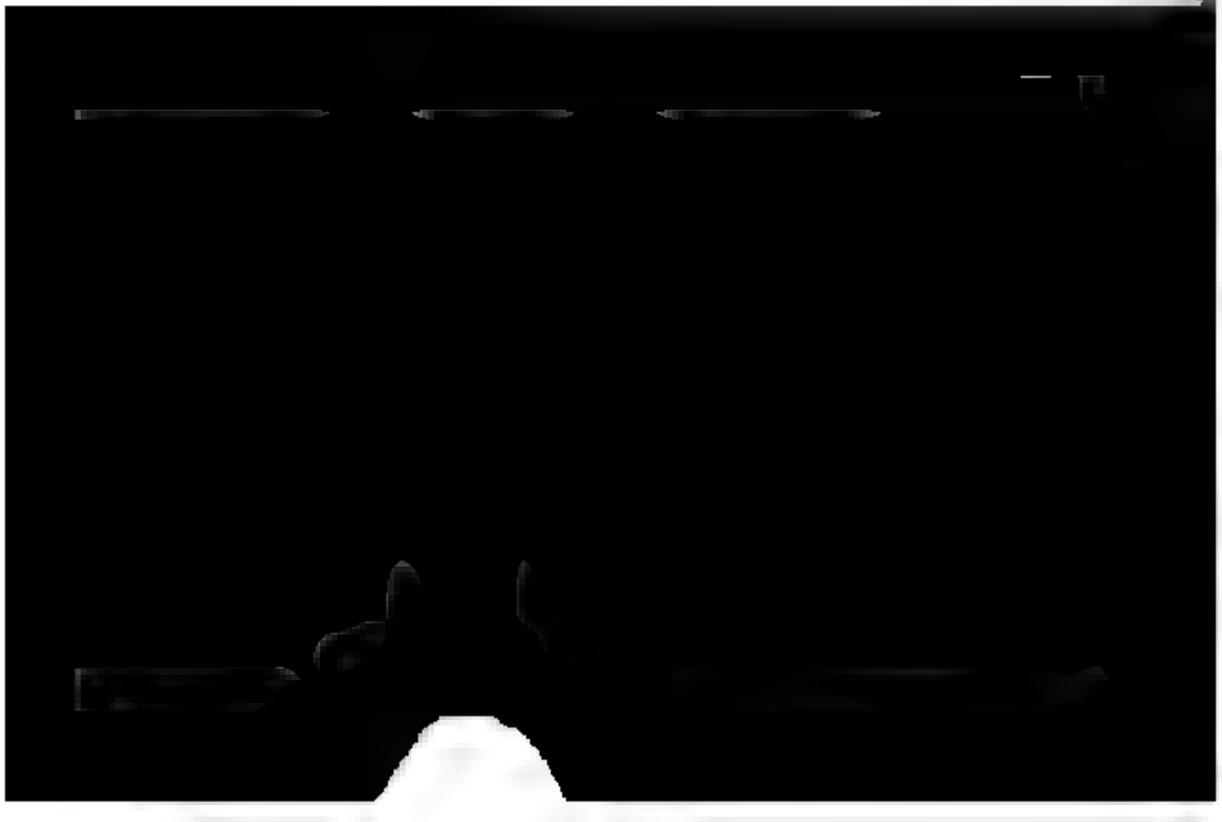

OBSERVATIONS SUR LES PUCES

EN PARTICULIER

Sur les larves des Puces de Chat et de Loir

(Pulex felis ET Pulex fasciatus.)

Par M. JULES KÜNCKEL.

(Séance du 8 Janvier 1873.)

L'intéressant mémoire relatif aux métamorphoses de la Puce du chat, inséré dans nos Annales par M. le docteur Laboulbène, m'engage à publier les observations que j'ai eu occasion de faire pendant ces dernières années sur les Puces, notamment sur les larves des *Pulex felis* Bouché et *fasciatus* Bosc: ces observations me permettront de faire connaître quelques faits qui ont échappé à la sagacité des naturalistes.

INTRODUCTION.

Il y a déjà longtemps, mon attention fut éveillée par une apparition extraordinaire de Puces. C'était à la campagne, un vaste bâtiment servant à la fois de cuvage et de bûcher était devenu l'effroi du personnel de la maison : nul n'osait y pénétrer, et la cuisinière, faute de bois, manquait d'interrompre ses fonctions. Un jour, par distraction, j'entrai dans ce cuvage ; me rappelant aussitôt les précautions de chacun, je sor-

tis précipitamment, mais trop tard pour ne pas expier cruellement ce quelques minutes d'oubli; mes jambes, et bientôt mon corps entier envahi comme si j'eusse bousculé une fourmilière furent bientôt lardés de mil coups d'aiguille; pendant plus de deux heures, dans le plus simple appareil, je pourchassai ces terribles hôtes, sans oublier mon devoir de naturaliste, car je les comptais patiemment; arrivé à 95 je secouai mes vêtements, assuré que j'étais de posséder sur mes jambes seules au moins la centaine. L'époque de la vendange approchant, pour permettre l'accès de ce cuvage infesté on fut obligé de répandre sur le sol un lait de chaux très-abondant. Je recommanderai à l'occasion ce procédé de destruction fort simple, peu dispendieux et très-efficace.

D'où venait cette multitude incroyable de Puces? Autour des fagots accumulés s'était formé un amas de brindilles et de feuilles sèches qui servait de litière à un vieux chien, perclus de douleurs; ce malheureux, réduit à une immobilité forcée, était la proie vivante de ces innombrables Puces; les larves, ayant trouvé au milieu des débris de bois des retraites assurées, s'étaient développées fort paisiblement.

L'année dernière j'eus encore l'occasion d'observer une jeune chienne épagneule, laissée toujours en liberté et fort ingambe, dévorée par de nombreuses légions de Puces; elle avait fini, à force de se gratter, par avoir certaines parties du corps dénudées et couvertes de croûtes d'un fort vilain aspect. Je citerai quelques autres faits : M. E. Blanchard avait réuni dans une chambre quelques jeunes chats destinés à des expériences; ces animaux, attaqués par les Puces, devinrent bientôt étiques. Notre collègue, M. Leprieur, me racontait que, pénétrant un jour dans un terrier de renard, il fut fort étonné de se trouver noir de Puces; enfin, l'automne dernier, on m'apporta un hérisson dans un chapeau; quelle ne fut pas ma

me le permettrait, de me livrer à la recherche de larves de Puces, lorsque deux occasions favorables se présentèrent fortuitement.

Parmi les connaissances de M. le docteur Philippeaux se trouvait un chat qui avait su échapper au siége de Paris, en vivant sans doute de privations, mais ce chat était envahi par les parasites, et, comme celui dont parle M. le docteur Laboulbène, semait sur les meubles où il se reposait quantité de petits corps blancs arrondis, qu'on reconnut bientôt être des œufs de Puces. M. le docteur Balbiani donna l'idée de faire peigner cet animal précieux ; chaque coup de peigne amenait une abondante récolte ; un véritable gisement d'œufs fut mis en exploitation. Notre collègue, en me racontant ces faits, me donna quelques œufs d'où je vis sortir une larve fort agile, mais différant de celle qu'a représentée M. Laboulbène par un caractère très-remarquable. Je tentai l'éducation de ces larves, mais je ne réussis pas, la pièce où elles étaient conservées étant probablement trop froide. M. Balbiani fut plus heureux, mais je ne veux pas empiéter sur son domaine ; le mémoire qu'il compte publier sur l'organisation et les métamorphoses des Puces sera certainement rempli de faits intéressants, d'aperçus nouveaux.

Au commencement de mars, notre collègue, M. Maurice Girard, me fit remettre trois jeunes loirs (*Myoxus nitela*) encore plongés dans leur sommeil hibernal, sur lesquels il avait constaté la présence de nombreuses Puces. J'installai ces petits animaux dans une cage et je les observai tout à mon aise. Entre leurs poils se trouvaient des quantités d'œufs qui, n'étant retenus par aucun vernis agglutinatif, tombaient journellement sur le papier dont j'avais eu soin de garnir la cage. J'ai pu élever les larves qui sortirent de ces œufs ; mais il convient, avant de parler de mes observations, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les écrits des auteurs.

HISTORIQUE.

Leeuwenhoek, dans une lettre adressée à la Société royale de Londres, en octobre 1693 (1), a fait connaître une foule de détails sur les mœurs des Puces et sur leurs premiers états, en accompagnant son envoi de vingt dessins. Les observations de l'illustre savant hollandais ne méritent pas l'oubli ; elles remontent, il est vrai, à 180 ans, mais elles sont aussi remarquables par leur intérêt que par leur exactitude.

Leeuwenhoek capturait des puces, les enfermait dans des vases de verre et les voyait pondre ; mais ayant remarqué qu'elles mouraient souvent sans postérité, il pensa, avec raison, que cela provenait de la pénurie d'aliments ; il eut l'idée de les poser sur ses mains et sur ses bras afin qu'elles eussent la facilité de se nourrir. « L'une d'elles, dit-il, suçait mon sang avec tant d'avidité que, s'appuyant seulement sur la tête, elle levait en l'air ses pattes médianes et postérieures. » Par ce procédé d'élevage, il obtint de nombreuses pontes et put observer les larves ; en leur donnant des cadavres de mouches pour nourriture, il parvint à les amener jusqu'à l'époque de métamorphose. La lettre de Leeuwenhoek est accompagnée de la représentation de l'œuf, de la larve, de la nymphe et de l'insecte adulte. La figure de la larve est très-reconnaissable, quoiqu'elle paraisse avoir un trop grand nombre de segments (quinze anneaux) à la suite de la tête, mais la description nous enseigne qu'il avait vu les antennes avec leur dernier article si aigu, et les palpes maxillaires qu'il compare aux appendices du dernier segment, attribuant aux uns et aux autres un rôle dans

Jacinto Cestone, en 1699 (1), crut avoir découvert l'origine des Puces; ses observations furent publiées dans les « Philosophicals Transactions », accompagnées des figures de l'œuf, de la larve, du cocon et de l'insecte adulte qui est le *Pulex irritans*. Il n'est point question de l'organisation; la larve est assez bien représentée avec treize anneaux à la suite du segment céphalique, mais la tête avec ses appendices est défectueuse et inexacte.

Vallisneri (2) a reproduit les observations de Cestone et les figures de ce naturaliste, en combattant la croyance à la génération spontanée des Puces.

Le mémoire que Rœsel (3) consacre à l'histoire des Puces est bien digne d'attention, les portraits qui l'accompagnent sont généralement bons et se rapportent à la Puce du chien (*Pulex canis* Dugès); les attitudes des larves sont fidèlement représentées, mais il n'en est pas de même des caractères principaux, la tête n'est pas exacte, car le dessin porte des yeux fort distincts, tandis que la larve est aveugle; les antennes et les palpes maxillaires n'ont pas le nombre d'articles qu'ils possèdent; les pointes qui terminent le dernier anneau ont une apparence cornée qui n'est pas réelle, car elles sont blanches et translucides.

De Géer (4) compte également au nombre des anciens observateurs qui ont vu et figuré les larves de Pulicides. Il ne donne que douze anneaux à la larve et n'a pu démêler, telle est son expression, les différentes parties de la bouche.

M. Westwood (5) a publié une histoire des transformations de la Puce (*Pulex irritans*). Pour lui, la larve est composée de treize segments, la

(1) Jacinto Cestone, A new discovery of the Original of Fleas (Philos. Trans., 1699, t. XXI, p. 42-43, fig.).

(2) Antonio Vallisneri, Opere fisico-mediche, t. I. Venezia, 1733. — Esperienze ed Osservazioni intorno all'origine, sviluppi, et costumi di vari insetti. — Nella quale si dà notizia della nuova scoperta dell'origine delle Pulci dall' uovo, p. 212, col. 2 et suiv., pl. XXV.

(3) A.-J. Roesel, Insecten Belustigung, t. II, p. 2 (Muscarum atque culicum, tab. II, III, IV). Nuremberg, 1749.

(4) Ch. De Géer, Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, t. VII, p. 12-18, pl. I, fig. 1, 2, 3, 4 et 5. Stockholm, 1778.

(5) Westwood, The common flea (*Pulex irritans*) (Annals and Magaz. of nat. history, sér. 2, t. I, p. 316 et suiv. London, 1848.

bouche possède deux mâchoires et une lèvre inférieure large, charnue, un peu bilobée portant deux très-petits palpes de deux articles; un petit tubercule semi-globuleux situé derrière l'antenne serait un œil rudimentaire. L'éminent entomologiste s'est mépris: ce sont les mandibules qu'il a supposé être les mâchoires, les véritables mâchoires ont échappé à son observation; la lèvre inférieure est au contraire étroite, et les palpes qu'il regarde comme labiaux sont les palpes maxillaires; enfin la larve ne porte aucune sorte d'yeux. Quant à l'opinion de l'auteur anglais sur la manière dont se nourrissent les larves, elle est rationnelle, mais elle n'est basée que sur une supposition; nous l'examinerons.

Un auteur qui a connu les larves des Puces est M. Defrance (1), mais il ne les a ni décrites, ni figurées; nous parlerons plus loin de ses observations.

Un mémoire sur la Puce pénétrante ou chique a été publiée plus récemment par M. G. Bonnet (2), médecin de la marine. Chacun a entendu parler des habitudes particulières de cette Puce, la plus dangereuse de toutes, mais sa larve ressemble trop à celles des autres espèces par sa forme générale et par ses habitudes pour que je ne la mentionne pas. C'est à M. G. Bonnet que nous devons la connaissance des transformations du *Rhynchoprion penetrans*, les premières données sur la composition de la bouche et l'organisation interne des larves des Puces; en constatant qu'il existe des mandibules et des mâchoires robustes et bien constituées, cet observateur a fait faire un grand pas à l'histoire de la vie et des mœurs des Puces, ainsi que nous le verrons plus loin. S'il s'agit de certains détails, nous pourrons faire quelques critiques sans diminuer pour cela le mérite de l'œuvre de ce naturaliste.

M. Émile Blanchard (3) dans son ouvrage sur les métamorphoses

Enfin, je dois mentionner le travail de M. le docteur Laboulbène (1), sur les métamorphoses de la Puce du chat, insérée dans les Annales de la Société. Les observations et les descriptions sont en général exactes, mais elles se rapportent à une larve ayant déjà subi sa première mue ; aussi n'est-il pas étonnant que le trait caractéristique des larves des Pulicides, auquel je vais appeler l'attention, ait échappé à M. le docteur Laboulbène.

DES LARVES DE PUCE.

Ayant mis sous le microscope un œuf de *Pulex felis*, je fus surpris en apercevant sur la tête de la jeune larve, prête à éclore, une petite pièce cornée de couleur jaune brunâtre ; cette petite pièce, placée exactement au sommet de la tête, dans une légère dépression ovalaire, portait sur son bord postérieur une arête, terminée en avant par une pointe assez forte (pl. 6, fig. 2). Cette corne avait un large point d'appui, la partie postérieure étant de forme arrondie et atteignant le premier anneau du corps. Lorsque l'animal subit sa première mue, il se débarrasse de ce singulier appendice dont il ne reste aucun vestige ; cet organe transitoire sert évidemment à la jeune larve lorsqu'elle est encore renfermée dans l'œuf ; nous voyons là un curieux instrument destiné à perforer la paroi de sa prison.

Les figures données par Rœsel permettent de s'assurer qu'il a entrevu l'organe dont nous venons de parler ; mais il la désigne par cette simple mention : « hunter dem Kopf aber bemerket man oben ein gelbbraunes Fleckgen » (2) ; s'il aperçoit une petite tache, il ne décrit pas sa forme, il n'indique pas ses fonctions. L'un des dessins de De Géer (3) semble représenter la pièce cornée, mais il y a confusion évidente, car il ne parle que des mandibules qui se trouvent à la face inférieure de la tête et qui concourent à la mastication.

(1) H. Laboulbène, Métamorphoses de la Puce du Chat (Ann. Soc. ent. Fr., 1852, 2e série, t. II, p. 257 et suiv., pl. 13).

(2) Rœsel, loc. cit., p. 12.

(3) De Géer, loc. cit., p. 13, pl. 1, fig. 4.

La larve de *Pulex felis* n'est pas seule à posséder cet outil perforant, la larve de *Pulex fasciatus* que j'ai sous les yeux en est également pourvue. La forme de l'appendice frontal est différente et peut servir à caractériser l'espèce ; occupant la même position, mais élargi en avant comme une spatule, cet appendice est surmonté d'une pointe aiguë, tandis que la partie postérieure, plus étroite, à bords parallèles, s'arrondit régulièrement. Il est probable que toutes les larves de Puticides sont pourvues de cet appareil.

Le fait de la présence d'une pièce particulière située à la région frontale de l'embryon n'est pas sans exemple chez les Invertébrés. M. Balbiani a constaté l'existence d'une pointe placée sur le front des jeunes *Phalangium* avant l'éclosion ; il ne pense pas que cette pointe, à cause de son exiguïté, puisse servir à la rupture de l'œuf, mais il la regarde comme l'analogue des appendices observés sur la région frontale des embryons de divers insectes : par Hagen chez l'*Osmylus maculatus* (1) ; par Rathke chez le *Pentatoma baccarum* (2) ; par Zaddach chez le *Phryganea grandis* (3) et par lui chez les Puces (4). Chez les Pentatomes et les Friganes cet appendice frontal est une petite pièce cornée dont les dimensions sont restreintes ; mais chez l'*Osmylus maculatus* il présente un grand développement et un haut degré de perfection, il affecte la forme d'une longue scie (5) ; mais, trait caractéristique, lorsque la jeune larve a scié la paroi

[illegible] Roesel, l'homologue du rostre qui persiste pendant la durée de [illegible] chez les Palæmons.

La forme générale des larves de Puces est celle décrite et figurée par [illegible]. Leuwenhoek et M. Westwood comptent treize anneaux à la suite [illegible], MM. Bonnet et Laboulbène seulement douze; cette différence [illegible] est facile à expliquer : on peut compter l'appendice qui [illegible] deux pointes terminales comme un treizième anneau, car indépendamment de la segmentation qui est nettement accusée, si l'on observe que le bord postérieur et inférieur de chaque anneau est garni d'une [illegible] de poils, on trouvera entre la tête et ce dernier segment, qui porte [illegible] pointes caudales, *douze* rangées de poils. Ces larves mesurent [illegible] millimètres et demi environ, elles sont absolument dépourvues de [illegible] et leur progression n'est due qu'à des mouvements de reptation [illegible] par des pointes caudales, par des crochets situés à la région inférieure de la tête et dont nous étudierons la nature, par les longs poils [illegible] sur tous les anneaux et couchés en arrière. Sur la tête sont implantés, derrière chaque antenne, un poil, puis, plus en arrière, quatre [illegible]. Chacun des dix premiers anneaux porte près du bord postérieur de la région dorsale quatre longs poils, sur chaque flanc un long poil, et à la région ventrale quatre poils plus courts, le douzième segment a un poil de plus sur chaque flanc; en d'autres termes, les onze premiers anneaux ont chacun une ceinture de dix poils, le douzième une de douze; le treizième est entouré d'une double ceinture de très-petits poils située en avant des pointes caudales, dont la base est elle-même revêtue en [illegible] de quelques poils à peine visibles, en dessous de six poils (pl. 6, [illegible] 7 et 8). J'ai pu reconnaître entre le treizième anneau des *Pulex felis* et *fasciatus* certaines différences; chez le second les pointes caudales [illegible] plus obtuses et la couronne de poils est moins resserrée.

La tête supporte deux antennes de trois articles; le basilaire court, [illegible], est entouré de trois ou quatre spinules mousses: ce sont probablement ces spinules qui ont été prises par Roesel et par M. Westwood [illegible] deux yeux. Le second article, plus ou moins allongé, car il est rétractile, [illegible] se termine par une couronne de cinq à six spinules à pointes émoussées; enfin le troisième article a la forme d'un style (pl. 6, fig. 7, *a*).

Chez les larves du *Pulex felis* et *fasciatus* nous trouvons une armature buccale complète, lèvre supérieure, mandibules, mâchoire, lèvre inférieure. La lèvre supérieure arrondie, très-légèrement échancrée dans son milieu, est garnie de quatre poils extrêmement petits (pl. 6, fig. 7 et 8); les man-

dibules arquées, terminées en pointe aiguë ont sur leur bord interne cinq petites dents très-acérées (pl. 6, fig. 7, *m b*, et fig. 10); leur partie basilaire concave tourne sur une pièce chitineuse, véritable pivot solidement attaché au tégument. Les mâchoires sont deux lames à bord interne circulaire, tranchant dentelé sur la plus grande partie de leur contour; on peut les comparer à un secteur de scie circulaire; le bord externe ressemble à une faucille dont le dos serait assez épais (pl. 6, fig. 7, *m a*, et 11). Les mâchoires sont accompagnées chacune d'un palpe de deux articles, le premier court, le second plus long, terminé par quatre petites spinules (pl. 6, fig. 7). M. Bonnet a commis, à ce sujet, plusieurs erreurs graves : il considère ces palpes comme des palpes de la lèvre supérieure; chacun sait que chez les insectes la lèvre supérieure ne porte jamais de palpes, et il n'a point vu les mâchoires, car il ne les décrit ni ne les représente. La lèvre inférieure a la forme d'une languette rétrécie en avant, deux pointes très-exiguës la rendent bifide (pl. 6, fig. 9); à sa base s'attachent deux petits mamelons arrondis, portant chacun quatre petites pointes recourbées en arrière, deux longues et deux courtes; une attention peu soutenue laisserait croire qu'il n'y a que deux pointes par mamelon. Ces mamelons, surmontés de ces pointes recourbées, sont les crochets que M. Bonnet regarde chez la larve de *Pulex penetrans* comme servant à la progression (1). M. Laboulbène n'a vu qu'un seul mamelon : « un tubercule, dit-il, terminé par deux gros poils recourbés en arrière et fort remarquables » (2), mais il n'a pas cherché à déterminer sa nature. Sur les larves de *Pulex fasciatus* que j'ai sous les yeux, j'ai pu reconnaître que ce mamelon ou tubercule n'était pas simple, qu'il y avait en réalité deux mamelons que leur insertion désigne très-clairement comme étant les *palpes de la lèvre inférieure*.

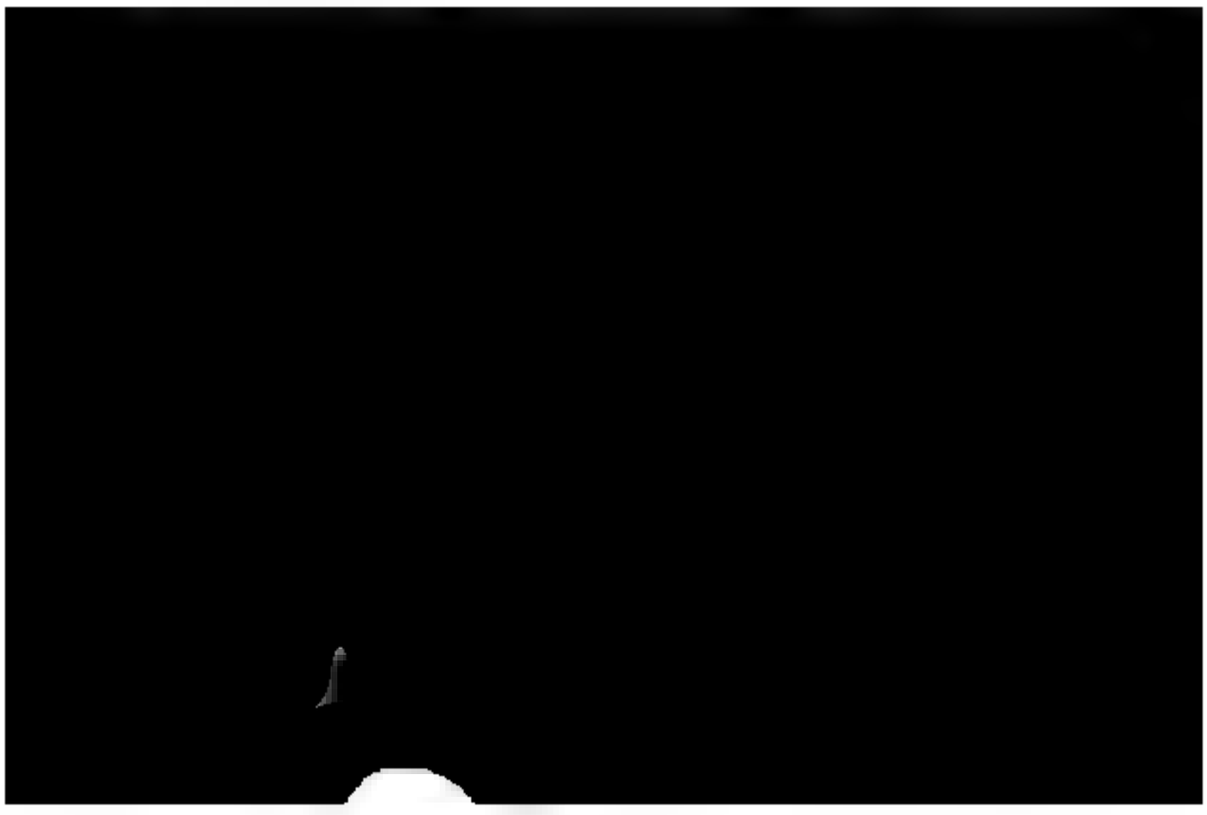

Deux opinions sont émises : l'une attribue aux Puces la pré- ; l'autre va plus loin, elle leur accorde l'instinct de nourrir elles- eurs larves. M. Defrance (1) s'inquiète « du sort de la larve san- ore (*sic*) qui doit sortir d'un œuf abandonnée au hasard ; mais la a pourvu à la conservation de toutes les espèces.... Avec les on trouve des grains noirs, presque aussi roulants qu'eux, qui nent de l'animal qui a servi de pâture à l'insecte, et qui doivent évorés par les larves. » Ce naturaliste n'admet pas que ces grains ent les excréments des Puces ; il suppose que les femelles ont le ivrir la peau et de laisser couler le sang pendant un certain temps, e sang coagulé produit les graines en question. Quoi qu'il en soit, des larves en les nourrissant avec ce sang desséché, et il a soin remarquer que « leur corps transparent laisse voir la nourriture ont avalée. »

bservation, mal comprise, a été le point de départ de l'histoire ce quittant l'animal sur lequel elle vit, pour retrouver ses larves ger du sang dans leur bouche. M. Montandon, le premier, aurait ces mœurs étranges ; il lui était facile de donner à son récit toute blance, en montrant les larves qu'il trouvait remplies de sang, suite fortement colorées en rouge ; la présence de ce sang lui t inexplicable, il supposa qu'il avait été apporté par la mère. Cette prit créance par sa singularité même, et l'on ajoutait que M. Mon- avait observé les manœuvres des mères Puces, qu'il les avait ourrir leurs larves. C'est en cet état que M. E. Blanchard (2) a la légende et qu'il l'a reproduite. Mais laissons la légende pour aux faits.

question de l'alimentation des larves de Puces a été fort bien réso- les anciens auteurs ; en 1693, Leeuwenhack nourrissait les larves cadavres de mouches ; en 1749, Rœsel avait remarqué qu'elles t la sciure de bois sèche ou humide, qu'elles se noyaient dans le is de pigeon, mais qu'elles se nourrissaient également bien du Cousins dont il arrachait la tête que de sang desséché et pulvé- on avait pris la peine de relire les ouvrages de ces observateurs,

rance, Notice sur la Puce irritante (Ann. des Sc. natur., 1824, t. Ier, 3.

le Blanchard, Histoire des Insectes, t. II, p. 419. Paris, 1845. — Méta- , mœurs et instincts des Insectes, p. 632. Paris, 1868.

on aurait écarté de prime-abord les récits fabuleux. MM. Bonnet et Laboulbène ont répété avec succès les expériences de Leeuwenhoek et de Rœsel; et, sans admettre l'opinion trop exclusive de M. Westwood, — cet éminent entomologiste pense que les larves consomment des parcelles de poils, de laine ou de plumes, — maintenant que nous connaissons exactement la composition de la bouche, nous dirons que les larves de Pulicides, armées de mandibules pour déchirer et arracher, de mâchoires pour scier et couper, se nourrissent indistinctement de diverses matières organiques.

Lorsque je reçus les jeune Loirs dont j'ai parlé plus haut, ils étaient endormis, ils étaient dévorés par des nuées de *Pulex fasciatus* Bosc (1). Ce sommeil et ce repos favorisaient l'accouplement et la ponte des Puces; les œufs tombaient accompagnés des grains noirs de sang desséché, qui sont en réalité les excréments des adultes déposés sur les poils et desséchés, et le fond de la cage en était jonché. Chacun sait que les Loirs construisent un nid garni de brins de paille et de plumes; c'est au milieu de ces débris que les larves trouvent des retraites assurées, les grains de sang et diverses matières organiques propres à leur nourriture. Chez les animaux hibernants, c'est donc pendant la période d'hibernation que se développent les *Pulex*; chez les animaux errants, c'est surtout pendant l'allaitement lorsque la mère est contrainte à séjourner à une même place, c'est aussi pendant la vieillesse, lorsque les infirmités condamnent les animaux à l'immobilité

LA PLACE QU'OCCUPENT LES PUCES DANS LA CLASSIFICATION.

Haliday (1) a publié une excellent mémoire où il rappelle toutes les [illegible] sur les Puces, et discute les diverses opinions des naturalistes sur la place qu'elles doivent occuper parmi les Insectes; je ne puis [illegible] dans toutes les considérations qu'il invoque; je résumerai [illegible] la question.

Trois opinions principales partagent les naturalistes; les uns, à l'exemple de Fabricius, rapprochent les Pulicides des Hémiptères; nous trouvons [illegible] représentée dans les récents ouvrages de M. Maurice Girard (2); quelques-uns les rattachent aux Hyménoptères, et Dugès (3) [illegible] ces derniers, ceux-ci les rapprochent des Diptères, ceux-là les rangent [illegible] un ordre spécial, celui des Syphonaptères Lat. ou des Aphaniptères Gerv. Le seul fait que les Pulicides ont des métamorphoses complètes et [illegible] cocon, les éloigne irrévocablement des Hémiptères; les affinités avec les Diptères sont, au contraire, des plus naturelles, les larves [illegible] de ressemblance étroite avec celles des Tipulaires fongivores, les [illegible]; les dispositions générales du système nerveux et du [illegible] respiratoire sont les mêmes, la chaîne nerveuse a un ganglion [illegible] des anneaux et un seul connectif; le système respiratoire [illegible] à la périphérie par une série de stigmates rangés sur les côtés du [illegible] les larves des puces, comme les larves des *Ceroplatus*, des *Sciara*, [illegible] la faculté de se tisser un cocon. La connaissance de l'organisation des larves de Puces nous amène à conclure en faveur de l'opinion de Oken; [illegible] Latreille, de Burmeister, de Siébold, etc., qui rapprochent les [illegible] des Diptères. Chez les Coléoptères, les Orthoptères, certaines familles [illegible] la faculté de sauter, les Pulicides peuvent être considérées comme des [illegible] sauteurs et parasites.

(1) Alf. Haliday, On the affinities of the Aphaniptera among insects (The nat. hist. review Proceedings, t. III, p. 9 et suiv.) London, 1856.

(2) Maurice Girard, Métamorphoses des Insectes, 3e éd., p. 400. Paris, 1870. — Traité élémentaire d'Entomologie, t. 1er, p. 227 et 228. Paris, 1873.

(3) Dugès, Recherches sur les caractères zoologiques du genre *Pulex*, et sur la [illegible] des espèces qu'il renferme (Ann. Sc. natur., 1832, t. XXVII, p. 145 et [illegible].

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 6.

Fig. 1. Larve de la Puce du Chat (*Pulex felis* Bouché) sortant de l'œ
— *p.* Pointe frontale destinée à déchirer la coque de l'œuf
Très-grossie.

2. Pointe frontale vue de profil.

3. Pointe frontale de la Puce du Loir (*Pulex fasciatus* Bosc) vue
profil.

4. La même vue de face.

5. Derniers segments de la larve du *Pulex felis* vus en dessous p
montrer la disposition des poils et des pointes caudales.

6. Derniers segments de la larve du *Pulex fasciatus* vus de prof

7. Tête de la larve du *Pulex felis*; — *a.* Antenne; — *l s.* Lèvre su
rieure; — *m a.* Mâchoire avec son palpe; — *m b.* Mandibul
— *p h.* Pièces solides du pharynx.

Révision du genre TIMARCHA,

Par MM. Léon FAIRMAIRE et Ernest ALLARD.

(Séance du 8 Janvier 1873.)

Je me suis occupé, il y a quelques années, d'un travail monographique sur le genre *Timarcha* ; j'avais consulté à ce sujet, non-seulement toutes les collections parisiennes, mais les plus importantes de l'Allemagne, lorsque les événements sont venus arrêter bien d'autres travaux entomologiques. Notre collègue M. Ernest Allard a eu aussi l'idée de s'occuper des *Timarcha*, et ayant appris que j'avais déjà préparé un mémoire sur le même sujet, il m'a apporté ses notes et descriptions, en m'autorisant à les utiliser. C'est donc le résultat de notre double travail que nous présentons à la Société.

L. FAIRMAIRE.

Les *Timarcha* sont des insectes presque globuleux ou brièvement ovalaires, très-convexes, glabres, à téguments très-solides. Leur tête, presque perpendiculaire, est enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, qui sont ovalaires, très-étroits, très-peu convexes, très-faiblement sinués et perpendiculaires. Les antennes sont assez longues et robustes; le premier article est presque toujours le sixième est plus gros que les autres; les quatre derniers sont mats, noirs, à pubescence noire, tandis que les précédents sont plus ou moins métalliques et brillants. Les mandibules sont courtes, épaisses, presque en forme de coquilles; les mâchoires ressemblent à celles des *Chrysomela*, avec le lobe externe plus nettement corné, un peu plus court que l'interne; tous les palpes sont courts et épais. Le menton et la languette diffèrent notablement de ce qui existe chez les *Chrysomela* ; ces organes sont bien plus courts, cornés; le menton échancré au milieu du bord antérieur, qui rentre un peu en dedans. Le corselet est large, court, avec les côtés légèrement arrondis ou un peu coniques vers la base. L'écusson est petit, triangulaire. Les élytres sont globuleuses, soudées, simplement ponctuées, souvent fortement inégales,

jamais striées; il n'y a pas d'ailes ou seulement des rudiments; leurs épipleures recouvrent les parapleures du métasternum. Le prosternum et le mésosternum sont larges; ce dernier est tantôt carré, tronqué et légèrement sinué, parfois trapézoïdal, parfois échancré, et enfin parfois bifide ou bifurqué, comme on le voit chez presque toutes les *Timarcha* d'Espagne; le métasternum est court. Les cavités cotyloïdes sont fermées en arrière. Les pattes sont insérées, par paires, à égale distance; les tibias ne sont pas sillonnés en dessus et sont seulement excavés en dehors à l'extrémité. Les tarses sont robustes; les antérieurs sont dilatés et parfois extrêmement larges chez les mâles; les crochets sont simples.

Ce genre est très-homogène, et, sauf Motschulsky, on n'a pas encore songé à le diviser. Cet entomologiste sépare, sous le nom de *Timarchostoma* (Schrenk's Amur Reis., II, 187), les espèces qui, comme la *T. coriaria*, ont les côtés du corselet presque droits, arrondis en avant, finement marginés, avec la ponctuation assez grosse et double. La *T. metallica* est le type au genre *Metallotimarcha* (*loco citato*), distingué par la couleur métallique, les côtés du corselet droits, non marginés, et les élytres moins arrondies en arrière.

Les *Timarcha* sont des insectes surtout répandus sur le littoral méditerranéen, dont ils affectionnent spécialement le bassin occidental. C'est la péninsule hispano-portugaise qui renferme le plus grand nombre d'espèces; vient ensuite la côte nord de l'Afrique. Leur nombre diminue rapidement vers l'Orient. On en compte deux ou trois espèces en Italie, en Sicile, autant dans l'Asie-Mineure et le Caucase, et une ou deux peut-être, qui nous sont restées inconnues, en Sibérie. On n'en connaît ni d'Égypte, ni de Syrie. Il paraît aussi que deux espèces ont été décrites par MM. Stål et Halleman comme provenant de l'Amérique du Nord.

Groupement des espèces.

E. Corselet rebordé latéralement, une ligne enfoncée, plus ou moins distincte, longeant les bords latéraux.

A. Mésosternum saillant, bifide, les pointes divergentes, arquées en dehors. (Groupe exclusivement espagnol, sauf une espèce de Tanger.)

a. Bords latéraux du corselet fortement sinués à la base.

1. *coarcticollis* n. sp. — 2. *parvicollis* Ros.
3. *insparsa* Ros. — 4. *marginicollis* Ros.
5. *splendida* Perez Arcas.

b. Bords latéraux du corselet légèrement ou à peine sinués.

* Corselet et élytres à ponctuation indistincte.

6. *balearica* Gory.

** Corselet et élytres à ponctuation très-fine, mais assez distincte. . . . . 7. *scricea* n. sp.

*** Corselet finement ponctué; élytres grossement ponctuées, mais unies.

8. *Brulerii* n. sp. — 9. *fallax* Perez.

**** Corselet fortement ponctué; élytres ponctuées et rugueuses. . . 10. *hispanica* H.-Sch. — 11. *crosa* n. sp.
12. *calceata* Perez. — 13. *tingitana* n. sp.

B. Mésosternum fortement échancré, bituberculé. . . 14. *lugens* Ros.

C. Mésosternum simplement sinué ou un peu échancré.

a. Corselet élargi en avant, côtés arrondis en avant, sinués vers la base.

* Élytres rugueuses ou inégales, à ponctuation ordinairement grosse. 15. *scabripennis* Fairm. — 16. *rugosa* Lin.
17. *turbida* Er.

** Élytres unies (au moins chez les mâles).

+ Ponctuation écartée, médiocrement fine. 18. *laticeps* Lin.
19. *pinctuides* H.-Sch. — 20. *brachyderu* n. sp.
21. *crassaticollis* n. sp. — 22. *Henonii* n. sp.

++ Ponctuation serrée, fine, souvent double.
23. *nicæensis* H.-Sch. — 24. *tenebricosa* Fab.
25. *gravis* Ros. — 26. *Canoensii* n. sp.
27. *validicornis* n. sp.

b. Corselet arrondi sur les côtés, qui sont parfois tout à fait sinués à la base, la plus grande largeur au milieu ou un peu en arrière.

* Côtés fortement sinués, presque échancrés à la base.
28. *strangulata* Fairm.

** Côtés simplement sinués à la base. . . . 29. *montana* n. sp.
30. *sublævis* n. sp. — 31. *Prunneri* H.-Sch.
32. *sicelidis* Reiche. — 33. *globata* n. sp.
34. *Olivieri* Fairm. — 35. *pratensis* H.-Sch.
36. *normanda* Fairm. — 37. *sinuaticollis* Fairm.

* Élytres très-rugueuses, brillantes. . . . . 48. *Endora* Buq.

** Élytres unies et mates comme le corselet.

49. *punica* Luc. — 50. *corallipes* n. sp.
51. *insignis* Guér.

Corselet non rebordé latéralement.

A. Mésosternum échancré ou sinué.

a. Élytres rugueuses. 52. *sphæroptera* n. sp. — 53. *chloropus* Germ.

b. Élytres non rugueuses.

54. *Gougeleti* Fairm. — 55. *lusitanica* Ill.
56. *trapezicollis* n. sp.

B. Mésosternum tronqué. . 57. *corinthia* n. sp. — 58. *globosa* Redt.
59. *metallica* Fab. — 60. *Hummeli* Fald.

I. *Corselet rebordé latéralement.*

A. *Mésosternum saillant, bifide* (groupe exclusivement espagnol).

a. *Bords latéraux du corselet fortement sinués à la base.*

L. T. COARCTICOLLIS. — Long. 9 à 11 mill. — *Ovata, valide convexa, ra, subopaca, sericea, aut violaceo-micans, capite interdum æneo, tus nitidior, pedibus chalybeo-cyaneis aut violaceo-cupreis, nitidis, thorace parvo, vix perspicue punctulato, lateribus valde arcuatis, scu-lo interdum striata, elytris globosis, tenuiter laxe punctatis.*

En ovale court, très-convexe, d'un noir presque mat, un peu soyeux, rfois faiblement violacé; tête et écusson rarement à reflets bronzés, ssous plus brillant, pattes et base des antennes d'un bleu d'acier bril-nt ou d'un cuivreux violacé. Tête un peu ponctuée, un peu déprimée en ant, ayant de chaque côté une impression en fossette oblique plus ou

moins marquée, oblongue ou arrondie; parfois une petite ligne longitudinale sur le front. Corselet petit, à peine deux fois aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés, qui rentrent brusquement en dedans avant l'extrémité et forment ainsi une échancrure qui rend les angles postérieurs aigus; bords latéraux tantôt finement, tantôt épaissement rebordés; bord postérieur plus ou moins marginé; ponctuation excessivement fine, parfois presque indistincte. Écusson petit, lisse, ayant parfois une petite strie transversale. Élytres globuleuses, à ponctuation fine ou médiocre, peu serrée, parfois plus marquée sur les côtés.

Murcie, Andalousie.

Ressemble à la *parvicollis*, mais plus globuleuse; corselet plus petit, avec les côtés encore plus fortement échancrés à la base; élytres plus finement ponctuées et coloration plus mate, plus soyeuse, moins noire, à reflets souvent un peu violacés.

Dans la collection de M. Reiche figure un individu qui aurait été trouvé en Bretagne et qui ne peut être séparé de cette espèce; la tête, la base des antennes, les pattes et l'écusson sont plus métalliques; les élytres sont un peu moins globuleuses. Il paraît prudent de n'admettre cette localité que sous bénéfice d'une nouvelle constatation.

2. T. PARVICOLLIS Rosenh., Thier. Andal., 320. — Long. 9 à 12 mill. — *Breviter ovata, valde convexa, nigra, nitida, pedibus atro cyaneis, capite parce punctato, antice transversim impresso et utrinque foveolato, summo obsolete sulcatulo, prothorace transverso, lateribus valde rotundatis, ante basin tantum abrupte rectis, vix perspicue tenuiter punctato, elytris brevissime ovatis, tenuiter parum dense punctatis*; ♀ *major, minus convexa,*

mères, à ponctuation fine, peu serrée, reliée par des rides excessivement fines. Dessous presque lisse ; côtés de la poitrine un peu ponctués. Tarses peu dilatés, assez grêles.

♀. Plus ovalaire, moins convexe, plus mate, à teinte légèrement bleuâtre sur le corselet. Tête à sillon médian plus marqué ; élytres plus oblongues, moins convexes, parfois un peu plus fortement ponctuées.

Andalousie, Junquera, Sierra-Nevada.

Var. *B.* Forme plus oblongue, corselet à côtés fortement sinués, mais non brusquement échancrés, à ponctuation plus visible et parsemée de points plus gros ; élytres plus ovalaires, plus ridées, surtout chez les femelles.

Au premier abord ces deux formes paraissent très-distinctes et l'on en ferait volontiers deux espèces. La seconde forme porte dans beaucoup de collection le nom de *lugens* Ros. ; mais ayant pu comparer le type de l'auteur avec ces individus, nous avons constaté, qu'en outre des différences de forme et de faciès, la *T. lugens* présente, dans la conformation du mésosternum, une différence notable avec la *parvicollis*. Ayant pu examiner une suite d'individus recueillis par M. de la Brûlerie, on rencontre tous les passages entre les côtés du corselet brusquement échancrés à la base ou seulement fortement sinués ; la forme générale est aussi variable ; il en est de même de la ponctuation.

3. T. INSPARSA Rosenh., Thier. Andal., 318. — Long. 10 à 12 mill. — *Oblongo-ovata, parum convexa, nigra, mediocriter nitida, subtus nitidior, pedibus cærulescentibus ; capite sat fortiter parum dense punctato, antice oblique impresso aut bifoveolato, summo sulcato ; antennis sat validis, prothorace transverso, lateribus fere angulatim rotundato, lateribus basi sinuatis, tenuiter punctato punctis majoribus laxe sparsuto, elytris ovatis, subinæqualibus punctis mediocribus parum dense sparsis, partim rugis tenuibus conjunctis, pectore rugoso.*

Ovalaire, parfois un peu oblongue, médiocrement convexe, d'un noir peu brillant ; dessous et pattes plus brillants et bleuâtres. Tête assez fortement et assez peu densément ponctuée, un peu moins au milieu ; de chaque côté, en avant, une impression ou fossette oblique se rejoignant plus ou moins au sommet à un sillon frontal. Antennes atteignant le milieu du corps chez les mâles, robustes, grossissant un peu vers

la tête, d'autres moyens et d'autres très-petits, tous assez séparés les uns des autres. Écusson large, triangulaire, avec quelques points. Élytres trois fois plus longues que le corselet, plus larges à la base que la base du dernier, d'un tiers plus longues que larges, à peine déprimées sur le dos, très-convexes postérieurement, à points inégaux, assez séparés, en général plus petits que ceux du corselet; les innombrables petits tubercules juxtaposés, non visibles à simple vue, qui produisent un effet soyeux ou satiné, sont plus visibles que sur les autres parties du corps. En dessous la couleur est plus obscure, avec des reflets bronzés ou pourprés; de gros points sur la poitrine; ceux de l'abdomen sont plus fins, seulement sur le dernier segment ils sont plus nombreux et semblables à ceux de la poitrine; le mésosternum est prolongé inférieurement, comme chez beaucoup d'espèces espagnoles, en deux apophyses divergentes, et au point de jonction du métasternum avec le premier segment abdominal il existe une fossette peu profonde, mais assez large.

Le mâle diffère de la femelle, outre la taille plus petite et la forme plus étroite, par les élytres plus brillantes et les articles des tarses plus larges.

Cette espèce varie de coloration, tantôt verte et légèrement olivâtre en dessus, ou pourpre avec des reflets verdâtres; en dessous, toujours noire, avec des reflets plus ou moins développés de la teinte supérieure.

San-Juan-de-Alcaras et Valence.

La coloration de cette espèce et la forme remarquable de son prothorax la distinguent bien de ses congénères; c'est avec la *T. intermedia* H.-Sch. que l'on lui trouve le plus d'analogie; mais le corselet n'est jamais aussi fortement élargi dans son tiers antérieur, ni continué en ligne droite jus-

[illegible] ovata, crassa, modice convexa, cærulea submetallica, aut vires-[illegible] [illegible] aut fere nigra, parum nitida, subtus nitidior, cyaneo-[illegible], capite tenuiter punctato, antennis longioribus, articulis 4 ultimis [illegible], prothorace lateribus valde rotundatis, ante basin breviter [illegible], angulis anticis productis, haud punctato, elytris tenuissime reti-[illegible], metasterno lævi.

[illegible], assez épaisse, médiocrement convexe, d'un bleu métallique [illegible] brillant, plus ou moins foncé, souvent verdâtre, sur les [illegible] pétamment, parfois d'un beau violet, d'un brun bronzé ou d'un [illegible] violacé et même noirâtre; dessous et pattes d'un bleu violacé, plus [illegible] que le dessus. Tête à ponctuation fine, écartée; sillon antérieur [illegible], assez mince. Antennes des mâles longues, atteignant au moins les [illegible] quarts de la longueur du corps, grossissant à peine vers l'extrémité, [illegible] premiers articles violets, les quatre derniers d'un brun noir mat; [illegible] plus courtes chez les femelles. Corselet fortement arrondi sur les [illegible] qui se redressent un peu et tout à fait à la base pour former des [illegible] postérieurs un peu pointus, les antérieurs très-prolongés, assez [illegible] bords visiblement marginés, les latéraux un peu aplanis et tran-[illegible] ponctuation nulle. Élytres brièvement ovalaires, un peu compri-[illegible] en arrière, couvertes d'une réticulation assez large, extrêmement [illegible], à peine distincte; bord réfléchi séparé par une côte saillante, sur-[illegible] en arrière. Mésosternum formant deux pointes très-divergentes. [illegible] lisse. Abdomen lisse, parcouru par de fines rides.

[illegible] aux îles Baléares; on dit qu'elle se trouve aussi en [illegible], mais il est à croire que c'est accidentellement.

[illegible] T. SERICEA. — Long. 13 à 16 mill. — *Ovata, ♀ magis globosa, valde [illegible] nigra, sericea, subnitida aut subopaca, subtus cum pedibus niti-[illegible] capite sat tenuiter laxe punctato, antice leviter impresso, antennis [illegible], elongatis, prothorace brevi, tenuissime sparsim punctulato, [illegible] valde rotundatis, ante basin vix sinuatis, elytris breviter ovatis, [illegible] majoribus parce sparsuto, vix brevibus rugis impressis, intervallis [illegible] laxe punctulatis, subtus tenuiter punctata.*

[illegible], plus arrondie chez les femelles, très-convexe, d'un noir médio-[illegible] brillant, parfois un peu mat ou très-faiblement bronzé; dessous et [illegible] plus brillants. Tête à ponctuation assez fine, peu serrée, surtout au

milieu; de chaque côté, en avant, une petite impression oblique; au milieu, un léger sillon frontal. Antennes beaucoup plus longues que la moitié du corps chez les mâles, assez fortes, ne grossissant pas sensiblement vers l'extrémité; plus courtes et un peu plus grêles chez les femelles. Corselet presque deux fois et demie aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui sont nettement marginés et se redressent à peine à la base pour former des angles très-obtus, émoussés; ponctuation extrêmement fine, écartée. Écusson plus ou moins ponctué. Élytres ovalaires, parsemées, chez les mâles, de points plus grêles que ceux du corselet, comme ceux de la tête, mais très-écartés, plus marqués le long du pli externe; présentant quelques vestiges de courtes rides; les intervalles offrant quelques points extrêmement fins, écartés; élytres des femelles à ponctuation aussi fine que celle du corselet; bord réfléchi presque uni, un peu ponctué en dehors, séparé par un pli mince, mais bien net et marqué dans toute sa longueur, remontant jusque en dedans des épaules. Dessous finement ponctué. Mésosternum bifide, les points arqués, divergents. Métasternum nettement échancré au milieu du bord postérieur. Premier segment abdominal des femelles ponctué et ridé à la base.

Sierra-Nevada; Murcie.

Ressemble beaucoup à la *balearica*, et surtout aux variétés noires de cette dernière; en diffère par le corselet plus court, à côtés fortement

base, largement échancré au bord antérieur, arrondi sur les côtés, mat ni redressés, ni sinués à la base. Écusson lisse. Élytres nota- plus larges à la base que le corselet, à épaules un peu saillantes ; nation assez forte, mais écartée, reliée par des rides plus ou moins chez les mâles ; à ponctuation plus fine, moins écartée, avec des ns distinctes, mais sans que les intervalles soient relevés, chez les . Poitrine fortement ponctuée. Abdomen ponctué, plus fortement re des segments. Mésosternum à pointes courtes, épaisses, médio- saillantes, surtout chez les femelles.

bone ; Mogente (Piochard de la Brûlerie).

melle de cette *Timarcha* est intermédiaire entre celles de la *sericea* *fallax* : le dos est un peu moins convexe ; les côtés du corselet ne llement sinués à la base ; les antennes sont comme celles des *ra* et *marginicollis*, nullement comme celles de la *fallax*. Les ntes du mésosternum sont moins grêles, moins proéminentes, et s'aperçoit guère de leur saillie qu'en les regardant par derrière, chez la femelle.

FALLAX Perez Arcas, Ins. nuev. Espan., 1865, 20. — *T. hesperica* M. — Long. 10 à 12 mill. — *Breviter ovata, valde convexa, fusco- et fusco-metallica, nitida, subtus cum pedibus nigra, metallescens, itida ; capite sat dense punctato, medio sulcato, antice utrinque b ; antennis sat validis, sat brevibus, prothorace lateribus sat valde tis, postice obsolete sinuatis, tenuiter punctato, punctis majoribus rata, elytris ovatis, punctis grossis profunde impressis, medio- fariis, intervallis tenuiter laxe punctulatis ; corpore subtus punc-*

gnant à peine le milieu du corps, assez fortes, ne grossissant pas sensiblement vers l'extrémité. Corselet à peine deux fois et demie aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent faiblement à la base et forment des angles postérieurs obtus, mais non émoussés; les antérieurs épais, obtusément droits; ponctuation fine, médiocrement serrée, parsemée de points assez gros, très-espacés. Écusson lisse. Élytres ovales, tronquées à la base, unies, couvertes de gros points profonds, médiocrement serrés, les intervalles garnis de points très-fins, écartés; bord réfléchi fortement ponctué en dehors, séparé par un pli bien marqué. Dessous du corps garni de points assez gros, peu serrés. Mésosternum presque droit, fortement bilobé.

Madrid, Alicante (Mieg.).

Nous croyons que cette espèce est naturellement noire et qu'elle devient bronzée quand elle a trempé dans l'alcool.

Les élytres sont unies, mais un peu craquelées; les points sont parfois réunis par de faibles rides très-irrégulières et inégales.

10. T. hispanica H.-Sch., Faun. Eur., 22. — *T. rugipennis* Perez Arcas, Ins. nuev. Espan., 1866, 54. — Long. 10 à 14 mill. — *Subglobosa, convexa, nigra, parum nitida subtus cum pedibus nitidior, interdum cyanescens; capite crasse rugoso punctato, prothorace brevi, lateribus mode-*

aplanis et marqués de points assez fins, écartés ; bord réfléchi très-ment ponctué, séparé par un pli mince, peu saillant, marqué dans sa longueur. Dessous grossement et fortement ponctué sur la poi-, les côtés et la base de l'abdomen.

drid, Guadarrama (Mieg.); Andalousie, Murcie (Guirao).

Cette espèce ressemble un peu à la *maritima*, dont elle diffère essen-ment par la taille, par la forme du mésosternum et le corselet forte-arrondi sur les côtés. La sculpture des élytres est très-variable ; forme, presque ronde, rend cette espèce bien reconnaissable (1).

11. T. EROSA. — Long. 10 mill. — *Brevissime ovata, subglobosa, nigra, ida, pedibus cyanescentibus, capite grosse punctato, subrugoso, antice iter impresso, plaga minuta ad antennas lævigata, summo striato, nis corpore medio haud longioribus, apicem versus leviter crassio-, articulo septimo octavo sensim longiore, prothorace brevi, late-valde arcuatis et marginatis, basi breviter abrupte sinuatis, inæ-iter punctato, ad latera densius, elytris globatis, grosse punctatis, is vermiculatis valde impressis, intervallis punctatis, subtus punc-*

(1) A propos de cette espèce, M. Perez Arcas a publié la note suivante (Anal. Soc. Esp., I, 2, 123) :

« M. Fairmaire, dans le catalogue qui suit le Genera des Coléoptères d'Europe, réunit cette espèce (*T. rugipennis* Perez), que j'ai publiée en 1865, avec la *T. hispanica* H.-Sch., bien que, connaissant l'analogie qui existe entre les deux, j'eusse indiqué les différences qui les distinguent, la forme du corselet étant de la plus grande importance ; ses côtés, fortement arrondis, sont sinués près de la base et les angles antérieurs sont très-saillants, tandis que chez la *T. hispanica* H.-Sch., qui est bien représentée dans la publication autographiée faite par M. Stierlin du travail de M. Herrich-Schäffer, les côtés du corselet sont beaucoup moins arrondis et seulement à la partie antérieure, et se réunissent à la base en ligne droite ; les angles antérieurs sont aussi moins saillants. — Les deux espèces se rencontrent aux environs de Madrid, et leur distinction n'a jamais présenté de doute. »

N'ayant pu avoir communication les insectes décrits par M. Perez Arcas, je ne puis que m'en rapporter aux descriptions. Or, je ne saurais deviner quelle est l'espèce de *Timarcha* à laquelle M. Perez Arcas donne le nom d'*hispanica*, tandis que d'après la figure d'Herrich-Schäffer il paraît impossible de ne pas lui rapporter la *rugipennis*. — L. F.

En ovale extrêmement court, très-convexe, d'un noir brillant, avec les pattes un peu bleuâtres. Tête assez grossement ponctuée, un peu inégale, ayant en avant deux petites impressions et, au-dessus, un petit espace lisse à chaque antenne ; au sommet un sillon bien marqué. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps, grossissant un peu vers l'extrémité, le septième article sensiblement plus long que le huitième. Corselet court, plus étroit que les élytres, à côtés assez fortement arrondis et fortement marginés, se redressant assez brusquement et tout à fait à la base, le rebord lui-même diminuant beaucoup d'épaisseur à cet endroit ; bords postérieur et antérieur nettement marginés. Écusson court, n'ayant que quelques points. Élytres globuleuses, couvertes de gros points enfoncés, reliés par des rides assez courtes, mais assez profondes, les intervalles un peu convexes, très-finement ponctués ; bord réfléchi un peu plissé et ponctué, sillonné à la base. Dessous du corps ponctué. Mésosternum fortement bifide, les deux branches soudées à la base. Pattes presque lisses.

Portalègre (Ch. P. de la Brûlerie) : un seul individu mâle.

Voisine des *T. hispanica* et *calceata*, plus grande que cette dernière ; diffère de la première par les antennes plus épaisses, le corselet plus large, moins fortement rugueux, à bords latéraux plus finement rebordés, moins fortement sinués à la base, par les élytres un peu plus courtes, par l'abdomen moins ponctué et par l'aspect plus brillant.

vexes, à sculpture semblable. Dessous du corps fortement ponctué. Mésosternum bifide, à pointes arquées en dehors, plus courtes chez les mâles.

Andalousie (coll. Reiche); nord de l'Espagne.

13. T. TINGITANA. — Long. 10 mill. — *Subglobosa, nigra, parum nitida, capite antice biimpresso, antennis validis prothorace antice angustato; lateribus rotundato, tenuiter sat dense punctato, scutello lævi, elytris sat grosse punctatis, plicatis, mesosterno bifido; ♂ tarsis omnibus valde dilatatis.*

Presque globuleuse, d'un noir foncé peu brillant. Tête ponctuée, ayant une fossette de chaque côté en avant, un sillon au milieu du sommet. Antennes robustes, ne dépassant pas le milieu du corps, presque moniliformes, les articles troisième et quatrième égaux. Corselet deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, plus étroit en avant; angles postérieurs obtus; ponctuation assez fine, assez serrée, un peu inégale; bord postérieur marginé. Écusson lisse. Élytres globuleuses, à ponctuation forte, médiocrement serrée, reliée par des rides bien marquées, les intervalles faiblement convexes; pli du bord réfléchi remontant jusqu'au-dessus de l'épaule. Poitrine fortement ponctuée. Mésosternum bifide, à pointes fortement arquées. Tous les tarses du mâle extrêmement dilatés.

Tanger.

Ressemble à un gros individu de la *T. maritima*, dont elle est bien distincte par son mesosternum bilobé, par la tête sans impression triangulaire, par les antennes à articles moins courts, le corselet plus finement ponctué, rebordé en arrière, les élytres plus globuleuses, plus profondément ponctuées.

Diffère de la *T. hispanica* par la tête ayant deux fossettes, par le corselet moins arrondi latéralement, rétréci en avant, finement ponctué, et par les élytres moins inégales.

B. *Mesosternum fortement échancré, bituberculé.*

14. T. LUGENS Rosenh., Thier. Andal., 319. — Long. 10 à 13 mill. — *♂. Breviter ovata, valde convexa, nigra, mediocriter nitida, capite late*

punctato, antice bi-aut trifoveolato, antennis elongatis, apice crassioribus, prothorace lateribus valde rotundatis ante basin valde sinuatis, sat tenuiter punctato, punctis paulo majoribus late sparsuto, elytris subglobosis, sat grosse punctatis, tenuiter reticulatis, mesosterno emarginato, bituberculo, haud bifido, tarsis valde dilatatis.

♀. *Major, minus convexa, oblongo-ovata, elytris inæqualibus, sæpe plicatis et bicostulatis.*

♂. En ovale très court, très-convexe, d'un noir assez brillant. Tête à ponctuation écartée, fine en avant; deux impressions obliques se réunissant au sommet, bien marquées; quelquefois une petite fossette au milieu du bord antérieur. Antennes grandes, dépassant notablement le milieu du corps, les cinq derniers articles plus gros que les autres et mats. Corselet court, fortement arrondi sur les côtes, qui se redressent fortement à la base, mais sans faire une brusque échancrure comme chez la *parvicollis*; ponctuation fine, médiocrement serrée, avec quelques points un peu plus gros, épais. Écusson ayant une ou deux stries transversales en arrière. Élytres subglobuleuses, à ponctuation médiocrement grosse, médiocrement serrée, reliée par des rides extrêmement fines, avec les intervalles très-finement réticulés; bord réfléchi légèrement creusé au milieu, un peu ponctué, séparé par un bord fin, mais bien marqué. Dessous non ponctué,

C. *Mésosternum simplement sinué ou un peu échancré.*

Corselet élargi en avant, côtés arrondis en avant, sinués à la base.

T. SCABRIPENNIS Fairm., Gen. Col. Eur.; Cat. Chrys., 261. — Long. 15 mill. — *Oblonga aut subovalis, crassa, nigra, sat nitida, capite thoraceque subopacis, leviter violaceo tinctis, pedibus cupreo-violaceis, thorace angusto, dorso leviter inæquali, tenuiter punctulato, punctis paucis sparsis, scutello lævi; elytris profunde rugatis, rugis grosse punctatis, intervallis convexis, mesosterno lato vix sinuato.*

Longue ou ovalaire, atténuée en avant, très-épaisse, mais aplanie sur le dos, d'un noir brillant, avec la tête et le corselet un peu mats et à léger reflet violacé; pattes d'un beau violet un peu cuivreux, brillant. Ponctuation fine, plus marquée vers le sommet, la partie antérieure, au lieu d'être impressionnée, un peu élevée et se prolongeant vers le milieu. Antennes aussi longues que la moitié du corps, assez fortes, grossissant pas sensiblement vers l'extrémité, les six ou sept premiers articles d'un noir violacé, les derniers mats. Corselet assez étroit, à peine plus large en avant qu'à la base; côtés assez fortement arrondis, faiblement sinués avant les angles postérieurs, qui sont droits, pointus; les antérieurs saillants, non pointus; surface très-convexe, un peu inégale, à ponctuation fine, assez serrée, mélangée de points plus gros, très-écartés. Dessous violacé, lisse. Élytres couvertes de rides profondes, présentant des points assez gros, écartés; intervalles de ces rides très-convexes, ridés, lisses; bord réfléchi n'offrant que quelques points et quelques rides transversales, séparé par un pli assez saillant. Dessous presque lisse, gros points sur les parapleures du mésosternum. Mésosternum largement et faiblement sinué. Métasternum sans impression no-

per; Oran (Coquerel); Andalousie ?

T. AEGOSA Lin., Syst. nat., I, 2, 677 (*Tenebrio*). — *T. generosa* Er., Reise (1841), 189. — Long. 12 à 19 mill. — *Subglobosa, nigra plus minusve metallica et nitida, subtus cum pedibus nigro cyanescenti-interdum violaceo micans, capite punctato, antice impresso, antennis*

crassiusculis, prothorace brevi, lateribus valde arcuatis basi leviter rectis, angulis posticis obtusis, tenuiter dense punctulato, punctis majoribus sparsuto, elytris globosis, grosse punctatis, rugis numerosis vermiculatis, subtus tenuiter punctulata, mesosterno rugoso, late subsinuato.

♂. *Abdominis segmento primo basi impresso et plicatulo.*

Subglobuleuse ou brièvement ovalaire, très-convexe, ordinairement d'un noir bronzé assez terne, plus ou moins foncé, parfois d'un bronzé un peu doré très-brillant, avec la tête et le corselet moins brillants; dessous et pattes d'un noir bleuâtre brillant, à reflet violacé, parfois seulement d'un noir un peu métallique, parfois d'un bronzé brillant ou d'un violet roussâtre clair. Tête à ponctuation très-variable, mais finement et peu densement ponctuée, ayant en avant une impression transversale se prolongeant parfois au milieu vers le sommet. Antennes aussi longues que la moitié du corps chez les mâles, beaucoup plus courtes chez les femelles, grossissant faiblement vers l'extrémité. Corselet convexe, court, deux fois et demie aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent un peu à la base et forment des angles postérieurs obtus, émoussés; ponctuation très-fine, serrée, mélangée de points plus gros, également serrés. Écusson ayant ordinairement un gros point sur l'extrémité. Élytres très-convexes, subglobuleuses, surtout chez les mâles, plus déprimées dorsalement chez les femelles, percées de gros points, parale-

éprouve également des modifications très-fortes. Il est impossible de s'arrêter à ces différences, malgré les nombreuses dénominations qui figurent dans les catalogues.

17. T. TURBIDA Er., Wagn. Reise, 189. — Long. 12 à 18 mill. — *Oblonga, nigra, sat nitida, corpore subtus cum pedibus cyanescente aut violaceo; capite dense tenuiter punctato, impresso, antennis sat brevibus, prothorace brevi, lateribus valde arcuatis, basi vix rectis, dense tenuiter punctato, punctis minoribus creberrime impresso; elytris inæqualibus, plus minusve plicatis, ♂ præsertim, mediocriter punctatis, rugis vermiculatis, intervallis tenuissime dense punctulatis, mesosterno obsolete sinuato.*

Var. B. Elytrorum rugis fere nullis, aut tenuiter impressis.

Ovalaire, un peu oblongue, d'un noir assez brillant, moins chez les femelles; dessous et pattes bleuâtres ou violacés, brillants. Tête à ponctuation fine, serrée, les intervalles plus finement et densément ponctués; en avant deux impressions, au sommet un faible sillon. Antennes assez courtes et assez grêles, n'atteignant pas le milieu du corps. Corselet deux fois et demie aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui se rétrécissent très-faiblement à la base; angles postérieurs obtus; ponctuation comme celle de la tête, fine, serrée, avec les intervalles plus finement et densément ponctués. Écusson finement ponctué et parsemé de plus gros points. Élytres très-inégales, plus fortement chez les mâles, ordinairement même fortement plissées, mais du reste très-variables de sculpture; ponctuation médiocrement grosse, écartée, les points reliés en partie par des rides extrêmement fines, les intervalles à ponctuation excessivement fine, assez serrée; bord réfléchi un peu ponctué, séparé par un bourrelet assez épais, tranchant à la base. Prosternum sillonné; mésosternum faiblement échancré en angle obtus. Abdomen presque lisse.

Algérie, Tunisie.

Var. B. Un peu moins convexe, élytres à rugosités effacées, à ponctuation plus dense; élytres des mâles moins globuleuses, plus déprimées sur le dos. — *T. punctatella* Mars., Abeille.

Constantine.

Cette espèce est très-variable de taille, de forme et de sculpture. Il y a

lieu d'y réunir, croyons-nous, comme variété, les individus dont le test diffère beaucoup, à ponctuation plus serrée, à forme moins ramassée, plus déprimée, dont le corselet est parfois presque mat et dont les élytres sont presque unies. L'examen d'un plus grand nombre d'individus décidera la question, qui nous paraît cependant à peine douteuse.

18. T. LÆVIGATA Linné, Syst. Nat., I, 2, 678 (*Tenebrio*). — *T. punctata* Leach. — *Tenebrio latipes* Linné, Syst. Nat., I, 2, 679. — Long. 18 à 20 mill. — *Oblongo-ovata, nigra, nitida, capite sat tenuiter punctato, fortiter impresso, antennis sat brevibus, prothorace sat angusto, lateribus leviter arcuatis, basi rectis, angulis posticis obtusis, sed evidentibus, tenuissime laxe punctato, elytris lateribus compressis sat grosse laxe punctatis, subtus fere lævis, mesosterno triangulariter sinuato, pedibus punctatis, mandibulis rugoso-punctatis.*

Oblongue-ovalaire, d'un noir brillant en dessus et en dessous. Tête à ponctuation assez fine, médiocrement serrée, ayant en avant une forte impression transversale et au milieu du sommet un sillon bien marqué. Antennes assez courtes, n'atteignant pas le milieu du corps; premier article presque globuleux. Corselet assez étroit, faiblement arrondi sur les côtés, qui se redressent tout à fait à la base pour former des angles postérieurs obtus, mais un peu marqués; très-finement rebordé tout autour; angles antérieurs courts, obtusément arrondis; ponctuation très-fine, écartée. Élytres ovalaires, comprimées latéralement, très-convexes, mais un peu aplanies sur le dos, à ponctuation assez grosse, forte, mais écartée, les intervalles presque plans; bord réfléchi creusé en gouttière, assez fortement ponctué, séparé par une carène assez tranchante; extrémité des

utrinque foveolato, antennis sat validis, corpore dimidio longioribus, prothorace lateribus sat fortiter antice arcuatis basin versus rectis, angulis posticis rectis, tenuissime dense punctato, scutello lævi, elytris globosis, lævissime inæqualibus, sparsim punctatis, punctis reticulis tenuibus conjunctis, mesosterno lato, obtuse sinuato, pedibus cyanescentibus.

Ovalaire, convexe, d'un noir brillant chez les mâles, un peu mat chez les femelles, dont les élytres sont moins égales. Tête à ponctuation extrêmement fine, ayant en avant une large impression transversale terminée de chaque côté par une petite fossette et se prolongeant au-dessus en une gouttière assez large. Antennes assez robustes, un peu plus longues que la moitié du corps; premier article épais, mais presque cylindrique. Corselet convexe, assez fortement arrondi en avant sur les côtés, qui se redressent peu à peu vers la base et forment des angles postérieurs droits, un peu pointus; les antérieurs obtus; ponctuation très-fine, mais serrée. Écusson lisse. Élytres très-convexes, faiblement aplanies sur le dos, un peu inégales, à points médiocrement gros, écartés, reliés, au moins en partie, par une réticulation très-fine; bord réfléchi ayant au milieu une simple ligne ponctuée, séparé par un pli saillant, bordé intérieurement par une impression longitudinale. Poitrine presque lisse. Mésosternum large, sinué en angle obtus. Métasternum ayant au milieu une impression un peu inégale. Premier segment de l'abdomen ayant au milieu une impression plissée. Pattes très-finement ponctuées, parfois bleuâtres.

Sicile.

Le Catalogue de M. de Marseul note cette espèce comme appartenant aussi à la France méridionale; mais cette indication nous paraît hasardée.

[illegible] T. BRACHYDERA. — Long. 11 à 14 mill. — *Ovata, valde convexa, profunde atra, nitida, ♀ minus nitida, capite late sat profunde impresso, [illegible] breviusculis, articulo septimo paulo majore, prothorace amplo, [illegible] lateribus valde ampliato-rotundatis, angulis posticis valde obtusis, [illegible] vaccinulato; elytris brevissime ovatis, sat fortiter parum dense punctatis, intervallis planatis, subtus fere lævis, mesosterno sinuato.*

Très-brièvement ovalaire, très-convexe, d'un noir foncé brillant, un peu mat chez les femelles. Tête finement ponctuée sur les côtés et au bord [illegible], ayant une impression large, assez profonde, de forme presque transverse, tronquée au sommet, quelquefois avec un petit sillon longitu-

dinal médian. Antennes atteignant à peine le milieu du corps, assez épaisses, à articles obconiques, le septième un peu plus grand que le précédent et que le suivant; premier article très-gros, le troisième plus long que le quatrième. Corselet court, très-large, fortement arrondi sur les côtés, surtout en avant; angles postérieurs très-obtus, les antérieurs obtusément arrondis; ponctuation très-fine, médiocrement serrée. Écusson large, court, marqué d'un point au sommet, qui est presque arrondi. Élytres subglobuleuses, convexes, un peu déprimées sur le dos chez les femelles, brusquement déclives en arrière, unies, à ponctuation médiocrement forte, peu serrée; bord infléchi presque plat, lisse, un peu pondu vers l'extrémité, bordé en dessus par un pli bien marqué, qui remonte jusqu'au-dessus de l'épaule. Dessous du corps lisse. Prosternum étroit, sillonné. Mésosternum assez large, assez fortement et triangulairement sinué. Fémurs assez larges, assez comprimés. Tarses antérieurs du mâle très-larges, à articles très-courts, les intermédiaires moins larges, les postérieurs plus allongés, surtout le premier article.

♀. Plus grande, avec les élytres plus grandes et plus ovalaires.

Biskra (Lénon), Batna, forêt de cèdres (Bigot), en mars.

Cette espèce est bien reconnaissable à son corselet large, très-fortement arrondi sur les côtés, très-convexe et très-finement ponctué.

21. T. CRASSATICOLLIS. — Long. 11 à 12 mill. — *Præcedenti valde affinis, magis convexa, prothorace lateribus magis declivi et crassiore, antice angustiore; capite antice utrinque oblique impresso, antennis crassioribus, clavis magis albesis, punctis sensim majoribus impressis, rugis*

tuation beaucoup plus fine, peu distincte. Écusson assez fortement impressionné à la base. Élytres parsemées de points beaucoup plus fins, pas plus serrés, reliés par de fines rides, les intervalles à ponctuation extrêmement fine, un peu coriacés. Mésosternum sinué en arc; bord un peu épais. Metasternum presque lisse, offrant au milieu une petite élévation bordée de chaque côté par une impression ou sillon arqué. Abdomen à segments légèrement convexes et à sutures un peu roussâtres. Pattes d'un violacé bronzé extrêmement brillant.

♀. Plus grande, un peu moins convexe sur le dos, à élytres inégales, plus fortement ponctuées, ressemblant extrêmement à la *T. sicelidis*.

Kabylie.

La forme générale de cet insecte rappelle un peu la *T. punctata*, sauf la taille, qui est bien plus petite; mais le corselet est plus large proportionnellement et la ponctuation des élytres est plus fine.

22. T. Henoni. — Long. 10 mill. — ♂. *Præcedenti simillima, minor, capite transversim impresso, antennis longioribus, articulo secundo sensim breviori, prothorace magis quadrato, antice latiore lateribus magis declivi, angulis anticis magnis, vix perspicue punctulato, elytris magis globosis, fortiter majoribus impressis, intervallis tenuissime punctulatis; subtus fere levi, mesosterno sat valde sinuato et impresso.*

♂. Ressemble beaucoup à la précédente, mais plus petite et plus convexe: la tête, finement ponctuée, avec deux impressions médiocrement profondes, presque transversales et un fin sillon longitudinal au sommet. Antennes à deuxième article distinctement plus globuleux. Corselet plus en carré transversal, bien plus convexe et plus large en avant, avec les angles antérieurs assez grands; côtés épais, arrondis, un peu sinués tout à fait à la base; ponctuation plus fine et moins serrée. Écusson un peu profond: aucune petite impression transversale. Élytres plus courtes, plus globuleuses, parsemées de points à peine plus larges, reliées par de fines rides, les intervalles à ponctuation extrêmement fine. Mésosternum plus fortement sinué en angle obtus, avec une petite échancrure au milieu du bord, assez rugueusement ponctué. Métasternum lisse, avec un trait ou sorte de fossette sur le milieu du bord postérieur. Abdomen ayant les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments convexes, finement ponctués, les sutures rougeâtres.

Constantine (Ténon).

La largeur du corselet en avant et les impressions transversales de la tête rendent cette espèce assez remarquable ; mais, n'ayant vu qu'un individu, nous ne pouvons affirmer que ces caractères se retrouvrent au même degré chez tous.

23. T. nicæensis Villa, Cat. Duplet., 49. — *T. italica* H.-Sch., Faun. Eur., 21. — Long. 10 à 14 mill. — *Ovata aut oblongo-ovata, convexa, nigra, parum nitida, interdum cyanescens, subtus paulo nitidior, magis cyanescens, pedibus cyaneis, capite antice punctato, triangulariter impresso, antennis validis, prothorace lateribus antice valde arcuatis, vix basi rectis, sat dense inæqualiter punctato, scutello vix punctato, elytris postice convexis, sat tenuiter punctatis, intervallis tenuissime punctulatis; mesosterno sinuato, medio sulcato.*

Ovalaire ou oblongue, peu atténuée en avant, très-convexe, d'un noir parfois bleuâtre, presque mat en dessus, un peu plus brillant et légèrement bleuâtre en dessous, avec les pattes d'un bleu d'acier. Tête peu densément ponctuée, plus fortement dans la partie antérieure, ayant au milieu une impression presque triangulaire, ayant sa base arquée, assez enfoncée en avant. Antennes aussi longues que la moitié du corps,

Cette espèce varie beaucoup de taille et de coloration : elle est tantôt entièrement bleuâtre, tantôt noire avec le prothorax bleuâtre, tantôt entièrement bleuâtre, parfois même avec un très-faible reflet cuivreux.

T. TENEBRICOSA Fab., Syst. El., I, 423 (*Chrysomela*). — Panz., Faun. Germ., XLIV, 1. — Rossi, Faun. Etr., I, 74, 186. — Ill., Mag., I, 410. — Marsh., Ent. Brit., I, 169. — *Chr. unicolor* Herbst, Arch., 161, 56, pl. 2, fig. 12. — C. *tenebrioides* Linné, ed. Gmél., I, IV, 1667, 160. — Fab. et auct. Müll., Zool. D. Pr., 81, 875. — Linné, éd. Gmél., I, IV, 1687, 160. — Geoffr., Ins., I, 265, 19. — H.-Schaff., Icon., pl. 126, fig. 1. — Long. 10 à 16 mill. — *Breviter ovata, convexa, nigra, subopaca, aut nigro-cyanea, nigro-virescens, indigacea, aut subviolacea, vix nitida, subtus et pedibus magis cyanescens et nitidior; capite sat fortiter punctato, utrinque oblique impresso, summo breviter sulcato, antennis sat validis, fere moniliformibus, prothorace brevi, lateribus valde rotundatis ante basin tantum recta, sat tenuiter punctulato, lateribus densius, scutello, elytris amplis, tenuiter punctatis, tenuissime reticulatis, mesosterno punctato, bilobo, abdomine medio tenuissime, lateribus magis fortiter punctato.*

Oblongue, courte, convexe, tantôt d'un noir presque mat, tantôt d'un noir peu ou moins bleuâtre ou verdâtre, à peine brillant, tantôt d'un bleu foncé et même un peu violacé, avec le dessous et les pattes plus bleus et plus brillants. Tête assez fortement ponctuée, ayant de chaque côté en avant une assez forte impression oblique, et, au milieu du front, un sillon court. Antennes assez robustes, atteignant à peine le milieu du corps, presque égales jusqu'à l'extrémité, sauf le premier article qui est plus épais que les autres, un peu pyriforme, le deuxième le plus court de tous, fortement rétréci à la base en dedans, le troisième plus long que le quatrième, le sixième un peu plus court que le cinquième et le septième, ce dernier pas plus grand que le sixième et le huitième; les quatre derniers articles d'un brun noir mat, les autres de la couleur du corps et fortement luisants. Corselet deux fois aussi large que long, fortement arrondi en avant sur les côtés, qui se redressent fortement à la base et forment des angles postérieurs obtus, encaissés; angles antérieurs obtusément arrondis, fortement rebordé tout autour; ponctuation assez fine, très-serrée sur la périphérie, un peu moins sur le disque. Écusson lisse. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, un

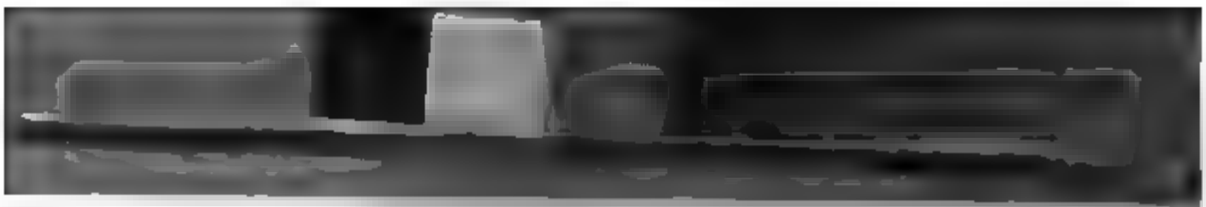

peu obtuses en arrière, à points fins, médiocrement serrés, réunis par une réticulation extrêmement fine; suture très-faiblement relevée; épipleures séparés par un rebord lisse bien marqué. Prosternum un peu rugueux sous le menton, presque lisse sur les côtés, un peu sillonné entre les hanches antérieures. Mésosternum assez étroit, ponctué, échancré bilobé. Métasternum lisse ou presque lisse. Abdomen très-finement ponctué au milieu, beaucoup plus fortement sur les côtés.

Commune dans toute l'Europe, sauf les parties australes.

Var. *B*. D'un bronze presque cuivreux.

Francfort.

Var. *C*. Taille assez petite (12 à 14 mill.), d'un noir plus mat; ponctuation paraissant plus serrée; corselet plus cordiforme.

Pyrénées, Lozère, Alpes méridionales (*T. angusticollis* Gené *in litt.*).

Var. *D*. Taille moyenne (15 mill.); couleur plus noire, un peu plus brillante; ponctuation plus forte; elytres paraissant un peu plus convexes (*T. intermedia* H.-Sch., Faun. Eur., fig. 25; peut-être *T. angusticollis* Motsch., Bull. Mosc., 1849, 151; nous y rapportons aussi *T. rubeyana* et *iberica* Motsch., loc. cit., 152).

[redacted] obscur ou noirâtre médiocrement brillant, faiblement violacé en [redacted] et aux pattes. Tête assez finement ponctuée, les intervalles très-[redacted]nt et plus densément ponctués; en avant, une impression triangu-[redacted] Antennes assez fortes, grossissant un peu vers l'extrémité, à peine [redacted]courtes que la moitié du corps. Corselet plus de deux fois aussi large [redacted]ong, fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent un peu à la [redacted]; angles postérieurs presque droits; ponctuation assez fine, serrée, [redacted]ntervalles plus finement et plus densément ponctués. Écusson à peine [redacted]illé. Élytres oblongues, très-convexes en arrière, à ponctuation assez [redacted], écartée, avec quelques rides très-fines, les intervalles à ponctuation [redacted]ivement fine et serrée; bord réfléchi presque lisse et limité par une [redacted] bien marquée. Dessous presque lisse ou très-finement ponctué, sauf [redacted]ieu de la poitrine et la base de l'abdomen, qui sont rugueux et for-[redacted]nt ponctués. Mésosternum large, presque tronqué, avec un sillon bien [redacted]qué au milieu.

[redacted]. Plus grande, plus noire; corselet proportionnellement plus petit; [redacted]es plus amples, plus ovalaires, faiblement impressionnées par places.

[redacted]les Baléares, Mahon; Algérie ?

Cette belle espèce se rapproche beaucoup de la *tenebricosa* pour la [redacted]forme du corselet et la ponctuation; mais le corps est plus oblong, les [redacted]élytres sont plus allongées, plus convexes, plus brusquement déclives en [redacted]rrière, à ponctuation plus forte, plus écartée.

C'est avec doute que nous indiquons l'Algérie comme patrie. Il est à [redacted]noter que l'insecte a été pris aux îles Baléares et emporté en Algérie dans [redacted]une boîte qui est revenue en France avec des Coléoptères algériens, en [redacted]englobant notre *Timarcha*.

[redacted]. T. Camoensii. — Long. 14 à 18 mill. — *Præcedenti simillima,* [redacted]*paulo brevior, magis convexa*; ♀ *elytris magis amplis, magis punctis, [redacted]subtiliter rugosulis*; ♂ *capite impressionibus plurimis profundis, anten-[redacted]narum articulis paulo brevioribus, prothorace densius ac fortius punctu-[redacted]lato lateribus postice minus rotundatis, paulo magis punctatis; pedibus [redacted]punctatis.*

[redacted]Ressemble extrêmement à la précédente : même coloration, même forme [redacted]générale.

[redacted]♂. Plus court, plus convexe. Tête plus fortement impressionnée; articles

des antennes un peu plus courts. Corselet à côtés nullement si… arrière; angles antérieurs plus arrondis; strie marginale beauco… fine; ponctuation plus forte et bien plus serrée. Élytres plus co… coupées un peu obliquement aux épaules; suture non enfoncée, su… en arrière; ponctuation plus forte, avec des rides fines, irrégulières… du métasternum un peu plus ponctués. Pattes ponctuées, plus br… que le dessus.

♀. Très-différente. Antennes ayant le septième article plus épais, … long que les sixième et huitième, tandis que chez l'autre il est à… plus long et plus gros que le sixième. Corselet plus large, nullement … sur les côtés en arrière, plus ponctué. Écusson plus large. Élytres … coup plus grandes et plus amples, déprimées sur la partie dorsale, … vertes de points enfumés plus gros, reliés par des rides plus marq… avec les intervalles plus convexes, couverts d'une ponctuation ex… ment fine; plus arrondies en arrière.

Portugal.

Ce n'est peut-être qu'une variété locale de la précédente; mais la … de la femelle est si différente qu'il est permis d'hésiter à les réunir … l'examen d'un grand nombre d'exemplaires.

27. T. VALIDICORNIS. — Long. 11 mill. — T. tenebricosæ *affinis, … viter ovata, convexa, atro-cyanea, nitida, capite modice punctato, … triangulariter impresso, antennis corpore medio longioribus validis … cem versus crassioribus, prothorace lateribus rotundatis, ante basin …*

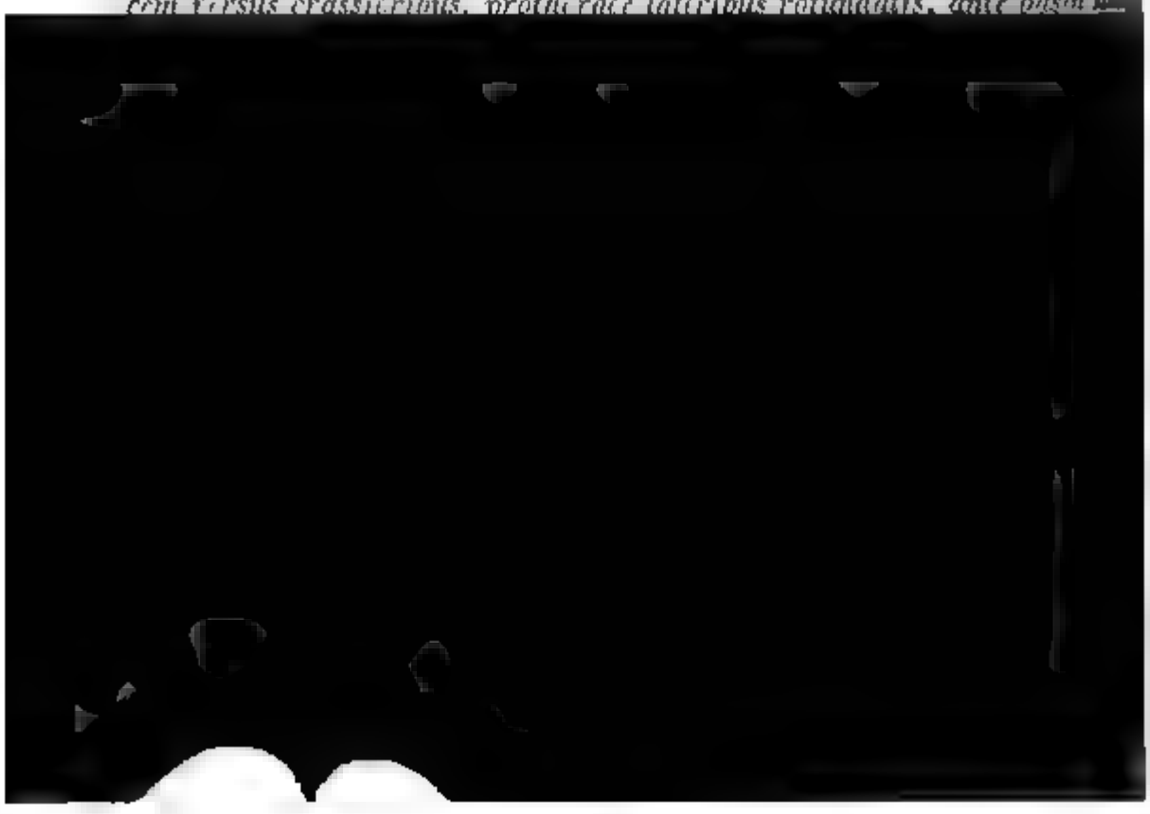

peu près lisse. Prosternum rugueux. Mésosternum fortement sinué, formant presque deux tubercules. Abdomen lisse, même à la base.

Portugal.

Très-voisine de la *tenebricosa*; en diffère par les antennes moins cylindriques, le corselet moins rétréci en arrière, les élytres plus courtes, plus fortement ponctuées, la tête moins ponctuée, le dessous du corps lisse et le mésosternum fortement échancré.

Corselet arrondi sur les côtés, qui sont parfois sinués tout à fait à la base, la plus grande largeur au milieu ou un peu en arrière.

* *Côtés fortement sinués, presque échancrés.*

[illegible] T. STRANGULATA Fairm., Ann Soc. ent. Fr., 1861, 594. — Long. [illegible] mill. — *Ovata, modice convexa, nigra, modice nitida, subtus nitidior, pedibus nigro-violaceis, capite parum dense punctato, summo brevissime striato, prothorace lateribus antice valde rotundatis, postice valde [illegible] angulis posticis acutis, tenuiter parum dense punctato, punctis [illegible] sparso, scutello lævi, elytris punctis mediocribus, rugis tenuissimis conjunctis, intervallis tenuissime sparsim punctatis, mesosterno vix [illegible].*

Ovale, convexe, d'un noir médiocrement brillant; dessous plus brillant; [illegible] d'un noir violacé. Tête presque unie, à ponctuation très-peu serrée, [illegible] courte strie sur le sommet. Antennes un peu plus longues que [illegible] du corps, grossissant vers l'extrémité. Corselet moins de deux [illegible] large que long, fortement arrrondi sur les côtés, qui sont fortement sinués à la base et forment des angles postérieurs un peu aigus, [illegible], ponctuation très-fine, peu serrée, parsemée de points plus gros, [illegible] écartés. Écusson lisse. Élytres à points médiocres, reliés en partie [illegible] quelques rides extrêmement fines, les intervalles parsemés de points [illegible] fins, écartés; bord réfléchi un peu ponctué, coupé par [illegible] rides, séparé par un pli peu saillant. Dessous à peine ponctué. [illegible] à peine sinué.

[illegible] beaucoup plus grosse. Tête plus ponctuée; élytres moins égales, à [illegible] marquées; mésosternum plus saillant, plus échancré.

Hautes-Pyrénées, commune sous les pierres.

** *Côtés simplement sinués à la base.*

29. T. MONTANA. — Long. 9 mill. — *Præcedenti similima, sed minor capite magis fortiter punctato, sulco medio valde impresso, antennis brevioribus, prothorace latiore, lateribus minus rotundatis, punctis æqualibus sat densis, elytris magis ovatis, punctis sat grossis impressis, vix rugis fere nullis, intervallis tenuissime punctulatis.*

Ressemble extrêmement à une petite *T. Prunneri* : même forme générale, même coloration brillante, même sculpture. Tête plus fortement ponctuée, sillon médian très-prononcé. Antennes plus courtes, métalliques à la base. Corselet un peu plus large, bien moins arrondi sur les côtés ; ponctuation simple, assez serrée. Élytres plus ovalaires, moins arrondis sur les côtes, percées d'assez gros points, mais à rides presque nulles ; intervalles très-finement pointillés. Pattes couleur d'acier.

Macédoine.

30. T. SUBLÆVIS. — Long. 7 à 10 mill. — *Breviter ovata, valde convexa, nigra, nitida, pedibus nigro-violaceis, antennarum basi cærulea, capite parce punctato, obsolete aut leviter impresso, summo breviter sul-*

rd postérieur marginé; ponctuation très-fine, écartée, parsemée de nts un peu plus gros. Écusson en triangle un peu arrondi, ayant par- une impression à l'extrémité. Élytres presque globuleuses, un peu ires, à ponctuation assez fine, peu serrée, à rides très-fines; bord chi presque lisse, ayant quelques points et quelques rides écartés. ous du corps à ponctuation assez fine, médiocrement serrée. Méso- num oblique, un peu impressionné et ridé, sinué à l'extrémité. Pattes que lisses.

Corse.

trêmement voisine de la *Prunneri,* mais plus petite, moins fortement ée; antennes à articles plus courts, plus parallèles, moins ovoïdes; elet paraissant plus court, moins ponctué, plus anguleusement arrondi les côtés; élytres moins fortement ponctuées et moins ridées; bord chi presque lisse.

34. T. PRUNNERI H.-Sch., Faun. Eur., 22. — *T. sardea* Villa, Catal. p., 50. — Long. 11 à 14 mill. — *Ovata, convexa, nigra, nitida, subtus niter violacea, pedibus violaceo-cyaneis, capite sat dense punctato, antice impressa, prothorace lateribus valde rotundatis, basi vix sensim rectis, minime punctulato, punctis majoribus laxe sparsuto, scutello lævi, antice transversim sulcato, elytris sat grosse profunde punctatis, lateribus vix reticulatis, intervallis laxe tenuissime punctulatis, subconvexis, subtus tenuiter punctata, pectoris lateribus grosse punctatis, mesosterno sinuato, aut emarginato.*

Ovalaire, convexe, d'un noir brillant; dessous noir, à reflets légèrement violacés; pattes d'un bleu d'acier ou violet brillant. Tête assez densément ponctuée, finement marginée au bord antérieur, ayant une impression large et faiblement marquée. Antennes de grosseur médiocre, atteignant presque le milieu du corps. Corselet deux fois et quart aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui ne se redressent pas sensible- ment à la base; angles postérieurs presque obtus; ponctuation très-fine, peu serrée, mélangée de quelques points plus gros, écartés. Écusson lisse, ayant une strie transversale à l'extrémité. Élytres percées de points assez gros, profonds, peu serrés, reliés latéralement par quelques rides, les intervalles à ponctuation extrêmement fine et rare, un peu convexes, ce qui fait paraître les élytres un peu rugueuses et moins brillantes que le

corselet. Dessous finement ponctué, mais grossement ponctué sur les côtés de la poitrine. Mésosternum sinué ou échancré.

- Sardaigne.

La ponctuation du corselet est très-variable; ordinairement elle est double, mélangée de points gros et petits; mais la différence de grosseur s'efface parfois.

32. T. siceltidis Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1860, 736. — Long. 11 à 12 mill. — *Oblongo-ovata, valde convexa, atra, nitida, subtus obscure cyanescens, capite mediocriter punctato, utrinque leviter, summo sulco antennis sat elongatis, prothorace lateribus sat fortiter arcuatis, basi subrectis, sat tenuiter punctato, punctis majoribus sparsutis, scutello fere levi, apice impresso, elytris punctis sat grossis impressis, rugis tenuissimis conjunctis, intervallis postice et lateribus obsolete elevatis, mesosterno rugoso, leviter sinuato.*

Ovalaire-oblongue, très-convexe, d'un noir brillant, faiblement bleuâtre ou violacé en dessous. Tête à ponctuation médiocre, peu serrée, un peu plus en avant; un peu relevée au-dessus de la naissance des antennes avec deux faibles impressions; au sommet une courte strie ou un gros point. Antennes grossissant à peine vers l'extrémité, un peu plus longues que la moitié du corps. Corselet également rétréci en avant et en arrière, assez fortement arrondi sur les côtés, qui ne se redressent que tout à fait à la base; angles postérieurs droits, pointus; ponctuation assez fine, médiocrement serrée, mélangée de points plus gros, écartés. Écusson presque lisse, avec un gros point ou une strie transversale à l'extrémité. Élytres ayant leur plus grande largeur un peu avant le milieu, percées de

3. T. GLOBATA. — Long. 11 mill. — *Fere globosa, nigra, subcyanes-, subtus cum pedibus nigro-virescens; capite sat tenuiter punctato, mo obsolete sulcato, antice bifoveolato, prothorace brevi, lateribus sat datis, ante basin sat abrupte rectis, angulis posticis fere acutis, ter parum dense punctato, lateribus punctis majoribus sparsis, scu- fere medio transversim striato, elytris globosis, punctis grossis, me- riter densis, rugis tenuibus conjunctis, intervallis inæqualiter con- uis.*

que globuleuse, d'un noir faiblement bleuâtre en dessus, assez bril- d'un noir bleu verdâtre en dessous, ainsi que les pattes. Tête à ponc- assez fine, peu serrée; au milieu un sillon peu marqué; en avant, chaque côté, une petite fossette. Corselet court, large; côtés assez dis, se redressant assez brusquement à la base; angles postérieurs que aigus; bord postérieur ayant au-devant une ligne parallèle; ponc- fine, peu serrée, mélangée latéralement de points plus gros, peu breux. Écusson large, coupé par une strie presque médiane. Élytres buleuses, percées de gros points médiocrement serrés, reliés par de rides, plus marquées latéralement; intervalles un peu convexes, une manière plus marquée par places. Abdomen à ponctuation excessi- ment fine.

; deux femelles.

et sculpture de la *T. globipennis*, avec les côtés du corselet de la *T. Olivieri*.

34. T. OLIVIERI Fairm., Gen. Col., IVe Cat., 261. — *Chrysomela coriaria* Ol., Ent., 91, 509, pl. 5, fig. 67. — Long. 13 mill. — *Ovata, valde convexa, nigra, nitida, elytrorum margine, corpore subtus pedibusque paulo vio- laceis, capite fortiter sat dense punctato, medio arcuatim impresso, pro- thorace lateribus valde rotundatis, basi tantum sat fortiter sinuatis, sat fortiter dense punctato, punctis majoribus sparsis, elytris sat grosse parum dense punctatis, rugatis, interstitiis sat convexis, mesosterno leviter sinuato.*

Ovalaire, très-convexe, d'un noir brillant, un peu violacé sur le bord réfléchi des élytres, le dessous du corps et les pattes. Tête fortement et assez densément ponctuée, ayant en avant une assez forte impression arquée et au milieu du sommet un sillon bien marqué. Corselet convexe,

fortement arrondi sur les côtés, qui sont fortement sinués, mais tout à fait à la base; ponctuation assez forte et serrée, mélangée de points plus gros, très-écartés. Élytres globuleuses, couvertes de points assez gros, peu serrés, reliés par des rides bien marquées; intervalles assez convexes; suture unie; bord réfléchi et ponctué, limité en dessus par une ligne peu saillante. Dessous à ponctuation assez forte, mais peu serrée. Mésosternum légèrement échancré.

Constantinople.

Un seul individu femelle de cette espèce, communiqué par M. Aug. Chevrolat et provenant de la collection Olivier, où il était étiqueté sous le nom de *coriaria*; retrouvée depuis par M. Alléon, aux environs de Constantinople.

Le corselet de cette *Timarcha* rappelle beaucoup celui de la *strangulata* pour la forme des côtés; mais la convexité du corps et sa forte ponctuation rapprochent cette espèce de la *rugosa*, dont elle se distingue par le corselet beaucoup plus fortement ponctué et brusquement sinué à la base des bords latéraux.

35. T. PRATENSIS H.-Sch., Faun. Eur., 22. — Long. 10 à 11 1/2 mill. — *Ovata, valde convexa, nigra, nitida, pedibus tarsisque cyanescentibus aut*

les côtés. Mésosternum très-rugueux, un peu échancré et sillonné en dessus.

♀. Plus grosse, plus fortement ponctuée.

Autriche, Istrie, nord-est de l'Italie.

36. T. PARNASSIA Fairm., Gen. Col., IVe vol., Cat., 261.—Long. 11 mill. — *Breviter ovata, nigra, parum nitida, subtus nitidior, pedibus chalybeis; capite vix impresso, sat dense punctato, prothorace lato antice vix angustato, angulis posticis obtusis, sat fortiter sat dense punctato, punctis majoribus sparsis, linea media sublævi parum distincta, scutello fere lævi, elytris subglobosis, sat grosse punctato, tenuiter rugatis, interstitiis vix convexis, tenuissime ac sparsim punctatis, subtus sat fortiter punctata, mesosterno sinuato.*

Oblongue, très-convexe, d'un noir médiocrement brillant en dessus, un peu plus en dessous, avec les pattes à reflet d'acier plus ou moins marqué. Tête assez fortement et densément ponctuée, avec des impressions à peine marquées. Antennes aussi longues que la moitié du corps chez les mâles, grossissant notablement vers l'extrémité; deuxième article presque égal au troisième; plus courtes et plus grêles chez les femelles. Corselet un peu plus de deux fois aussi large que long, à peine rétréci en avant, arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; ponctuation assez forte et assez serrée, mais pas très-également, parsemée de quelques points plus gros, laissant au milieu une ligne étroite non ponctuée, peu distincte. Ecusson presque lisse. Élytres subglobuleuses, couvertes de points assez gros, médiocrement serrés et reliés par de très-fines rides, les intervalles presque plans, à ponctuation extrêmement fine et très-écartée; bord relevé très-ponctué, séparé par un pli très-mince. Dessous assez fortement ponctué sur les côtés et à la base de l'abdomen, finement sur le reste. Mésosternum sinué ou un peu échancré.

♂. Une fossette sur le dernier segment de l'abdomen.

Grèce, mont Parnasse; communiquée par M. H. von Kiesenwetter.

Les côtés du corselet sont à peine sinués à la base, un peu moins que chez la *T. pratensis*.

37. T. SINUATOCOLLIS Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, 595. — Long.

9 à 10 mill. — *Ovata, modice convexa, nigra, parum nitida, pedibus cyanescentibus; capite dense punctulo, utrinque breviter impresso, fronte vix striata, prothorace lateribus rotundatis, ad basin sinuatis, fere dense punctato, tenuiter rugosulo, punctis majoribus sparsuto, elytris breviter ovatis, dense vermiculato rugosulis, rugis dense punctatis, intervallis tenuiter sat dense punctatis.*

Ovalaire, peu convexe, d'un noir peu brillant, avec les pattes d'un noir bleuâtre. Tête densément ponctuée, ayant de chaque côté en avant une petite impression. Antennes assez robustes et assez courtes, ne dépassant pas le milieu du corps. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, qui se redressent un peu ou sont légèrement sinués vers la base; la ponctuation serrée, finement rugueuse, entremêlée de points un peu plus gros. Écusson presque lisse ou n'ayant que quelques points. Élytres très-brièvement ovalaires, tronquées à la base, qui est un peu plus large que le corselet, couvertes d'une ponctuation assez forte, serrée, avec des rides vermiculées, les intervalles finement ponctués. Dessous ponctué. Mésosternum échancré presque en angle droit.

Pyrénées-Orientales.

Ressemble au premier abord à la *T. strangulata*, mais bien facile à distinguer par les côtés du corselet non échancrés et très-légèrement

; que le quatrième. Corselet large, court, arrondi sur les côtés; a avant, marginé tout autour, à ponctuation assez serrée, inégale. ayant quelques points. Élytres ovalaires, s'élargissant un peu de u quart antérieur et s'atténuant en arrière après le milieu, à peu me le corselet en avant, ce qui donne au corps une forme un ptique ; ponctuation assez forte, médiocrement serrée, avec s rides très-fines, très-courtes, les intervalles à ponctuation très- rd réfléchi plissé en dehors, ponctué en dedans. Dessous ponctué nt, rugueux sur la poitrine. Mésosternum assez large, oblique, t sillonné au milieu du sommet. Pattes grandes et robustes.

bléares ; un seul mâle, communiqué par M. Kraatz.

espèce est remarquable par sa forme, qui rappelle un peu celle *lusitanica* et *trapezicollis*. Sa véritable place est difficile à indiquer ; ns tous les cas, celle que nous lui donnons ici est purement arti- et ne s'accorde guère avec ses affinités apparentes.

T. INTERSTITIALIS Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, 594. — Long. 3 mill. — *Breviter ovata, convexa, nigra, nitida, pedibus cyanes- s, capite sat dense punctato, antice utrinque impresso, summo to ant striato, prothorace antice posticeque fere æqualiter angustato, us leviter arcuatis, ♂ ante basin leviter sinuatis, parum dense punc- interstitiis tenuiter punctulatis, scutello postice impresso, elytris su - is, leviter rugulosis, rugis sat fortiter punctatis, intervallis sat tenuiter punctulatis.*

mble beaucoup à la *T. monticola* : même forme générale, même tion, mais plus grande. Tête plus unie, à ponctuation un peu moins . Corselet plus arrondi sur les côtés, qui rentrent très-légèrement ne, un peu sinués chez les mâles, avec une ponctuation un peu rrée et le bord postérieur plus visiblement marginé. Écusson un convexe, déclive à l'extrémité. Élytres plus densément ponctuées, s plus fines, avec les intervalles beaucoup plus ponctués. Dessous oir à peine bleuâtre, ainsi que les pattes, moins ponctué que chez *nticola* ; saillie prosternale entre les pattes antérieures plus large hez la *monticola*, au moins chez les femelles. Mésosternum large- échancré en angle obtus, presque bituberculé.

rénées-Orientales ; commune sur le massif du Canigou, où elle rem-

place la *monticola* ; paraissant se prolonger par le littoral méditerranéen vers les Cévennes, et dans l'intérieur vers Carcassonne.

Il semble, en effet, impossible de séparer cette espèce des individus à corselet presque aussi large que les élytres, ce qui leur donne un faciès particulier ; mais la sculpture est identique, les antennes sont semblables et le mésosternum est formé de même.

40. T. GALLICA. — *T. invigata* H.-Sch., Faun. Eur., 22. — Long. 9 à 12 mill. — *Brevissime ovata, convexa, nigra, vix nitida, elytris saepius subopacis, subtus nitida, pedibus atro-cyaneis ac virescentibus ; capite vel dense sat fortiter punctato, antice arcuatim impresso, summo subtilo, antennis sat validis, protborace transverso, lateribus sat rotundatis, ante basin tantum rectis sat fortiter dense punctato, intervallis tenuissime punctulatis, linea media subtevi, elytris globosis sat fortiter sat dense punctatis, intervallis tenuissime dense punctulatis, mesosterno profunde striato.*

Brièvement ovalaire, convexe, d'un noir peu brillant ou même presque mat en dessus, notamment sur les élytres ; dessous d'un noir brillant, pattes d'un bleu noir d'acier ou verdâtre. Tête assez densément et assez fortement ponctuée, avant en avant une impression arquée, nine ou moins

individus, des environs de Gap, paraissent au premier abord constituer une espèce différente par leur forme moins globuleuse, leur couleur moins mate, leur ponctuation plus forte, plus profonde; les côtés du corselet plus sinués à la base. Des individus, provenant de la Corse, encore plus brillants, avec un reflet plus violacé, mais ne paraissent devoir être distingués spécifiquement. D'autres, au contraire, venant de Lambère, sont plus petits, d'un noir plus mat, et leur forme est moins large.

T. DUBITABILIS. — Long. 12 1/2 mill. — ♂. *Brevissime ovata, nigra, mediocriter convexa, nigra, parum nitida, capite tenuiter punctato utrinque leviter impresso, summo medio striato, antennis corpore medio brevioribus, prothorace transverso, lateribus rotundatis, anguste marginatis, sat dense tenuiter punctato, scutello brevi, apice transversim striato, elytris subglobosis, supra planiusculis, sat dense inæqualiter punctatis, subtus tenuiter punctata, mesosterno sinuato, angulis utrinque prominulis.*

♀. En ovale très-court, épaisse, mais médiocrement convexe, les élytres un peu déprimées en dessus et un peu déprimées sur la suture en arrière; d'un noir très-peu brillant. Tête assez finement ponctuée, ayant de chaque côté en avant une impression oblique et au milieu du front un sillon assez court. Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du corps, grossissant faiblement vers l'extrémité. Corselet assez petit, transversal, assez fortement arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière; très-finement marginé tout autour, couvert d'une ponctuation médiocrement forte, assez serrée. Écusson large, lisse, avec une strie transversale avant l'extrémité. Élytres grandes, à peine plus larges à la base que le corselet, puis s'élargissant rapidement, presque globuleuses et presque quadrangulaires à la fois, à surface un peu inégale, couverte d'une ponctuation assez forte, un peu inégale, avec quelques rides très-fines vers la suture, et quelques impressions très-vagues sur les côtés en arrière. Dessous assez finement ponctué. Mésosternum échancré assez fortement, l'échancrure arrondie, avec les angles un peu saillants. Métasternum ridé. Pattes assez brillantes.

Italie ?

Ressemble un peu à la *T. gallica*, mais le corselet est plus petit, la tête n'est pas aussi fortement ponctuée, la ponctuation des élytres est

moins serrée et seulement un peu inégale, les élytres sont plus carrées, moins convexes et moins égales.

Il est malheureusement difficile d'avoir une opinion bien arrêtée sur cette espèce, qui n'est représentée que par une seule femelle.

42. T. CONIARIA Fab., Syst. El., I, 424, 6 (*Chrysomela*). — *C. gottingensis* Payk., Faun. Suec., II, 51. — *C. violaceo-nigra* De Géer, Ins., 293. — *C. tenebricosa* Herbst, Arch., 51, 1, tab. 23, fig. 7. — Geoffr., Ins. Par., I, 265, 19. — Long. 9 à 13 mill. — *Ovata, crassa, sat convexa, nigro-cærulescens aut subviolacea, nitida, pedibus sæpius cupreis, capite parce punctato, antice utrinque impresso, summo breviter striato, antennis sat validis, apicem versus leviter crassioribus, prothorace brevi, lato, sat dense punctato, elytris subglobosis, humeris subangulatis, grosse sat dense punctatis, interdum tenuiter parum dense punctatis, subtus grosse punctata, mesosterno subbilobo.*

Très-brièvement ovalaire, convexe, d'un noir médiocrement brillant, plus ou moins bleuâtre ou verdâtre, ou d'un bleu violet; pattes violacées. Tête à ponctuation assez grosse, médiocrement serrée, ayant de chaque côté une impression oblique qui remonte au milieu de manière à rencontrer souvent l'autre; entre les deux, souvent un petit sillon. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps, grossissant légèrement vers l'extrémité

Cependant, il semble qu'on ne peut séparer de la *T. corlaria* des individus provenant de Corse, à ponctuation un peu plus serrée et plus marquée sur le corselet.

Cette espèce varie beaucoup de coloration ainsi que de taille : quelques individus sont entièrement d'un beau bleu violacé ; d'autres cuivreux, avec les pattes bleues (*T. aerea* H.-Sch., de Dalmatie).

Nous croyons devoir rapporter à cette espèce une *Timarcha* très-curieuse, trouvée dans les sables aux environs de Granville par notre collègue M. L. Reiche. Elle est très petite (7 à 9 mill.), d'un noir intense, assez brillant. La forme du prosternum et du mésosternum s'accorde avec notre opinion, bien que cette *Timarcha* paraisse différer beaucoup au premier abord pour la taille, la couleur et la sculpture.

Les individus provenant du midi de la France sont généralement noirs, d'une grande taille ; le corselet prend un plus grand développement et atteint presque, quelquefois, la largeur des élytres, ce qui allonge beaucoup le faciès de l'insecte.

C. *Corselet droit sur les côtés, qui sont arrondis en avant, la plus grande largeur à la base ou en arrière.*

14. T. MORTICOLA L. Duf., Zones ent. Pyr., 53. — Long. 9 à 11 mill. — *Oblonga, convexa, nigra, sat nitida, interdum cærulescens, subtus cum pedibus cyanescens, nitidior, capite parum dense punctato, antice utrinque oblique impresso, fronte sæpius striata, prothorace antice plus minusve constricto, parum dense aut tenuiter punctato, elytris globosis, basi prothorace latioribus, vermiculato-rugosis, rugis grosse punctatis interstitiis subtilissime punctatis, tenuiter sparsim punctatis.*

Espèce très-variable de taille, de forme, de sculpture et un peu de coloration. Couvert, d'un noir assez brillant, mais parfois assez terne, surtout chez les femelles, passant quelquefois au bleuâtre ; bord réfléchi des élytres, dessous du corps et pattes d'un bleu d'acier. Tête à ponctuation peu serrée, ayant de chaque côté, en avant, une impression oblique rejoignant le plus souvent un sillon sur le milieu du sommet. Corselet légèrement retréci en avant, côtés faiblement arqués, presque droits vers la base, ponctuation ordinairement peu serrée, assez fine, parsemée de

quelques points plus gros. Écusson lisse. Élytres plus ou moins globuleuses, plus larges à la base que le corselet, vermiculées, parsemées de gros points médiocrement serrés; intervalles à ponctuation fine, écartée; suture faiblement élevée, un peu plus basse que le reste de l'élytre. Dessous un peu ponctué. Mésosternum échancré en angle obtus, avec un sillon.

Toutes les Pyrénées, sauf le massif du Canigou, jusque dans le nord de l'Espagne, vers les Asturies.

Cette espèce, extrêmement variable, ressemble beaucoup à la *T. coriaria*; elle paraît en différer par le corselet proportionnellement plus petit, moins convexe en longueur; par les élytres moins fortement rebordées aux épaules; les côtés du corselet sont presque toujours droits en arrière, mais parfois ils sont légèrement arrondis.

Var. *B*. D'un bleuâtre plus ou moins foncé, parfois violacé; corselet plus densément ponctué, avec de gros points épars sur la ponctuation générale (*T. cyanescens* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1861, 593).

Hautes-Pyrénées.

Var. *C*. Corselet à côtés presque droits, à peine plus étroit en avant; élytres pas plus larges à la base que le corselet; écusson rugueux. Variété

fois un petit sillon frontal. Antennes aussi longues que la moitié du corps chez les mâles, un peu plus courtes chez les femelles, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet un peu plus de deux fois aussi large que long, presque droit sur les côtés, qui s'arrondissent seulement en avant; angles postérieurs très-droits; ponctuation fine, serrée, un peu inégale; bord postérieur non marginé. Écusson lisse. Élytres percées de points plus gros, médiocrement serrés, avec quelques rides très-fines; courtes chez les mâles, plus réticulées chez les femelles, les intervalles unis et lisses chez les mâles, très-finement ponctués et un peu inégaux latéralement chez les femelles. Sternum assez fortement ponctué. Mésosternum assez faiblement sinué, un peu sillonné en dessus. Abdomen finement ponctué au milieu, plus fortement sur les bords.

Espagne, Madrid.

Cette espèce rappelle pour la forme les *T. scortea* et *chloropus*; mais elle en diffère notablement par les côtés du corselet finement marginés. Elle se rapproche beaucoup de la *T. interstitialis*, et s'en distingue par le corselet, dont les côtés sont plus droits et les élytres plus convexes, plus rétrécies en arrière, avec la ponctuation un peu moins serrée, les intervalles presque lisses, et surtout les épaules tout à fait effacées chez les mâles, tandis que chez l'*interstitialis* elles débordent la base du corselet.

Cette espèce portait, dans la collection L. Reiche, le nom d'*occidentalis* Hoffm.; mais ce n'est certainement pas celle signalée sous le même nom par H.-Schäffer et qui appartient au dernier groupe.

45. T. GENICULATA Germ., Ins., sp. nov., 582, n° 810 (*Chrysomela*).— H.-Sch., Faun. Eur., 156, 246. — Long. 9 mill. — *Breviter ovata, convexa, nigra, sat nitida, femoribus medio sæpe rubris, capite modice punctato, antice impresso, antennis sat validis, prothorace transverso, lateribus antice tantum arcuatis, sat dense punctato, intervallis inæqualibus, punctis majoribus sparsutis, scutello lævi, elytris prothorace latioribus, punctis grossis impressis, intervallis plus minusve convexis, parce tenuiter punctatis, subtus valde punctata, mesosterno truncato.*

Brièvement ovalaire, atténuée en avant, très-convexe, d'un noir assez brillant, parfois un peu mat; pattes d'un noir bleu d'acier, avec le milieu des fémurs souvent d'un beau rouge. Tête médiocrement ponctuée; de

chaque côté, en avant, un faible sillon oblique ou une impression arquée; au sommet, un sillon frontal très-fin ou un gros point. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps, assez robustes; troisième article presque égal au quatrième. Corselet plus de deux fois et demie aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés, qui ne sont nullement redressés à la base; angles postérieurs obtus; ponctuation inégale, serrée, assez forte, les intervalles un peu inégaux, parsemés de points un peu plus gros, irréguliers. Écusson lisse. Élytres fortement ponctuées, rugueuses, les intervalles plus ou moins convexes, à ponctuation très-fine, peu serrée; bord réfléchi ponctué et assez rugueux le long du bord externe, séparé par un pli bien marqué, plus mince vers la base. Dessous fortement ponctué. Mésosternum tronqué. Pattes très-ponctuées; fémurs lisses sur la partie rouge.

Nord-ouest de l'Espagne, nord du Portugal.

Varie beaucoup de taille et un peu pour la sculpture du corselet.

D. *Mésosternum parallèle, large, tronqué, presque carré.*

a. *Corselet et élytres fortement ponctués; pattes noires, robustes.*

cinquième et que le septième. Corselet près de trois fois aussi large que long, arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base pour former des angles postérieurs droits, pointus, les antérieurs presque droits, aigus, ponctuation forte et serrée, parfois un peu rugueuse. Écusson court, lisse. Élytres globuleuses, couvertes de rugosités plus ou moins serrées et de fortes rides anastomosées marquées de gros points sur les côtés et à l'extrémité des élytres, les rugosités elles mêmes un peu rugueuses. Bord réfléchi finement coriace, faiblement sillonné au milieu, limité par un pli bien marqué, mais peu saillant. Dessous du corps fortement ponctué, plus densement sur les bords. Mésosternum presque droit. Tarses des mâles très-fortement dilatés.

Commune sur les bords du bassin d'Arcachon, sur des *Galium*; remonte jusqu'à Croisic (collection L. Reiche).

67. T. RUGULOSA H.-Sch., Faun. Europ., 22. — Long. 9 à 10 mill. — *Brevissime ovata, modice convexa, atro-cærulea, nitida, interdum violaceo aut viridi tincta, capite inæquali, tenuiter laxe punctato, utrinque leviter oblique striato, antennis validis, prothorace latitudine rotundatis, basi tantum prope angulos sinuatis, tenuiter punctatato, punctis grossis sparsuto, antrorsum parce, lævi, elytris brevibus, postice valde declivibus, grosse punctatis, rugis reticulatis, intervallis tenuiter laxe punctatis, ad marginem externum impressis, mesosterno truncato.*

Brièvement ovale, médiocrement convexe, d'un bleu d'acier foncé, brillant, ayant parfois des reflets violacés ou verdâtres. Tête un peu inégale, à ponctuation fine, peu serrée, ayant une petite strie oblique près de la base des antennes et quelquefois une impression frontale. Antennes robustes, à articles assez courts, le deuxième à peine plus court que le troisième. Corselet convexe, même sur les côtés, qui sont arrondis et plus ou moins distinctement sinués tout à fait à la base; ponctuation fine, médiocrement serrée, parsemée de points beaucoup plus gros, assez rares. Écusson petit, lisse. Élytres courtes, un peu atténuées, mais très-hautes en arrière, ponctuation grosse, médiocrement serrée, reliée par des rides parfois très-fortes; intervalles un peu convexes, finement et peu densement ponctués; le long du bord externe une dépression, avec les points plus gros, plus profonds, plus serrés, un peu confluents; bord interne densément ponctué sur la moitié interne. Prosternum assez large. Mésosternum très-large, tronqué ou à peine sinué étroitement au milieu.

Côtés de la poitrine avec quelques gros points écartés. Abdomen à p... ponctué.

Volhynie.

Cette *Timarcha* ressemble à la *coriaria*, mais elle est plus globu... les élytres sont plus déclives en arrière, et la ponctuation double de c... selet la distingue nettement, ainsi que la forme du mésosternum.

On ne peut séparer de cette espèce la *globata* Dahl, de Hongrie, qui n... diffère que par la tête moins rugueuse, un peu convexe aussi chez quel... individus.

b. *Corselet à ponctuation très-fine ; pattes grêles, rouges en partie.*

48. T. ENDORA Buq., Rev. Cuvier., 1850, 243. — Luc., Expl. Alg., 58... pl. 45, fig. 6. — Long. 9 à 11 mill. — *Ovata, valde convexa, nigra, subvirescens, capite elytrisque nitidis, prothorace subopaco, femoribus tibiisque rubris, genubus exceptis, capite lævi, antennis elongatis, prothoracis lateribus vix rotundato, antice haud angustato, lateribus leviter arcuatis, tenuissime sat dense punctulato, elytris globosis, punctis grossis haud impressis, reticulatis, intervallis convexiusculis, vitta suturali lævi, prosterno mesosternoque latis, hoc truncato.*

Ovalaire, très-convexe, d'un noir un peu verdâtre, brillant sur la tête et les élytres, un peu mat sur le corselet, avec les fémurs et les tibias rouges, sauf le genou. Tête unie, sans impressions, n'ayant que quelques points sur les côtés. Antennes atteignant presque les trois quarts de la longueur du corps, à articles allongés, le premier obconique, plus long

49. T. PUNICA Lucas., Expl. Alg., 532, pl. 45, fig. 5. — Long. 11 à 13 mill. — *Ovata, valde convexa, nigra subsericea, subopaca, femoribus tibiisque sanguineis, genubus nigris, antennis elongatis, prothorace latcribus rotundatis, basi tantum rectis tenuissime punctulato, elytris tenuiter punctatis, tenuiter reticulatis; subtus vix nitidior, tenuissime punctulatus, mesosterno truncato.*

Ovalaire, très-convexe, d'un noir un peu soyeux, presque mat, avec les fémurs et les tibias rouges, sauf les genoux. Tête à ponctuation assez fine, superficielle, assez serrée, avec une faible impression arquée en avant et une ligne à peine distincte au sommet. Antennes aussi longues que les deux tiers du corps, à articles allongés, le premier égal au troisième. Corselet moins de deux fois aussi large que long, à peine rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent tout à fait aux angles postérieurs; ponctuation extrêmement fine, serrée, finement réticulée; une ligne médiane un peu déprimée, à peine distincte. Écusson à peu près lisse. Élytres ovalaires, plus larges chez les femelles, à points fins, écartés, reliés par une fine réticulation, plus visible sur les côtés. Dessous à peine plus brillant que le dessus, à ponctuation très-fine; l'abdomen plus ponctué, assez fortement chez les mâles. Mésosternum tronqué.

Algérie, Constantine, Bone.

Cette belle espèce paraît se trouver aussi en Sicile; nous avons vu dans une riche collection de M. Haag un individu, étiqueté sous le nom de *bicolor* Frivh, comme provenant de ce pays, ce qui n'a rien d'étonnant, car la T. punica semble particulière à la partie orientale de l'Algérie.

50. T. CORALLIPES. — Long. 11 à 13 mill. — *Ovata, convexa, crassa, nigra, sat nitida, aheneo-micans, pedibus obscure sanguineis, genubus tarsisque violaceo-aheneis, capite dense punctato, prothorace transverso, lateribus valde rotundatis, basi vix sinuatis, tenuiter dense punctato, elytris fortiores, sat fortiter parum dense punctatis, punctis reticulato conjunctis, interstitiis convexiusculis, subtus lævis, nitidior, prosterno & lato, mesosterno truncato.*

Ovalaire, épaisse, convexe, d'un noir assez brillant, avec un reflet bronzé; pattes d'un rouge foncé, avec les genoux et les tarses d'un violet

d'acier. Tête très-finement et densément ponctuée, ayant une impr[illegible] arquée et un sillon longitudinal. Corselet transversal très-convexe, [illegible] épais sur les côtés, qui sont fortement arrondis, à peine sinués v[illegible] base; angles antérieurs assez saillants; ponctuation fine, serrée. [illegible] presque lisse. Élytres presque globuleuses; ponctuation assez forte, [illegible] écartée, reliées par des rides, avec les intervalles légèrement conv[illegible] Dessous du corps lisse, plus brillant que le dessus. Prosternum très-l[illegible] chez les mâles. Mésosternum tronqué, ayant parfois une strie médian[illegible]

Montagnes de l'Atlas.

Ressemble un peu à la *T. punica*, mais en diffère beaucoup par la c[illegible] vexité du corselet sur les côtés, par la ponctuation plus forte et par [illegible] forme plus globuleuse des élytres.

51. T. INSIGNIS Guér., Ann. Soc. ent Fr., 1859, Bull., p. CXL. — Long. 15 mill. — Cette belle espèce se distingue de toutes celles du [illegible] genre et n'est pas difficile à décrire, car aucune d'elles n'offre la co[illegible] tion rouge des côtés de son corselet, de ses pattes, qui n'ont de noir [illegible] les genoux, l'extrémité des jambes et des tarses et de son abdomen, [illegible] les quatre derniers segments sont rouges, bordés de noir en arrière. [illegible] tête est ponctuée, avec une forte fossette en avant. Le corselet est très-finement ponctué, et les élytres offrent des points encore plus petits, [illegible] gés en tous sens et formant, vus à la loupe, une sorte de réticulation vague (Guérin).

Constantine.

Cette espèce, que nous n'avons pas vue, se rapproche évidemment beau[illegible] coup des trois espèces précédentes; sans la taille plus grande, on pour[illegible]

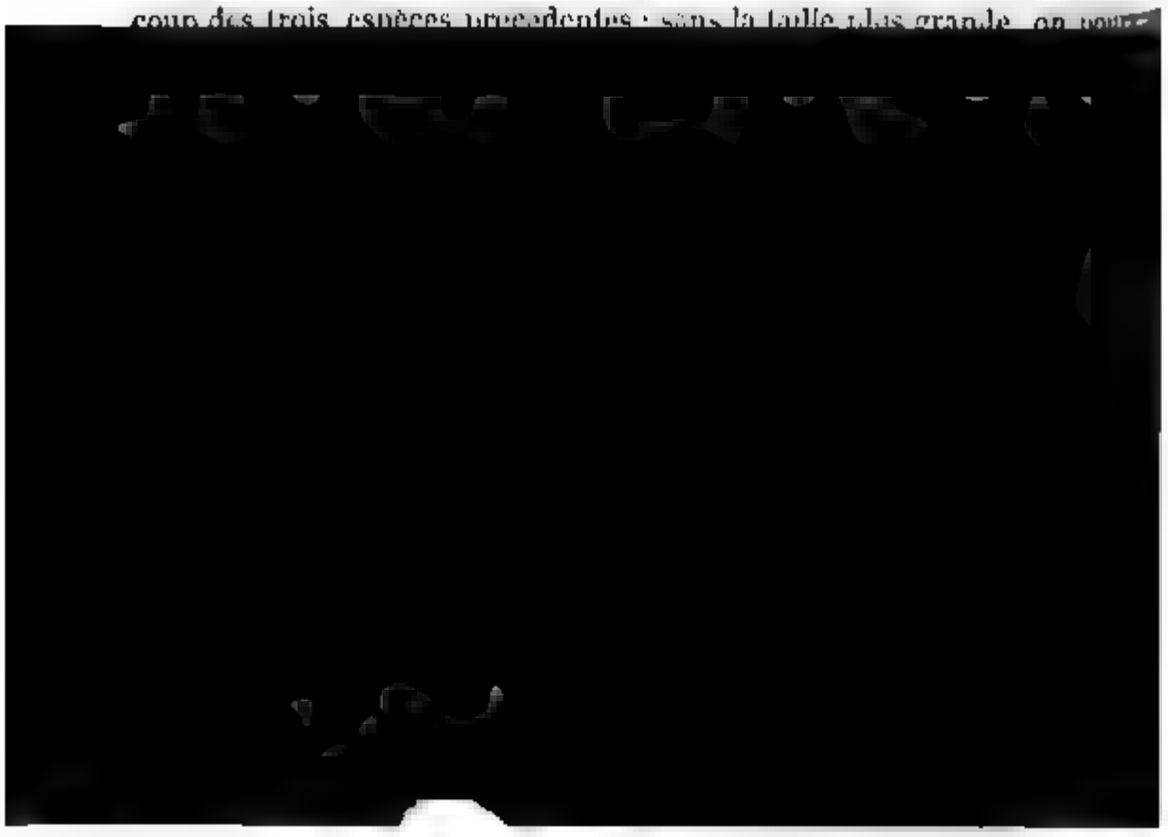

...r punctato-rugosulo, antice impresso, prothorace brevi, lateribus ... tenuiter late perspicue marginatis, densissime sat tenuiter punc... ...s, elytris globosis, rugis sat profundis punctatis, vermiculatis, intervallis parum convexis, reticulatis, subtus dense sat tenuiter ... punctata, mesosterno ♂ emarginato; tarsis ♀ parum dilatatis.

Très-brièvement ovalaire, très-épaisse, très-convexe, d'un noir peu ... sur la base des antennes et les pattes d'un noir violacé brillant. ... finement ponctuée rugueuse, ayant en avant une assez large impression. ... ne dépassant pas le milieu du corps. Corselet assez large, ... arrondi sur les côtés, surtout en avant, couvert d'une ponctuation ... assez grosse, très-serrée, finement rugueuse ; bords latéraux non ... tranchement, mais sans trace distincte de ligne marginale. Ecusson ... base, paraissant tronqué. Élytres presque globuleuses, très-... déclives en arrière, suture formant un sillon en avant, un peu ... en arrière ; couvertes de rides assez fortes, vermiculées, marquées ... peu serrés, les intervalles peu convexes, finement réticulés, ... finement rugueux, un peu creusé en gouttière, séparé ... et un peu inégal. Dessous du corps couvert d'une ponctuation ... Mésosternum assez large, assez fortement échancré, sillonné.

Patrie.

... ce est remarquable par la forme globuleuse des élytres, par ... du corselet et du dessous du corps, et surtout par la conformation ... bords latéraux du corselet qui ne sont pas fortement arrondis ... mais sont un peu tranchants, sans qu'on puisse constater ... du sillon marginal.

... T. CHLOROPUS Germ., Ins., sp. nov., 585, n° 811 (*Chrysomela*). — ... 9 à 11 mill. — *Ovata, modice convexa, nigra, modice nitida, ... basi pedibusque nigro-violaceis aut nigro-viridibus; capite ... antice bifoveolato, summo sulcato, prothorace lateribus antice ... sat tenuiter dense punctato, elytris dorso subplanatis, punctis ... profundis sat dense impressis, rugis sat profundis conjunctis, ... irregulariter elevatis, sparsim tenuiter punctatis, subtus ♂ ... tenuiter; mesosterno ♂ late, apice triangulariter sinuato.*

... B. *Ruficor, elytrorum intervallis fere planatis.*

... ovalaire, médiocrement convexe, un peu déprimée sur la ..., d'un noir médiocrement brillant, avec la base des antennes

et les pattes d'un noir bleuâtre ou d'acier. Tête assez fortement et assez densément ponctuée, ayant de chaque côté en avant une petite fossette, et au sommet un sillon médian. Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, assez fortes, mais ne grossissant pas sensiblement vers l'extrémité. Corselet à côtés arrondis en avant; ponctuation assez fine, assez serrée, mélangée de points un peu plus gros, très-écartés, plus marqués sur les côtés. Écusson petit, assez étroit. Élytres percées de gros points enfoncés, assez serrés, reliés par des rides et des plis inégaux; intervalles inégalement relevés, ayant quelques points très-fins, écartés; bord réfléchi ponctué, parfois creusé en gouttière dans la moitié apicale. Dessous assez fortement ponctué chez les mâles, beaucoup plus finement chez les femelles, notamment sur l'abdomen. Mésosternum large à la base, échancré au sommet en triangle obtus.

Var. *B*. Un peu plus courte; élytres plus arrondies, unies.

Portugal.

Cette espèce ressemble à une *T. monticola* allongée; elle s'en distinguerait facilement par le corselet très-épais sur les côtés, qui ne sont pas marginés.

Nous croyons devoir donner, à titre de renseignements, la description de Germar :

...gea, sauf la base et les genoux. Tête ponctuée peu densément, ayant avant une impression triangulaire, ou plutôt deux impressions obliques réunissant au sommet en un sillon bien marqué. Antennes plus longues ...la moitié du corps, les sept derniers articles sensiblement plus gros ...les autres. Corselet très-convexe en travers, arrondi sur les côtés, ...réci en avant, couvert d'une ponctuation fine, serrée, mélangée de ...ques points plus gros. Écusson large, court, convexe. Élytres un peu ...ées en arrière, percées d'assez gros points très-enfoncés, reliés par ...très-fines rides, les intervalles à ponctuation excessivement fine et ...; bord réfléchi très-ponctué, ridé, séparé par un bourrelet peu mar-...Poitrine très-grossement ponctuée, ainsi que le premier segment ...dominal, qui est en outre fortement ridé en long. Mésosternum large, ...rgement sinué en angle obtus.

♂. Plus petit, plus atténué en arrière ; premier segment de l'abdomen ...pressionné en travers.

Galice (Gougelet).

...ous avons cru un moment reconnaître dans cette espèce la *T. chlo-...opus* de Germar ; mais, grâce à l'obligeance de notre collègue M. Bonnaire, ...nous avons pu avoir communication d'une *Timarcha* du Portugal qui ...répond bien à la description de la *chloropus*.

55. T. LUSITANICA Ill., Mag., I, 411, 40 (*Chrysomela*). — *C. scortea* Germ., Ins., sp. nov., 585, n° 812. — *C. occidentalis* H.-Sch., Faun. ...Ins., 24. — Long. 9 à 12 mill. — *Ovata, convexa, ænea, ♂ sat nitida, ♀ subopaca, obscurior, capite punctatissimo, antice triangulariter impreso protherace antice attenuato, lateribus obliquis, subtiliter dense punctulata, elytris ovalibus, punctis parvis majoribusque mixtis dense impressis, subrugosulis; subtus rugoso-punctata, vix nitidior.*

♂. *Minor, convexior, elytris minus amplis, densius punctatis, vix rugosulis.*

Ovalaire, un peu atténué en avant, très-épaisse et convexe, d'un bronzé obscur assez brillant chez les mâles, ordinairement plus mat et même un peu brunâtre chez les femelles ; dessous à peine plus brillant, pattes plus brillantes, bronzées, parfois cuivreuses. Tête densément ponctuée, ayant en avant une impression peu profonde, se prolongeant un peu triangulairement au sommet. Antennes d'un noir mat, bronzées à la base, assez fortes, mais grossissant peu vers l'extrémité, atteignant le milieu du corps

chez les mâles, un peu plus courtes chez les femelles. Corselet sensiblement rétréci en avant ; côtés presque droits, très-finement et très-densément ponctués. Écusson petit, finement ponctué. Élytres à ponctuation serrée, mélangée de points fins et d'autres un peu plus gros, avec de nombreuses rides très-fines, du reste très-variable d'intensité. Dessous très-ponctué. Mésosternum large, tronqué.

♂. Plus petit ; élytres plus courtes, plus convexes, plus nettement ponctuées.

♀. Élytres plus amples, à rides parfois plus larges et à ponctuation parfois plus fine et plus écartée.

Portugal, Lisbonne (Ch. Coquerel).

56. T. TRAPEZICOLLIS. — Long. 8 à 11 mill. — *Ovato-elliptica, valde convexa, nigra, nitida, ♀ subopaca, pedibus nigro-violaceis, capite punctato, summo striato, antice utrinque leviter impresso, antennis corpore medio longioribus, articulis 5 ultimis crassioribus, opacis, prothorace elytris angustiore, antice angustato, lateribus fere rectis, dense mediocriter punctato, scutello vix punctulato, elytris basi prothorace latioribus, humeris plus minusve angulatis, sat fortiter parum dense punctis, rugis brevibus sparsutim, intervallis tenuiter laxe punctulatis, ♀ rugis magis*

rd réfléchi un peu ponctué, plissé, un peu convexe vers la base. Des- très-ponctué, surtout à la base de l'abdomen. Prosternum convexe, -étroit. Mésosternum large, tronqué, les angles un peu prononcés.

Portugal (de la Brûlerie).

Très-voisine de la *T. scortea*; distincte, outre sa coloration noire, par corselet, dont les côtés sont plus arrondis en avant, et dont la ponctua- est plus forte, plus profonde et simple; la ponctuation grosse des tres est bien moins serrée, et la fine ponctuation des intervalles est rare; le dessous est moins rugueusement ponctué, le mésosternum moins rugueux.

B. *Mésosternum tronqué.*

57. T. CORINTHIA. — Long. 11 mill. — *Ovata, valde convexa, æneo-metallica, nitida, pedibus cupreo-violaceis, antennis fusco-nigris, basi fusco-metallicis, subviolaceis; capite sat dense punctato, late impresso, antennis sat brevibus, prothorace lateribus basi obsolete sinuato, sat dense punctato, punctis majoribus rugis impresso, elytris fere globosis, grosse et valde punctatis, punctis rugis conjunctis, intervallis leviter convexis, tenuiter punctulatis, mesosterno valde lato, truncato.*

Oblongue, très-convexe, d'un bronzé métallique brillant, avec les pattes d'un cuivreux violacé; antennes d'un brun noirâtre, avec les premiers articles d'un brun-noir métallique un peu violacé. Tête assez fortement ponctuée; impression antérieure large, très-visible; un sillon assez large, mais peu marqué, au sommet. Antennes assez courtes. Corselet transversal largement échancré en avant, avec les angles antérieurs très-déclives; côtés légèrement arrondis, faiblement redressés à la base; ponctuation médiocrement forte, assez serrée, parsemée, surtout latéralement, de points plus gros et de rides ou petites dépressions. Écusson lisse. Élytres presque globuleuses, plus larges à la base que le corselet, avec les épaules assez bien marginées; ponctuation grosse et forte, médiocrement serrée, reliée par de fines rides, avec les intervalles un peu convexes, finement poctués. Pro- et mésosternum très-larges, le dernier tronqué. Dessous du corps assez densément ponctué.

Dalmatie.

Par son corselet non rebordé latéralement, cette espèce se place à côté

des *T. globosa* et *metallica*. Elle en diffère par la taille plus grande, le corselet à ponctuation double bien marquée, les élytres presque rugueuses et le dessous du corps nettement ponctué.

La *T. ærea* H.-Sch., Faun. Eur., 24, paraît n'être qu'une variété de la *coriaria*

58. T. GLOBOSA Redt., Faun. Austr., 1re éd., p. 544. — Long. 8 à 9 mill. — *Breviter ovata, convexa, ænea, aut nigro-ænea, nitida, pedibus antennisque sæpe piceis aut picco-æneis, capite punctato, medio aut grosse, antice bifoveolato, prothorace brevi, lateribus postice rectis, sat tenuiter sat dense punctato, punctis majoribus mixto, elytris sat grosse parum dense punctatis, intervallis tenuiter punctatis, mesosterno medio subcarinato.*

Très brièvement ovalaire, très convexe, d'un bronzé noirâtre, brillant. Tête assez finement ponctuée, plus grossement au milieu; impressions latérales bien marquées en forme de petites fossettes. Antennes atteignant le milieu du corps, médiocrement épaisses, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet moins de deux fois aussi large que long; côtés presque parallèles, un peu arqués tout à fait en avant; angles postérieurs plus que droits, pointus; ponctuation médiocrement serrée, fine, mélangée de

parum dense punctatis, intervallis tenuissime aut obsolete punctatis, subtus nitidior sat fortiter sat dense punctata, mesosterno truncato.

Assez brièvement ovalaire, plus courte chez les mâles, très-convexe, d'un bronzé foncé, brillant, parfois un peu cuivreux : pattes d'un bronzé violacé. Tête médiocrement, mais densément ponctuée, à impressions presque nulles. Antennes atteignant presque le milieu du corps, médiocrement robustes, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet moins de deux fois aussi large que long ; côtés parallèles, un peu arqués tout à fait en avant, très-convexes en travers ; angles postérieurs droits, pointus ; ponctuation médiocre, assez serrée, les intervalles finement ponctués. Dessus presque lisse. Élytres à ponctuation médiocre, peu serrée, les intervalles très-finement ponctués, parfois presque indistinctement ; bord latéral presque lisse, séparé par un pli très-fin. Dessous assez fortement et assez densement ponctué. Mésosternum nettement tronqué, en forme de bourrelet transversal.

Vosges, Jura, assez commune ; Alpes françaises, Allemagne, Autriche.

69. T. Heydeni Fald., Faun. Transc., II, 352. — Long. 8 à 11 mill. — *Ovata, valde convexa, postice dilatata, cupreo-aenea, nitida, subtus fusco-aenea, subopaca, pedibus fusco-aeneis, nitidissimis, antennis fusco-piceis, basi aeneo tinctis ; capite punctato, summo medio impressa, antice utrinque foveola minuta, prothorace lateribus parum arcuatis, angulis anticis valde prominulis, tenuiter dense punctato, elytris post medium dilatatis sat fortiter et dense punctatis, lateribus inaequalibus ; subtus pectore punctato, abdomine laevi, mesosterno lato, truncato.*

♀. *Minor, magis punctata.*

Ovalaire, très-convexe, élargie en arrière ; d'un cuivreux brillant en dessus, presque mat en dessous, avec les pattes brillantes ; antennes d'un brun rougeâtre, avec un reflet bronzé. Tête fortement ponctuée, ayant une impression de chaque côté en avant et quelquefois une autre au milieu du front. Antennes de grosseur égale, dépassant un peu le milieu du corps chez les mâles, plus courtes chez les femelles. Corselet presque en carré transversal, les côtés peu droits, faiblement arqués au milieu ; angles antérieurs arrondis et touchant les yeux chez les mâles, saillants, assez pointus et écartés chez les femelles ; ponctuation assez forte, assez serrée, mais pas très-régulière ; sur les côtés, quelques faibles impressions plus marquées chez les femelles, notamment vers les angles antérieurs.

Écusson court, presque tronqué. Élytres s'élargissant peu après le milieu, plus fortement chez les femelles; assez densément et assez fortement ponctuées chez les mâles, plus finement chez les femelles, les points reliés par de fines rides; sur les côtés, quelques impressions peu marquées, plus visibles vers la dilatation externe. Poitrine ayant quelques gros points sur les côtés. Mesosternum large, presque carré, tronqué.

Caucase.

ESPÈCES DU GENRE TIMARCHA QUI NOUS SONT RESTÉES INCONNUES.

T. ARMENIACA Fold., Ins. Transc., II, 252. — Long. 5 1/2 lignes, larg. 3 1,2 lignes. — *Oblongiuscula, globosa, æruginosa, subnitida, antennis, palpis tarsisque fuscis; elytris subrugosis, concinne vage punctatis; corpore subtus cupreo, pedibus nitidioribus, nigro fuscis, subæneo-micantibus.*

Caucase.

[illegible], luisantes, noires, avec des rides ondulées entre lesquelles [illegible] gros points profonds. Pattes violettes.

[illegible]dalousie.

[illegible] l'ai nommée *apricaria*, dit M. Waltl, parce que je l'ai trouvée dans [illegible]endroits très-exposés au soleil (de Marseul, Abeille).

T. SCUTELLARIS Waltl, Reise Span., 1835, 84. — Long. 14 mill. — [illegible]*a, nigra, thorace lato confertim punctato, scutellum breve, valde [illegible]atum, elytris punctis singulis profundis et aliis subtilibus ornatis.*

[illegible]ête grossièrement ponctuée, avec un sillon longitudinal au front et [illegible] impression superficielle entre les antennes; celles-ci violettes. Pro[illegible] court, large, à peine plus étroit derrière que devant, rebordé, [illegible]nièrement et densément ponctué, avec une ligne longitudinale peu [illegible]ée au milieu. Écusson court, très-large, lisse. Arrière-corps très-[illegible]ense, allongé. Élytres noires, comme le pronotum, pas luisantes, [illegible]ssionnées derrière l'écusson, vaguement ponctuées de gros points [illegible]remêlés de plus fins; suture ridée. Pattes d'un bleu d'acier.

Andalousie.

Ne serait-ce pas la *T. lævigata* H.-Sch., notre *gallica* ?

T. LOMNICKII Miller, Zool. Bot., Ver. Wien., XVII, 503 et 551. — Long. 4 1/2 à 5 lignes. — *Breviter ovata, cyanea, nitida, convexiuscula, protorace subcordato marginato, rude punctato, interstitiis subtiliter punctulatis, elytris grosse punctatis, interstitiis lævissimis.*

Gallicie orientale, sur les plantes basses.

T. RUGOSULA Ros., Th. Andal., 321. — Long. 10 mill. — *Brevis gibba, nigra, nitida, capite prothoraceque dense punctatis, hoc transverso, convexo, tenue marginato, postice parum angustiore, elytris rugosis, obsolete punctulatis.*

Cette espèce diffère de la *T. coriaria* par la couleur d'un noir foncé, la ponctuation plus forte de la tête et le corselet, par de fortes rides sur les élytres, par le corselet convexe, plus échancré au bord antérieur, seulement un peu rétréci en arrière; s'éloignant aussi de la *T. monticola* Duf.

La tête est petite, un peu convexe, noire, brillante, densément et assez fortement ponctuée, avec un sillon indistinct sur le front et une impression transversale indistincte entre les antennes; la bouche et les palpes

sont noirs. Les antennes sont grêles, de la longueur de la moitié du noires; les six premiers articles des antennes brillants, les autres n densément pubescents. Le corselet est transversal, presque deu aussi large que long, finement rebordé, un peu arrondi sur les c milieu, un peu rétréci en avant et en arrière, largement et légè sinué en avant, droit à la base, les angles antérieurs arrondis et les rieurs obtus; un peu convexe, noir, brillant, très-densément et fi ponctué. L'écusson est petit, triangulaire, noir, brillant, indistinct ponctué. Les élytres sont assez globuleuses, un peu plus larges t fois aussi longues que le corselet, arrondies assez fortement aux épa sur les côtés, obtusément à l'extrémité, fortement convexes, noires lantes, densément et fortement ridées, avec quelques points fin entre les rides. Le dessous est d'un noir brillant, assez densément ment ponctué, un peu rugueux. Les pattes sont grêles, noires, bril les tarses sont couverts, en dessous, d'une pubescence rougeâtre des mâles sont fortement dilatés.

Malaga; très-rare.

Cet insecte est indiqué dans le Catalogue Dejean, p. 426, com *T. rugosula* Ramb. J'ai reçu sous ce nom et sous celui de *T. aspera* des exemplaires du midi de la France qui appartiennent très-pro ment à l'espèce décrite ci-dessus (Rosenh.).

Nous n'avons pas vu le type de cette espèce, qui, d'après la n M. Rosenhauer, pourrait bien en comprendre plusieurs. Les individ nous avons vus étiquetés *rugosula* dans diverses collections ne s portent guère à la description et sont fort différents les uns des aut

DESCRIPTION

DE

Quelques espèces nouvelles de Coléoptères de Syrie,

Par M. Auguste CHEVROLAT.

(Séance du 12 Mars 1873.)

Le fils de M. Blanche, vice-consul de Syrie à Tripoli, m'a fait don récemment de quelques insectes uniques provenant de ses chasses dans cette partie de l'Asie-Mineure. Afin d'encourager ce jeune entomologiste, je crois devoir publier quelques-unes des espèces les plus intéressantes que j'ai reçues de lui.

1. Pachydema lanata. — Flava, nitida, minute et crebre punctata infraque lanugine longa vestita. Caput declive, minute creberrime rugeque punctatum cum limbo verticali læve, clypeo rotundato reflexo, ore valde piloso, clava antennari longa. Prothorax transversus, antice emarginatus, postice subarcuatus, lateribus rotundatus, pilis albis fimbriatus, marginibus angustissime sulcatus, minute et dense punctulatus; scutellum cordiforme, læve. Elytra singulatim rotundata, in sutura obtuse rectangula, crebre minute ruguloseque punctata, stria suturali modice impressa, costulis duabus longitudinalibus obsoletis interna gemina. Pedes breves, femoribus crassis valde lanuginosis, tibiis anticis extus medio bidentatis, posticis brevibus, rubris postice ampliatis apice truncatis; tarsis. . . . . Propygidio punctato; pygidio orbiculari nitido, modice punctulato.

Longit. 15 mill., lat. 9 mill.

Syria.

Colore affinis *P. Saulcyi* at multo major, clypeo rotundato, etc.

2. Pimelia puberula. — Orbiculata, nigra puberula, in prothorace granulis minutis et in elytris granulis majoribus subcontiguis vestita, lateribus corporis longis pilis nigris indutis. Caput subnitidum minute et

dense punctatum et coriaceum posticeque minute granulosum, semi-arcuate emarginatum, inter oculis sulco transverso obsoleto tum, clypeo transversali subquadrato antice emarginato, tomento marginato, antennis parce pilosis, articulo tertio longitudine sequentibus. Prothorax transversus, antice rectus in limbo nitid oculos marginatus et in margine sulcatus, postice bisinuatus, tellum intra emarginatus, lateribus rotundatis dorso convexus, gitudinali obsoleta; scutellum opacum, parvum rotundatum. Elytr culata. Pedes breves, valde granulosi, infra longe nigro villosi.

Longit. 16 mill , lat. 10 1/4 mill.

Syria.

Affinis *P. Miltrei*; differt elytris haud costatis.

3. GONOCEPHALUM ANGUSTATUM. —Elongatum attenuatum picem punctatum rugulosum. Caput rotundatum antice semi-circuiter em tum et marginatum, dein depressum, punctatum, costa transversali an Prothorax transversus, basi attenuatus, antice late emarginatus, p rectus, lateribus antice rotundatus, angulis quatuor acutis, crebre tatus piceus, in margine laterali luteus et anguste marginatus linea tudinali angusta. Elytra parallela, conjunctim rotundata, striato-pun stria scutellari breve, striis duabus suturalibus paululum impressis, i stitiis punctulatis. Pedes flavi.

Longit. 5 mill., lat. 2 1/3 mill.

Syria.

4. MALACHIUS NITIDICOLLIS. —Parvus, elongatus, longitudine con

ectus, sulco antice brevi. Antennis linearibus articulis elongatis, modoso quarto ad apicem longitudine crescentibus; oculis parvis, tis nigris. Prothorace antice globoso, marginato, infra marginem um constricto, supra trinodoso (nodulo centrali elongato) pilis illoso, postice profundius constricto, arcuatim protenso et margi- scutello parvo, rotundato albido. Elytris parallelis, attamen versus postulum latioribus, longitudine convexis, singulatim rotundatis, lis, punctato-striatis (punctis striarum regularibus subcontiguis) merali parvo elevato. Corpore infra pallidiore, in medio abdo- ulco longitudinali; femoribus elongatis clavatis luteis.

it. 3 1/2 mill., lat. 1 3/4 mill.

(Tripoli).

STELA IMPRESSICOLLIS. — Elongata flava, palpis, antennis (arti- primis flavis) oculisque nigris, genuas et tarsis nigricantibus. ongatum, antice recte truncatum, inter antennas late depressum. ax latus, subquadratus, antice semi-circuiter emarginatus, basi ncatus, lateribus anticis rotundatus, sulco longitudinali angusto, ubus basalibus elongatis et profundis et in medio basis nodulis transversis. Scutellum triangulare, apice obtusum, transverse sul- Elytra basi truncata, extus rotundata obsolete et angustime striata. infra flavum.

git. 6 mill., lat. 3 mill.

a.

ASOICODES VERSICOLOR. — Elongata rubra, capite elytris et pectore is, ore, scutello geniculis tarsisque nigris. Capite minutissime punc- , inter antennas lineis duabus in fronte connexis, angulatis, clypeo Antennis cinereis apice rufis, tantum primo articulo nigro. Pro- antice transversim constricto et angustius in basi. Elytris paral- in humero alte sed in apice angustius rotundatis, singulatim bili- geniculis; tibiis in apice tarsisque nigricantibus.

git. 10 1/2 mill., lat. 3 mill.

a (Tripoli).

ORCADION APICALE. — Elongatum atrum nitidum fere læve, minute tum, caput antice planum punctulatum longitudinale tenue sulca-

tum, antennarum articulis basalibus (septem) crassis, secundo si simo. Prothorax transversus antice recte truncatus postice subar reflexus et sulcatus, in medio laterali obtuse angulatus. Scutellu vum triangulare. Elytra elongata oblonga, lateribus marginata et tius densiusque punctulata, in margine apicali rubida. Pedes e femoribus sat validis, pube tenue alba infra limbatis; tibiis posti vatis, versus apicem sensim incrassatis; tarsis latis, posticis de segmentis abdominalibus in margine postice nitidis. ♂.

Longit. 12 mill., lat. 5 mill.

Syria, Tripoli.

9. ADIMONIA TRIPOLIANA. — Supra rufa crebre punctata infr dense punctata. Caput convexum, nigrum, crebre punctatum, cor longitudine sulcatum; antennis articulis 2 basalibus nigris, alteris reis. Prothorax transversus rufo-obscurus, antice posticeque recta ribus rotundatis modice reflexis, rufis, supra ruge punctatus, sulco integro. Scutellum rotundatum punctatum, medio impressum. Elytr sex nigris, secunda ad humeralem et quarta ad quintam apice j prima suturali et tertia minus elevatis. Epipleuris rufis. Corpu pedesque nigra, dense punctata, pube brevi cinerea vestita.

Long. 9 mill., lat. 6 mill.

Syria, Tripoli.

Affinis *A. jucundæ*, sed in typo speciei, marge prothoracis omnin marginatus, elytraque apice minus ampliata.

10. TIMARCHA AMETHYSTIPES. — Atra, subnilida vage et vix con

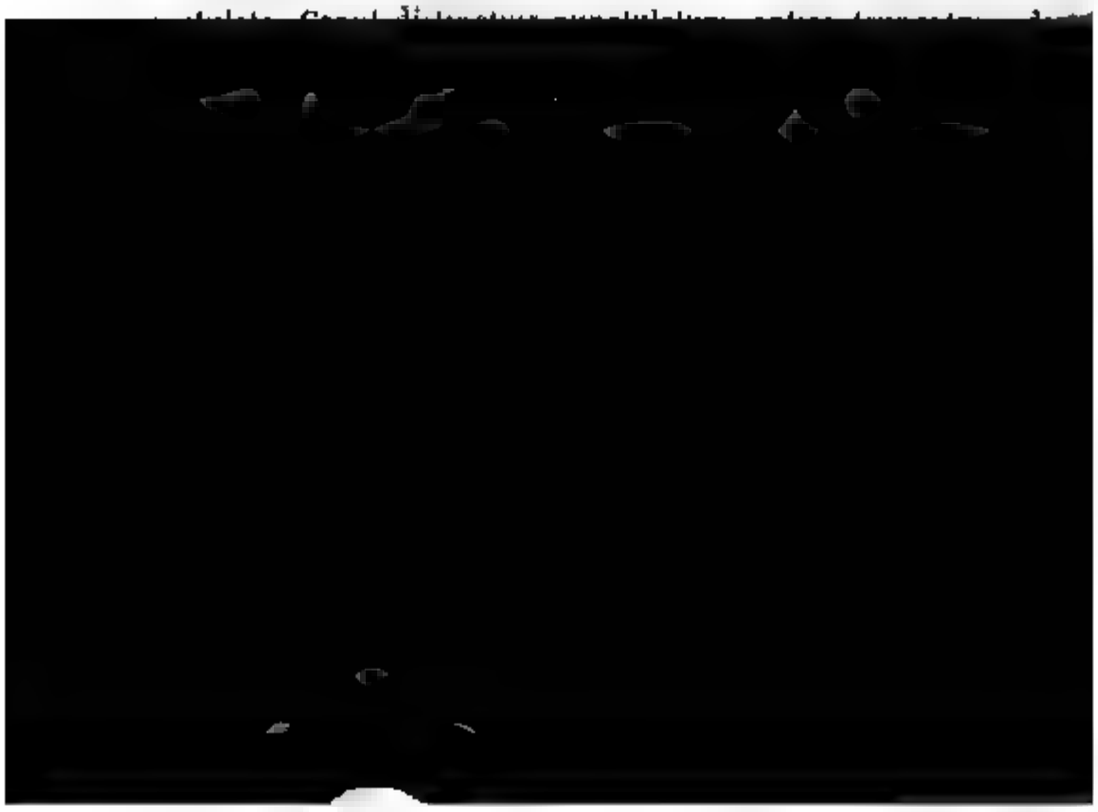

Descriptions de Rhysodides nouveaux

ET

ÉNUMÉRATION DES ESPÈCES DÉCRITES

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 26 Mars 1873.)

J'ai acquis dernièrement de la vente de M. le comte de Castelnau les trois familles suivantes : RHYZODIDES, CÉBRIONIDES et RHIPIDOCÉRIDES.

Je vais m'occuper aujourd'hui de la première, donner la description des espèces nouvelles et traiter de la synonymie de celles déjà connues.

La riche collection de M. le comte de Mniszech m'a offert un insecte des plus remarquables par la structure de ses antennes et la forme générale de ses diverses parties du corps. Je ne doute pas qu'il ne fasse partie de cette famille, et je le placerai en tête. Il a reçu de M. Westwood, à qui il avait été communiqué, les noms générique et spécifique de *Rhyzodes Mniszechii*. J'ignore si ce savant l'a publié ou s'il doit le décrire ; en tout cas, j'adopte ces deux noms.

Le genre *Rhysodes* a été créé par Dalman (*Analecta entomologica*, 1823, page 93).

Newman (*Magasin of natural history*), a donné une monographie de ce genre, que Germar a reproduite (*Zeitschrift fur die Entomologie*, t. IV, 1844, p. 342 à 352). Cet auteur a décrit en outre trois autres espèces : la première, sous le nom de *R. piceus*, n'est probablement qu'une variété du *R. sulcatus* New., espèce qui se retrouve à la fois aux États-Unis, en Californie, en Europe et aussi dans l'Asie-Mineure ; quant aux deux autres, les *R. figuratus* et *conjungens*, je ne les ai pas vues et ne puis rien dire à leur sujet.

Les caractères qui distinguent les *Rhysodes* des *Clinidium* sont peu tranchés ; néanmoins les premiers se distingueront de suite par leur pro-

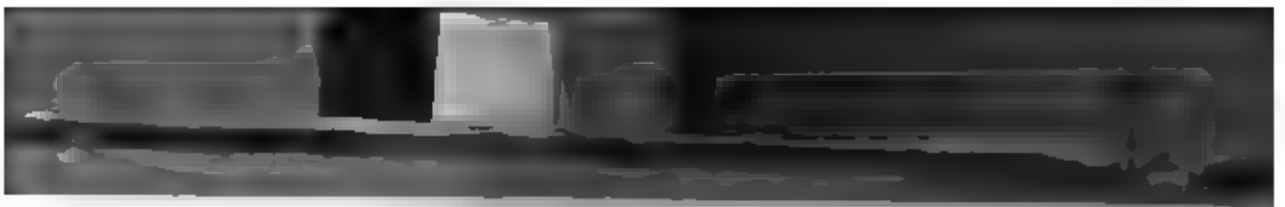

thorax orné de quatre côtes longitudinales, tandis que chez les *Clinidium* il n'offre que deux côtes avec deux sillons appuyés sur la base et qui s'étendent quelquefois jusqu'au milieu de la longueur. Les *Rhysodes* sont généralement plus robustes; leurs yeux sont plus grands, orbiculaires. Quelques espèces de l'Amérique méridionale se rapprochent des *Clinidium* par une forme plus svelte.

Ces deux genres vivent sous les écorces des Conifères.

M. de Castelnau a le premier décrit un *Rhysodes canaliculatus* de Madagascar (*Revue entomologique de Silbermann*, t. IV, 1836, p. 56), et le catalogue de MM. Gemminger et de Harold a omis de le mentionner. Il m'a donc fallu adopter pour une espèce de Sicile, publiée par M. Costa sous ce même nom de *canaliculatus*, celui de Germar, *R. trisulcatus*, bien que postérieur.

L'*Ips monilis* Olivier (*Entomologia*, t. II, n° 18, p. 4, tabl. 1, fig. 6, — *Encyclopédie méthodique*, t. VII, p. 404, n° 3), du Sénégal, que Germar (*Zeits.*, t. II, p. 350, 8), rapporte au genre *Rhysodes*, me paraît appartenir au genre *Læmophlæus*. C'est une espèce étroite, assez longue, très-distincte de celle publiée par Fabricius sous le nom de *monilis*.

Genus RHYZODINA.

RHYZODINA MNISZECHII. — Elongata, nigra, opaca. Capite elongato, supra binodoso, antice coronato et biangulato. Antennis perfoliatis, articulo sexto globose semi-glabro dein semi-spongioso, scapo biangulato. Prothorax bicarinato et bisulcato, lateribus in medio angulato. Elytris parallelis, apice conjunctim rotundatis, quadricarinatis et quinquis sulcatis, sulcis duplici serie punctatis.

Abyssinia, ex museo D. Mniszechio descriptus.

Genus RHYZODES.

1. RHYZODES STROBUS. — Niger, nitidus. Caput subtrigonum, angulis posticis quadratum, vertice profunde excavatum. Oculi distincti, lateribus, subtrigoni, verticem versus subacuti. Prothorax profunde trisulcatus. Elytra septem striata, striis regulariter punctatis.

Corpor. longit. 0,325 unc, lat. 0,085 unc.

Java.

Newman, Mag. nat. Hist., 1838, 2, 663.

Germar, Zeits f. d. Ent., 1840, 2, p. 843.

2. RHYZODES ATERRIMUS. — Atratus, nitidus. Caput subtrigonum angulis posticis truncatum, vertice rotundatim excavatum, antice planum, tubercolo elongato signatum. Antennæ moniliformes pilosæ, articulo ultimo breviter acuto. Oculi rotundati. Prothorax elongatus, antice rotundatus postice truncatus, sulcis sex cinereis (dorsalibus latis, marginali angusto) costisque quatuor nitidis (centralibus rectis). Elytra septem striata, striis crenato-punctatis.

Longit. 7 3/4 mill., lat. 2 1/2 mill.

Indiæ or., Malacca.

Cette espèce semble se rapprocher beaucoup de la précédente; la forme ronde des yeux l'en distingue.

3. RHYZODES ARATUS. — Piceus vel nigro-piceus, nitidus. Caput subtrigonum, angulis posticis rotundatum, vertice profunde excavatum carinula longitudinali antica. Antennæ moniliformes pilosæ articulo ultimo rotundato: oculi laterales, rotundati. Prothorax supra profunde trisulcatus (sulcis externis ad basin latioribus) et quadricostatus. Elytra septem striata, striis regulariter punctatis.

Longit. 7 mill., lat. 2 mill.

America septentrionali, California, Gallia, Sicilia, Asia minor.

New., loc. cit., p. 644.

Germ., loc. cit., p. 344.

Rhyzodes Americanus Cast., Rev. Silb., 4, p. 58, 1830. Amér. sept.

Rhyz. exaratus West., Zool. Journ., V, tab. 46, fig. 1, p. 216. Desc. gen rica, Sec. Germ.

Rhyz. exaratus Serv., Encycl. méth., X, 1825, p. 308.

Var. *Rhyz. piceus* Germ., Zeits, 2, p. 345. Germanie.

4. Rhyzodes sulcatus.—Ferrugineus, nitidus. Caput trigonum, ang posticis rotundatum, vertice profunde bifoveolatum, costa longitudi integra. Prothorax lateribus rotundatus, trisulcatus (sulcis lateribus ant abbreviatis) et quadricostatis. Elytra septem striata.

Longit. 7-8 mill., lat. 2 mill.

Europa : Sicilia, Croatia, Polonia, Pyrenæi, Suecia.

Cucujus sulcatus Fab., Mant., I, p. 63. Erichs., J. Duval.

Rhyzodes europæus Ahrens, Faun. Ins. Europ., 6, 1.

Deux exemplaires de cette espèce m'ont été envoyés dans le temps par M. Adolphe Pompon.

Rhyzodes costatus Chev., Icon. du Règne an., p. 58.

— — Guérin, id., pl. 25, fig. 12.

6. RHYZODES LIRATUS. — Piceo-niger, squamosus. Caput elongatum, vertice bisulcatum, angulis posticis rotundatum. Oculi distincti, distantes, late rotundati. Prothorax profunde trisulcatus, quadricostatus. Elytra trisulcata sulcis duobus externis punctatis.

Longit. 6 mill., lat. 2 mill.

Brasilia.

Rhyzodes liratus New., Mon., p. 663.

— — Germar, Zeit., 2, 347.

Rhyzodes brasiliensis Dej., Cat., 3, p. 128.

Rhyzodes porcatus Mus., Parisiens.

Les *Rh. costatus* et *liratus* n'appartiennent probablement qu'à une seule et même espèce ; au fond des deux sillons des élytres du premier, les séries de points manquent, tandis que ces points sont larges, peu profonds et très-distincts chez le second.

Chez ces deux espèces les antennes sont assez épaisses à leur base et diminuent insensiblement de grosseur vers le sommet.

7. RHYZODES QUADRISTRIATUS. — Elongatus, nigro-piceus. Caput ovale, postice truncatum, vertice sulcatum, tuberculo elongato antice signatum. Antennæ moniliformes sat longe pilosæ, articulo ultimo breviter acuto. Oculi laterales rotundati pallidi, in medio longitudinis siti. Prothorax elongato-oblongus, carinis quatuor integris, sulco longitudinali profundo, foveis duabus basalibus angustis. Elytra elongata-oblonga striis suturalibus punctatis, costis tribus lateralibus, interna apice recurva, regione scutellari late excavata. Femoribus sat validis; tibiis anticis brevibus, planis, in margine inferiori pilosis et ante apicem unispinosis, calcari elongato recto terminatis. Abdomen nigrum, transversim bisulcatum.

Longit. 6 mill., lat. 1 1/3 mill.

Cayenna ex museo Banoni.

8. RHYZODES MADERIENSIS. — Linearis, niger. Caput ovale, supra costis duabus elevatis ad foveas duabus profundas limitatis, carinula longitudinali antica. Antennæ perfoliatæ, articulis sat moniliformibus, transversis

pilosis ; oculis parvis, rotundatis, fuscis. Prothorax elongatus, oblongus, sulcis quinque, centrali parallelo, sexies costatus, duobus mediis, duobus lateralibus, foveis duabus basalibus ; loco scutellari excavato. Elytra angusta, oblonga, carina centrali elevata, ad carinam humeralem apice junctam, seriebus duabus punctorum impressorum secundum suturam, sutura etiam elevata. Femoribus cylindricis, modice clavatis apice ; tibiis rectis ; tarsis, rotundatis, decrescentibus amplitudine.

Longit. 5 1/2 mill., lat. 1 3/4 mill.

Madereo. A Dom. Lethierryo missus.

Cette espèce se classera avec les espèces de l'Amérique méridionale, dont les antennes et la forme de la tête les rapprochent des *Clinidium*.

9. Ruyzodes canaliculatus. — Noir. Tête inégale, offrant deux forts sillons en avant et partagés en arrière par deux lobes. Corselet ovalaire, offrant en dessus six côtes longitudinales qui se prolongent dans toute sa longueur. Élytres très-fortement sillonnées, avec une série de points gros, mais peu marqués dans le fond des sillons ; en arrière, une carène élevée et oblique.

Long. 9 1/4 mill., larg. 2 1/4 mill.

Madagascar.

[illegible]ormes, pilosæ, articulo ultimo breviter acuto. Oculi oblongi. Pro- [illegible] elongatus oblongus, sulcis quinque, longitudinali profundo late- [illegible] angustis, duobus basalibus abbreviatis. Elytra singula, sulcis qua- [illegible] regulariter punctatis, costisque quatuor notata, duabus sutura- [illegible]nte apicem conjunctis, intra humerali acuta. Corpus infra læve, [illegible] abdominis, transversim impressis.

[illegible]. 7-8 1/2 mill., lat. 1-2 1/3 mill.

[illegible], Dalmatia, Gallia.

[illegible]des *canaliculatus* Costa, Att. Napol., IV, 1839.

— *trisulcatus* Germ., Zeits., II, 1840, p. 441.

— — Fauna Ins. Eur., 23, 7.

— *sulcipennis* Muls., Opusc. ent., 2, 1853, p. 6.

[illegible] exemplaires; collection de l'auteur.

[illegible] de Castelnau (de Laporte) ayant publié le premier en 1836, sous le [illegible] *canaliculatus*, un Rhyzodes qui, je le pense, doit être rapporté au [illegible] *Clinidium*, j'ai été forcé d'adopter, pour l'espèce ci-dessus, le nom [illegible] *trisulcatus* Germ., postérieur de publication à celui de Costa.

[illegible]. Clinidium sculptile. — Nigrum nitidum. Caput subtrigonum, late- [illegible] oblique posticeque recte truncatum, sulco longitudinali lato, carina [illegible] elongata, medio ampliata, supra plana. Antennæ arcte monili- [illegible], articulo ultimo breviter acuto. Oculi parvi elongati postice sub- [illegible]. Prothorax elongatus suboblongus sulcis quinque, dorsali pro- [illegible], integro, lateralibus angustis rectis, duobus basalibus postice [illegible], infra marginem antiquam foveis duabus transversim impressis. [illegible] rubida, singula sex sulcata (sulcis obsolete punctatis) costisque [illegible], humerali versus apicem abbreviata, intra humerali et marginali [illegible] arcuatis.

[illegible]. 7-7 1/2 mill.; lat. 1 2/3-2 mill.

[illegible]merica septentrionali.

[illegible] la collection de l'auteur.

[illegible]des *sculptilis* New., Mag. nat. Hist., 1838, p. 666.

— — Germ., Zeits., II, 548.

[illegible]. Clinidium conjungens. — Piceus nitidus. Capite oblongiusculo, bisul- [illegible], postice subtruncato. Thorace oblongo quadrato, canaliculato, basi

utrinque profunde impresso. Elytris quadricostatis, costa marginali medio duplicata.

Longit, 2 1/2 lin.

America septentrionali.

Rhyz. conjungens Germ., Zeits., II, 1840, p. 351.

M. le docteur John Leconte, dans le catalogue des Coléoptères décrits en 1853, cite cette espèce, ainsi que le *R. sculptilis*; dans la liste des Coléoptères de 1866 il a omis de citer ce dernier. J'ignore pour quel motif. Aurait-il vu les types de ces deux espèces et seraient-elles identiques ?

Si l'on s'en rapporte à la description de Germar, le *R. conjungens*, que je n'ai pas vu, aurait la côte marginale doublée au milieu, tandis que chez le *R. sculptilis* la côte humérale des élytres serait réunie à la marginale au cinquième antérieur, assez près de l'épaule.

4. CLINIDIUM MEXICANUM. — *C. sculptile* affine elongatum, angustatum, nigrum, nitidum. Caput subrotundatum, lateribus oblique postice que truncatum supra bisulcatum, costam planam antice ampliatam efficiens. Antennæ moniliformes pilosæ, articulo ultimo breviter pyriformi. Oculi [illegible]

coriaceus, supra sulcis tribus, longitudinali angusto, basalibus duobus imo angustis, in margine laterali tenue sulcato. Elytra coriacea, parallela, conjunctim rotundata, in regione scutellari excavata, sulcis sex vix distincte punctatis, costisque sex : secunda et tertia in excavatione apicali limitatis, quarta apice paululum ampliata et recurva quinta intus in hamulum obtusum terminata. Pedes simplici ; tibiis anticis, apice breviter mucronatis.

Longit. 5 2/3 mill., lat. 1 1/4 mill.

Venezuela.

J'ai reçu cette espèce de feu de Rojas. L'exemplaire noir que m'a communiqué M. Auguste Sallé est un peu plus allongé, et les deux bourrelets qui surgissent de la dépression apicale de l'élytre sont moins saillants que dans le type.

6. CLISIDIUM CURVICOSTA. — Elongatum, nigro-piceum, nitidum. Caput ovale, lateribus rotundatum postice truncatum supra bisulcatum, costula antica, supra plana, medio ampliata signatum. Antennæ moniliformes, pilosæ, articulo ultimo breviter acuminato. Oculi oblongi transversi pallidi. Prothorax oblongus, postice paululum latior, glaber, sulcis tribus, longitudinali integro, angusto, profundo, basalibus duobus oblongis, margine laterali tenue sulcata. Elytra valde elongata, conjunctim rotundata quadrisulcata (1° sulco suturali a medio ad apicem curvato, 2° a medio ante apicem, 3° fere integro postice recurvo, 4° tantum humerali ante medium limitato, punctis in fundo ordinatis), tricostata (suturali ad tertiam curvaturæque marginalem juncta, intermedia versum medium postice duplicata), regione scutellari excavata. Pedes nitidi ; femoribus quatuor anticis subcrassis ; tibiis anticis apice emarginatis spinaque acuta et mucrone armatis

Longit. 8 mill., lat, 2 mill.

Insula Cuba.

Cette espèce bien tranchée m'a été envoyée par mon ami M. Felipe Poey.

7. CLISIDIUM HUMERIDENS. — Elongatum, nigrum nitidum. Caput ovale, postice subtruncatum, vertice canaliculatum, costula antica et oblonga signatum. Antennæ moniliformes, pilosæ, articulo ultimo brevissime acuto. Oculi parvi transversi oblongi. Prothorax elongatus oblongus nitidus, medio canaliculatus, foveis duabus basalibus obliquis et oblongis, margine

laterali infra vix distincte sulcata. Elytra subparallela, conjunctim rotundata, sulcis quatuor; stria externa versum medium interrupta, carinis quatuor, humerali elevata apice recurva, spina humerali antice projecta. Pedes nitidi; femoribus sat crassis; tibiis anticis infra versus apicem emarginatis, unispinosis, apice bimucronatis.

Longit. 6 1/2 mill., lat. 1 1/2 mill.

Cuba.

Cette espèce bien distincte m'a été adressée par mon ami M. Felipe Poëy.

8. Clinidium granatensis. — Nigrum nitidum. Caput subtrigonum, lateribus posticis rotundatum, vertice bisulcatum costula antica elongata signatum. Antennæ sat longæ pilosæ, articulis parvis, moniliferis, articulo ultimo acuto. Oculi parvi transversi pallidi. Prothorax ovalis, politus, sulco longitudinali antice ampliato, sulcis duobus basalibus, apice attenuatis usque versus medium projectis, infra, in utroque latere sulcis duobus linearibus (1° infra marginem lateralem, 2° interno arcuato infra angulum ducto). Elytra quinquies profunde sulcata (sulcis intus contigue et obsolete punctatis), quadricostatis (costa humerali apice arcuata laterali integra). Corpore infra pedibusque piceis, nitidis; femoribus sat crassis; tibiis [illegible] simplicibus, curvatis apice mucronatis

10. Clividium Guildingi. — Elongatum, nigro-piceum, subnitidum. Caput subtrigonum, lateribus rotundatum postice truncatum sed in margine media fissum, supra postice sulcatum, tuberculo elongato parvo postice signatum. Antennæ moniliformes, articulis sat crassis, pilosis, ultimo abrupte acuto. Oculi in cavitate et ad basin antennarum siti, parvi, rotundati, pallidi. Prothorax elongato-oblongus, longitudine canaliculatus (canaliculo longitudinali postice attenuato) foveis duabus basalibus [illegible], apice extus angulatis, margine laterali inferiori tenuissime [illegible]. Elytra elongata, suboblonga, sulcis profundis tribus internis, [illegible] humerali angusto tenuissimo, costis quatuor, humerali ad tertiam [illegible] junctam, dein recurvam, regione scutellari excavata. Pedes nitidi; [illegible] versus apicem bispinosis. Abdomen transversim profunde sulcatum et valde costatum.

Longit. 5 1/2-6 1/2 mill., lat. 1 3/4-2 mill.

Guadalupa, D. Lherminier; Saint-Vincent, D. Guilding.

Clividium *Guildingi* Kirby, Zoological Journ., V, p. 6, tab. 2, fig. 1-4.
New. Mag. nat. History, 1838, 2, 667.

— — Germ., Zeits., 2, 1840, p. 350, 7.

Rhyzodes planus Chev., Icon. Règn. an., texte, p. 58.

Cette description a été faite d'après trois exemplaires trouvés à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et désignés alors par moi sous le nom de *Rhyz. planus*.

Genus STEMNATODERUS.

Stemnatoderus singularis, Spin., Magasin Zool., 1842, t. XCI.

— — Dej., Cat., 3, p. 128.

— — Lac., Gen. atl., t. XX, fig. 5.

Senegalia.

LISTE DES ESPÈCES.

Rhyzodina Mniszechii Chevr. — Mozambique.

1. *Rhyzodes strobus* Germ. — Java.
2. — *aterrimus* Chevr. — Malacca.
3. — *aratus* New. — Amérique sept.
4. — *sulcatus* F. — Europe.
5. — *costatus* Chevr. — Brésil.
6. — *liratus* Germ. — Id.
7. — *quadristriatus* Chevr. — Cayenne.
8. — *maderiensis* Chevr. — Madère.
9. — *canaliculatus* Cast. — Madagascar.
10. — *figuratus* Germ. — Cap.

1. *Clinidium bisulcatum* Germ. — Europe.
2. — *sculptile* New. — Amér. sept.
3. — *conjungens* Germ. — Id.
4. — *mexicanum* Chevr. — Mexico.
5. — *Rojasi* Chevr. — Venezuela.
6. — *curvicosta* Chevr. — Cuba.
7. — *humeridens* Chevr. — Id.

Coléoptères du Japon recueillis par M. Georges Lewis.

Énumération des Histérides et des Hétéromères

AVEC LA

DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Avril 1873.)

M. Georges Lewis, qui, durant un séjour de plusieurs années, a recueilli un grand nombre de Coléoptères fort curieux dans diverses îles de l'archipel japonais, s'est proposé de publier la faune de ces régions bien peu connues et pourtant si intéressantes, par leur position à l'extrême orient, pour ceux qui s'occupent de nos insectes de l'ancien monde. Dans ce but, il s'est adressé aux spécialistes et leur a communiqué ses matériaux et ses notes.

Déjà quelques savants étrangers ont publié dans divers recueils, tels que les Transactions de la Société linnéenne de Londres et l'Académie des sciences de Liége, divers mémoires. J'ai sous les yeux les *Cossonides*, par M. Wollaston; les *Hydrocanthares*, par M. Sharp; les *Phytophages*, par M. Baly; les *Élatérides*, par M. Candèze.

J'ai l'honneur d'offrir à la Société un premier mémoire sur les *Histérides* et les *Hétéromères*, dont j'ai été chargé. Ce travail présente une liste des espèces qui m'ont passé sous les yeux, avec les localités et détails de mœurs, et une description de celles qui m'ont semblé nouvelles. J'espère que mes collègues voudront bien accueillir favorablement ces pages.

I. Histérides.

1. *Platysoma Lewisi*, n. sp. — Voir description n° 1.

Hiogo (Niphon) et Nangasaki (Kiu-Siu); quelques exemplaires dans de vieux troncs de sapins.

2. *Pl. tineicolle*, n. sp. — Voir description n° 2.

Kiu-Siu et Niphon; se trouve abondamment sous les écorces de pins.

3. *Hister japonicus* Mars.

Niphon et Kiu-Siu; commun dans le fumier.

4. *H. 14-striatus* Gyll.

Nangasaki (Kiu-Siu); commun.

5. *H. punctulatus* Wiedm.

Niphon et Kiu-Siu. Cette magnifique espèce, dont je ne connaissais que deux exemplaires de Java et de l'archipel indien, se retrouve au Japon, mais rarement et mais beaucoup pour le

11. *Carcinops pumilio* Er.

Nangasaki. Espèce cosmopolite qu'on voit dans tous les pays, et qui est rare au Japon dans les charognes.

12. *Peromalus musculus*, n. sp. — Voir description n° 5.

Nangasaki; sous les feuilles mortes.

13. *Dendrophilus Xavieri*, n. sp. — Voir description n° 6.

Au pied des vieux arbres, souvent avec une Fourmi noire.

14. *Saprinus speciosus* Er.

Nangasaki et Hiogo; très-commun dans les charognes.

15. *S. pecuinus* Marx.

Kagosima (Kiu-Siu); rare.

16. *S. nitidulus* Payk.

Simabara (Kiu-Siu) et Hiogo (Niphon); dans les terrains sablonneux.

17. *S. Sinae* Marx.

Hiogo (Niphon); bords de la mer, pas rare.

18. *S.* (*Gnathoncus*) *rotundatus* Illig.

Nangasaki.

19. *Abraeus bonzicus*, n. sp. — Voir description n° 7.

Nangasaki; charognes, pas rare.

II. Hétéromères.

20. *Cantharis saturella* Mots., Schrenk Reis., 1864, p. 144, pl. IX, fig. 21.

Awasima, île au nord-ouest de Niphon, découverte par le docteur Adams. — J'ai pu la comparer avec un type de Motschulsky provenant des bords de l'Amour. — Voir description n° 10.

21. *C. caragna* Pallas (*Pallasi* Gebl.).

22. *C.* (*Epicauta*) *Gorrhami*, n. sp. — Voir description n° 8.
Nangasaki ; abondant, dans le mois de juillet.

23. *Zonitis pallida* F.
Nangasaki ; rare.

24. *Z. cothurnata*, n. sp. — Voir description n° 9.
Nangasaki ; sur les montagnes en juin.

25. *Z. polita* Gebl.
Nangasaki ; en automne.

26. *Apalus bimaculatus* Lin.
Nangasaki ; un seul individu.

---

1. PLATYSOMA LEWISI.

Long. 5 5/10 mill.; larg. 2 8/10 mill.

Elliptique oblong, subparallèle, peu convexe, noir luisant, poli antennes d'un brun ferrugineux. Front transverse, ceint d'une forte [redacted]

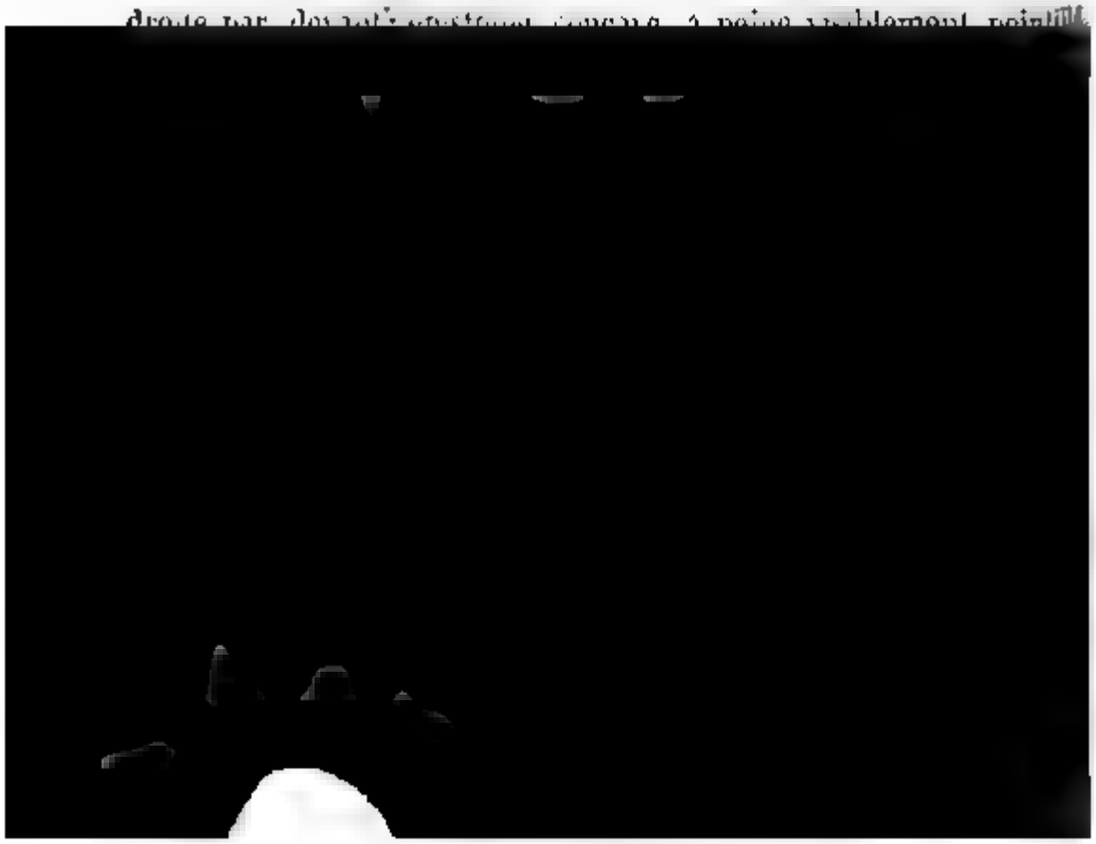

ment ponctuée. Mésosternum sinué et fortement rebordé, ainsi que le metasternum et le premier segment abdominal. Jambes minces et élargies, antérieures 4-dentées, quatre postérieures munies de trois denticules, apicale bifide.

Se place après le *timoriense*; mais il s'en distingue par ses stries crénelées et entières, son pygidium sans rebord élevé et son prosternum sans strie marginale.

Japon, Hiogo et Nangasaki; rare, dans de vieux sapins; 3 exemplaires.

2. Platysoma lineicolle.

Long. 3 5/10 à 5 mill.; larg. 2 à 2 3/10 mill.

Allongé, subcylindrique, peu convexe, noir de poix luisant, pattes, antennes et bord de la mentonnière et des segments abdominaux ferrugineux. Tête densément pointillée, concave en devant; front entouré d'une strie peu profonde, surtout au-devant de l'épistome. Pronotum en carré transverse, coupé droit à la base, subparallèle; segment échancré en devant, avec les angles courts, un peu rentrés; très-finement pointillé, avec une bande de gros points oblongs écartés le long des côtés; strie latérale très-rapprochée de la marginale, continuée en devant, subinterrompue anguleusement derrière les yeux. Élytres aussi larges et d'un tiers plus longues que le pronotum, subatténuées par derrière, tronquées droit au bout; épipleures bisillonnés; stries dorsales sulciformes, fortes, parallèles, un peu affaiblies vers le bout, où l'on remarque quelques points épars; 1-4 entières, 5e décomposée en points, un peu raccourcie en devant, ainsi que la suturale, avec un point basal chacune. Pygidium avec de gros points écartés. Prosternum obtusément arrondi à la base; mentonnière longue et largement arrondie au bout. Mésosternum rebordé et sinué en devant. Jambes médiocrement élargies, antérieures 4-dentées, les autres munies de denticules, dont l'apical est bifide, 3 aux intermédiaires et 2 aux postérieures.

Ressemble bien au *lineare*, mais il est plus cylindrique, son pygidium à points beaucoup plus gros, et son mésosternum entièrement rebordé en devant.

Kin-Sin et Niphon; abondant sous les écorces des pins; 10 exemplaires.

3. Hister pirithous.

Long. 3 5/10 à 5 mill.; larg. 2 5/10 à 4 mill.

Subarrondi, assez convexe, noir luisant, pattes et antennes f
neuses. Front presque plan, entouré d'un petit sillon semi-hemg
peine visiblement pointillé. Pronotum court, transverse, un peu ré
échancré en devant, avec les angles obtus; pointillé fin, visible seu
à un très-fort grossissement; une seule strie latérale forte, non in
pue. Élytres d'un tiers plus longues que le pronotum, de sa large
base, dilatées-arrondies sur les côtés, coupées droit au bout; stries
crénelées, 1-4 dorsales entières, également espacées, 5e raccou
milieu; suturale un peu au-delà; subhumérale externe courte, form
arc en dehors de l'épaule; bord infléchi ou épipleure crensé d'une
ponctuée et uni-sillonnée. Propygidium incliné, bi-impressionné au
parsemé de gros points ocellés sur un fond pointillé; pygidium bomb
ment et densément pointillé. Prosternum étroit, tronqué à la base;
tonnière avancée, rebordée, en pointe; mésosternum arrondi et rebo
devant. Jambes antérieures fortement élargies en triangle, termin
une longue dent biépineuse, et garnies en outre de trois épines, s
des deux extrêmes.

Cette espèce, qui ne paraît pas rare à Nangasaki et à Hiogo, res
beaucoup au *navus* par son système strial; mais elle en différe
par la forme et les dentelures des jambes antérieures, la ponctuat

[illegible] droit à la base, atténué en arc sur les côtés par devant, fort [illegible] et profondément échancré au bord antérieur, avec les angles assez [illegible] et aigus; strie latérale non interrompue, un peu raccourcie à [illegible] une fovéole ponctuée vers l'angle antérieur. Écusson petit, oblong. [illegible] assez larges et d'un quart plus longues que le pronotum, arquées [illegible] côtés, avec les épipleures canaliculés ponctués; rétrécies et cou[illegible] un peu obliquement au bout; stries fortes, crenelées; humérale très[illegible] subhumérale interne remontant vers le calus huméral en faisant un [illegible] toutes les dorsales (1-5) complètes, suturale un peu raccourcie à la [illegible] Propygidium en hexagone transverse, à points épars assez gros; [illegible] couverte, à points plus fins. Prosternum étroit, en carène, un [illegible] à la base; mentonnière fortement rebordée et allongée en pointe [illegible] Mésosternum rebordé, presque droit en devant. Jambes antérieures en triangle élargi, 4-dentées; postérieures bisérialement spinu[illegible]

Cette espèce a le faciès du *tantus*, dont elle diffère par le front sans [illegible], les jambes antérieures 4-dentées, la strie subhumérale bien [illegible], le canal épipleural ponctué et sans sillon; mais sa strie subhumérale la place dans une autre division, dans le voisinage du *bifrons*.

5. Paromalus musculus.

Long. 2 3,10 mill.; larg. 1 5,10 mill.

Presque semblable, pour le faciès, la couleur, la forme et la sculpture, quoique je le regarderais volontiers comme une variété locale de cette [illegible] espèce, trouvée dans l'île de Dorey par M. Alfred Wallace; [illegible] ses élytres et son pronotum sont couverts d'une fine ponctua[illegible], visible à un grossissement ordinaire, tandis qu'ils paraissent [illegible] lisses dans l'espèce indienne. C'est déjà, ce me semble, un [illegible] curieux de retrouver au Japon, sinon la même espèce, du moins [illegible] presque identique.

Syes, Nangasaki; sous les feuilles mortes, autour des temples; 6 exem[illegible]

6. Dendrophilus Xaverii.

Long. 2 5/10 à 3 5/10 mill.; larg. 2 à 2 5/10 mill.

Ressemble beaucoup à notre *punctulatus*, mais doit être distinct, car les stries dorsales des élytres sont plus enfoncées et nettement tracées, complètes, sans excepter même les internes, tandis qu'elles sont beaucoup plus superficielles, les 3-4 raccourcies par derrière, 5e et suturale nulles dans celui-ci, qui a la ponctuation bien plus forte, plus égale, ainsi que les interstries; dans l'espèce du Japon, la partie antérieure du dos est presque lisse et à peine pointillée, le 2e interstrie est plus étroit que ses voisins et marque dans sa première moitié d'une ou deux rangées irrégulières seulement de points fins. Ces caractères différentiels se retrouvent dans tous les exemplaires que j'ai sous les yeux. De plus, dans l'un le prosternum est élargi et ses stries marginales sont un peu divergentes à la base, ce qui n'a pas lieu dans l'autre.

Serait-ce le *sulcatus* Mots.? La courte description de l'auteur ne s'y oppose pas; mais il dit que celui-ci est bien plus petit que le *punctulatus*.

rétréci et bisinueusement échancré en devant, avec les angles aigus et abaissés. Élytres d'un tiers plus longues que le pronotum, bombées, dilatées fortement après la base, rétrécies par derrière, arrondies au bout et formant un angle rentrant bien marqué; pas de traces de stries dorsales; épipleures larges, plans, ponctués, également sans stries; propygidium bombé, pentagonal; pygidium rabattu, ovalaire. Dessous couvert de points plus gros et plus espacés, plus luisant que le dessus. Prosternum en carré transverse, entouré d'un rebord élevé; mésosternum transverse, formant une avance tronquée droit et sinuée de chaque côté; séparé bien nettement par une large strie ponctuée transverse. Jambes antérieures un peu élargies au milieu et garnies en ce point de quelques petites spinules; postérieures grêles; tarses allongés, grêles, testacés.

Cette grande espèce irait bien à la description que donne Motschulsky de son *gracilis*, de Ceylan, mais ce dernier est d'une taille bien inférieure et a une ligne de points qui longe la base du prothorax.

Pas rare dans les charognes, à Nangasaki, dans l'île de Niphon.

8. Epicauta Gorrhami.

Long. 15 à 18 mill.

Allongé, étroit, subparallèle, noir peu luisant, densément et très finement pubescent de noir. Tête en triangle à angles arrondis, convexe, [illegible] au milieu de la base, avancée sur le col; densément ponctuée; [illegible] luisante, avec une grande plaque lisse, noire, arrondie, au dessus de l'insertion antennaire et touchant aux yeux, qui sont réniformes, [illegible] une tache brune, vague, en dedans des yeux de chaque côté, et [illegible], linéaire, dans le sillon de l'occiput; épistome et labre transverse, noirs, palpes noirs, à dernier article comprimé, subarrondi. Antennes atteignant le milieu du corps; 1er article long, obconique, épais; 2e petit et court, ♂ 3e-8e comprimés, munis d'une expansion concave, à [illegible] mais prolongé obliquement; 3e presque aussi long que le 1er [illegible] les autres allant en diminuant de longueur et de largeur, les [illegible] derniers étroits, cylindriques et subégaux; ♀ tous les articles 3-11 cylindriques, de même épaisseur; 3e d'un tiers plus long que le 4e, der-

nier ovoïde, suballongé, terminé en pointe, les intermédiaires subé
Prothorax plus long que large, coupé droit à la base, avec un
rebord, avec les angles assez aigus; convexe sur le dos, arrondi su
des côtés et très-rétréci en devant, sillonné dans son milieu et bri
devant de l'écusson; densément pointillé-rugueux, avec une bande
diane de poils jaunâtres. Écusson étroit, arrondi au bout. Élytres
dies aux épaules, parallèles sur les côtés et arrondies au bout, or
d'une étroite bordure et d'une bande médiane étroite de poils d'un
jaunâtre. Pattes grêles, garnies par places, ainsi que l'extrémité des
ments de l'abdomen, de poils blancs.

Ressemble à l'*erythrocephala*, mais il s'en distingue par sa tête
ponctuée, ses plaques antennaires lisses et noires, ses trois
obscures, ses palpes noirs, de même que ses antennes, la pubescence
jaune, la bande médiane des élytres plus prolongée, sans atteindre la
dure apicale, et ses segments ventraux plus largement bordés de
cence blanche.

Il a quelque analogie avec le *sibirica* par les plaques antennaires,
antennes à articles intermédiaires prolongés (♂); mais la forme du
thorax et l'ornementation des élytres diffèrent beaucoup.

Niphon, Nangasaki; abondant en juillet.

9. ZONITIS COTHURNATA.

Long. 11 mil.; larg. 3 mill.

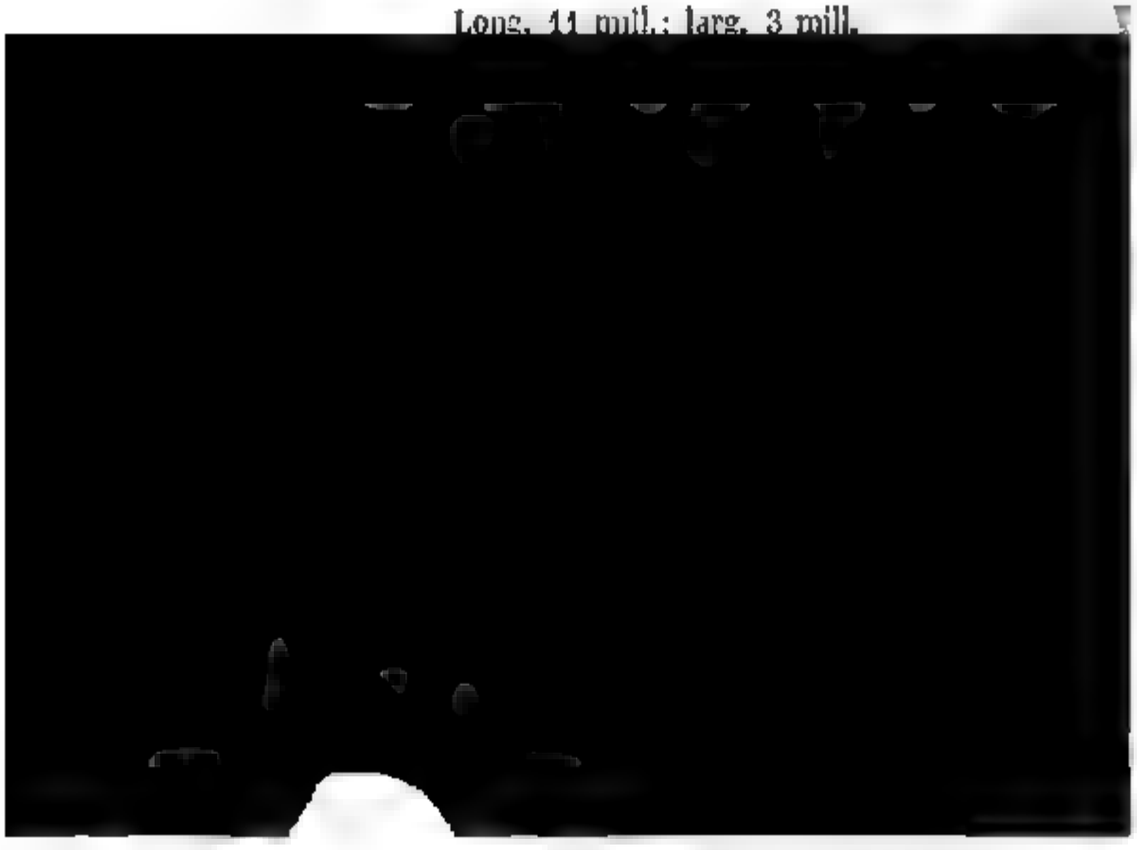

[illegible] base, un peu retrec, et subétranglé en devant, canaliculé dans son milieu. Écusson étroit, arrondi au bout, plan. Élytres subparallèles, quatre fois plus longues que larges, avec les épaules marquées, arrondies séparément au bout, qui est coupé par une tache noire. Pattes longues, grêles; moyenne partie des cuisses de la couleur du corps, leur extrémité, jambes et tarses noirs.

Cet insecte ressemble tellement, pour la forme et la coloration générale, à *pallida*, qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce; mais outre la couleur, la ponctuation est moins fine et moins serrée sur les élytres, le prothorax est moins pyriforme et plus étroit, la tête est moins droit à la base, l'écusson est moins large et moins creusé.

Nagasaki; rare, sur les montagnes.

18. CASTNIADES SUTURELLA Mots., Schrenk Reise, 1860, 145, pl. 9, fig. 21.

Long. 21 mill.; larg. 6 mill.

[illegible], luisant, glabre en dessus, brièvement pubescent en dessous; brun rougeâtre au milieu du front et élytres testacées, avec une bordure latérale et une autre suturale partant de la base et plus ou moins [illegible]. Tête lisse, peu convexe, trigone, avec les angles postérieurs [illegible], marquée d'un faible sillon médian et de quelques points épars; yeux [illegible], obliques, labre cordiforme, creusé; antennes atteignant le milieu du corps, filiformes; 1er article renflé, 2e court, 3e pyriforme, presque aussi long que le 4e, dernier allongé en pointe. Pronotum large comme [illegible], lisse, mais inégal, fortement échancré de chaque côté, en avant, avec les angles obliques tronqués-sinués et aussi larges que la tête, rétréci par derrière, avec le bord basal réfléchi, longé par un faible sillon médian, qui se termine dans un enfoncement triangulaire au devant [illegible]; ce dernier en triangle aigu. Élytres plus larges et deux fois plus longues que la tête et le prothorax ensemble, à épaules saillantes, [illegible], peu couvexes, finement rebordées sur les côtés, arrondies [illegible] au bout, à petits points à peine visibles, marquées de deux nervures. Pattes longues et grêles.

Cette espèce, quoique déjà décrite, mais bien rapidement, par Motschulsky, dont j'ai reçu un exemplaire, se retrouve non-seulement au Japon, mais aussi sur les bords de l'Amour et en Sibérie. Elle a un certain rapport pour la répartition des couleurs avec une magnifique espèce des Indes-Orientales, que je ne trouve décrite nulle part, dont je vais donner ici le signalement :

CANTHARIS ANTENNALIS.

Long. 29 mill.; larg. ♂, 6 mill.; ♀, 9 mill.

Vert doré, brillant, glabre en dessus, finement pubescent de jaune en dessous ; élytres jaune testacé, avec une bordure prolongée, large sur la suture, étroite sur la marge latérale. Allongé, subparallèle, surtout le mâle. Tête trigone, profondément sillonnée dans son milieu, avec les angles postérieurs fortement renflés en forme de mamelons ; assez densément ponctuée ; marquée entre les yeux d'une pustule rougeâtre ; labre court, sinué en devant. Antennes assez fortes, un peu épaissies en dehors, n'atteignant pas le milieu de la longueur ; 1er article pyriforme, vert, ainsi que le 2e et le 3e, les suivants noirs (♀), avec le dernier ovale, acuminé ; les suivants,

REMARQUES

SUR LA

le évolutive du SAGRA SPLENDIDA,

COLÉOPTÈRE SUBPENTAMÈRE DE LA FAMILLE DES PHYTOPHAGES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Mars 1873.)

On peut dire que les *Sagra* sont presque des Altises à taille exagérée, quoiqu'ils en soient placés dans les classifications actuelles à une très-grande distance, on ne saurait nier cependant qu'il existe entre eux une très-grande analogie résidant dans la forme et la conformation des pattes à la troisième paire, qui semblent rendre ces insectes aptes au saut, ainsi que dans la disposition des couleurs, qui sont métalliques et unies. Ils sont actuellement rangés avant les *Donacia*, et, pour leur avoir assigné une place si peu naturelle ou au moins si peu en rapport avec leurs habitudes, il est à croire que l'on n'a consulté que la forme, et que leurs larves, leurs métamorphoses, ainsi que le milieu dans lequel elles vivent, n'ont pas été pris en considération. Il est vrai de dire aussi que les transformations des *Sagra* avaient échappé aux yeux investigateurs des voyageurs entomophiles à l'époque où le très-regretté Lacordaire publiait ses deux volumes sur les insectes Subpentamères de la famille des Phytophages. Ce savant, auquel la science est redevable d'excellents travaux sur les Coléoptères en général, range les *Sagra* avant les *Donacia* et les *Crioceris*; et maintenant que l'on commence à connaître d'une manière plus approfondie la vie évolutive de ces insectes de l'extrême Orient, je me demande si c'est réellement bien la place qu'ils doivent occuper dans la série entomologique. Leur manière de vivre, leurs transformations, leur vie évolutive enfin, que je vais faire connaître, ne doivent-elles pas leur assigner une tout autre place dans la classification, surtout si on prend en considération le milieu très-différent dans lequel vivent les larves de

Sagra et celles des *Donacia* ? On ne peut nier que la différence ne
très-grande et que celle qui existe entre leurs larves n'est pas moins
sible, surtout si l'on en fait une étude comparative sérieuse. En
quand on passe en revue les larves connues des Subpentamères P
phages, particulièrement celles des *Donacia*, des *Hæmonia* et des
ceris, on remarque que celles des *Sagra* en diffèrent beaucoup par
forme, et qu'elles n'ont entre elles qu'une analogie relative. Les l
des *Donacia* et des *Hæmonia*, acuminées à leur deux extrémités,
ordinairement couvertes de petites soies spinuliformes; en outre,
dernier segment, plus petit que les autres, est muni à sa partie supé
de deux disques ferrugineux d'où semblent sortir deux crochets
forts, assez longs, destinés à les maintenir aux tiges des plantes sur
quelles elles vivent. Les larves des *Sagra*, au contraire, sont epa
trapues, glabres, charnues, larges et arrondies à leurs extrémités
rieure et postérieure; de plus, elles sont fortement courbées en ar
cercle dans leur milieu et vivent en famille et indépendantes dans
tiges du *Dioscorea batatas* Dec., auxquelles elles produisent des g
bérances ou nodosités longitudinales très-prononcées. On sait que
espèces comprises dans les genres *Donacia* et *Hæmonia* sont hydroph
ainsi que leurs larves, et que celles des *Hæmonia* diffèrent très-peu
celles des *Donacia*, d'après l'étude qui en a été faite par MM. Bellevoye
et Leprieur (2). Ces larves se plaisent sur les plantes aquatiques, et qu
le moment de leur transformation est arrivé, elles se renferment dans
coques oblongues, imperméables, qu'elles fixent sous l'eau aux racines
aux tiges des plantes aquatiques et dans lesquelles éclôt l'insecte parf
qui doit aussi, pour venir au jour, traverser une couche de fluide p
ou moins considérable. Comme les larves des *Donacia* et des *Hæmo*

Si maintenant on étudie comparativement la manière de vivre des *Criocères* et des *Sagra* on remarque que les larves des premiers se nourrissent des parties molles des végétaux herbacés et qu'elles vivent à l'air libre et à découvert aux dépens des feuilles ou des tiges auxquelles elles causent, par leur voracité, d'assez grands ravages, mais sans occasionner les curieuses déformations ou hypertrophies que celles des *Sagra*. Elles ont entre elles une grande ressemblance et ne diffèrent que par quelques particularités de peu d'importance. Elles proviennent d'œufs qui sont agglutinés et que les femelles fixent sur les tiges ou les feuilles des plantes. Elles sont charnues, épaisses, de taille ordinairement petite, et leur corps n'est pas courbé en arc de cercle dans le milieu, comme cela se remarque chez les *Sagra*. L'ouverture anale, au lieu d'être située à l'extrémité ou à l'aisselle du dernier segment comme dans les *Sagra*, l'est en dessus et couverte de façon à ce que les excréments soient poussés successivement en avant à mesure qu'ils sortent et forment une couche humide qui enveloppe le corps de l'animal sans y adhérer. Cette enveloppe sert à la fois à le protéger contre les rayons du soleil, et par son aspect repoussant et dégoûtant à écarter les insectes parasites et les oiseaux insectivores. Ces larves sont généralement lentes dans leurs mouvements, et quand elles éprouvent le besoin de se métamorphoser, au lieu de subir ces divers déplacements dans les tiges des plantes dont elles se nourrissent comme les *Sagra*, elles s'enfoncent dans la terre et s'y pratiquent une retraite de forme ovale, lisse, revêtue d'une sorte de vernis afin de la rendre imperméable, dans laquelle elles subissent leurs métamorphoses, mais sans former de coque, comme cela a lieu chez les *Sagra*.

Je ne ferai que citer la tribu suivante ou celle des Clytrides, sur laquelle je n'insisterai pas, les larves des *Sagra* n'ayant qu'une analogie relative avec celles connues de cette grande tribu ; leur forme et surtout leur manière de vivre étant tout à fait différentes, j'ai cru ne pas devoir signaler dans ce travail les caractères qui les différencient.

Comme je l'ai déjà annoncé dans une note que j'ai communiquée à la Société, séance du 11 décembre 1872, Bulletin, p. XCIII, on ne connaissait pas encore les larves des *Sagra* (1), et celles que j'ai soumises à mon

(1) M. Bowring a inséré dans les Annales de la Société entomologique de Londres, février 1854, p. 29, une note relative aux coques et aux nymphes du *Sagra femorata*. Ces coques, dit M. Bowring, ont été trouvées par le lieutenant-colonel Dunlop sous l'écorce d'un tronc d'une grande plante grimpante appartenant au genre *Ipomœa*. En détachant cette plante, M. Dunlop remarqua que son tronc présentait

observation et que je vais décrire appartiennent au *Sagra splendida* de Fabricius et de Weber, *purpurea* Eorumd.

Dans les quelques généralités que j'ai exposées relativement aux différences qui existent entre les larves des *Sagra* et celles des *Donacia*, des *Harmonia* et des *Criocéris*, je me suis appliqué à faire ressortir, autant que possible, les caractères principaux présentés par chacune de ces larves et à mettre aussi en évidence leurs conditions de vie, qui sont très-variées, sans oublier de prendre en considération le milieu dans lequel elles se plaisent à vivre. Cette étude comparative m'a conduit à faire cette remarque que non-seulement les larves des *Sagra* sont différentes comme forme et au point de vue des habitudes de celles des *Donacia*, des *Harmonia* et des *Criocéris*, mais que le milieu dans lequel on les rencontre est tout à fait différent de celui dans lequel vivent celles-ci.

Lorsqu'un *Sagra splendida* femelle veut effectuer sa ponte, il choisit ordinairement les tiges du *Dioscorea batatas*, plante que cette espèce affectionne particulièrement, car c'est toujours à cet igname que ce Coléoptère Subpentamère confie sa progéniture. Je dois cette observation à notre confrère M. le docteur Auzoux, qui a observé cette espèce à Whampoa, dans la rivière de Canton, à vingt kilomètres environ de cette ville ; cette Dioscorée est cultivée aussi en grand dans les environs de Hong-Kong. Il est à remarquer que quand les œufs sont expulsés de l'ovi-

abandonnés à eux-mêmes et après avoir subi l'influence de la température, éclosent; mais les larves, à leur sortie de l'œuf, au lieu de se mettre à ronger immédiatement la tige de cette Dioscorée, comme le font les larves des *Donacia* et des *Crioceris* pour les plantes dont elles se nourrissent, percent au contraire cette tige, s'introduisent dans sa partie ligneuse, s'y établissent et y restent jusqu'à leur état d'insecte parfait. Les hypertrophies dont sont affectées les tiges du *Dioscorea* sont dues à la présence de ces larves qui, très-probablement, ont la propriété de sécréter un liquide particulier qui détermine un afflux de sève et l'oblige à venir abondamment sur le point où elles se sont établies vivre en famille.

Lorsqu'on étudie ces hypertrophies, on remarque qu'elles se présentent surtout dans le sens longitudinal de la tige; elles sont très-développées relativement par leur forme bizarre l'attention de l'entomophile observateur devait connaître la cause de ces déformations parfois si considérables. C'est M. le docteur Auzoux qui, le premier, les a observées, et c'est avec étonnement de voir qu'elles étaient dues à la présence de larves d'un blanc légèrement jaunâtre et réunies quelquefois au nombre de cent vingt individus dans la même nodosité. Le même observateur devinant aussi quel était l'insecte dont les larves si abondamment répandues étaient la cause de ces déformations, les étudia, les plaça dans les conditions hygiéniques voulues, obtint des éclosions et eut la satisfaction de voir que ces larves appartenaient au *Sagra splendida*.

Ayant trouvé à Canton un dessinateur chinois, M. Auzoux fit représenter par cet artiste de l'extrême Orient une tige de *Dioscorea batatas* dans cette nodosité avec les larves qu'elle contenait, et c'est d'après ce dessin, exactement fait, que je décris les hypertrophies présentées par ces tiges, qui sont très-modifiées et même parfois tout à fait déformées.

La tige que j'ai étudiée et dont je donne une figure dans les Annales (pl. 7, fig. 1), représente une de ces hypertrophies dont toute la couche corticale a été enlevée de manière à mettre à nu et en évidence les larves qui y sont renfermées et les diverses positions qu'elles y occupent. Ce qui se présente tout d'abord aux yeux de l'observateur, sont des débris et des déjections en quantité considérable; mais si on pousse plus loin ces recherches, on finit par découvrir les habitants qui vivent dans ce milieu plus ou moins humide.

Ces larves (pl. 7, fig. 1), très-lentes et parfois nombreuses, ont pour habitude de se tenir dans le centre de la nodosité; elles acquièrent une

taille assez grande, et lorsque la nécessité toujours impérieuse de se métamorphoser commence à se faire sentir, elles n'abandonnent pas cette habitation dans laquelle elles ont trouvé une nourriture abondante ; au contraire, elles s'en servent comme d'un abri, et c'est dans cette espèce de chambre entièrement privée de lumière qu'elles se construisent chacune une coque allongée (pl. 7, fig. 10 et 11), cylindrique et arrondie à ses deux extrémités ou pôles.

Les matériaux qui servent à la construction de ces coques rappellent un peu par leur couleur le magma dans lequel vivent ces larves; cependant ils sont d'un brun plus foncé ; les parois de ces habitations, examinées et soumises à la loupe, sont minces et très-friables. Malheureusement l'observation manque pour faire connaître les moyens mis en usage par la larve pour construire ces coques qui présentent une très-grande régularité dans leur confection; il est à supposer cependant que c'est avec leurs matières excrémentitielles. Ces coques, dans lesquelles les larves du *Sagra splendida* subissent les états de nymphe et d'insecte parfait, sont placées aussi près que possible de la cloison qui correspond avec l'extérieur, de manière que l'insecte parfait ne rencontre qu'un très-faible obstacle, lorsque, débarrassé des langes qui annihilaient ses mouvements et le retenaient prisonnier, il veut se mettre directement en communication avec le monde extérieur; en effet, il ne trouve à franchir qu'une membrane

devenir verdâtres, et, après avoir passé par la teinte mordorée, mentèrent de volume, et lorsqu'elles eurent acquis la longueur pris leur position définitive, quoique cependant dépassées nota- par l'abdomen, l'insecte futur, débarrassé de son enveloppe de était, le 29 du même mois, arrivé à l'état parfait ou adulte ; passer encore par diverses nuances, puis il devint d'un rouge très-vif, très-brillant, avec des reflets violets éclatants. Le corps ux se teintèrent de diverses nuances prises par les élytres ; enfin, s et les tibias devinrent d'un bleu virescent plus ou moins , après avoir subi pendant un certain temps l'influence de l'air de la lumière, le *Sagra splendida* conserve définitivement les brillantes que je viens de signaler et qui justifient le nom spéci- porte cette espèce.

De la Larve.

Longit. 30 à 32 mill. ; lat. 10 mill.

(Pl. 7, fig. 2 à 5.)

d'un testacé brillant, obèse, recourbée, presque glabre, char- rondie à ses deux extrémités ou pôles. La tête, beaucoup plus longue, est dure, coriace et d'un brun foncé ; elle est convexe ie en dessus, où elle présente de chaque côté une impres- profondément marquée ; on aperçoit dans son milieu, entre les s que je viens de signaler, une saillie peu prononcée, et toute postérieure est parcourue transversalement par des rides peu ; elle est rétractile, car toute sa partie antérieure est ordinaire- ée dans le premier segment ou prothorax, et il faut presser for- e dernier pour la faire sortir et la dégager ; antérieurement elle une large échancrure et tout cet intervalle est rempli par l'épi- s joues ou parties latérales sont rugueuses et d'un brun plus ou nté de ferrugineux ; il n'y a pas d'ocelles, ni de saillie, ni d'es- ou dénudé qui permettent de faire soupçonner la présence es de la vue. Les antennes, d'un brun foncé, sont placées dans avité peu profonde, située sur les parties latérales de la tête ; très-courtes et composées de quatre articles ; elles doivent être mobiles, à en juger par leur conformation ; en effet, le premier basilaire se présente sous la forme d'un bourrelet : il est large,

arrondi, ridé, et m'a paru ne pas être mobile ; le suivant, un peu plus allongé, est épais et de forme arrondie ; le troisième ressemble beaucoup au précédent, seulement il est moins épais; quant au quatrième ou terminal, il est beaucoup plus mince, un peu plus allongé et tronqué à son extrémité. D'après la forme et la disposition de ces divers articles, il est à supposer que, pendant la vie, ils doivent s'emboîter, surtout les trois premiers, les uns dans les autres. L'épistome, d'un brun foncé, beaucoup plus large que long, présente en dessus deux saillies transversales très-prononcées; il est glabre et entièrement lisse. La lèvre supérieure, plus large que longue, est d'un brun foncé; elle est finement ridée à sa base, épaisse et tronquée à son sommet, avec les angles latéro-antérieurs arrondis. Les mandibules, d'un noir foncé brillant, sont courtes et robustes; elles sont lisses, triangulaires, amincies et tronquées à leur côté interne, dont le bord est fortement tranchant; ces organes, quoique très-peu développés, indiquent par leur conformation quelles sont leurs fonctions; en effet, ils sont destinés à couper et à broyer les corps plus ou moins durs qu'ils rencontrent, afin de les rendre plus facilement triturables par les mâchoires : celles-ci sont courtes, robustes, d'un ferrugineux pâle ; leur lobe est subconiforme, trapu, ramassé et tronqué à l'extrémité; les palpes maxillaires sont courts, robustes, composés de trois articles : le premier, le plus long de tous, est épais et strié transversale-

convexe, finement strié transversalement, arrondi en dessus, et tout bord antérieur, qui est épais, est représenté par un large bourrelet lequel la tête, lorsqu'elle se retire et se contracte, trouve un abri ; dur, très-finement granulé et présente dans son milieu un sillon ndinal qui le parcourt dans toute son étendue ; sur les côtés on deux dépressions, dont une, linéaire, est peu marquée, tandis tre, au contraire, est très-profonde et affecte une forme triangu- ses côtés latéro-antérieurs, assez convexes, sont représentés par un le très-saillant, plus large que long, arrondi et distinct du pro- par une fissure profonde ; il est rétréci postérieurement, où il est , avec les angles de chaque côté de la base peu saillants et arron- Le mésothorax, très-étroit, présente une ponctuation éparse qui naissance à des poils courts, d'un ferrugineux clair ; il présente en une impression linéaire qui est très-courte et qui se voit cependant sur le bourrelet transversal postérieur ; les côtés, qui sont rabattus, un bourrelet arrondi, épais, représentant une concavité profonde laquelle est placée la première paire de stigmates, située entre le pro- et le mésothorax ; quand on étudie ces organes de la respiration, marque qu'ils sont ovalaires et que leur péritrème, qui est saillant, me de bourrelet, est d'un ferrugineux clair ; ils forment une conca- très-profonde, et c'est dans le fond de cette concavité que l'on aper- les deux bords de la boutonnière, qui sont très-rapprochés, de ma- à déterminer une occlusion parfaite. Le métathorax ne présente de remarquable et ressemble, comme forme et comme disposition, au thorax. L'abdomen est très-vaste, charnu et entièrement d'un blanc cé ; il est fortement recourbé en arc de cercle, et le tubercule anal, cette position, vient joindre sans effort la région buccale ; il ne pré- au reste rien de remarquable, et les divers segments qui le com- rappellent, par leur forme et leur disposition, le mésothorax et le thorax ; ils sont très-finement striés et présentent une ponctuation qui donne naissance à des poils très-courts, d'un ferrugineux clair ; sont parcourus en dessus par des plis transversaux, profondément qui constatent et limitent l'étendue et la forme de chaque seg- ; sur les côtés sont situés les stigmates qui sont très-profonds, ova- et un peu plus petits que ceux de la première paire ; ils sont placés dans une concavité profonde et protégés par les tubercules saillants ces segments présentent sur leur partie latérale ; le pénultième seg- est le plus petit de tous ; il est tronqué et arrondi à sa partie posté- , et ses côtés latéraux sont dépourvus de stigmates. Le tubercule

anal est grand, saillant, transversal et rétractile pendant la vie; il est très-finement strié, et une dépression profonde s'aperçoit de chaque côté en dessus de sa partie antérieure; quant à l'ouverture anale, elle est grande et apparaît sous la forme d'une fente transversale dont le bord inférieur est strié. En dessous, l'abdomen est de même couleur qu'en dessus; les segments sont plus étroits, très-finement striés et ne présentent pas de plis transversaux comme cela se remarque en dessus. Les pattes, d'un blanc testacé teint de ferrugineux, sont courtes et robustes; la hanche est épaisse, comprimée, presque aussi large que longue; elle est lisse et entièrement glabre; le fémur est plus allongé, moins comprimé et plus épais à sa partie antérieure qu'à sa base; il est arrondi et lisse en dessus et parsemé sur les parties latérales et en dessous de poils ferrugineux, courts, peu serrés; le tibia, presque de la même longueur que le fémur, est plus mince et arrondi; il est cylindrique, lisse en dessus et hérissé sur les côtés latéraux de poils ferrugineux très-courts, peu serrés; quant à l'ongle ou la griffe, il est court, robuste, d'un brun ferrugineux foncé; il est lisse, légèrement courbé et terminé en pointe aiguë.

Je ne terminerai pas cette description sans faire observer que ces larves, d'apparence peu agiles, rappellent, par leur forme courbée en arc de cercle, celles de Lamellicornes, mais que cependant elles ont une analogie plus grande avec celles des *Lachnus*, particulièrement la *L. nicina*, espèce qui

De la Nymphe.

Longit. 15 à 18 mill.; lat. 8 à 10 mill.

(Pl. 7, fig. 6 à 8.)

d'un blanc testacé brillant et entièrement lisse; une teinte d'un
x plus ou moins foncé colore cette nymphe quand elle est sur
: se changer en insecte parfait.

d'un ferrugineux brillant, beaucoup plus longue que large, est
ur la région sternale et vient prendre un point d'appui sur l'ex-
s tibias et les premiers articles des tarses de la première paire ;
sement ridée à sa base, où elle présente un sillon médian bien
a peu au-dessus des yeux, dans son milieu, on aperçoit une
profonde et un sillon transversal assez apparent; l'épistome
, finement strié transversalement et présente une dépression
rofondément creusée; il est plus large que long, légèrement
s son milieu, avec les angles latéro-antérieurs arrondis. Les
aires, sont très-saillants, et, à travers l'épiderme, qui est fin,
t, on commence déjà à apercevoir la réticulation de ces organes
tles. Les antennes, de même couleur que la tête, sont courbées
sur les parties antérieures des fémurs des pattes des pre-
euxième paires et viennent ensuite prendre un point d'appui
tres. La lèvre inférieure, plus large que longue, présente dans
a une profonde excavation. Les mandibules, les mâchoires, la
ieure , ainsi que les palpes maxillaires et labiaux, sont d'un
gineux brillant; tous ces organes sont parfaitement constatables,
remarquer que l'extrémité des mandibules est d'un brun foncé.
ax, plus long que large, est cylindrique; il est d'un testacé fer-
rillant, avec son bord antérieur peu saillant et arrondi; il est
rrondi en dessus et sillonné, un peu après son bord antérieur,
transversales assez profondes; postérieurement, il est parcouru
pression plus longue que large, profonde, et dont le milieu est
trié transversalement; de chaque côté de cette dépression, on
ne côte saillante, lisse, qui atteint à peu près le milieu du pro-
s angles latéro-antérieurs sont très-saillants, arrondis, tubercu-
vec les côtés latéro-postérieurs déprimés vers le milieu. L'écusson
loge, comme chez l'insecte parfait, dans une dépression de la

base des élytres, et, au lieu d'être petit, il est au contraire assez g
plus large que long et présente dans le milieu de son bord po
une saillie tuberculiforme. Les élytres sont assez grandes, lisses
minées en pointe arrondie à leur extrémité postérieure; elles so
brun testacé brillant, et quand on observe ces organes re
entièrement les ailes, on remarque qu'ils sont épais, fortement re
et qu'ils cachent une partie des fémurs et des tibias des pattes de l
sième paire sur lesquels ils viennent prendre un point d'appui. Les
repliées sur elles-mêmes, sont testacées; celles des première et d
paires ont leurs fémurs et leurs tibias venant s'appuyer sur ce
avec les tarses de ces deux paires de pattes placés longitudinale
la région sternale; quant à la troisième paire, dont les fémurs sont
développés, elle est en partie cachée par les élytres, et les tarses v
prendre un point d'appui sur la partie postérieure de la région st
Le mésothorax et le métathorax sont d'un brun testacé; ils sont l
parcourus longitudinalement par un sillon assez profondément en
présentant de chaque côté deux stries transversales. L'abdomen, de
couleur que les segments thoraciques, est volumineux et épais; il e
ment strié transversalement en dessus et sur les côtés, où on aper
stigmates, qui sont ovalaires, à péritrème saillant et d'un brun
neux; au-dessus des stigmates, un peu en arrière de ces ouvertures
respiration, chacun de ces segments présente de chaque côté un
cule saillant d'un brun ferrugineux foncé; en dessous, l'abdomen
même couleur qu'en dessus et entièrement lisse. Le dernier segm
étroit et terminé en pointe arrondie à sa partie postérieure, où il e
tement rebordé; il est lisse en dessus et son milieu est parcouru
lines stries longitudinales.

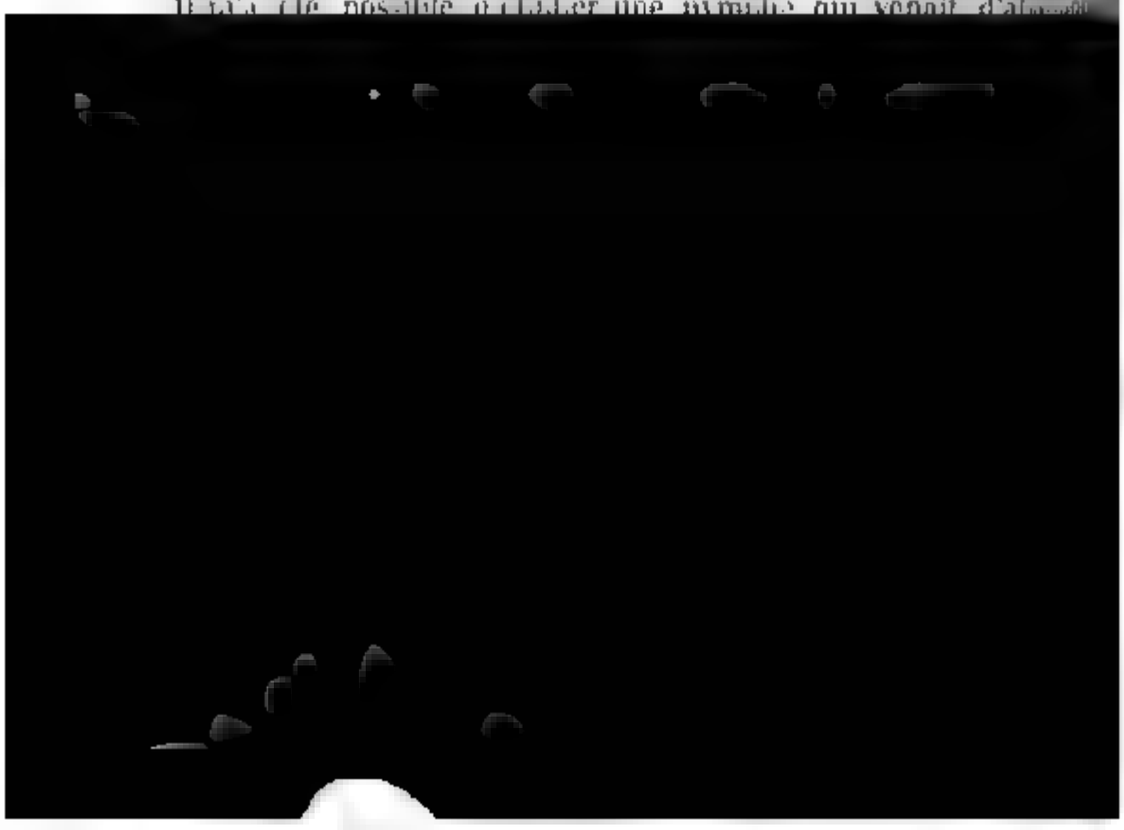

fine, peu serrée, et un sillon profond qui parcourt longitudinalement une partie du front. Les yeux sont d'un brun foncé. Les antennes, ponctuées, sont d'un brun ferrugineux, et sur les premiers articles on aperçoit quelques reflets d'un vert métallique. L'épistome est ponctué, d'un vert métallique, arrondi sur les côtés, tronqué à sa partie antérieure, avec les angles latéraux arrondis et ciliés. La lèvre supérieure est transversale, arrondie, très-finement échancrée et fortement ciliée. Les mandibules sont lisses et d'un noir foncé. Les mâchoires et la lèvre inférieure sont ferrugineuses, ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. Le prothorax, presque cylindrique, avec son bord antérieur avancé et arrondi, est d'un beau vert métallique teinté de ferrugineux; ses angles latéro-antérieurs ne font cette dernière couleur. Le mésothorax est d'un brun ferrugineux. Les élytres, plissées, sont ferrugineuses et présentent quelques reflets verdâtres teintés de pourpre; elles sont encore très-peu développées, car elles atteignent à peine le premier segment abdominal. L'écusson est d'un brun ferrugineux. Le métathorax, entièrement ferrugineux, est parcouru dans son milieu et dans toute son étendue par un sillon longitudinal profondément creusé. Il existe des ailes, et ces organes n'ont point été signalés par Lacordaire dans les généralités qui accompagnent les caractères de cette coupe générique; ces organes du vol, presque aussi longs que les élytres et appliqués exactement sous ces dernières, qui les recouvrent complétement, sont fortement plissés et entièrement ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses, avec les fémurs et les tibias, ainsi que les articles des tarses, teintés de vert métallique; quant aux griffes [illegible], elles sont entièrement ferrugineuses. Toute la région sternale est teintée de vert brillant métallique. L'abdomen, en dessus, est entièrement d'un brun ferrugineux; en dessous il est de cette dernière couleur, avec des reflets d'un vert métallique teintés de pourpre violacé. Le dernier segment abdominal est rudimentaire, et, à cause de sa brièveté, on aperçoit distinctement les principales pièces de l'appareil générateur. L'organe [illegible], très-acuminé, se présente sous la forme d'un tubercule spuniforme [illegible], de chaque côté on aperçoit un appendice sensiblement plus [illegible] large, cilié, comprimé, rétréci dans son milieu, et qui présente [illegible] extérieure une double échancrure, dans l'une desquelles est reçu un [illegible] terminé en pointe, qui est très-court et presque aussi long que large. Tous ces organes sont d'un brun ferrugineux, avec le dernier [illegible] abdominal sensiblement sinueux dans sa partie médiane.

Tous les organes que je viens de décrire sont parfaitement développés et représentent tout à fait ceux de l'insecte parfait; j'en excepterai cepen-

dant les ailes du vol, qui sont encore recroquevillés et qui ne doivent acquérir leur entier développement et surtout leur belle couleur pourpre-violacé qu'après un certain nombre de jours et surtout après avoir subi l'influence de l'air et l'action de la lumière. Je dirai aussi qu'à l'état parfait ou adulte, le dernier segment abdominal se prolonge en arrière, prend un développement plus considérable et cache entièrement l'organe générateur mâle ainsi que les appendices qui les accompagnent.

De la Coque.

Longit. 35 mill.; lat. 15 mill.

(Pl. 7, fig. 10 et 11.)

Lorsque la nécessité de se métamorphoser commence à se faire sentir, cette larve, généralement assez lente dans ses mouvements, se construit une coque assez vaste pour la contenir et dans laquelle elle se renferme pour accomplir sa métamorphose en nymphe; c'est aussi dans cette même retraite qu'elle subit sa dernière transformation ou celle d'insecte parfait ou adulte. Arrivé à cet état, le *Sagra splendida* se met en communication avec le monde extérieur, après s'être préalablement débarrassé des

connaître la manœuvre employée par cette larve, d'apparence si peu agile, pour se construire une pareille demeure dans une chambre commune et complètement privée de lumière. Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, l'observation fait défaut malheureusement à ce sujet, et les quelques remarques que j'ai faites relativement à cette curieuse construction doivent être considérées comme n'étant qu'hypothétiques.

De l'Insecte parfait.

Six semaines environ suffisent à cette nymphe pour se changer en insecte parfait ou adulte. Quant au temps employé par la larve, à partir de sa sortie de l'œuf, pour atteindre le développement nécessaire à sa transformation en nymphe, je ne puis rien préciser à cet égard, n'ayant obtenu jusqu'alors aucun renseignement relatif à cette première transformation.

Fabricius et Weber ont fait deux espèces du mâle et de la femelle ; le premier porte le nom de *splendida* ; quant à la femelle, elle est désignée sous celui de *purpurea*. Cette dernière dénomination donnée à la femelle a été longtemps employée par les entomologistes ; mais comme il a paru plus rationnel à l'estimable auteur de la Monographie des Coléoptères subpentamères de conserver celle de *splendida* que Fabricius et Weber avaient donnée au mâle, j'ai cru devoir me ranger de cet avis et adopter cette dernière dénomination.

SAGRA SPLENDIDA.

Longit. 20 à 25 mill.; lat. 8 à 10 mill.

Fabr., Syst. Eleuth., t. II, p. 27, 8 (1801). — Weber, Observ. entom., p. 61, 2 (1805). — Schœnh., Synon. Ins., t. II, p. 342, 2 (1806). — Lacord., Monogr. des Col. Subpent. de la fam. des Phytoph., t. I, p. 36, 8 (1845).

Sagra purpurea ♂ et ♀ Dej., Cat., 3e éd., p. 384 (1837). — Casteln., Hist. nat. des Ins. Col., t. II, p. 506, 1 (1840).

Late purpurea violaceo-micans, nitidissima, tibiis tarsisque obscure

æquaseadibus, antennis dimidio corpore longioribus, prothorace elongato, margine antico producto-rotundato, angulis anticis sat prominulis; elytris subtiliter coriaceis, gemellato-punctato-striatis, striis maxima ex parte delitis.

Mas. *Femoribus posticis elongato incrassatis, elytra valde superantibus, apice bidentatis, dente antico majore; tibiis ejusdem paris apice mucronatis bidentisque, dente externo validiore; abdominis segmento primo depresso, crebre punctato, tomentoso.*

Var. A. *Femoribus posticis elytris vix longioribus.*

Nigra purpurea Fabr., Syst. Eleuth., t. II, p. 27, 3 (1801). — Herbst, Col., t. VII, p. 265, 1, pl. 12, tab. 5 (1789 à 1081). — Weber, Observ. entom., p. 61, 3 (1805). — Oliv., Entom., t. V, p. 490, 3, pl. 1, fig. 3 (1789 à 1808) — Schœnh., Syn. Ins., t. II, p. 342, 3 (1806).

Femina. *Femoribus posticis elytra longitudine exæquantibus, subtus ante apicem dente parvo cristaque crenulata præditis; tibiis ejusdem paris rectis, apice mucronatis.*

Var. B. *Obscure violacea-purpurea, ♂ et ♀.*

assez allongée et assez longue. Les pattes de la troisième paire du même sexe diffèrent en rien de celles des trois précédentes ; chez la femelle, [illegible] dont sont munis les fémurs de la troisième paire en dessous présente immédiatement en dedans d'une dent médiane qui n'est pas [illegible] que la première crénelure beaucoup plus prononcée que les autres.

Var. A. Lacordaire comprend dans cette variété certains mâles dont les [illegible] des pattes de la troisième paire ne sont guère plus longs que chez [illegible], c'est-à-dire dépassant à peine l'extrémité des élytres. Ce [illegible] rend ces organes plus épais et plus ovoïdes et influe en [illegible] sur la forme du corps, qui est un peu plus court et un peu [illegible] que chez les individus ordinaires. Mais l'opinion du savant que nous venons de citer est que ce caractère ne suffit pas pour les considérer comme une espèce distincte.

Var. B. Couleur générale d'un violet pourpré foncé passant au noir [illegible] ou verdâtre sur les pattes. Elle n'est pas rare et s'observe chez les deux sexes. Entre elles et les exemplaires typiques on trouve tous les [illegible].

Var. C. Couleur générale d'un bleu assez clair à reflet violets. Beaucoup moins commune que la précédente.

Cette espèce appartient aux parties méridionales de la Chine, où elle [illegible] commune. Elle est toujours représentée dans les boîtes d'insectes [illegible] les habitants de cette partie de l'extrême Orient vendent aux Européens. On la rencontre très-abondamment à Whampoa et aux environs de [illegible], où le *Dioscorea bulbifera* est cultivé en grand ; enfin, les environs [illegible]-kong. Ils nourrissent aussi cette espèce, dont les larves causent [illegible] difformités si bizarres aux tiges de ce *Dioscorea*, sans toutefois nuire [illegible] tubercule de cette plante.

[illegible] collections entomologiques du Muséum de Paris possèdent un individu de cette [illegible] prise dans la province de Kiang-Sou (Chine) par M. l'abbé Armand [illegible]. Il est remarquable par sa petite taille, car il égale en longueur 18 millimètres et sa plus grande largeur mesure 7 millimètres. Il ne diffère en rien des [illegible] types, à l'exception cependant des tibias, qui, au lieu d'être verts, sont d'un [illegible] rouge brillant, avec la partie postérieure des tibias des première et deuxième [illegible] teintée de vert.

Explication des figures de la planche 7.

Fig. 1. Portion de tige hypertrophiée de *Dioscorea batatas* attaquée par des larves de *Sagra splendida*.

2. Larve de *Sagra splendida* de grandeur naturelle, vue de profil.

3. Région buccale grossie, vue en dessous.

4. Une mandibule grossie, vue de profil.

5. Région anale grossie, vue en dessous.

6. Nymphe de *Sagra splendida* de grandeur naturelle, vue en dessus.

7. La même, vue de profil.

8. La même, vue en dessous.

9. Région génitale grossie, vue en dessous.

10. Une coque de *Sagra splendida* de grandeur naturelle après la sortie de l'insecte parfait.

RÉSULTATS

DE

quelques promenades entomologiques,

SUPPLÉMENT (1)

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 8 Octobre 1873.)

ns mes *Promenades entomologiques* j'ai parlé du procédé à suivre prendre la femelle du *Hoplia cærulea,* et j'ai dit que c'est vers midi faut s'occuper de cette capture. Mon ami M. Péragallo, sans contre- mes observations ou indications, a cru devoir, et je l'en remercie, me part des observations qui lui sont propres et qui diffèrent sensible- des miennes.

En 1850, m'écrit-il, je me trouvais aux eaux de Cambo, près de ayonne. Là, chaque matin, les prairies étaient littéralement couvertes e *Hoplia cærulea.* Je n'avais jamais vu cet insecte vivant, je savais que femelle était rare et facile à distinguer du mâle par sa couleur; je me is donc à ramasser des masses de cette délicieuse petite bête; mais, algré toutes mes recherches, il me fut impossible de découvrir la melle.

(1) Voir Annales de 1873, pages 61 à 96.

« J'allais quitter Cambo, lorsque je me souvins qu'à Châlon-sur-Saône, « en 1842, je partais de nuit pour aller sur les coteaux capturer, à la « venue du jour, l'*Amphimallus ater* ♀. A ce moment de la journée les « mâles rasaient le sol et se réunissaient en boule, au nombre souvent « de 25 à 30, sur un même point ; je cherchais, et invariablement je « trouvais la femelle sous cette nuée d'adorateurs.

« Je me mis donc dans les prairies de Cambo au lever du jour, et je « capturai la femelle tant désirée en nombre tel (10 ou 12 par matinée) « que je la trouvai de tous les côtés, et que j'en ai encore, je crois.

« Plus tard, en 1855, me trouvant à Commentry et à Néris (Allier), je « fouillai sur une localité habitée par le *Hoplia*, et je fis, là aussi, une « provision de femelles, dans les mêmes conditions. »

Il résulte de ces faits qu'il y a deux manières et deux moments très-distincts pour prendre la femelle du *Hoplia*, car de même qu'il n'est pas permis d'élever le moindre doute sur les observations de M. Péragallo, de même aussi j'ai lieu d'espérer qu'on ne s'inscrira pas en faux contre les miennes.

Il y a plus de vingt-quatre ans (le 11 juin 1849), je pris au vol, vers [redacted] femelle. Cette capture [redacted] fut pour moi un

« dia. Bientôt je vis passer au vol un insecte peu brillant, que j'atteignis « d'un coup de filet : c'était une femelle de cette espèce d'*Hoplia* ; bien- « tôt j'en eus une seconde ; en une heure, j'en avais, par ce moyen, « recueilli une douzaine.

« J'étais curieux de savoir comment la réunion des sexes s'effectuait « dans ce sérail de mâles où la femelle jetait le mouchoir. Je ne perdis « pas de vue la première qui parut. Elle vint, après quelques détours, se « poser sur un mâle aux aguets, qui, la saisissant aussitôt avec ses « longues pattes élevées au-dessus de ses élytres, la fit glisser sous lui et « l'en rendit maître. »

[illegible] à laquelle M. Chambovet faisait sa chasse n'est pas indiquée ; [illegible] pu voir que c'est en plein soleil qu'il opérait, et mon expé- [illegible] toujours prouve que le soleil est ici une condition indispen- [illegible] le moment propice est celui que j'ai dit. Néanmoins, les [illegible] M. Peragallo porteraient presque à croire que l'heure la plus [illegible] serait celle dont il a eu la divination ; mais on conviendra [illegible] est moins commode.

[illegible] en soit, il est intéressant de savoir qu'on peut prendre la [illegible] soit au point du jour, à terre et sous un essaim de mâles jaloux [illegible], car c'est ainsi que je l'ai compris par la comparaison avec [illegible] *aler*, soit à midi, au vol et en allant au devant de son [illegible] les Lamellicornes du groupe des Melolonthides, généralement si [illegible] et même si exclusifs pour les heures de leurs ébats, ne nous [illegible] pas, que je sache, un fait semblable, mais il est probable que [illegible] *aerulea* ne présente pas seul cette particularité.

—

[illegible] aussi, dans mon mémoire précité, de chats et même d'un [illegible] se régalaient de *Rhizotrogus rufescens*. Voici ce que, de son [illegible] observé M. Peragallo :

« [illegible] Allo, un jardin qui fait mon bonheur et qui m'a déjà donné « [illegible] accumuler notes sur notes, dessins sur dessins. J'y passe « [illegible] en compagnie souvent de ma famille et toujours de mes « deux chats.

« De juin à fin juillet, mes compagnons fidèles se nourrissent, pr
« exclusivement, non pas de Hannetons, animal que nous ne consi
« pas dans nos pays, mais bien de Cigales adolescentes.

« Quand vient la nuit, il se fait, dans le plus dur des allées, de
« trous d'où sort un léger bruit. Mes chats connaissent cela, ils se tap
« à côté, le trou s'élargit et la Cigale, encore dans son état de nym
« sort lentement pour aller grimper sur la première tige venue;
« alors que mes chats la croquent avec amour. Si la Cigale a pu écha
« à ses deux ennemis, ils savent bien la trouver plus tard dans la
« ou accrochée au tronc des arbres. Cette année-ci elles ont été
« nombreuses, et je comptais hier soir plus de cinquante trous dan
« seule allée. »

Description d'une espèce nouvelle de LEISTUS

(L. Kozlorowiczi), de l'île de Corse,

Par M. Ch. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 9 Avril 1873.)

Leistus Kozlorowiczi de la Brûl. Nov. sp.

Nigro-ferruginea, mandibulis obscure ferrugineis, antennarum articulis quatuor basalibus nigris, basi anguste fulvis, cæteris nigro-fuscis, tibiis basi apice brunneis; prothorace brevi, lato, longitudine sua circiter duplo latiore, postice fortissime constricto, lateribus valde rotundatis postice abrupte sinuatis, dein paululum divergentibus, angulis posticis acutiusculis, apice acuminatis, basi recte truncato, margine antico, medio quadrate producto, supra obtriangulariter depresso, in depressione, ad latera et ad basin præcipue sat fortiter punctato, margine externo reflexo; elytris latiusculis, subquadratis, supra leviter convexis, fortiter punctato-striatis, prosterno præcipue in medio, mesosterno et metasterno ad latera sat fortiter punctatis, in medio fere lævibus, abdomine lævi.

Le *L. Kozlorowiczi* se distingue des *L. spinibarbis* et *fulvibarbis* par sa forme générale plus raccourcie, son prothorax plus court, plus large, plus fortement arrondi sur les côtés même que chez la seconde de ces deux espèces, par ses élytres plus larges et plus carrées; et par la couleur plus claire de ses antennes et de ses pattes. Son prothorax est à peu près deux fois aussi large que long, très-arrondi sur les côtés, très-fortement rétréci vers la base, où il est plus de deux fois plus étroit qu'un peu en avant du milieu de sa longueur; ses côtés sont redressés en arrière à angles moins brusquement que chez le *L. spinibarbis*, à peu près comme chez le *fulvibarbis* et à la même distance de la base que chez cette dernière espèce; ils deviennent alors plus divergents pour former des angles postérieurs un peu aigus; son bord réfléchi est plus fortement relevé que chez le *L. fulvibarbis*; la ponctuation de la surface sur l'impression ante-

rieure, le long des côtés et en avant de la base, est plus forte qu
les deux espèces précitées; la ligne longitudinale médiane paraî
enfoncée par suite de la convexité un peu plus forte des deux
arrondies que la surface du prothorax forme de chaque côté. Les
des élytres sont un peu plus fortes et surtout plus grossièrement po
que chez le *L. fulvibarbis.*

La couleur de l'exemplaire unique que j'ai sous les yeux est d'u
bleuâtre très-foncé et très-brillant; ses pattes et ses antennes sont
obscures que chez tous les *L. spinibarbis* qu'il m'a été donné d
miner.

On ne saurait confondre le *L. Koziorowiczi* avec le *L. Revelièr*
forme est, en effet, beaucoup plus courte et plus large, son protho
bien plus court, ses côtés sont redressés en arrière moins près de la
ses antennes et ses pattes sont plus foncées, sa taille est un peu
grande.

Patrie : l'île de Corse.

J'ai décrit cette espèce d'après un exemplaire qui m'a été comm
par notre collègue M. Koziorowicz, à qui je me fais un vif plaisir
dédier.

Les espèces de *Leistus*, dont j'ai pu voir jusqu'à présent des ind
authentiquement pris en Corse, sont au nombre de quatre, deux exi
également sur le continent et ne constituant pas même dans l'î
variétés appréciables, *spinibarbis* et *fulvibarbis*, et deux qui n'ont
encore été signalées comme trouvées ailleurs qu'en Corse, *Revelièri*
Koziorowiczi.

J'ai eu entre les mains un exemplaire du *L. Revelièri* Muls., co

Révision des espèces du genre ACINOPUS

Par M. Ch. PICHARD DE LA BRULERIE.

(séance du 9 Avril 1873)

Tableau synoptique des espèces.

Tarses antérieurs et intermédiaires simples chez les ♂, ne présentant en dessous que des rudiments de squamules, semblables ou presque semblables dans les deux sexes.

Taille très-grande, forme élargie, pas très-convexe et peu cylindrique, couleur noire assez mate. Tête médiocrement grosse, sensiblement moins large que le prothorax; mandibules avancées, un peu sinuées en dedans à leur côté externe: bord supérieur de la droite non échancré, moins épaissi seulement et moins relevé que celui de la gauche, obliquement ridé en dessus, dent de l'échancrure du menton imperceptible, remplacée par une légère sinuosité; prothorax plus étroit que les élytres, discoidal, faiblement déclive latéralement, arrondi sur les côtés, pointillé le long des bords externes et vers les angles postérieurs, qui sont obtus et arrondis, les antérieurs assez avancés; repli de la base des élytres assez fortement sinué en dedans à partir de la cinquième strie; stries bien marquées, mais médiocrement fortes; dernier segment de l'abdomen ayant de chaque côté de son sommet d'abord deux petites fossettes, oblitérées chez le ♂ et donnant naissance à trois ou quatre soies rudes, plus marquées chez la femelle et portant au moins six soies, puis deux pores sétigères: base entre les deux fossettes chez le ♂, un peu renflé et ridé en travers chez

la ♀; trochanters postérieurs larges et aplatis; bord inférieur des cuisses longuement et assez densément pubescent. — Long. 22 à 28 mill.; larg. 9 à 13 mill. . . . . exemplé

B'. Taille moyenne; corps plus convexe, plus étroit, presque parallèle, assez cylindrique; couleur noire, plus brillante que chez aucun *Acinopus* et comme vernissée. Tête égalant presque la largeur du prothorax; mandibules moins avancées, presque pas sinuées en dedans à leur côté externe : bord supérieur de la droite non échancré, point épaissi, celui de la gauche très-légèrement épaissi; dent de l'échancrure du menton courte, mais bien visible; prothorax de la largeur des élytres, non discoïdal, presque carré, presque pas arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu obtus, mais très-faiblement arrondis au sommet, assez sensiblement déclive latéralement, imponctué; repli de la base des élytres à peine sinué en dedans; stries nettement marquées, mais d'une finesse extrême; intervalles absolument plans; dernier segment de l'abdomen ayant chez le ♂, de chaque côté de son sommet, deux pores sétigères et point de fossettes (la ♀ m'est inconnue); trochanters postérieurs moins larges et plus allongés; cuisses un peu moins longuement pubescentes en dessous. — Long. 16 mill.; larg. 7 mill. . . . . *striolatus*

A'. Tarses antérieurs plus ou moins dilatés chez les ♂, un peu élargis chez les ♀.

B. Tarses antérieurs des ♂ peu dilatés, ne présentant en dessous que des rudiments de squamules, différant très-peu de ceux des ♀

inférieur des deux mandibules très-profondément sinué un peu en avant de leur base; prothorax faiblement retréci en arrière, à peine deux fois aussi large que long, faiblement arrondi sur les côtés, ses angles postérieurs obtus, plus ou moins fortement arrondis au sommet; élytres environ une fois et demie aussi longues que larges, très-convexes, assez fortement striées; dessous du corps fortement ponctué, surtout sur la partie médiane et vers le bord postérieur des segments abdominaux, ponctuation donnant naissance à de longs poils, au milieu desquels les soies des pores sétigères ordinaires se reconnaissent difficilement; dernier segment simple, seulement un peu ponctué chez les ♂, épaissi, renflé et rugueux à son sommet chez les ♀; trochanters postérieurs couverts, ainsi que le bord inférieur des cuisses, de gros points portant de longs poils, indépendamment des pores sétigères normaux. — Long. 16 à 24 mill.; larg. 7 à 11 mill. . . . . *giganteus.*

F. Tarses antérieurs des ♂ plus fortement dilatés, garnis en dessous d'une double rangée de squamules bien visibles, les intermédiaires, aussi, visiblement dilatés et garnis de squamules dans le même sexe.

C. Bord supérieur de la mandibule gauche entier: bord inférieur des deux mandibules fortement sinué un peu en avant de leur base. Épistome plus ou moins échancré, mais non en demi-cercle, recouvrant l'articulation du labre avec le crâne, labre peu retréci en avant, très-faiblement bilobé, peu convexe en dessus; prosternum simple dans les deux sexes; dernier segment de l'abdomen non terminé en pointe chez les ♀.

A. Bord supérieur de la mandibule droite fortement échancré vers le tiers de sa longueur.

L. Corps très épais, forme élargie.

Facies de l'*A. giganteus*: taille ordinairement moindre; bord supérieur de la mandibule droite encore plus profondément et plus brusquement échancré que chez l'espèce précitée: celui de la gauche entier et arrondi à son angle basilaire; prothorax plus ou moins court, à angles postérieurs obtus, plus ou moins

arrondis au sommet, variant sous ce rapport dans des limites très-étendues; dessous du corps peu fortement et peu densement ponctué, à peine pubescent; dernier segment simple chez les ♂, épaissi, renflé et un peu rugueux à son sommet chez les ♀; trochanters postérieurs ayant seulement, avec le gros pore sétigère ordinaire, quelques petits points effacés; bord inférieur des cuisses garni d'une rangée de gros pores sétigères. — Long. 13 à 20 mill.; larg. 6 à 9 mill. . . *setosa*

E'. Corps moins épais, forme plus allongée, subcylindrique.

F. Antennes et pattes, les cuisses surtout, proportionnellement plus robustes et plus courtes; tarses antérieurs et intermédiaires des ♂ plus fortement dilatés, le deuxième article des intermédiaires presque plus large que long.

Tête très-bombée sur le vertex, un peu arrondie, un peu rétrécie derrière les yeux; prothorax fortement convexe, ses côtés plus ou moins arrondis, ses angles postérieurs plus ou moins obtus, toujours largement arrondis au sommet; élytres médiocrement allongées, visiblement moins de deux fois aussi longues que larges, convexes, un peu arrondies sur les côtés; dernier segment de l'abdomen simple chez les ♂, un peu épaissi et un peu rebordé à son sommet chez les ♀.

G. Pattes noires sur les cuisses, d'un brun foncé sur les tibias, d'un rouge ferrugineux sur les tarses; prothorax tantôt à peine, tantôt sensiblement rétréci en arrière; dessous du corps et

[illegible] de la ♀ moins fortement ponctué, mais présentant, vers le sommet, des rides bien visibles, suivant à peu près la direction de son contour. — Long. 14 à 18 mill. . . . *ambiguus.*

7. Antennes et pattes proportionnellement un peu moins fortes et plus longues, tarses antérieurs et intermédiaires des ♂ moins largement dilatés, le deuxième article des intermédiaires plus long que large.

Dessous du corps ponctué; dernier segment de l'abdomen simple chez les ♂, ponctué, mais à peine ridé, un peu épaissi et à peine rebordé à son sommet chez les ♀.

8. Pattes entièrement ferrugineuses.

Forme de l'*A. ambiguus*; taille un peu plus petite; tête arrondie et un peu rétrécie en arrière comme chez cette espèce; prothorax un peu plus court, arrondi de même sur les côtés, un peu moins rétréci en arrière (au moins chez les deux exemplaires qui me servent de types), avec ses angles postérieurs obtus et largement arrondis au sommet; élytres moins de deux fois aussi longues que larges; tarses antérieurs plus largement dilatés chez les ♂, les intermédiaires encore moins, presque semblables à ceux des ♀, le deuxième article de ces derniers notablement plus long que large. — Long. 12 à 14 mill. . . . . *Mniszechi* (1).

A. Mniszechi la Brûl, nov. sp.

Niger vel nigro-piceus, pedibus ferrugineis, convexus, mediocriter elongatus, [illegible] prothorace paululum angustiore, pone oculos leviter angustato, vertice [illegible] mandibula dextero margine superiori exciso, utraque mandibula [illegible] ulteriori ante basin profunde sinuato, prothorace transverso, sub[illegible] postice paululum angustato, lateribus satis rotundatis, angulis [illegible] obtusis, apice late rotundatis, elytris latitudine sua minus duplo lon[illegible] lateribus paululum rotundatis, sat profunde striatis, corpore subtus [illegible] trochanteribus femoribusque posticis infra, præter poros setigero[illegible] e parce absoleteque punctatis ultimo abdominis segmento in mare [illegible], in femina ad apicem punctato, parum perspicue strigoso, margine [illegible] [illegible] incrassato et reflexo, tarsis anticis in mare leviter, interme-

G'. Pattes noires sur les cuisses, d'un brun foncé sur les jambes, ferrugineuses sur les tarses.

Forme plus allongée, plus parallèle; tête à peine rétrécie en arrière; prothorax presque carré, très-peu rétréci en arrière, très-peu arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus, émoussés, mais non pas largement arrondis à leur sommet; élytres deux fois à peu près aussi longues que larges; tous les tarses proportionnellement un peu plus courts, les antérieurs des ♂ un peu plus dilatés, ainsi que les intermédiaires, ceux-ci plus faciles à distinguer de ceux de la femelle, à deuxième article seulement un peu plus long que large. — Long. 12 à 17 mill. . . . . [illegible]

D'. Bord supérieur de la mandibule droite non échancré, seulement un peu sinué à la hauteur de l'angle antérieur de l'épistome.

Trochanters et bord inférieur des cuisses peu distinctement ponctués, outre les pores sétigères ordinaires.

E. Forme relativement courte et carrée.

Tête grosse, atteignant au moins ou même dépassant un peu la largeur du prothorax chez les ♂; celui-ci presque carré, peu rétréci en arrière, faiblement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus, pas très-largement arrondis au sommet; à bords latéraux très-étroitement relevés; élytres assez courtes, carrées, à peu près de la largeur du prothorax, très-finement striées; intervalles des stries très-plans; dessous du corps ponctué assez lâchement et d'une manière assez variable

égèrement épaissi et un peu rebordé à son sommet, ponctué, rès-légèrement ridé; pattes courtes, assez robustes; tarses ntérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés chez les ♂. — Long. 12 à 16 mill. . . . . *grassator.*

ne relativement allongée.

grosse chez les ♂, atteignant ou dépassant un peu la largeur u prothorax, notablement moins développée chez les ♀, un peu rétrécie derrière les yeux; prothorax sensiblement rétréci n arrière, à côtés assez arrondis, ses angles postérieurs obtus, assez arrondis au sommet, son bord latéral assez sensiblement relevé, surtout vers les angles postérieurs; élytres assez longues, assez parallèles chez les ♂, un peu plus arrondies ur les côtés chez les ♀; dessous du corps ponctué lâchement, d'une manière un peu variable, ordinairement assez faible; dernier segment de l'abdomen plus densément ponctué, sensiblement épaissi au sommet chez les ♀ et très-visiblement ridé; pattes assez robustes, noires sur les cuisses, brunes sur les jambes, ferrugineuses sur les tarses; tarses antérieurs et intermédiaires assez fortement dilatés chez les ♂, épaissis même chez les ♀: le deuxième article des intermédiaires dans ce sexe pas beaucoup plus long que large. — Long. 14 à 18 mill. . . . . *elongatus.*

lle (du seul exemplaire ♀ connu) notablement plus petite; prothorax sensiblement plus allongé, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs à peu près de la même manière que chez l'*A. elongatus*; dessous du corps fortement mais peu densément ponctué, assez longuement pubescent, surtout sur le prosternum et le milieu de l'abdomen; dernier segment un peu épaissi au sommet, vaguement ponctué, nullement ridé; pattes ferrugineuses, plus allongées, garnies de poils spiniformes un peu plus longs; tarses sensiblement plus allongés et plus étroits, deuxième article des intermédiaires (♀) presque deux fois plus long que large. — Long. 11 mill. *pilipes.*

stome très-profondément échancré en demi-cercle, avec ses angles antérieurs très-avancés, laissant à découvert en partie l'articulation membraneuse du labre avec le crâne; labre assez

rétréci en avant, profondément bilobé et ciliumé longitudinalement en dessus à partir du fond de l'échancrure qui sépare les deux lobes jusqu'à la moitié environ de sa longueur, épaissi et convexe.

Tête très-développée, dépassant sensiblement la largeur du prothorax, au moins chez les ♂, un peu triangulaire en avant, assez rétrécie derrière les yeux; mandibule droite non échancrée à son bord supérieur; prothorax assez rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs obtus, tantôt un peu, tantôt assez largement arrondis à leur sommet; prosternum épaissi dans sa partie antérieure et avancé en forme de goître chez les ♂, simple chez les ♀; dernier segment de l'abdomen simple dans le premier sexe, plus ou moins rugueux, épaissi à son extrémité et terminé par un petit tubercule en forme de pointe mousse, dirigé en arrière, dans le second. — Long. 13 à 19 mill. . . . . *megacephalus.*

et dans les cartons du Muséum que M. H. Lucas m'a ouverts avec sa bienveillance habituelle, m'a permis de réduire à onze ce chiffre de vingt et un, [illegible] j'ai dû en même temps publier une espèce qui était restée inédite, ce qui porte à douze le nombre total des *Acinopus* actuellement connus.

Je ne reproduirai pas ici les caractères du genre; on les trouvera parfaitement exposés dans des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, tels que le Species des Carabiques de Dejean, le Genera des Coléoptères de Lacordaire et celui de Jacquelin Duval.

Je ferai remarquer seulement que la caractéristique donnée par tous ces auteurs est un peu trop absolue en ce qui concerne la forme des tarses antérieurs et intermédiaires chez les mâles. Certains *Acinopus* (*ammophilus* et *striolatus*) ont ces tarses simples dans les deux sexes et dépourvus de squamules en dessous. Une autre (*giganteus*) a les tarses antérieurs [illegible] dilatés chez les mâles, peu différents de ceux des femelles, et ne présentant en dessous que des rudiments de squamules, les intermédiaires insensiblement dilatés et semblables dans les deux sexes, ou bien peu s'en faut. Enfin, le plus grand nombre des espèces a, comme le disent les auteurs, les tarses des deux premières paires bien visiblement dilatés chez les mâles, garnis en dessous d'une double rangée de squamules semblables à celles qu'on observe chez les *Harpalus*, un peu épaissis, mais dépourvus de squamules chez les femelles. L'*A. giganteus* établit parfaitement le passage entre la disposition qui existe chez l'*A. ammophilus* et celle qui se rencontre chez les espèces les plus normales du genre.

Tout en restant intimement lié aux autres *Acinopus*, l'*ammophilus* se rapproche aussi jusqu'à un certain point, par sa tête moins inclinée, ses [illegible] plus avancées, son prothorax un peu discoïdal, ses tarses [illegible], ses cuisses et ses tibias longuement pubescents, de plusieurs autres genres dont la place a été jusqu'à présent méconnue par la plupart des [illegible]. Je veux parler des genres *Dioctes* Guér.-Mén., *Heteramedus* Fruhé, et *Acmostes* Schaum. Ces trois genres, comme M. de [illegible] l'a dit, il y a longtemps déjà, à propos des *Dioctes*, et malgré l'opinion contraire de Lacordaire, ne doivent pas être éloignés les uns des autres, et il faut les ranger entre les *Daptus* et les *Acinopus*, par lesquels [illegible] à la tribu des Harpalides. Qu'il me soit permis de dire ici que Lacordaire n'a pas été heureux dans la tentative qu'il a faite pour [illegible] cette tribu : l'arrangement auquel il est arrivé est tout à fait [illegible] et rompt les rapports les plus évidents.

Ce s'est surtout servi jusqu'à présent, pour caractériser les espèces du

genre *Acinopus*, des particularités les plus superficielles, telles que la grandeur relative de leur tête et de leur prothorax, la force des stries de leurs élytres, etc. Ces particularités subissent chez toutes les espèces de ce genre, comme, du reste, dans tous les autres genres de Carabiques, des variations individuelles très-considérables et ne peuvent être que d'un faible secours pour arriver à des déterminations exactes. La forme des tarses antérieurs et intermédiaires des mâles donne des caractères bien plus irrécusables. Celle de l'épistome et du labre pour une espèce (*megacephalus*), dont le prosternum est aussi développé d'une manière très-curieuse chez les mâles, celles des mandibules pour plusieurs autres, ne sont pas moins intéressantes à considérer. La mandibule droite est toujours différente de la gauche; chez certaines espèces, son bord supérieur est échancré brusquement vers le tiers de sa longueur, à l'endroit où cette mandibule, en se fermant, rencontre l'angle antérieur de l'épistome. L'échancrure paraît destinée à donner passage à l'angle susdit dans l'acte de la mastication; si elle n'existait pas, le bord supérieur épaissi et relevé de la mandibule viendrait buter contre lui et arrêterait celle-ci dans son mouvement de dehors en dedans. Chez d'autres espèces, ce bord est simplement un peu atténué et sinué au même endroit, disposition qui conduit au même résultat. La mandibule gauche est plus uniformément construite dans toutes les espèces du genre que ne l'est la droite; cependant chez

[illegible] des élytres varient en nombre dans la même espèce et peuvent [illegible]rer plus ou moins.

[illegible]rnier segment de l'abdomen n'offre rien de particulier chez les [illegible]; mais chez les femelles de plusieurs espèces il se modifie d'une [illegible]re tout à fait caractéristique : il s'épaissit toujours un peu à son [illegible]t et porte ordinairement des rugosités qui diffèrent d'une espèce à [illegible]; son bord apical est souvent un peu relevé : dans un cas (*A. mega-*[illegible]s ♀), ce sommet se prolonge en une petite pointe mousse dirigée [illegible]ère, dépassant souvent les élytres et devenant alors visible, même [illegible] on regarde l'insecte en dessus.

[illegible]'aide surtout des caractères que je viens d'indiquer sommairement, [illegible]rmé un tableau synoptique des espèces du genre *Acinopus*, tableau [illegible]rmettra, j'espère, de les déterminer avec certitude, sans qu'on ait [illegible] de descriptions plus étendues. J'ai donné en note la diagnose latine [illegible]*A. Muiszechi*, la seule espèce nouvelle que je fasse connaître.

Catalogue synonymique des Acinopus.

Amblophilus, Dej., Spec., IV, p. 38.

grandis Fald., Fn. Transc., I, p. 78.
spinipes Fisch., Bull. Mosc., 1844, I, p. 32.

Russie méridionale, Transcaucasie, Caspienne.

striolatus Zubk., Bull. Mosc., 1833, VI, p. 317.

nitidus Fald., Fn. Transc., I, p. 77.

Caspienne, Turcomanie.

gigantеus Dej., Sp., V, p. 813.

Andalousie.

sabulosus Fab., Ent. Syst., I, p. 96.

obesus Schönh., Syn. Ins., I, p. 191. — Dej., Spec., IV, p. 37.
Lepeletieri Luc., Expl. Alg., p. 66.
mauritanicus Luc., Expl. Alg., p. 67.

Barbarie.

5. SUBQUADRATUS Brullé, Expéd. Mor., p. 119.
   Grèce, Italie méridionale, Sicile.

6. AMBIGUUS Dej., Spec., IV, p. 35.
   Sicile, Malte.

7. MNISZECHI la Brûl., Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 259.
   Tripoli (Barbarie).

8. PICIPES Oliv., Ent., III, 36, p. 12.
   megacephalus Illig., Mag., I., p. 353. — Dej., Spec., IV, p. 1
   pasticus Germ., Reis. Dalmat., p. 194.
   tenebrioides Duft., Fn. Austr., II, p. 126.
   lævigatus Mén., Cat. rais., p. 128.
   minutus Brullé, Expéd. Mor., p. 118.
   eurycephalus Chaud., Bull. Mosc., 1843, IV, p. 828.
   clypeatus Fisch., Bull. Mosc., 1844, I, p. 31.
   rufitarsis Fisch., Bull. Mosc., 1844, I, p. 31.
   Europe tempérée, Méditerranée, Caspienne.

9. GRASSATOR Coquer., Ann. Soc. ent. Fr., 1858, p. 760.
   lævipennis Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull., p. LI.
   Algérie.

10. ELONGATUS Luc., Expl. Alg., p. 67.
   cylindraceus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull., p. LI.
   Algérie, Sicile.

11. PUNCTIPENNIS la Brûl., Ann. Soc. ent. Fr., 1863, Bull., p. LXXIII.

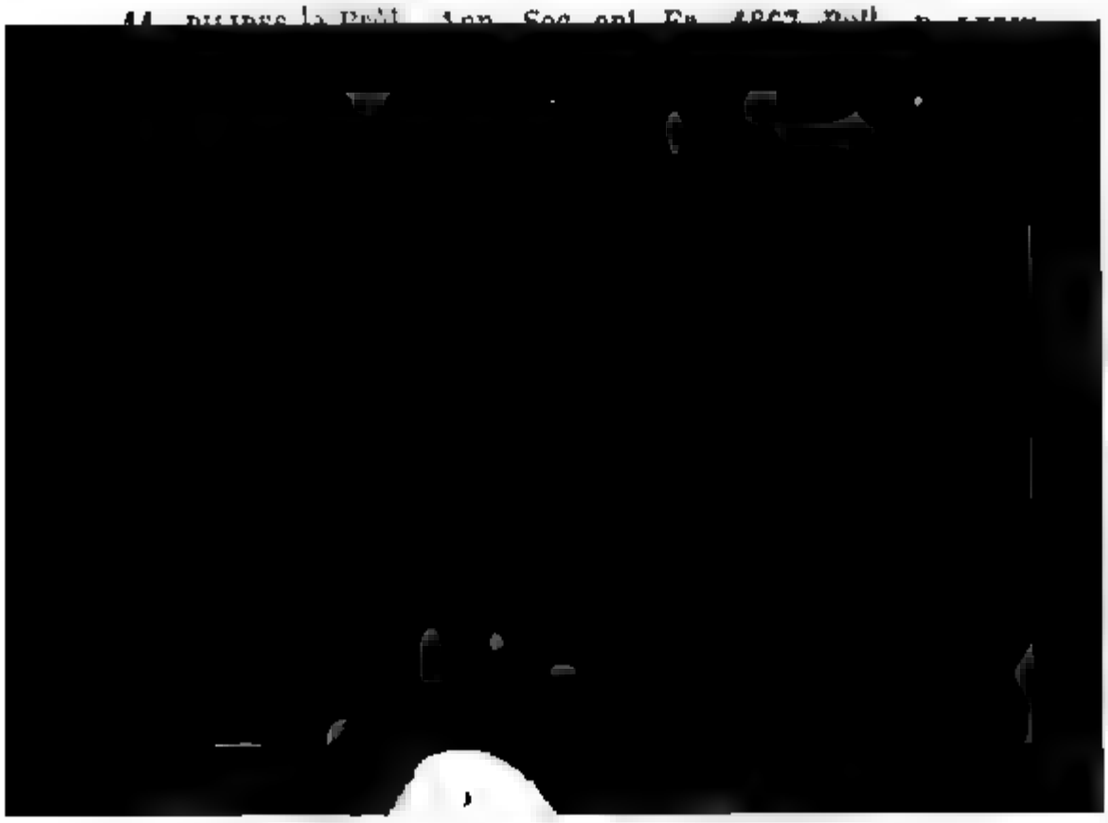

Note sur le genre PTERYGOMUS

NOUVELLE COUPE DE

IONIDES-CRYPTORHYNCHIDES DU GROUPE DES SOPHRORHINIDES LAC.

Par M. H. JEKEL.

(Séance du 27 Août 1873.)

i les nombreuses modifications que présente le canal thoracique à recevoir le rostre au repos chez les *Cryptorhynchides*, et que ire a essayé de ramener à quatre types principaux, il en est une e, celle qui, chez les *Sophrorhinides*, consiste dans l'extension anal sur le métasternum, parfois même (*Panoleus* Gerst.) sur l'ab-

De ce groupe limité, quatre genres seulement ont été publiés, à naissance; je crois donc intéressant d'en décrire un cinquième, re de Cayenne, qui, par ses yeux finement réticulés et ses ongles se distinguera facilement de ses congénères.

Pterygomus Jekel.

longum, ad extremitatem metasterni attingens, parum robustum, dulum arcuatum, subæque latum, versus apicem paulo deplana-; scrobe mediana, laterale, versus oculum ad partem inferam tim oblique ducta.

tenues, elongatæ, medio rostri insertæ; scapo versus apicem um subclavato-incrassato, oculum fere attingente; funiculo scapi gitudine, articulo 1° elongato anguste subconico; 2° haud breviore

subcylindrico; 3° praecedenti subduplo breviore, sat latiu plus duplo longiore, etiam cylindrico; 4–7 successive bre paululum crassioribus; 4° evidenter longiore — 7° vero subi quam lato; clava anguste oblongo-acuta, 4 articulata.

Caput *transversum, subsemicirculare, aequale, convexum.*

Oculi *tenuiter granulati, perpendiculares, sat magni infern subplanati.*

Prothorax *sat parvus, antice supra caput valde productus, utri funde anguste emarginatus, infra oculum fortiter lobatus; pone strictiuram subapicalem rotundato-ampliatis, a medi subrectis paululum angustatis; angulis posticis subac sinuata.*

Scutellum *parvum, ovatum, convexum.*

Elytra *basi cum humeris valde carinato-extensis conjunctim 3- thorace plus duplo latiora, infra humeros subito rectim ob versus apicem sensim — angustata, inde subconica; supra- a medio ad apicem — valde convexa et declivia.*

Prosternum *ante coxas anticas longum medio profunde can marginibus perpendicularibus cariniformibus; coxis antic posterioribus, angulum sat elevatum ad mesosternum appli mantibus.*

Mesosternum *inter coxas intermedias profunde canaliculatum, m lateralibus perpendiculariter elevatis angulatim carinatis; a ticeque apertum.*

Metasternum *medio profunde canaliculatum, marginibus latera*

1-3 brevioribus, tenuiusculis, articulo 1° oblongo-conico, 2° duplo breviore subtransverso-conico, 3° profunde bilobo, 4° tenui fere longitudine primi, parum clavato, biunguiculato; unguiculis basi sat distantibus, paulo divergentibus, singulo profunde fisso divisione interiore breviore.

Corpus oblongo-conicum, durum, sculpturatum, squamulatum, mediocris magnitudinis.

Pterygomus sellatus Jekel.

Oblongo-conicus, niger, squamulis crassiusculis flavescenti-albidis in [illegible] elytris pedibusque dense, reliquis partibus parce obtectus; antennis [illegible] ultimo tarsorum rufis; rostro piceo versus apicem rufescente [illegible] medium longitudinaliter carinulato et canaliculato, dein punctulato; [illegible] grosse punctato-rugoso, medio subcarinato, in cavitatibus squamoso; [illegible] ovato, lævi, convexo; elytris valde convexis, conicis, ad [illegible] valde angulato-productis, punctato-substriatis, interstitiis subplanis, carinula laterali ab humeris versus apicem ducta instructis, macula media communi subsellata brunnea postice nigro-marginata ornatis; [illegible] subtus unidentatis, ungulis fissis.

Long. corp. (rostro excl.) 7 mill., latit. humer. 4 mill. — Thor. long. [illegible] mill., latit. bas. 1 9/10 mill. — Elytr. long. fere 5 mill.

1. Rostro antennis pedibusque — præsertim femoribus anticis — paulo crassioribus; abdomine basi planiori, segmento ultimo minus transverso, paulo longiori et angustiori, haud depresso.

2. Segmento ultimo latiori et breviori, medio evidenter depresso.

Patria : Cayenna — a Dom. Bar missus.

Cet intéressant insecte, par l'extension de ses épaules, la convexité et la [illegible] de ses élytres, ainsi que par la squamulation et le dessin de ses organes, a quelque analogie de forme avec les *Cydianerus*.

Rostre au repos atteignant l'extrémité du métasternum, où il s'applique [illegible] dans le canal et en connexité de l'abdomen; assez mince,

parallèle, très-faiblement élargi au milieu à l'insertion de l'antenne et à l'extrémité; surmonté, de la base au delà du milieu, de cinq fines carènes, dont la médiane la plus forte, entre lesquelles il est canaliculé et garni de petites squamules jaunâtres minces, allongées, transversalement placées; couleur de poix à la base et successivement plus brunâtre vers l'extrémité, qui est noire, ainsi que les mandibules peu saillantes; ponctué de l'insertion antennaire aux mandibules; antennes ténues, d'un rougeâtre pâle; clave mince, allongée, d'un tomenteux jaunâtre clair.

Tête transverse, semicirculaire, assez convexe postérieurement, mais presque plane entre les yeux près du rostre; densément couverte de squames épaisses, ovalaires, d'un jaune blanchâtre, avec une mixture de brunâtre clair sur le front, entre les yeux, formant une macule plus ou moins circonscrite; yeux latéraux, leur bord supérieur peu visible en dessus, converge antérieurement vers le rostre, donnant ainsi au front une apparence conique; presque plats, coniques postérieurement, finement réticulés, noirs.

Prothorax assez allongé et étroit, fortement arrondi et produit sur la tête à son milieu antérieur, avec une légère sinuosité ou emargination médiane; très-profondement et étroitement émarginé sur les côtés, avec les lobes sous-oculaires très-prononcés, atteignant presque le niveau du lobe médian et cachant entièrement les yeux au repos; un peu étranglé

jusque près de l'extrémité la carène de l'humerus; très-densément couvertes de squames d'un jaune blanchâtre, conformées comme celles de la tête, une tache commune médiane à cheval sur la suture, brunâtre, antérieurement évanescente, subselliforme, postérieurement circulairement arrondie et fortement marginée de squames noires et épaisses; çà et là des poils rigides, épais, squamiformes, redressés, sont distribués sur presque toute la surface.

Corps en dessous : *Prothorax* rugueux-ponctué, avec des squames plus larges et plus arrondies qu'en dessus. — *Poitrine* impressionnée de fortes et larges foxéoles garnies chacune d'une petite squame allongée longitudinalement placée. — *Segments* de l'abdomen ponctués lâchement, mais moins fortement, à squames comme sur la poitrine; les points forment deux séries transverses longeant les bords des 1er et 2e segments et une seule sur les 3e et 4e; le 5e est entièrement et beaucoup plus serrément ponctué.

Pattes : *Cuisses* densément squamées comme la tête et les élytres; les squames plus petites, avec quelques rangées de squames plus grandes, [illegible], mais également couchées; *tibias* et *tarses* plus pileux; ceux-ci [illegible] spongieux en dessous; *ongles* fissiles.

P. S. — Au moment de donner le bon à tirer de cette note (fin octobre 1872) la Société reçoit, entre autres publications, le n° 55 du *Journ. of the Lin. Soc.* de Londres, contenant la 3e partie du travail de M. Francis Pascoe, intitulé : *Contrib. tow. a Knowledge of the Curculionidæ*, p. 519-592, pl. x à xiii, 29 octobre 18721, dans laquelle un grand nombre de nouvelles formes sont diagnosées, et en grande partie soigneusement figurées par M. E.-W. Robinson. — Entres autres Cryptorhynchides que contient ce travail, j'ai de suite reconnu, à la pl. xiii, fig. 11, le même genre de *Sophrorhinides* que je me proposais de décrire dans le prochain opuscule. — Cet insecte, que M. Pascoe nomme *Metrania* [illegible] (p. 582), est remarquable en ce qu'il fait le passage entre le *Pterygonius* Jekel et le *Panolcus* Gerst. par le canal s'étendant en s'évasant sans cloisonnement jusqu'au milieu du 1er segment de l'abdomen, où l'extrémité du rostre, très-long, vient s'appliquer au repos. —

Ayant en ma possession un certain nombre d'individus des deux sexes de cette espèce, je saisirai la prochaine opportunité pour en développer les caractères génériques, spécifiques et sexuels. — Il est également dû aux intéressantes captures de M. Bar, et se trouve aussi aux Amazones, où il paraît atteindre une taille un peu moindre, en même temps qu'il y offre un plus beau velouté de la squamulation du fond et des dessins. — Je l'avais envoyé à plusieurs correspondants sous le nom d'*Eupterrus pulcher* ; c'est également le *Macromerus elegans* Chevr. litt.

Dans ce même travail, l'auteur diagnose un très-intéressant genre de *Brachydérides* (*Ottistira*, p. 440, tab. x, fig. 6) de la Malaisie, dont il indique 9 espèces. Il était établi dans mon Mss. de la 4e partie des *Insecta Saundersiana* sous le nom de *Staurobothrys*, en raison de la conformation insolite de la scrobe antennaire, figurant assez bien une espèce de croix ou T (1). Mon opinion sur la place de ce genre remarquable est la même que celle de M. Pascoe ; je crois, en effet, qu'il doit venir près des *Psalidium*, et former, comme eux, un type spécial dans les *Brachydérides*, mais encore plus aberrant. Ayant vu un grand nombre d'individus de ce genre dans la collection Saunders, plus quelques autres dans celle de M. Roelofs et dans la mienne, j'ai pu constater l'extrême variabilité des espèces, et puis assurer M. Pascoe que ses diagnoses ne permettront pas de les déterminer avec certitude.

Monographie des RHINOCYLLIDES

Par feu CAPIOMONT,

MISE EN ORDRE D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR

Par M. C.-E. LEPRIEUR.

(Séance du 27 Août 1873.)

Lorsque, dans sa séance du 28 février 1872, la Société voulut bien confier à M. Charles Brisout de Barneville et à moi l'examen et la coordination des manuscrits de notre regretté collègue Capiomont, nous ne nous doutions guère de la tâche importante que nous acceptions là.

En effet, si le travail de notre ami est terminé dans certaines de ses parties, il n'en est pas moins vrai que, tel qu'il est, avec ses ratures, ses surcharges, on ne pouvait songer à le mettre entre les mains de l'imprimeur, et il n'est pas le moins du monde douteux pour moi, que l'auteur avait eu l'intention de recopier son travail ; malheureusement, les événements terribles qui se sont succédé sont venus s'ajouter à la maladie pour s'opposer à la réalisation de ses désirs.

Au moment où la guerre a éclaté, Capiomont, atteint déjà de l'affection qui devait l'emporter, était à Luxeuil, et l'usage des eaux thermales avait sensiblement amélioré son état de santé. La brusque déclaration de guerre le ramena en toute hâte à Metz près de sa sœur, et lorsque, dans la matinée du 7 août, nous apprîmes les désastres de Forbach et de Reichshoffen, il repartit en toute hâte pour Paris, afin d'y reprendre son service au ministère.

Au milieu des mouvements de troupes et de matériel, son voyage fut d'une longueur désespérante, et les fatigues du blocus de Paris achevèrent de donner le dernier coup à sa santé déjà si ébranlée.

Quand, après le départ des derniers malades de Metz, je vins à Versailles, au mois de mai 1871, me mettre à la disposition du Ministre de la Guerre, je trouvai mon pauvre ami dans l'absolue impossibilité de quitter le lit. Chargé d'abord d'organiser le service pharmaceutique de l'ambulance établie dans l'École de Saint-Cyr, ses forces avaient trahi son dévouement, et il avait dû renoncer à toute espèce de fonctions.

Je me suis souvent demandé depuis, comment, en présence des épreuves qui venaient l'accabler, il avait pu conserver assez d'énergie et de force morale pour pouvoir achever, tant bien que mal, le travail qu'il avait entrepris.

Il me semble que la publication des manuscrits laissés par notre ami ne peut se faire que d'une seule manière, c'est-à-dire, en respectant complétement ses notes et n'y apportant d'autres modifications que celles qui auraient pour résultat de corriger des erreurs évidemment matérielles. Il vaut mieux, je crois, sauf toutefois l'avis contraire de la Société, offrir ce travail incomplet dans certaines parties, que d'y faire des additions dont le résultat pourrait être plus fâcheux qu'avantageux pour l'ensemble des descriptions.

s deux genres *Cœlostethus* et *Rhinocyllus*, qui peuvent très-bien
jet d'une première publication, pendant laquelle je trouverai, je
temps de préparer de la même manière les genres *Larinus* et
– C.-E. LEPRIEUR.

Genre COELOSTETHUS Cap.

C. planifrons Dej. (*Rhinocyllus*).
— *villosus* Cap.
var. *hispanicus* Cap.
— *siculus* Cap.
— *Dieckii* Cap.
— *orientalis* Cap.
var. *smyrnensis* Cap.
— *provincialis* Fairm. (*Rhinocyllides*).

Genre Coelostethus.

mé cette coupe avec quelques *Rhinocyllus* qui ont la poitrine
t excavée en avant des hanches antérieures. Les bords de cette
n sont saillants et relevés en forme d'oreillettes ; le fond en est
algré son évidence, ce caractère n'a été signalé par aucun des
qui se sont occupés du genre *Rhinocyllus*. Outre cette différence,
paraît essentielle, les *Cœlostethus* en présentent encore quelques
e moindre importance.

e est plus étroite, le rostre plus plan, plus long, moins épais ; ses
téraux sont peu ou pas du tout relevés. On n'aperçoit pas sur les
térales de cet organe la gouttière profonde qui se voit chez les

Rhinocyllus. Le front est toujours moins déprimé entre les yeux; articles 3-6 du funicule plus serrés, lenticulaires. La ponctuation des stries des élytres est plus évidente; les interstries peu ou pas convexes. La pubescence des élytres, au lieu d'être double (1) comme chez *Rhinocyllus*, n'est composée que de poils couchés, naturellement plus courts et plus serrés quand ils sont destinés à former des touffes; enfin les jambes sont plus longues et un peu moins robustes, les ongles dentés plus forts et leurs crochets parfois de grandeur inégale. Le reste est identique dans les deux genres.

J'ai donné à cette coupe générique le nom de *Coelostethus*, des mots grecs : κοίλος, excavation, et στῆθος, poitrine.

Il comprend les espèces suivantes, dont deux seulement avaient été décrites :

A. Crochets des ongles d'égale grandeur.

B. Rostre brusquement atténué en dessus vers le premier quart de sa longueur.

C. Étroit; pronotum à peine convexe, rugueusement ponctué, même en avant, villeux sur les côtés; téguments presque mats. . . . . *sicula*

CC. Assez large et plus grand; pronotum très-convexe (relativement), à ponctuation plus superficielle et moins dense, surtout en avant, garni sur les côtés de poils

D. Pronotum sans ligne longitudinale lisse au milieu; enduit pulvérulent de couleur rousse. . . *villosus* Cap. var. *hispanicus.*

DD. Pronotum offrant au milieu une petite ligne lisse; enduit pulvérulent d'un gris blanchâtre. . *villosus* Cap.

CC. Plus petit, plus convexe; angles postérieurs du pronotum assez obtus. . . . . *Dieckii* Cap.

Crochets des tarses inégaux, l'externe sensiblement plus grand que l'interne.

Rostre assez fortement déprimé longitudinalement en dessus de chaque côté de la ligne médiane, ce qui fait paraître les bords latéraux un peu relevés.

c. Plus grand, plus large; ponctuation du pronotum grosse, rugueuse, généralement assez serrée, avec quelques points plus petits dans les intervalles. *orientalis* Cap.

cc. Plus petit, plus étroit; ponctuation du pronotum plus serrée et moins grosse, quoique assez forte. *orientalis* Cap. var. *smyrnensis.*

bb. Rostre à peine déprimé de chaque côté de la ligne médiane; bords latéraux non relevés. . . . . *provincialis* Fairm.

—

1. Coelostethus planifrons.

Oblongo-ovatus, niger, subnitidus, tomento pallido variegatus, pulvere ...o-viridi indutus. Antennis nigro-piceis. Rostro plano, apice evidentius ...ato, breviter carinato, utrinque juxta carinam profunde sulcato, ...ce sublævi; prothorace subconico, longitudine maxima latiore, convexo, ...ice constricto, obsoletius, minus dense rugoso punctulato; lateribus vit...ue intra marginali et alia media abbreviata pallido tomentosis. Elytris ...ngo-ovatis, striato punctatis, interstitiis subcanaliculatis, tomento

pallido irroratis; pedibus nigris, tarsis ferrugineis, unguibus ...prolongatis.

Long. 4,5 à 6, mill.; larg. 2,3 à 3 mill.

Rhinobatus planifrons Dej., Cat. Coléopt., p. 98.

Rhinocyllus planifrons Gyll. in Sch., III, p. 249, n° 4.

Patria : Dalmatia, Græcia, Turcia, Orient.

Ovale-oblong, noir un peu brillant, surtout en avant; revêtu ... pubescence d'un blanc cendré grisâtre, condensée sous forme de ... transversales irrégulières sur les élytres; recouvert en outre, sur les ... vidus frais, d'un enduit pulvérulent de couleur jaunâtre.

Tête assez petite, convexe, noire, densément et finement poi... recouverte d'une pubescence assez longue, grisâtre, plus épaisse en ... et au devant des yeux. Rostre court, plan, anguleux sur les côtés, re... au sommet, courtement caréné au milieu, brièvement et profond... sillonné de chaque côté de la carène, densément et régulièrement po... jusqu'à l'étranglement antérieur, presque lisse ensuite; recouvert dan... trois quarts postérieurs d'une pubescence longue et épaisse, blanch... grisâtre. Fossette interoculaire très-petite, ponctiforme; sillon nasal ... peu profond, souvent effacé.

Antennes courtes, robustes, insérées vers le milieu du rostre; noire... noirâtres, rarement un peu rougeâtres à la base. Scrobes très-profo... immédiatement recourbés en dessous et se terminant un peu avant l'... trémité du rostre.

Élytres seulement un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu proéminentes; arrondies séparément en avant, subparallèles sur les côtés, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, diminuant ensuite progressivement de largeur en s'arrondissant ensemble à leur extrémité, assez convexes en dessus, subdéprimées transversalement à leur base; à peine calleuses à la fin du cinquième intervalle; fortement striées-ponctuées, surtout à la base, avec les bords des stries un peu relevés et offrant de chaque côté une petite strie longitudinale quelquefois peu apparente, surtout sur le [illegible]; intervalles longitudinalement subcanaliculés; noires, recouvertes [illegible] d'un gris obscur, qui s'allongent et se condensent çà et là pour [illegible] de petites touffes transversales irrégulières.

Dessous du corps densément et un peu ruguleusement pointillé; noir; recouvert d'une pubescence grise assez épaisse. Pattes noires, assez [illegible], finement granuleuses et pubescentes; cuisses peu renflées en [illegible] inermes; tibias droits ou presque droits, quelquefois un peu rougeâtres; tarses d'un rouge obscur, les trois premiers articles, le troisième surtout, dilatés, ce dernier bilobé; crochets des ongles égaux, soudés à la base.

Les différences sexuelles sont peu sensibles; cependant le cinquième [illegible] de l'abdomen est un peu plus long chez le mâle que chez la femelle, en outre, le rostre est un peu plus court, la ponctuation du pronotum et des élytres plus prononcée, et les pattes un peu plus grêles.

Le *Coelostethus planifrons* est facile à distinguer des espèces du même groupe (*crochets égaux*) par son aspect brillant, son pronotum plus superficiellement et moins densément ponctué, un peu soulevé en avant sur la ligne médiane; par son rostre plus large, brusquement atténué vers le bord antérieur, et surtout par ses élytres, dont les interstries sont subcanaliculés dans leur longueur et dont les stries ponctuées sont bordées d'une petite strie, visible seulement à un fort grossissement.

Dalmatie, Grèce, Turquie, Asie-Mineure et Syrie.

2. Coelostethus villosus Caplomont.

Oblongo-ovatus, niger, subopacus, griseo-pubescens, tomento pallido

variegatus : rostro supernè, fronte, thorace elytrisque margine extrema postice, pilis umbrinis erectis, instructis. Antennis piceis, basi ferrugineis; rostro brevi æquali, supra planato, brevitèr carinato, juxta suturam utrinque profunde sulcato, superficie reliqua dense ruguloso-punctulato; prothorace transverso, lato, vix convexo, lateribus arcuato, antice constricto, sat profunde ruguloso-punctato : lateribus vitta intra-marginali et alia media abbreviata longe albido tomentosis. Elytris ovatis, striato punctatis, interstitiis planatis subtilissimè coriaceis, tomento albido-variegatis, pedibus nigris, tarsis picco-ferrugineis, unguibus æqualibus.

Long. 5-6,6 mill.; larg. 2,6-3 mill.

Var. a. *Fulvo-pubescens, pallido variegatus; antennis tarsisque ferrugineis, prothorace fortiùs ruguloso-punctato.*

Calostethus villosus, var. *hispanicus* Cap.

Patria : Algiria, Hispania.

De même taille que le précédent, mais beaucoup plus plat et visiblement moins brillant; très-différent d'ailleurs.

Tête médiocre, couverte densément et régulièrement ponctuée assez

...desquels existent des points beaucoup plus fins; présentant en outre, le plus souvent, au milieu, une petite ligne élevée lisse; noir, orné de trois bandes de poils grisâtres : deux latérales assez larges, entières, deux intra-marginales arquées, deux fois interrompues, et une médiane, le plus souvent effacée dans la majeure partie de son étendue. De plus, on aperçoit, sur les côtés du pronotum et en avant, des poils fins dressés, presque soyeux, de couleur blanche un peu roussâtre. Écusson très-petit, obscur, triangulaire.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à sa base, trois fois au moins aussi longues que lui, parallèles sur les côtés, jusqu'aux trois quarts postérieurs, puis brièvement arrondies à l'extrémité; arquées chacune isolément en avant, peu convexes en dessus, subcalleuses à la fin du troisième intervalle; assez fortement ponctuées-striées, avec les interstries plats, très-finement chagrinés; noires, recouvertes d'une pubescence grisâtre, qui s'allonge et se condense çà et là, pour former de petites touffes irrégulières transversales blanchâtres. On voit en outre, à la base des deuxième, quatrième et sixième intervalles, une petite tache d'un blanc plus clair.

Dessous du corps noir, quelquefois un peu rougeâtre en arrière, rugueusement ponctué sur la poitrine, beaucoup plus finement sur l'abdomen, recouvert d'une pubescence assez longue et serrée, d'un gris cendré. Pattes noires, assez robustes, finement chagrinées et pubescentes, cuisses médiocrement en massue; tibias à peu près droits; tarses noirs, rougeâtres, fortement dilatés, surtout le troisième article, qui est en outre bilobé; ongles robustes, égaux, soudés à la base, à tige assez longue.

Les différences sexuelles sont à peine appréciables; seulement le mâle a le cinquième segment de l'abdomen visiblement plus long que celui de la femelle, et ce segment est marqué d'un sillon longitudinal médian, peu profond.

La poussière qui recouvre les individus frais est cendrée, ordinairement un peu brunâtre le long de la suture.

Dans la variété *hispanicus* cette poussière est entièrement d'un roux brunâtre; de plus, les téguments sont d'un brun de poix, les antennes, les tarses et même les tibias sont de couleur rougeâtre et la ponctuation du pronotum paraît un peu plus forte; mais je ne crois pas que ces différences soient suffisantes pour en faire une espèce.

Le *C. villosus* est propre à l'Algérie et au midi de l'Espagne.

3. Coelostethus siculus Caplomont.

Oblongus, cylindricus, niger, umbrino pubescens, tomento albido variegatus; fronte, rostro superne thoraceque, pilis erectis, pallidis instructis. Antennis piceis, basi rufescentibus; rostro brevi, crasso, ante apicem constricto, supra fere plano, basi transversim depresso, medio carinato; juxta suturam, late obsoleteque canaliculato, nigro, dense rugoso punctulato, griseo piloso; prothorace latitudine maxima, tertia parte solummodo breviore, antice minus constricto, supra subplanato, nigro, dense rugulose punctato, lateribus vitta intra marginali interrupta, aliaque media abbreviata, albido-pilosis. Elytris oblongis, subcylindricis, fortius punctato-striatis, interstitiis planatis, ruguloso-coriaceis, tomento albido variegatis; pedibus nigris, tarsis ferrugineis.

Long. 5 mill., larg. 1,7 mill.

Patria : Sicilia.

Cette espèce ressemble un peu au *C. villosus*, variété *hirsutulus*, mais

Oblongus. Antennis piceis, rostro brevi, crasso, supra planato, medio carinato, juxta suturam breviter profundeque sulcato, nigro, dense ruguloso punctato, umbrino piloso; prothorace lato, transverso, lateribus arcuato, antice constricto marginatoque, basi bisinuato, angulis posticis obtusis; nigr.; dense ruguloso punctato, medio obsolete carinato, lateribus vitta intra marginali interrupta, aliaque media abbreviata, albido-tomentosis; elytris ovatis, punctato-striatis, interstitiis planis subtiliter coriaceis, nigro-albido, versus latera præcipuè, variegatis; interstitiis 2°, 4°, 6°, tam albo notatis. Pedibus nigris, tarsis ferrugineis.

Long. 4 mill.; larg. 2,8 mill.

Patria : Hispania meridionalis.

Cet insecte a la plus grande ressemblance avec la variété *hispanicus* du *provincialis*, mais il est moitié plus petit et bien distinct par la forme de son prothorax, dont les côtés sont fortement arrondis et les angles postérieurs obtus. En outre, en dessus, le bord antérieur de cet organe est plus fortement et même relevé; la ligne élevée du milieu est lisse, un peu saillante. Quant au reste, ils sont à peu près identiques.

J'ai vu deux individus de cette espèce, rapportés du midi de l'Espagne par M. Lucas, à qui je me suis fait un plaisir de la dédier.

Il n'est pas plus grand que le *provincialis* Fairm.

5. Cleiostethus orientalis Capiomont.

Oblongo-ovatus, subopacus, umbrino pubescens, tomentò pallido variegatus, pulvere fulvo indutus; antennis piceis; rostro brevi crasso, supra planato, versus apicem constricto, breviter carinato, carina antice bifurcata, lateribus angulata, utrinque late profundeque canaliculato, ruguloso punctato, umbrino piloso; fronte, juxta-oculos, fasciculis duabus albis ornata. Prothorace subconico, latitudine maxima breviore, convexo, antice constricto, lateribus lineaque intra marginali arcuata bis interrupta, pallido tomentosis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, interstitiis sub-

canaliculatis, umbrino pilosis, tomento pallido variegatis. Pedibus nigris, tarsis plus minusve ferrugineis, unguibus inæqualiter productis.

Long. 5-6 mill.; larg. 2,2-2,7 mill.

Var. a. *Minor, prothorace confertim, minus profunde ruguloso punctato.*

Cœliotrthus orientalis, var. *Smyrnensis* Cap.

Patria : Austria, Turcia, Oriens.

Cette espèce a une très-grande ressemblance quant à la forme générale avec le *C. planifrons*; mais ses ongles, dont les branches externes sont plus longues que les internes, suffiraient pour l'en distinguer; de plus, au lieu d'avoir un simple sillon étroit et profond de chaque côté de la carène, le rostre est largement canaliculé; le pronotum est fortement, densément et ruguleusement ponctué, même en avant, et présente au milieu une petite ligne élevée, lisse, qui n'atteint ni la base, ni le bord antérieur.

Les élytres sont à peu près conformées comme dans le *planifrons*, mais elles sont moins élargies en arrière; les interstries sont subcanaliculés au milieu dans le sens de la longueur, ce qui fait paraître les bords des stries relevés. A une forte loupe on aperçoit, sur les bords, une petite strie lon-

pulvere flavido-viridi indutus ; antennis piceis basi rufescentis ; rostro crasso, supra plano, versus apicem constricto, inter oculos depresso, lateribus haud elevatis, superficie inter jacente subdepressa rugoso-striolata. Prothorace subconico latitudine maxima breviore, antice constricto, convexo, dense rugoso-punctulato, nigro, lateribus, linea intra marginali ornatis, aliaque in medio, sæpius detrita, albido-tomentosis ; elytris oblongo-ovatis, striato punctatis, interstitiis medio subcanaliculato-punctatis, vel dense rugoso-coriaceis, umbrino pilosis, tomento pallido, fasciculatim variegatis. Pedibus nigris, tarsis piceis.

Long. 4 mill.; larg. 1,6 mill.

Rhinocyllus provincialis Fairm., Cat. Grenier, 1863, p. 110.

A beaucoup d'analogie avec l'*orientalis*, dont au premier abord il semble être un petit individu ; mais il en diffère en plusieurs points.

Il est toujours environ moitié plus petit. La poussière qui le recouvre lorsqu'il est frais est constamment d'un jaune verdâtre. La carène du rostre est le plus souvent obsolète, et les gouttières placées de chaque côté de la ligne médiane sont à peine indiquées. Les bords sont anguleux, mais non relevés. On ne voit pas entre les yeux les deux fascicules ponctiformes qui existent chez l'*orientalis*. Le pronotum est aussi densément et très finement ponctué-rugueux. Chez quelques individus on aperçoit, moins bien que chez l'*orientalis*, une petite ligne élevée lisse. Les élytres, striées de même, ne paraissent subcanaliculées que sur les côtés, et les interstries sont généralement plus ruguleusement ponctués.

Le reste est à peu près identique. La conformation du rostre caractérise toutefois suffisamment cette espèce.

Elle habite le midi de la France et l'Italie.

Catalogue du genre RHINOCYLLUS Germ.

Rh. Schonherri Cap.

— *oblongus* Cap.

— *antiodontalgicus* Gerbi.

Var. *latirostris* Latr.

Var. *Olivieri* Gyll.

— *inquilinus* Gyll.

Espèce non vue par Capiomont.

— *depressirostris* Bohem.

Genre **Rhinocyllus.**

sternum assez long. Épisternums (épimères ?) métathoraciques courts, larges, seulement un peu plus de deux fois aussi longs que larges, bord antérieur ayant beaucoup de ressemblance avec ceux des . Deuxième segment abdominal aussi long que les deux suivants , séparé du premier par une suture arquée. Saillie intercoxale ogi- un peu ou pas au sommet. Corps oblong, pubescent ou tomenteux et ou moins pulvérulent, toujours allé.

Rhinocyllus diffèrent des *Larinus* à bec court par leur rostre é avant l'extrémité, les bords de cet organe relevés et formant laté- nt comme une espèce de toit au-dessous duquel se trouve une ère assez profonde, prenant naissance aux bords antérieur et supé- de l'œil et s'arrêtant à l'insertion des antennes; celles-ci sont plus et plus robustes; le métasternum est plus allongé, etc.

femelles se distinguent surtout des mâles par le dernier segment bdomen plus court, offrant dans son milieu un petit sillon longitu- , et par la ponctuation généralement moins forte.

pubescence qui revêt les insectes est disposée en forme de touffes petites bandes transversales irrégulières; sa couleur est grise ou tre; quant à la pulvérulence, elle est d'un roux fauve ou d'un jaune tre et disparaît au moindre frottement.

les rencontre sur des plantes appartenant à la tribu des Carduacées, les capitules servent de nourriture à leurs larves.

espèces appartenant à ce genre sont très-difficiles à distinguer; ce qu'après en avoir fait une étude très-longue et très-minutieuse que arrivé à me convaincre de la légitimité de celles que je vais décrire. ne diffèrent entre elles que par des caractères fort délicats que j'ai ché à faire ressortir dans le tableau synoptique qui suit. Je n'y ai pas entrer toutefois le *depressirostris* de Boheman, dont il m'a été sible de voir des représentants :

a. Corps relativement étroit et allongé.

aa. Plus grand; pronotum fortement et profondément ponctué . . . . . *oblongus* Cap.

aa. Plus petit; pronotum moins fortement et plus densément ponctué . . . . . *oblongus*, var. *minor*.

AA. Corps plus trapu et plus élargi.

b. Plus grand (7 mill.); pronotum n'étant pas sensiblement moins large que les élytres. . . . . *Schönherri*

bb. Plus petit (3,5 à 6 mill.); pronotum évidemment moins large que les élytres.

c. Taille très-variable, mais toujours au-dessus de 3,5 mill.; yeux étroits et allongés.

d. Téguments châtains; pubescence roussâtre. *antiodontalgicus*

dd. Téguments noirs ou noirâtres.

f. Plus grand et plus trapu. . . . . *antiodontalgi* var. *latirostri*

ff. Plus petit et plus aplati. . . . . *antiodiodontalgi* var. *Olivieri*

cc. 3,5 mill. de longueur maximum; yeux en ovale plus court et plus large, un peu proéminents. . *inquilinus*

---

1. RHINOCYLLUS SCHÖNHERRI Capiomont.

Oblongo-ovatus, convexus, niger, confertissime alutaceus, fulvo-cens, tomento pallescente variegatus; antennis nigris clava rufa rostro brevi, crasso, subplanato, carinato, lateribus angulato, pro-

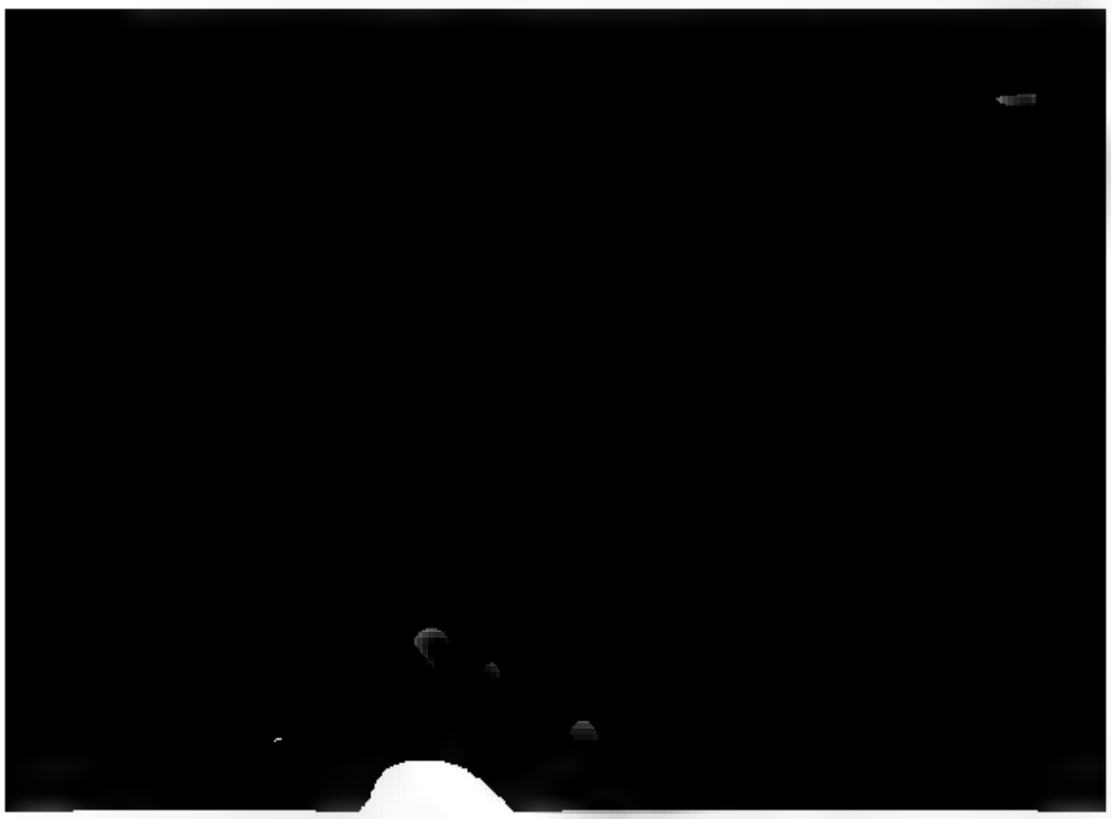

Ovale-oblong, convexe, noir, très-densément et finement chagriné, recouvert d'une pubescence d'un blanc sale, disposée par petites touffes transversales sur les élytres. Tête large, assez convexe sur le vertex, déprimée entre les yeux, très-densément et assez finement pointillée, noire, recouverte d'une pubescence longue, d'un blanc pâle un peu jaunâtre, plus condensée autour des yeux; ceux-ci étroits, allongés, transversaux, un peu échancrés à leur extrémité inférieure. Rostre à peu près aussi long que la tête, moins large qu'elle, presque droit, un peu arqué sur les bords, qui sont saillants; étranglé vers son quart antérieur, muni dans son milieu d'une carène lisse et saillante, partant de la fossette interantennaire, qui est ponctiforme, pour aller aboutir au sillon nasal; largement sillonné de chaque côté de la carène; noir, densément et rugueusement ponctué, recouvert de poils de même couleur que ceux de la tête, longs et épais, surtout dans les sillons.

Antennes courtes, robustes, insérées vers le milieu du rostre, noires, avec la massue rougeâtre à l'extrémité. Scrobes très-profonds, immédiatement recourbés en dessous et s'y réunissant. Prothorax transversal, environ deux fois plus court que large à sa base, une fois moins large en avant qu'en arrière, resserré au sommet, arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu aigus, visiblement lobé derrière les yeux; échancré à son bord antéro-inférieur; largement lobé à la base, avec le lobe médian large, courtement triangulaire, à pointe émoussée, convexe en dessus, densément et rugueusement ponctué; noir, couvert d'une pubescence d'un blanc un peu jaunâtre, condensée sous forme de cinq lignes longitudinales, une médiane droite, deux latérales et deux intradorsales; celles-ci et la médiane, interrompues un peu en arrière du milieu, où vont en outre sur les côtés et en avant, des poils assez longs et un peu redressés ou inclinés en avant. Écusson petit, triangulaire, noir, mais visible.

Élytres à peine un peu plus larges que le pronotum à sa base, près de trois fois aussi longues que lui, à épaules très-peu accusées; arrondies ensemble à la base, parallèles sur les côtés jusqu'aux deux tiers de leur longueur, diminuant ensuite progressivement de largeur en s'arrondissant à leur extrémité; fortement convexes en dessus, très-faiblement calleuses vers le cinquième intervalle, déprimées transversalement entre les épaules et l'écusson, striées-ponctuées et rugueusement chagrinées dans les intervalles, noires, recouvertes d'une pubescence longue, d'un blanc mêlé de jaune pâle, disposée en petites touffes transversales irrégulières.

Dessous du corps ruguleusement ponctué sur la poitrine, très-finement pointillé sur l'abdomen, longuement pubescent; pubescence d'un gris pâle. Dernier segment de l'abdomen sillonné longitudinalement au milieu. Pattes courtes, robustes, finement chagrinées, noires, pubescentes; cuisses peu renflées, inermes; tibias droits, brièvement mucronés; tarses courts, rougeâtres, leurs trois premiers articles larges, surtout le troisième, qui est bilobé; ongles à tige forte, à crochets courts et soudés.

Je n'ai vu de cette espèce que l'individu que je viens de décrire et qui est une femelle. Il m'a été communiqué par M. Stål comme étant le type du *latirostris* de la collection de Schönherr; mais il est plus grand, beaucoup plus large. Le bord postérieur de son pronotum est à peine plus étroit que les élytres, ce qui le fait paraître plus régulièrement ovale.

2. RHINOCYLLUS OBLONGUS Capiomont.

Oblongus, piceus, subtiliter confertissime alutaceus, fulvo subaurato, pubescens, tomento pallido variegatus, pulvere fulvo-aurantiaco indutus; antennis piceis vel rufo-piceis; rostro supra planato, vix carinato, lateribus subparallelis; prothorace transverso, subconico, supra vix [illegible]

poils assez longs, couchés. Le dessus du rostre et les côtés du pronotum sont garnis de poils redressés, un peu frisés et paraissant comme feutrés.

Tête assez forte, médiocrement convexe, légèrement aplatie entre les yeux, quelquefois même sillonnée sur le vertex; couleur de poix recouverte d'une pubescence d'un roux pâle plus condensée auprès et au devant des yeux; ceux-ci noirs, étroits, allongés, transversaux, en pointe à leur extrémité inférieure. Rostre au plus aussi long que la tête, à peu près moitié plus large (sic) qu'elle, presque plan en dessus, moins rétréci avant l'extrémité et vers la base que dans les autres espèces, très-obtusément et très-brièvement caréné dans son milieu, largement mais presque insensiblement sillonné de chaque côté de la carène, densément et superficiellement pointillé, recouvert d'une villosité assez longue et comme feutrée, de couleur roussâtre. Fossette interoculaire petite, ponctiforme. Sillon nasal court, ovale, toujours apparent.

Antennes courtes, robustes, rougeâtres, insérées vers le milieu du rostre.

Thorax transversal, un peu conique, moitié moins long que large à sa base, une demi-fois moins large en avant qu'en arrière, resserré au sommet, aplati sur les côtés, avec les angles postérieurs à peu près droits, faiblement lobé derrière les yeux, échancré sur son bord antéro-inférieur, largement bisinueux à la base, le lobe médian courtement triangulaire, à pointe émoussée; faiblement convexe en dessus, quelquefois légèrement canaliculé au devant de l'écusson, densément, fortement et [illegible] ponctué; couvert d'une pubescence d'un roux doré, plus [illegible] et paraissant comme feutrée sur les côtés; orné en outre de cinq [illegible] longitudinales formées par des poils assez longs, couchés, blanchâtres, deux marginales, deux intra-marginales arquées en dedans et [illegible] un peu après le milieu, et une médiane ordinairement [illegible] en avant et en arrière et offrant dans son milieu un point noir [illegible], brillant. Écusson petit, triangulaire, enfoncé, mais visible.

Élytres oblongues, visiblement plus larges que le pronotum à sa base, à peu près quatre fois plus longues que lui, à épaules assez accusées; arrondies séparément à la base, parallèles sur les côtés jusqu'aux trois quarts de la longueur, diminuant ensuite progressivement de largeur et s'arrondissant à l'extrémité; peu convexes en dessus, très-faiblement calleuses à [illegible] du cinquième intervalle; un peu déprimées transversalement près [illegible] base; striées-ponctuées, les stries plus profondes à la base et latéralement, plus étroites et plus superficielles au milieu, finement et assez [illegible] chagrinées, surtout sur le disque; d'un noir de poix,

recouvertes d'une pubescence d'un roux doré, variées en outre de p
taches transversales irrégulières formées par des touffes de poil
blanc un peu roussâtre ; la base du troisième intervalle est ordinair
blanchâtre et semble continuer de chaque côté la bande intra-marg
du pronotum.

Dessous du corps, couleur de poix, régulièrement ponctué sur la p
trine, très-finement pointillé sur l'abdomen, recouvert d'une pubesc
assez longue, d'un gris un peu roussâtre. Pattes courtes, robustes, f
ment chagrinées et pubescentes ; cuisses peu renflées au milieu, inerm
tibias droits, brièvement mucronés ; tarses courts, rougeâtres, palmés,
troisième article très-large et fortement bilobé ; ongles assez forts, à c
chets courts, soudés à leur base.

La femelle a les troisième et quatrième anneaux de l'abdomen p
longs, et le cinquième au contraire plus court que chez le mâle. Ce c
quième segment est en outre faiblement et longitudinalement sillonné.

Cette espèce diffère de toutes les autres par le rostre plus plan en d
sus, moins resserré avant le sommet et près des yeux et obtusém
caréné au milieu, par sa forme plus allongée, son corps moins trap
pronotum plus grossièrement et plus fortement ponctué, ses élytres l
lantes, très-finement et très-superficiellement chagrinées, etc.

Je lui rattache comme variétés :

1° Quelques individus d'Algérie qui ne diffèrent du type que par l
pubescence et leur enduit pulvérulent, tous les deux d'un gris cendré

2° D'autres individus d'Espagne, d'une taille moindre, mais tout à f
semblables au type, sauf la ponctuation du pronotum plus serrée et m
profonde.

bus, linea intra marginali arcuata et medio interrupta, aliaque media abbreviata, albido tomentosis. Elytris brevioribus, thoracis basi vix latioribus, convexis, antice profunde, medio anguste striato-punctatis, interstitiis confertim ruguloso coriaceis, nigris, fulvo subaurato pilosis, tomento albido inæqualiter variegatis; pedibus piceis; tibiis tarsisque plus minusve ferrugineis.

Long. 4-7 mill.; larg. 2,2-2,7.

Curculio *antiodontalgicus* Gerbi, Storia naturale d'un nuovo insetto, 1794.

— — Herbst, Coléopt., VII, p. 18, n° 578, pl. 96, fig. 11.

— — Germ., Voy. en Dalm., p. 231, n° 266.

Lixus — Illig., Mag. Zool., 6, p. 326.

Rhinocyllus — Gyll in Sch., III, p. 148, n° 1.

Curculio *thaumaturgus* Rossi, Mantissa, II, app., p. 94, n° 48.

Var. a. *Niger, crassior, umbrino-pilosus, tomento pallido variegatus, flavo viridi indutus.*

Lixus *latirostris* Latr., Hist. des Crust. et des Ins., XI, p. 125.

— *morosus* Oliv., Ent., V, 83, p. 283, n° 305, pl. 50, fig. 457.

Rhinocyllus *thaumaturgus* Steph., Brit. Entom., IV, p. 161, n° 1.

— *antiodontalgicus* Dej., Cat. Col., p. 98.

— *sulcifrons* Dej.. Cat. Col., p. 98.

Curculio *conicus*, Frœhlich in naturforsch, XXVI, 26.

Var. b. *Minor, niger, umbrino-pilosus, tomento pallido variegatus, pulvere flavo viridi indutus, corpore sæpius minus convexo.*

Rhinobatus *Olivieri* Megerle in litt.

Rhinocyllus *Olivieri* Gyll. in Sch., III, p. 148, n° 3.

Lixus *odontalgicus* Oliv., Ent., V, 83, p. 282, n° 304, pl. 30, fig. 456.

Patria : Europa meridionalis et intermedia, Algiria.

Le *Rhinocyllus antiodontalgicus* type a beaucoup de ressemblance avec le *Schoenherri* Cap., mais il est plus petit, moins large et plus cylindrique; il en diffère surtout par la forme de son pronotum. Chez le *Schoenherri* cet organe est plus convexe, plus rétréci en avant, et ses côtés augmentent progressivement de largeur du sommet à la base, en s'arrondissant. De plus, les angles postérieurs sont un peu aigus et embrassent quelque peu la base des élytres, qui n'est pas sensiblement plus large que la base du pronotum.

Chez l'*antiodontalgicus*, le pronotum est moins transversal, sa plus grande largeur est au milieu et les angles postérieurs sont émoussés et un peu obtus. Les élytres sont visiblement plus larges à leur base que le pronotum dans sa plus grande largeur.

Quant à la couleur des téguments, des poils et de l'enduit pulvérulent, la configuration du rostre, la ponctuation du pronotum et des stries, etc., on n'y aperçoit aucune différence essentielle.

Dans la variété *latirostris*, le rostre est quelquefois plus épais, un peu gibbeux, le front est muni d'une fossette plus apparente, suivie parfois en arrière d'un petit sillon qui se prolonge sur le vertex ; enfin, les téguments sont ordinairement noirs, avec les antennes et les pieds toujours plus rembrunis que dans le type, et la poussière colorante est d'un jaune

linea media intra marginali arcuata, aliaque media abbreviata, pallido tomentosis; elytris thoracis basi latioribus, convexis, præcipue basi profunde punctato-striatis, interstitiis confertim rugulosis, nigris, griseo-pilosis, tomento pallido inæqualiter variegatis; pedibus nigro-piceis, tarsis piceo-rufis.

Long. 3,5 mill.; larg. 1,6 mill.

Curculio inquilinus Gyll., Ins. Suec., IV, p. 608, n°s 5 et 6.

Rhinocyllus inquilinus Gyll. in Sch., III, p. 150, n° 5.

Patria : Finlandia.

Le *Rhinocyllus inquilinus* ressemble au premier aspect à un très-petit *Olivieri*; mais il en diffère par des caractères très-tranchés.

Il est presque moitié plus petit que les plus petits individus de ce dernier. Ses yeux sont ovales, moins étroits, plus courts, un peu arrondis à l'angle inférieur et à peine saillants. Le pronotum n'est pas échancré à son bord antéro-inférieur; par suite, le lobe post-oculaire est à peine indiqué.

La ponctuation de la tête et du pronotum est relativement plus forte, et ce dernier organe pas plus resserré en avant. Enfin, le corps est moins trapu, plus étroit, plus cylindrique. Quant au reste, il est extrêmement semblable.

Je n'ai vu que le type de Gyllenhall, qui est un petit mâle et est originaire de Finlande.

5. Rhinocyllus depressirostris Boheman in Schönherr.

C.-J. Schönherr, genus 349, 3, t. VII, pars secunda, suppl., p. 25.

Oblongo-ovatus, niger, obscurus, confertissime alutaceus, tomento flavescente dense variegatus; antennis tarsisque piceis, rostro plano, subdepresso, elytris subtiliter punctato-striatis.

Patria : Sarepta. Rossiæ Asiaticæ. A Dom. Sommer ad describendum missus.

Magnitudo, statura et summa similitudo *Rhinocylli latirostris*; supra plano, subdepresso, non carinato, ab illo fere unice di Caput breve, latum, postice convexum, confertim punctatum, parce flavescenti supra oculos albo-tomentosum; fronte plana, parva, parum profunda, insculpta; oculi perpendiculares, oblongi, b brunnei; rostrum capite vix brevius et paulo angustius, latum, s supra planum, subdepressum, non carinatum, confertim punct nigrum, similiter ac caput tomentosum. Antennæ ultra thoracis pertingentes, crassæ nigro-piceæ, cinereo pubescentes; clava ov minata. Thorax latitudine baseos multo brevior, anterius angusti truncatus, intra apicem vix vel obsolete constrictus, lateribus rotundato-ampliatus, basi profunde bisinuatus, supra modice co subpulvinatus, confertissime punctulatus, niger, tomento pallesc latera et in vitta intra marginali utrinque magis condensato, ad Scutellum parvum, rotundatum, nigrum, parce pubescens. Elytr singulatim nonnihil rotundato-producta, thoracis basi parum humeris rotundatis, lateribus non ampliata, apice conjunctim rotundata, thorace triplo longiora, supra modice convexa, angust et in striis sat crebre punctata; interstitiis subplanis, confertim al nigra, tomento flavescente inæqualiter dense variegata. Corpus confertim punctulatum, nigrum, pallido-pubescens. Pedes brev nigri, cinereo-pubescentes; tarsis nigro-piceis. — Bull.

SUR UN GENRE NOUVEAU

DE

Lépidoptères de la tribu des Bombycides

ET

DONT LA CHENILLE EST AQUATIQUE

—

Note pour servir à l'histoire des Lépidoptères de la Guyane française

Par M. BAR.

(Séance du 8 Janvier 1873.)

Je viens présenter à la Société une note sur un Lépidoptère de la division des Bombycides et sur ses premiers états : ceux-ci offrant, je crois, un grand intérêt au point de vue des mœurs et de l'organisation.

Le Lepidoptère qui fait l'objet de cette communication appartient par sa chenille au groupe de *Quercus*, groupe tout à fait européen, aussi l'espèce qui paraît le représenter à la Guyane est-elle des plus aberrantes, mais en même temps peu brillante : on ne reconnaît plus l'une des belles divisions de Bombycides.

Toutefois, si l'insecte parfait n'offre qu'un médiocre intérêt, il n'en est pas de même de la chenille qui vient nous montrer, comme cela a lieu pour les Libellulidées et les Phryganides, une larve absolument aquatique pour un insecte tout à fait aérien.

Ce fait, qui se produit assez fréquemment pour d'autres ordres, me paraît pour celui des Lépidoptères une exception excessivement rare (1), et qui

(1) Je ne connais qu'une seule exception : c'est la tribu des *Hydrocampides*, qui l'offre pour le genre *Paraponyx*.

vient nous montrer combien la nature aime à se livrer aux écart
fois les plus extrêmes, les plus inattendus; ce qui prouve aus
dans les méthodes naturelles, il est sage et nécessaire de pes
taines observations qui ne peuvent ni ne doivent infirmer les r
rales.

Ainsi que je le fais pressentir plus haut, la chenille de Bom
l'objet de ces lignes est tout à fait aquatique et se tient presq
dans la profondeur des eaux, son séjour ordinaire, pendant ce
rait aussi bien appeler son sommeil que son repos. C'est sur
plantes qui y croissent, mais particulièrement sur la *Mayea*
d'Aublet, dont elle dévore les feuilles avec avidité, qu'elle se
qu'elle vient à la surface de l'eau, ce qui n'est jamais pour lon
la voit nager assez rapidement en se tordant à la manière des
mais ce mouvement, si habituel qu'il soit à notre chenille,
chose de raide et de convulsif, résultant sans aucun doute de
peu avantageuse pour un tel genre de locomotion.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que, pendant ces
séjour à la surface de l'eau, les poils en forme de brosse do
recouverte deviennent velontés sans laisser aucune trace de l'

Pendant ses repas, cette chenille si singulière marche facilem
des rameaux de la plante qui lui sert de nourriture, de même
les chenilles en général; mais cela ne l'empêche pas d'avoi
allures qui lui sont tout à fait particulières : je ne l'ai jama
exemple, se rendre directement d'une plante à l'autre en nage
profondeur de l'eau. Quand il lui convient d'aller pâturer plu
remonte à la surface et de là se dirige en nageant vers le rame
convient de dévorer.

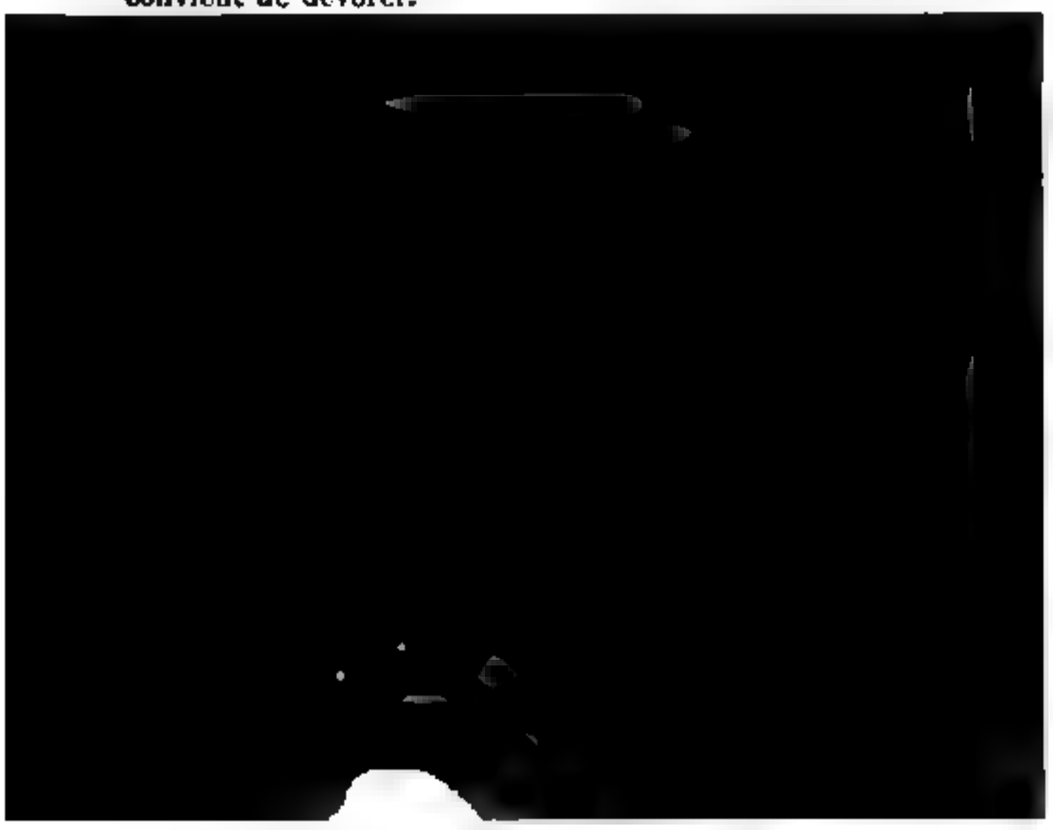

toutes les chenilles du groupe de *Quercus*, elle se roule et forme
au moindre attouchement.

ière de se chrysalider de notre chenille est assez remarquable.
l'instant arrivé, il vient successivement de nouvelles chenilles là
nière a déjà construit la faible coque qui doit recéler sa chrysa-
aucune y ajoute la sienne, ce qui finit par former un disque plus
régulier, qui atteint jusqu'à quinze centimètres de diamètre.
montre que les chenilles de notre Bombycide, quoique ne vivant
ciété à la manière de la plupart des chenilles terrestres, sont
sociétaires. Toutefois, cette réunion d'un grand nombre de
souffre des exceptions, car on trouve quelquefois des coques
la surface de l'eau ou réunies par groupes de deux ou trois.
n'y a qu'une seule coque, elle surnage horizontalement comme
nacelle.

jamais rencontré de chenilles aquatiques dans les eaux cou-
est toujours dans les vastes canaux de navigation de nos habita-
ières de la Guyane qu'on la trouve; il faut ajouter que c'est
ent que la *Mayaca fluviatilis* croît en grande abondance.

d'arriver à la partie descriptive, je ne puis me dispenser de m'ar-
question capitale de la respiration : Quel est l'appareil respira-
cette chenille qui reste de longues heures dans la profondeur des
-elle munie de branchies ou de trachées plus ou moins oblitérées
rées à son existence, ou n'est-elle munie que de trachées ordi-
ant en communication avec les parcelles d'air qui peuvent s'at-
x poils pendant les instants où la partie dorsale reprend son

upé de cette question de la respiration, j'ai porté toute mon
sur une circonstance qui se produit souvent, c'est que les parties
sous-dorsale se couvrent de larges plaques d'air qui brillent
de diamant pendant l'immersion; on les aperçoit surtout quand
ements de la chenille, en se tordant, montrent les incisions annu-
s plaques ou bulles d'air sont-elles destinées à faciliter l'acte res-
? C'est possible, et la vraisemblance de cette hypothèse serait
plus grande s'il était prouvé que les stigmates sont en communi-
vec ces bulles d'air.

dois faire remarquer que lorsqu'on a sorti une chenille de l'eau,
partie dorsale, ainsi que je le dis plus haut, reprend instantané-

ment son velouté comme s'il n'y avait jamais eu immersion, ce qui explique fort bien la présence des bulles d'air lorsque l'immersion a lieu ; mais les parties latérales aussi bien que les poils dont elles sont fournies restent mouillés, et, si l'on veut arriver à leur dessiccation, la chenille paraît en éprouver une impression très-pénible et ne paraît pas plus à l'aise qu'un poisson hors de l'eau.

Cette dernière remarque est peu favorable à l'hypothèse de trachées simples et se trouve en quelque sorte en contradiction avec la présence des bulles d'air ; si l'on ajoute à cela l'excessive petitesse des stigmates, absolument invisibles à l'œil nu, ce qui indique déjà une modification, tous les doutes reviendront, et l'on arrivera à conclure, quoique sous toutes réserves, que la respiration a lieu au moyen de trachées plus ou moins modifiées.

Dans tous les cas, des hypothèses ne sont point suffisantes, et je me propose d'envoyer quelques chenilles à notre savant collègue M. le docteur Alexandre Laboulbène, si compétent en pareille matière.

Genus **Palustra.**

Yeux gros et saillants.

Toupet frontal et face hérissés de poils, ceux du toupet les plus longs.

Antennes assez fortement pectinées dans les mâles, plus faiblement dans les femelles.

Palpes très-courts, horizontaux, très-fortement recouverts de poils épais et médiocrement longs.

Pattes assez robustes, munies d'éperons assez courts, avec les cuisses et les tibias sensiblement velus.

Ailes médiocrement grandes et robustes, peu larges, à demi-transparentes.

Nervulation : disco-cellulaire assez fortement charpentée, formant un angle rentrant assez profond à l'endroit du pli; indépendante, insérée à peu de distance de la première ramification de la médiane.

Palustra Laboulbeni Bar.

Largeur : ♂, 34 mill.; ♀, 47 mill.

Côte des ailes supérieures presque droite; bord externe peu arrondi; angle apical assez saillant.

Fond des ailes supérieures d'un fauve pâle, un peu plus foncé à la côte au bord interne et à l'endroit des nervures, qui ressortent légèrement sur le fond, avec trois bandes transverses d'un gris brun très-effacé et à peine distinct du fond.

Ailes inférieures un peu plus transparentes et d'une couleur uniforme, plus claire que les supérieures, avec les nervures un peu plus foncées.

Frange des quatre ailes de la couleur du fond des supérieures.

Corps couleur des mêmes ailes, avec les deux derniers anneaux sensiblement plus clairs.

Chenille cylindrique, légèrement atténuée à sa partie antérieure, avec les incisions annulaires assez fortement indiquées et la partie ventrale plus aplatie que dans les chenilles terrestres du même groupe.

Partie dorsale noire, occupée par de grosses touffes de poils assez courts, taillés en brosse, veloutés, également noirs, entremêlés de gris

roussâtre dans certains individus, de roux vif dans d'autres, fauve dans le plus grand nombre.

Partie sous-dorsale munie de poils assez courts gris brun, poils plus longs, peu serrés, qui viennent se réunir sur le dos même temps dirigés en arrière.

Partie latérale avec des touffes de poils longs et soyeux, d'un châtain clair; ces poils, peu fournis et qui s'imprègnent peu d'eau, ne sont épanouis que quand la chenille est immergée.

Poils du premier anneau hérissés et non réunis en touffes.

Tête proportionnellement petite et hérissée de poils assez lon

Pattes écailleuses et membraneuses, hérissées de poils clair-

Je dédie cette espèce à l'obligeant collègue à qui je me p réclamer le secours de son savoir.

EXPLICATION DES FIGURES 1 A 5 DE LA PLANCHE 8, N° 1

Fig. 1. *Palustra Laboulbeni* BAR, insecte parfait, mâle.
2. id. id. insecte femelle.
3. *Chenille* du même insecte.

Observations sur le genre PALUSTRA

Par M. le Dr Alexandar LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Janvier 1873.)

vail de M. Bar sur le genre *Palustra* est intéressnat à plusieurs
il appelle l'attention sur une Chenille ayant un genre de vie tout
il fait connaître un Lépidoptère nouveau de la famille des Bomby-

ques membres de la Société (voyez le Bulletin de nos *Annales*, 1873,
et XIII) ont élevé des doutes sur la provenance réelle du Lépi-
décrit par M. Bar et rapporté par lui à la chenille palustre. Je dois
r ces remarques à notre collègue et lui recommander expressément
urer de la nymphose de la chenille et de l'éclosion du papillon.
it être facile pour un insecte vivant dans l'eau dormante.

, chargé par M. Bar de constatations anatomiques, je vais faire
re le résultat de mes recherches sur l'unique chenille qui m'a été
, après avoir servi pour le dessin de M. Poujade (voyez planche 8,
fig. 3).

e chenille, décrite (p. 300) par M. Bar, est conservée dans l'alcool.
ils sont uniformément mouillés tant sur le dos que sur les côtés du
. J'ai commencé par examiner ces poils. Sur le dos, où ils forment
uppes, ils sont courts, ils ont une tige assez forte, et l'extrémité est
en boule allongée ou en ovoïde. Leur couleur est tantôt jaunâtre,
plus foncée. Ils ne sont point creux, ni perforés à l'extrémité. La
e est villeuse partout, tant sur la tige que sur le bouton terminal.
ils du côté du corps sont allongés, effilés, terminés en pointe fine,
de piquants latéraux très-acérés, disposés comme certaines épines
ales. La couleur est brune ou noirâtre, plus rarement jaunâtre (voyez
, où j'ai représenté ces deux espèces de poils). Quelques rares poils
s mamelons les plus petits et situés sous le corps, sont lisses (1).
dessous du corps (fig. 6) montre les segments thoraciques pourvus
ix pattes ; le 4e segment et le 5e ont chacun 4 mamelons d'où partent
ils noirs, étalés; les 4 segments suivants sont munis de deux fausses

(1) Les poils du cocon sont en majeure partie fournis par les poils dorsaux et
s de la chenille ; les poils dentelés et lisses y sont bien plus rares.

pattes à crochets robustes; les 10e, 11e et 12e segments ont chacun mamelons piligères, et le 12e segment offre encore deux fausses vestigiaires et au-dessus l'orifice anal.

Les mamelons sont petits et noirâtres; sur les segments non de pattes, la rangée extérieure de mamelons correspond aux poil ciques et à la série des fausses pattes abdominales.

Les flancs de la chenille (fig. 8) offrent plusieurs mamelons d'o des poils. Immédiatement au-dessus de la fausse patte est un pa lon d'où rayonne une touffe de poils roussâtres (elle est visible sur les bords de la figure 6). Puis arrive une seconde plaque naire un peu plus grande, et au-dessus une 3e beaucoup plu allongée, souvent réniforme. Enfin, trois mamelons situés près deux étant près de la ligne médiane, donnant attache aux poils formant brosse.

Ces divers mamelons sont les uns noirâtres et de nature corn tineuse; tels sont les trois situés plus près de la fausse patte; trois autres qui sont situés sur le dos, ils sont moins proéminen nettement cornés.

Les deux premiers segments vus de profils et représentés sur montrent la disposition de leurs mamelons, ainsi que les six oce sur la tête. De plus, on aperçoit le stigmate thoracique de la sur la membrane qui joint le prothorax au mésothorax. Ce st grand, posé un peu obliquement, noirâtre, avec une impressio longitudinale.

Je n'ai pas éprouvé une grande difficulté pour découvrir le 1er ou stigmate prothoracique, dont je viens de parler; mais il n'en ainsi pour mettre en évidence les huit autres paires latérales d

[illegible] à peu près situés comme ceux de la *Palustra*, mais cependant placés en avant des mamelons, et ces mamelons eux-mêmes sont des plus [illegible] par les poils d'un blanc roussâtre qui en partent comme chez la *Palustra*. La chenille de la *C. villica* a le 1er stigmate prothoracique grand, le 1er stigmate abdominal (placé sur le 4e segment) est le plus petit, et enfin le dernier est le plus grand de tous.

Je ne me suis point contenté d'arriver à la constatation des stigmates, j'ai voulu connaître tout ce que je pourrais constater de la splanchnologie chez la chenille de la *Palustra*. Les organes digestifs offrent, bien conservés, un long ventricule et les quatre vaisseaux de Malpighi. Le cœcum était volumineux.

Le système nerveux présentait des ganglions nombreux placés comme à l'ordinaire, reliés par un connectif.

Deux corps réunis en un seul et placés dans l'abdomen, en dessus, m'ont prouvé que les organes génitaux existaient déjà chez la chenille; la couleur était légèrement rosée, faut-il dire malgré ou peut-être à cause du séjour dans l'alcool. Dans tous les cas, il y avait là les rudiments des testicules, et la chenille aurait sûrement fourni un papillon mâle. Cette présence précoce des organes génitaux a été déjà signalée; elle n'a rien d'étonnant.

Le système trachéen était le moins appréciable. Les deux stigmates thoraciques et les derniers abdominaux (ou 9es stigmates latéraux) sont les plus grands et les plus aptes à la respiration, les autres doivent néanmoins y contribuer, car ils sont bien formés, quoique facilement cachés par la chenille, comme ceux du genre *Aglossa*. Je m'estime heureux d'avoir pu les mettre en évidence, et, je le répète, ce n'est pas sans peine que j'y suis parvenu.

—

Après cet examen de la chenille, que j'aurais complété si j'avais eu plusieurs exemplaires à ma disposition, j'ai voulu me rendre compte des ressemblances et des différences des insectes du genre *Palustra* avec ceux qui s'en rapprochent le plus.

Le papillon, si bien figuré par M. Poujade (voyez pl. 8, N° II, fig. 1 et 2), ne me paraît pas aussi voisin du *Bombyx quercus* LINNÉ que le dit M. Bir. Il est plutôt du groupe des *Bombyx catax* L. et *cœria* KNOCH.

La chenille (pl. 8, N° II, fig. 3) s'éloigne encore plus de celles du *B. quercus* L. et du *B. rubi* L., qui ont des poils soyeux. Elle a de grands

rapports avec les Processionnaires du chêne et du pin : *Ctenocamp* *cessionea* L. et *Ct. pytiocampa* S.-V., ESPER.

Mais la ressemblance est réelle avec certaines chenilles de Chél celles des *Chelonia caja* L., *fasciata* ESP., de la *Chelonia villica* L.

Par les houppes dorsales seulement elle se rapproche aussi des C

Les cocons agglomérés (pl. 8, N° II, fig. 4) rappellent ceux des ch processionnaires, mais ils sont un peu plus résistants; ils ressem ceux du genre *Trichosoma*; enfin la consistance de ces cocons l proche de celui du *Bombyx lanestris* L.

De cette étude comparative, je crois pouvoir conclure : que les t décrits par M. Bar sont remarquables, surtout la chenille, qui par ciale. Cette chenille, si elle est réellement le premier état du p représenté pl. 8, N° II, fig. 1 et 2, nous prouvera une fois de plus qu connaître un insecte, il faut l'avoir étudié dans toutes les périodes vie évolutive. Le lépidoptériste qui se contenterait d'apprécier les *Harpya* et *Orgyia* d'après les seuls insectes parfaits, en ignorant h de leurs chenilles, n'aurait qu'une idée bien incomplète de ces ins

---

EXPLICATION DES FIGURES 5 A 9 DE LA PLANCHE 8, N° II.

Fig. 5. Poils de la chenille de *Palustra Laboulbeni* BAR. Les poils et renflés sont ceux qui forment brosse sur le dos; les barbelés appartiennent aux flancs.

6. Chenille du même insecte vue en dessus pour montrer la

DESCRIPTION

D'UN

Diptère de la division des Anthomyzides

(Spilogaster almicola LABOULBÈNE)

SOUS SES TROIS ETATS, DE LARVE, DE NYMPHE ET D'INSECTE PARFAIT,

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séances des 8 Août 1866 et 10 Avril 1870.)

En me rendant à Auteuil, à l'époque où j'étais médecin de l'institution de Sainte-Périne, je parcourais souvent à pied la belle avenue partant de la route de Versailles et par laquelle commence la rue Molière. Je recherchais sur les Ormes les insectes qui pouvaient s'y trouver ; quelques-uns de ces arbres étaient malades et ils m'ont fourni abondamment pendant deux années le suc sereux qui s'écoulait sur leurs troncs, au milieu des fentes ou des larges érosions de leur écorce (1).

Ayant enlevé une des plaques, ou des traînées longitudinales, formée par la sève épaissie et sous une écorce à moitié détachée, je trouvai, au commencement de l'été de 1866, une pupe qui, placée dans une boîte à couvercle de verre, me fournit la Mouche du groupe des *Anthomyzides*, qui fut le sujet de ce travail.

Bien des fois depuis cette époque, j'ai vu éclore le même insecte dans les boîtes renfermant la matière grumeleuse précitée, insecte toujours identique et sortant de pupes pareilles à la première que j'avais découverte.

Ne pouvant déterminer cette Anthomyzide, car aucune description à

(1) L'avenue d'Ormes allant de la route de Versailles à la rue Molière a été coupée pendant le siège de Paris.

moi connue ne s'y rapportait, et, la regardant comme espèce nouvelle, l'ai envoyée à MM. Schiner et Lœw : tous les deux ne la connaissent point. Schiner la trouve remarquable et me dit dans une lettre « Elle sûrement nouvelle. » En raison de son habitat, je l'ai appelée *Spilo... ulmicola*.

§ 1er. LARVE. (Voyez pl. 8, n° I, fig. 1 à 5.)

LARVA *cylindrico-conica, elongata, antice attenuata, postice oblique t... cata, albicans, glaberrima, nitida, mandibulis nigris, stigmatibus a... simplicibus, mamillis subtus instructa. — Longitudo quinque lineas a...* (11 millimètres).

Habitat in ulceribus Ulmi.

LARVE blanche, luisante, apode, glabre, composée de onze segments ; tête ou pseudocéphale renfermée dans le premier segment et exsert... (fig. 1 et 2). A la partie antérieure, quand l'insecte est allongé, on trou... deux *mandibules* noires accolées, plus deux *palpes* de deux articles appa... tenant à une lèvre (fig. 3), enfin deux petits bouquets de poils en ar... (fig. 3).

Corps pourvu, à partir du 1er segment abdominal et en arrière, de chaque segment depuis le 4e jusqu'au 11e, de sept bourrelets ou mamel... (fig. 2 et 4). Chaque mamelon est transversal, muni de crochets arqu... dirigés en arrière (fig. 4). *Stigmates* antérieurs simples ; je les ai vus u... fois pourtant doubles ou bifides, et j'ai représenté cette disposition (fig. ...

orate aussi le stigmate antérieur compliqué de la larve chez la *Teichomyza fusca* (1). La question physiologique de l'endosmose aérienne n'est pas moins intéressante que la description anatomique de l'organe au moyen duquel cette endosmose se produit.

Quand cette larve est arrivée au terme de sa croissance, elle quitte le suc visqueux de l'Orme et se retire sous une écorce ou dans une fissure qui lui sert d'abri; là elle se resserre et prend la forme de pupe qui va nous occuper.

§ 2. PUPE. (Voyez pl. 8, n° I, fig. 8.)

Pupa nuda, ovato-oblonga, rufescens, obscure undecim articulata, segmento primo lateraliter tuberculo minuto instructo; segmento ultimo stigmata larvæ postica exhibente. — Longitudo tres lineas cum dimidia æquat (3 millimètres).

Habitat sub cortice aut in fissuris Ulmi.

Pupe d'un marron vif, ovoïde, allongée en forme de barillet, lisse, luisante, non chagrinée ni ripeuse.

Les *segments prothoraciques* sont rapprochés, et tout à fait en avant une minime saillie indique de chaque côté la place du stigmate antérieur de la larve. Une soudure juxta-latérale en forme de bourrelet montre la place où se dessoudera, en dessus, le panneau servant à la sortie de la mouche.

En dessous, on voit nettement les *sept bourrelets* de la larve, bien nets, avec, au-dessous du dernier l'orifice anal; le *dernier segment* montre les stigmates postérieurs sous forme de points noirs et un peu luisants.

Ainsi que je l'ai répété bien souvent déjà (*Annales* de 1861, p. 241; 1866, p. 77-79; 1867, p. 38), la pupe montre nettement, et parfois d'une manière plus complète, la structure et les détails extérieurs du corps de la larve. Nous avons trouvé sur celle du *Spilogaster uimicola* des bourrelets

(1) *Histoire des métamorphoses de la* Teichomyza fusca (Ann. Soc. ent. Fr., 1861, p. 36, pl. 5, fig. 5 et 6).

transversaux et des téguments lisses, et la pupe, qui est formée de la peau revenue sur elle-même et durcie de la larve, indique ces détails du tégument extérieur de la manière la plus nette. Quand une larve de Muscide est très-molle, pourvue de mamelons rétractiles ou de saillies mal accusées, on éprouve de la difficulté à bien voir ces organes. La peau immobile et comme momifiée de la pupe les met en évidence; elle permet de bien s'en rendre compte.

§ 3. INSECTE PARFAIT. (Voyez pl. 8, n° I, fig. 7 et 8.)

Spilogaster aimicola LABOULBÈNE.

Cinerea vix cærulescens, pilis nigris; abdomine flavo-testaceo ♂, concolore ♀; thorace nigro 4-lineato; abdomine linea media extremitateque nigris ♂, linea media nec non 4 punctis nigris ♀; antennis palpisque nigrescentibus; pedibus brunneis. — Longitudo tres lineas æquat aut paulo superat (6 à 7 millimètres).

quatre rangées principales au thorax et de plus très-régulièrement placés au bord postérieur des segments abdominaux.

Dessous cendré sur le thorax, jaunâtre testacé sur l'abdomen; celui-ci noirâtre à l'extrémité seulement.

2. *Corps* entièrement cendré au thorax et à l'abdomen. *Yeux* espacés, excavation frontale noirâtre. Deux lignes noires juxta-médianes bien marquées, abrégées en arrière; deux points allongés, noirâtres et placés sur les côtés remplaçant les lignes noires latérales du corselet du mâle. *Abdomen* à ligne dorsale noire, large et médiane, et ayant de plus sur les 2e et 3e segments de chaque côté une grande tache noire située près du bord latéral. *Dessous* uniformément cendré au thorax et à l'abdomen. Poils du corps disposés comme chez le mâle.

Cette espèce, suivant Schiner (1), se rapproche beaucoup du *Spilogaster* [illegible] de Fallen et du *Spilogaster dexiæformis* Mik. Elle se distingue de la première par la couleur des palpes et des antennes, par le dessin du thorax et de l'abdomen; de la seconde par les nervures transversales bordées de brun. Ce dernier caractère l'éloigne aussi du *Spilogaster semicinerea* Wiedm., avec lequel elle a quelque ressemblance par la couleur et le dessin de l'abdomen.

Cet insecte paraît de juin en septembre; il n'est point difficile à se procurer, quand pour l'obtenir on a soin de recueillir le magma ulmique.

Le mâle du *Spilogaster ulmicola* est beaucoup plus rare que la femelle. Il y a un grand nombre de celles-ci et deux exemplaires seulement du premier sexe. L'un d'eux est éclos dans mes bocaux; le second mâle m'a été envoyé de Bar-sur-Seine par M. le docteur Cartereau.

La place de l'insecte ulmicole qui fait le sujet de ce travail est certainement dans le genre *Spilogaster* plutôt que dans le genre *Hylemyia*, auquel je l'avais d'abord rapporté.

Voici les faits sur lesquels je m'appuie :

Les antennes ont le style plumeux avec les poils assez courts; l'abdo-

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, la mort a frappé Schiner; sa perte causera de vifs regrets à tous les entomologistes. J'avais conçu pour lui la plus haute et la plus respectueuse estime.

Octobre 1873

men est ovale et non cylindrique; les ailes ne sont pas pointues à extérieur; enfin les cueillerons sont grands, avec la valve u dépassant la supérieure, et non assez petits, à valves presque comme chez la plupart des *Hylemyia.*

Schiner dit dans sa *Fauna austriaca* (Die Fliegen, I, Theil, Wien, 1862), que les métamorphoses d'aucune espèce de *Spilog* sont connues. Le premier pas sera fait présentement, et le ulmique, déjà si exploré par Léon Dufour, nous réserve, j'en sui nouvelles surprises.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 5e, N° 1.

Fig. 1. *Larve* grossie du *Spilogaster ulmicola* vue par le dos courcie; à côté d'elle, à gauche, mesure de sa g naturelle.

2. La même *larve* vue de profil et allongée. (Sur ces deux il manque un segment thoracique : l'intermédiaire.)

3. *Partie antérieure*, très-grossie, de cette larve, montra lèvre bifide et les palpes biarticulés.

4. Un des *bourrelets*, également très-grossi, situé en dess corps et mettant en évidence les crochets qui servent à l grossion de la larve.

Métamorphoses de la Cécidomyie du buis

Cecidomyia (Diplosis) buxi

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance des 22 Mai 1872 et 27 Août 1873.)

S'il y a beaucoup à faire en entomologie pour décrire les espèces qui n'ont pas encore été signalées, il y a aussi, en sens inverse, un travail considérable à entreprendre pour retrouver les insectes déjà observés par nos prédécesseurs.

Le petit Diptère qui fait le sujet de ce mémoire est la preuve de ce que je viens d'avancer : il a été jugé nouveau par trois autorités des plus compétentes, par MM. Winnertz, Lœw et Schiner, et cependant j'ai acquis la conviction qu'il a été connu par un auteur qui nous est cher, par Geoffroy, et qu'il est même figuré dans son *Histoire abrégée des Insectes*.

Une tâche ardue, mais qui ne serait pas sans utilité, consisterait à rechercher et à établir la synonymie des insectes primitivement décrits par Geoffroy et par Réaumur. Pour ce dernier, nous ne possédons que la trop insuffisante et fautive *Concordance* de Vallot (1). J'ai réuni des notes à ce sujet et peut-être pourrai-je quelque jour suppléer à l'insuffisance de l'ouvrage de Vallot, en venant combler une lacune regrettable des œuvres complètes de Réaumur.

Au commencement du mois d'avril 1867, mon ami M. le docteur Laboulbène m'apporta des feuilles de Buis minées et qu'il avait trouvées au

(1) J.-B. VALLOT, *Concordance systématique, servant de table des matières à l'ouvrage de Réaumur intitulé* Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, in-4°, Paris, 1852.

Jardin des plantes, près des grandes serres. J'y découvris quelques larves et surtout des nymphes, que je reconnus appartenir à un Diptère. Mais comme je ne connaissais pas de Cécidomyie mineuse de feuilles, je ne les rapportai pas à ce genre. L'éclosion ne réussit pas. On verra tout à l'heure pourquoi, et je dus attendre une année entière pour savoir le genre de l'insecte.

L'année suivante, M. Jules Fallou, auquel j'avais fait part de mes mineuses du buis, que je ne croyais pas toutefois devoir produire des Microlépidoptères, recueillit, en avril, au même endroit, des rameaux de buis dont les feuilles étaient attaquées. Notre collègue garda chez lui quelques rameaux dont il surveilla les habitants. Au commencement de mai il vit éclore des insectes parfaits, tandis que les feuilles minées placées chez moi dans des boîtes et des bocaux d'observation n'avaient rien produit. La raison en était que j'avais déposé simplement les plantes dans des boîtes de carton, ou dans des bocaux de verre, tandis que M. J. Fallou, avec sa grande habitude de l'éducation des chenilles, avait placé les rameaux dans une petite bouteille pleine d'eau souvent renouvelée. L'humidité étant indispensable au buis pour conserver sa fraîcheur, les nymphes, ou chrysalides, étaient mortes chez moi pendant deux années, sans pouvoir sortir de leur loge préparée à l'avance.

a triste année 1871, année de sang et de feu, toute recherche pendue; mais les deux années suivantes, en 1872 et 1873, j'ai nouveau l'éclosion des Cécidomyies; au mois de mai j'ai its déjà établis, et de plus, dès les mois de janvier, février et udié et dessiné les larves. Enfin, en réunissant mes observa-es de M. Jules Fallou, dont on connaît le zèle et la sagacité, urd'hui donner une histoire assez complète de la *Cécidomyie*

i en paragraphes distincts ce que j'ai à dire de l'œuf, de la nymphe et de l'insecte parfait des deux sexes.

§ 1. ŒUF.

ngum, haud rotundatum, album.—Longitudo oculis fere dis-imam lineæ partem vix attingit (0,1 de millimètre).

i foliis Buxi sempervirentis *introductum.*

, comparativement à l'insecte parfait, blanchâtre, nettement deux bouts et allongé en forme d'ellipse.

st très-facile à voir quand on ouvre le corps de la Cécidomyie n'ai point fait l'anatomie de l'appareil génital, et je ne puis n il y a de gaînes ovigères à l'ovaire; mais les œufs sont peu 10 à 12 environ, à peu près d'égale grosseur.

on, qui a observé la ponte de cette Cécidomyie, m'a montré osés dans les feuilles du buis. Ils ressemblent à ceux qui ont du corps, et leur couleur est blanchâtre, leur surface lisse, outs à peu près d'égale grosseur.

§ 2. LARVE. (Voyez pl. 9, fig. 2 à 7.)

rto-oblonga, apoda, aurantiaco-lutea, glabra, asperula, pos-

tice subattenuata, antennis biarticulatis; segmento ultimo biappendiculato; prothorace subtus lamella cornea bifidaque instructo; stigmatibus novem paribus. — Longitudo duas lineas haud attingit (à millimètres).

Habitat in foliis Buxi sempervirentis *loculum minans.*

LARVE allongée (fig. 2), mais à segments très-rétractiles (fig. 6), un peu aplatie (fig. 3), apode, presque glabre, d'un beau jaune orangé. Corps de douze segments, la tête non comprise.

Tête petite, rétractile, ayant sa base entourée d'un large rebord segmentaire où elle peut se cacher entièrement. *Antennes* formées de deux articles, le premier large et court, le second allongé, mince. *Corps* à tégument chagriné ou aspérulé quand on l'examine à un fort grossissement. *Prothorax* situé après le faux segment céphalique, élargi surtout en arrière (fig. 2) et portant en dessous une plaque médiane cornée (fig. 3 et 4), bifide en avant (fig. 5). Tous les *segments de l'abdomen* transversaux, arrondis latéralement, diminuant successivement de largeur, le dernier ayant de chaque côté un petit appendice, biarticulé (fig. 7). Chaque segment a sur les côtés un poil peu allongé, situé au bord latéral, vers le milieu (fig. 6).

Stigmates au nombre de neuf paires, placées latéralement sur le pro-

a pièce cornée et bifide qui décolle à la manière d'un coin les
érieure et inférieure de la feuille.

ère fois que j'ai observé ces larves, j'avais mal apprécié l'or-
ique : je l'avais pris pour une pièce dure et chitineuse, tou-
se dans le corps des larves de Cécidomyies, déjà signalée par
ous le nom de « trait brun corné » et qu'on trouve nécessaire-
la larve de la Cécidomyie du buis. Cette pièce interne, et en
rte pharyngienne, appartient à l'appareil buccal, tandis que
racique (fig. 5) est placé en dehors du tégument ; mais je dois
ur transparence et sur la larve vue de dos, l'erreur était facile.
'en faisant rouler sur une plaque de verre la larve vivante et
s une fine lamelle transparente que j'ai reconnu la position
rgane dont il s'agit.

petite, munie de deux fines antennes peu distinctement biar-
t suivie d'un faux segment, ou si l'on veut, le segment de la
d'être divisé en deux parties. Les stigmates antérieurs ne sont
faux segment, mais sur le suivant, qui est le prothoracique.
osition du corps est donc de douze segments seulement et non
c'est un point que je tenais à bien établir.

s appendices biarticulés terminant le corps sont aussi à consi-
me caractéristiques de cette larve. J'ai déjà insisté sur le tégu-
u et sur la rareté des poils. La figure 6 exprime cette disposi-
sou splanchnique jaune, ou orangé, est facile à voir par trans-

le décrire la nymphe, je dois dire comment la feuille de buis
lle vit la larve est préparée par celle-ci. On sait que les feuilles
ste sont formées de deux lames dont la supérieure est coriace
ure membraneuse. Les plus jeunes larves que j'ai observées au
nvier étaient semblables à celles qui se métamorphosent en
au commencement ou dans la première quinzaine d'avril. La
ée sur la feuille de buis dans le principe, c'est-à-dire la petite
ant de la séparation des deux lames supérieure et inférieure,
ment de moindre étendue et elle était d'égale épaisseur partout ;
rois larves occupant le même feuille avaient des galeries dis-
dis que plus tard celles-ci auraient été réunies par la rencontre

Vers la fin du mois d'avril ou dès le commencement de mai, sur la face inférieure de la feuille du buis, on voit un arrondi plus mince que le reste de la mine et par conséquent plus claire, bien visible surtout à contre-jour. Cet espace, un millimètre de diamètre, est préparé par la larve pour la nymphe, et s'il y a deux ou trois larves dans une même devenue commune, il y a deux ou trois espaces amincis et préparés à l'avance.

La mine est propre dans l'intérieur, sans débris, sans déjections, et il n'existe point de fils soyeux reliant les deux feuille, ou du moins je n'en ai pas constaté la présence. La forme donc sans préparation dans la loge minée, la tête le petit cercle aminci dont j'ai parlé. Du reste, la nymphe bien trouver cette porte de sortie, ainsi que nous le verr parlant de l'éclosion de l'insecte parfait.

§ 3. NYMPHE. (Voyez pl. 9, fig. 8.)

NYMPHA *oblonga; obvoluta, lutescens, oculis pectoreque inf tice bicornuto, thorace gibbo, abdomine apice appendiculato. lineam cum dimidia æquat* (3 millimètres).

Habitat in foliis Buxi sempervirentis *obtecta, sed nuda culata.*

figure 2. La disposition des étuis des antennes et des pattes, mérite un examen spécial. Ces fourreaux sont larges et renferment les pattes repliées sur elles-mêmes. Les antennes du mâle doivent être ployées deux fois, car leur étui n'est pas allongé de manière à contenir étalée une antenne si longue dans ce sexe.

L'extrémité du corps de toutes les nymphes offre deux petites saillies transversales, et, sur plusieurs, deux petits mamelons placés en arrière : je les regarde comme étant les fourreaux du forceps du mâle. Il est possible de distinguer les sexes de beaucoup d'insectes pendant la nymphose ; j'en dirai quelque chose sur ce sujet à propos du *Dasyles cæruleus* (voyez Annales de 1859, page 513 et planche 13, figures 12 et 13).

La peau de la nymphe est constamment glabre ; le tégument, vu à un fort grossissement, est aspéruleux, mais on ne trouve point sur le dos des rangées de crochets ou d'épines comme chez les nymphes des Bombyles, sur le thorax, ou comme chez le *Systenus* dont j'ai donné la description et figure de la nymphe dans ce volume, p. 53 et pl. 5, n° 1, fig. 11.

Les stigmates sont arrondis : j'en ai compté un thoracique et sept abdominaux de chaque côté du corps, mais je ne suis pas sûr du nombre. Les stigmates du prothorax sont simples et non prolongés en forme de cornes, comme chez la *Cecidomyia papaveris*.

L'éclosion de la Cécidomyie du buis a presque toujours lieu dans les premiers jours du mois de mai, après une nymphose de une à deux années. Cette année 1873 a été exceptionnellement humide et froide, et l'apparition n'a eu lieu que du 15 mai à la fin du mois, malgré le soin que j'ai pris à l'avance de recueillir le buis en temps opportun, de placer mes rameaux dans l'eau et à la température ordinaire d'une chambre habitée.

C'est le matin qu'a lieu l'éclosion ou la métamorphose dernière de l'insecte. Vers six ou sept heures on peut être sûr de voir le curieux spectacle d'une nymphe qui, taraudant avec ses saillies frontales la mince pellicule qui l'enveloppe, apparaît au dehors. Cette nymphe est agile, car elle s'agite beaucoup toutes les fois qu'on l'inquiète ou qu'on la met à découvert ; au moment où elle doit se transformer, elle sait fort bien trouver le petit côté arrondi et rendu très-mince par la larve prévoyante. Une partie de la tête est dégagée, le thorax apparaît, puis la nymphe avance encore, toujours en bas, car c'est toujours sur la partie inférieure des feuilles du buis que se fait le point de sortie dont je parle. Après une série de temps de

repos, le thorax s'est ouvert et le corps sort lentement. On voit se détacher d'abord les antennes, si c'est un insecte femelle, les ailes, puis les pattes. Si c'est un mâle, les ailes, les pattes antérieures sont retirées, puis les intermédiaires et les longues antennes viennent les dernières. Enfin, après avoir dégagé toutes ses pattes, la Cécidomyie parvient à faire sortir l'abdomen du fourreau nymphal et elle prend position sur ses longues jambes en remuant ses ailes encore petites et noirâtres, tandis que son corps est d'une couleur blanchâtre.

Les ailes n'acquièrent que lentement leur développement ultime, tandis que dans des genres assez voisins, chez les *Simulia*, par exemple, le développement de l'aile est presque instantané au sortir de la nymphe.

Mais revenons à la Cécidomyie du buis. Elle acquiert peu à peu sa teinte orangée, elle essaie ses ailes devenues transparentes et si délicatement frangées, puis elle s'envole, s'abaissant et se relevant par petites saccades.

Je me suis assuré plusieurs fois que des nymphes tombent à terre en sortant trop vite, et l'insecte parfait sait fort bien se dégager de la nymphe, quoique celle-ci ne soit pas retenue par le milieu du corps, mais simplement posée sur un plan horizontal. D'autre part, il y a toujours des nymphes qui meurent au passage et dont l'insecte ne se développe point.

[illegible] (1) et dont j'ai vu sortir de minimes Ptéromaliens. Léon Dufour a mentionné les *Eulophus ericæ* et *E. verbasci* parasites des deux *Cecidomyiæ Ericæ scopariæ* et *verbasci* (2). M. Giraud et M. Perris ont observé des faits semblables, et j'ai vu assez souvent l'*Eulophus flavo-varius* parasite de la *Cecidomyia sarrothamni*.

En examinant les rameaux de buis au moment de la métamorphose dernière des Cécidomyies, j'ai souvent aperçu des petits corps blanchâtres que je croyais formés par des moisissures ; mais quand je les ai regardés avec soin je me suis assuré que c'étaient des productions dues à la *Psylle du buis*, fort singulières, en ce qu'elles sont contournées ordinairement en hélice. Ces faits étaient connus de Réaumur, qui signale comme « vermicellée » la production gommeuse ou sucrée des Psylles du buis (V. ses *Mémoires*, etc., t. III, X^e mémoire, p. 351 et planche 29).

§ 4. INSECTE PARFAIT. (Voyez pl. 9, fig. 9 à 17.)

Cecidomyia (Diplosis) buxi Laboulbène.

La bouthopse du bouis (sic) Geoffroy, Histoire abrégée des Insectes, etc., t. 2e, p. 545, pl. 18, fig. 5, an VII.

Cecidomyia *aurantioco-lutea, albo aut griseo squamosa, pilis nigris. [illegible] vix infuscatis basin claris, mare feminaque 14-articulatis ; oculis [illegible], thorace vix fusco trilineato ; abdomine forcipato ♂, longe uncinato ♀, tarsorum articulo primo brevissimo. — Longitudo unam lineam [illegible] aut paululo superat* (2 à 3 millimètres).

Habitat Parisiis, in Plantarum horto, nec non loco dicto Bar-sur-[illegible].

(1) *Histoire des métamorphoses de* l'Orchestes rufus (Ann. Soc. ent. France, [illegible], p. 294).

(2) Léon Dufour, *Mémoire sur une galle de la Bruyère à balais et sur les insectes qui l'habitent* (Ann. Soc. ent. Fr., 1837, p. 83-91). — *Description des [illegible] du Verbascum et du Scrofularia*, etc. (Ann. des Sciences naturelles, 3e série, [illegible], t. V, p. 5-24, pl. [illegible]).

Corps d'une belle couleur jaune, un peu orangée. *Antennes* de quatorze articles chez le mâle (fig. 10) et chez la femelle (fig. 12). Base orangée, ainsi que l'extrémité, les articles médians un peu plus foncés, surtout chez le mâle, à poils noirâtres. Un petit article supplémentaire et terminal, constant dans les deux sexes (fig. 10 et 12). *Yeux* noirs, presque contigus chez le mâle, espacés chez la femelle. Pas de stemmates.

Thorax jaune orangé, avec le métathorax plus rougeâtre et d'une teinte un peu rosée; sur le dos du prothorax trois bandes, l'une médiane et deux autres latérales à peine indiquées et légèrement brunâtres. *Ailes* transparentes chez la femelle, un peu plus foncées chez le mâle, longuement frangées, à côté externe et grande nervure jaunâtres chez la femelle. Balanciers ayant la base jaune, l'extrémité un peu rougeâtre.

Abdomen d'un beau jaune, avec l'extrémité plus foncée, orangée chez la femelle, brune chez le mâle. Tarière de la femelle d'un brun foncé, noirâtre. *Pattes* jaunâtres; cuisses et jambes d'un gris foncé, à poils noirâtres; tarses d'une teinte jaune, le premier article le plus court de tous, le second, au contraire, étant le plus long.

Le corps est couvert de poils noirâtres sur les côtés, ainsi que sur les cuisses et l'abdomen.

Sur l'insecte mort, la couleur orangée est plus foncée, plus rougeâtre; les lignes du thorax sont à peine marquées: les antennes, contournées,

articles réunis. Plus tard, en faisant macérer l'antenne d'un insecte frais, puis en la traitant par une solution de potasse, j'ai vu de la manière la plus évidente que tous les articles de l'antenne mâle, moins les deux premiers, étaient formés de longs articles à double renflement, ayant trois verticilles de poils : un en haut, un en bas, longs et égaux, et un verticille moyen plus petit (voyez figure 11). En réalité l'antenne du mâle est faite sur le plan de l'antenne de la femelle, ayant en plus un verticille de poils et un étranglement vers la base; on s'en convaincra en comparant les figures 11 et 13.

Je recommande aux observateurs de vérifier le mode d'articulation des articles chez les Cécidomyies des diverses espèces et sous-genres dont les mâles ont de longues antennes. Je ne serais pas étonné que ce nombre d'articles fût le même chez les mâles et chez les femelles, et que ce qui peut paraître une exception chez la *C. buxi* devint la règle pour l'avenir.

L'aile de la femelle offre la deuxième nervure plus arquée et descendant un peu plus bas que sur l'aile du mâle; cette dernière, ainsi que je l'ai dit déjà, est d'une couleur légèrement assombrie.

Les pattes ont la pelote du dernier article des tarses unique et non double; les ongles sont simples.

L'accouplement de la *Cecidomyia buxi* a lieu à la manière des chiens, le mâle et la femelle étant placés sur la même ligne. J'ai vu ce mode d'accouplement chez la Cécidomyie du pavot (1).

Si la larve de la *Cecidomyia buxi* est remarquable par l'organe thoracique, l'insecte femelle à l'état parfait ne l'est pas moins par la tarière dont elle est pourvue et qui a la forme d'un fort aiguillon recourbé. C'est au moyen de cet instrument qu'elle dépose ses œufs dans les feuilles du buis. M. Jules Pallou, qui a pu suivre la femelle pendant la ponte, m'en a donné les particularités de la manière suivante :

La ponte dure 12 à 14 minutes. Les femelles se posent sous la feuille du buis, puis elles enfoncent leur tarière par des mouvements alternatifs de va et vient. Elles se reposent au bout de six minutes, puis aux deux tiers du temps complet. Pendant le dernier tiers de la ponte, la femelle imprime au corps un mouvement de rotation; il est probable qu'alors elle

(1) *Métamorphoses de la Cecidomyia papaveris et remarques sur plusieurs espèces du genre Cecidomyia* (Ann. Soc. ent. France, 1857, 3e série, t. V, p. 365 et pl. 12).

dépose son œuf, puis elle s'échappe et cherche une autre feuille. M. J. Fallou a observé, cette année, la ponte le 21 mai. Dans les années ordinaires, les œufs doivent être pondus dès le commencement du même mois.

Je ne sais point au juste quand l'œuf éclot; je ne sais point davantage si la très-jeune larve est pourvue de quelque organe spécial pour sortir de l'œuf et si elle change de peau après sa naissance. J'en doute cependant.

La Cécidomyie du buis s'accouple peu de temps après l'éclosion. Le mâle vole presque constamment, et j'ai signalé son vol léger, qui se fait par petites saccades et qui est fort gracieux. Les insectes des deux sexes, posés sur leurs fines pattes, ont les antennes relevées en haut. La durée de la vie sous le dernier état n'est pas longue, et au bout d'une à deux ou trois journées, au moins dans mes plus grands bocaux de verre, les Cécidomyies mâles mouraient d'abord et peu de temps après les femelles.

La *Cecidomyia buxi* fait partie de la division *Diplosis* établie comme sous-genre par le docteur Hermann Loew (*Die Gallmücken*, in Programm des Kœnigl. Friedrich-Wilhelm-Gymnasiums zu Posen, 1850, p. 20 et 32) et caractérisée, à tort selon nos observations précitées, par le nombre des articles des antennes double chez les mâles.

[illegible] WINNERTZ (*loco citato*) et *Diplosis buxi*; les articles des antennes ne sont point déterminés rigoureusement, et, en un mot, les figures laissent à désirer dans ce travail fait avec soin.

La *Diplosis buxi* est jusqu'à ce jour la seule espèce mineuse parmi toutes les *Cecidomyia*; à ce titre elle doit figurer parmi les espèces les plus dignes d'intérêt.

En commençant ce travail, j'ai dit que Geoffroy avait sûrement connu l'insecte dont je me suis fait l'historien après lui, et, en effet, la description et la figure ne laissent aucun doute à cet égard. C'est un de nos savants collègues, Doumerc, très-versé dans l'étude de nos auteurs, qui m'en a fait la remarque : je rends cet hommage à sa mémoire.

Les Buis du Jardin des plantes, où pendant plusieurs années les *Cécidomyies* ont été domicile, ont été peut-être visités par Geoffroy; ils sont extrêmement vieux et plusieurs ont disparu dans ces derniers temps. Il ne faut point, si la localité que j'indique vient à faire défaut, que les insectes soient oubliés. M. le docteur Cartereau a su les trouver à Bar-sur-Seine, et, en signalant une dernière fois cette remarquable Cécidomyie à mes collègues et à tous les Diptéristes, j'espère que mon appel ne restera pas sans écho.

Explication des figures de la planche 9.

Fig. 1. Extrémité d'une petite branche de buis montrant, sous la face inférieure de plusieurs feuilles, une plaque allongée, indiquant une portion minée, plus, sur les deux feuilles du bas, un petit espace arrondi et très-aminci préparé par la larve pour la sortie de la nymphe; les feuilles minées peuvent renfermer une, deux (et jusqu'à trois) larves de la *Cecidomyia buxi*. A droite, à la face inférieure de la feuille placée au milieu, on voit une dépouille de nymphe abandonnée par l'insecte parfait au moment de l'éclosion. Cette dépouille reste à moitié engagée dans la feuille.

Fig. 2. *Larve* de la *Cecidomyia buxi*, grossie, allongée, vue de
le dos, et à côté d'elle, à gauche, mesure de sa
naturelle.

3. La *même larve* vue de profil, montrant l'organe bifide
le prothorax.

4. *Même larve* vue également de profil, mais contractée,
tête rentrée.

5. *Organe bifide* proéminent, placé sous le prothorax, et
grossi.

6. Un des *segments abdominaux* de cette larve, vu de profil
bord gauche, et très-grossi.

7. *Extrémité postérieure* du corps, très-grossie.

8. *Nymphe* grossie de la *Cecidomyia buxi*, vue par la face
rieure du corps; à côté d'elle, à droite, mesure de sa
deur naturelle.

9. *Cecidomyia buxi* femelle, grossie, vue de profil, et au-
d'elle mesure de sa taille ordinaire. (Cette figure
M. Poujade.)

10. *Antennes du mâle* de cet insecte diptère, très-grossies, com
de 14 articles seulement.

11. Un *article* séparé et encore plus grossi de l'antenne du
pour bien faire voir la manière dont cet article est form

12. *Antennes de la femelle* composées de 14 articles comme cel
mâle.

13. *Un article séparé de l'antenne de la femelle*, vu au même

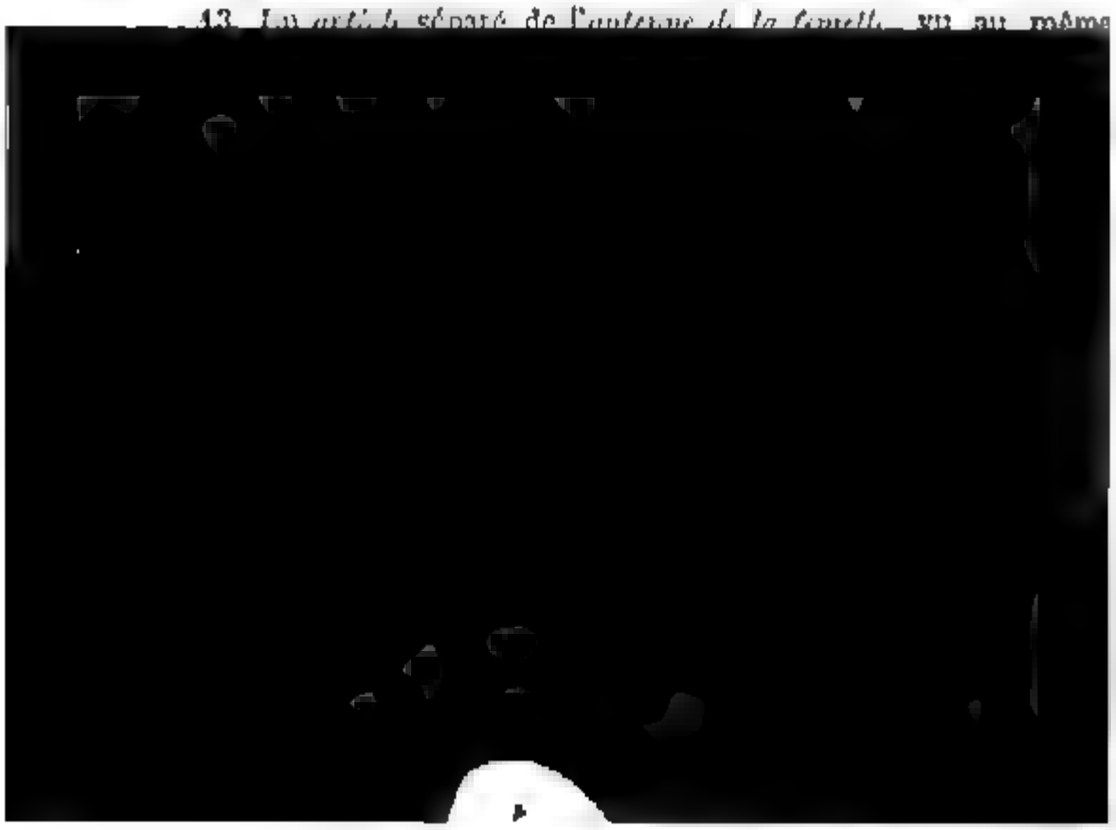

ÉTUDES ARACHNOLOGIQUES

2e Mémoire.

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 28 Mai 1873.)

II [1].

DESCRIPTIONS

DE

Quelques espèces nouvelles pour la faune européenne.

Cercidia pachyderma. Sp. nov.

(Pl. 10, fig. 1.)

♀. Abdomen : long. 4,2 mill., larg. 3 mill.

Pattes : 1re paire, 4,6 mill.; 2e paire, 4,6 mill.; 3e paire, 3 mill.; 4e paire, 5 mill.

Céphalothorax fauve-rouge sur les côtés et en arrière, fortement rembruni dans le milieu et en avant; partie céphalique peu longue et convexe, inclinée en avant dans la région oculaire, présentant de longs crins isolés.

Front large et obtus, faiblement découpé.

[1] Voir, pour le N° I : Annales, 1er trimestre 1873, p. 109.

Yeux médians supérieurs légèrement soulevés, séparés par un intervalle moins grand que leur diamètre; distance de ces yeux aux latéraux au moins trois fois plus grande.

Yeux médians antérieurs plus petits que les supérieurs, formant avec eux un carré régulier; ces yeux à peine plus rapprochés entre eux que des latéraux.

Bandeau un peu plus large que le diamètre des yeux médians antérieurs et renfoncé.

Chélicères fauve rouge, peu longues, très-épaisses.

Plastron assez petit, un peu plus long que large, triangulaire, fauve-rouge et faiblement impressionné sur les bords.

Abdomen très-volumineux, plus large que le céphalothorax et au moins trois fois plus long, rétréci à la partie antérieure, où il s'avance au-dessus du céphalothorax presque jusqu'au bord frontal; faiblement rétréci en arrière, où il est tronqué carrément; en dessus plan et incliné d'avant en arrière; tégument de la face dorsale très-épais, entièrement glabre et brillant, d'un blanc jaunâtre mat avec deux larges bandes brunes parallèles, un peu denticulées du côté externe, et une fine ligne médiane ramifiée; trois paires de fossettes très-profondes; face ventrale rougeâtre, avec une large bande noire médiane.

Pattes-mâchoires et pattes peu longues et peu robustes, toutes d'un jaune rouge vif; les pattes garnies de cils fauves et de longues épines

deux fines lignes blanches ou jaunâtres un peu élargies et
orme de V vers le tiers postérieur.
t finement et uniformément chagriné; quelques longs crins
yeux, les autres courts.
ez large, obtusément tronqué, un peu arqué en avant.
ès-légèrement convexe et inclinée en avant.
s des yeux latéraux assez prononcés.
rd du bandeau, une rangée de neuf crins longs, un peu sou-

noir; une bordure blanche très-nette; une bande médiane
ugeâtre, continue, beaucoup plus large que les parties noires
nt dans sa seconde moitié trois paires de dents latérales

es deux premières paires noirs, et relativement plus épais que
ces voisines; patellas également noires; tous les autres articles
s pattes des troisième et quatrième paires d'un jaune clair

e la première paire pourvus sur leur face antérieure de 10 à
sez robustes, longues et inégales; en dessous, aux tibias, 5-4
es longues et une rangée d'épines latérales semblables.
choire fauve rouge foncé : tibia plus court que la patella,
l'articulation, son apophyse inférieure, tout à fait externe,
sque perpendiculaire, beaucoup plus grêle que chez *X. sabu-*
drique, recourbée en crochet à l'extrémité; tarse et bulbe
; celui-ci brun rouge lisse, dépourvu d'apophyses, son extré-
ıtant une dépression presque arrondie, dont le bord inférieur
caréné et dont l'angle supéro-externe est prolongé par une
z longue et grêle, obliquement dirigée en arrière et terminée
ite dilatation tronquée.

♀. Long. 5 à 6 mill.

ıorax brun noirâtre varié de fauve.
ɔrsale blanchâtre, très-large et continue, à peine rétrécie en
fermant en avant une bande brune presque aussi large, rétrécie
en pointe en arrière.
ırd du bandeau une rangée de sept crins longs, égaux, légère-
rés.

Yeux médians de la seconde ligne un peu plus rapprochés entre eux que des latéraux.

Yeux médians égaux, formant un carré visiblement plus large que long, les supérieurs un peu (à peine) plus écartés.

Surface presque plane, marquée d'une faible dépression transverse vers le tiers antérieur.

Tégument finement chagriné, garni de crins très-forts, disposés en lignes parallèles; ceux des lignes latérales très-longs.

Abdomen brunâtre, avec une bordure et une très-large bande fauve continue et denticulée en arrière, comme chez le mâle.

Pattes fauves sur leur face antérieure, brun rougeâtre et ponctuées de noir sur leur face supérieure; aux fémurs antérieurs une rangée de trois épines fortes, égales, moins longues que le diamètre de l'article; aux tibias en dessous 4-3, la troisième et la quatrième du rang supérieur longues, toutes les autres courtes, point de rangées latérales; aux métatarses 4-4 et une rangée latérale.

Épigyne présentant deux profondes fossettes longitudinales : assez larges et arrondies en avant, un peu rétrécies et convergeant en arrière, séparées par une carène continue, lisse, d'un fauve rouge, plus étroite et plus droite que chez *X. pini*, mais élargie en arrière en forme de pièce triangulaire.

bandes dorsales très-nettes et continues d'un brun rouge foncé, l'intervalle de celles-ci renfermant une bande de même couleur, aussi large en avant, mais graduellement rétrécie en arrière, où elle se prolonge presque jusqu'au bord postérieur.

Tégument finement chagriné.

Quelques crins très-longs sur les côtés de la face et un derrière chacun des yeux latéraux supérieurs, les autres crins courts.

Front large et coupé carrément.

Surface presque plane, à peine inclinée.

Tubercules des yeux latéraux très-forts.

Sur le bord du bandeau, onze crins légèrement soulevés, dont le médian beaucoup plus long que les autres.

Abdomen relativement étroit, ovale allongé, blanc; en dessus deux [illegible] bandes longitudinales très-noires continues, à contours nets, faiblement [illegible] en dehors; dans le milieu une bande brune peu marquée; [illegible] très-courts.

[illegible] et patellas des deux premières paires d'un brun noir, ponctués [illegible] sur leur face antérieure et marqués en dessus d'une ligne de cette [illegible] base des tibias brunâtre; extrémité des tibias, métatarses et [illegible], ainsi que les pattes des troisième et quatrième paires, d'un jaune [illegible] de la première paire présentant sur leur face antérieure trois [illegible] égales; sous les tibias deux rangées 4-4, dont les supé[illegible] longues que le diamètre, et une rangée latérale de trois [illegible] courtes, aux métatarses deux rangées 4-4 d'épines fortes et [illegible] et des rangées latérales très-rapprochées.

Pelle-mâchoire fauve brunâtre : tibia un peu plus court, aussi large [illegible] patella, mais un peu resserré à l'articulation; son avance inférieure [illegible] dirigée en avant, cylindrique, presque aussi longue que le [illegible] de l'article, tronquée à l'extrémité, avec l'angle inférieur de [illegible] prolongé par un petit crochet; tarse et bulbe assez larges; [illegible] rouge lisse, discoïde, dépourvu d'apophyses; son extrémité [illegible] d'une échancrure un peu carrée, dont le bord externe supporte [illegible] longue pointe grêle, dirigée obliquement en dehors et aboutissant [illegible] le milieu du bord externe à une petite saillie du tarse.

♀. Long. 6 1/2 mill.

Céphalothorax brun noirâtre sur les côtés; une large bande médiane

d'un fauve testacé, très-nette, faiblement rétrécie en arrière et un peu rembrunie en avant.

Tégument chagriné, même un peu grenu en avant, garni de nombreux crins noirs très-robustes, assez courts, sauf en arrière, où ils forment, vers le tiers postérieur, une ligne courbe transverse.

Sur le bord du bandeau, une rangée de sept crins assez longs; front et intervalle des yeux garnis de crins semblables à ceux de la face dorsale.

Surface peu convexe, présentant entre les yeux supérieurs une faible dépression longitudinale et au delà deux petites dépressions parallèles, encore plus faibles, correspondant à deux petites taches brunes.

Yeux supérieurs équidistants (ou les médians un peu plus écartés ?) Yeux médians formant un carré au moins aussi long que large, les antérieurs sensiblement plus gros et un peu (à peine) plus resserrés.

Abdomen ovale, assez allongé, d'un fauve brunâtre, avec une large bordure et une bande médiane d'un fauve plus clair; celle-ci présentant dans sa seconde moitié trois paires de dents aiguës, doublées chacune d'un petit trait noir; des crins assez longs, peu robustes, égaux, sur toute la surface.

Pattes d'un fauve obscur, avec les fémurs et les tibias ponctués [illegible] noir, fémurs de la première paire présentant une [illegible]

3. Xysticus comptulus. Sp. nov.

(Pl. 10, fig. 3, 4 et 5.)

♂. Long. 2 1/2 à 3 mill.

Céphalothorax d'un noir profond; une bande blanche transverse traversant le groupe oculaire et rétrécie dans le milieu; une tache médiane d'un blanc pur en forme de triangle dont le sommet, dirigé en arrière, est un peu obtus et dont la base est souvent échancrée.

Le dessus, des crins assez courts, disposés en lignes parallèles, quelques-uns plus longs sur les angles de la face et derrière les yeux latéraux.

Front très-large, coupé carrement.

Face presque plane, faiblement déprimée entre les yeux médians; intervalles des yeux latéraux faibles.

Sur le bord du bandeau une rangée de sept crins assez longs, un peu inégaux et presque égaux.

Tégument très-finement chagriné.

Ligne supérieure des yeux fortement courbée en avant.

Dessous noir; une bordure très-blanche, un peu découpée, très-large en avant et sur les côtés; dans le milieu une fine ligne blanche longitudinale, quatre points très-écartés, disposés en carré; en arrière une petite ligne transversale, souvent remplacée par une rangée de points.

Femurs, patellas et tibias des deux premières paires noirs, un peu teints de rouge en dessus, avec l'extrémité des tibias sensiblement claire, les métatarses et les tarses d'un jaune clair; pattes des deux paires postérieures fauves, avec la partie supérieure des fémurs, les patellas et deux lignes sur les tibias, noires ou brun rouge.

Fémurs de la première paire présentant sur leur face antérieure une rangée de trois ou quatre épines robustes et longues; aux tibias, en dessus, deux rangées 4-4, dont les supérieures aussi longues que le diamètre, aux métatarses 3-3 épines très-longues, les deux terminales cependant plus courtes, et une rangée d'épines latérales.

Palpes noirâtres, ponctuées de fauve : tibia un peu plus court, mais aussi large que la patella, son avance inférieure épaisse à la base,

ensuite rétrécie et cylindrique, un peu recourbée en avant et tronquée à l'extrémité, avec les angles de la troncature un peu prolongés ; tarse relativement assez étroit ; bulbe brun rougeâtre, lisse, avec un retord noir ; ses deux apophyses noires, grêles, très-rapprochées, partant presque du même point, contiguës et dirigées perpendiculairement du côté interne, la médiane droite, l'externe un peu recourbée à l'extrémité.

♀. Long. 5 1/2 mill.

Céphalothorax brun noirâtre varié de fauve ; une fine ligne marginale et une large bande dorsale, rétrécie en arrière, blanches ; celle-ci renfermant en avant une tache brunâtre, atténuée et arrondie en arrière, où elle ne dépasse pas le milieu du céphalothorax.

Sur le bord du bandeau une rangée de sept cils légèrement soulevés.

Yeux médians de la seconde ligne un peu plus rapprochés entre eux que des latéraux (formant une ligne plus courbée en avant que chez la plupart des *Xysticus*) ; yeux médians formant un carré à peine plus large que long, les antérieurs un peu (à peine) plus gros et plus resserrés.

Abdomen d'un gris plus ou moins rougeâtre sur les côtés, brun foncé en dessus, avec une large bande médiane blanche à contours un peu découpés, présentant dans sa seconde moitié trois paires de fortes dents

III.

NOTE

SUR LES

Espèces européennes de la famille des ERESIDÆ.

Le groupe des *Eresus* est l'un des plus naturels de l'ordre des *Araneæ*, mais ses affinités ont été diversement appréciées par les auteurs : Walckenaer, Ch. Koch, MM. Blackwall et Thorell (1) rapprochent les *Eresus* des *Salticidæ*, j'ai toujours pensé que les rapports de ces deux types sont plus apparents que réels, et, en 1864, j'ai proposé de réunir les *Eresus* à la famille des *Epeiridæ* à titre de tribu; depuis, M. O.-P. Cambridge a formé une famille spéciale renfermant les *Eresus* et les *Dictyna*, mais cette opinion me semble exagérée, car les espèces du genre *Stegodyphus* présentent une réelle ressemblance avec les *Dictyna*, qui est peut-être une simple analogie.

Je pense aujourd'hui que les *Eresus* méritent de former une famille à part dans le sous-ordre que j'ai appelé *Araneæ veræ*, à proximité des *Theridiidæ*, *Dictynidæ* et *Thomisidæ*, mais très-loin de la famille des *Salticidæ*.

Plusieurs *Eresus* ont été décrits et figurés par les auteurs; d'autres, encore inédits, figurent dans nos collections. Malgré ces nombreux matériaux, tout essai monographique sur cette famille serait à mon avis prématuré. En effet, presque toutes les espèces ne sont connues que par l'un des deux sexes : ainsi le genre *Eresus* (*sensu stricto*) se divise en deux

(1) M. Thorell admet cependant une famille des *Eresidæ*, comprenant aussi les *Oxyopes*, mais il place cette famille tout à côté de celle des *Attidæ*, dans son ordre si peu naturel des *Saltigradæ*.

groupes bien distincts dont le premier, ayant pour type l'*E. cin*
n'est représenté que par des mâles, tandis que l'autre, type *E.*
n'est connu jusqu'ici, à part une exception, que par les fem
possible que la découverte des deux sexes oblige de remanier l
générique de la famille. En attendant, je me bornerai à décrire
Eresus nouveaux et à présenter quelques observations sur les
décrites qui me sont connues.

Les *Eresus* européens et circa-méditerranéens se rapportent
genres : *Stegodyphus*, nov. gen., *Eresus* W., *Adonea* E. S., et
C. Koch (1).

Genus STEGODYPHUS. Gen. nov.

Eresus Walck., 1805 (ad part., 2ª fam., les subtiles).

— C. Koch, 1850 (ad part.).

— E. S., 1864 (ad part.).

— Th., 1870 (ad part.).

Yeux médians formant un groupe à peine plus long que large
renfoncé, au contraire légèrement soulevé; les supérieurs à peine
gros que les antérieurs.

Yeux dorsaux assez gros, plus rapprochés du bord frontal que

beaucoup plus courte que le tibia; fémurs antérieurs dépourvus de longs cils.

Griffes tarsales supérieures puissantes, très-recourbées, pourvues de four fortes dents droites, presque égales; l'inférieure en a deux (chez le mâle je n'ai trouvé que neuf dents aux mêmes griffes); aux griffes des paires postérieures les denticulations un peu moins nombreuses.

Ce nouveau genre, qui correspond à la division des *Ereses subtiles* de Walckenaer, a beaucoup de ressemblance avec le genre *Dictyna*, type d'une autre famille.

Les *Stegodyphus* sont sédentaires; ils s'établissent sur les buissons épineux, leur retraite est en forme de long tube soyeux un peu évasé à la partie supérieure et engagé entre les épines; des bords de ce tube rayonnent des fils entrecroisés formant une toile irrégulière, capable d'arrêter les plus gros insectes.

1. Stegodyphus lineatus Latr., 1803.

Eresus rupi Latr., Nouv. dict. d'hist. nat., t. X, 1803.
Eresus acanthophilus L. Dufour, 1824. — Walck. — Lucas, Expl. Alg.
— *lituratus* C. Koch, 1846.
— *fuscifrons* C. Koch, 1846.
— *unifasciatus* C. Koch, 1846.

Très-commun en Espagne, en Algérie et en Syrie. Il manque en Corse.

2. Stegodyphus asperatus Ch. Koch (*sub Eresus*), Ar., t. XIII, 1846.

Est commun en Sicile, particulièrement à Catane et à Messine, sur les herbes et les plantes basses épineuses. Il est beaucoup plus petit que le précédent et s'en distingue surtout par la grande longueur des tarses de la première paire relativement aux métatarses. Les yeux supérieurs sont un peu moins écartés; chez la femelle l'intervalle des yeux médians antérieurs aux supérieurs est plus étroit que la moitié de leur diamètre, tandis que chez *S. lineatus* il est aussi large.

3. Stegodyphus molitor Ch. Koch (*sub Eresus*), Ar., t. XIII, 1866.

Est jusqu'ici particulier à l'Égypte et à quelques points de la Syrie. Il est de même taille que le *lineatus*. Chez le mâle les yeux médians supérieurs sont un peu plus gros et relativement plus resserrés; les yeux dorsaux sont aussi un peu plus reculés; chez la femelle, les yeux médians antérieurs sont plus resserrés que chez *S. lineatus*, et les supérieurs au contraire plus écartés.

Ces deux derniers *Stegodyphus* rappellent par leur coloration les variétés les plus blanches de l'espèce type.

Genus ERESUS Walck., 1805.

Eresus Walck., 1805 (ad part., 1re famille, les Rusés).

Chersis Walck., 1837 (ad part.).

mière paire égaux, ou celui-ci à peine plus long (*Eresus puniceus*). Fémurs de la première paire pourvus sur leur face antérieure de longs crins.

Griffes tarsales supérieures pourvues de denticulations longues et presque égales, au nombre de douze (*ruficapillus*), de quatorze ou de seize (*annulatus*, *cinnaberinus*), les premières presque aussi longues que la pointe terminale.

Griffe inférieure présentant généralement trois denticulations chez la femelle et deux chez le mâle.

Griffe de la patte-mâchoire petite, mais ressemblant à celle des pattes, pourvue de sept à douze denticulations.

Les *Eresus* du premier groupe, dont les femelles ont été rarement observées, se trouvent errant et marchant par saccade dans les terrains sablonneux et dans les prairies bien exposées; les *Eresus* du second groupe sont du midi de l'Europe et dépassent peu au nord la zone de l'olivier; ils recherchent les terrains arides et pierreux, et, dans les pays de montagne, les prairies alpestres. Ils s'établissent sous les pierres plates, creusent un trou oblique qui peut avoir de 6 à 10 centimètres de profondeur et le tapissent d'une toile extrêmement épaisse, jaunâtre et grossière, dont la partie supérieure est repliée et masque l'ouverture.

Le cocon n'est pas très-gros, aplati, lenticulaire; l'*Eresus* le tient entre ses pattes, fortement appliqué sur son plastron; il est formé d'une double enveloppe; l'externe est épaisse, cotonneuse, d'un blanc jaunâtre; l'interne est beaucoup plus serrée et d'un blanc nacré. Les œufs sont remarquablement petits et si fortement agglutinés qu'on ne peut les isoler sans les écraser; il y en a plus de cent.

Les *Eresus* paraissent très-difficiles dans le choix de leur nourriture. Aussi M. Koziorowicz a observé aux îles Sanguinaires que la toile de l'*Eresus ruficapillus* est remplie de débris de l'*Asida carinata*, tandis que l'*Asida corsica*, tout aussi commune dans la même localité, ne s'y trouve jamais.

1er Groupe.

Caractères des Mâles.

1. Partie céphalique aussi large que longue. . . 3.
— Partie céphalique plus large que longue. . . . 2.
2. Tibia de la première paire de pattes plus long que la patella. . . . . *puniceus* Ch. Koch
— Tibia de la première paire de pattes de même longueur que la patella. . . . . *rotundiceps* E. S.
3. Yeux dorsaux plus resserrés que les latéraux antérieurs ; les médians antérieurs très-petits et séparés par un intervalle double de leur diamètre. . . . . *lautus* E. S. (1).

antérieurs, leur intervalle d'un tiers plus grand que leur diamètre.

Pattes des deux paires postérieures rouges. *cinnaberinus* Oliv.

– Yeux médians supérieurs à peine doubles des inférieurs, leur intervalle à peine plus grand que leur diamètre.

Pattes des quatre paires noires, annelées de blanc. . . . . . *annulatus* Hahn.

1. Eresus annulatus Hahn, 1835.

? *Eresus illustris* C. Koch, 1838.

Erythrophora annulata C. Koch, 1848.

? *Eresus cinnaberinus* Black., 1851, 1861.

Eresus cinnaberinus (var. *purpuratus*) T. Thorell, 1873 (1).

♂. Céphalothorax : long. 4,2 mill.; larg. 2,9 mill.

Pattes : 1re paire, 7,8 mill.; 2e paire, 7 mill.; 3e paire, 5,2 mill.; 4e paire, 7,9 mill.

Céphalothorax noir, rougeâtre en arrière; son tégument légèrement

(1) Walckenaer a confondu cette espèce avec la suivante. — Dans son dernier travail (Remarks on syn. of Spid., n° 3, p. 420) M. Thorell conteste aussi la validité de cette espèce, qui, d'après lui, serait uniquement caractérisée par la présence de la troisième paire de taches abdominales et la coloration des pattes, qui sont en effet très-variables, mais la forme différente du céphalothorax, la proportion tout autre des yeux médians, dont M. Thorell ne parle pas, sont des caractères d'une importance très-réelle. — M. Thorell ajoute que si l'*Eresus annulatus* est distinct, il faut prendre le nom d'*Eresus purpuratus* (*Ar. purpurata* Panz., Syst. Nom., p. 67, 1804). Cependant, la courte description de Panzer et la figure qui l'accompagne peuvent aussi bien s'appliquer à tous les *Eresus* du premier groupe; aussi je considère ce changement de nom comme tout à fait inutile.

ponctué, revêtu de poils noirs mêlés en avant de poils blancs e arrière de poils rouges.

Partie céphalique aussi longue que large et élevée, convexe en avant, aussi inclinée graduellement en arrière; un peu (à p en avant.

Yeux médians antérieurs séparés par un espace à peu près diamètre; les supérieurs à peine doubles des antérieurs, très-rapprochés, leur intervalle un peu plus grand que leur d

Chélicères un peu inclinées en avant, noires, leurs crins

Plastron noir. Poils du plastron et des hanches d'un noir s

Abdomen ovale, un peu déprimé en dessus et tronqué e dorsale couverte de pubescence d'un rouge vermillon vif, o paires de points noirs : la troisième très-petite, souvent mêm effacée, les deux antérieures très-développées et formant deux points de la première paire un peu ovales et oblique seconde arrondis; ces points rarement entourés de petits ce blancs.

Face ventrale noire; les côtés de l'épigastre garnis de p de quelques poils blancs sur le bord des stigmates.

Pattes robustes et peu longues, toutes noires et couverte même couleur; ornées d'anneaux très-blancs, formés de l'extrémité des fémurs, des patellas, des tibias et des métata

Métatarse et tarse de la première paire un peu plus long et la patella; ceux-ci égaux.

Patte-mâchoire noire, avec quelques poils blancs en dess moitié des fémurs et de la patella; celle-ci assez grande et carr

2. Eresus cinnaberinus Olivier (*sub Aranea*), 1789.

Aranea manifigera Villers, 1789.

— *4-guttata* Rossi, 1790.

— *cinnaberina* Walck., 1802.

Eresus 4-guttatus Hahn, 1831.

— — C. Koch, 1838.

— *cinnaberinus* C. Koch, 1838.

♂. Céphalothorax : Long. 5,5 mill.; larg. 3,5 mill.

Pattes : 1re paire, 9 mill.; 2e paire, 8,6 mill.; 3e paire, 7 mill.; 4e paire, 9,9 mill.

Céphalothorax noir, finement ponctué, revêtu de poils noirs et de poils blancs rapprochés plus courts.

Partie céphalique aussi longue que large et très-élevée, légèrement élargie en avant, graduellement inclinée dans la région frontale, arrondie et tombant presque verticalement en arrière.

Les médians antérieurs séparés par un intervalle à peine plus grand que leur diamètre ; les supérieurs au moins deux fois plus gros que les inférieurs, dont ils sont très-rapprochés, leur intervalle d'un tiers plus grand que leur largeur et légèrement convexe.

Intervalle des yeux dorsaux un peu plus grand que l'espace qui les sépare du bord frontal.

Chélicères noires, à crins fauves, un peu convexes à la base ; rainure de crochet se terminant par une pointe mousse, simple.

Plastron noir. Poils du plastron et des hanches d'un noir soyeux.

Abdomen ovale, un peu tronqué en avant et déprimé en dessus ; face dorsale couverte de pubescence d'un rouge orangé vif, ornée dans le milieu de quatre gros points noirs, arrondis, égaux, disposés en carré (un peu plus long que large) et souvent entourés, chacun d'un petit cercle de poils blancs ; ces points quelquefois suivis d'une troisième paire de points

beaucoup plus petits. Face ventrale noire, garnie de poils gris; les côtés de l'épigastre présentant quelques poils rouges.

Pattes robustes et peu longues, les quatre antérieures noires et couvertes de poils courts et serrés, de même couleur; les deux postérieures brunes et revêtues de pubescence rouge, comme celles de l'abdomen; toutes ornées d'anneaux blancs à l'extrémité des principaux articles; patella et tibia de la première paire de patte égaux, ces deux articles à peine plus longs que le métatarse et le tarse.

Palte-mâchoire assez courte, ornée d'anneaux blancs à l'extrémité du fémur et de la patella : celle-ci grande, presque carrée; tibia court, inerme, un peu dilaté du côté externe; tarse assez étroit et allongé, ovale, symétrique, pourvu du côté externe de quelques très-longs crins; bulbe pyriforme terminé par une lamelle enroulée.

Var. Toutes les pattes noires (Pyrénées).

Var. Taches abdominales plus petites que chez le type; les postérieures plus écartées que les antérieures (Alpes).

Paris : Fontainebleau; *Aube* . Bar-sur-Seine; *Pyrénées-Orientales* : Vernet; *Alpes* : Bourg-d'Oisans.

diamètre ; les supérieurs au moins doubles et leur intervalle un peu plus grand que leur largeur.

Intervalle des yeux dorsaux plus grand que l'espace qui les sépare du bord frontal.

En dessus l'abdomen est d'un beau rouge orangé, bordé de noir en arrière et orné dans le milieu de quatre points noirs plus gros que chez *E. cinnaberinus* ; les deux antérieurs, un peu plus petits et un peu plus écartés, sont arrondis.

Face ventrale noire, présentant quelques poils rouges sur les côtés de l'épigastre.

Chélicères et plastron noirs.

Pattes robustes, noires : celles des deux premières paires ornées d'anneaux blancs, très-minces à l'extrémité des fémurs, des patellas, des tibias et des métatarses ; les deux paires postérieures garnies de poils rouges, principalement sur le fémur et à l'extrémité de la patella ; des poils de même couleur formant sur le tibia une ligne longitudinale.

Tibia et patella de la première paire de pattes égaux en longueur ; ces deux articles à peu près de même longueur que le métatarse et le tarse.

La patte-mâchoire ne diffère pas de celle de l'*E. cinnaberinus*.

Deux mâles de cette espèce bien distincte ont été trouvés en Ukraine par M. le professeur Waga, qui a bien voulu me les communiquer.

4. Eresus punicans C. Koch, Ar., t. IV.

♂. Céphalothorax : long. 5,7 mill.; larg. 5,2 mill.

Pattes : 1re paire, 11 mill.; 2e paire, 10 mill.; 3e paire, 8,5 mill.; 4e paire, 11,3 mill.

Céphalothorax noir, revêtu, dans la partie céphalique, de poils noirs assez longs, mêlés de quelques poils blancs et couvert, dans la partie thoracique, de pubescence d'un beau rouge.

Partie céphalique très-élevée, transverse, plus large que longue, tronquée en ligne droite en avant, arrondie et presque verticale en arrière, légèrement convexe.

Yeux médians antérieurs séparés par un espace un peu plus large que

leur diamètre; les supérieurs plus que doubles, leur intervalle à peu près égal à leur largeur et un peu convexe.

Intervalle des yeux dorsaux plus grand que l'espace qui les sépare du bord frontal.

Abdomen, en dessus, d'un beau rouge vermillon, bordé de noir en arrière, orné dans le milieu de quatre points noirs : les deux antérieurs ovales et obliques, les deux autres également un peu allongés, mais plus petits et un peu plus écartés.

Ventre noir, avec l'épigastre garni de poils rouges.

Chélicères et plastron noirs.

Pattes un peu plus longues et moins robustes que chez les espèces voisines; celles des deux premières paires sont d'un noir rougeâtre, garnies de courts poils noirs et ornées de minces anneaux blancs à l'extrémité des principaux articles; celles des deux paires postérieures, d'un brun rouge clair, sont entièrement couvertes de pubescence rouge, semblable à celle de l'abdomen.

Tibia de la première paire sensiblement plus long que la patella; ces deux articles plus courts que le métatarse et le tarse.

Tarse de la patte-mâchoire relativement plus long que chez *E. cinnabarinus*.

Le type de Ch. Koch venait de Grèce; celui qui a servi à cette descrip-

2. Épigyne en fossette transverse, beaucoup plus large que longue, arrondie et échancrée en avant, avec un très-épais rebord rouge, triangulaire en arrière.	*ruficapillus* Ch. Koch.
— Épigyne en fossette presque aussi large que longue, arrondie, non échancrée en avant. .	*mærens* Ch. Koch.
3. Partie céphalique aussi large que longue (mesurée des yeux médians à la fossette)	*Lucasi* E. S.
— Partie céphalique plus longue que large. . . .	4.
4. Tibia de la première paire de pattes un peu plus long que la patella ; ces deux articles sensiblement plus longs que le métatarse et le tarse	*Walckenaerius* Brullé.
— Tibia et patella de la première paire de pattes égaux et de même longueur que le métatarse et le tarse.	5.
5. Largeur du front égale à la longueur de la patella et du tibia de la quatrième paire de pattes	*tricolor* E. S.
— Largeur du front moindre que la longueur du tibia et de la patella de la quatrième paire de pattes	6.
6. Longueur de la tête (mesurée des yeux médians à la fossette) égale à la longueur du tibia et de la patella de la première paire de pattes	*albo-pictus* E. S.
— Longueur de la tête plus grande que le tibia et la patella de la première paire de pattes. . .	7.
7. Front et chélicères d'un blanc jaunâtre. . . .	*frontalis* Latr.
— Front d'un jaune vif ; chélicères noires. . . .	*Petagnæ* Sav.

5. EBRSUS TRICOLOR. Sp. nov.

(Pl. 10, fig. 10 et 11.)

♀. Céphalothorax : long. 8,5 mill.; larg. 5,2 mill.

Abdomen : long. 13 mill.; larg. 11,5 mill.

Pattes : 1re paire, 13,2 mill.; 2e paire, 11,2 mill.; 3e paire, 10 mill.; 4e paire, 15,5 mill.

Céphalothorax noir, fortement chagriné, garni de poils blancs espacés disposés en mouchetures; de plus des poils jaunes formant un commencement de ligne longitudinale au-dessus des yeux médians et des poils rouges disposés en tachettes irrégulières sur le devant du front.

Partie céphalique convexe, tronquée en avant, presque parallèle, faiblement rétrécie en arrière, très-élevée et arrondie au sommet, graduellement déclive en avant et en arrière; aussi large en avant que la patella et le tibia de la quatrième paire de pattes et plus longue que ces deux

arrondie en avant, avec une faible échancrure médiane formée
avance obtuse du bord supérieur; cette fossette renfermant de
côté, sur ses angles inférieurs, une petite saillie arrondie et rou-
et dans le milieu, au-dessous de l'échancrure, une pièce plus
et transverse, également rougeâtre.

i jamais vu qu'un seul mâle, très-jeune : il présentait la même
n que la femelle.

Front et chélicères garnis de poils blancs épars comme les autres
du corps, manquant de poils rouges (1).

Alpes : Mélan; *Hautes-Alpes* : Briançon, le Monétier; *Corse* :
ne.

les prairies alpestres. Trouvé au mois de juillet avec son cocon.

6. Eresus frontalis Lair., 1816 (2).

imperialis L. Duf., 1820.

— Walck., 1825, 1837.

frontalis Walck., 1837.

♀. Céphalothorax : long. 8,5 mill., larg. 5,4 mill.

Abdomen : long. 13 mill.; larg. 10,5 mill.

es : 1re paire, 13,7 mill.; 2e paire, 12,7 mill.; 3e paire, 11 mill.;
4e paire, 14,2 mill.

halothorax noir, finement chagriné, garni de poils noirs et de poils
, plus serrés que chez *E. tricolor*; devant du front entièrement

Cette variété paraît particulière aux Alpes.

L'*Eresus* de ce groupe, le plus anciennement décrit, est l'*Aranea nigra*
, *Spec. Insect. Calab.* Ce qu'en dit l'auteur est insuffisant pour faire recon-
l'espèce.

que le tarse et le métatarse; ceux-ci sensiblement plus courts que ceux de la quatrième paire.

Épigyne en forme de fossette transverse, resserrée dans le milieu par une avance du bord supérieur, son bord inférieur présentant de chaque côté, aux angles, une saillie rougeâtre, et dans le milieu une pièce plus grande, transverse, marquée de deux petits tubercules arrondis, très-lisses, rapprochés de la ligne médiane.

Espèce voisine, mais néanmoins facile à distinguer de l'*Eresus frontalis*. Ch. Koch n'a décrit qu'un exemplaire jeune ou du moins très-épilé, venant de Sicile; aussi est-ce avec quelque hésitation que je rapporte à l'*Eresus ruficapillus* de cet auteur la magnifique espèce décrite ci-dessus.

Corse : Bonifacio, îles Sanguinaires.

Sous les pierres, dans un trou oblique tapissé d'un tube soyeux jaunâtre, grossier et très-épais.

8. Eresus albo-pictus. Sp. nov.

(Pl. 10, fig. 12.)

[illegible] fois plus gros, leur intervalle à peine plus grand que leur dia-

[illegible] chélicères noirs.
[illegible] ovale oblong, un peu déprimé en dessus, d'un noir mat, orné [illegible] de poils très-blancs formant des mouchetures, assez grosses et [illegible] avant et en dessus, plus petites et plus espacées en arrière; [illegible] de petits cercles de poils blancs autour de points enfoncés.
[illegible] plan, noir, d'un tiers plus long que large.
[illegible] très-robustes, un peu plus longues que chez les espèces voisines, [illegible] garnies de poils courts et serrés de même couleur, cependant [illegible] touffe de poils blancs à l'extrémité des fémurs; sur les tibias et [illegible] deux lignes glabres longitudinales, assez larges; tibia et patelle [illegible]ière paire égaux et de même longueur que le métatarse et le [illegible]ux-ci plus longs que ceux de la quatrième paire.

[illegible] *Eresus* a été découvert aux environs de Palerme par M. le pro- [illegible] Waga, qui a bien voulu m'en donner un exemplaire.

[illegible] assez voisin des *Eresus frontalis* Latr. et *tricolor* E. S.; mais il [illegible]gue facilement de l'un et de l'autre par la longueur relative de [illegible]s, qui est différente, et par la proportion des tibias et des patelles [illegible]és à la largeur et à la longueur de la partie céphalique.

[illegible]oration est aussi différente, car chez *E. albopictus* le front et les [illegible]s sont entièrement noirs, tandis qu'ils sont rouges chez *E. tri-* [illegible] jaunâtres chez *E. frontalis*.

9. Eresus Lucasi. Sp. nov.

(Pl. 10, fig. 8 et 9.)

♂. Céphalothorax : long. 6,8 mill.; larg. 5 mill.

[illegible] : 1re paire, 13 mill.; 2e paire, 11 mill; 3e paire, 9,5 mill.; 4e paire, 13 mill.

[illegible]alothorax noir, assez fortement granuleux.
[illegible]e céphalique couverte en avant et en dessus d'une pubescence courte

et serrée d'un beau rouge carmin ; parties latérales et thoracique garnies de poils noirs ; celle-ci présentant néanmoins quelques poils rouges au les bords.

Partie céphalique plus large que longue, obtusément tronquée en avant, sensiblement rétrécie en arrière, très-élevée et convexe, surtout à la partie postérieure, où elle s'abaisse presque verticalement, graduellement déclive en avant.

Yeux médians antérieurs arrondis, un peu obliques, séparés par un espace un peu (à peine) moins grand que leur diamètre et légèrement convexe ; les médians supérieurs presque doubles des antérieurs, un peu renfoncés, leur intervalle un peu plus grand (non double) que leur diamètre ; yeux dorsaux très-petits, plus écartés l'un de l'autre que du bord frontal.

Abdomen ovale, d'un noir de velours sur les côtés, orné en dessus d'une très-large bande longitudinale d'un rouge magnifique, formée par une pubescence serrée ; cette bande est large et ovale dans sa portion antérieure, rétrécie dans sa portion médiane, où elle est coupée d'une ligne transverse de même couleur formant la croix ; graduellement atténuée dans sa portion terminale, où elle est denticulée sur les bords.

Ventre et plastron noirs ; celui-ci fortement chagriné, d'un tiers plus long que large et presque parallèle.

♀. Céphalothorax : long. 9,5 mill.; larg. 7 mill.

Pattes : 1re paire, 16,5 mill.; 2e paire, 13,5 mill.; 3e paire, 11,6 mill.; 4e paire, 17 mill.

Céphalothorax noir, finement granuleux et entièrement couvert de poils noirs, courts et serrés, auxquels se mêlent en dessus et en arrière des poils blancs très-espacés.

Partie céphalique aussi large que longue, convexe, coupée en ligne droite en avant, très-faiblement rétrécie et arrondie en arrière, où elle s'abaisse en pente assez rapide, à peine inclinée en avant; front vertical à yeux médians tout à fait cachés en dessus.

Yeux médians antérieurs assez petits, un peu obliques, séparés par un intervalle un tiers plus grand que leur diamètre; les supérieurs au moins deux fois plus gros, renfoncés, leur intervalle un peu plus grand (non compris) que leur diamètre.

Poils des chélicères noirs.

Abdomen ovale, un peu déprimé, noir et couvert de poils de même couleur, uniformément et régulièrement piqueté de blanc en dessus; de plus, de petits cercles de poils blancs entourant les points enfoncés.

Plastron plan, d'un noir un peu rougeâtre, d'un tiers plus long que large.

Pattes très-robustes, plus courtes que chez le mâle, entièrement noires et couvertes de poils noirs soyeux très-serrés, laissant cependant sur les fémurs et les tibias deux lignes glabres longitudinales.

Tibia et patella de la première paire égaux, ces deux articles de même épaisseur que le métatarse et le tarse, ceux-ci beaucoup plus longs que ceux de la quatrième paire.

Deux mâles et une femelle de cette belle espèce ont été trouvés en 1850 par M. H. Lucas, aux environs d'Oran; l'un des deux mâles vient d'une plus localité appelée *Lalla-Maghrnia*.

Les deux sexes sont tellement dissemblables par la coloration que j'ai longtemps hésité à les réunir. C'est la seule espèce du groupe de l'*Eresus frontalis* dont le mâle soit connu; il est probable que chez les autres : *frontalis, tricolor, rufocapillus*, les différences sexuelles sont aussi prononcées.

10. ERESUS WALCKENAERIUS Brullé, Expéd. Mor., t. III, 1833.

Eresus siculus H. Lucas, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., 1864 (1).

J'ai établi la synonymie de cette espèce, d'après la comparaison d'un type ayant appartenu à Latreille et faisant partie des collections du Musée de Turin, avec l'exemplaire ayant servi à M. H. Lucas pour caractériser son *E. siculus*.

Ces deux types s'éloignent notablement par la coloration de la figure que Brullé en a donnée dans son Expédition de Morée.

Le céphalothorax et les pattes sont entièrement noirs; l'abdomen est d'un noir encore plus intense, semblable à du velours; sa partie antérieure est seule garnie de pubescence d'un beau jaune orange, formant une sorte de demi-cercle; la face ventrale est garnie de poils de même couleur, mais peu serrés.

La partie céphalique est relativement longue, parallèle; elle est peu élevée; considérée de profil, elle s'abaisse presque également en avant et en arrière; le front est graduellement incliné et les yeux sont placés sur un plan très-oblique : l'intervalle des médians antérieurs est à peine supérieur à leur diamètre; celui des supérieurs est un peu plus grand, sen-

verts de courts poils noirs serrés, auxquels se mêlent des poils fauves très-espacés qui n'influent pas sur la teinte générale.

L'abdomen, ovale, un peu déprimé et légèrement échancré en avant, est orné de très-petits points blancs assez régulièrement espacés, formés par des touffes de poils. La face ventrale est garnie de poils fauves peu serrés.

La partie céphalique est plus large que chez les espèces voisines (sauf chez *E. Lucasi*), régulièrement convexe et inclinée en pente très-douce en arrière ; les yeux médians sont fortement renfoncés ; l'intervalle des supérieurs est au moins d'un tiers plus grand que leur diamètre.

Le tibia et la patella de la première paire de pattes sont égaux et de même longueur que le métatarse et le tarse.

Se trouve en Grèce et en Syrie.

12. Eresus Petagnæ Aud. in Sav., Descr. Egypt. Ar.

La forme du céphalothorax rappelle beaucoup celle de l'*Eresus frontalis* ; le front est garni de pubescence d'un beau jaune, tandis que les chélicères restent noires.

Les yeux médians antérieurs sont petits et leur intervalle est au moins d'un tiers plus grand que leur diamètre ; les supérieurs sont plus que doubles, assez renfoncés, mais leur intervalle est à peine supérieur à leur largeur.

Le tibia et la patella de la première paire de pattes sont égaux et à peu près de même longueur que le front ; ils sont aussi de même longueur que le métatarse et le tarse.

Cette espèce paraît assez commune en Égypte et en Syrie. M. Ch. de la Brûlerie m'en a rapporté un assez grand nombre d'exemplaires, mais aucun parfaitement adulte.

Espèces que je n'ai point vues :

Eresus cinnaboides **Ch. Koch, Arach., t. III.**

Eresus luridus **Ch. Koch, Arach., t. III.**

Walckenaer considère ces deux espèces comme synonymes

Eresus Theisii Brullé, Expéd. Morée.

Espèce très-douteuse, imparfaitement décrite.

Eresus fumosus **Ch. Koch, Arach., t. IV.**

Espèce indiquée d'Afrique, sans localité précise.

Eresus Guerini **H. Lucas, Expl. Alg.**

Eresus fulvus **W. Rossi in Haidinger, 1847.**

Eresus Kollari **W. Rossi id.**

Ces deux dernières espèces sont très-brièvement décrit
synonymie est difficile à établir.

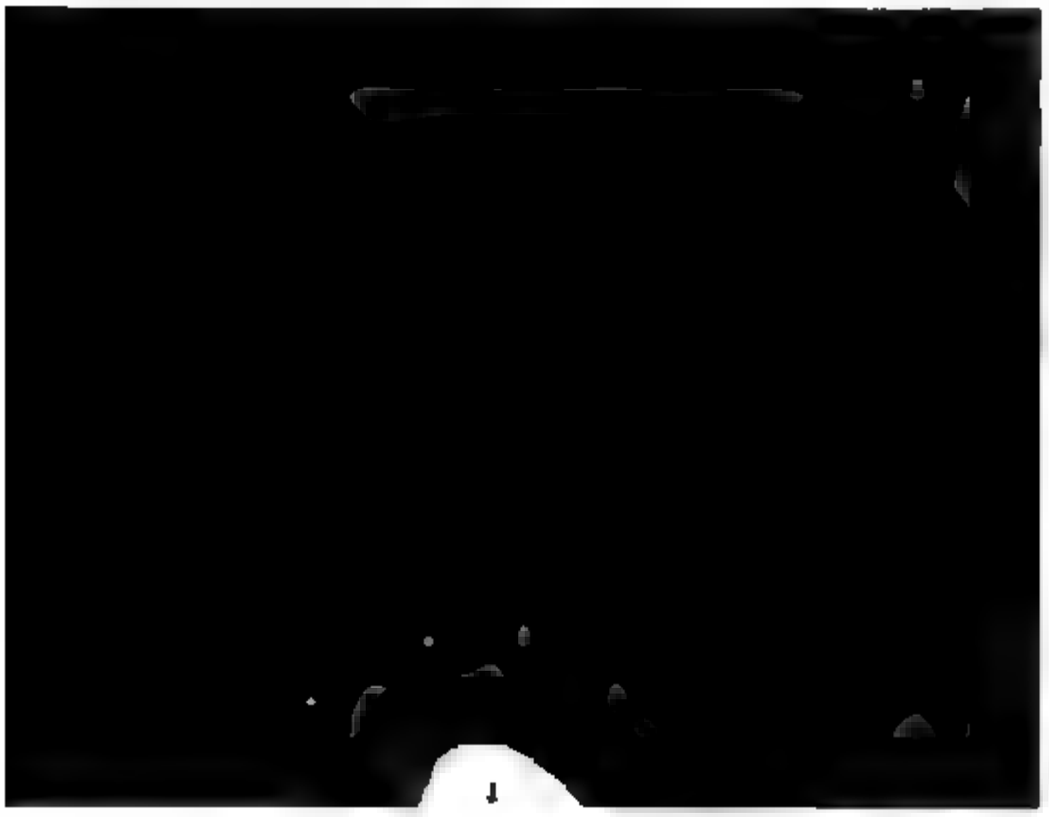

IV.

RÉVISION DES ESPÈCES FRANÇAISES

DES

Genres THERIDIUM Walck. [1] et NEOTTIURA Menge.

Genus THERIDIUM Walck. (ad part.).

Caractères des Mâles.

1. Chélicères dirigées obliquement en avant, plus longues que la face (2) et divergentes . . . . . 2.

— Chélicères verticales, aussi longues ou moins longues que la face, rarement divergentes . . . . . 4.

2. Tige des chélicères, présentant du côté interne une dilatation, terminée par une pointe aiguë. . . . . 3.

(1) Le genre *Theridium* est loin d'avoir gardé l'extension que Walckenaer lui avait donnée dans son *Histoire naturelle des Insectes Aptères*; je le présente ici tel que l'ont restreint les auteurs les plus récents, c'est-à-dire que j'en exclus les genres *Ero* Ch. Koch, *Nesticus* Th., *Steatoda* Sund., *Euriopis* Menge, *Asagena* Sund., *Lithyphantes* Th. — Le genre *Neottiura* de Menge, que M. Thorell n'a pas accepté, me paraît reposer sur des caractères tout aussi importants que ceux que je viens de citer.

(2) Il faut regarder le céphalothorax de profil, et prendre la hauteur des yeux latéraux de la seconde ligne.

— Tige des chélicères inerme.

Céphalothorax et membres testacés. Abdomen ponctué de noir. . . . . . *bellicosum* E

3. Tige dépourvue d'épine à l'extrémité. Épine interne simple, placée près de la base, un peu en dessous. . . . . *tinctum* Cl

— Tige armée à l'extrémité d'une épine qui s'avance au-dessus de l'insertion du crochet. Épine interne placée près de l'extrémité, précédée d'une épine plus petite. . . . . *nigro-marg*

4. En dessus, tibia de la patte-mâchoire plus long que large, rétréci à la base, séparant nettement la patella de la base du tarse. . . . . 5.

— En dessus, tibia de la patte-mâchoire large, très-court, cupuliforme, souvent dilaté du côté externe. Tarse paraissant presque inséré directement sur la patella. . . . . 10.

5. En dessous, tibia de la patte-mâchoire plus long que la patella, s'avançant sous la base du bulbe et aussi large que lui à son extrémité. . . . . 6.

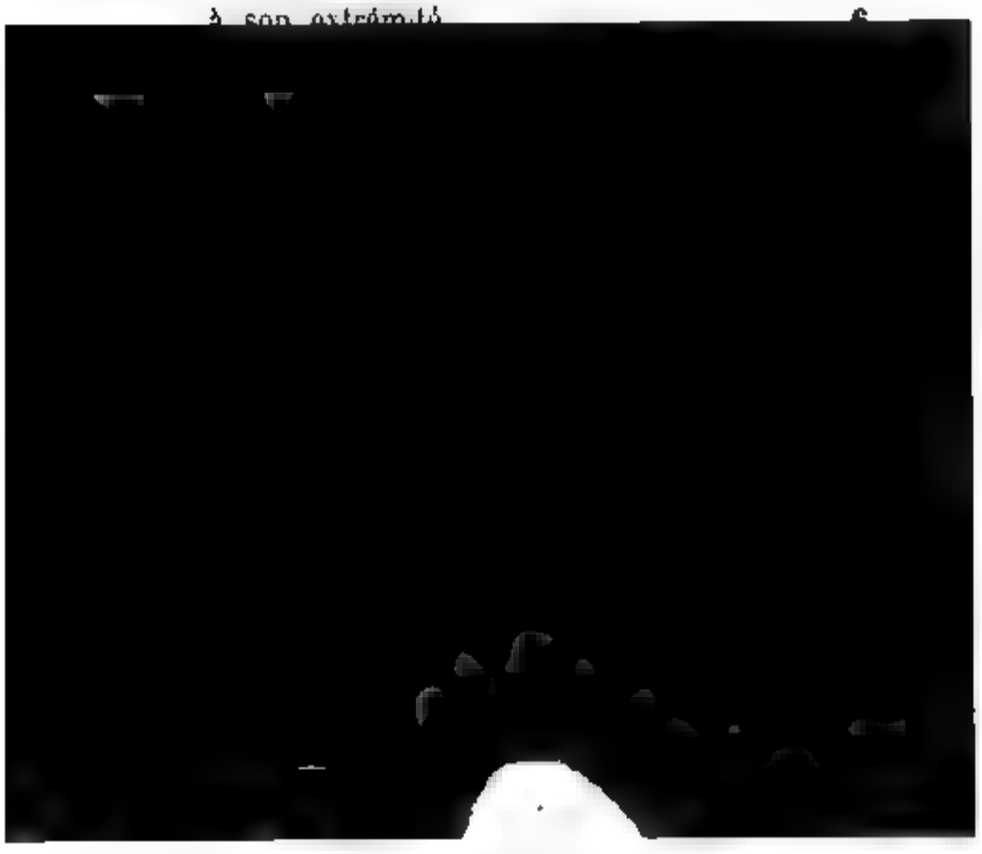

6. Fémur de la patte-mâchoire grêle dans toute sa longueur et droit. . . . . 7.

— Fémur un peu courbe, renflé à la base. *sisyphium* Cl. (1).

7. Fémur et tibia des deux premières paires de pattes beaucoup plus épais que les métatarses. Patella allongée, non convexe. . . . . *pulchellum* Walck.

— Fémur et tibia des deux premières paires de pattes grêles, à peine plus épais que les métatarses. Patella très-courte et convexe. . . . . 8.

8. Patella de la patte-mâchoire peu convexe. Yeux médians supérieurs ovales et obliques. . . . . *tinctum* Walck.

— Patella de la patte-mâchoire très-convexe. Yeux médians supérieurs arrondis. . . . . *nigro-punctatum* Luc. (2).

9. Yeux médians supérieurs un peu plus rapprochés entre eux que des latéraux. . . . . *varians* Hahn.

— Yeux de la seconde ligne presque équidistants . . . . . *denticulatum* Walck.

10. Article génital très-volumineux, déprimé, discoïforme, aussi large que le groupe oculaire; son bord interne plus dilaté . . . . . 11.

— Article génital ovale, presque cylindrique, moins large que le groupe oculaire et symétrique. . . . . 13.

(1) Nom Walckenaer = *Th. nervosum* de cet auteur.

(2) Pour la description de la femelle : voyez H. Lucas, Expl. Alg., Arach.; pour celle du mâle : voyez E. Simon, Mém. Soc. roy. Sc. de Liége, 1873.

11. Yeux du premier rang égaux; les médians plus resserrés que ceux de la seconde ligne. Bandeau plus long que le groupe oculaire.

Blanc. Céphalothorax avec une bordure et une tache médiane noires. Pattes fortement annelées. Abdomen avec trois séries parallèles de grandes taches noires. . . . . . *nigro-variegatum*

— Yeux médians antérieurs plus gros que les latéraux et plus écartés que les médians supérieurs. Bandeau aussi long ou un peu moins long que le groupe oculaire . . . . . 12.

12. Article génital renversé, présentant en dessus un long stylum spiral. . . . . *rufo-lineatum* Lu

— Bulbe recouvert en dessus par la portion tarsale clypéiforme, dépourvu de stylum extérieur.

Céphalothorax et pattes fauve rouge; celles-ci non annelées. Abdomen testacé, avec un espace noir dorsal. . . . . . *Blackwalli* Camb

13. Espace interstigmatique de l'épigastre convexe, un peu coriacé, limité sur les

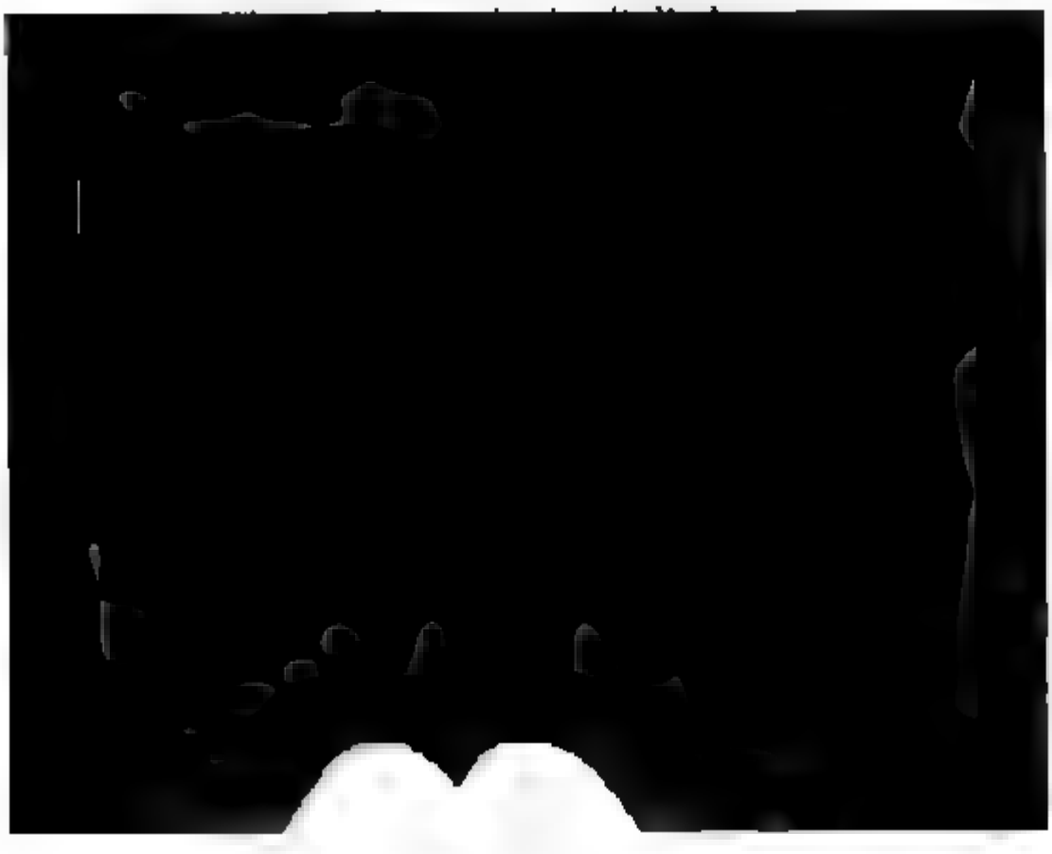

plus rapproché du pédicule que des filières . . . . . 18.

14. Yeux médians supérieurs plus rapprochés l'un de l'autre que des latéraux. . . . 15.

— Yeux de la seconde ligne équidistants. . 16.

15. Article génital plus long que le fémur ; présentant du côté externe un espace discoïforme entouré d'un stylum. . . . *genistae* E. S. (1).

— Article génital aussi long que le fémur, dépourvu de stylum, armé en dessous d'une pointe très-grêle et d'une pointe terminale recourbée. . . . . *pictum* Walck. (2).

16. Article génital de même largeur que l'une des chélicères à la base; bulbe dépourvu d'apophyses. . . . . *simile* Ch. Koch (3).

— Article génital plus large que l'une des chélicères à la base ; bulbe armé d'apophyses. . . . . 17.

17. Yeux médians des deux lignes séparés par un espace au moins égal à leur diamètre. Bulbe présentant en dessous une très-large apophyse terminée par deux pointes aiguës, écartées, presque égales. . . . . *rusticum* E. S. (4).

— Yeux médians supérieurs, séparés des

(1) Voyez Mém. Soc. roy. Sc. de Liége, 1873.

(2) Dans cette espèce, le rebord de l'épigastre est, par exception, à égale distance du pédicule et des filières. — M. le docteur L. Koch a décrit tout récemment, sous le nom de *Theridium pinastri*, une espèce d'Allemagne extrêmement voisine du *Th. pictum*.

(3) A côté du *Th. simile* vient se placer le *Th. umbraticum* L. Koch, Naturw. Wochenschr., 1872, qui n'a pas encore été trouvé en France.

(4) Voyez Mém. Soc. roy. Sc. de Liége, 1873.

antérieurs par un espace un peu moindre que leur diamètre. Bulbe présentant en dessous une pointe simple, très-effilée, dirigée en avant. . . . . *pastrana* L. Koch

18. Bulbe obtus et arrondi à l'extrémité. . . 19.

— Bulbe terminé par une forte pointe recourbée en dehors. . . . . 22.

19. Front très-obtus. Yeux du premier rang presque égaux et largement séparés.

Abdomen testacé, avec un disque noir dorsal. . . . . *pallens* Bl. (?).

— Front rétréci. Yeux médians antérieurs plus gros que les latéraux, dont ils sont à peine séparés . . . . . 20.

20. Yeux médians antérieurs et supérieurs également espacés; les latéraux antérieurs séparés des médians par des intervalles sensibles. . . . . 21.

— Yeux médians antérieurs beaucoup plus écartés que les supérieurs, presque connivents avec les latéraux. . . . . *pinicola* E. S. (?

21. Céphalothorax très-dilaté en arrière, aussi large que long; portion antérieure

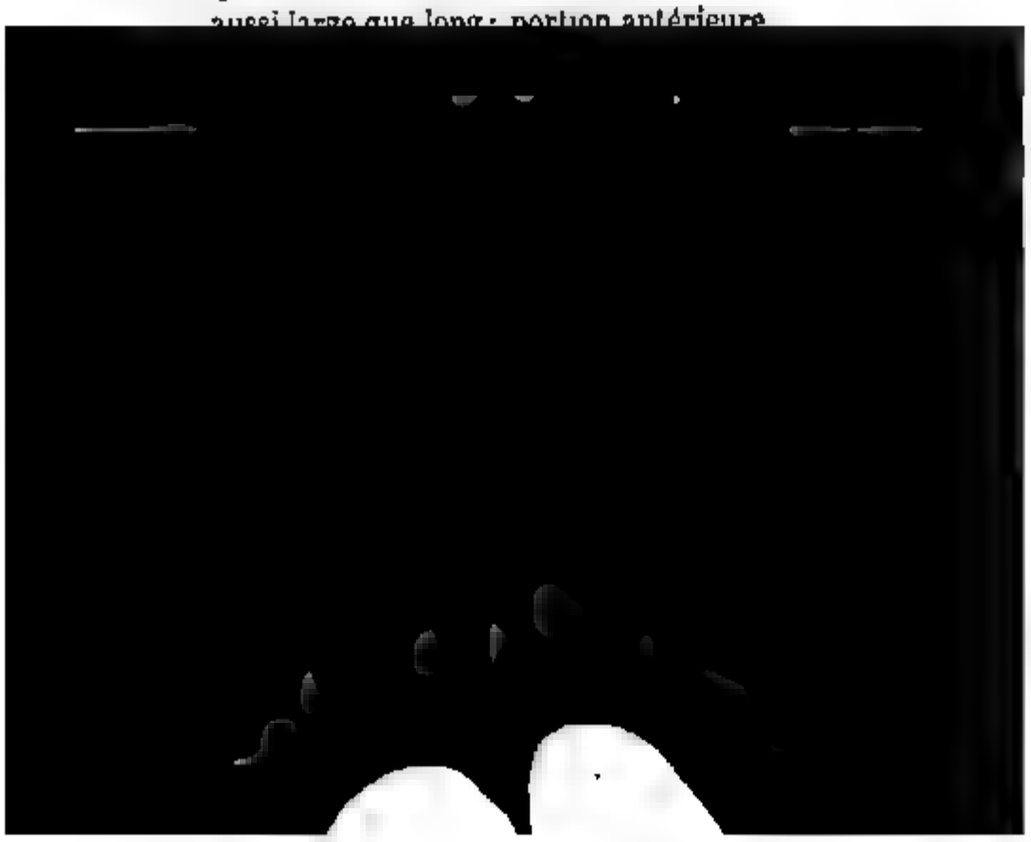

22. Yeux antérieurs formant une ligne légèrement courbée en arrière; la base des latéraux étant un peu plus avancée que celle des médians. . . . . 23.

— Yeux antérieurs formant une ligne droite par leurs bases. . . . . *tepidoriarum* Ch. Koch.

23. Yeux médians supérieurs également éloignés l'un de l'autre et des médians antérieurs. . . . . *riparium* Bl. (1).

— Yeux médians supérieurs un peu plus rapprochés l'un de l'autre que des médians antérieurs.

Céphalothorax et pattes rouges; celles-ci non annelées. Abdomen souvent entièrement noir. . . . . *formosum* Cl. (2).

Caractères des Femelles.

1. Yeux latéraux des deux lignes largement séparés des médians par des intervalles triples de leur diamètre (3).

(Var. *a.*) *Entièrement blanc avec un point noir sur les tibias antérieurs.*

(Var. *b.*) *Deux bandes rouges festonnées sur l'abdomen.*

(Var. *c.*) *Un large ovale rouge sur l'abdomen*. . . . . *lineatum* Cl.

— Yeux resserrés, presque équidistants;

(1) = *Theridium annulipes* Ch. Koch.

(2) = *Theridium Sisyphium* Walck., Black. (non Clerck).

(3) M. Thorell a fondé sur ce caractère le genre *Phillonetis*.

l'intervalle des latéraux antérieurs aux médians rarement supérieur à leur diamètre . . . . . 2.

2. Métatarse de la première paire de pattes plus long que le tibia. Tarse très-court. 3.

— Métatarse de la première paire de pattes de même longueur ou plus court que le tibia. Tarse plus long que la patella. 9.

3. Intervalle des yeux latéraux antérieurs aux médians plus étroit que leur diamètre . . . . . 4.

— Cet intervalle plus grand que leur diamètre.

Céphalothorax testacé, avec une bande brune médiane. Pattes testacées, annelées de rougeâtre. Abdomen blanc, fauve ou rouge, avec deux bandes brunes festonnées, coupées de traits blancs obliques . . . . . *Sisyphium*

4. Tibias des pattes robustes, légèrement élargis de la base à l'extrémité. . . . . 5.

— Tibias fins et atténués à l'extrémité. . . 7.

5. Yeux médians supérieurs un peu plus

Un peu plus grand que celui des antérieurs. Yeux du premier rang très-inégaux.

Céphalothorax noir. Pattes testacées, annelées. Abdomen très-élevé noir, jaune ou rouge ; une grande tache jaune sur la pente postérieure ; des lignes blanches obliques convergeant vers le sommet . . . . . *formosum* Cl.

Intervalles des yeux médians supérieurs et antérieurs égaux. Yeux du premier rang peu inégaux.

Céphalothorax brun fauve. Pour l'abdomen, même coloration que le précédent, plus pâle et plus terne. . . . . . *tepidoriarum* C. Koch.

Tibia de la première paire plus long que le céphalothorax. Yeux médians antérieurs plus écartés que les supérieurs. 8.

Tibia de la première paire de même longueur que le céphalothorax. Yeux médians antérieurs un peu plus rapprochés entre eux que les médians supérieurs.

Céphalothorax et membres rouge testacé. Abdomen rouge clair, marqué de tachettes obscures . . . . . *mansivum* E. S.

Yeux médians antérieurs plus gros que les supérieurs.

Blanc. Une tachette rougeâtre à l'extrémité des tibias. Une bande brune médiane thoracique.

(Var. *a.*) *Abdomen blanc.*

(Var. *b.*) *Deux bandes noires festonnées ; souvent leur intervalle jaune.*

(Var. *c.*) *Un large ovale noir dorsal.* *rusticum* E. S.

— Yeux médians antérieurs et supérieurs égaux.

Blanc. Une bande médiane thoracique et une ligne marginale noires. Abdomen souvent taché de noir . . . . . *nigro-variegatum* E. S.

9. Yeux de la première ligne égaux ou les médians un peu plus petits que les latéraux. . . . . 10.

— Yeux médians de la première ligne plus gros que les latéraux. . . . . 12.

10. Yeux du premier rang écartés, l'intervalle des latéraux aux médians au moins aussi large que leur diamètre. Chélicères au moins aussi épaisses que les fémurs antérieurs . . . . . 11.

— Yeux du premier rang presque connivents. Chélicères plus étroites que les fémurs antérieurs.

Céphalothorax et pattes testacés ;

— Yeux du second rang équidistants. . . . 14.

13. Première ligne des yeux droite.

Céphalothorax noir. Pattes testacées annelées. Abdomen gris fauve, avec une bande courbe noire sur les parties latérales et une bande médiane blanche denticulée . . . . . *denticulatum* Walck.

— Première ligne des yeux un peu courbée en avant.

Céphalothorax noir ou testacé, avec une bande médiane et une bordure noires. Pattes fauves annelées. Abdomen variable, le plus souvent gris, avec une bande médiane claire denticulée et un demi-cercle noir de chaque côté. . . . *varians* Hahn.

14. Pattes de la seconde paire plus longues que celles de la quatrième. . . . . 15.

— Pattes de la seconde paire aussi longues ou plus courtes que celles de la quatrième paire . . . . . 16.

15. Yeux médians antérieurs plus écartés que les supérieurs.

Céphalothorax et pattes testacés, ponctués de noir. Abdomen large un peu transverse, testacé, finement ponctué de noir ; un large espace blanc transverse dans le milieu. . . . . . *nigro-punctatum* Luc.

— Yeux médians antérieurs un peu plus resserrés que les supérieurs.

Céphalothorax testacé, avec une bande médiane et une bordure noires. Pattes finement annelées. Abdomen varié de noir et de blanc. . . . . . *tinctum* Walck.

16. Céphalothorax [ovale, un peu plus long que le tibia de la quatrième paire. . . 17.

— Céphalothorax large, presque arrondi en arrière, atténué en avant, de même longueur ou plus court que le tibia de la quatrième paire. . . . . 18.

17. Yeux médians supérieurs séparés par un intervalle à peine supérieur à leur diamètre, plus rapprochés l'un de l'autre que des médians antérieurs.

Céphalothorax fauve rouge, avec une large bande médiane et souvent une bordure noires. Pattes fauves, avec l'extrémité des fémurs et les tibias rouges. Abdomen blanc ou jaune sur les côtés, avec une large bande médiane denticulée noire ou brun rouge. . . . . . *pulchellum*

— Yeux médians supérieurs séparés par un espace presque double de leur diamètre, un peu plus écartés l'un de l'autre que des médians antérieurs.

Même coloration que le précédent; bande abdominale souvent effacée en avant . . . . . *rufo-limbatus*

gris, avec une bande médiane claire, denticulée . . . . . *pinicola* E. S.

h. Tibias des pattes légèrement élargis de la base à l'extrémité, plus épais que les métatarses. . . . . 20.

- Tibias fins, non élargis, à peine plus épais que les métatarses. . . . . 21.

i. Intervalle des yeux médians supérieurs aux latéraux plus étroit que leur diamètre.

Céphalothorax fauve, avec une bordure vague et une bande médiane qui n'atteint pas les yeux. Abdomen fauve, avec une large bande blanche denticulée, bordée de noir . . . . . *familiare* Cl.

- Intervalle des yeux médians supérieurs aux latéraux un peu plus large que leur diamètre.

Céphalothorax et pattes fauve rouge ; celles-ci annelées. Abdomen gris, avec une bande blanche denticulée, renfermant souvent une ligne rouge . . . . . *pictum* Walck.

21. Yeux médians antérieurs à peine plus gros que les latéraux, dont ils sont séparés par des intervalles sensibles.

Céphalothorax et pattes fauve rouge, celles-ci non annelées. Abdomen variable : noir, brun ou rouge ; une bande blanche très-large en avant, atténuée en arrière. . . . . . *simile* C. K.

- Yeux médians antérieurs beaucoup plus gros que les latéraux et presque connivents avec eux.

Céphalothorax noir. Pattes testacées annelées. Abdomen blanc mat, avec deux

bandes parallèles au-dessus des filières et un demi-cercle noir sur les parties latérales . . . . . *genistæ* E. S.

Genus NEOTTIURA Menge, Preuss. Spin., 1866.

Caractères des Mâles.

1. Patte-mâchoire à peine plus longue que le céphalothorax.

Céphalothorax fauve sur les côtés, avec une très-large bande médiane noire. Pattes testacées. Abdomen noir. . . . . . *gonygaster* E. S. (1)

— Patte-mâchoire beaucoup plus longue que le

4. Yeux du premier rang équidistants.

Céphalothorax rougeâtre. *Abdomen et pattes-mâchoires noirs. Pattes testacées.* . . *bimaculata* Linné (1).

— Yeux médians antérieurs un peu plus écartés l'un de l'autre que des latéraux.

Céphalothorax et abdomen rouge clair. Pattes testacées. . . . . . *pellucida* E. S. (2).

Caractères des Femelles.

1. Abdomen globuleux, présentant quelquefois une épine au sommet, mais point d'épines latérales . . . . . 2.

— Abdomen transverse, triangulaire, présentant deux épines latérales et une terminale.

Céphalothorax noir. Pattes testacées. Abdomen fauve rouge, avec trois grands espaces noirs et trois taches jaunes; quelquefois noir avec les taches jaunes. . . . . . *gonygaster* E. S.

2. Yeux latéraux du premier rang séparés des médians par un intervalle au moins égal à leur diamètre . . . . . 3.

— Yeux latéraux du premier rang très-rapprochés des médians . . . . . 4.

3. Yeux médians antérieurs plus écartés entre eux que des latéraux de la même ligne.

Céphalothorax et abdomen rouge clair. . *pellucida* E. S.

— Yeux médians antérieurs beaucoup plus rapprochés entre eux que des latéraux.

(1) = *Theridium coralinum* Walck., Blackwall.
(2) Voyez Mém. Soc. roy. Sc. de Liége, 1873.

Abdomen brun ou noir, avec une tache blanche dorsale. . . . . bimaculata

4. Yeux médians supérieurs très-gros, séparés par un espace moindre que leur diamètre. Abdomen sans épine apicale.

Céphalothorax rouge. Pattes annelées. Abdomen gris, avec cinq taches noires. . . herbigrada

— Yeux médians supérieurs séparés par un espace égal à leur diamètre. Abdomen pourvu d'une épine apicale.

Céphalothorax noir. Pattes jaunes, non annelées. Abdomen fauve taché de blanc. . uncinata H

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 10

Fig. 1. *Cercidia pachyderma* ♀, grossie.
2, *Xysticus jucundus.* Patte-mâchoire du mâle.
3. *Xysticus complutus* ♂, grossi.
4. — Patte-mâchoire du mâle.
5. — Épigyne de la femelle.

OBSERVATIONS

SUR LES

Métamorphoses du XYLORHIZA VENOSA,

COLÉOPTÈRE DE LA FAMILLE DES LONGICORNES

ET DE LA TRIBU DES LAMIIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Août 1873.)

Le *Callicarpa macrophylla*, arbuste poussant à l'état sauvage dans les bois qui couvrent les quelques rares vallées de Hong-Kong, est ravagé par une larve de Longicorne appartenant à la tribu des Lamiides, et dont les dégâts sont réellement considérables. En effet, si on considère les tiges que j'ai eu l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, on remarquera combien sont grands les dégâts que leur a causés cette larve lignivore; ils sont même assez graves pour les faire presque toujours périr, et cela a ordinairement lieu après la sortie de l'insecte parfait, c'est-à-dire lorsque cette larve a préalablement subi toutes les phases de sa vie évolutive.

Quand on étudie ces tiges ainsi attaquées, on remarque que cette larve creuse dans l'aubier des galeries longitudinales, extrêmement profondes, et qui souvent le parcourt dans toute sa longueur.

Possédant la larve, la nymphe et l'insecte parfait de ce Longicorne, que je dois à l'extrême obligeance de notre confrère M. le docteur Auzoux, il

m'a été facile de reconnaître que cette Lamiide, qui habite les environs de Whampoa, de Canton et de Hong-Kong, était la Lamie veinée de Latreille, ou le *Xylorhiza venosa* du même savant.

En observant ces tiges, attestant si bien les ravages de cette larve ligni-vore, et en examinant attentivement les dégâts qu'elles présentent, j'en ai trouvé une, entre autres, qui démontre d'une manière parfaite la manœuvre employée par cette larve avant de pénétrer dans la région centrale ou l'aubier.

Quand une femelle de *Xylorhiza venosa* veut effectuer sa ponte, elle choisit ordinairement une tige forte, ayant un développement assez grand, et offrant tous les moyens de sécurité nécessaires pour assurer le bien-être et l'avenir de la larve qui sortira de l'œuf qu'elle va lui confier. Au moyen de son oviducte, qui est très-mobile, et de la faculté qu'elle possède de pouvoir diriger cet organe dans tous les sens, elle dépose son œuf dans les fissures ou interstices de l'écorce, où il restera fixé, maintenu par la liqueur visqueuse dont il est enduit. A la sortie de l'œuf, le premier travail auquel se livre cette jeune larve consiste à percer l'écorce, afin de construire une galerie dans laquelle elle s'établit en laissant derrière elle des détritus et des matières stercoraires. Il est à supposer que cette larve reste un temps assez prolongé dans ces conditions, à en juger par le nombre de galeries, d'abord peu profondes, qu'elle a construites

en nymphe, et quand ensuite on examine cette larve ainsi transformée, on remarque qu'elle repose sur la région dorsale. Quant à sa dépouille, qui se trouve reléguée tout à fait au fond de la cellule, elle est représentée par une pellicule très-mince, retirée sur elle-même, fortement plissée et entièrement recroquevillée. En observant cette dépouille, qui est transparente, on distingue très-nettement, après l'avoir fait préalablement ramollir, les stigmates et le péritrême qui les entoure, les deux rangées transversales de tubercules présentées par les régions dorsale et ventrale, ainsi qu'une portion de l'appareil buccal.

N'ayant eu aucun renseignement relativement au temps employé par la larve depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à sa transformation en insecte parfait ou adulte, je ne puis rien préciser à cet égard (1); seulement je ferai remarquer que la nymphe occupe dans sa cellule une place très-peu éloignée du monde extérieur, ou au moins une galerie qui est ordinairement débarrassée, et quand elle se change en insecte parfait, celui-ci n'a qu'à s'ouvrir avec sa tête et à écarter et couper avec ses mandibules les longs filaments qui forment le tampon obturateur, et qui est jeté en dehors au moyen d'une ouverture préparé d'avance par cette larve prévoyante.

Ce genre, seulement signalé par Dejean dans son Catalogue, 3e édit., p. 370 (1837), a été caractérisé par M. de Castelnau dans son Hist. nat. des Ins., t. II, p. 476 (1840), et ensuite par Lacordaire dans son Genera des Coléopt., t. IX, p. 455 (1872). Suivant ce dernier, cette coupe générique est extrêmement tranchée si on la limite à l'espèce des Indes orientales, indéfinissable, pour ne pas dire un chaos, si l'on y conserve quelques espèces africaines qui y ont été introduites.

1. Cependant je crois devoir reproduire une indication ayant trait à la métamorphose de ce Longicorne, et que je dois à l'extrême complaisance de M. le docteur Mayet.

Le 22 février 1870, cet entomologiste observateur a pris dans sa loge une nymphe qui ne devait pas avoir plus de 24 heures au maximum de métamorphose, car la peau de la larve était encore toute humide. Le 15 mai, cette nymphe prit une couleur plus foncée, et, le 31 du même mois, elle s'était changée en insecte parfait ou adulte.

De la Larve.

(Pl. 11, fig. 4, 4 a et 4 b.)

Longit. 40 à 45 mill.; lat. 8 à 10 mill.

Elle est charnue, cylindrique, allongée et sensiblement rétrécie dans sa région médiane.

La tête, sensiblement plus large que longue, est d'un brun roux brillant; elle est dure au toucher, coriace, et présente à sa partie antérieure une échancrure profonde dans laquelle est reçu l'épistome; elle est convexe, arrondie en dessus, et offre dans son milieu un sillon longitudinal assez fortement accusé; sa partie postérieure est entièrement lisse, et, comme elle est rétractile, toute cette partie, à l'état de vie, restera

reçu. J'avais d'abord supposé que cette larve était privée d'antennes ; mais en explorant avec la loupe les parties latérales de la tête, je découvris de chaque côté ces tubercules qui doivent être sans aucun doute les représentants des antennes qui existent, mais seulement à l'état de vestiges.

L'épistome, beaucoup plus large que long, est tronqué antérieurement et arrondi sur les côtés ; il est rugueux, déprimé transversalement, avec sa partie postérieure sillonnée et présentant cinq ou six cils raides, allongés, d'un jaune ferrugineux ; il est d'un brun foncé brillant, avec toute sa partie antérieure d'un jaune testacé.

La lèvre supérieure, plus large que longue, est arrondie sur les côtés et tronquée à sa partie antérieure ; elle est convexe, ponctuée, et présente une dépression transversale assez profondément marquée ; ses parties latérales sont aussi ponctuées, et chacun de ces points donne naissance à un poil d'un ferrugineux clair, allongé, raide et à direction antérieure.

Les mandibules, d'un noir brillant, sont courtes, robustes, tranchantes ; elles sont triangulaires, arrondies et saillantes à leur côté externe, où elles présentent une dépression ponctiforme profondément marquée ; elles sont excavées à leur côté interne, avec le bord supérieur bicaréné et l'inférieur unicaréné.

Les mâchoires sont courtes, robustes et d'un ferrugineux brillant ; le lobe est composé de trois articles, dont le premier ou basilaire est plus long que large, le second est très-court, lisse et plus large que long ; le troisième, plus long que large, présente à sa base quelques poils ferrugineux. De plus, il est surmonté de deux appendices, dont le premier, globuleux, plus court que large cependant, est d'un brun roux ; le second est très-court, presque aussi long que large et tronqué à son extrémité.

Les palpes maxillaires sont très-courts, et ne m'ont paru composés que de trois articles, dont le premier, assez allongé, semble ne pas être indépendant de la mâchoire ; quant au second, il est très-court et tuberculiforme.

La lèvre inférieure, testacée, quelquefois d'un noir brillant, est plus courte que large ; elle est ponctuée, arrondie sur les côtés latéraux et tronquée antérieurement, où elle présente des poils courts, peu serrés, d'un brun ferrugineux ; elle s'élargit de chaque côté à sa base, et c'est sur cette expansion que sont placés les palpes labiaux : ceux-ci sont courts, composés de deux articles, dont le premier, allongé, subglobuli-

forme, étroit à la base, d'un brun ferrugineux, est tronqué à son extrémité, et dont le second, plus mince, plus allongé, tuberculiforme, lisse, d'un brun ferrugineux brillant, est terminé en pointe arrondie à sa partie antérieure.

Quand on observe la position qu'occupe la lèvre inférieure, on remarque que cette portion de l'appareil buccal repose sur une pièce mobile, qui est le menton : celui-ci est ponctué, d'un brun ferrugineux, plus large que long et sinueux à sa partie antérieure.

Le prothorax, plus large que long, est corné en dessus, avec ses côtés et une partie du dessus charnus.

En examinant cet organe, recouvert en dessus d'une plaque cornée, on voit que celle-ci semble être divisée en deux portions : la première, ou la partie antérieure entièrement cornée, tronquée, arrondie sur les côtés latéraux, est d'un brun ferrugineux brillant, quelquefois même entièrement noire ; postérieurement on aperçoit des stries transversales assez prononcées, peu serrées, et quelques points très-espacés, profondément marqués, de chacun desquels naît un poil raide, roussâtre ; son milieu est parcouru longitudinalement par une ligne très-fine, d'un jaune testacé, et tout son bord antérieur, qui est ponctué, présente des poils allongés, raides, d'un jaune ferrugineux. La seconde portion, qui est cornée comme

foncé; en dessous se trouve un mamelon muni de deux rangées transversales de tubercules, d'un jaune testacé, lisses, arrondis, rétractiles, et que la larve doit faire sortir et rentrer à volonté.

Le métathorax ressemble beaucoup au mésothorax, mais il est plus grand, et ses régions dorsale et ventrale sont munies chacune d'un mamelon présentant deux rangées transversales de tubercules.

Je n'ai pas vu de pattes, ni de saillie ou de mamelon pouvant faire supposer l'existence de ces organes locomoteurs.

Les segments abdominaux, depuis le premier jusqu'au sixième inclusivement se rétrécissent graduellement, sont d'un jaune testacé brillant, couverts de poils courts peu serrés, d'un jaune ferrugineux; les sept premiers ont la même conformation, c'est-à-dire qu'ils sont plissés et mamelonnés en dessus, sur les côtés et en dessous; les mamelons, munis de deux rangées transversales de tubercules en dessus et en dessous, sont plus profondément enfoncés que dans le métathorax, et il est à remarquer aussi que les stigmates, dont le péritrème est saillant et d'un brun ferrugineux, ne sont pas placés dans une concavité profonde comme cela se remarque pour ceux situés entre le prothorax et le mésothorax; sur les côtés, au-dessus des stigmates, on aperçoit une dépression profonde, transversale et entièrement glabre; le dessous ressemble au dessus, seulement les tubercules qui forment les deux rangées transversales sont plus saillants, et deux plus profonds sont placés transversalement de chaque côté de chacun de ces segments. Le huitième ou pénultième est beaucoup plus court; il est lisse et ne présente ni en dessus, ni en dessous, de mamelon à tubercules rangés transversalement, comme cela se remarque chez les autres segments; le neuvième, plus étroit que le précédent, est lisse dans son milieu et en dessus, mais postérieurement et sur les côtés il est fortement rugueux et plissé; en dessous il est entièrement rugueux, à l'exception cependant de sa partie postérieure, qui est striée transversalement: des poils ferrugineux, courts, couchés, peu serrés, à direction postérieure, hérissent ce pénultième segment, qui est d'un brun plus ou moins foncé.

Le tubercule anal, testacé, quelquefois d'un brun foncé, est grand, saillant et fortement strié; on voit en dessus, de chaque côté, un sillon profondément enfoncé, et l'ouverture anale, qui est peu profonde, affecte une forme triangulaire; en dessous de cette ouverture on dis-

lingue une dépression ponctiforme, profonde, et dont la partie centrale est lisse.

D'après la description que je viens de donner de cette larve, on voit qu'elle est parfaitement conformée pour vivre dans une retraite cylindrique. En effet, la rangée transversale de tubercules dont le sommet de la tête est armé sert à râcler les parois de son habitation, et la plaque sillonnée longitudinalement placée sur le premier segment du thorax est destinée sans aucun doute à en polir la surface. Quant aux mamelons munis de deux rangées transversales de tubercules qui se trouvent sur le mésothorax, le metathorax et les segments abdominaux, ils sont probablement destinés à remplacer les organes locomoteurs dont on ne voit aucun vestige et à fournir à cette larve le moyen de monter et de circuler facilement dans son habitation cylindriforme. Le penultième segment, très-rugueux, avec l'anal fortement sillonné, et tous les deux couverts de poils courts, raides, à direction postérieure, démontrent qu'ils ont pour fonction de maintenir, en s'appuyant sur les parois de l'habitation, la partie antérieure du corps et de l'empêcher de glisser lorsque cette larve veut progresser et se porter en avant.

Quand on étudie la conformation des tampons obturateurs qui ferment les deux extrémités de l'habitation, on remarque que les brindilles en

De la Nymphe.

(Pl. 11, fig. 2, 2 a, 2 b.)

Longil. 15 mill.; lat. 15 mill.

Elle est entièrement d'un blanc testacé brillant, couleur qui tourne au brun ferrugineux lorsque cette nymphe est sur le point de se métamorphoser en insecte parfait.

La tête, beaucoup plus longue que large, d'un blanc légèrement teinté de brun, est infléchie, et les mandibules viennent prendre un point d'appui sur les hanches des pattes de la première paire; elle est ridée transversalement et son milieu présente un sillon longitudinal qui la parcourt dans toute son étendue à partir de l'épistome : celui-ci, très-finement strié transversalement, est convexe, et une impression profonde, transversale, sépare la séparation qui existe entre cet organe et la lèvre inférieure. Les organes buccaux, tels que les mandibules, les mâchoires et la lèvre inférieure, sont parfaitement constatables, et cela est dû à la transparence de la pellicule qui les emmaillotte; ils sont lisses, d'un blanc teinté de ferrugineux, à l'exception cependant de l'extrémité des mandibules, qui est noire.

Les yeux sont ovalaires et ne présentent rien de remarquable; seulement, à travers l'enveloppe qui les recouvre, on distingue leur forme ainsi que la configuration des facettes.

Les antennes, de même couleur que la tête, sont finement striées transversalement : elles reposent sur les parties latérales du prothorax, sur l'extrémité des fémurs des pattes de la deuxième paire, puis sur les élytres qu'elles longent jusqu'à leur extrémité, qu'elles contournent ensuite et qu'elles cachent en partie.

Le prothorax, plus long que large, est de la même couleur que la tête, avec tout son bord antérieur teinté de brun foncé tournant au ferrugi-

neux; il est strié antérieurement et en dessus, où il est couvert et où il présente un sillon longitudinal qui le parcourt dans une grande partie de son étendue et qui part du bord antérieur; il est déprimé sur les côtés, avec les angles de chaque côté de la base arrondis, et tout son bord postérieur sinueux.

L'écusson, presque aussi large que long, est d'un brun ferrugineux ; il est déprimé dans son milieu, où il présente quelques stries transversales.

Le mésothorax est déprimé et rugueux en dessus, et dans l'espace qui existe sur les côtés, entre lui et le prothorax, on aperçoit la première paire de stigmates, dont le péritrème, d'un noir ferrugineux, est très-saillant.

Le métathorax, plus allongé que le mésothorax, est d'un brun ferrugineux ; il est convexe et arrondi en dessus, et parcouru longitudinalement par un sillon profond dont les bords, de chaque côté, sont finement striés; antérieurement, où il est large, on aperçoit de chaque côté une dépression profonde avec sa base plus étroite et tronquée.

Les élytres, d'un brun teinté de roux, sont allongées, étroites, retordées, rugueuses, plissées et arrondies à leur extrémité; elles sont placées sur les parties latérales de la région sternale, cachant une grande partie des pattes de la troisième paire, où, sur les tibias, elles prennent un point

dont le péritrème est très-saillant et d'un brun ferrugineux ; en dessous il est convexe, finement strié sur les côtés et dans son milieu ; le mamelon anal est petit, arrondi et bordé postérieurement et sur les côtés de poils ferrugineux.

De l'Insecte parfait.

(Pl. 11, fig. 3.)

Les collections entomologiques du Musée de Paris possèdent l'individu typique qui a servi à Latreille pour donner à ce Longicorne le nom de Lamie veinée, et à Laurillard pour en faire une figure qui a paru dans le Règne animal de Cuvier, t. III, pl. 18, fig. 7 (1829); cette espèce ainsi que la figure ne sont pas mentionnées dans le texte de cet ouvrage.

Dejean, dans son Catalogue, 3e édit., p. 370 (1837), forme avec cette Lamie un genre auquel il donne le nom de *Xylorhiza*, et M. de Castelnau, adoptant cette dénomination, est le premier qui a fait connaître les caractères génériques et spécifiques de ce Longicorne. C'est dans le tome II de l'Histoire naturelle des Insectes, dont les Coléoptères ont été faits par cet entomologiste, que les caractères génériques et spécifiques ont été pour la première fois exposés.

Th. Lacordaire, dans son Genera des Insectes, t. IX, p. 445 et 446 (1872), a présenté aussi les caractères qui différentient génériquement et spécifiquement cette espèce, et le nom générique a été employé par ce savant pour désigner le groupe dans lequel vient se ranger cette Lamie.

L'espèce type de cette coupe générique est le *Xylorhiza* (*Lamia*) *venosa* Latr., Règne anim. de Cuvier, t. III, pl. 18, fig. 7 (1829); de Casteln., Hist. nat. des Ins., t. II, p. 476 (1840); Lacord., Genera des Ins., t. IX, p. 446 (1872).

Ce Longicorne habite les Indes orientales, et, suivant [illegible] M. le docteur Anzoux, il n'est pas rare dans les environs de [illegible] de Canton et de Hong-Kong, où sa larve cause des ravages [illegible] *Callicarpa macrophylla*, qui est abondamment répandu dans [illegible] localités.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 11.

Fig. 1. Larve de la *Xylorhiza venosa* de grandeur naturelle, dessus ;

1 *a*. La même vue de profil ;

1 *b*. La même vue en dessous.

2. Nymphe de grandeur naturelle, vue en dessus ;

2 *a*. La même vue de profil ;

2 *b*. La même vue en dessous.

3. *Xylorhiza venosa*, de grandeur naturelle, dans une tige [illegible] *carpa macrophylla* ;

3 *a*. Dépouille de la nymphe ;

3 *b*, 3 *c* et 3 *d*. Tampons obturateurs.

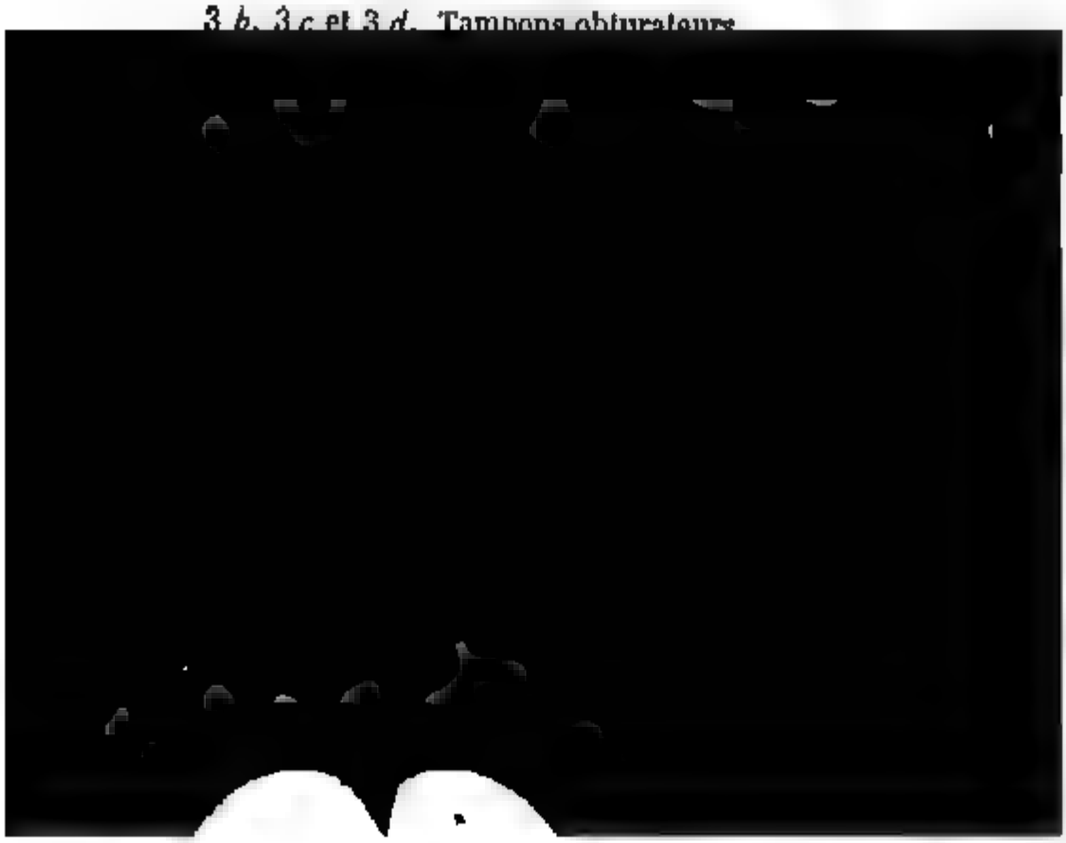

Descriptions de quelques espèces de RHYZODIDES

Suite (1)

Par M. Aug. CHEVROLAT.

(Séance du 26 Novembre 1873.)

M. James Thomson, absent depuis longtemps de Paris, n'a pu me communiquer que dernièrement les Rhyzodides de sa riche collection.

Dans cette collection se trouvait le rare et précieux *Rhyzodes canaliculatus* de M. Castelnau. Une description plus détaillée était nécessaire.

Deux nouvelles espèces de la Nouvelle-Grenade en faisaient partie. Suivent également les descriptions :

9. Rhyzodes canaliculatus.

Maximus, niger opacus; caput planum, antice attenuatum, lateribus rotundatum, postice emarginatum et bifoveolatum, supra antice tricostatum, supra oculos tuberculis duobus transversim sulcatis. Antennæ moniliformes, articulis æqualibus. Oculi laterales rotundati, parvi, pallidi. Prothorax planus, lateribus rotundatus, costis sex rectis nitidis, intermediis versus basin attenuatis, laterali juncta. Elytra costis 18 angustis, nitidis, interstitiis punctato-striatis. Corpus infra et pedes nigro-opaca femoribus tibiisque posticis nitidis.

Long. 10 mill., lat. 3 mill.

Madagascar.

Rhyz. canaliculatus Cast., Rev. entomol. Silb., IV, p. 56, 1836.

Rhyz. tubericeps Fairm., Ann. Soc. ent. de Fr., 1868, p. 782.

(1) Voir les Annales de cette année, 2e trimestre, p. 203.

11. Clisidium cavicolle.

Elongatum nigrum nitidum. Caput parvum, minutum, subovale, truncatum, supra tuberculis tribus elongatis parvis, antice attenuatis trali parvo. Antennæ moniliformes, pilosæ. Oculi laterales, rotundati, nigri. Prothorax oblongus, nitidus, foveis tribus profundis, lateribus integra, antice ampliata, profunda, laterali apice lineari curvata ultra medium protensa, in margine et infra marginem uni-sulcatus quatuor decim costata et decim canaliculata. Corpus infra et pedes nitida.

Long. 6-7 1/2 mill., lat. 2-2 1/3 mill.

Nova-Grenata, Bogoto.

Je rapporte à cette espèce probablement un autre sexe chez qui est large, plane, tronquée en arrière et dont les trois tubercules ont sont nettement marqués et le central porté en avant ; les côtes en sont moins élevées.

12. Clisidium simplex.

Elongatum, nigrum, nitidum. Caput planum, subtrigonum, lateraliticis rotundatum, vertice bisulcatum costula antica signatum. Antennæ crassæ, moniliformes, articulo ultimo brevi acuminato. Oculi lati, angusti picei. Prothorax elongatus, ovalis, sulco longitudinali parallelo, sulcis duobus basalibus conicis usque versus medium elongatis, in margine laterali lineis duabus impressis et angustis, una altera infra. Elytra decem sulcata et duodecim costata. Corpus

Notes sur les RHYZODES,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 26 Novembre 1873.)

Dans le 2e trimestre des Annales de cette année, notre collègue, M. Chevrolat a publié une énumération des espèces décrites de la famille des Rhyzodides. Cette liste ne mentionne aucune des deux espèces de *Rhyzodes* que j'ai publiées dans nos Annales (1868, p. 782). Je crois devoir combler cette lacune et profiter de cette occasion pour rectifier le nom que j'avais donné à l'une des deux.

Ces deux espèces sont les *R. tubericeps* et *parumcostatus*, de Madagascar; mais la première doit être certainement rapportée au *R. canaliculatus* Cast., qui n'était signalé ni dans les catalogues, ni dans le Genera de Lacordaire. Elle appartiendrait en outre au genre *Clinidium*, à cause de ses yeux presque entièrement cachés.

J'ajoute ici la description des deux espèces, que je ne puis reconnaître dans la révision de M. Chevrolat :

1. Rhyzodes Taprobanæ.

Long. 5 mill.

Elongatus, nigro-piceus, nitidus, capite postice rotundato, ante oculos [illegible], sulcis duobus profundis, postice arcuatim confluentibus impresso, antennis moniliferis, articulis transversis, ultimis pilosis; prothorace ovato, elytris angustiore, antice basique truncato, sulcis 3 latis, lateralibus latioribus, sulco marginali angusto, profundo, carinis 2 medilis [illegible] angustioribus, elytris valde foveolato-lineatis, stria suturali profunda, intervallo 5° apice arcuatim costato, humeris productis; prosterno impresso, mesosterno biimpresso, segmentis abdominalibus uniseriatim [illegible] punctatis, tibiis anticis subtus acute bidentatis.

Ceylan; donné par M. Dohrn.

La forme de la partie postérieure de la tête distingue cette espèce des

R. strobus et *aterrimus*, qui sont d'ailleurs beaucoup plus grands. Les yeux sont un peu trigones. Les points des élytres forment de petites fossettes, mais non des stries, les intervalles qui séparent ces points étant écartés et de niveau, ou à peu près, avec les côtes des élytres.

2. CLINIDIUM LIRATUS NEWM.

Long. 7 mill.

Elongatum, nigrum, opacum, carinis nitidis, capite basi truncato, utrinque profunde sulcato, sulcis rectis; oculis longitudinalibus, oblongis; antennis latis, apicem versus, leviter attenuatis, articulis valde transversis, pilosis ultimo acute; prothorace oblongo-ovato, antice truncato, basi rotundato, sulcis 5, tribus medianis latis, 2 marginalibus angustis, sulco medio antice latiore, duobus lateralibus antice leviter sinuatis; elytris ad humeros productis, utrinque sulcis tribus latis impressis, his fundo punctatis, punctis fere canaliculatis, intervallis costatis, intervallo suturali ad scutellum profunde excavato, costa tertia ad apicem arcuatim carinata; tibiis anticis intus bidentatis.

Brésil.

DIAGNOSES

DE DIVERS

Coléoptères nouveaux découverts en Algérie,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 26 Novembre 1873.)

Genus FLATIPALPUS. N. G.

Ce nouveau genre est extrêmement voisin des *Pachydema*, dont il diffère par l'énorme développement des palpes maxillaires, le dernier article étant très-renflé et fortement creusé sur la face apicale ; les segments ventraux paraissent aussi être soudés, au moins dans leur plus grande partie.

1. Flatipalpus albolanosus.

Long. 13 mill.

Oblongus, fere cylindricus, alatus, pallide lutescens, nitidus, prothorace, pectore, abdomine pedibusque, tarsis exceptis, lana grisescente dense et longe vestitis ; capite rugoso-punctato, antice arcuato, prothorace elytris angustiore, sat brevi, lateribus rotundato, scutello oblongo, elytris parallelis, apice rotundato, angulo suturali obtuso, inordinate punctulatis, lineis crenulatis parum profundis impressis, stria suturali profunda, abdomine pouto, nitidissimo.

Sud, communiqué par M. Gaston Allard.

2. Brachysthes approximans.

Long. 8 1/2 mill.

Brevis, convexus, niger, nitidior, lateribus fulvo-ciliatis, pedibus tarsisque fulvo-pilosis, asperulus, prothorace amplo, lateribus rotundato, carina postica evidentioribus, parum dense asperulo, scutello striolato, elytris apice obtuse rotundatis, sutura obsolete elevata, aspero-punctatis, tibiis anticis dente magno apicali armatis, basin versus pluridenticulatis. *B. pilosello* valde affinis, paulo minus brevis, elytris longioribus, apice

haud abrupte rotundatis, prothorace minus dense asperato tib[illegible] denticulatis distinctus.

Souf ; communiqué par M. Gaston Allard.

3. BRACHYSTERES GASTONIS.

Long. 6 1/2 mill.

Brevissimus, contractus, convexus, niger, subnitidus, lateribus [illegible] ciliatis, pedibus pilosis, dense asperatus, pedibus obscure piceis, [illegible] tibiis anticis valde bidentatis, elytris brevissime ovatis, basi leviter [illegible] tatis, ruguloso-asperatis, obsolete lineatis, apice obtuse rotundatis.

Souf ; communiqué par notre collègue M. Gaston Allard, auquel j[illegible] heureux de dédier ce curieux insecte, en souvenir des services [illegible] rendus à la faune algérienne.

4. ARHINUS CALLIZONATUS.

Long. 6 mill.

Oblongus, postice dilatatus, convexus, fuscus, squamulis laete viri[illegible] submetallicis dense obsitus, capitis disco et lateribus, prothoracis [illegible] 2 discoidalibus et lateribus, elytrorumque vittis 2 rufescentibus, late leviter rufulis, subtus cum pedibus carneus, supra undique punctis geris nigris sparsutus, capite grosso, prothorace transverso, lateribus dio leviter dilatato, elytris striatis, striis leviter punctatis, interval[illegible] natis.

El Assaïba ; un seul individu communiqué par M. Gaston Allard.

DESCRIPTION

d'un

nouveau genre de la famille des Ténébrionides,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 26 Novembre 1873.)

Genus PRODEROPS. N. G.

Corps allongé. Tête presque aussi grande que le corselet, en carré long, à peine atténuée en arrière; yeux très-petits et très-étroits, transversaux, très-éloignés de la base; épistome non distinct du front, profondément échancré au bord antérieur, laissant à découvert la base membraneuse du labre; menton légèrement concave, en trapèze renversé; dernier article des palpes maxillaires sécuriforme, coupé obliquement; palpes labiaux courts, à dernier article coupé droit; labre saillant, sinué. Antennes ne dépassant pas la base du corselet, ne grossissant pas vers l'extrémité; le reste comme chez les *Zophobas*. Corselet un peu plus long que large, très-fortement rebordé sur les côtés et à la base, pas plus large à la base que les élytres. Celles-ci allongées, à peine plus étroites que le corselet, assez courtes, à épaules effacées. Écusson large, très-court. Prosternum assez droit, formant une petite dent en dedans; mésosternum large et largement creusé. Pattes assez grandes; tibias antérieurs et intermédiaires légèrement arqués, garnis d'une pubescence fauve, dorée.

Genre très-voisin des *Zophobas*, mais distinct par la grandeur insolite de la tête et la petitesse relative des élytres; les yeux sont très-éloignés du corselet, les antennes sont plus courtes et ne grossissent pas vers l'extrémité, enfin toutes les paires de pattes sont insérées à égale distance les unes des autres.

représentent une larve de Coccites et non de Lécanides. Nous écartons aussi de ce genre quelques espèces qui nous donneront des caractères propres à créer d'autres coupes génériques, telles que les *Ericerus* Guérin, *Physokermès* Targioni, etc.; enfin, le groupe où les espèces ont la division du corps en lobe frontal ou céphalique, en lobe moyen ou stigmatique et en lobe postérieur, celui-ci présentant une fente plus ou moins profonde, au bout de laquelle on remarque l'anus et les squames caudales. Ces divisions, très-visibles dans le jeune âge et dans quelques espèces, sont souvent très-difficiles à distinguer dans les espèces qui deviennent globuleuses, mais on les retrouve presque toujours dans l'anatomie et surtout dans les squames, de même que toujours, pensons-nous, on retrouve les organes extérieurs, tels que pattes et antennes, contrairement à l'opinion de M. Lichtenstein dans ses *Considérations générales sur le* Lecanium vitis (Le Phylloxère de 1854 à 1873, résumé pratique et scientifique, page 39, ligne 14), et de M. Targioni-Tozzetti, qui dit, page 29, ligne 19, de son *Introduzione alla seconda memoria per gli studi sulle Coccinigliе e Catalago* : « Dans un seul cas (*Pollinia*) la femelle, conservant les caractères les plus essentiels de la bouche, de la coque et de l'abdomen, perd pendant ses transformations les antennes et les pattes (*la femina perde nelle mute le antenne et le zampe*). »

Suivant la forme extérieure des *Lecanium* nous diviserons ce genre

8e Séria. Les espèces globuleuses avec une section légère enlevée pour l'insertion sur les plantes, dont le *L. emerici* Planchon serait le type, et dont il faut exclure les globuleuses sans section ou ouverture.

1re SÉRIE.

Les espèces qui entrent dans cette série, en dehors de la forme aplatie qui les distingue, présentent, en outre, un caractère qui est presque suffisant pour en faire un genre distinct : ainsi ces espèces sont généralement vivipares. Dans tous nous avons vu et trouvé des embryons tout développés mêlés avec des œufs. Une remarque que nous devons faire aussi, c'est que, jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais rencontré aucun mâle d'une espèce de cette série, et nous n'en avons jamais vu de description, et cependant depuis bien longtemps tous les auteurs ont parlé de l'*Aspidiotus*.

1. Lecanium acuminatum nobis.

(Pl. 12, fig. 1.)

Cette espèce est facile à distinguer par la forme de son corps en ovale court, acuminé vers le sommet, arrondi, très-large vers l'extrémité. Les antennes (1) sont de sept articles, avec le quatrième le plus long, le troisième égal aux cinquième et sixième réunis, ceux-ci les plus courts, le septième aussi long que les deux précédents. Les pattes, larges, aplaties, offrent un tarse court, à peine de moitié aussi long que le tibia; le reste comme dans les *Lecanium* en général. La longueur est de 2 à 3 millimètres.

Cette espèce viendrait se ranger auprès du *L. hesperidum*, avec lequel

(1) Les antennes et les pattes sont à peu près les seuls organes sur lesquels nous avons pu nous reposer pour différencier les espèces. On voudra donc nous pardonner de nous appesantir sur ces caractères.

on ne peut la confondre à cause de la forme du corps et la petitesse du tarse. De plus, les embryons, qui ont dans toutes les espèces une forme presque identique en ovale très-allongé, presque parallèles sur les côtés, sont ici ovalaires, arrondis, très-larges au niveau de la naissance de l'abdomen.

Le corps de cette espèce, ce qui la rapproche encore de l'*hesperidum*, renfermait, à l'époque où nous l'avons récolté, des embryons très-formés, d'où nous concluons que ces espèces sont vivipares et non ovipares.

Nous l'avons récolté sur des Orchidées, dans les serres du jardin du Luxembourg.

2. LECANIUM ANGUSTATUM nobis.

(Pl. 12, fig. 2 et 2 *a*.)

Cette espèce, que nous avons trouvée sur le *Papyrus* (*Cyperus papyrus*), est très-distincte des autres par sa forme étroite, très-allongée, de 4 à 5 millimètres de long sur à peine 2 de large. Elle est d'un jaune clair, lisse, très-plate. Les antennes sont de sept articles, dont le troisième et

corps, celui-ci entouré de cils longs, les antennes de six articles, dont le troisième le plus long.

Nous n'avons jamais rencontré de mâles.

C'est sur les *Papyrus*, dans une serre tempérée, que nous avons pris cette espèce en assez grande quantité.

3. Lecanium hesperidum Auctorum.

En ovale allongé, deux fois plus long que large, d'une grandeur très-variable de 2 à 4 millimètres, d'un jaune plus ou moins foncé, avec quelques taches brunes; lisse, avec une très-rare ponctuation sur le disque dorsal. Antennes de sept articles, le quatrième le plus long, de même que le septième, qui est presque égal; puis vient le troisième qui égale la longueur des cinquième et sixième, qui eux sont toujours les plus courts; le troisième seul est mutique. Les jambes sont longues et grêles, le poil du trochanter très-long; les tibias sont d'un quart plus longs que le tarse; le crochet est large; les digitules des tarses sont très-longs et très-évasés à l'extrémité, avec l'insertion basilaire très-large, les squames caudales très-triangulaires; l'anneau génito-anal est entouré de six poils.

La larve est très-longue et les antennes ne présentent que six articles, dont le troisième est le plus long.

Jamais nous n'avons pu trouver de mâles, et nous n'avons pas vu non plus de description le concernant, malgré le grand nombre d'auteurs qui ont parlé de cette espèce, que l'on rencontre principalement sur les orangers, soit en serres, soit à l'air libre, mais qui se trouve aussi sur un très-grand nombre de plantes les avoisinant.

Lorsque l'on examine une femelle arrivée à son état le plus avancé et qu'on la retourne, il n'est pas rare de voir sur l'abdomen un point mortifié, par lequel sortent les embryons, car jamais nous n'avons vu d'œufs pondus par elle.

4. LECANIUM LAURI Boisduval.

Nous avons pris cette espèce sur le *Laurus nobilis*; mais sans M. Boisduval nous n'aurions pas osé en faire une espèce distincte du *Lecanium hesperidum*, que l'on rencontre partout dans le Midi et sur presque toutes les plantes. Il nous a paru un peu plus rugueux et un peu plus brun; un autre caractère, qui lui est propre peut-être, c'est de présenter sur le derme dorsal quelques cellules disséminées irrégulièrement.

Voici, du reste, la description qu'en donne M. Boisduval dans son *Entomologie horticole*, p. 346, fig. 44 :

« Quelquefois assez commun sur les lauriers cultivés en caisse, plus « rare sur ceux en pleine terre. La coque est arrondie (il la figure en « ovale arrondi), d'un brun terreux, avec quelques inégalités. La larve ou « la femelle, débarrassée de sa carapace, est d'une couleur rougeâtre. »

Nous ne comprenons pas cette phrase, qui s'appliquerait à un Diaspide. Y aurait-il eu confusion, et le dessin ne s'appliquerait-il pas à la description ?

« Le mâle décrit par Bouché est aussi rougeâtre. C'est dans les bâtons

peu près égaux et les plus courts, le septième presque aussi long que les deux précédents. Les pattes comme dans les autres *Lecanium*, le tarse un peu plus court que le tibia; les digitules en cornet et deux fois plus longs que le crochet. Le corps, petit, de 2 millimètres, est en ovale allongé, arrondi en avant, et présente sur le dos une série médiane de macules un peu brunâtres, dues, pensons-nous, à un épaississement du derme; ces épaississements, assez forts sur l'abdomen, disparaissent à peu près sur la portion thoracique : nous en avons compté neuf à dix. Cette particularité distingue parfaitement cette espèce de l'*hesperidum*, avec laquelle elle pourrait être confondue.

La larve, fixée, est en ovale très-allongé, avec les côtés presque parallèles et présentant six articles aux antennes, dont le troisième le plus long; mais lorsque cette larve est encore à l'état embryonnaire et dans le corps, elle est très-ovalaire, les côtés arrondis et non parallèles, et les digitules paraissent très-développés.

Nous n'avons jamais vu de mâles de cette espèce, qui nous paraît bien distincte de l'*hesperidum*.

Nous avons trouvé ce Coccide sur des lierres garnissant une caisse à fleurs de plantes différentes. Cette espèce est-elle propre au lierre? Il ne faut pas la confondre avec un Coccite qui s'y trouve et qui forme une espèce de sac blanchâtre et dont nous parlerons plus tard.

6. Lecanium tessellatum nobis.

(Pl. 12, fig. 4.)

Cette espèce nous a été communiquée par M. le professeur Planchon, de Montpellier, qui l'a récoltée dans les serres, sur le *Caryota ursus*, plante de la famille des Palmiers. Elle viendrait, par sa contexture, se ranger près du *L. depressum* Targioni-Tozzetti, que nous verrons plus loin dans la 5e série.

Sa couleur est d'un rouge brun; elle est en ovale très-arrondi postérieurement, un peu aplatie; sa longueur est de 3 millimètres 1/2 sur près de 3 de largeur. Elle se distingue de toutes les autres espèces de ce

groupe par la tessellature du derme qui forme une marqueterie. Chaque plaque est d'un dessin irrégulier à côté de sa voisine, mais cependant régulier si on la compare à celle du côté opposé. Sur le disque de la plaque on voit une ponctuation assez marquée ; le centre présente une surface un peu plus claire. Les antennes sont de sept articles, dont le troisième presque deux fois plus long que le quatrième, le cinquième est le plus court, puis le sixième un peu plus et le septième beaucoup plus long que le quatrième. Les pattes sont grêles, avec les cornets n'offrant rien de particulier.

La larve est plus arrondie que l'insecte parfait et ne présente pas encore la *tessellature*. Les antennes sont de six articles, dont le troisième le plus long, le quatrième et le cinquième d'égale longueur.

Nous avons trouvé dans le corps des embryons nés, ce qui nous fait placer cette espèce dans la 1re série, à côté de l'*hesperidum*, d'autant plus que la forme en est aplatie comme dans les espèces de cette série.

2e SÉRIE.

Nous mettons dans cette section les espèces plus ou moins [illegible]

7. Lecanium berberidis Schranck, Löw.

(Pl. 12, fig. 5, 5 *a* et 5 *b*.)

De 5 à 7 millimètres de long sur 4 à 5 de large, d'un brun rougeâtre, pruineux, caréné sur le dos, généralement peu ponctué, presque lisse ; cependant les individus un peu secs paraissent rugueux ; déprimé latéralement et avec la partie antérieure un peu plus étroite que postérieurement (M. Löw, dans sa description, dit « aussi large aux deux extrémités, » ce qui est vrai pour quelques individus). Du reste, ils sont très-variables de forme, suivant l'espace sur lequel ils se fixent. Parmi les nombreux individus que nous avons récoltés, nous en avons trouvé un quatre fois plus long que large, très-rugueux, présentant des points enfoncés très-grands de chaque côté de la carène et surtout vers l'extrémité postérieure. La fente anale est généralement peu grande.

Les antennes sont de six articles dans les larves embryonnaires, avec le troisième le plus grand, le second présentant un poil, trois à l'extrémité du troisième, un sur le quatrième, deux à trois à l'extrémité du cinquième et un assez grand nombre sur le sixième, dont celui de l'extrémité très-grand.

Dans l'adulte, il y a huit articles aux antennes, dont le troisième et le quatrième les plus longs et d'égale longueur, tous deux nous paraissant mutiques ; les cinquième, sixième et septième les plus courts et d'égale longueur. Sur le premier article, trois petits poils ; sur le second, deux assez longs ; sur le cinquième, trois, dont deux grands ; sur le sixième, un ; sur le septième, deux, et sur le huitième, qui est à peu près le double plus long que le septième, de huit à dix. Nous avons trouvé des individus où il n'y avait que sept articles : c'est le cinquième qui se trouve réuni au quatrième, qui alors est plus grand.

Les pattes sont remarquables dans cette espèce. Le tibia et le tarse sont à peu près d'égale longueur et présentent, pour les pattes antérieures, un tarse très-élargi dans toute son étendue ; le tibia offrant à son extrémité un renflement venant correspondre avec cet élargissement. Dans les pattes intermédiaires, le tibia est élargi et aplati dans toute son étendue. C'est un caractère spécifique que nous avons rencontré rarement.

Le tégument présente une faible ponctuation, rare et diminuée. Les poils du pourtour et des sinus stigmatiques sont très-courts.

Nous avons rencontré cette espèce très-communément sur les épines-vinettes, à Annecy, le long du Fier.

M. F. Low, en janvier 1872, vient de décrire cette espèce dans Verhand, der K. K. Zool. Botan. gesellsch. Wien. Beit. zur kenntniss der Rhynchoten.

8. LECANIUM ELONGATUM nobis.

(Pl. 12, fig. 6.)

Nous avons trouvé cette espèce sur le laurier-cerise, à Mont-de-Marsan (Landes). Elle est remarquable par sa taille, qui est trois fois plus longue que large : elle a 8 à 9 millimètres de longueur sur 3 de largeur. D'un brun clair ; presque caréné et présentant de chaque côté de la ligne médiane, au tiers supérieur, deux fossettes et au delà des impressions transverses venant correspondre aux segments abdominaux. Extrémité abdominale faiblement échancrée. Antennes de huit articles, le troisième

la même que celle de Schranck, nous préférons la décrire sous le nom de notre ami et collègue. Du reste nous devons dire qu'avec la description de Schranck il serait impossible de reconnaître une espèce.

C'est la plus petite espèce que nous connaissions; mais nous nous demandons ce qu'elle serait plus tard, car, nous la possédons bien à l'état adulte, peut-être fécondée, mais sans œufs dans le corps, et par conséquent ce que nous pouvons en dire est un peu incomplet. Telle qu'elle est, elle se présente sous la forme ovalaire ordinaire, aplatie, avec une carène dorsale visible; d'un jaune brunâtre; les antennes de sept articles, dont le quatrième le plus grand, le cinquième et le sixième les plus courts, le troisième un peu moins grand que le quatrième, et le second plus long que d'ordinaire et presque aussi grand que le troisième. Les pattes sont assez longues, avec les coxis très-longs, les tibias épaissis, ainsi que le tarse et tous deux sinués au côté interne.

Cette espèce nous vient des États-Unis du Nord, du comté de Washington, et nous a été envoyée comme vivant sur la ronce.

10. Lecanium genistæ nobis.

(Pl. 12, fig. 8.)

Espèce nouvelle que nous avons trouvée sur le genêt épineux, dans les forêts de pins des Alpes-Maritimes. C'est une des plus grandes espèces de nos pays : elle mesure 8 millimètres de longueur sur 4 de largeur, mais comme en séchant elle devient plus convexe, elle paraît n'avoir que 3 millimètres de large. Elle se rapproche beaucoup du *L. elongatum* qui se trouve sur le laurier-cerise. Elle est d'un brun marron et présente sur les côtés de l'abdomen des impressions transverses dues à la dessiccation, car dans l'état adulte, alors que la ponte n'est pas encore effectuée, cette espèce doit être lisse. Les antennes sont de huit articles, dont les troisième, quatrième et cinquième les plus longs et presque égaux; le quatrième semble le plus long; au sommet du cinquième on remarque trois poils, dont un très-long; le sixième et le septième sont les plus courts et d'égale longueur, celui-ci avec trois poils courts; le huitième article est

deux fois plus long que le précédent et avec huit à dix poils. Les pattes offrent des tibias grêles ainsi que les tarses, qui s'épaississent au sommet pour l'insertion des crochets; ceux-ci sont larges à la base, avec un des digitules courts un peu plus gros que l'autre; le tibia est d'un quart plus long que le tarse.

Nous n'avons pu rencontrer de mâles, mais des pupes; ce dernier état est difficile cependant à reconnaître, car on le prend pour de jeunes femelles; il n'y a que par l'antenne, qui offre sept articles, qu'on peut le distinguer; quant à la larve femelle, avec laquelle on peut facilement confondre ce dernier état, on l'en distingue par six articles seulement aux antennes.

Nous avons récolté cette espèce en assez grande abondance sur les coteaux d'Hyères et à Cannes.

11. LECANIUM JUGLANDIS Bouché.

Voici la description de cette espèce, que nous ne connaissons pas en nature :

12. Lecanium mori nobis.

(Pl. 12, fig. 9, et pl. 13, fig. 17.)

Nous avons récolté cette espèce en assez grande quantité à Albertville, en Savoie, et nous l'avions reçue aussi de notre collègue et ami M. Guérin-Méneville, qui l'avait trouvée dans le Midi.

Elle ressemble beaucoup au *L. berberidis*, mais elle n'est nullement carénée, et de plus elle en diffère et par les antennes, qui, ici, n'ont que sept articles, et par les pattes, dont les tarses sont sinueux, mais non élargis comme dans *berberidis*.

Cette espèce est d'un brun rouge, à dos élevé mais arrondi et fortement ponctué en avant, de chaque côté de la ligne médiane, et un peu plus faiblement en arrière; la fente anale petite; l'anneau génito-anal avec les six poils ordinaires. Les antennes sont de six articles dans les larves et de sept dans l'adulte; les troisième et quatrième articles presque égaux, les cinquième et sixième petits et égaux, le septième deux fois plus long que le sixième. Nous avons trouvé deux poils sur le premier article, deux très-longs sur le deuxième, le troisième mutique; quatre poils à l'extrémité du quatrième article, un seul sur le cinquième et le sixième, huit à dix sur le septième. Les pattes sont de forme allongée, le coxis ou hanche long, avec deux poils longs; le trochanter avec un poil très-long; le tibia et le tarse presque d'égale longueur, celui-ci sinué, le crochet très-long et gros à la base, accompagné des digitules ordinaires; le côté interne du tibia et du tarse offre une surface comme en gouttière que nous n'avons que rarement observée. La longueur est de 7 à 8 millimètres sur 4 à 5 de largeur et 2 1/2 à 3 d'élévation. Nous donnons toujours, bien entendu, les grandeurs extrêmes, c'est-à-dire celle de l'insecte arrivé à son état le plus avancé.

13. Lecanium persicæ.

(Pl. 12. fig. 10.)

L'espèce que nous avons en vue ici est celle désignée par Réaumur,

pl. 1, fig. 1, 2 et 3, sous le nom d'*oblongus*, et qu'il compare à un bateau renversé. La plus grande confusion nous semble exister pour désigner les diverses espèces vivant sur le pêcher et qui, à notre connaissance, sont au nombre de TROIS : le *L. persicæ oblongus*, le *L. persicæ rotundus*, toutes deux figurées par Réaumur, et une troisième, qui est ronde également, formant une demi-sphère, tandis que le *rotundus* forme une boule presque complète avec une section au point d'insertion sur la plante. Celle en demi-sphère, qui, pensons-nous, est l'espèce de Burmeister, est peu commune et peu abondante par rapport aux autres espèces, et, pour l'en distinguer, nous la nommerons *rugosus*, car elle est beaucoup plus rugueuse que les autres. Nous aurons donc le *L. persicæ*, celle oblongue, en forme de bateau renversé; le *L. rugosus*, formant une demi-sphère et rugueuse; le *L. rotundus*, ressemblant, dit Réaumur, à un grain de poivre, comparaison très-juste, et qui est presque lisse. Pour le moment, nous allons décrire ici la première, les deux autres espèces venant un peu plus loin, d'après leur forme.

Le *L. persicæ* se trouve à ses divers états toute l'année sur les branches, les rameaux et les feuilles du pêcher; au printemps et surtout pendant l'hiver c'est la forme la plus avancée. La coque est oblongue et assez élevée; sous cette coque se trouvent les œufs, mais dès qu'il y a des feuilles l'on ne tarde pas à y voir une grande quantité de jeunes s'y répandre

troisième le plus long, le sixième le plus court; sur le second article on remarque un poil très-long, ainsi que sur le septième article.

Nous appuyons un peu sur ces caractères, qui sont très-remarquables et très-différents dans les trois espèces que nous avons signalées sur le pêcher.

Nous n'avons jamais eu la bonne fortune de trouver de mâle, mais seulement des larves et des coques vides. Réaumur, qui les a observés, les a rencontrés dès le mois d'avril; il est donc probable qu'ils avaient passé l'hiver.

Voici la description qu'en donne Bouché, qui a étudié si bien les Cochenilles en général :

« Cette Cochenille a déjà été décrite nettement et strictement observée par Réaumur. Je crois cependant devoir la décrire et y ajouter une observation :

« Le mâle est d'un brun rouge foncé avec la tête noire; les antennes et les pattes sont jaunâtres; les ailes, blanchâtres, sont bordées antérieurement d'une nuance rose rouge jusqu'à la première nervure. Les poils qui sont sur le dernier article des antennes sont simples.

« Sa longueur est d'une demi-ligne.

« Ils paraissent en avril.

« Les larves ressemblent aux femelles, mais un peu plus étroites; au mois d'avril elles commencent à se métamorphoser, le bouclier devient plus pâle et enfin blanchâtre. Sous cet écusson se forme la pupe oblongue, d'un brun foncé; elle a des moignons d'élytres très-courts, d'un brun roux, le thorax fortement convexe et l'abdomen déprimé, avec une ligne médiane élevée. L'étui pénal est saillant. »

14. Lecanium piceæ Schranck.

Nous avions pensé que le *L. piceæ* Schranck devait être l'*hemicryphus*; c'est une erreur de notre part, puisque cet auteur dit dans sa description que, comme forme, il a distinctement celle d'un œuf coupé, en forme de bateau par conséquent et devant entrer dans cette série.

Il est d'un brun brillant et se trouve sur la feuille du sapin.

Il nous est inconnu.

15. LECANIUM SALLEI nobis.

Sous ce nom nous voulons indiquer une espèce d'une taille monstrueuse que nous a donnée M. Sallé, qui l'a récoltée au Mexique; mais, ne sachant sur quelle plante, l'intérêt est moins grand.

Sa taille est de 2 centimètres de longueur sur 1 cent. 1/2 de largeur et un 1 2 de hauteur. Elle est brunâtre, avec quelques nuances plus pâles, un peu jaunes. Elle est très-rugueuse sur les côtés. Malgré sa taille nous n'avons pu y voir ni antennes, ni pattes, que ce spécimen avait perdu accidentellement bien probablement.

Par sa forme elle vient se ranger dans la 2e série.

3e SÉRIE.

Dans cette série nous placerons toutes les espèces ne pouvant entrer dans les deux précédentes, espèces plus ou moins élevées, demi-sphé-

Elle ressemble beaucoup à l'espèce propre aux marronniers, mais la forme est cependant différente : ainsi celle-ci est arrondie et quelquefois très-irrégulièrement ovalaire; dans l'*æsculi*, la forme est arrondie, surtout en avant, et un peu atténuée postérieurement comme le *cypræola* de Dalman.

La femelle est très-grande, souvent d'une forme globuleuse, irrégulière, quelquefois allongée, mesurant 8 à 10 millimètres de longueur sur 6 à 7 de largeur et 5 d'élévation, d'un brun marron parfois varié de jaune. Les antennes sont de six articles, le troisième le plus long et présentant trois poils à l'extrémité. Quelquefois le troisième article en forme deux : un long article impubescent et un autre qui est aussi court et même plus court que le suivant; l'antenne possède alors sept articles, ce qui est anormal dans la femelle, tandis que c'est l'état constant de la larve mâle. Les pattes sont courtes et robustes comme dans le *L. æsculi*, les tibias de même grandeur que le tarse, les digitules courts, ne dépassant pas le crochet, et alors presque invisibles; les digitules longs sont aussi plus courts que d'habitude. L'anneau génito-anal offre huit poils. Le derme est formé par un grand nombre de cellules hexagonales comme chez l'*æsculi*, et présente de grandes filières composées d'une espèce de mamelon avec un cercle assez large; en dessous des filières en forme de tube avec un prolongement filiforme à l'extrémité.

Le mâle est brun rouge clair, avec la tête un peu plus foncée, ainsi que la bande transverse du métathorax; l'abdomen jaunâtre, ainsi que les antennes et les pattes; les ailes blanches, avec la côte rouge. Le balancier offre trois poils. La tête est d'une forme arrondie, un peu acuminée entre les antennes. Le cercle pigmentaire offre dix yeux, dont quatre véritables et six ocelles. Les antennes ont dix articles, dont les quatrième, cinquième et sixième les plus longs, les suivants allant en diminuant; le dixième, de forme conique, offre trois grands poils boutonneux. Le thorax, plus large un peu au-dessus de la naissance des élytres, est très-arrondi en arrière. Les élytres sont grandes, larges, avec la nervure radiale et l'espace entre elle et la côte rouge. Les pattes, longues, grêles, très-pubescentes, n'offrent rien de particulier. L'abdomen est large, presque parallèle. Le stylet est très-grand.

Comme caractère qui diffère avec le *L. æsculi* nous ne pouvons indiquer que la forme acuminée de l'abdomen pour le *Lecanium* du marronnier, tandis que dans celui du sycomore la forme est plutôt plus large en

arrière. Cependant, comme, suivant l'état de vacuité de l'abdomen, celui-ci peut varier beaucoup, ce ne serait pas un caractère peut-être toujours constant.

La forme de la femelle est plus uniformément arrondie dans *aesculi* que dans cette espèce; elle est tantôt arrondie, tantôt transversale, tantôt longitudinale. La ponctuation nous paraît plus fine ici, et, de plus, dans celle-ci on voit souvent des bandes longitudinales et une médiane jaunes.

17. LECANIUM ÆSCULI Kollar.

(Pl. 12, fig. 12, 12 *a* et 12 *b*.)

Sur le marronnier on trouve souvent cette espèce en très-grande quantité; mais quelquefois aussi on y rencontre l'espèce propre au tilleul: toutes les deux ont six articles aux antennes et leur teste forme un dessin hexagonal comme chez le *L. corni*, et, à première vue, on peut prendre l'un pour l'autre; la seule différence que nous ayons pu voir est dans la forme des pattes: dans le *L. tiliæ* elles sont ce que l'on peut appeler grêles, tandis que dans le *L. æsculi* elles sont courtes et fortes. La même

larves se transforment : ces écailles sont à peu près trois fois plus longues que larges, avec un pli vers le tiers inférieur. Lorsque le mâle est près de sortir on aperçoit les deux filets abdominaux, qui sont déjà très-longs.

Il est d'un jaune clair un peu rougeâtre, avec le thorax un peu plus foncé ; les élytres sont d'un blanc poussiéreux, avec la bordure rouge. La tête est transversale. Les antennes, pubescentes, sont de dix articles : les quatrième, cinquième et sixième les plus longs, le premier et le second les plus courts. Sur le dernier article on remarque trois poils boutonneux. Le thorax, cordiforme et très-large, présente dans le milieu une bande plus foncée. L'abdomen, à peine de moitié aussi large que le thorax, présente sur chaque segment une petite macule vers les côtés latéraux ; l'avant-dernier segment offre une dilatation en forme d'appendice qui déborde sur le dernier segment. Le stylet est très-long et égale presque la longueur de l'abdomen à partir de l'extrémité du thorax. Le balancier a trois poils à son sommet. Les pattes sont un peu plus courtes que d'habitude ; l'extrémité du tibia est dilatée pour l'insertion du tarse, qui est très large à sa base.

La larve, deux fois plus longue que large, est très-frangée et offre des antennes de sept articles, dont le troisième un peu plus long et mutique.

18. Lecanium antennatum nobis.

Cette espèce, qui vit sur le chêne aux États-Unis de l'Amérique du Nord, nous a été envoyée par notre ami et collègue M. Asa Fitch, mêlée avec des *L. quercitronis*.

Elle se rapproche beaucoup du *L. quercus* ; seulement elle est plus petite, proportionnellement plus arrondie, moins longue, très-ponctuée, rugueuse, surtout vers les lobes postérieurs ; d'un jaune un peu brun. Sa longueur est de 5 millimètres sur 3 1/2 de largeur et sur 3 de hauteur. Les antennes offrent sept articles, dont le troisième, excessivement long, est à lui seul aussi long que les quatre derniers ; quatrième, cinquième et sixième courts, le septième deux fois plus long que le précédent et présentant vers la base un très-long poil. Les pattes sont grêles, avec les

tarses un peu moins longs que les tibias, le crochet épais; le reste comme dans la plupart des *Lecanium*.

L'*antennatum*, par sa forme allongée, se distingue facilement du *quercitronis*, qui est hémisphérique.

19. LECANIUM BITUBERCULATUM Targioni.

(Pl. 12, fig. 13.)

Cette espèce se trouve sur l'épine blanche et dans les pays méridionaux. Nous en avons reçu de M. Targioni; nous-même en avons récolté en quantité à Florence, à Cannes et à Hyères.

Ce *Lecanium* est un des plus jolis : il présente sur son disque dorsal deux forts tubercules, puis une carène se dirigeant vers le bord en dehors; en outre, plus en avant, on remarque sur la même ligne deux autres tubercules un peu plus petits. Dans les spécimens venant de Florence ces deux derniers manquent quelquefois.

poils, les cinquième et sixième les plus courts, puis le septième un peu plus long et égal au troisième. Les pattes, presque impossible à éliminer, et pour lesquelles nous avons détruit une vingtaine d'exemplaires avant d'arriver à en voir une entière, présentent l'articulation tibio-tarsienne épaisse, le tarse un tiers moins grand que le tibia, qui présente au sommet deux poils; le tarse en offre trois vers le sommet; le crochet, assez large à la base, a les deux digitules en forme de cornet.

La larve femelle présente des antennes de six articles, dont le troisième le plus long.

La larve mâle, beaucoup plus longue, a sept articles aux antennes, dont le septième très-long, égalant le quatrième et présentant quatre poils à son sommet. Le derme dorsal est ponctué de cellules très-petites et assez rapprochées, surtout vers les bords.

20. Lecanium caprem Linné.

(Pl. 12, fig. 14.)

Nous prenons pour type une grosse espèce que nous avons trouvée à Saint-Valery-sur-Somme, sur le peuplier carolin; nous pensons aussi que le Coccus indiqué par Dalman sous le nom de *cypræola* serait le même, surtout parce que Dalman indique une couleur qui se rapproche beaucoup de celle du seul individu que nous possédons, et qu'il indique le peuplier comme habitat.

Quoi qu'il en soit, voici la description de notre spécimen :

Il est d'une couleur brun canelle, luisant, finement ponctué, presque lisse, avec quelques rares points enfoncés sur son disque. Le corps, fortement relevé, est gibbeux, arrondi en avant, un peu rétréci en arrière, d'une longueur de 8 millimètres sur 6 de largeur et presque 7 de hauteur.

N'ayant qu'un seul exemplaire, nous n'avons pas voulu le détruire pour étudier les divers organes. Cependant nous avons pu obtenir une portion céphalique avec une antenne, ce qui nous permet de dire que le derme

est composé, comme dans la majeure partie des cas, d'un tissu tessellé, avec des filières et des cellules pleines. Les antennes sont composées de six articles, dont le troisième plus long à lui seul que les trois suivants, qui sont courts et presque égaux; ce troisième article est très-épais et large; il s'amincit presque brusquement au sommet, où nous voyons trois poils; le quatrième et le cinquième article présentent deux poils, et le dernier huit ou neuf.

Nous n'avons pu étudier les jambes.

La larve a les côtés à peu près parallèles; les antennes sont de six articles, le troisième et le sixième les plus longs. Les poils sont généralement très-longs. Les tibias sont peu plus longs que les tarses; ceux-ci présentent des digitules très-longs; le crochet est très-large, et les digitules de celui-ci sont aussi très-longs. L'anneau génito-anal est composé de six poils.

La larve du mâle que nous avons pu voir présente des antennes qui ont sept articles, le troisième et le quatrième les plus longs et presque égaux, le troisième mutique, le quatrième avec trois poils au sommet, les cinquième et sixième les plus courts, le septième à peu de chose près aussi long que le troisième. Le reste comme dans les autres Lécanites.

les larves et présentant un sillon qui se continue sur ce dernier; les digitules comme d'habitude, seulement un des crochets est en cornet, par conséquent plus large que l'autre. Le derme présente la tessellature ordinaire, avec une assez abondante ponctuation, surtout vers les bords. Le reste comme dans les Lécanites ordinaires.

22. Lecanium corni Bouché.

(Pl. 12, fig. 20 et 20 *a*.)

Cette espèce nous a été envoyée par notre collègue M. Lichtenstein, qui l'a récoltée sur le *Cornus sanguineus*. Nous la prenons pour le type, quoiqu'elle ne se rapporte pas tout à fait à la description de Bouché, qui l'indique comme étant déprimée, tandis que la nôtre est convexe; mais comme, suivant l'âge, elle varie considérablement de forme, il est plus que probable que c'est la même.

Notre type est brun foncé, très-ponctué, finement sur les bords et plus fortement sur le disque, mais alors plus rarement. Sa longueur est de 3 millimètres sur 4 de large et d'élévation. Quelquefois, au lieu d'être brun partout, il présente sur le disque une large macule jaune plus ou moins digitée sur les bords. Nous pensons bien que c'est ce que Bouché a voulu indiquer en disant : « Jaune, à dessin d'un brun foncé, à bord frangé d'appendices pointus. » Les antennes sont de six articles, dont le troisième le plus long, ce qui rapproche cette espèce des *pyri, tiliæ, coryli, aceris*, dont Bouché ne fait qu'une espèce. Le derme présente dans ces quatre espèces une conformation identique, ce qui les fait encore se rapprocher; mais cependant nous arrivons à les distinguer l'une de l'autre par des caractères que nous ferons ressortir de notre mieux. Le derme, bien préparé et étudié au microscope, présente un dessin hexagonal très-peu visible lorsque l'on n'est pas prévenu et qui ressemble au carrelage ancien de nos appartements. Ce dessin, très-régulier sur le disque, est quelquefois allongé vers les bords. Les antennes sont de six articles, dont le troisième le plus long, le quatrième et le cinquième les plus courts, et le sixième un peu plus long qu'un de ceux-ci. Le troisième article constituerait à lui seul le troisième et le quatrième des antennes composées de

sept articles. Les pattes présentent un tibia égal au tarse, avec digitules et crochets ordinaires. L'anneau génito-anal *est ici composé de huit poils; les lobes anneaux présentent quatre poils externes longs et deux internes un peu plus courts.*

Quant à la coloration jaune que nous venons d'indiquer, elle se présente dans un grand nombre d'espèces. M. Targioni-Tozzetti paraît penser qu'elle serait due a un état maladif, à des parasites, à des grégarines, etc. Il est de fait que, pour celui que nous venons d'étudier, nous avons trouvé dans le corps un grand nombre de corpuscules ovalaires, arrondis, pédonculés ou non, d'autres doubles, avec une partie moyenne effilée. Pour d'autres auteurs, M. Lichtenstein, par exemple, ce serait l'indice de la non fécondation de l'espèce. Pour nous, nous avons vu cette coloration dans des individus à tous les états.

Nous ne connaissons pas le mâle, ni sa larve.

23. LECANIUM CORYLI Linné.

(Pl. 12, fig. 15.)

génito-anal offre six longs poils ; au-dessus de l'anneau génito-anal, sur le ventre, une série médiane de poils, de plus en plus longs vers l'extrémité. Le derme, à l'examen microscopique, est formé d'un dessin hexagonal très-peu visible, comme dans les *L. tiliæ, æsculi, corni,* etc., auxquels cette espèce ressemble beaucoup.

Nous ne connaissons pas le mâle, mais nous avons eu des larves qui ne nous ont rien offert de particulier.

M. Asa Fitch décrit, sous le nom de *corylifex,* une espèce américaine vivant sur le noisetier, qui pourrait bien être la même. Nous renvoyons du reste à sa description qui suit :

« *Lecanium corylifex* Asa Fitch.

« A la face inférieure des tiges et des branches, adhérentes à l'écorce, on voit une écaille hémisphérique d'un éclat brillant et de couleurs variables, depuis le jaune pâle jusqu'au rouge foncé et même noir. Plusieurs individus ont une bande pâle sur la ligne médiane et d'autres des bandes transverses noires, la surface souvent aspergée de gouttelettes en forme d'écailles d'une substance cireuse blanche. Elle est communément d'une petite grandeur, à peu près 0,14 en longueur ; quelques spécimens mesurent 0,20.

« Une espèce pareille est commune en Europe, mais elle est indiquée d'un jaune orange avec des taches rouges. Nous en concluons qu'elle doit être une espèce différente. »

D'après la couleur variable de beaucoup de *Lecanium* et d'après ce que nous disons nous-même à la description du *coryli,* il ne faudrait pas attacher une grande importance à la coloration, et si M. Asa Fitch ne disait qu'elle est d'un éclat brillant (*a smooth shining hemispheric scale*), nous penserions que c'est la même espèce, la nôtre présentant une forte ponctuation à sa surface et surtout sur les côtés.

24. Lecanium cynosbati Asa Fitch.

Nous devons cette espèce à M. Asa Fitch, qui nous l'a envoyée des États-Unis de l'Amérique du Nord, où elle vit sur le groseillier sauvage.

Elle est demi-sphérique, un peu plus longue que large, d'un brun varié de jaunâtre, très-ridée sur les côtés lorsque l'insecte est sec, mais presque lisse lorsque, par l'ébullition, on l'a fait revenir à son état presque naturel. Sa longueur est de 5 millimètres sur 4 de largeur et 3 d'élevation. Les antennes présentent six articles, le troisième plus long à lui seul que les trois suivants, le quatrième et le cinquième courts, le sixième un peu plus long que ces derniers. Les pattes sont longues et grêles; le tibia d'un tiers plus long que le tarse; celui-ci un peu large à l'extrémité pour l'insertion du crochet, qui est grand et large. Le menton a une forme un peu triangulaire, sinueux sur les côtés. Le reste comme dans tous les Lécanites.

Dans la larve embryonnaire nous avons trouvé dans l'antenne le même nombre d'articles et sur le dernier un poil beaucoup plus long que les autres.

25. LECANIUM FUSCUS Geoffroy.

Dans notre Catalogue nous avons indiqué l'espèce de Réaumur, pl. 5, fig. 2, comme étant le *fuscus* Geoffroy, puisqu'il y renvoyait; mais la figure

Le mauvais état de notre seul exemplaire ne nous permet pas d'en obtenir les antennes et les pattes pour les caractériser.

Comme ressemblance et place, cette espèce viendrait se ranger tout près du *L. aceris.*

26. Lecanium genevense Targioni.

(Pl. 12, fig. 16, ♂.)

Cette espèce se trouve sur l'Oxyacanthe en même temps que le *Pulvinaria oxyacanthæ,* et s'en distingue par les caractères génériques.

D'un brun plus ou moins rougeâtre, presque noir quelquefois, plus que hémisphérique, fortement globuleuse en avant, légèrement atténuée en arrière comme pour le *L. cypreola* Dalman, que nous pensons être notre *capreæ* L.

Le derme (lpoderme Targioni) est composé d'une tessellature à peine visible, comme dans *tiliæ, æsculi, corni* et autres, et nous pensons que presque tous les Lécanites de cette série présentent ce caractère; finement ponctué sur les bords, plus fortement vers la fente anale. Les antennes sont de six articles, dont le troisième très-grand, presque aussi long à lui seul que les trois suivants, deuxième et quatrième les plus courts, sixième un peu plus long que les précédents. Tibia un peu plus long que le tarse; crochet très-long, ainsi que les digitules.

Dans la larve nous n'avons trouvé que six articles aux antennes, le troisième et le sixième les plus longs; sur les deuxième, troisième et sixième quelques poils beaucoup plus longs que les autres. Elle est en ovale arrondi régulièrement, presque aussi large en avant qu'en arrière.

Le mâle est jaune, un peu brunâtre sur la tête et le métathorax. La tête est en losange plus large que long, l'angle supérieur obtus et présentant trois petits mamelons; les angles transverses montrent l'insertion des yeux et l'angle inférieur coupés largement, s'articulant au prothorax; celui-ci, avec plusieurs rebords antérieurs, s'élargit et présente sa plus grande largeur au niveau de la bande transverse, qui est courte et brune;

les ailes, d'un hyalin farineux, ont une large bande brune le long de la côte. Balancier long, avec deux soies. L'abdomen est aussi large que le thorax dans toute son étendue et ne s'atténue un peu que vers l'extrémité, qui présente un stylet qui est à peu près d'un tiers de la longueur totale de l'abdomen. Les soies sont très-longues. Les antennes présentent six articles, dont les quatrième et cinquième les plus longs, les autres allant en diminuant; sur le dernier on observe trois poils boutonneux. Les pattes, fortes, sont un peu plus foncées que l'insecte; le tarse est court et présente un crochet très-long.

La larve mâle offre sept articles aux antennes, dont le troisième le plus long. Elle est plus largement arrondie en avant.

27. LECANIUM GIBBER Dalman.

(1868, pl. 11, fig 9. — 1873, pl. 12, fig. 19.)

Nous prenons pour type de cette espèce un individu que nous a com-

planche de Delman et de la planche II (Coco.), figure 8, de nos Annales, année 1868. La base est très-étroite. Longueur 4 millimètres; largeur transverse 5; hauteur 5.

Cette espèce est donc plus large que longue, brillante, presque lisse, montrant, à la loupe et au microscope, une fine ponctuation, le dessin hexagonal d'*asculi, corni,* etc., avec des filières arrondies. En dessous et sur les côtés nous n'avons pu observer les filières en forme de tubes que nous voyons dans presque toutes les espèces de Lécanites. Les antennes sont de six articles, dont le troisième plus long que les trois suivants, le quatrième et le cinquième d'égale longueur et les plus petits. Les pattes présentent un tibia un peu plus grand que le tarse, celui-ci brusquement atténué vers le crochet; les digitules n'offrent rien de remarquable et sont tous filiformes. L'anneau génito-anal nous semble composé de huit poils.

Dans la larve embryonnaire les antennes sont aussi de six articles, mais le troisième, le plus grand, dépasse à peine la longueur des deux suivants; le sixième est presque aussi grand, avec deux poils très-longs. Dans les pattes, les digitules sont proportionnellement beaucoup plus longs. L'anneau génito-anal ne présente que six poils longs.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce qui a été recoltée près de Vienne (Autriche).

28. Lecanium prunastri Fonscolombe.

(Pl. 12, fig. 17.)

Parmi les spécimens que nous possédons de cette espèce, nous en observons de toutes les tailles, depuis 1 millimètre 1/2 jusqu'à 4. Globuleux, pruineux, avec une très-forte et nombreuse ponctuation sur les côtés et une plus rare sur le disque. Malgré toute l'attention possible, le derme, étudié au microscope, ne nous a pas montré la tessellature que nous avons indiquée pour un assez grand nombre d'espèces; mais les filières sont nombreuses, celles du disque formant un point arrondi, celles du bord portant un prolongement comme un tube. La couleur est brun

noirâtre, brillant, très-convexe en avant et un peu prolongée en dessous en arrière. Les antennes sont composées de six articles, dont le troisième le plus long et étant plus grand que les deuxième, quatrième, cinquième et sixième réunis, le quatrième le plus court. Les pattes sont fortes, arrondies; le tibia égale le tarse comme longueur. Les crochets sont accompagnés des digitules ordinaires, dont un des courts est plus fort et en forme de cornet.

Nous avons pris cette espèce en grande quantité à Chambéry (Savoie), et nous avons trouvé en même temps des coques mâles. Ceux-ci étaient encore trop peu avancés pour pouvoir les étudier. C'est surtout par ces coques que nous avons pu différencier de suite cette espèce de celle vivant sur l'Oxyacanthe, le *L. genevense*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Putvinaria cratægi*. Dans le *L. genevense* la coque mâle est circuse, lisse, comme dans la majeure partie des espèces, tandis qu'ici la coque est circuse, mais rugueuse et comme surmontée de petites tubérosités. De plus, le troisième article dans *genevense* est le plus grand aussi, mais moins long que les trois derniers articles.

29. LECANIUM PYRI Schranck.

Le mâle est jaune, un peu brun, avec les élytres blanchâtres, d'un brun rougeâtre vers le côté. La tête est arrondie, à peine le tiers de largeur du thorax. Celui-ci est arrondi en avant et présente une large bande transverse brunâtre, l'extrémité du mésothorax arrondi. L'abdomen est large à la base, un peu rétréci au sommet, dont le stylet est presque aussi long que l'abdomen, les deux soies très-longues. Les pattes, très-pubescentes, sont aplaties ; le tarse à peu près la cinquième partie des tibias. Les antennes sont de dix articles, les quatrième, cinquième et sixième les plus grands et égaux, les autres allant en diminuant jusqu'au dixième qui, à peine aussi long que le troisième, présente trois poils plus longs et boutonneux. Nous avons pu voir sur l'espace pigmentaire de la tête quatre yeux et quatre ocelles. Les élytres, grandes, très-arrondies au sommet, sont blanchâtres, avec les côtés d'un brun rouge. Le balancier, long et large, présente trois soies avec l'extrémité en forme de crochet.

Sur le pommier nous avons trouvé, à Meudon, un *Lecanium* dont tous les caractères sont identiques à celui du poirier. Cependant il était plus petit, plus fortement ponctué et d'une couleur jaune, avec la ponctuation brune. Antennes de six articles, dont le troisième le plus grand et de même longueur que les trois derniers, qui sont égaux entre eux. Le dessin hexagonal nous a paru offrir des espaces plus grands, avec une grosse ponctuation ; mais, en outre, il y avait une très-fine granulation, comme des poils, que nous n'avons pas remarquée dans les autres *Lecanium*. Les lobes anaux ont quatre poils au côté interne et quatre au côté externe. Le reste comme dans le *L. pyri*.

30. Lecanium quercifex Asa Fitch, 1859, Ann. rep. of New-York State, 25.

(P. 13, fig. 1.)

Cette espèce ressemble beaucoup pour la taille et la forme à celle qui se trouve le plus communément sur le pêcher (*L. oblongus persicæ* de Geoffroy), cependant elle est facile à distinguer : elle est plus gibbeuse et plus ponctuée que lui, et, de plus, elle vit sur les chênes. Nous l'avons reçue de M. Asa Fitch, provenant de l'Amérique du Nord.

Elle correspondrait au *Chermès ovale et cotonneux du chêne* de Geoffroy, page 508, esp. 14, que nous ne connaissons pas.

L'état embryonnaire a la forme ordinaire des véritables *Lecanium* ; les tibias sont de même longueur que les tarses, seulement le poil que l'on remarque au côté interne est assez éloigné de l'articulation et placé à peu près au tiers de la longueur. Les antennes sont de six articles, sans poils particuliers, excepté sur le sixième, où l'on en remarque plusieurs assez longs.

Dans l'état adulte le plus avancé, la longueur est de 7 millimètres sur 4 de largeur et 4 d'élévation, d'un brun marron, fortement ponctué sur les côtés, presque lisse sur le dos, qui est fortement arrondi, sans aucune espèce de carène. Les antennes sont de sept articles, le troisième et le quatrième d'égale longueur, le cinquième et le sixième égaux et les plus courts, à peine aussi longs à eux deux que le précédent, le septième aussi long que les deux précédents ; le troisième est mutique, le deuxième présente deux poils, le quatrième trois, le cinquième un, le sixième deux et le septième au moins dix. Les pattes ont un coxis long, des cuisses fortes, épaisses, les tibias larges, les tarses plus étroits, mais au moins aussi longs que les tibias; les digitules comme dans les autres espèces, seulement un des cornets est plus épais que l'autre.

sième et le quatrième les plus longs, presque égaux, le cinquième et le sixième les plus courts, le septième aussi long que le quatrième, mais plus grêle et pubescent, avec un poil plus long sur le milieu. Les pattes sont longues, le tibia plus long que le tarse, les cornets très-petits.

La larve embryonnaire ne présente que six articles aux antennes; elle est allongée, plus large en avant qu'en arrière.

Ce *Lecanium* vit sur une espèce de chêne d'Amérique, désigné sous le nom de chêne noir (black oak) par M. Asa Fitch, tandis que son *quercifex* est indiqué comme vivant sur le chêne blanc (white oak).

32. Lecanium quercus Linné.

L'individu qui nous sert de type pour cette description provient des États-Unis de l'Amérique du Nord et nous a été envoyé sous ce nom par notre collègue M. Asa Fitch; nous ne sommes pas certain que ce soit le même que celui indiqué par Linné, n'ayant pas ce dernier.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *quercifex* et de l'*antennatum* nobis; seulement il est entre les deux, plus gros que ce dernier et moins gros que le premier, plus rugueux que *quercifex*, mais moins que l'*antennatum*, proportionnellement plus étroit que les deux. Il est d'un jaune plus clair, moins brun, sans carène dorsale, avec une ponctuation assez forte, presque des fossettes. Sa longueur est de 7 millimètres sur 3 1/2 de largeur et 3 1/2 de hauteur. Nous n'avons pu, dans notre préparation, retrouver d'antennes, qui offre cependant pour nous le meilleur caractère différenciel. Les pattes sont grêles, avec les tarses un peu moins longs que les tibias; les cuisses sont un peu plus longues que ceux-ci; le coxis est très-long.

33. Lecanium rosarum Snellen von Vollenhoven, Tijdschr. voor Entom., V, 94.

(Pl. 13, fig. 3.)

Nous avons trouvé ce *Lecanium* abondamment sur des rosiers en espalier, surtout au nord.

Sa longueur est de 6 à 7 millimètres sur 2 1/2 à 3 de largeur et 2 d'élévation. Il ressemble beaucoup au *L. persicæ*, toutefois un peu plus arrondi. Il est d'un brun jaunâtre, presque lisse ; seulement lorsqu'il est desséché il présente quelques impressions transverses indiquant surtout les segments abdominaux et paraît presque caréné. Les antennes sont longues et de huit articles, les troisième, quatrième et cinquième les plus longs et presque égaux, les sixième et septième les plus courts, moitié moins longs que le précédent, le huitième un peu plus long ; les troisième et quatrième sont mutiques, le cinquième présente au sommet trois poils, dont un plus long, le septième deux courts, et le huitième huit à dix ; sur le second, la moitié moins long que le troisième, mais plus gros, deux longs poils. Les pattes, longues, ont les tibias un peu plus longs que les tarses. Le reste comme dans les autres espèces.

34. LECANIUM ROTUNDUM Réaumur.

(Pl. 13, fig. 4, 4 *a*, 4 *b* et 4 *c*.)

estimé collègue, est d'un brun foncé sur la tête et sur une partie du prothorax, qui est large, avec l'abdomen de la même largeur. Ce dernier a le sommet arrondi et une bande transverse plus brune placée un peu en dessous de l'insertion des élytres. Celles-ci sont longues, largement arrondies avec la côte rouge. Les antennes sont de dix articles, les quatrième et cinquième les plus longs; celui de l'extrémité a trois poils boutonneux. Nous n'avons pu voir que quatre yeux et quatre ocelles, en tout huit. La tête est arrondie en avant.

La coque mâle, au lieu d'être lisse comme dans les autres espèces, est tuberculeuse.

Ces divers caractères différencient assez cette espèce du *rugosum* qui suit et avec lequel on pourrait la confondre.

35. Lecanium rugosum nobis.

(Pl. 13, fig. 5, 5 *a*, 5 *b*.)

Parmi les espèces qui se trouvent sur le pêcher, il s'en rencontre une qui n'est ni le *L. persicæ* ni le *L. rotundum*, et qui se rapproche plus de ce dernier que du premier. Nous engageons, du reste, le lecteur à voir ce que nous disons de ces deux espèces, pages 409 et 428.

Le *L. rugosum* est rond, un peu élevé et très-rugueux sur les côtés, où il a une forte ponctuation plus ou moins confluente et entre les points des espaces lisses formant des espèces de côtes. Il est d'un brun foncé. Les antennes sont de huit articles, dont le troisième, mutique, plus long à lui seul que les cinq suivants, les quatrième, cinquième, sixième et septième d'égale longueur.

Rien que par les antennes, il est facile, en outre de la forme, de distinguer le *L. rugosum* des deux autres espèces : dans le *L. persicæ* le quatrième article est plus long à lui seul que les trois suivants, et dans le *L. rugosum* il est égal aux autres; dans le *L. rotundum* le quatrième article est égal au troisième et peut-être même plus long; de plus, il n'y a que sept articles aux antennes au lieu de huit. Nous avons donc ici

évidemment une espèce qui aura été confondue par les auteurs avec le *L. rotundum*.

Nous avons trouvé cette espèce sur des pêchers de notre jardin, à Clamart. Elle n'est pas très-abondante. Sa longueur est de 4 à 5 millimètres sur la même largeur environ; sa hauteur est de 2 à 3 millimètres.

Une particularité que nous devons encore signaler dans cette espèce, c'est la forme des tarses postérieurs, qui sont comme aplatis, plus larges que les tibias et d'un tiers moins longs.

Les tarses antérieurs sont ordinaires, mais présentent un sillon à la face interne. Les crochets sont très-larges à la base; les digitules des crochets sont longs et inégaux de grosseur, l'un formant un cornet plus évasé que l'autre. Les digitules des tarses sont longs et droits, insérés à distance l'un de l'autre. Les tibias, en général, présentent quatre à cinq poils au sommet, dont un plus long; les fémurs en présentent deux au sommet, le trochanter un très-long, le coxis deux ou trois.

Nous n'avons jamais rencontré de mâles de cette espèce, mais nous avons vu plusieurs coques blanches d'où ils étaient sortis. Cette coque est lisse dans cette espèce et rugueuse dans la précédente.

quième et le sixième les plus courts; le troisième est mutique. Les pattes sont longues, assez grêles; le tibia d'un tiers plus long que le tarse; celui-ci offrant des digitules très-longs et dont quelques-uns présentent comme une articulation ou pour mieux dire deux parties enfées l'une au bout de l'autre. Les digitules des crochets sont aussi plus longs que d'habitude et inégaux de grosseur. Le derme est très-ponctué et offre une ponctuation plus petite et une plus large; près du bord des filières, avec une tête comme un champignon, et en dessous des filières minces surmontées d'un filet droit en crochet et boutonneux à l'extrémité.

Les individus que nous avons étudiés étaient de vieilles femelles ayant pondu tous leurs œufs.

Nous ne connaissons rien du mâle.

37. Lecanium tiliæ Linné.

Cette espèce ressemble beaucoup au *L. corni*, d'autant que, comme lui, elle offre beaucoup d'individus avec une large macule jaune sur le disque. Elle a six articles aux antennes, dont le troisième le plus long. Le derme présente, comme les *L. æsculi*, *corni* et *coryli*, un dessin hexagonal très-fin, visible à l'aide du microscope, et, après avoir fait bouillir ce derme dans l'eau potassique alcoolisée, il est brun, très-ponctué sur les bords et plus fortement, mais plus rarement sur le disque. Lorsque les individus sont maculés, la macule est frangée autour et comme digitée et d'une couleur jaune blanchâtre. Les antennes sont un peu grosses; les pattes, au contraire, paraissent plus grêles que généralement; le tibia et le tarse sont d'égale longueur. L'anneau génito-anal est composé de six poils, ce qui le distingue du *corni*, qui en a huit.

La larve a six articles aux antennes, avec le troisième un peu plus long que les autres, tandis que dans l'insecte parfait il est beaucoup plus long et égale les trois derniers articles.

La larve mâle est presque deux fois et demie plus longue que large et offre des antennes de sept articles.

Le mâle, que nous avons trouvé quelquefois, est tout à fait distinct de celui du marronnier : l'abdomen est de même largeur que le thorax, de

manière que l'on peut dire les côtés parallèles; le thorax est en carré long, avec une large bande transverse; les élytres sont larges, d'un blanc neigeux et rougeâtre vers la côte; la tête est presque aussi large que longue, avec un cercle pigmentaire sur lequel on voit les deux yeux supérieurs et quatre ocelles, plus les deux yeux inférieurs, en tout quatre yeux et quatre ocelles; les antennes sont de dix articles, dont les quatrième, cinquième et sixième les plus longs; le stylet est aussi long que les trois quarts de l'abdomen, avec les deux longues soies ordinaires; les côtés du dernier segment dépassent un peu la base du stylet. Les pattes sont longues et d'un jaune un peu foncé; les tibias presque grêles.

C'est donc par la forme du mâle surtout que l'on peut différencier le *tilix* de l'*æsculi*, celui-ci ayant le thorax cordiforme plus large au niveau des élytres et l'abdomen beaucoup plus étroit.

38. LECANIUM UTMI Linné.

(Pl. 13, fig. 15, 15 *a* et 15 *b*.)

D'un brun marron, arrondi, hémisphérique, très convexe, de 2 millimètres

Le mâle est petit, jaune, avec des antennes de dix articles, dont le quatrième le plus long, les suivants allant en diminuant jusqu'au dixième, qui est le plus court et qui offre deux poils boutonneux plus grands que les autres. Le cercle pigmentaire offre dix yeux, quatre grands et six petits ou ocelles. Le thorax présente une large bande transverse brune. L'abdomen, un peu moins large, va en diminuant jusqu'à son extrémité, qui présente les deux longues soies ordinaires et le stylet qui est aussi long que l'abdomen; le dernier segment offre deux petits tubercules allongés près de l'insertion des deux soies (fig. 15 *b*). Les élytres sont transparentes, avec une nuance un peu foncée vers le côté. Le balancier, fort, possède deux soies à son extrémité. Les pattes sont très-longues, très-pubescentes, avec le tarse d'un cinquième de la longueur du tibia.

Nous avons trouvé cette espèce en assez grande quantité sur les ormes, à Meudon.

Sous le nom de *fasciatum*, Costa indique une espèce figurée par De Géer, pl. 28, fig. 7 à 10, qui présente des fascies transverses, et qu'il décrit comme suit :

« Très-convexe en dessus et un peu concave en dessous. La surface est polie, lisse, un peu brillante. *Elles sont blanches et ornées de bandes transversales brunes*; mais quelquefois on en trouve de *toutes brunes*. »

Nous pensons que cette espèce n'est qu'une variété de l'*ulmi*, qui est fasciée dans certaines circonstances dont nous avons parlé à l'occasion des *tiliæ*, *corni*, etc., ce qui serait dû à un état maladif ou à ce qu'elle ne serait pas encore fécondée ou à toutes autres circonstances encore inconnues.

39. Lecanium wistariæ nobis.

Cette espèce, qui se trouve sur la glycine, ressemble beaucoup pour la couleur au *Pulvinaria vitis*, mais en diffère d'abord par l'absence du coton que l'on voit en dessous de l'abdomen des espèces du genre précédent, ensuite par sa forme arrondie. Quelques individus à forme plus allongée ne sont pas encore arrivés à tout leur développement ou appartiennent probablement aux individus devant devenir le mâle, que nous n'avons pas encore trouvé.

L'adulte est d'un jaune plus ou moins varié de brunâtre, de forme arrondie, d'un diamètre de 3 millimètres, peu élevé. Dans l'état le plus avancé, cette espèce est noirâtre, presque rugueuse. Les antennes sont de sept articles : le premier court, épais, présentant trois poils ; le second de moitié plus long et de moitié moins gros, avec deux poils vers le sommet ; le troisième et le quatrième les plus longs ; ce dernier avec trois poils au sommet ; le cinquième et le sixième les plus courts, à peine aussi longs à eux deux que le dernier, qui présente dix à douze poils, dont quelques-uns assez longs. Les pattes comme dans les Lécanites en général ; le tarse un tiers plus court que le tibia ; crochets petits, avec les digitules tarsiens très-longs, les digitules du crochet avec le bouton en cornet.

Le tégument dorsal présente une ponctuation très-prononcée, surtout vers les bords ; sur le tégument ventral un grand nombre de filières en tube allongé, et vers la ligne médiane, dans les sujets jeunes, on aperçoit une double série de poils. Vers l'anneau génito-anal, qui ne compte que six grands poils, on aperçoit une ponctuation arrondie, qui s'indique surtout à la base de ce que l'on peut considérer comme ayant été les segments abdominaux.

Nous avons longtemps hésité à faire une espèce de ces individus pris

40. Lecanium Anthurii Boisduval.

(Pl. 13, fig. 7 et 7 *a*.)

Il ressemble beaucoup à tous ceux de cette série : derme, antennes et pattes pareils; seulement la couleur est d'un jaune clair et la forme est encore plus aplatie que dans *hemisphæricum* : c'est tout au plus s'il est le quart d'une sphère. Sa taille est encore moindre que celle des autres : 2 1/2 millimètres de longueur sur 2 de largeur et 1 1/2, fort, de hauteur. Le tibia est au moins deux fois aussi long que le tarse; le crochet est large et les digitules qui l'accompagnent sont largement dilatés à la base et au sommet, où ils forment un large cornet, le milieu étranglé. Les digitules des tarses sont très-longs. Dans les épines stigmatiques, les deux courtes sont plus longues que dans *hemisphæricum*.

41. Lecanium coffeæ Walk.

Cette espèce nous a été envoyée de Bahia par notre collègue et ami M. A. de Lacerda; elle paraît occasionner d'assez grands dégâts dans les plantations de café.

Elle est d'un brun rouge, demi-sphérique, avec les rebords un peu aplatis. Le derme, les antennes, les pattes comme dans le *L. hemisphæricum*, seulement elle est beaucoup plus petite et un peu plus globuleuse. Longueur 2 1/2 millimètres au maximum, largeur 1 1/2 millimètre. Les antennes sont de huit articles, dont le troisième le plus long, les quatrième et cinquième d'égale longueur, les cinquième et sixième les plus courts et égaux, le huitième plus long que les deux précédents réunis. Pattes longues, le tibia d'un tiers plus long que le tarse; celui-ci avec une forte articulation, le crochet très-gros, les deux digitules en cornet et fortement dilatés à la base, à l'insertion sur le tarse; anneau génito-anal avec huit poils très-longs; au-dessus, sur l'abdomen, une série de six poils, deux sur chaque segment au sommet; les poils stigmatiques du

rebord très-longs, très-obtus au sommet et accompagnés de deux très-courts ; les poils du pourtour obtus au sommet.

Nous ne connaissons pas le mâle.

42. LECANIUM FILICUM Boisduval.

(Pl. 13, fig. 8.)

Sous ce nom nous avons une grande quantité d'individus récoltés sur une fougère exotique cultivée dans les serres (*Pteris argirea*).

Elle est rouge, demi-sphérique, avec un rebord aplati, ce qui la rapproche du *L. hemisphæricum*, avec laquelle on ne peut cependant la confondre, car celle-ci offre des carènes dorsales légères qui devraient la faire placer dans la série suivante ; mais tous les caractères la rapprochent trop de cette espèce pour l'en éloigner. Il ne faut pas la confondre avec d'autres *Lecanium* que l'on trouve aussi sur cette plante, entre autres l'*hesperidum*, qui pullule partout dans les serres.

beaucoup de *L. hibernaculorum*; seulement la taille est moindre, la forme plus arrondie circulairement et plus aplatie; les antennes, les pattes et la conformation du derme (ipoderme Targioni) sont tout à fait identiques; mais malgré cela c'est une espèce distincte, il n'y a pas le moindre doute pour nous.

Cette espèce est demi-sphérique, avec les bords largement aplatis, d'un jaune clair dans la larve, d'un rouge brun plus ou moins foncé dans l'état avancé. Sa longueur est de 3 1/2 millimètres sur 3 de largeur et 2 d'élévation.

Elle se distingue de suite de toutes les autres espèces par la perforation presque régulière de son derme; cette perforation atteint quelquefois deux centièmes de millimètres et d'autres fois n'a qu'un centième. M. Targioni l'a très-bien représentée dans sa planche 11, figure 34.

Les antennes sont de 8 articles: le troisième le plus long, le quatrième un peu moins et ainsi de suite jusqu'au huitième, qui est un peu plus long que les précédents. Les jambes sont grêles et longues. Les tarses sont franchement articulés; tandis que d'ordinaire ils ne sont que juxtaposés sans articulation réelle. Ils sont accompagnés des deux digitules ordinaires. Ceux des crochets sont en forme de cornet très-évasé, avec une base très-large. Les squames caudales sont triangulaires, à angles très-arrondis, avec trois poils au sommet et deux sur le disque, près du sommet. L'anneau génito-anal offre huit poils longs.

Dans la larve il n'y a que sept articles aux antennes: le troisième le plus long, puis le quatrième et le septième, les cinquième et sixième courts et égaux, le troisième mutique, le quatrième avec trois poils au sommet. Le tarse est moins bien articulé que dans l'insecte parfait. Cette conformation des tarses indiquerait peut-être que les espèces de cette série sont moins fixes que leurs congénères.

44. LECANIUM HIBERNACULORUM Boisduval.

Cette espèce est très-voisine du *Lecanium coffeæ* et du *L. hemisphæricum*; mais nous trouvons une différence de forme dans les trois: *hibernaculorum* est plus globuleux et plus grand que les autres; la couleur est plus rougeâtre. Quant aux autres caractères, ils sont les mêmes que pour *coffeæ* et *hemisphæricum*.

Sa longueur est d'un peu plus de 5 millimètres, sur 3 1/2 de largeur et 3 de hauteur. Brun rougeâtre, globuleux, formant plus qu'une demi-sphère. Le derme présente une perforation assez régulière, formée de cœurs ovalaires, avec une point central plus clair (ostiole Targ.). Antennes de huit articles : le troisième le plus long, les suivants allant en diminuant, le huitième un peu plus long que les deux précédents réunis. Pattes avec l'articulation tarsienne plus visible que dans les espèces ordinaires, mais pareilles à celles de l'*hemisphæricum*.

Cette espèce se trouve sur une grande quantité de plantes de serres, *Brexia*, *Phajus*, etc.; et nous nous demandons même si ce n'est pas un *hemisphæricum* très-grand et plus rouge.

5e SÉRIE.

Les espèces faisant partie de cette série se distinguent de toutes les autres par le derme rugueux et le disque dorsal présentant une carène longitudinale et deux transverses, excepté cependant chez le *verrucosum*, que nous ne plaçons ici que pour ne pas créer un genre ou une série

un peu plus longue, avec une carène dorsale épaisse et deux carènes transverses, présentant, en outre, près du bord d'autres très-petites carènes qui la rendent très-rugueuse. Lorsque l'insecte a atteint tout son développement, il est long de 5 centimètres environ et d'un brun foncé, avec un fin pointillé jaunâtre qui, vu au microscope, forme une mosaïque ou marqueterie des plus jolies (fig. 10 *a*), comme chez le *L. depressum* et un peu chez le *L. oleæ*. Les antennes sont composées de neuf articles (fig. 10 *b*) : le premier, très-court, le plus gros, le troisième et le quatrième les plus longs ; celui-ci un peu moins que le précédent ; le huitième est finement ridé transversalement. Le tibia et le tarse sont d'égale longueur, le crochet avec les deux cornets égaux.

Nous pensons qu'elle se trouve dans toutes les serres où l'on cultive les *Cycas*, car nous la possédons des serres du Luxembourg (Paris) et de celles de Florence.

Nous croyons également que le *C. testudo* Curtis, qui est indiqué comme vivant sur le *Brexia spinosa*, serait la même espèce.

Nous avons trouvé aussi sur l'*Hybiscus*, dans les serres du Luxembourg, une espèce qui nous paraît être la même, quoique ne présentant que huit articles aux antennes ; alors le huitième article est aussi long que les deux précédents, et le troisième article est le plus long, comme pour les *cycadis*. Le derme est composé de macules noirâtres sur une plaque blanchâtre, avec des cercles concentriques plus ou moins ombrés, chaque plaque cernée par un trait plus foncé.

On trouve également sur l'*Hybiscus* une espèce de *Lecanium* qui, à moins que ce ne soit une jeune larve d'*hesperidum*, pourrait bien être une larve de mâle. Mais nous ferons observer que, jusqu'à présent, on n'a pas signalé non plus de mâles pour cette série, comme pour celle où se trouve l'*hesperidum*.

46. Lecanium depressum Targioni.

(Pl. 13, fig. 11, 11 *a* et 11 *b*.)

Cette espèce se trouve sur les *Ficus* cultivés en serres chaudes. Nous en avons reçu de M. Targioni venant de Florence et récoltés sur le *Ficus*

martinicensis. Nous-même l'avons récolté sur le *Ficus elastica*, dans les serres de la ville de Paris, au bois de Boulogne, mais offrant une petite différence quant à la structure du dos. Ainsi, ceux de M. Targioni sont en ovale un peu allongé antérieurement, presque cordiformes et offrant deux dépressions vers le tiers supérieur; les nôtres sont un peu moins aplatis et, au lieu de deux dépressions, offrent deux carènes transverses bien tranchées imitant ce qui, dans les exemplaires de Florence, sont des dépressions, et, moins la carène médiane, ces individus ressembleraient assez au *L. cycadis*, ce qui nous fait mettre le tout dans cette série, d'autant plus qu'ils ressemblent encore aux espèces de la même division par la contexture du derme dorsal qui est formé d'une grande quantité de plaques tessellées irrégulières et formant marqueterie (fig. 11 *a*), et c'est justement cette particularité qui, à l'examen, a appelé notre attention et nous a fait réunir les deux types. Chaque plaque est formée d'une large bande circulaire noirâtre, d'une surface plus claire mais encore obscure, et d'un centre large, clair, avec un ostiole. Quelques parties offrent la disposition renversée, les portions obscures devenant claires et les claires obscures. Quelques-unes présentent, presque au centre, une filière pédonculée, mais assez difficile à distinguer.

La forme générale de l'insecte est convexe, en ovale aplati, un peu acuminé vers la tête, plus large en arrière par conséquent; d'un brun rougeâtre, finement ponctué et ridé autour du corps, qui paraît légère-

l'avons pris sur l'oranger, sur les figuiers, sur le laurier rose. A Hyères principalement nous en avons récolté en très-grande quantité sur le *Lavatera olbiensis*.

Il est brun noirâtre, quelquefois gris jaune, et dans cet état pourrait être pris pour une autre espèce, mais nous n'avons trouvé aucun caractère pouvant la différencier. On remarque sur le dos une forte carène et deux transversales : la première entre les échancrures stigmatiques, la seconde entre les dernières et l'extrémité un peu au-dessus de la fente anale. Il présente un aspect rugueux et quelquefois une sécrétion formant comme des macules blanchâtres. Le derme est formé d'une grande quantité de cellules à fond obscur, avec un point plus clair. La forme est en ovale arrondi, un peu acuminé vers l'extrémité. Les antennes, longues, sont de huit articles, le dernier article presque égal au troisième, qui est le plus long, le quatrième et le cinquième un peu plus courts et presque égaux, puis le sixième et le septième, qui sont égaux et encore plus courts ; sur le cinquième, trois poils au sommet; le troisième et le quatrième mutiques. Les pattes, longues, offrent le tibia à peine un cinquième plus long que le tarse, les digitules du crochet inégaux, mais épais et en forme de cornet, les digitules du tibia très-longs. L'anneau génito-anal nous semble composé de six poils seulement; cependant, comme nous n'avons jamais pu l'obtenir en entier, nous n'osons nous prononcer.

Dans la larve embryonnaire il n'y a que six articles aux antennes, dont le troisième le plus long.

Jamais nous n'avons pu trouver de mâles de cette espèce, pourtant si commune. Peut-être faudrait-il chercher ce sexe dans les états moins avancés de l'insecte, comme cela se présente pour le mâle du *Phylloxera quercus*, ainsi que M. Balbiani nous l'a démontré dans ses savantes observations.

48. Lecanium testudo Curtis.

Nous ne connaissons cette espèce que d'après la figure de Curtis (Gardeners chronicle, 1843, p. 444). Elle est indiquée comme vivant sur le *Brexia spinosa*; mais comme c'est une plante de serres et qu'il y a souvent des *Cycas*, nous nous demandons si ce n'est pas le *C. cycadis* de Boisduval, d'autant plus que Curtis dit qu'elle vit généralement sur les

feuilles et rameaux des plantes demandant une grande chaleur. Voici la description qu'il en donne :

« En levant la coque des femelles on voit dessous un grand nombre d'œufs et de jeunes, lesquels vivent sur la feuille et dans la cavité des mères. Ils sont d'une couleur orange pâle ; les premiers sont ovales, cylindriques et brillants ; les seconds sont plats, ovales, et ressemblent à un Pou des bois. Ils ont deux fines antennes avec des poils au sommet, deux petits yeux, six jambes, et présentent à l'extrémité de l'abdomen deux longs poils ou soies ; le dos est transversalement rayé de lignes formées par les nombreux segments abdominaux.

« La femelle adulte est ovale, très-convexe, d'un brun foncé, et de sa ressemblance avec une tortue je l'ai nommée Coccus testudo. Elle a une ligne élevée sur le dos, avec deux autres transverses : la première est plus près du milieu, la seconde près l'extrémité. Toute la surface est finement chagrinée, etc. » (Curtis, loc. cit.)

49. LECANIUM VERRUCOSUM nobis.

(Pl. 13, fig. 13, 13 *a* et 13 *b*.)

d'un quart plus long que le tarse; les digitules sont ordinaires; mais pour celles du crochet, elles sont inégales : une est très-fine, sans cependant que l'autre dépasse la grosseur habituelle.

Le corps était rempli d'une quantité innombrable d'œufs très-petits et rouges.

Nous ne connaissons ni larve ni mâle.

6e SÉRIE.

Cette série est formée des insectes tout à fait globuleux, moins cependant une faible section pour l'insertion sur la branche. Nous ne connaissons pas toutes les espèces que nous faisons entrer dans cette section, et nous ne les y plaçons qu'au moyen des descriptions ou des figures des auteurs. Tous, suivant nous, doivent, comme le *L. emerici*, présenter en dessous une section plus ou moins grande pour l'insertion sur la plante.

La figure du *racemosus* Ratzeburg (pl. IX, Cocc., fig. 8 *f*), montre une sphère pleine avec des tubercules remplaçant les pattes et les antennes, ce qui nous faisait penser que ce pourrait être un *Kermès*; mais la figure du mâle, et mieux de la larve, nous indique un véritable *Lecanium*. Ce n'est donc que dans cette série que nous pouvons le placer.

50. LECANIUM ABIETIS Geoffroy.

Nous avions pensé, en cataloguant les Lécanites, que cette espèce était la même que les *L. racemosus* Ratzeburg et *C. hemicryphus* Dalman. Nous verrons plus loin que, pour le *C. hemicryphus*, nous avons maintenu un genre créé par M. le professeur Targioni. Il resterait donc maintenant à décider le classement de l'*abietis* et du *racemosus*.

Tous deux se trouvent dans la bifurcation des branches. Tous deux sont indiqués bruns. Mais comme nous ne voyons que la figure de Ratzeburg, nous ne pouvons décider sûrement si ces espèces sont synonymes ou distinctes, et ce ne sera donc que lorsqu'on les possédera que l'on pourra sûrement les distinguer; jusque-là ce n'est qu'à titre de mémoire que nous devons les conserver.

51. LECANIUM EMERICI Planchon.

(Pl. 13, fig. 14 et 14 *a*.)

Cette espèce se trouve sur le chêne vert et le chêne kermès (*Quercus ilex* et *Quercus coccifera*), surtout sur le (*Quercus coccifera*, dit M. Gustave Planchon; et, ajoute cet auteur, la plus grande confusion n'a cessé de régner sur les espèces vivant sur le chêne, ce qui n'est pas étonnant, à cause de leur ressemblance. Ainsi, dans la première partie de cet ouvrage, à l'article Planchon, je disais qu'*emerici* était connu et que c'était le *quercus* de Réaumur. En effet, planche 5, figure 2, il représente une espèce qui a la plus grande ressemblance avec *emerici*; cependant, comme il indique les chênes ordinaires comme habitat, il est plus que probable que ce n'est pas le même, mais alors ce serait celui qu'il indique dans le même paragraphe, quand il dit : « Pour la forme et la grosseur, il ressemble au *Kermes*, mais, pour la couleur, au *Kermès pâle*. » Nous sommes donc ici en présence de l'*emerici* pour ce dernier; et quant à celui qu'il représente, et qui tient à la branche par une surface de peu de diamètre, le plaçant avec *Bouhinii* et autres, nous en ferons une division qui viendra après les

Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu voir les antennes, et c'est avec la plus grande difficulté que nous avons pu distinguer les pattes, qui sont longues et grêles, le tibia à peine plus grand que le tarse, celui-ci avec cinq poils vers le sommet; digitules grands, les courts grêles, le crochet très-large à la base. Le derme, suivant les individus, présente une réticulation plus ou moins régulière; dans certains sujets, les plus vieux, cette réticulation est presque invisible.

La larve est en ovale allongé, plus large au niveau des pattes intermédiaires. Les antennes sont de six articles : le troisième le plus long, avec trois poils assez longs au sommet; le quatrième et le cinquième égaux; celui-ci avec un grand poil; le sixième égal au troisième et présentant trois poils grands et dont un dépasse de beaucoup le double des autres. Anneau génito-anal composé de six poils en crochet à l'extrémité. Les pattes présentent le tarse de moitié moins grand que le tibia.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce.

52. Lecanium racemosus Ratzeburg.

(Pl. 13, fig. 16.)

Voici la description abrégée que donne l'auteur de cette espèce, qui pourrait bien être le *L. abietis* Geoff., mais qui n'est pas le *L. piceæ* de Schrank, ainsi que nous l'avions pensé; car Schrank dit dans sa description que le *piceæ*, qui vit sur le sapin, est en forme de bateau, ou, pour mieux dire, un œuf coupé en deux :

« Le mâle a presque une 1/2 ligne de longueur et 1 ligne 1/2 de lar-
« geur. Les antennes ont neuf articles. » — (Ceci doit être une erreur, car elles en ont toujours dix.) — « Les deux filets caudaux dépassant la lon-
« gueur de tout le corps. Pénis presque de la longueur de l'abdomen.
« Couleur d'un brun jaunâtre, obscure sur le prothorax; antennes d'un
« rose pâle; yeux et ocelles noirs; ailes d'un blanc rougeâtre; pattes
« jaunes. »

Pour le mâle, il donne une description erronée de la larve; puis, arrivant au moment où elle s'accroît, il ajoute : « Les parties deviennent

« méconnaissables, et l'on n'aperçoit plus à la partie inférieure que les « soies du rostre et des tubercules représentant les pattes et les an- « tennes. »

Nous ne serions pas surpris qu'au lieu de neuf articles aux antennes du mâle il y en ait dix, car toujours, jusqu'à présent, c'est le chiffre constant que nous avons trouvé.

Nous avons joint, dans le catalogue, cette espèce au *C. hemicryphus* Dalman, mais ce dernier offre une lente et non des tubercules à la face inférieure, et les figures de Ratzeburg et de Dalman sont trop bien faites pour permettre le plus léger doute. Nous supposons que l'identité de l'habitat a pu nous entraîner à commettre cette erreur. C'est donc une rectification à faire à notre catalogue.

Explication des Planches.

Lecanium persicæ. Individus groupés sur une branche.

— *aceris.* Patte.

— — Tarse et crochet.

— *asculi* ♂.

— — ♀. Extrémité antennaire.

— — derme (longueur d'environ 1 ¼ de mill.).

— *bituberculatum.*

— *capreæ.*

— *coryli.*

— *genevensæ* ♂.

— *prunasti.*

— *pyri* vu en dessus.

— *gibber* vu en arrière.

— *corni.* Antenne.

— — Jambe et tarse.

PLANCHE 13 (COCCIDES XII).

Lecanium quercifex.

— *quercitronis.*

— *rosarum.* Antenne.

— *rotundum.* Individus groupés sur une branche.

— — Insecte détaché.

— — Coque mâle, avec les deux filets dépassant l'extrémité de l'abdomen du mâle.

— *rugosum* vu de côté.

— — vu en dessus.

— — Coque du mâle, avec les deux filets qui dépassent, indiquant qu'il est près de sortir.

— *tarsalis.* Tarse.

Fig. 7. *Lecanium anthurii.* Derme (long. environ 1/4 mi
croscope.

7 *a.* — — Extrémité du tarse et croche

8. — *filicum.*

9. — *hemisphæricum.*

10. — *cycadis.*

10 *a.* — — Derme (long. environ 1/4 mi
scope.

10 *b.* — — Antenne.

11. — *depressum.*

11 *a.* — — Derme vu au microscope.

11 *b.* — — Antenne.

12. — *oleæ.* Jeune adulte avant l'accouplem

13. — *verrucosum.*

13 *a.* — — Derme vu au microscope

13 *b.* — — Tarse et crochet.

14. — *emerici.*

14 *a.* — — Derme vu au microscope.

15. — *ulmi.* Antenne.

15 *a.* — — Patte.

15 *b.* — — Extrémité abdominale du mâle.

16. — *racemosus.* Figure copiée sur celle de

[redacted]

OBSERVATIONS

SUR LES

espèces européennes et circumeuropéennes

DE LA

Tribu des TYCHIIDES

Par M. Henri TOURNIER.

(Séance du 24 Septembre 1873.)

Depuis quelque temps déjà nous travaillons à une monographie des espèces européennes et circumeuropéennes de la tribu des *Tychiides*. Les matériaux nombreux que nous avons eu déjà sous les yeux nous permettent d'espérer un résultat satisfaisant; cependant, quelques espèces nous étant encore restées inconnues en nature, nous venons donner ici la liste de celles qui nous ont passé sous les yeux et une courte phrase descriptive pour celles qui sont nouvelles.

Nous ne publions point ces lignes dans le seul but de prendre date, mais afin que ceux de nos collègues qui ont quelques richesses nouvelles en ces genres puissent les reconnaître et nous communiquer, s'ils le veulent bien, celles qui n'y seront point comprises, afin de rendre notre travail aussi complet que cela nous sera possible.

La tribu des *Tychiides*, telle que l'a établie le savant Lacordaire (Genera des Coléoptères, t. VI, p. 598), est parfaitement composée si nous ne tenons compte que des matériaux qui ont été à la portée de l'auteur du Genera; mais aujourd'hui, avec les nouveaux éléments qui sont venus l'accroître, en réunissant tous ceux qui y figuraient déjà, elle ne reste plus si homogène, et nous prévoyons une réunion forcée de cette tribu

avec celle des *Erirhinides*. En effet, les principaux caractères que l'auteur attribue aux *Tychiides* sont :

Le pygidium plus ou moins découvert, ou à défaut les crochets des tarses appendiculés, fendus ou dentés;

Les segments intermédiaires de l'abdomen anguleux à leur extrémité;

Le scape des antennes n'empiétant pas sur les yeux, etc.

Voyons maintenant quels sont les éléments forcés qui la composent actuellement. Une partie des espèces du genre *Tychius*, tel que Schonherr le comprenait, rompt déjà l'homogénéité de cette tribu, car les espèces pour lesquelles ont été créés les genres *Pachytychius* Jekel et *Barytychius* Jekel offrent des segments abdominaux intermédiaires nullement anguleux postérieurement et constitués à peu près comme ceux des *Erirhinus*; chez quelques espèces les crochets des tarses ne sont pas appendiculés, fendus ou dentés, et chez aucune le pygidium n'est à découvert. Malgré ces différences complètes nous ne pouvons pas les séparer des *Tychius vrais*, avec lesquels elles ont les plus grandes affinités. Enfin, chez l'une d'elles, pour laquelle nous sommes forcés de créer un genre (*Jekelia*), nous trouvons une exception plus remarquable encore, car aux caractères énoncés nous devons joindre encore les suivants :

septième article des antennes subcontigu à la massue;

pygidium souvent découvert et les crochets de leurs tarses appendiculés, les espèces de ce groupe rentreraient parmi les *Érirhinides vrais.* »

Le cadre restreint de cette notice ne nous permet pas d'étendre plus loin nos dissertations; nous chercherons à élucider cette question dans le travail énoncé au début de ces lignes.

Nous avons eu déjà sous les yeux les *Tychiides* des collections de MM. Baudi, de Turin; Bauduer, de Sos; Ch. Brisout de Barneville, de Saint-Germain-en-Laye; Chevrolat, Léon Fairmaire, de Paris; de Kiesenwetter, Kirsch, de Dresde; Kraatz, de Berlin; Perris, de Mont-de-Marsan; Reiche, de Paris; Raffray, d'Algérie; Sharp, d'Angleterre; Stierlin, de Schaffhouse. Qu'ils en reçoivent ici nos sincères remerciements.

Nous serons heureux de pouvoir joindre encore à cette liste les noms de nos collègues qui voudront bien nous communiquer les espèces douteuses qu'ils possèdent ou nous adresser tous leurs *Tychiides* à réviser.

La tribu des TYCHIIDES peut se diviser en deux groupes secondaires :

I. Deuxième segment abdominal de construction normale, non prolongé postérieurement à ses bords latéraux, laissant libres les côtés du troisième . . . . . **ELLESCHIDES.**

II. Deuxième segment abdominal à bords latéraux prolongés postérieurement jusqu'au quatrième et envahissant ainsi les côtés du troisième. . . **TYCHIIDES VRAIS.**

Groupe I.

1. Deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux subégaux en longueur. . . . G^re^ Ligyodes Schönh.

2. Deuxième segment abdominal aussi long ou plus long que les deux suivants réunis

a. Scutellum de grandeur moyenne, bien visible.

— Massue antennaire subcompacte. . . . G^re^ ELLESCHUS Steph.

= Massue antennaire visiblement articulée. . . . . G^re^ PACHYTYCHUS Jekel.

b. Scutellum très-petit ou indistinct.

— Tibias onguiculés, munis d'une lame mucronale dentée. . . . . G^re^ JEKELIA Tournier.

= Tibias simples sur leur bord interne. . G^re^ BARYTYCHUS Jekel.

GROUPE II.

1. Pygidium couvert, au moins en majeure partie, par l'extrémité des élytres. . . . G^re^ TYCHIUS Schon.

2. Pygidium toujours découvert. . . . . G^re^ SIBINIA Germ.

[illegible]raient pas dans les Tychiides qu'a bien voulu nous communiquer L. Fairmaire :

[illegible]amosus Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 740.

[illegible]rance mérid.

[illegible]us Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 237 et Bull.

Moravie.

Genre ELLESCHUS Steph.

[illegible] Payk., Fn. Suec., III, p. 254,

Suisse, Suède, France, Allemagne, Italie.

[illegible]CTATUS Linné, Syst. Nat., éd. X, p. 380.

Suisse, France, Allemagne, Hongrie.

Genre PACHYTYCHIUS Jekel.

Sous-genre PACHYTYCHIUS VRAIS.

[illegible]MARIUS Gylh., Schh., Gen. Curc., III, p. 413.

[illegible] *elephas* Kraatz, Berl. Zeit., 1862, p. 271.

Andalousie, Algérie, Maroc.

Notre collègue M. Kraatz a bien voulu nous communiquer le type de son *T. elephas*; nous n'avons pu le séparer de cette espèce.

[illegible]ETI Tourn., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, Bull., p. LXXXI.

Sicile.

Cette espèce avait été placée par nous dans le genre *Anthonymus* Duv., parce que la structure de ses segments abdominaux nous avait frappé et ne nous avait pas permis de la faire entrer dans le genre

Tychius Schh., dont nous ne connaissons pas alors tous les éléments divers.

LATUS Jekel, Journ of Ent., I, 1861, p. 273.

Grèce.

BÆTICUS Kirsch, Berl. Zeit., 1870, p. 176.

Andalousie, Portugal.

HÆMATOCEPHALUS Gyll., Schh., Gen. Curc., III, p. 445.

Suisse, France, Allemagne.

LUCASI Jekel, Journ. of Ent., I, 1861, p. 272.

elongatus Luc. (nec Schh.), Expl. Alg., 1849, p. 450.

Algérie.

Le *T. elongatus* (1) Gyll. (Schh., Gen. Curc., III, p. 414), du Sénégal, rentre également dans ce genre, mais est bien différent du *T. Lucasi* Jekel. C'est une espèce du double plus grande que celle-ci; elle est autrement conformée et autrement vêtue. Nous ne comprenons pas pourquoi, malgré les notes de M. Jekel (1861), M. de Marseul a persisté à l'enregistrer dans ses Catalogues de 1863 et 1866.

son disque d'une fine carène longitudinale lisse ; élytres fortement striées-ponctuées, interstries finement coriacés. En entier d'un brun rougeâtre clair, recouvert assez densément sur le prothorax et les élytres, moins densément sur le dessous du corps et les pattes, d'écaillettes allongées, d'un jaune grisâtre. Les exemplaires que nous avons sous les yeux sont un peu déflorés, les écailles manquent sur le disque du prothorax et sur la région scutellaire. Cuisses mutiques.

Nous devons cette espèce à la générosité de M. Chevrolat.

Syn. Lucas (*Sibynes*), Expl. Alg., 1849, p. 450, t. XXXVIII, fig. 2, 2 *a*, 2 *b*, 2 *c* et 2 *d*.

Alger, Blidah (Algérie).

Nicollis Fairm. in litt.

Alger, Maroc.

Long. 2 1/2 à 3 mill. — Allongé, subparallèle. Tête arrondie, yeux grands, allongés, peu convexes, deux fois aussi grands chacun, dans leur plus grande longueur, que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre ; celui-ci long, filiforme, assez fort, régulièrement arqué, nullement atténué ; chez le mâle il est trois fois, chez la femelle presque quatre fois aussi long que l'un des yeux pris dans sa plus grande longueur. Prothorax transversal ; sa plus grande largeur est tout à fait antérieurement, et de ce point il est régulièrement, mais faiblement rétréci jusqu'au bord postérieur ; bords latéraux un peu dilatés en une sorte de carène ; surface faiblement convexe, subgranuleusement et grossièrement ponctuée. Scutellum petit, subarrondi. Élytres à peine plus larges à leur racine que le prothorax dans sa plus grande largeur, à épaules un peu saillantes en avant ; côtés latéraux subparallèles sur les deux tiers antérieurs de leur longueur, de ce point rétrécies et arrondies jusqu'à l'extrémité ; surface un peu convexe, striée ; stries bien marquées, fortement ponctuées ; interstries faiblement convexes, finement chagrinés. Noir ; les antennes, les tarses et parfois les tibias sont d'un testacé clair ; deux bandes longitudinales latérales sur le prothorax et les élytres ; le dessous du corps et les pattes sont assez densément revêtus de petites écaillettes arrondies, grises ; le milieu du pronotum et des élytres, le long de la suture, est parcimonieusement recouvert d'écaillettes arrondies, petites, brunâtres. Pattes fortes, robustes ; cuisses mutiques.

Nous avons répandu quelques exemplaires de cette espèce sous le nom de *P. cordicollis* in litt.; mais l'ayant reçue depuis de M. Olcèse sous le nom de *Tychius trapezicollis* Fairmaire in litt., nous lui avons conservé cette dernière dénomination.

SPARSUTUS Oliv., Ent., V, 83, p. 127, tab. 27, fig. 393.

obesus Bohem., Schh., Gen., Curc., VIII, 2, p. 308.

Suisse, France, Allemagne, Italie, Espagne.

Le *T. obesus* Bohem. est une variété de petite taille et à pubescence subuniforme du *T. sparsutus* Oliv.

SCROBICULATUS Rosenh., Thier. Andal., 1856, p. 280.

Andalousie.

Sous-Genre STYPHOTYCHIUS Jekel (1).

SUBASPER Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 401.

Andalousie. Algérie. Maroc.

ligne médiane longitudinale du prothorax et par conséquent paraît à cette place en une fine ligne plus claire. Tête finement ponctuée, ponctuation un peu plus forte près des yeux; rostre d'un quart plus long que la tête et le prothorax réunis, médiocrement mais régulièrement arqué, arrondi, nullement atténué à son extrémité, chargé sur la partie antérieure, jusqu'à l'insertion des antennes, de quelques fines carènes lisses; à partir de ce point jusqu'à l'extrémité il est lisse, brillant et marqué de quelques points épars. Antennes insérées, dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, environ au milieu de la longueur du rostre, assez fortes; articles du funicule surmontés de quelques poils rigides, peu serrés; massue courtement ovalaire. Prothorax transverse, régulièrement et fortement arrondi sur ses côtés latéraux, à surface densément et assez fortement ponctuée, ponctuation formée de points ronds, profonds, nettement séparés. Scutellum lisse, brillant. Élytres à peu près de même largeur à leur racine que le prothorax à sa base, faiblement mais régulièrement élargies jusqu'au milieu de leur longueur, de ce point régulièrement mais faiblement retrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface parée de lignes longitudinales de gros points subcarrés, bien séparés les uns des autres, surtout antérieurement. Pattes robustes, cuisses mutiques.

Cette espèce est voisine de la précédente, mais elle est un peu plus grande, le prothorax est plus large, plus arrondi sur les côtés, la surface en est plus fortement ponctuée; les élytres sont plus longues, plus parallèles sur les côtés; les stries sont remplacées, surtout antérieurement, par des lignes de points gros, espacés.

HYPOCRITA Tournier.

Algérie.

Long. 2 3/4 mill. — Cette espèce est intermédiaire entre le *P. subasper* Fairm. et le *P. scabricollis* Rosenh.; elle se rapproche de cette dernière par sa forme allongée, son prothorax plus long que large; de la dernière par son prothorax finement ponctué, ses élytres rayées par des lignes de points arrondis et par la conformation de sa pubescence. Diffère des deux par le rostre plus long, par la pubescence qui n'est pas également disposée, mais est plus serrée par place et forme des taches plus ou moins claires.

SCABRICOLLIS Rosenh., Thier. Andal., 1856, p. 280.

France méridionale, Espagne, Algérie, Syrie.

Nous avions d'abord séparé, sous le nom de *P. Fairmairei*, des exemplaires provenant d'Algérie; mais n'ayant pas trouvé des caractères suffisants, nous préférons ne les inscrire que comme variété du *P. scabricollis* Rosenh. jusqu'à ce que nous en ayons étudié un plus grand nombre d'exemplaires. Cette variété est d'un coloris un peu plus foncé que le type, d'une taille plus grande ; le prothorax est relativement un peu plus ample et la pubescence nous paraît plus grossière et plus longue.

KIRSCHI Tournier.

Algérie.

Long. 4 à 4 1/4 mill. — D'un testacé rougeâtre, avec la suture des élytres et le disque du prothorax brunâtre ; quelquefois même entièrement testacé. D'une forme générale plus allongée et plus parallèle que les autres espèces du genre ; prothorax aussi long que large, régulièrement arqué sur les côtés, à surface faiblement plane et densement couverte d'une ponctuation assez forte, confluente longitudinalement. Élytres finement striées ; stries marquées de points assez gros, peu serrés ; surface finement pubescente, pubescence plus ou

AURICOLLIS Gylh., Schh. Gen. Curc., III, p. 420.

Russie méridionale.

PACHYDERUS Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 401.

Tiaret.

PENNIX Gylh., Schh. Gen. Curc., III, p. 417.

Hongrie.

RUBRICEPS Rosenh., Thier. Andal., 1856, p. 277.

Andalousie.

TRIMACULA Rosenh., Thier. Andal., 1856, p. 278.

Grenade.

Genre JEKELIA Tournier.

Faciès des *Pachytychius* Jekel ; rostre construit sur le même plan, mais un peu plus court. Scutellum invisible. Segments abdominaux comme chez les *Pachytychius*, les deux premiers relativement plus grands. Tibias onguiculés, munis chacun d'une lame mucronale dentée sur presque toute sa longueur ; tarses non spongieux en dessous, crochets simples.

EPHIPPIATA Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 401.

Algérie, Maroc.

DEPRESSIPENNIS Tournier.

Hongrie, Blidah (Algérie).

Long. 4 mill. — Noir; antennes et tarses d'un brun rougeâtre. Prothorax transverse, faiblement arrondi sur ses côtés latéraux, densément et assez fortement ponctué; paré sur ses côtés de petites écaillettes grises, rondes. Élytres subparallèles sur les côtés, fortement et nettement striées, offrant sur leur surface quelques faibles dépressions arrondies et entièrement recouvertes par de petites écailles rondes et grises régulièrement disposées, mais non imbriquées.

Genre BARYTYCHIUS Jekel.

SQUAMOSUS Gyll., Schh. Gen. Curc., III, p. 418.

France méridionale, Italie, Espagne, Algérie.

HORDEI Brullé, Exp. Mor., III, 1832, p. 246.

Grèce, Chypre, Syrie.

C'est à tort que cette espèce a été réunie à la précédente; elle en diffère essentiellement par une taille plus grande, plus allongée, les tibias antérieurs beaucoup plus grêles, plus longs; le rostre plus long, moins courbé; les écaillettes du dessus du corps plus grandes et plus ovales; enfin par le scutellum moins petit, plus visible, étant plus au niveau des élytres et par suite presque constamment glabre, étant plus sujet au frottement, tandis que chez le *squamosus*, où il est très-petit et un peu enfoncé, il est presque constamment couvert de petites écaillettes piliformes, jaunâtres.

PUBESCENS Tournier.

Nous n'avons point vu en nature l'espèce suivante ; nous ne pourrions dire si elle appartient réellement à ce genre.

LEGANS Brullé, Expéd. Mor., III, 1832, p. 245, tab. 42, fig. 11.

Grèce.

Genre TYCHIUS Schönherr.

Sous-Genre ECTATOTYCHIUS Tournier (1).

AMPLICOLLIS Aubé, Ann. Soc. ent Fr., 1850, p. 342.

Sicile.

Cette espèce paraît propre à cette contrée. Les exemplaires provenant d'Algérie et répandus sous ce nom appartiennent à l'espèce suivante.

SIMILIS Tournier.

Sicile, Algérie.

Long. 3 1/2 mill. — Espèce assez semblable à la précédente et toujours confondue avec elle ; mais qui en diffère par le rostre plus court, moins ténu ; par le prothorax ne formant pas un col allongé comme chez le *T. amplicollis* Aubé ; n'ayant jamais ses bords latéraux brusquement rentrés avant le bord antérieur, mais étant simplement et fortement rétrécis ; les écaillettes du dessus du corps sont aussi moins piliformes et moins brillantes que chez l'espèce précédente.

(1) Nous avons formé cette coupe pour deux espèces, qui, par leur forme courte, épaisse, par leur rostre exactement filiforme et rappelant celui des *Pachytychius*, se distinguent nettement de celles avec lesquelles elles sont associées.

Nous dirons ici, une fois pour toutes, que nous avons constaté *de visu* qu'il existe bien *sept* articles au funicule antennaire de toutes les espèces placées par nous dans ce sous-genre et dans celui des *Tychius* vrais.

Sous-Genre Tychius vrais.

QUINQUELINEATUS Tournier.

Égypte.

Long. 4 mill. — Par sa forme, cette espèce se rapproche du *T. 5-punctatus* Linné; mais elle est relativement plus courte, moins convexe en dessus, et en diffère totalement par son coloris, sa pubescence, etc.

Noir : rostre, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre. Prothorax et élytres densément ponctuées, subchagrinés, presque glabres sur la page supérieure, qui est marquée de trois lignes longitudinales sur le prothorax et de cinq lignes sur les élytres; toutes ces lignes sont formées par des écaillettes ovalaires d'un blanc jaunâtre.

QUINQUEPUNCTATUS Linné, Syst. nat., éd. X, p. 383.

Europe, Algérie.

MODESTUS Tournier.

de la partie supérieure passe à un beau jaune un peu foncé, mais sans aucun brillant ni reflets soyeux.

ASTRAGALI Becker, Bull. Mosc., 1862, IV, p. 346.

= 3-*virgatus* Desbrochers, Soc. ent. Belg., 1872 (Compte rendu), n° 82.

Sarepta.

Long. 3 mill. — D'un ovale allongé. Rostre chez le mâle aussi long, chez la femelle un peu plus long que le prothorax, faiblement courbé, peu atténué. Prothorax un peu plus large que long, assez ample, régulièrement arrondi sur ses côtés latéraux. Élytres un peu plus de deux fois aussi longues que le prothorax, subparallèles sur les côtés latéraux chez le mâle, très-faiblement élargies chez la femelle. Noir poix; antennes, rostre et pattes d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps recouvert d'écaillettes piliformes, d'un brun jaunâtre à reflets dorés; prothorax orné de trois lignes longitudinales blanches : la médiane entière, les latérales quelque peu atténuées et abrégées antérieurement. Scutellum blanc. Élytres parées de trois lignes blanches : l'une suturale et deux latérales, celles-ci occupant les cinquième, sixième et septième interstries. Dessous du corps très-densément recouvert d'écaillettes blanchâtres. Cuisses mutiques.

AFFINIS Becker, Bull. Mosc., 1864, II, p. 483.

Sarepta.

Long. 3 mill. — Espèce voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Cependant nous trouvons que le prothorax est constamment moins ample et moins arrondi sur les côtés; que le dessin est un peu différent et que les écaillettes du dessus du corps sont moins piliformes.

Noir; antennes, extrémité du rostre et pattes d'un testacé plus ou moins rougeâtre. Dessus du corps recouvert d'écaillettes exactement appliquées aux téguments; elles sont grises, jaunâtres ou même brunes : une ligne longitudinale sur le milieu du prothorax, et trois lignes sur les élytres, dont l'une suturale et les deux autres humérales sont d'un blanc plus ou moins grisâtre; les lignes claires des élytres sont mal limitées, surtout les humérales. Rostre du mâle de la longueur du prothorax, atténué vers l'extrémité. Rostre de la

femelle aussi long que la tête et le prothorax réunis, faiblement atténué depuis la base jusqu'à l'extrémité. Prothorax plus long que large, deux fois aussi large à son bord postérieur qu'à son bord antérieur, faiblement arrondi sur ses côtés latéraux. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, subparallèles sur les deux tiers de leur longueur, de ce point rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface à stries fines, mais bien distinctes.

TESSELLATUS Tournier.

Andalousie.

Long. 3 mill. — D'un ovale allongé. Noir; tête, extrémité du rostre, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps peu densément recouvert d'écaillettes piliformes, brunes; prothorax parsemé de quelques écaillettes blanchâtres, un peu plus serrées sur la ligne dorsale, où elles forment une ligne claire mal limitée; élytres mouchetées de petites taches claires formées par des écaillettes piliformes, d'un blanc jaunâtre; dessous du corps assez densément recouvert de petites écaillettes blanchâtres; base du rostre et pattes parcimonieusement recouvertes d'une pubescence jaunâtre. Rostre du mâle un peu plus court que le prothorax, très-faiblement atténué vers l'extré-

ment, il n'existe plus que la ligne dorsale du prothorax et la ligne suturale, qui sont d'un blanc pur.

Nous avons vu plusieurs de ces échantillons étiquetés dans les collections sous le nom de *T. suturalis* Brisout.

LINEATULUS Germ., Stett. Ent. Zeit., 1842, p. 106.

— *Schneideri* Brisout (nec Herbst), Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 776.

Suisse, France, Allemagne, Italie, Algérie.

ARIETATUS Tournier.

Pency, près Genève.

Long. 2 1/2 mil. — D'un brun de poix foncé; extremité du rostre depuis l'insertion des antennes, ces dernières moins la massue et les tibias d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps et pattes peu densément revêtus d'écaillettes très-piliformes, d'un gris clair argenté; ces écaillettes sont un peu plus serrées sur la suture et sur une ligne dorsale du prothorax et forment à ces places une ligne plus claire, sans cependant y établir une ligne blanche bien nette. Dessous du corps assez densément revêtu de petites écaillettes blanchâtres.

Cette espèce a quelques rapports avec la précédente, mais en diffère par une forme relativement plus courte, plus large; par les écaillettes du dessus du corps plus grossières, moins couchées et d'un autre coloris, etc.

CUPRINUS Rosenh., Thier. Andal., 1856, p. 271.

Andalousie.

AUREOMICANS Tournier.

Malaga.

Long. 2 1/2 mil. — Forme du *T. cuprinus* Rosenh., cependant un peu plus large; le prothorax est plus élargi, plus arrondi sur ses bords latéraux.

Noir; antennes, extrémité du rostre depuis l'insertion de ces premières, tibias, élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps assez densément recouvert d'écaillettes très-

piliformes, dorées, à l'exception toutefois d'une ligne [illegible] sur le milieu du prothorax, du scutellum, d'une ligne [illegible] les élytres et des angles huméraux de celles-ci, qui sont [illegible] pur. Dessous du corps densément recouvert d'écailles [illegible] pattes parcimonieusement recouvertes de petites écailles [illegible] blanchâtres.

ELEGANTULUS Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 774.

France, Suisse.

RUFIPENNIS Brisout, Ann. Soc. ent Fr., 1862, p. 775.

France méridionale, Espagne, Algérie.

SCHNEIDERI Herbst (nec Brisout), Käf., VI, p. 268, tab. 80, fig. 1.

= *lineatulus* Steph., Brisout, Ann. Soc. ent Fr., 1862, p. 774.

= *striatellus* Rottenberg in litt.

Suisse, France, Allemagne, Italie, Sicile.

Nous avons vu dans plusieurs collections et sous le nom de *tellus* Rott. quelques échantillons de cette espèce; ils ont été en Sicile et ne diffèrent du type que par une pubescence un jaunâtre, les pattes d'un testacé clair, etc.

CONSPERSUS Rosenh., Thie. Andal., 1856, p. 273.

Cadix.

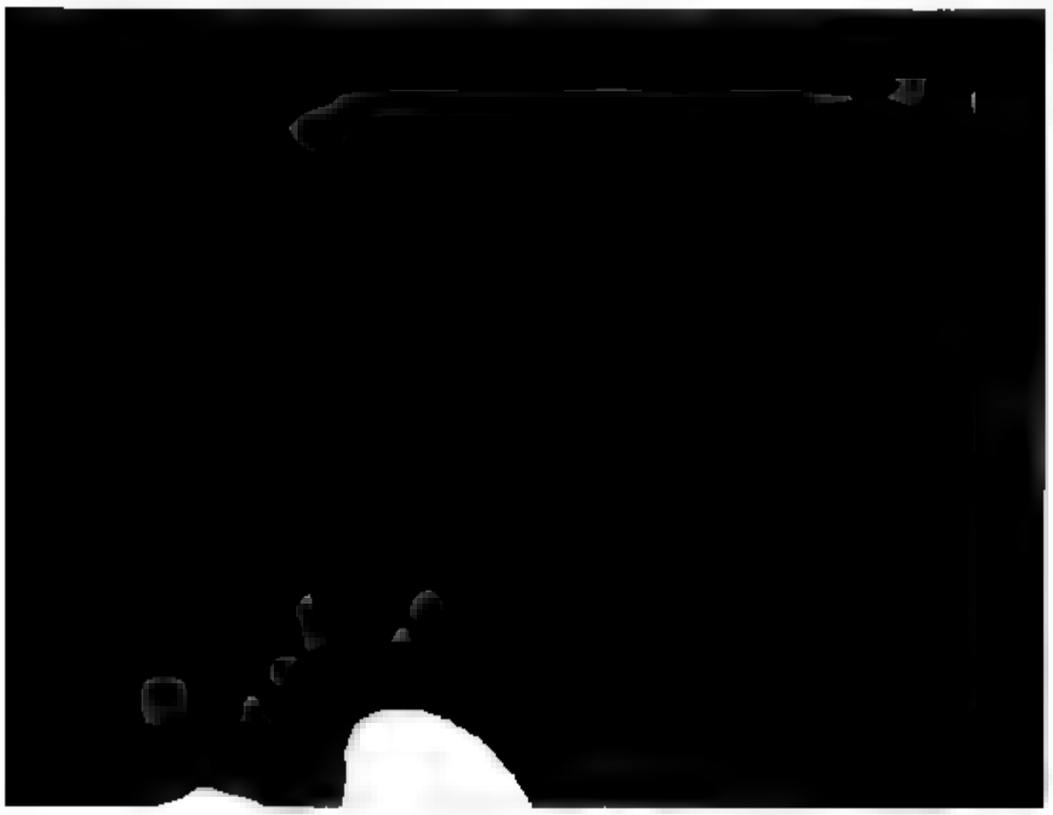

par des écaillettes ovalaires, blanches; l'une de ces taches est au devant du scutellum et les autres sont aux angles postérieurs. Le scutellum est densément recouvert d'écaillettes blanches; sur les élytres l'on remarque encore quelques écaillettes blanches, ovales, inégalement disposées, plus nombreuses et plus serrées le long de la suture. Tête arrondie; yeux grands, peu prohéminents; rostre droit, deux fois aussi long que la tête, très-mince depuis sa base, arrondi, lisse, brillant depuis l'insertion des antennes, insertion qui a lieu avant le milieu de sa longueur. Prothorax aussi long que large, un peu plus large à son bord postérieur qu'à son bord antérieur, faiblement mais régulièrement arqué sur ses côtés latéraux; surface assez fortement et densément ponctuée. Élytres subparallèles sur les côtés, finement mais régulièrement striées; interstries finement chagrinés. Pattes assez robustes; cuisses mutiques.

NIGRICOLLIS Chevrolat, Rev. Zool., 1859, p. 302.

= *mitratus* Costa, Annuar Mus. Zool., II, 1862, p. 128, tab. 1, fig. 1.

= *bicolor* Stierlin, Berl. Zeits, 1868, p. 151.

= *Schaumi* Stierlin, Mitt. Schuz. ent, Ges., II, 1866, p. 32.

Sicile, Algérie.

Nous avons sous les yeux des types des trois auteurs.

LACTUS Gylh., Schönh., Gen. Curc., III, p. 403.

Turquie, Russie mérjdionale.

DISPAR Tournier.

Italie méridionale.

Long. 2 mill. — Par sa forme, cette espèce rappelle un peu celle du *T. venustus*, Fabr.; mais elle est d'une taille bien inférieure, tout autrement vêtue, etc.

Noir; extrémité du rostre, antennes, extrémité des élytres et tibias testacés. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, prothorax et pattes peu densément recouverts de petites écaillettes très-piliformes, d'un gris soyeux. Scutellum blanc. Élytres fortement striées-ponctuées, interstries étroits, parés chacun de deux rangées irrégulières

d'écaillettes piliformes argentées. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes piliformes blanches. Rostre court, épais, rappelant par la forme celui du T. *thoracicus* Boheman.

BICOLOR Brisout, Ann. Soc. ent. France, 1862, p. 772.

France méridionale, Italie, Sicile, Algérie, Égypte.

SERIEPILOSUS Tournier.

Egypte.

Long. 1 3 4 mill. — Allongé, déprimé, subparallèle sur les côtés latéraux. Prothorax à côtés latéraux droits, rétrécis et faiblement arrondis antérieurement. D'un brun de poix ; extrémité du rostre, antennes, élytres et pattes d'un testacé rougeâtre clair. Prothorax densément recouvert d'écailletles très-piliformes, dorées, avec une étroite ligne longitudinale médiane et deux latérales formées d'écaillettes arrondies, d'un blanc pur. Scutellum blanc. Élytres recouvertes d'écaillettes grisâtres, arrondies ; chaque interstrie est orné dans le milieu d'une rangée longitudinale de petites écailletles piliformes et dorées. Rostre court, subulé.

DEPRESSICOLLIS Tournier.

AURICHALCEUS Gylh., Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 410.

Espagne, Sicile, Algérie.

FUNICULARIS Brisout, Ann. Soc. ent Fr., 1862, p. 775.

France méridionale, Italie, Sicile, Espagne, Algérie.

THORACICUS Bohem., Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 302.

Sicile, Italie, Corse, Espagne, Algérie.

HYPOBIUS Tournier.

Sicile, Sardaigne, Algérie.

Long. 2 3/4 à 3 mill. — Forme du *T. thoracicus* Bohem., mais encore plus court, plus élargi, surtout le prothorax.

Noir; extrémité du rostre, partie postérieure des élytres et tibias d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps revêtu d'écaillettes d'un gris argenté ou dorées, avec une ligne longitudinale d'un blanc de craie; cette ligne part du bord antérieur du prothorax, se dirige sur l'écusson, qu'elle couvre, et se prolonge sur la suture jusqu'à l'extrémité des élytres. Dessous du corps densément recouvert de petites écaillettes ovalaires, blanches; pattes finement pubescentes.

STRIGOSUS Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1858, p. 8.

Grèce.

LATICOLLIS Perris, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, p. 298.

— *suavis* Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 414.

Espagne, Algérie, Sicile, Syrie.

RAFFRAYI Tournier.

Algérie.

Long. 3 mill. (sans le rostre). — ♀. Cette espèce est voisine comme forme et coloris du *T. argentatus* Chevrol.; mais le prothorax est beaucoup plus large, déprimé sur son disque, etc.

Rostre presque droit, peu incliné, mince, presque aussi long que la longueur totale du corps.

♂. Inconnu.

Cette espece serait-elle la même que le *T. longitulus* Desbrochers (Société ent. de Belg., Compte rendu, n° 82) ? C'est ce que nous ne pouvons dire, la diagnose de cet auteur ne nous permettant pas de les reunir.

ARGENTATUS Chevrol., Rev. Zool., 1859, p. 302.

France méridionale, Italie, Corse, Sardaigne, Algérie, Syrie.

SICULUS Boheni., Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 299.

Sicile, Algérie.

PAUPERCULUS Tournier.

Algerie.

Long. 3 3 4 mill. — Intermédiaire, quant à la forme, entre le précédent et le *T. argentatus* Chevrol.; passablement plus grand que ce dernier, relativement plus étroit et plus parallèle.

Noir; extremité du rostre, antennes et tibias d'un testacé rougeâtre. Corps entièrement et très-densément recouvert d'écaillettes très-déparmées, subpiliformes et jaunâtres, à l'exception d'une ligne lon-[illegible] sur le prothorax et le scutellum et d'une fine ligne

OBDUCTUS Hochh., Bull. Mosc., 1851, I, p. 94.

Arménie.

Chez un exemplaire de cette espèce, que nous a communiqué notre collègue et ami M. Stierlin, nous avons compté sept articles au funicule antennaire. Ce *Tychius* ne peut donc pas rester dans le sous-genre *Miccotrogus*.

SQUAMULATUS Gyll., Schönh., Gen. Curc., III, p. 404.

— *flavicollis* Steph. (Brisout).

= *Kyrbyi* Waterh.

Europe, Algérie, Syrie.

CINNAMOMEUS Kiesenw., Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 639.

— *suturalis* Brisout.

France méridionale, Espagne, Italie.

CRETACEUS Kiesenw., Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 638.

Mont-Serrat, Grenade.

Cette espèce a été réunie à tort au *T. cinnamomeus* Kiesenw.; elle diffère bien des variétés grises de ce dernier; nous avons sous les yeux des types de l'auteur.

BRISOUTI Tournier.

Jura.

Long. 4 mill. — Noir; antennes, extrémité des tibias et tarses d'un testacé rougeâtre. Tête, base du rostre, dessus et dessous du corps et pattes densément revêtus d'écaillettes piliformes d'un gris jaunâtre; sur le prothorax et les élytres ces écaillettes ont par place un reflet légèrement doré; l'on remarque encore sur les élytres quelques petites écaillettes blanchâtres formant des traces de lignes très-fines et subirrégulières. Rostre aussi long que la tête et le prothorax réunis, régulièrement mais faiblement arqué, à peine atténué vers l'extrémité. Prothorax un peu plus long que large, à côtés latéraux subparallèles sur leurs deux tiers postérieurs. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à calus huméraux légère-

ment relevés; subparallèles sur leurs côtés latéraux jusqu'aux deux tiers postérieurs, de là faiblement rétrécies et subcommunément arrondies à leur extrémité; surface fortement striée; interstries relevés, finement granuleux. Cuisses postérieures mutiques.

Cette espèce nous a été envoyée du Jura bernois (Saint-Imier).

ALBILATERUS Stierlin, Bull. Mosc., 1863, IV, p. 497.

Sarepta.

VENUSTUS Fabr., Mant., I, p. 148.

= Var. *genistæcola* Chevrol.

Var. *genistæ* Bohem.

France, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne.

BAITATUS Petris, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 191.

Corse.

HUETI Tournier.

Calabre.

Long. 3 mill. — D'un ovale court, d'une forme robuste. Tête arron-

bords latéraux subparallèles jusqu'au milieu de leur longueur, puis de ce point faiblement mais régulièrement rétrécis jusqu'à l'extrémité des élytres, qui sont communément arrondies; surface striée, mais les stries, ainsi que toute la sculpture des téguments, ne sont presque pas appréciables, étant cachées par les écaillettes qui recouvrent l'insecte de toute part. Pattes assez courtes, robustes; cuisses mutiques. Noir; extrême pointe du rostre, antennes, tibias et tarses testacés. Tête parcimonieusement recouverte de petites écaillettes très-piliformes, grisâtres; rostre densément couvert, depuis le sommet des yeux jusqu'à l'insertion des antennes d'écaillettes piliformes, d'un gris jaunâtre. Prothorax très-densément recouvert de petites écaillettes subovales, allongées, d'un jaune brunâtre sur le disque et d'un jaune grisâtre sur les flancs; une fine ligne longitudinale médiane plus ou moins atténuée ou même interrompue antérieurement et une ligne plus large de chaque côté près des bords latéraux, d'un blanc pur. Scutellum blanc. Élytres totalement couvertes d'écaillettes bien arrondies, imbriquées et disposées très-régulièrement en deux rangées longitudinales sur chaque interstrie; ces écaillettes sont d'un gris jaunâtre, à l'exception de celles des quatrième, cinquième et sixième interstries, qui sont blanchâtres et forment ensemble une large raie longitudinale mal limitée; sur le milieu de chaque interstrie, entre les deux rangées d'écaillettes arrondies, se montre encore une rangée de petites écaillettes très-piliformes, dorées et régulièrement disposées. Dessous du corps densément revêtu d'écaillettes ovalaires, blanches. Pattes densément pubescentes; cette pubescence formée par des écaillettes très-piliformes, blanches et jaunâtres.

Cette espèce a quelques rapports avec le *T. bivittatus* Perris, surtout avec les variétés grises de celui-ci, dont elle a presque le coloris et la disposition des écaillettes; mais elle en diffère notablement par une forme plus large, le rostre moins épais chez le mâle, par cet organe qui n'offre pas autant de différence entre les deux sexes; par le prothorax plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, tandis que chez le *T. bivittatus* Perris il est au moins aussi long que large, subparallele sur une partie de ses côtés latéraux, etc.

Nous avons dédié cette espèce à M. Huet du Pavillon, de qui nous l'avons eue.

LONGIUSCULUS Tournier.

Sarepta.

Long. 3 à 3 1/4 mill. — A la forme générale du *T. remotus* Fabr., mais beaucoup plus étroit, beaucoup plus allongé.

Tête arrondie, marquée d'une faible dépression entre les yeux : ceux-ci grands, peu convexes, plus larges chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la racine du rostre. Rostre du mâle au plus trois fois aussi long qu'un œil dans son plus grand développement ; peu courbe, robuste, assez fortement atténué ; antennes insérées près de l'extrémité. Rostre de la femelle quatre fois aussi long qu'un œil dans son plus grand développement, peu courbé, peu épais, faiblement mais régulièrement atténué ; subcylindrique, brillant et ponctué à partir de l'insertion des antennes, qui a lieu environ au milieu de sa longueur. Prothorax aussi long que large, subparallèle sur les deux tiers postérieurs de ses bords latéraux. Élytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, très-faiblement mais régulièrement rétrécies à partir des épaules ; surface striées, mais ici, comme chez le plus grand nombre des espèces qui nous occupent, la sculpture des téguments est cachée par les écaillettes qui les recouvrent. Noir ; rostre depuis l'insertion des antennes et pattes d'un testacé rougeâtre clair. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des

TERROSCS Tournier.

Calabre.

Long. 2 3-4 mill. — ♂. Allongé, déprimé. Tête assez forte, arrondie; yeux moyens, convexes, chacun d'eux aussi grand dans son plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci court, robuste, trois fois aussi long que l'œil dans son plus grand développement, peu courbé, faiblement atténué; antennes assez grêles, à massue d'un ovale allongé, insérées aux deux tiers de la longueur du rostre. Prothorax à peine plus long que large, parallèle sur les deux tiers postérieurs de ses bords latéraux, assez fortement rétréci et arrondi jusqu'au bord antérieur, qui est coupé droit; bord postérieur de moitié plus large à peu près que le bord antérieur, à lobe médian bien prononcé, sinué de chaque côté de celui-ci. Scutellum moyen, subtriangulaire, un peu relevé. Élytres allongées, deux fois et un quart aussi longues que le prothorax; à épaules bien accusées, mais non saillantes; subparallèles sur la moitié antérieure des côtés latéraux; de ce point faiblement mais régulièrement rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies. Noir; extrémité du rostre depuis l'insertion des antennes; celles-ci et les pattes d'un testacé rougeâtre clair; élytres moins la région scutellaire d'un brun rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, prothorax et pattes densément revêtus d'écaillettes semi-piliformes, allongées, d'un gris jaunâtre; sur le prothorax l'on remarque de chaque côté de la ligne dorsale quelques écaillettes un peu plus foncées, brunâtres, formant assez vaguement deux bandes longitudinales qui laissent entre elles une fine ligne dorsale de la couleur foncière. Scutellum densément recouvert d'écaillettes blanchâtres. Élytres totalement recouvertes de petites écaillettes d'un gris jaunâtre, déprimées, ovales, régulièrement imbriquées et qui ne laissent que vaguement entrevoir les stries; au fond de chaque strie et au milieu de chaque interstrie se trouve une rangée de fines écaillettes très-piliformes, couchées. Dessous du corps densement revêtu d'écaillettes blanchâtres. Pattes peu fortes; toutes les cuisses mutiques.

♀. Inconnue.

Nous n'avons vu que le seul mâle que nous possédons; il a été recueilli dans les montagnes de la Calabre par M. Huet du Pavillon, de qui nous l'avons acquis autrefois.

HEYDENI Tournier.

Haute-Égypte.

♂. Long. 2 3/4 mill. — ♀. Long. 3 mill. — D'un ovale allongé chez le mâle, plus court, plus large chez la femelle; faiblement déprimé en dessus. Tête arrondie; yeux petits, paraissant subtriangulaires, parce qu'ils sont cachés en partie sur les côtés par des écailleltes formant une sorte d'enduit crétacé, épais, qui recouvre la tête et le rostre jusqu'à l'insertion des antennes; ils restent par ce fait chacun d'aspect plus petit que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre. Rostre du mâle quatre fois aussi long qu'un œil dans sa plus grande étendue, assez régulièrement courbé, très-faiblement mais régulièrement atténué; antennes insérées à peu près au milieu de sa longueur. Rostre de la femelle cinq fois et un quart aussi long que l'œil, assez fortement courbé, un peu atténué; antennes insérées un peu avant le milieu de sa longueur. Prothorax aussi long que large, parallèle sur les trois cinquièmes de ses côtés latéraux, rétréci et faiblement arrondi jusqu'au bord antérieur, qui est coupé droit; ce dernier forme un bourrelet assez saillant, épais; bord postérieur remontant un peu en biais de chaque côté du lobe scutellaire. Scutellum petit, triangulaire. Élytres d'un quart plus large chez le mâle, d'un tiers chez la femelle que la base du prothorax; subparalleles sur

[illegible]ières ; elles sont inégalement disposées sur le rostre, le prothorax [illegible] les pattes ; mais sur les élytres elles forment une ligne longitudi[illegible]nale, régulière, sur chaque interstrie ; stries des élytres fortes, [illegible]profondes, régulières, mais couvertes dans leur fond d'un même [illegible]duit que le reste des téguments. La couleur des écaillettes varie [illegible]selon le sexe : chez le mâle elles sont unicolores, d'un jaune grisâtre ; [illegible] la femelle elles sont de même couleur, mais trois lignes longitu[illegible]dinales sur le prothorax, dont l'une médiane et deux latérales ; le [illegible]scutellum, la racine de la suture et quelques taches sur les bords [illegible]latéraux des élytres, sont d'un blanc de craie. La base du rostre, [illegible]entre les yeux, est recouvert d'un enduit si épais qu'il y forme une [illegible]élévation sensible, brusquement terminée au niveau du contour supé[illegible]rieur des yeux en deux angles divergents.

Nous n'avons vu que deux exemplaires de cette remarquable espèce : l'un d'eux appartient à notre collection. Ils ne ressemblent à aucune des espèces qui nous sont connues, quoiqu'ils aient à peu près le coloris de la suivante.

[illegible]*awitzi* Becker, Bull. Moscou, 1864, II, p. 487.

[illegible]*confusus* Desbrochers, Soc. ent. Belg., 1872 (Compte rendu), n° 82, p. 10.

Sarepta.

Long. 2 à 3 mill. — Ovale, allongé, un peu déprimé. Tête arrondie, relevée transversalement entre les yeux par un enduit crétacé ; yeux moyens, pas tout à fait aussi grands chacun dans leur plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre ; celui-ci court, plus court que le prothorax, assez fort, peu courbé, faiblement atténué ; chez le mâle il est trois fois environ aussi long que l'un des yeux dans son plus grand développement ; les antennes sont insérées aux deux tiers de sa longueur ; chez la femelle il est trois fois et un quart aussi long que l'œil ; les antennes sont insérées aux trois cinquièmes de sa longueur. Prothorax aussi long que large, subcarré, rétréci et arrondi sur le tiers antérieur de ses bords latéraux ; disque légèrement plan, faiblement relevé, surtout antérieurement, en une très-faible carène longitudinale ; bord postérieur à lobe scutellaire assez saillant, mais formé par des écail-

lettes crétacées qui avancent sur le scutellum et en cachent la partie antérieure. Élytres à épaules peu saillantes; faiblement arrondies sur les côtés latéraux, rétrécies à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface régulièrement striée; interstries paraissent légèrement relevés. Tête, prothorax, région scutellaire des élytres et dessous du corps noirs; rostre, antennes, pattes et élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé plus ou moins clair; quelquefois toute la page supérieure est testacée. Densément revêtu sur tout le corps d'écaillettes crétacées, jaunâtres, ou parfois grisâtres, montrant souvent une ligne longitudinale plus claire sur le milieu du prothorax : sur celui-ci les écaillettes sont arrondies, concaves dans leur milieu et assez régulièrement disposées en lignes qui convergent vers la région dorsale; outre celles-là, l'on remarque encore sur le prothorax quelques écaillettes piliformes couchées et plaquées sur les premières; sur les élytres, les écaillettes sont subcarrées, creusées dans leur milieu, régulièrement disposées et subimbriquées en deux rangées dans chaque interstrie; entre ces deux rangées se trouve une ligne très-étroite d'écaillettes très-piliformes, fines, couchées en arrière. Dessous du corps et cuisses revêtus d'écaillettes ovalaires; tibias couverts d'écaillettes piliformes, un peu plus claires que celles de la page supérieure. Pattes peu fortes; cuisses mutiques.

CARINICOLLIS Tournier.

Astracan.

Long. 3 à 3 1/4 mill. — Ovale, faiblement déprimé. Tête arrondie ; yeux assez grands, peu convexes, ovales, aussi grands chacun dans leur plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre. Rostre du mâle court, à peine trois fois aussi long que l'œil dans son plus grand développement, faiblement mais régulièrement courbé, arrondi à l'extrémité depuis l'insertion des antennes, qui a lieu un peu après le milieu de sa longueur. Rostre de la femelle allongé, environ quatre fois et demie aussi long qu'un œil dans sa plus grande largeur, régulièrement et assez fortement courbé, arrondi et subfiliforme depuis sa base ; antennes insérées au milieu de sa longueur. Prothorax transversal, faiblement mais régulièrement arrondi sur les côtés latéraux, à bord antérieur à peine relevé en bourrelet, pas plus large que la moitié de la largeur du bord postérieur ; surface légèrement déprimée, relevée dans son milieu, surtout antérieurement, en une très-faible carène longitudinale. Scutellum assez grand. Élytres à épaules bien marquées, peu tombantes ; faiblement mais régulièrement rétrécies latéralement depuis l'angle huméral à l'extrémité, où elles sont communément arrondies ; surface régulièrement striée. Noir ; tête, rostre, antennes, pattes et élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé jaunâtre. Téguments revêtus d'écaillettes disposées et conformées comme chez le *T. Morawitzi* Beck., mais d'un beau jaune ocre ou d'un jaune olivâtre sur la page supérieure et d'un blanc de craie sur la page inférieure. Pattes peu fortes ; cuisses mutiques ; les antérieures sont très-faiblement angulées en dessous chez le mâle.

♂. Partie inférieure du corps longitudinalement et faiblement concave depuis les hanches intermédiaires jusqu'au dernier segment abdominal ; celui-ci sans fossette.

♀. Partie inférieure du corps longitudinalement et faiblement déprimée depuis les hanches intermédiaires jusqu'à l'avant-dernier segment abdominal ; dernier segment de l'abdomen marqué d'une fossette transversale avant son extrémité.

ITALICUS Tournier.

Toscane.

Long. 3 à 3 1/4 mill. — D'un ovale allongé ; de la forme du *T. stria-*

tulus Gyll. Tête arrondie ; yeux moyens, ronds, convexes, plus petits chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre. Rostre du mâle trois fois et trois quarts aussi long que l'œil est large, très-faiblement courbé, robuste, fortement atténué ; antennes insérées aux trois quarts de sa longueur. Rostre de la femelle quatre fois aussi long que l'œil est large, presque droit, robuste, brusquement atténué à partir de l'insertion des antennes, ce qui a lieu un peu avant les deux tiers de sa longueur. Prothorax subparallèle sur la moitié postérieure de ses côtés latéraux ; de ce point très-faiblement arqué et régulièrement rétréci antérieurement en forme de cône tronqué au sommet ; bord antérieur épaissi en un faible bourrelet et plus large que la moitié de la largeur du bord postérieur ; ce dernier coupé en biais de chaque côté pour former un lobe scutellaire large et bien accusé ; surface un peu convexe, finement et densément ponctuée, marquée d'un faible sillon longitudinal au devant du scutellum ; celui-ci assez grand, subtriangulaire. Élytres à épaules bien accusées, à angles huméraux un peu saillants ; bords latéraux subparallèles jusqu'au milieu de leur longueur et de là faiblement mais régulièrement rétrécis jusqu'à l'extrémité, où les élytres sont communément arrondies ; surface régulièrement et profondément striée ; stries étroites, marquées dans leur fond de points assez fins, un peu distants ; interstries finement rugueux. Noir ; extrémité du

subovalaires, blanches. Pattes assez fortes; cuisses mutiques, peu densément revêtues de petites écaillettes ovalaires; tibias pubescents.

♂. Dernier segment abdominal lisse.

♀. Dernier segment abdominal marqué d'une fossette ovalaire transversale et assez profonde.

Cette espèce m'a été communiquée par M. L. de Heyden, et je la dois à sa générosité. Elle est voisine des *T. deliciosus* Perris et *T. striatulus* Gylh. Elle diffère de la première, outre le coloris et la conformation de la pubescence, par la forme du prothorax qui est ici subconique, tandis qu'il est arrondi sur les bords latéraux et élargi antérieusement chez l'espèce précitée; elle diffère de la seconde, de laquelle elle a à peu près la forme du prothorax, par celui-ci beaucoup plus finement et moins densément ponctué, et par les écaillettes qui le recouvrent; au lieu d'être rudes et piliformes comme chez le *T. striatulus* Gylh., elles sont exactement appliquées aux téguments subovalaires et représentent assez bien celles que l'on voit sur le même organe chez le *T. squamulatus* Schönh.; les écaillettes des élytres sont aussi plus fines, moins hérissées; les stries sont autrement ponctuées, etc.

DELICIOSUS Perris, Abeille, VII, 1870, p. 26.

Sardaigne.

STRIATULUS Gylh., Schönh., Gen. Curc., III, p. 405.

France méridionale, Piémont, Allemagne.

Nous avions réuni à cette espèce les *T. fuscolineatus* Lucas, *T. decoratus* Rosenh. et *T. bellus* Kirsch; mais, après une étude minutieuse, nous avons été forcé de les séparer. Outre la forme générale qui est un peu différente, chez cette espèce, le prothorax est aussi long que large, les côtés latéraux en sont toujours subparallèles sur une partie de leur longueur, puis rétrécis en manière de cône jusqu'au bord antérieur; les élytres sont plus ovalaires, moins parallèles sur les côtés; enfin le coloris de la pubescence est autre, quoique chez certaines variétés claires des espèces qui nous occupent l'on retrouve parfois les teintes presque unicolores que l'on observe chez les exemplaires typiques du vrai *T. striatulus* Gylh. Ici ne sont pas

les seules différences que nous ayons observées : si l'on frotte des exemplaires de ces différentes formes, au point d'enlever totalement les écaillettes qui les recouvrent, l'on verra que le prothorax du *T. striatulus* Gyll. est régulièrement convexe, très-densément et fortement ponctué; que cette ponctuation est faiblement moins serrée sur la ligne dorsale, mais plus serrée et confluente sur les côtés latéraux; tandis que chez le *T. fuscolineatus* Lucas le disque en est moins convexe, faiblement déprimé longitudinalement au devant du scutellum; la ponctuation est plus grosse, formée de points ronds, très-serrés, égaux, mais nettement séparés. Chez l'espèce de Gyllenhal les stries des élytres sont marquées dans leur fond de dépressions ponctiformes allongées, les interstries sont transversalement et assez fortement chagrinés; chez celle de Lucas, les stries sont à peu près constituées de même, mais elles sont divisées pour ainsi dire en autant de petits compartiments longitudinaux qu'il y a de points dans leur fond, l'espace entre chaque point s'élevant presque au niveau des interstries; ces derniers sont peu densément couverts de petites aspérités dirigées en arrière et faiblement chagrinés.

Notre excellent ami M. Ch. Brisout qui, à l'époque, a eu entre les mains les types de la collection Schönherr, et qui nous a généreusement adressé toutes les notes qu'il avait prises alors, nous confirme

strie juxtasutural et les quatrième, cinquième et sixième interstries d'un blanc pur.

M. Olcèse, de Tanger, nous a adressé plusieurs exemplaires identiques à celui-ci; avec ceux-là s'en trouve un où la ligne blanche du second interstrie est parfaitement établie comme chez le *T. fuscolineatus* Lucas, et un autre où cette même ligne blanche n'est que rudimentaire, mais où la tache blanche de la base du prothorax perd sa position transversale pour s'allonger en une fine ligne longitudinale. Quant à la forme générale et à la ponctuation, elles ne diffèrent en rien de celles des exemplaires typiques du *T. fuscolineatus* Lucas.

Olcesei Tournier.

= *grandicollis* Tournier, olim.

Portugal, Algérie, Tanger.

Long. 3 1/2 mill. — Ovalaire, subparallèle sur les côtés, trapu. Tête assez forte, arrondie; yeux faiblement ovales, moyens, convexes, aussi grands chacun dans leur plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci construit sur le même plan que chez le *T. fuscolineatus* Lucas. Prothorax très-grand, très-large, aussi long que large, subparallèle sur ses bords latéraux, qui ne sont arrondis que tout à fait postérieurement et antérieurement; surface assez convexe, couverte d'une ponctuation grosse, ronde, nettement séparée par de petits espaces lisses et brillants. Scutellum petit, subtriangulaire. Élytres courtes, au plus une fois et deux tiers aussi longues que le prothorax, pas plus larges que ce dernier dans sa plus grande largeur; épaules bien marquées; bords latéraux parallèles jusqu'après le milieu de leur longueur, de ce point assez courtement arrondis postérieurement; surface à stries superficielles, surtout les extérieures, qui ne sont formées que par des points bien distants les uns des autres, très-allongés, peu profonds; les stries intérieures sont conformées de même, mais les points sont un peu plus profonds et un peu plus rapprochés; interstries presque lisses, très-faiblement coriacés. Noir; rostre depuis l'insertion des antennes, ces dernières, tibias et tarses d'un testacé clair; élytres, moins la région scutellaire, d'un brun rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes densément recouverts d'écaillettes piliformes jaunâtres. Prothorax densément recouvert d'écaillettes

subpiliformes, courtes, couchées, d'un jaune brunâtre, à l'exception de deux bandes latérales faiblement arquées et d'une ligne longitudinale médiane qui sont d'un gris jaunâtre plus ou moins clair. Scutellum densément recouvert d'écaillettes d'un blanc jaunâtre. Élytres couvertes sur les interstries d'écaillettes grossières, allongées, couchées en arrière; du milieu de celles-ci, sur chaque interstrie, sort une rangée longitudinale, régulière, d'écaillettes criniformes, longues, dressées. Le coloris de toutes ces écaillettes rappelle un peu celui des élytres du *T. fuscolineatus* Lucas; mais au lieu d'avoir comme chez cette espèce l'interstrie juxtasutural, les deuxième, quatrième, cinquième et sixième interstries blancs, ici ils sont alternativement d'un blanc jaunâtre, c'est-à-dire que les interstries juxtasutural, deuxième, quatrième et sixième sont clairs et les autres bruns. Le dessous du corps est couvert d'écaillettes subovalaires, d'un beau blanc. Les pattes sont fortes, peu densément couvertes d'écaillettes piliformes blanchâtres; les cuisses sont mutiques, épaisses, surtout les antérieures.

♂. Face inférieure du corps longitudinalement et faiblement concave depuis les hanches intermédiaires jusqu'au dernier segment abdominal, celui-ci marqué avant son extrémité d'une petite fossette arrondie; premier segment abdominal un peu échancré au milieu de

antennes, qui a lieu aux deux tiers de sa longueur; quatre fois et demie aussi long que l'un des yeux est large, densément et grossièrement ponctué. Rostre de la femelle robuste, presque droit, faiblement mais régulièrement atténué depuis sa base; cinq fois et demie aussi long que la largeur de l'un des yeux, fortement et subrugueusement ponctué; antennnes insérées aux trois cinquièmes de sa longueur. Prothorax fortement transversal, d'un quart plus large qu'il n'est long, assez régulièrement arrondi sur ses côtés latéraux; convexe en dessus, densément et fortement ponctué. Scutellum moyen, subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules très-tombantes; bords latéraux peu élargis, faiblement rétrécis jusqu'à l'extrémité des élytres, qui sont communément arrondies; surface fortement et nettement striée; stries ponctuées; interstries assez fortement chagrinés. Noir; extrême pointe du rostre, extrémité des tibias et tarses d'un brun rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, prothorax et élytres peu densément revêtus d'écaillettes piliformes, unicolores, grises. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes blanches. Pattes assez robustes, parcimonieusement pubescentes. Chez le mâle, les cuisses antérieures sont ciliées en dessous d'écaillettes blanches, allongées. Cuisses intermédiaires et postérieures avec un léger fascicule dentiforme.

Cette espèce a quelques rapports par sa forme générale et la structure du rostre avec les précédentes; mais la vestiture la rend très-voisine de la suivante, dont elle a à peu près la pubescence.

RUFIROSTRIS Schönh., Ménétr., Cat. rais., p. 223.

= *glycyrrhizæ* Becker, Bull. Mosc., 1864, II, p. 486.

Sarepta, Caucase.

KIESENWETTERI Tournier.

Servie.

Long. 3 1/4 mill. — ♂. D'un ovale court. Tête arrondie; yeux assez grands, plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; convexes. Rostre trois fois et un quart aussi long que l'œil dans sa plus grande largeur; épais, pas sensiblement rétréci vers l'extrémité, qui est ponctuée; antennes assez longues, insérées aux deux tiers environ de sa longueur. Prothorax passablement plus

subpiliformes, courtes, couchées, d'un jaune brunâtre, à l'exception de deux bandes latérales faiblement arquées et d'une ligne longitudinale médiane qui sont d'un gris jaunâtre plus ou moins clair. Scutellum densément recouvert d'écaillettes d'un blanc jaunâtre. Élytres couvertes sur les interstries d'écaillettes grossières, allongées, couchées en arrière ; du milieu de celles-ci, sur chaque interstrie, sort une rangée longitudinale, régulière, d'écaillettes cruiformes, longues, dressées. Le coloris de toutes ces écaillettes rappelle un peu celui des élytres du *T. fuscolineatus* Lucas ; mais au lieu d'avoir comme chez cette espèce l'interstrie juxtasutural, les deuxième, quatrième, cinquième et sixième interstries blancs, ici ils sont alternativement d'un blanc jaunâtre, c'est-à-dire que les interstries juxtasutural, deuxième, quatrième et sixième sont clairs et les autres bruns. Le dessous du corps est couvert d'écaillettes subovalaires, d'un beau blanc. Les pattes sont fortes, peu densément couvertes d'écaillettes piliformes blanchâtres ; les cuisses sont mutiques, épaisses, surtout les antérieures.

♂. Partie inférieure du corps longitudinalement et faiblement concave depuis les hanches intermédiaires jusqu'au dernier segment abdominal, celui-ci marqué avant son extrémité d'une petite fossette arrondie ; premier segment abdominal un peu échancré au milieu de

antennes, qui a lieu aux deux tiers de sa longueur; quatre fois et demie aussi long que l'un des yeux est large, densément et grossièrement ponctué. Rostre de la femelle robuste, presque droit, faiblement mais régulièrement atténué depuis sa base; cinq fois et demie aussi long que la largeur de l'un des yeux, fortement et subrugueusement ponctué; antennnes insérées aux trois cinquièmes de sa longueur. Prothorax fortement transversal, d'un quart plus large qu'il n'est long, assez régulièrement arrondi sur ses côtés latéraux; convexe en dessus, densément et fortement ponctué. Scutellum moyen, subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules très-tombantes; bords latéraux peu élargis, faiblement rétrécis jusqu'à l'extrémité des élytres, qui sont communément arrondies; surface fortement et nettement striée; stries ponctuées; interstries assez fortement chagrinés. Noir; extrême pointe du rostre, extrémité des tibias et tarses d'un brun rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, prothorax et élytres peu densément revêtus d'écaillettes piliformes, unicolores, grises. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes blanches. Pattes assez robustes, parcimonieusement pubescentes. Chez le mâle, les cuisses antérieures sont ciliées en dessous d'écaillettes blanches, allongées. Cuisses intermédiaires et postérieures avec un léger fascicule dentiforme.

Cette espèce a quelques rapports par sa forme générale et la structure du rostre avec les précédentes; mais la vestiture la rend très-voisine de la suivante, dont elle a à peu près la pubescence.

RUFIROSTRIS Schönh., Ménétr., Cat. rais., p. 223.

= *glycyrrhizæ* Becker, Bull. Mosc., 1864, II, p. 486.

Sarepta, Caucase.

KIESENWETTERI Tournier.

Servie.

Long. 3 1/4 mill. — ♂. D'un ovale court. Tête arrondie; yeux assez grands, plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; convexes. Rostre trois fois et un quart aussi long que l'œil dans sa plus grande largeur; épais, pas sensiblement rétréci vers l'extrémité, qui est ponctuée; antennes assez longues, insérées aux deux tiers environ de sa longueur. Prothorax passablement plus

court que large, faiblement mais assez régulièrement arrondi sur ses côtés latéraux, assez fortement rétréci antérieurement, pour former à [illegible] bord un bourrelet assez large, mais peu prononcé; surface assez convexe. Élytres larges, d'un quart plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules peu saillantes; depuis celles-ci, un peu [illegible] et arrondies jusqu'au milieu de leur longueur, puis faiblement et régulièrement rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface striée, mais les stries sont presque [illegible] cachées par les écaillettes qui les recouvrent. Noir; [illegible] depuis l'insertion des antennes, celles-ci et pattes d'un testacé [illegible]; élytres brunes. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, dessus du corps, dessous du prothorax et pattes très-densément revêtus d'écaillettes piliformes, déprimées, exactement appliquées aux téguments, d'un jaune brunâtre ou d'un gris jaunâtre; lorsque l'on les regarde sous un certain jour, ces écaillettes ont un reflet [illegible]. Abdomen densément recouvert d'écaillettes ovalaires, [illegible]. Pattes fortes; cuisses mutiques.

[illegible] Inconnue.

Cette espèce a un peu la pubescence du *T. squamulatus* Gylh.; [illegible] aussi déprimée que chez celle-ci, mais elle est plus soyeuse; [illegible] représente assez bien un énorme *T. medianus*

fortement et régulièrement rétréci et subulé de ce point à l'extrémité; antennes insérées très-peu après le milieu de sa longueur; de là il est glabre, brillant et marqué d'une ponctuation éparse. Antennes peu épaisses, massue allongée. Prothorax transversal d'un cinquième plus large que long, d'un tiers plus large à sa base qu'à son bord antérieur, largement et régulièrement arrondi sur ses côtés latéraux. Élytres deux fois aussi longues que le prothorax, un peu plus larges à leur racine que celui-ci à sa base; épaules nullement saillantes, tombantes; côtés latéraux des élytres faiblement arrondis; surface assez fortement striée, mais les stries ainsi que la sculpture de la page supérieure sont cachées par la pubescence qui les recouvre. Noir; rostre depuis l'insertion des antennes, celles-ci et pattes d'un testacé clair. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, prothorax et pattes recouverts d'écaillettes piliformes, déprimées; d'un jaune parfois un peu brunâtre; élytres densément revêtues d'écaillettes de même couleur, mais ovalaires et plus déprimées encore : le coloris des écaillettes devient plus clair sur un fin bord à la partie postérieure du prothorax, sur le scutellum et parfois sur une fine ligne suturale. Pattes assez fortes; cuisses mutiques, les postérieures avec un léger fascicule dentiforme.

Nous avons reçu de M. Becker, de Sarepta, deux exemplaires de cette espèce; ils étaient mêlés à des *T. flavus* Becker.

Beckeri Tournier.

Sarepta.

Long. 2 1/2 mill. — ♂. D'un ovale allongé. Tête arrondie; yeux grands, convexes, plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; ce dernier cinq fois aussi long qu'un œil dans son plus grand développement, assez épais, très-peu atténué, un peu courbé à la hauteur de l'insertion des antennes; de là jusqu'à l'extrémité il est glabre, brillant, marqué de quelques points; antennes insérées aux deux tiers de sa longueur, assez allongées, équivalant en totalité à une fois et demie la longueur du rostre; massue d'un ovale allongé. Prothorax aussi long que large; bord postérieur deux fois aussi large que l'antérieur; bords latéraux presque droits sur leur moitié postérieure, rétrécis et faiblement arrondis antérieurement. Scutellum subtriangulaire, caché par la pubescence.

Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules un peu tombantes; côtés latéraux très-faiblement élargis et arrondis; surface à stries peu visibles, couvertes qu'elles sont par la pubescence. Noir; rostre, antennes moins la massue, qui est obscure, et pattes d'un testacé rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, dessus du corps et pattes densément recouverts d'écaillettes peu couchées, piliformes, jaunes, à reflets soyeux; sur le front, les épaules et l'extrême pointe des cuisses se montrent quelques écaillettes blanches. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes d'un blanc jaunâtre. Pattes peu épaisses; tibias antérieurs assez fortement courbés; cuisses antérieures densément garnies en dessous de longues écaillettes piliformes d'un blanc jaunâtre, les intermédiaires un peu frangées de mêmes écaillettes, et les postérieures armées d'un petit fascicule dentiforme.

♀. Inconnue.

Cette espèce intéressante se rapproche des précédentes par son coloris et sa forme générale; mais elle en diffère par son rostre allongé, très-peu atténué, la conformation de ses pattes antérieures, sa pubescence moins couchée, un peu plus grossière. Je n'en ai vu qu'un mâle, qui m'a été envoyé de Sarepta par M. Becker, auquel je l'ai dédiée.

antennes ; celles-ci insérées très-peu après le milieu de sa longueur ; de ce point jusqu'à l'extrémité il est glabre, lisse, brillant. Prothorax aussi long que large, à côtés latéraux un peu arrondis antérieurement, faiblement rétrécis postérieurement ; surface densément et grossièrement ponctuée. Scutellum petit, caché par la pubescence. Élytres d'un quart plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules un peu saillantes ; côtés latéraux faiblement élargis un peu après les épaules, puis régulièrement rétrécis jusqu'à l'extrémité, qui est communément arrondie ; surface convexe, finement striée ; interstries finement chagrinés. D'un noir de poix ; tête, extrémité du rostre, antennes, pattes et élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé rougeâtre clair. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, dessus du corps et pattes recouverts d'écaillettes piliformes, soyeuses, d'un gris très-clair argenté. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes blanches. Pattes assez robustes ; cuisses postérieures avec un faible fascicule dentiforme.

AUREOLUS Kiesenw., Ann. Soc. ent Fr., 1651, p. 640.

= *albovittatus* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 768.

= *albovittis* Gemm., Col. Heft., VIII, 181, 1871.

France, Suisse, Allemagne, Hongrie, Italie, Sicile, Espagne.

MEDICAGINIS Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 767.

France, Suisse, Allemagne, Hongrie, Italie, Espagne.

FLAVICOLLIS Bohem., Schh., Gen. Curc., VII, 2, p. 304.

= *curtus* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 770.

France, Suisse, Allemagne.

FLAVUS Becker, Bull. Mosc., 1864, II, p. 488.

Sarepta, Astrakan.

Long. 2 mill. — D'un ovale un peu allongé ; intermédiaire quant à la forme entre les *T. junceus* Reich et *T. meliloti* Steph. ; diffère des deux par le rostre autrement conformé, par une pubescence plus grossière, etc.

Tête arrondie ; yeux moyens, à peine plus grands chacun que l'es-

pace qu'ils laissent entre eux à la base du reste; ce dernier glabre, brillant, presque lisse depuis l'insertion des antennes. Rostre du mâle à peu près trois fois et demie aussi long qu'un œil dans sa plus grande largeur, peu courbé, très-faiblement mais régulièrent atténué; antennes insérées aux deux tiers environ de sa longueur. Rostre de la femelle conformé comme chez le mâle, mais un peu plus long, quatre fois environ aussi long qu'un des yeux est large, plus ténu que chez le mâle, un peu plus courbé à l'insertion des antennes, faiblement sublnie; antennes insérées un peu après le milieu de sa longueur. Prothorax aussi long que large, subparallèle sur la moitié postérieure de ses bords latéraux, faiblement rétréci et arrondi antérieurement; surface un peu convexe, légèrement déprimée en une ligne transversale au devant du scutellum; celui-ci de grandeur moyenne, triangulaire. Élytres d'un quart plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules un peu tombantes; calus huméral faiblement relevé; bords latéraux nullement élargis, très-faiblement arrondis; surface à stries bien marquées; interstries paraissant très faiblement convexes. Noir; rostre, antennes et pattes d'un testacé clair; tête et élytres, moins la région scutellaire de celles-ci, d'un brun rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes et dessous du corps densément revêtus d'écaillettes piliformes assez grossières, d'un jaune ocracé unicolor. Dessous du corps densément revêtu d'écaillettes

plus long, plus grand, etc. Elle se distinguera également facilement du *T. junceus* Reich par le rostre beaucoup plus court, par sa forme générale, les écaillettes du dessus du corps moins piliformes, etc.

Tête arrondie; yeux médiocres, un peu convexes, pas tout à fait aussi grands chacun dans leur plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; ce dernier est de même forme chez le mâle et chez la femelle, assez robuste, presque droit jusqu'à l'insertion des antennes, puis de là un peu brusquement courbé et atténué, brillant, glabre, marqué de quelques points épars assez grossiers; chez le mâle il est trois fois, chez la femelle trois fois et un quart aussi long que l'un des yeux pris dans son plus grand développement; antennes insérées chez le mâle aux trois cinquièmes de sa longueur, chez la femelle un peu après le milieu. Prothorax relativement grand, faiblement plus long que large chez le mâle, aussi long que large chez la femelle, presque droit sur les deux tiers postérieurs de ses bords latéraux, assez subitement rétréci et arrondi antérieurement; bord antérieur large, presque aussi large que les deux tiers du bord postérieur. Scutellum en triangle arrondi. Élytres peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, une fois et trois quarts aussi longues que lui, à épaules bien tombantes; elles ne sont pas élargies sur les côtés latéraux, mais au contraire faiblement, régulièrement rétrécies et arrondies depuis les épaules jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface striée; les stries sont bien accusées, malgré la couche d'écaillettes qui recouvre les téguments. Noir; rostre, antennes moins la massue, qui est quelquefois obscure, et pattes d'un testacé clair; élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé rougeâtre un peu foncé. Tête, base du rostre jusqu'à l'insertion des antennes et dessus du corps densément recouvert d'écaillettes un peu grossières, d'un jaune ocre un peu grisâtre; cette pubescence laisse à peu près libres les stries des élytres; elles sont parées dans leur fond d'une rangée longitudinale de petites écaillettes allongées de même couleur que celles qui les entourent, néanmoins elles se distinguent nettement, étant isolées et évidemment séparées de celles des interstries. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes ovalaires, blanches. Pattes à écaillettes piliformes d'un blanc jaunâtre; cuisses peu épaissies, inermes; chez quelques exemplaires l'on aperçoit aux cuisses antérieures un fascicule denti-forme très-obsolète.

♂. Partie inférieure du corps très-faiblement et longitudinalement concave depuis les hanches intermédiaires jusqu'au dernier segment abdominal ; celui-ci marqué d'une fossette ovalaire, transversale, superficielle.

♀. Partie inférieure du corps faiblement mais régulièrement convexe depuis les hanches intermédiaires jusqu'au dernier segment abdominal ; celui-ci marqué avant son extrémité d'une petite fossette arrondie assez profonde.

JUNCEUS Reich, Mantiss. Ins., 1797, p. 15, tab. 1, fig. 11.

— *hæmatopus* Gylh., Schönh., Gen. Curc., III, p. 409.

France, Suisse, Allemagne, Hongrie, Sicile, Espagne.

Vit sur les *Melilotus officinalis* et *alba*.

D'après les notes que m'a envoyées M. Ch. Brisout, le T. *hæmatopus* Gylh. qui existe dans la collection de Schönherr est un exemplaire femelle de cette espèce, qui a la pubescence blanche.

MELILOTI Steph., Ill. Brit., IV, p. 55.

Angleterre, France, Suisse, Italie, Allemagne, Hongrie, Sardaigne, Algérie.

Cette espèce est variable, comme, du reste, presque toutes celles du genre : tantôt la pubescence est entièrement blanche, mate, ou à reflets soyeux; tantôt elle est jaune ou passe même parfois au brunâtre ; mais elle se reconnaîtra toujours facilement à son rostre subulé et fortement fléchi en dessous, à ses cuisses noires, etc.

Nous avons remarqué que la différence de coloris que l'on observe chez ces insectes tient en partie au moins à la couleur des fleurs de la plante sur laquelle ils ont vécu. Que l'on capture, par exemple, des *T. junceus* ou des *T. meliloti* sur le *Melilotus officinalis* qui a la fleur jaune, presque tous les exemplaires que l'on obtiendra auront une pubescence d'un jaune plus ou moins foncé; mais si l'on récolte ces mêmes espèces sur le *Melilotus alba*, qui a ses fleurs blanches, la pubescence sera alors totalement blanche ou d'un gris plus ou moins clair. Cette différence tient-elle au principe colorant de la plante dont s'est nourri l'insecte pendant ses premiers états ? ou la nature prévoyante l'aura-t-elle voulu ainsi afin de cacher ces petits êtres aux ennemis toujours prêts à les saisir ? C'est ce que nous laisserons établir par de plus capables que nous.

Typus Tournier.

Algérie (Boghari).

Long. 3 mill. — ♂. D'un ovale très-allongé, subparallèle sur les côtés. Tête arrondie; yeux grands, convexes, aussi grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci court, trois fois aussi long que l'un des yeux, assez fort, un peu atténué, peu courbé; antennes insérées aux trois cinquièmes de sa longueur. Prothorax transversal, d'un quart plus large qu'il n'est long, arrondi sur ses côtés, rétréci antérieurement; bourrelet du bord antérieur très-faible; bord postérieur deux fois aussi large que le bord antérieur, bisinué; surface fortement et densément ponctuée. Scutellum subtriangulaire. Élytres allongées, d'un quart plus larges à leur racine que le prothorax à sa base, à épaules bien formées, nullement tombantes; bords latéraux subparallèles sur les deux tiers de leur longueur, de ce point assez brusquement arrondis et rétrécis jusqu'à l'extrémité; surface striée; stries étroites, profondes, ponctuées; interstries finement chagrinés. Noir; extrémité du rostre depuis l'insertion des antennes, celles-ci, tibias et tarses d'un testacé rougeâtre

[illegible]. Tête, page supérieure et pattes recouvertes d'écaillettes pili-[illegible], d'un gris brunâtre; le rostre, une tache au milieu de la base [illegible], une bande mal limitée de chaque côté de celui-ci, la [illegible] partie des quatrième et sixième interstries des [illegible] un blanc grisâtre; les écaillettes claires de la suture et [illegible] des élytres sont d'une forme plus élargie, plus arrondie que les autres. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes [illegible]. Pattes assez allongées, peu fortes; tibias anté-[illegible] d'une forte dent un peu avant le milieu de leur côté [illegible] mutiques.

♀. Inconnue.

Nous ne possédons qu'un exemplaire de cette espèce; il nous a été envoyé de [illegible] par M. Raffray, de qui nous tenons déjà plusieurs espèces intéressantes.

OBSCURUS [illegible] litt.

[illegible]

[illegible] 2 1/4 mill. — ♂. Ovale, allongé. Tête ronde, moyenne; yeux assez [illegible], ovales, plus grands chacun dans leur plus grand [illegible] que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du

n'ont pu être enlevées totalement par un frottement quelconque et se sont rompues près de leur racine; l'on voit clairement cependant, par la forme des vestiges existants et par la sculpture des téguments, que ces écaillettes ont dû être ovalaires, assez serrées et d'un gris probablement un peu jaunâtre. Pattes un peu fortes; cuisses mutiques ou paraissant telles; il nous semble cependant qu'il reste un vestige de fascicule dentiforme aux cuisses postérieures.

Cette espèce doit, à l'état normal, avoir quelques rapports avec la précédente; mais les tibias antérieurs ne sont pas dentés.

ARMATUS Tournier.

Italie, Sicile, Algérie, Maroc.

Long. 1 3/4 à 2 mill. —Ovale, court. Tête assez grande, arrondie; yeux moyens, convexes, un peu plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; ce dernier chez le mâle est court, deux fois et demie aussi long qu'un œil, presque droit, un peu atténué; antennes insérées aux trois cinquièmes de sa longueur; chez la femelle il est trois fois aussi long qu'un œil, droit, peu épais, très-peu atténué. Prothorax grand, large, un tiers plus large qu'il n'est long; bords latéraux fortement et régulièrement arrondis; surface déprimée, à ponctuation grosse, mais peu serrée, surtout sur le disque. Scutellum triangulaire. Élytres larges, très-peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules peu accusées, faiblement élargies et arrondies sur leurs côtés latéraux; surface peu convexe, striée; stries fortes, bien marquées, presque aussi larges que les interstries, ponctuées dans leur fond; interstries finement chagrinés. Noir; antennes, tibias et tarses testacés. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes et dessus du corps parcimonieusement recouverts d'écaillettes excessivement piliformes; le long du bord postérieur du prothorax ces écaillettes sont ovalaires et un peu plus condensées en une fine ligne blanche; sur les élytres elles sont disposées en deux rangées longitudinales un peu irrégulières; au fond de chaque strie se montrent des écaillettes piliformes, courtes et brillantes, naissant de chaque point de la strie, et forment ainsi une rangée très-régulière. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes allongées, blanches.

♂. Tibias antérieurs fortement dentés au côté interne; cuisses

antérieures longuement ciliées d'écaillettes blanches un peu au-dessus de leur bord inférieur à leur côté interne.

♀. Tibias antérieurs un peu élargis au milieu de leur bord interne.

Cette jolie espèce et les suivantes ont quelques rapports avec le *T. tibialis* Bohem., avec lequel elles ont été confondues jusqu'à présent.

DECRETIS Tournier.

Algérie.

Long. 2 mill. — ♂. Forme de l'espèce précédente, mais le prothorax est moins élargi, plus convexe. Tête arrondie; yeux moyens, peu convexes, un peu plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre. Celui-ci, trois fois et un quart aussi long qu'un œil, est large, peu épais, très-faiblement mais régulièrement courbé, faiblement atténué; antennes insérées aux trois cinquièmes de sa longueur. Prothorax peu élargi, cependant il est un peu plus large qu'il n'est long; ses côtés latéraux sont faiblement et régulièrement arrondis; le bourrelet du bord antérieur est bien prononcé; surface un peu convexe, densément et fortement ponctuée près des bords; ponctuation aussi forte, mais un peu moins serrée

comptus Tournier.

Italie méridionale, Sicile, Corse, Algérie.

Long. 2 à 2 1/2 mill. — Cette espèce offre l'aspect du *T. tibialis* Bohem.; elle en diffère cependant par une forme moins convexe, plus allongée, par la pubescence plus serrée, les proportions du rostre, etc.

Tête arrondie, relativement petite; yeux un peu ovales, moyens, peu convexes, un peu plus grands chacun dans leur plus grand développement que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre. Rostre du mâle trois fois et demie aussi long qu'un œil dans sa plus grande largeur, peu épais, un peu atténué, très-faiblement courbé; antennes insérées aux deux tiers de sa longueur. Rostre de la femelle quatre fois aussi long que la largeur d'un œil, presque droit, peu épais, très-faiblement atténué; antennes insérées un peu après le milieu de sa longueur. Prothorax un peu plus long que large, peu convexe, faiblement mais régulièrement arrondi sur les côtés latéraux; bord antérieur avec un bourrelet faible, mais bien formé; bord postérieur une fois et un tiers aussi large que l'antérieur; surface assez fortement et densément ponctuée. Scutellum triangulaire. Élytres subparallèles sur les trois cinquièmes de leurs bords latéraux, de ce point régulièrement rétrécies jusqu'à l'extrémité, où elles sont communément arrondies; surface peu convexe, striée; stries fortes, ponctuées, presque aussi larges que les interstries, ceux-ci finement chagrinés. Noir; extrême pointe du rostre, scape et tarses d'un testacé rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, dessus du corps et pattes parcimonieusement recouverts de petites écaillettes piliformes, soyeuses, d'un gris argenté; sur une fine ligne le long du bord postérieur du prothorax et sur le scutellum ces écaillettes sont blanches, un peu moins piliformes et plus condensées; sur les élytres elles sont disposées en deux rangées irrégulières sur chaque interstrie et au fond de chaque strie en une rangée longitudinale très-régulière, mais très-fine. Dessous du corps densément recouvert d'écaillettes piliformes, blanches. Cuisses mutiques.

♂. Tibias antérieurs armés d'une dent courte et fine, placée un peu avant le milieu de leur bord interne; cuisses antérieures garnies en dessous d'écaillettes allongées, blanches. Segments abdominaux longitudinalement et faiblement concaves.

♀. Tibias et cuisses antérieurs simples ; segments abdominaux faiblement mais régulièrement convexes; dernier segment abdominal marqué avant son extrémité d'une fossette obsolète.

TIBIALIS Bohem., Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 310.

France, Suisse, Italie, Hongrie.

SERICATUS Tournier.

Algérie.

Long. 1 3 4 mill. — ♂. Ovale, allongé. Tête assez grosse, arrondie ; yeux moyens, peu convexes, à peu près de la grandeur chacun de l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre ; celui-ci court, trois fois aussi long qu'un œil, épais, presque droit, assez fortement rétréci mais tout à fait à l'extrémité et terminé en pointe lorsqu'on le regarde de profil ; antennes insérées aux deux tiers environ de sa longueur. Prothorax aussi long que large, régulièrement arrondi et élargi sur les côtés latéraux, faiblement mais régulièrement convexe, finement et densément ponctué. Scutellum petit, subtriangulaire. Élytres deux fois et un quart aussi longues que le prothorax, un peu plus larges à leur racine que la base de celui-ci, à

tacés, sa sculpture et surtout les écaillettes excessivement fines et soyeuses dont elle est recouverte la feront reconnaître de suite.

CURVIROSTRIS Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 777.

France méridionale.

L'unique exemplaire d'après lequel cette espèce a été décrite est une femelle.

REDUNCUS Tournier.

Tanger.

Long. 1 1/3 à 1 1/2 mill. — Ovalaire. Tête assez grosse, arrondie; yeux relativement petits, peu proéminents, cependant plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre, parce qu'ils sont assez rapprochés. Chez le mâle le rostre est trois fois, chez la femelle quatre fois aussi long que l'un des yeux est large, peu épais, subpiliforme, pas ou très-faiblement atténué, fortement et régulièrement courbé, surtout chez la femelle; chez le mâle les antennes sont insérées aux deux tiers environ du rostre et chez la femelle un peu après le milieu. Prothorax aussi long que large, peu rétréci antérieurement; bord antérieur presque aussi large que les trois quarts du bord postérieur, muni d'un bourrelet bien conformé; bords latéraux faiblement mais régulièrement arrondis; surface peu convexe, densément et fortement ponctuée. Scutellum subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, deux fois aussi longues que celui-ci; épaules bien tombantes; bords latéraux presque droits sur la moitié de leur longueur, de ce point faiblement rétrécis jusqu'à l'extrémité; surface peu convexe, striée; stries fines, peu profondes; interstries plans, larges et finement coriacés. Noir; antennes moins les derniers articles du funicule et la massue, tibias et tarses d'un testacé rougeâtre. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, dessus du corps et pattes parcimonieusement recouverts d'écaillettes piliformes disposées et constituées à peu près comme chez le *T. comptus* Tournier; dessous du corps densément recouvert d'écaillettes piliformes, blanches. Pattes assez fortes; cuisses un peu renflées, mutiques.

♂. Tibias antérieurs dentés vers le milieu de leur bord interne.

Cette espèce a des rapports avec les *T. curvirostris* Ch. Brisout et

T. pusillus Germ.; mais elle diffère du premier par le rostre plus filiforme, plus courbé, la forme générale moins élargie, etc.; du second par une forme plus large, la structure et la longueur du rostre, etc.

HIRTELLUS Tournier.

Crête.

Long. 1 1/3 mill. — ♀. D'un ovale allongé. Tête petite; yeux grands, peu convexes, plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci court, mince, un peu atténué, très-faiblement courbé; antennes insérées un peu après le milieu de sa longueur. Prothorax un peu plus large que long, subparallèle sur les deux tiers postérieurs de ses bords latéraux, arrondi et rétréci antérieurement; bord antérieur aussi large que les deux tiers du bord postérieur, celui-ci faiblement bisinué; surface très-peu convexe, grossièrement mais peu densément ponctuée. Scutellum subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules assez saillantes, bien conformées; bords latéraux subparallèles sur la moitié de leur longueur, rétrécis postérieurement jusqu'à l'extrémité; surface peu convexe, striée; stries formées par des points allongés, peu serrés; interstries très-finement

elle a à peu près la forme du *T. pusillus* Germ., mais elle est encore plus petite que celle-ci.

Tête arrondie, relativement assez grosse, densément ponctuée; yeux grands, peu convexes, un peu plus grands que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci court; chez le mâle il est deux fois et trois quarts aussi long que la largeur de l'un des yeux, un peu épais, faiblement courbé, un peu atténué; les antennes sont insérées aux deux tiers de sa longueur; chez la femelle il est trois fois et demie aussi long que l'un des yeux, mince, subpiliforme, non atténué, faiblement mais régulièrement courbé; les antennes sont insérées environ au milieu de sa longueur. Prothorax un peu plus long que large, subparallèle sur une partie de ses côtés latéraux, faiblement arrondi et rétréci antérieurement; bord antérieur aussi large que les trois cinquièmes du bord postérieur, celui-ci non sinué; surface peu convexe, densément et fortement ponctuée. Scutellum subtriangulaire. Élytres très-faiblement plus larges à leur racine que la base du prothorax; épaules bien saillantes, nullement tombantes; bords latéraux subparallèles sur la moitié de leur longueur, faiblement et régulièrement rétrécis jusqu'à l'extrémité; surface striée; stries larges, paraissant plus larges que les interstries. Noir; rostre depuis l'insertion des antennes, celles-ci totalement, tibias et tarses d'un jaune rouille clair. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes, page supérieure et pattes peu densément revêtus d'écaillettes fines, piliformes, soyeuses, d'un blanc argent; les écaillettes sont un peu plus condensées sur les interstries des élytres et y forment sur chaque une ligne très-fine et très-régulière; au fond de chaque strie l'on voit une rangée longitudinale, mais peu serrée, de très-petites écaillettes piliformes, brillantes, blanches. Dessous du corps assez densément revêtu d'écaillettes piliformes, blanches. Pattes robustes, cuisses mutiques.

♂. Tibias antérieurs munis d'une très-petite dent à peu près au milieu de leur bord interne.

♀. Tibias antérieurs simples ou à peine élargis au milieu de leur bord interne.

Cette espèce est bien distincte par sa forme, le coloris de ses antennes, sa pubescence, etc.

NEAPOLITANUS Tournier.

Naples.

Long. 2 mil. — Un peu plus grand que les plus grands exemplaires du *T. pusillus* Germ., duquel il est le plus voisin; le prothorax est un peu plus allongé, les élytres relativement plus larges, etc.

Tête moyenne, ronde, densément ponctuée; yeux moyens, peu convexes, aussi grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci assez court; chez le mâle il est deux fois et trois quarts aussi long que la plus grande largeur de l'un des yeux, épais, peu courbé, très-peu atténué, marqué à son extrémité de points assez gros, assez serrés; les antennes sont insérées aux deux tiers environ de sa longueur; chez la femelle il est trois fois aussi long que l'un des yeux, peu épais, pas atténué, faiblement mais régulièrement courbé, marqué à son extrémité de points assez forts, épars; les antennes sont insérées aux trois cinquièmes environ de sa longueur. Prothorax un peu plus long que large, peu élargi et subparallèle sur une partie de ses côtés latéraux, faiblement retréci et arrondi antérieurement; bord antérieur large, presque aussi large que les trois quarts du bord postérieur; surface un peu convexe, assez densément et fortement ponctuée. Scutellum subtriangulaire. Élytres d'un tiers plus larges à leur base que le prothorax à ses

PUSILLUS Germ., Stett. Ent. Zeitung, 1842, p. 107.

— *pygmæus* H. Brisout, Rev. Zool., 1860, p. 167.

— *brevicornis* Waterh., Proc. Ent. Soc., 1862, p. 80.

Allemagne.

RUFIPES Tournier.

Algérie.

Long. 2 mill. — ♂. Allongé, étroit; est voisin par sa forme du *T. longicollis* Ch. Brisout. Tête arrondie, assez grosse, densément et fortement ponctuée; yeux moyens, aussi grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; celui-ci trois fois et un quart aussi long que l'un des yeux pris dans son plus grand développement, assez fort, peu atténué, faiblement mais régulièrement courbé; antennes insérées aux quatre cinquièmes de sa longueur. Prothorax plus long que large; bord postérieur d'un tiers seulement plus large que le bord antérieur; côtés latéraux régulièrement arqués; surface peu convexe, peu fortement et peu densément ponctuée. Scutellum petit, subarrondi. Élytres une fois et trois quarts aussi longues que le prothorax, très-faiblement plus larges à leur racine que le prothorax à sa base; épaules peu saillantes, très-faiblement mais régulièrement arquées sur les côtés; surface peu convexe, striée; stries fortes, larges, plus larges que les interstries, marquées dans leur fond de gros points. Noir; rostre depuis l'insertion des antennes, scape et pattes d'un rougeâtre clair. Tête, rostre jusqu'à l'insertion des antennes et dessus du corps parcimonieusement revêtus de très-fines écaillettes soyeuses, brillantes, d'un gris clair; sur les élytres ces écaillettes sont disposées sur chaque interstrie et au fond de chaque strie en une seule rangée très-fine; les écaillettes des stries sont plus courtes et moins serrées que celles placées sur les interstries et sortent du fond de chaque point de la strie. Dessous du corps et pattes peu densément recouverts d'écaillettes piliformes blanches. Pattes assez fortes; cuisses épaisses, surtout les antérieures; tibias antérieurs dentés vers le milieu de leur bord interne.

♀. Inconnue.

PERPENDUS Tournier.

Liban.

Long. 2 mill. — ♂. Allongé, déprimé. Tête arrondie, moyenne ; yeux grands, plus grands chacun que l'espace qu'ils laissent entre eux a la base du rostre ; celui-ci assez fort, régulièrement et assez fortement atténué, très-faiblement courbé, trois fois et demie aussi long que l'un des yeux pris dans sa plus grande longueur ; antennes insérées aux trois cinquièmes de la longueur du rostre. Prothorax un peu plus long que large ; bord antérieur à peu près de la moitié aussi large que le bord postérieur ; bords latéraux faiblement mais régulièrement arqués ; surface déprimée peu fortement et peu densement ponctuée. Scutellum petit, subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que le prothorax à sa base ; épaules peu saillantes ; bords latéraux faiblement mais assez régulièrement arqués ; surface très-peu convexe, striée ; stries fines, peu profondes, étroites, ponctuées ; interstries assez larges, finement chagrinés. Noir ; antennes et pattes d'un testacé rougeâtre, clair ; extrémité des élytres brunâtres. Tête, base du rostre et dessus du corps densement revêtus d'écaillettes très-piliformes, très-couchées, soyeuses, brillantes et d'un gris clair un peu jaunâtre. Dessous du corps densément, pattes parcimonieusement recouverts d'écaillettes très-piliformes, blanches. Pattes

plus grand développement; antennes insérées un peu après le milieu de sa longueur. Prothorax grand, pas plus long que large; bord antérieur de moitié seulement aussi long que le bord postérieur; celui-ci droit, non sinué; côtés latéraux élargis vers le tiers antérieur, de ce point droits, mais faiblement rétrécis jusqu'à la base; surface un peu convexe, densément et assez fortement ponctuée. Scutellum petit, subtriangulaire. Élytres très-peu plus larges à leur racine que le prothorax à sa base; épaules peu saillantes, de ce point régulièrement mais très-faiblement rétrécies et courbées jusqu'à l'extrémité; surface un peu convexe, striée; stries très-fines, très-étroites, ponctuées; interstries larges, plans et finement chagrinés. Noir; rostre, antennes, pattes et élytres, moins la région scutellaire, d'un testacé rougeâtre. Tête, base du rostre, dessus et dessous du corps densément recouverts d'écaillettes piliformes, couchées, d'un gris jaunâtre; pattes très-parcimonieusement pubescentes, fortes; cuisses épaisses, surtout les antérieures; tibias simples.

♂. Inconnu.

Diffère du *T. longicollis* Ch. Brisout par sa forme moins convexe, son prothorax plus grand, relativement moins long et plus large, surtout à la base; par le rostre plus long, plus filiforme, rond, plus courbé, etc.

LONGICOLLIS Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 778.

France méridionale, Italie, Russie méridionale.

PUMILUS Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 779.

France, Suisse, Allemagne, Italie.

OCHRACEUS Tournier.

Syrie.

Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill. — Ovalaire, peu convexe. Tête arrondie, densément et finement ponctuée; yeux assez grands, peu convexes, un peu plus grands que l'espace qu'ils laissent entre eux à la base du rostre; ce dernier chez le mâle est à peine trois fois aussi long que l'un des yeux pris dans son plus grand développement, épais, peu courbé, très-peu atténué; chez la femelle il est un peu plus long

que trois fois l'un des yeux et offre la même forme que chez le mâle; chez ce dernier sexe les antennes sont insérées aux deux tiers et chez la femelle aux trois cinquièmes de la longueur du rostre. Prothorax un peu plus large que long, peu convexe; bord antérieur un peu plus de la moitié aussi long que le bord postérieur; celui-ci aussi faiblement bisinué; bords latéraux presque droits sur leur moitié postérieure, de ce point rétrécis et arrondis antérieurement; surface très-densément et assez fortement ponctuée. Scutellum petit, subtriangulaire. Elytres un peu plus larges à leur racine que la base du prothorax, à épaules tombantes, de ce point très-faiblement mais très régulièrement arquées et rétrécies jusqu'à l'extrémité; surface peu convexe, assez fortement striée; stries cachées et couvertes en partie par la pubescence. Noir; rostre depuis l'insertion des antennes, celles-ci moins quelquefois la massue, pattes, élytres à l'exception de la racine et de la région scutellaire d'un testacé plus ou moins rougeâtre. Tête, base du rostre et tout le corps très-densément recouverts d'écaillettes piliformes, déprimées, couchées, jaunâtres, ressemblant à celles qui couvre la page supérieure du *T. flavicollis* Schh., mais un peu plus brillantes. Pattes assez courtes, assez fortes; cuisses peu épaisses, muliques.

♂. Tibias antérieurs dentés vers le milieu de leur côté interne.

rées un peu après les deux tiers de sa longueur; chez la femelle il est trois fois aussi long que l'un des yeux, et les antennes sont insérées un peu après le milieu de sa longueur. Prothorax aussi long que large; bord antérieur un peu plus large que la moitié du bord postérieur; celui-ci non sinué, mais coupé un peu en biais de chaque côté du lobe scutellaire; côtes latéraux presque parallèles sur les deux tiers postérieurs de leur longueur, de ce point rétrécis et faiblement arrondis antérieurement; surface peu convexe, fortement et très-densément ponctuée. Scutellum très-petit, subtriangulaire. Élytres un peu plus larges à leur racine que le prothorax à sa base, à épaules assez bien conformées, peu tombantes; les bords latéraux sont très-faiblement élargis jusqu'au milieu de leur longueur, puis rétrécis et faiblement arqués jusqu'à l'extrémité; surface un peu convexe, striée; stries fines, étroites; interstries très-finement chagrinés. Noir; vertex, extrémité du rostre, antennes, pattes et extrémité des élytres d'un testacé rougeâtre. Tête, base du rostre et dessus du corps densément recouverts de petites écaillettes piliformes, couchées, brillantes, jaunâtres ou d'un gris jaunâtre; dessous du corps densément, pattes parcimonieusement recouverts d'écaillettes piliformes, blanches. Pattes courtes, fortes; cuisses inermes, épaisses, surtout les antérieures.

♂. Tibias antérieurs dentés un peu avant le milieu de leur bord interne; cuisses antérieures frangées en dessous d'écaillettes blanches, longues.

♀. Tibias antérieurs élargis en un angle vers le milieu de leur bord interne; cuisses antérieures non frangées d'écaillettes.

Le *T. Sharpi* Tournier a aussi quelques rapports avec le *T. pumilus* Ch. Brisout; mais il en diffère nettement par le rostre plus court, les tibias armés, la forme générale plus courte, plus large, etc.

TOMENTOSUS Herbst, Käf., VI, p. 278, tab. 81, fig. 7.

Europe.

Sous-genre Miccotrogus Schönh.

PICIROSTRIS Fabr , Mant., I, p. 101.

— Var. *posticinus* Gyll., Schönh., Gen. Curc., III, p. 433.

France, Suisse, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, Hongrie.

PYRENÆUS Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 780.

Pyrenées.

MOLITOR Chevr., Rev. Zool., 1859, p. 302.

Algérie

CAPUCINUS Bohem., Schh., Gen. Curc., VII, 2, p. 412.

= Var. *murinus* Chevr., Rev. Zool., 1859, p. 300.

— Var. *signaticollis* Chevr., loc. cit., p. 301.

Sicile, Corse, Sardaigne, Algérie.

CILIATUS Gylh., loc. cit., III, p. 405.

CONSPUTUS Kiesenw., Berl. Zeit., 1864, p. 281.

CURTIROSTRIS Desbr., loc. cit.

DEPLANATUS Desbr., loc. cit.

DEPRESSUS Desbr., loc. cit.

DHORNI Beck, Bull. Mosc., 1864, II, p. 350.

DIMIDIATIPENNIS Desbr., loc. cit.

GLOBITHORAX Desbr., loc. cit.

GRÆCUS Kiesenw., Berl. Zeitsch., 1864, p. 281.

LINEOLATUS Desbr., loc. cit.

LONGITUBUS Desbr., loc. cit.

LONGULUS Desbr., loc. cit.

METALLESCENS Kolenati, Bull. Mosc., 1859, II, p. 350.

SERICEUS Desbr., loc. cit.

SOREX Gylh., Schh., Gen. Curc., III, p. 411.

MOTSCHULSKYI Tournier.

— *suturellus* Motsch., Étud. entom., 1858, p. 78.

Nous avons changé le nom de *suturellus* Motsch. en celui de *Motschulskyi*, le premier faisant double emploi avec celui de *suturellus* Gylh., appliqué antérieurement à une espèce exotique.

TRIVIALIS Bohem., Schh., Gen. Curc., VII, 2, p. 306.

Ici doit venir encore, selon nous, la *Sibinia parallela* Kiesenw., Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 642, note, qui, par sa forme allongée, subparallèle, et surtout ses tibias antérieurs fortement dentés en côté interne, nous paraît devoir appartenir au sous-genre *Miccotrogus*, si même elle n'est pas l'une des variétés pâles du *M. cuprifer* Panzer.

Genre SIBINIA (1).

Germar, Ins. Spec. nov., 1824, p. 289.

Nous ne reviendrons pas sur les caractères de ce genre, suffisamment connu ; il est assez riche en espèces et a de grandes affinités avec le précédent ; quelques auteurs les ont même réunis. Le genre *Sibinia* doit cependant être maintenu, car, outre le faciès, qui est assez différent, le funicule antennaire n'est composé que de six articles ; les élytres sont toujours isolément arrondies à leur extrémité et par suite laissent constamment le pygidium à découvert ; les hanches intermédiaires sont un peu plus écartées que chez les espèces du genre *Tychius* ; il en résulte que le mésosternum est (au moins chez les espèces où nous l'avons étudié : *S. cana* Herbst, *S. viscariæ* L., etc.), à cette place, transverse ou subcarré, le deuxième segment abdominal n'est pas plus long que le troisième ; tandis que chez les *Tychius* le mésosternum apparaît toujours plus long que large, et le deuxième segment abdominal est un peu plus long que le troisième. Ici le rostre n'affecte point les différentes formes

avons donc dû nous attacher à rassembler un grand nombre d'individus pour obtenir un résultat satisfaisant, et, malgré cela, croyons-nous que quelques-unes des espèces que nous maintenons, lorsque nous aurons sous les yeux un plus grand nombre d'exemplaires, devront être réunies à d'autres.

Schönherr avait divisé ses *Sibynes* en deux groupes, selon que le prothorax était ou non bisinué à sa base et les élytres plus ou moins oblongues, etc.; si nous voulions suivre cet arrangement, nous serions forcé de placer assez loin les unes des autres des espèces trop voisines pour être séparées; la *S. Heydeni* Tournier, par exemple, est évidemment l'espèce la plus similaire de la *S. sodalis* Germ., et cependant chez l'une le prothorax est bisinué à sa base, tandis que chez l'autre il est droit, ce qui les placerait dans deux groupes différents: puis nous ne saurions comment limiter exactement ces groupes, plusieurs des espèces inédites que nous possédons réunissant une partie des caractères de tous deux.

Nous pouvons cependant les répartir comme suit :

I. *Rostre ♂ au moins aussi long, ♀ plus long que le prothorax.*

Heydeni Tournier, nov. sp.

Grèce, Algérie, Syrie, Espagne méridionale.

Long. 2 3/4 mill. — Allongée, de la forme générale de la *S. sodalis* Germ., mais presque deux fois aussi grande et avec le prothorax bien visiblement bisinué à sa base. D'un noir de poix; rostre, antennes et pattes d'un testacé rougeâtre clair; élytres plus ou moins longuement rougeâtres. Tête, dessus du corps et pattes recouverts de petites écaillettes allongées, ovalaires, d'un gris jaunâtre, variées de quelques écaillettes blanches sur les bords latéraux du prothorax et sur les élytres; sur ces dernières elles forment quelques lignes longitudinales vagues assez régulières, fines, plus ou moins abrégées antérieurement; scutellum et dessous du corps recouverts d'écaillettes blanchâtres. Rostre du mâle aussi long, celui de la femelle un peu plus long que la tête et le prothorax réunis, assez fort, un peu courbé, très-faiblement et graduellement atténué de la base à l'extrémité,

lèles sur les deux tiers environ de leurs côtés latéraux ; surface finement striée ; interstries finement chagrinés. Dessus du corps entièrement revêtu d'écaillettes ovalaires, brunâtres, à l'exception de celles situées sur une fine ligne longitudinale au milieu du prothorax, sur les bords latéraux de celui-ci, sur le scutellum et quelques petites taches le long des bords latéraux des élytres, où elles sont d'un jaunâtre clair. Dessous du corps densément couvert d'écaillettes blanchâtres.

Reichei Tournier, nov. sp.

Calabre, Chypre.

Long. 1 3 4 à 2 mill.—Forme de l'espèce précédente, un peu plus grande. Entièrement d'un testacé rougeâtre, un peu plus foncé sur le prothorax et le dessous du corps. Densément couverte en dessus d'écaillettes ovalaires, jaunes, disposées sur les élytres en séries longitudinales, régulières ; prothorax marqué sur son disque de deux bandes longitudinales d'un jaunâtre foncé, laissant entre elles et sur les côtés latéraux la couleur locale ; dessous du corps et pattes densément revêtus d'écaillettes d'un blanc jaunâtre. Rostre glabre depuis l'insertion des antennes, finement et peu densément ponctué ; chez le mâle, il est un peu plus long que le prothorax, faiblement atténué

assez grossièrement ponctué, plus large que long, bisinué à son bord postérieur qui est presque deux fois aussi large que l'antérieur, rétréci antérieurement et arrondi sur ses bords latéraux; bord antérieur muni d'un bourrelet court. Élytres assez courtes, un peu plus larges à leur racine que le prothorax à sa base, à épaules arrondies; bords latéraux subparallèles sur les deux tiers de leur longueur ou très-faiblement courbés; surface à stries bien marquées, assez larges et marquées dans leur fond de gros points allongés; interstries plats, chagrinés.

Nous avions d'abord séparé sous les noms de *S. Hopffgarteni* et *S. pauxilla* deux formes qui nous paraissaient distinctes; mais notre collègue et ami M. M. de Hopffgarten nous ayant communiqué un grand nombre d'exemplaires de cette espèce dans lesquels nous avons trouvé les passages entre les deux types, nous avons dû les réunir, et en témoignage d'amité nous la lui avons dédiée.

UNICOLOR Fährs., Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 326.

Hongrie, Russie méridionale.

GRISESCENS Tournier, nov. sp.

Alpes suisses.

Long. 2 mill. — Forme générale de la *S. unicolor* Fährs. et à peu près de la même grandeur. Noir, extrémité du rostre, antennes, tibias et extrémité des élytres d'un testacé rougeâtre. Dessus du corps peu densement revêtu de petites écaillettes très-allongées, mais cependant non piliformes, d'un gris soyeux argenté; dessous du corps densément, pattes parcimonieusement recouverts d'écaillettes allongées, blanches. Rostre du mâle robuste, subégal en longueur au prothorax, légèrement courbé, à peine atténué vers l'extrémité. Rostre de la femelle plus long que la tête et le prothorax réunis, moins robuste que chez le mâle, faiblement mais régulièrement courbé, non ou à peine atténué vers l'extrémité.

PRIMITA Herbst, Käf., VI, p. 104, tab. 66, fig. 8 (1795). — Schönh., Gen. Curc., III, p. 441.

— Var. *armaria* Steph., Ill. Brit., IV, 1831, p. 53. — Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 323.

— Var. *[illegible]* Stev., Mus. Mosq., II, p. 101. — Schönh., Gen. Curc., III, p. 440.

♀. *[illegible]* Desb., Soc. ent. Belg., 1872, Compte rendu n° 82.

— ♂. *[illegible]* Desb., loc. cit.

— ♂. *[illegible]* Desb., loc. cit.

[illegible], Angleterre, France, Allemagne, Italie, Sicile, Espagne, [illegible], Algérie, Russie méridionale, Chypre, Grèce.

[illegible], ce que nous considérons comme l'une des espèces les [illegible] en taille et coloris. Dans les 75 exemplaires que nous [illegible], nous voyons des individus de 2 1/2 mill. de longueur et [illegible] opposés de 1 mill. environ. Nous avons réuni entre ces deux dimensions des exemplaires gradués par des différences insensibles. [illegible] au coloris, il varie selon que l'insecte est éclos sous un [illegible] moins chaud, ou peut-être aussi, comme nous l'avons [illegible] *Tychius junceus*, selon la plante sur laquelle la larve a [illegible] général, les exemplaires provenant de localités moins [illegible] affectent de conserver une teinte générale grise, les [illegible] du prothorax et des élytres sont alors peu nettement dessi[illegible] plus chaud, le coloris prend une teinte plus

Ici, comme chez le *Tychius tomentosus* Herbst, le rostre reste un caractère sûr : que l'on étudie avec soin cette partie du corps chez les deux sexes et l'on se convaincra que chez toutes les variétés il reste le même relativement à la taille de l'individu que l'on inspecte. Si nous voulions maintenir les espèces que nous réunissons ici, nous devrions nécessairement créer autant d'espèces nouvelles que nous trouverions de formes intermédiaires; nous en aurions alors au moins 10 ou 12 à former sans cependant pouvoir exactement les limiter, car entre elles se trouveraient encore des exemplaires formant le passage. La *Sibinia variata* Schh. devra peut-être se réunir ici.

Nous pouvons définir ainsi les proportions du rostre chez les deux sexes de cette espèce :

♂. Rostre à peine plus long depuis la partie antérieure de l'œil jusqu'à son extrémité que la partie du prothorax comprise entre le scutellum et son bord antérieur; faiblement courbé, faiblement atténué à son extrémité. Antennes insérées environ aux trois cinquièmes de sa longueur.

♀. Rostre un peu plus long depuis la partie antérieure de l'œil jusqu'à son extrémité que la partie supérieure du prothorax et la tête réunies, c'est-à-dire que la distance comprise entre le scutellum et la partie antérieure de la tête. Antennes insérées environ au milieu de la longueur du rostre.

FEMORALIS Germ., Ins. Sp. nov., p. 292. — Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 321.

= *gallicola* Giraud, Verh. Zool. Bot. ver. Wien., 1861, p. 491, tab. 17, fig. 7.

Autriche, Hongrie.

M. Perris, de Mont-de-Marsan, a bien voulu nous communiquer un exemplaire typique de la *S. gallicola* Giraud, qu'il tient de l'auteur. Nous avons pu nous convaincre que cette espèce ne diffère de la *S. femoralis* Germ. que par le coloris des écaillettes du dessus du corps, qui sont variées de jaune et de brun et forment des taches plus arrêtées, tout en conservant les mêmes dispositions. Chez le type *S. femoralis* Germ. les écaillettes ont une teinte générale grise, la tache discoïdale des élytres est plus marquée et l'on n'aperçoit que très-faiblement la tache scutellaire, confondue qu'elle est avec celle

qui l'entoure ; le bord externe est faiblement brunâtre. Chez le type *S. gallica* Giraud la couleur foncière des écaillettes est d'un jaunâtre clair, les taches se sont développées par excès et les écaillettes qui les forment ont acquis une teinte d'un brun bronzé qui tranche nettement sur le fond ; la grande tache discoïdale sur les élytres est coupée dans le milieu par de petites taches claires qui en font une bande scutellaire et une tache en U qui prend naissance sur la suture aux deux tiers environ de sa longueur et dont les branches un peu arquées remontent vers les épaules, laissant ainsi au milieu d'elles la bande scutellaire ; la marge externe est brunâtre ; mais là s'arrête la différence : tous les autres caractères sont semblables, il se reproduit ici ce que nous avons vu déjà chez la *S. primita* Herbst.

Quel est le coloris qui doit être considéré comme celui du type de l'espèce ? C'est ce que nous ne pouvons dire, n'ayant pu en étudier que quelques individus ; parmi eux nous avons vu un exemplaire d'un coloris intermédiaire, ayant les écaillettes du dessus du corps d'un gris argenté, mais les taches brunes bien marquées et foncées.

L'espèce savoisienne reproduit exactement le dessin et le coloris de la variété *S. gallica* Giraud, avec plus d'excès encore, car les taches brunes passent presque au noir ; les trois exemplaires que nous en

rattachent incontestablement : elle est tantôt d'un gris argenté presque unicolor ou d'un gris mat varié de brunâtre (*S. lateralis* Perris), parfois jaunâtre, ou d'un gris jaunâtre avec des dessins bruns, dorés ou même noirâtres.

TIBIELLA Gyll. Schönh., Gen. Curc., III, p. 440.

Italie, Algérie.

Cette espèce ressemble aux exemplaires typiques de petite taille de la précédente ; elle se reconnaît au rostre relativement plus court, plus épais et plus fortement ponctué.

NIVEIVITTIS de Marseul, Cat. Coléopt. d'Europe, 1863, p. 240.

= *sublineata* Chevr., Rev. Zool., 1860, p. 457.

Algérie.

Espèce ordinairement recouverte d'écaillettes d'un brun rougeâtre, avec quelques lignes plus ou moins blanches, plus ou moins jaunâtres, mais qui se montre parfois presque entièrement d'un gris clair. Nous avons reçu de Blidah un exemplaire qui est entièrement d'un gris cendré, marqué de deux lignes longitudinales sur le disque du prothorax, d'une marge externe aux élytres et d'une tache discoïdale d'un brun rougeâtre.

Nous ne comprenons pas pourquoi M. Desbrochers, dans les *Tychiides* nouveaux qu'il décrit (1), donne sous le nom de *niveivittis* Desbr. une diagnose de cette espèce ; elle était décrite depuis longtemps et mieux par notre collègue et ami M. Chevrolat ; mais le nom de cet auteur faisant double emploi, il a dû être changé, changement qui a été indiqué par M. de Marseul dans son Catalogue de 1863 ; il n'était, par conséquent, pas nécessaire de revenir sur cette espèce ; nous ne pouvons tenir aucun compte de la description de M. Desbrochers.

SILENES Perris, Ann. Soc. ent. Fr., 1855, Bull., p. LXXVIII.

France méridionale, Algérie.

1) Desbrochers des Loges, Diagnoses de 25 Tychiides nouveaux (Société entom. de Belgique, 1872, Compte rendu n° 82). — Ce mémoire, malgré son titre, ne contient que 21 citations ou diagnoses.

VITTATA Germ., Ins. Spec. nov., p. 291.

= *zebra* Gyll., Schönh., Curc., III, p. 435.

= *D. horni* Becker (*Tychius*), Bull. Mosc., 1864, II, p. 483.

Allemagne, Hongrie, Russie méridionale.

CANA Herbst, Füssl. Arch., V, 1784, p. 73, tab. 24, fig. 14. — Schönh., Gen. Curc., III, p. 431.

= Var. *Beckefsi* Desbr., Soc. entom. de Belgique, 1872, Compte rendu n° 82.

= Var. *Emeryi* Tournier, in litt.

Europe.

La *S. Beckefsi* Desbr. est une variété méridionale où les interstries alternes des élytres sont plus foncés. Depuis longtemps nous l'avions soupçonnée sous le nom inédit de *S. Emeryi*; mais grâce à l'obligeance de notre excellent ami M. Bauduer, de Sos, nous avons pu inspecter un très-grand nombre d'exemplaires de cette espèce, parmi lesquels nous avons vu tous les passages entre les formes extrêmes.

ABDOMINALIS Tournier, nov. sp.

Hongrie.

♀. Rostre un peu plus long que le prothorax entre les points indiqués; assez fortement atténué vers l'extrémité.

[illegible] Gyllh., Schönh., Gen. Curc., III, p. 439.

Russie méridionale, Hongrie.

[illegible] Linné, Fn. Suec., p. 177. — Schönh., Gen. Curc., III, p. 432.

Suisse, France, Allemagne, Italie, Espagne, Russie méridionale.

[illegible] Germ., Ins. Spec. nov., p. 293. — Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 317.

Suisse, France, Allemagne, Hongrie, Espagne, Italie.

[illegible] Germ., Ins. Sp. nov., p. 292. — Schönh., Gen. Curc., VII, 2, p. 321.

Suisse, France, Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne.

Rostre ♂ beaucoup plus court, ♀ à peine aussi long que le prothorax.

[illegible] Tournier, nov. sp.

Sarepta.

Long. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — Noir, tarses et quelquefois les tibias d'un brun rougeâtre. Dessus du corps et pattes couvert d'une pubescence olivâtre médiocrement serrée; dessous densément vêtu d'écaillettes piliformes blanchâtres.

♂. Rostre très-court, équivalant aux trois quarts de la longueur du prothorax entre le scutellum et son bord antérieur.

♀. Rostre un peu moins long que le prothorax au point indiqué.

[illegible] Tournier, nov. sp.

Suisse, France.

Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill. — Espèce voisine de la précédente, mais relativement un peu plus large; colorée et vêtue de même, mais à rostre encore plus court, surtout chez le mâle, où il n'égale que les deux tiers au plus de la longueur du prothorax; rostre de la femelle un peu plus long que chez le mâle.

Perrisi Tournier, nov. sp.

Aix (France), Toscane.

Long. 3 1/2 à 3 3/4 mill. — De la forme des espèces précédentes, mais plus étroite, relativement plus allongée ; le prothorax est subconique et assez régulièrement rétréci de la base à l'extrémité, très-faiblement arrondi sur les côtés latéraux. Noir ; base des antennes et tarses brunâtres. Dessus du corps parcimonieusement recouvert d'écaillettes piliformes d'un gris olivâtre ; dessous et pattes couverts d'écaillettes blanches.

♂. Rostre au plus de la longueur des quatre cinquièmes du prothorax, peu courbé.

♀ Rostre mince presque droit, faiblement plus court que le prothorax.

Nous n'avons vu que trois exemplaires de cette espèce : un communiqué par M. Perris (Toscane), auquel nous le dédions, et deux par M. Chevrolat (Aix), qui nous a généreusement cédé l'un d'eux.

—

Les espèces suivantes nous sont restées inconnues en nature :

Note sur le vol de quelques Coléoptères,

Par M. G.-A. POUJADE.

(Séance du 27 Août 1873.)

Les attitudes des ailes des insectes pendant le vol sont très-diverses, et l'observation de ces attitudes doit permettre d'acquérir des connaissances plus exactes sur le mécanisme du vol. Chez les Coléoptères, les ailes inférieures seules semblent agir; le rôle des élytres n'est pas encore bien défini; cependant on peut dire que chez certaines espèces elles doivent servir de parachute ou de balanciers : c'est le cas des Lucanes et des Hannetons, qui les tiennent très-écartées. Mais on ne peut assigner le même rôle aux élytres des Cétoines, qui restent complétement fermées pendant le vol, se soulevant seulement pour livrer passage aux ailes. Chez les Nécrophores, comme le fait observer Westwood (1), les élytres, pendant le vol, ont une attitude singulière : elles sont relevées par dessus le dos de telle façon qu'elles se touchent par leur surface supérieure. Ce fait est demeuré inaperçu par suite du manque de figure permettant de s'en rendre exactement compte.

J'ai examiné avec attention le vol du *Necrophorus vespillo*, du *Silpha sinuata* et du *Staphylinus maxillosus*, et j'ai constaté, chez ces trois espèces, cette position singulière des élytres que l'on peut comparer à l'attitude des ailes des Papillons diurnes pendant le repos. J'ai vu, et Westwood ne le mentionne pas, que ces animaux au départ étendent leurs ailes, non pas horizontalement, mais bien verticalement, le bord postérieur tourné vers le sol; ces organes se meuvent alors d'avant en arrière au lieu de se mouvoir de haut en bas. J'ai remarqué aussi que les pattes intermédiaires sont ramenées en avant et maintenues relevées au-dessus du thorax; c'est là un fait digne d'attention. Chez le Staphylin, l'abdomen reste droit pendant le vol, tandis qu'il se relève et vient toucher l'extrémité des élytres chez le Nécrophore et le Silphe. La position générale du corps chez ces trois espèces est plus ou moins oblique, c'est-à-dire que la tête se

(1) An Introduction to the modern classification of Insects, 1839, t. I, p. 137.

trouve plus élevée que la région postérieure, position qui est assez ordinaire chez les Coléoptères.

J'ai observé également le vol d'un *Onthophagus* (*O. capra*) : les élytres, chez cet insecte, ne s'écartent pas, elles se soulèvent sur les côtés, tournant sur la suture comme autour d'une charnière ; puis les ailes, au départ, s'étendent verticalement comme chez les espèces citées plus haut, mais elles ont une direction oblique en arrière dont la figure peut seule donner une idée exacte. La rapidité du vol ne m'a pas permis de suivre le véritable mouvement des ailes.

Une Aphodie (*A. erraticus*) m'a montré à peu près les mêmes attitudes que l'Onthophage ; seulement les élytres, tout en se soulevant de la même façon sur les côtés, s'écartent légèrement. Chez ces deux espèces, ainsi que chez la Cétoine, j'ai remarqué la position singulière des pattes intermédiaires, sur laquelle j'ai déjà appelé l'attention : il est très-probable que cette position des pattes doit jouer un rôle important dans l'acte du vol.

Les *Hister* étendent les élytres bien horizontalement, de manière que leurs bords internes forment par leur réunion une ligne parfaitement étroite ; de cette façon le prothorax se trouve presque entièrement caché sous ces organes. Les ailes se déploient horizontalement et semblent se mouvoir de bas en haut comme chez le Hanneton.

Notes rectificatives et complémentaires sur les TIMARCHA,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

(Séance du 24 Décembre 1873.)

N° 8. — T. Brulerii. — Il faut remplacer ce nom par celui de Piochardi, que je lui avais donné primitivement, et auquel, au dernier moment, j'ai eu la malencontreuse idée de substituer le premier, sans me rappeler que notre collègue M. Bellier de la Chavignerie avait décrit une *Timarcha* sous le même nom (voir Annales de la Société, année 1870, Bulletin, page XXVII). Cette dernière espèce ne me paraît pas devoir être conservée : c'est à elle que se rapportent certains petits individus de la *T. gallica*, signalés comme provenant des environs de Gap ; il paraît impossible de les distinguer spécifiquement, malgré leur faciès tout particulier.

N° 19. — T. pimelioides. — Je ne puis séparer de cette espèce la *T. œnæthystipes*, décrite par M. Chevrolat à la page 206 des Annales de la présente année, comme provenant des côtes de Syrie. Cette localité me paraît mériter d'être sérieusement confirmée, car il est difficile qu'un insecte de cette taille ait échappé jusqu'à présent aux investigations des entomologistes distingués qui ont exploré les côtes de Syrie.

N° 24 *bis*. — T. chalcosoma Fairm. — Sur l'avis de mon collaborateur M. E. Allard, j'ai considéré cette espèce comme synonyme de la *T. gravis* Ros.; mais possédant aujourd'hui, grâce à l'obligeance de notre collègue M. Émile Deyrolle, un exemplaire du premier de ces insectes, je suis convaincu que les deux espèces sont différentes, bien que très-voisines, et je crois devoir donner une description de la *chalcosoma* :

Ovata, convexa, dorso planiuscula, plumbeo-ænea, supra sat nitida,

subtus cum pedibus æneo-metallica, valde nitida; capite dense tenuiter punctulato, late sat profunde impresso, antennis validis, medio corpore valde brevioribus; prothorace lato, transverso, lateribus antice valde rotundatis, basi sinuatis, angulis posticis fere rectis, densissime tenuiter punctulato, undique tenuiter marginato; scutello parvo, triangulari; elytris amplis, brevissime ovatis basi truncatis, laxe punctatis, intervallis subtilissime dense reticulatis; margine reflexo extus transversim plicatulo; subtus tenuiter punctulata, pectore fortius, mesosterno sinuato, medio impresso; femoribus politis, dense punctulatis. — Tunis ? Cette patrie me paraît douteuse; l'insecte de la collection de M. Chevrolat est indiqué des îles Baléares.

Cette belle espèce ressemble à la *tenebricosa* pour la forme générale; elle en est bien distincte, outre la coloration, par l'impression large et bien marquée de la tête et par la ponctuation des élytres. Diffère de la *gravis* par la grande impression de la tête, par la ponctuation moins forte, plus serrée de la tête et du corselet, par les élytres à intervalles réticulés, non ponctués, par la poitrine à peine ponctuée, par l'abdomen presque lisse à la base et par la teinte plus métallique en dessus, bien plus brillante en dessous et surtout aux pattes.

N° 28. — T. STRANGULATA. — Cette espèce n'est pas exclusivement [illegible]

Cette espèce se rapproche, par sa forme arrondie, de la *T. parnassia*; mais les côtés du corselet ne sont nullement sinués à la base, les antennes sont plus longues, plus fortes, les élytres sont plus fortement ponctuées, et le mésosternum est profondément sillonné, presque partagé en deux parties, au moins chez le mâle. Elle doit se placer, dans notre tableau, avant l'*elliptica*.

N° 41. — T. DUBITABILIS. — Je crois devoir rapporter à cette espèce un individu femelle provenant certainement du Sahara algérien et qui m'a été donné par notre collègue M. Léveillé. La patrie d'Italie me paraît bien douteuse.

N° 47. — T. RUGULOSA. — J'ai pu voir, par l'obligeance de mon collaborateur E. Allard, un individu de la *T. Lomnickii* Miller, et je me suis convaincu que cette espèce se rapporte parfaitement à la *rugulosa*.

N° 51. — T. INSIGNIS. — Ce bel insecte constitue certainement une espèce très-distincte par des caractères plus importants que ceux de la coloration, et dont la description ne parle nullement. La tête est finement, peu densément ponctuée, marquée en avant d'une impression presque triangulaire, se prolongeant au sommet en un faible sillon. Les antennes, assez fortes, grossissent vers l'extrémité et ne dépassent pas le milieu du corps. Le corselet, plus de deux fois aussi large que long, est fortement, presque anguleusement arrondi sur les côtés, presque aussi large en avant qu'à sa base, largement sinué en avant, avec les angles antérieurs bien marqués; la ponctuation est assez serrée, fine, avec les intervalles très-finement réticulés; au milieu, la trace d'une ligne enfoncée, peu distincte. L'écusson est large, un peu convexe, à peine ponctué. Les élytres sont ovalaires, de même largeur à la base que le corselet, parsemées de points peu serrés, médiocrement gros, reliés en partie par des rides fines, les intervalles à réticulation excessivement fine. Le dessous est presque lisse, la poitrine à peine ponctuée; le prosternum est étroit, le mésosternum échancré en angle obtus, presque bilobé. Les pattes sont assez robustes.

Je ne crois pas devoir changer la place ou plutôt le numéro que nous avons assigné à cette espèce. Si l'on ne considère que la ligne marginale des bords du corselet, il faut ranger cette *Timarcha* dans le dernier groupe, car cette ligne, bien marquée aux bords antérieur et postérieur,

devient tout à fait indistincte sur le milieu des bords latéraux; elle est déjà extrêmement fine à la base et à l'extrémité. Chez la *punica*, cette ligne est très-fine, mais elle est visible dans toute sa longueur. D'un autre côté, la forme du mésosternum ne permet pas de classer l'*insignis* près de cette dernière espèce. En la laissant au N° 51, mais près de la *sphærogastra*, je crois qu'elle sera mieux à sa place.

N° 53. — T. CHLOROPUS. — Nous avons omis d'indiquer comme synonyme de cette espèce la T. *guttæciana* Chev., Rev. Zool., 1840, 17.

N° 60. — T. HUMMELI. — La coloration n'est pas toujours d'un cuivreux brillant; parfois chez les femelles elle est presque mate; chez d'autres individus récoltés à Pott par mon ami Doria, la teinte passe au bronzé obscur; les élytres sont aussi plus courtes, plus arrondies en arrière; mais les impressions de la tête et du bord des élytres se retrouvent parfaitement.

OBSERVATIONS

SUR LES

Organes lumineux du PYROPHORUS NOCTILUCUS Linné,

Par MM. AL. LABOULBÈNE et CH. ROBIN.

(Séance du 13 Août 1873.)

Notre obligeant collègue M. Baron a bien voulu se dessaisir en notre faveur de trois *Pyrophorus noctilucus* LINNÉ, de Cuba, montrés à la Société, où leur éclat a été admiré. Ces trois Élatérides provenaient des insectes apportés en France par M. de Dos Hermanas, et sur lesquels il a fait une communication à l'Académie des Sciences (*Comptes rendus des Séances*, etc., t. LXXVII, p. 333, 1873).

Nous avons pu étudier sur ces trois Élatérides, tous du sexe mâle, les organes lumineux, ou phosphorescents, qui existent au thorax et à l'abdomen. Dans la séance du 25 août dernier, nos recherches ont été soumises à l'Institut (voyez *Comptes rendus*, etc., t. LXXVII, p. 511); mais nous avons pensé que la Société entomologique ayant eu la primeur de présentation des insectes qui ont été disséqués, insérerait aussi dans ses *Annales* le résumé de nos observations.

I. *Examen anatomique.*

Les organes lumineux du *Pyrophorus noctilucus* consistent en deux taches d'un jaune mat, vues à la lumière du jour, ovalaires, placées une de chaque côté sur la face dorsale et en arrière du prothorax. Indépendamment de ces deux taches si visibles, il existe un troisième organe qui

a la forme d'une grande plaque triangulaire, d'un blanc un peu jaunâtre, située à la face ventrale du corps entre le thorax et l'abdomen, et cachée à l'état de repos.

Il y a donc trois organes lumineux : 1° l'un *pair, thoracique et supérieur* ou *dorsal* ; 2° l'autre *impair, thoraco-abdominal et inférieur.*

L'insecte peut à sa volonté rendre lumineuses les deux grandes taches oculaires thoraciques ; il découvre quand il lui plaît la très-grande plaque abdominale ; il la fait briller très-vivement dans l'obscurité quand on écarte les élytres et les ailes et qu'on renverse un peu l'abdomen vers la région dorsale du corps.

C'est vers la partie centrale de tous les organes lumineux que paraît d'abord, et même pendant le jour, la lumière verte de l'appareil lumineux du Pyrophore ; elle brille de suite dans un endroit sombre et elle grandit du centre à la périphérie en s'étendant rapidement. Cette lumière a un éclat considérable, avec une teinte verdâtre et phosphorescente des plus vives ; la plaque abdominale est surtout d'une grande beauté.

Organes thoraciques. — La surface des taches dorsales jaunâtres du prothorax est ovalaire, ayant deux millimètres dans la plus grande longueur. Cette surface, bombée à la manière d'un verre de montre, est très-lisse à la vue simple, ou même à la loupe : il y a dans ces points une

Quand la partie diaphane de l'appareil est enlevée depuis un peu de temps, la surface mise à découvert devient bientôt louche et verdâtre, parce que les contractions musculaires rompent alors les cellules adipeuses de l'enveloppe sus-indiquée, et font couler sur elles les gouttelettes microscopiques de leur contenu huileux.

En enlevant ou en arrachant peu à peu tout l'organe lumineux, on arrive à découvrir près de lui un tronc trachéen court et considérable, car il a plus de 2 millimètres de diamètre; il est donc très-facile à voir. La disposition des trachées sortant de cette ampoule trachéenne pour aller à l'organe voisin est plutôt celle de houppes que la division dichotomique ordinaire.

Enfin l'organe lumineux, retiré par arrachement du thorax de l'animal vivant, brille dans l'air, dans l'eau et sur les plaques de verre porte-objets. Il en est de même pour l'organe des *Lampyris* de nos contrées, qui brille après l'écrasement de l'animal. Dans les deux cas, chez le Pyrophore comme chez le Lampyre, la substance dissociée reste quelques minutes avant d'avoir épuisé sa phosphorescence.

Organe abdominal. — L'organe lumineux abdominal est irrégulièrement triangulaire, à base tournée du côté du thorax et à sommet postérieur. Il n'a pas l'enveloppe tégumentaire solide des taches du thorax; c'est la membrane interthoraco-abdominale, devenue très-fine et transparente, qui le recouvre. La surface extérieure de celle-ci est lisse, avec quelques poils fins et très-espacés; sa face postérieure adhère fortement à l'organe lumineux proprement dit.

Pour bien voir l'organe abdominal il faut mettre à découvert l'espace situé entre les segments emboîtés du métathorax et du premier segment de l'abdomen : on a sous les yeux un espace triangulaire ayant plus de trois fois la largeur d'une des taches lumineuses du corselet. Sur l'animal vivant et dans l'obscurité, cet espace interthoraco-abdominal brille alors du plus vif éclat. C'est vers la partie centrale qu'apparaît d'abord la lumière verte, phosphorescente, ainsi que nous l'avons déjà noté.

La face profonde de l'organe lumineux ventral est enveloppée, comme celle des organes thoraciques, par une couche épaisse de tissu adipeux d'un blanc mat, et les trachées de l'organe se rendent dans deux troncs trachéens brunâtres allant de chaque côté au gros stigmate du premier segment abdominal.

Les deux organes thoraciques et l'organe lumineux abdominal ont la même structure et texture ; nous allons l'exposer simultanément pour tous.

Structure anatomique. — Les coupes de ces divers organes montrent qu'ils sont de forme lenticulaire, d'un tiers environ moins épais que larges, en y comprenant l'enveloppe adipeuse profonde, qui est accessoire.

Le tissu propre est demi-transparent, humide, et il forme la partie centrale de l'appareil, qui est la plus épaisse. Il est composé de cellules qui ne diffèrent pas sensiblement de celles qui constituent les organes lumineux de Lampyres, et depuis longtemps décrites : ce sont des cellules irrégulièrement polyédriques, à angles arrondis, assez molles, friables, difficiles à séparer les unes des autres, épaisses de 0mm,04 à 0mm,06 ; elles manquent de paroi propre ; elles ont un noyau relativement petit (0mm,007), ovoïde, un peu grenu, sans nucléole, ce noyau visible facilement après l'action prolongée de l'acide acétique et de la teinture du carmin. L'aspect charnu particulier et l'état finement et uniformément grenu de ces cellules se retrouvent ici d'une manière très-nette. La présence de l'urate d'ammoniaque ou de soude en grande quantité, comme principe constitutif de ces granules, sur laquelle les auteurs classiques insistent à propos de l'appareil des *Lampyris*, se constate ici de la manière la plus nette.

Les cellules de la surface contiguë à la couche adipeuse sont plus riches en granulations et un peu moins transparentes que celles qui sont plus centrales, mais sans former toutefois une couche distincte, comme les cellules adipeuses qui en constituent une très-évidente et qui va nous occuper.

L'enveloppe adipeuse sous-jacente aux cellules spéciales du tissu propre des organes lumineux, est composée de très-grandes cellules à paroi hyaline, à contenu formé de nombreuses gouttelettes graisseuses, comme dans le tissu adipeux des insectes. Cette enveloppe adipeuse ne reçoit que des trachées peu nombreuses relativement au reste de l'appareil, les trachées allant finalement se rendre aux cellules propres, finement granuleuses et placées au-dessus.

Après vingt-quatre heures de contact avec l'acide acétique, ou avec l'acide chlorhydrique étendu, les principes graisseux formant les gouttelettes renfermées dans les cellules adipeuses passent en partie à l'état de fins cristaux aciculaires qui hérissent leur surface ou restent plongés dans leur épaisseur. Beaucoup de ces gouttes se fondent alors ensemble en gouttes plus grosses. Les acides ne font pas apparaître des cristaux d'acide urique dans ces cellules, ni entre elles, comme ils le font, au contraire, dans les cellules du tissu propre de chaque organe. Ce sont leurs gouttelettes qui donnent une coloration d'un blanc jaune mat à la surface profonde de l'appareil et qui réfléchissent vers l'intérieur la lumière centrale produite, mais non les granules d'urate (dont il a été déjà question), contrairement à ce qu'on a supposé être dans les Lampyres. Du moins il en est ainsi sur les Pyrophores.

Pour terminer ce qui a trait à la structure des organes lumineux du Pyrophore, nous devons parler de la disposition des trachées et des filets nerveux.

Nous pouvons dire que les trachées, d'épaisseur moyenne quand elles traversent la couche blanche adipeuse, deviennent fort nombreuses et très-fines, par subdivisions multiples et touffues dès qu'elles pénètrent dans le tissu propre; elles vont se terminer en pointes les plus fines contre une face des cellules. Cette face nous a semblé être la face opposée à celle contre laquelle arrivent les tubes nerveux. Toutefois nous ne pouvons pas être absolument affirmatifs à cet égard. On sait que l'un de nous a démontré que le disque du tissu électrique formant les appareils de ce nom dans les poissons reçoivent leurs vaisseaux par celle de leurs faces

par laquelle s'échappe le courant, tandis que les nerfs se terminent contre la face opposée, celle qui est tournée vers le pôle positif de l'appareil (Ch. Robin, *Annales des Sc. nat., Zool.*, 1847; *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 1865, et *Journal d'Anatomie et de Physiologie*, année 1865).

Les nerfs, relativement nombreux et volumineux, viennent du ganglion le plus voisin de chaque appareil et le pénètrent par sa circonférence. Ils s'épanouissent en tubes marchant bientôt isolément, entre les cellules, dès qu'ils ont traversé la couche adipeuse. Là, ils cessent bientôt de posséder leur couche de myeline et, après s'être divisé plusieurs fois, leur cylindre-axe s'applique contre telle et telle cellule; mais il nous a été impossible d'en voir la terminaison réelle, comme on peut le faire, par exemple, dans les appareils électriques des poissons.

II. *Remarques physiologiques.*

Les organes phosphorescents des insectes constituent des appareils de la vie de relation comme les appareils électriques des poissons. Leurs

sur l'insecte entier. Leurs résultats sont de même ordre que ceux que l'on obtient avec des muscles, ou des organes électriques, récemment séparés de l'animal qui les porte. Sur les appareils ventral et dorsaux, la lumière apparaît d'abord au centre même de l'organe, puis elle gagne toute son étendue, éclaire au dehors; elle devient enfin fort vive, verdâtre et des plus belles. Une zone linéaire, jaunâtre, très-apparente, parce qu'elle tranche à la périphérie sur le ton brun des téguments, n'est point primitivement lumineuse. Il en est de même des angles externes de l'organe ventral, surtout quant l'animal est affaibli. Cette zone est représentée par la couche adipeuse indiquée plus haut.

La couche adipeuse enveloppante devient lumineuse quand du centre la phosphorescence a gagné jusqu'à elle; mais alors même elle ne produit pas de lumière, elle n'est jamais photogène : elle ne fait que réfléchir la lumière produite par la portion centrale de l'organe. En revanche, elle le fait non-seulement par sa face interne, mais par toute son épaisseur, ce à quoi se prêtent la transparence et le fort pouvoir réfringent de ses gouttelettes graisseuses, toutes nettement sphériques. Ces dispositions physiques déterminent des phénomènes dispersifs et d'interférence qui sont la cause de l'éclat remarquable que prend la lumière, dès que du centre elle se propage jusqu'à cette zone.

Quels sont les changements d'état moléculaire des cellules du tissu propre de l'organe qui causent ici un dégagement de lumière ? On sait que pendant le repos, en dehors de toute influence nerveuse, les appareils électrogènes des poissons passent à un état de tension électrique de plus en plus prononcé, dont ils se dégagent subitement dès qu'ils veulent, ou sous l'influence expérimentale de telle ou telle action physico-chimique. Or, ici, les probabilités sont que le tissu phosphorescent produit peu à peu une substance qui s'accumule lentement dans les cellules productrices mêmes, indépendamment de toute influence nerveuse, par des actes de même ordre que ceux de diverses sécrétions, et que l'acte seul par lequel elles s'en déchargent est volontaire. L'expérience prouve que, comme pour la production et le dégagement de l'électricité des poissons, les actes précédents épuisent vite l'animal et exigent le repos, après une série de quelques dégagements, pour qu'une réparation nutritive permette de nouveau leur production.

La mise en liberté volontaire de la matière produite relativement au reste de la substance des cellules consiste-t-elle en un suintement exsu-

datif intercellulaire, ou a-t-elle lieu dans l'épaisseur de ces éléments? On ne peut encore rien dire de précis sur ce point ; mais le principe qui rend lumineuse pendant plusieurs minutes la substance des cellules écrasées se comporte comme la *noctilucine*, principe azoté coagulable, phosphorescent, retiré par Phipson (1874) du mucus lumineux de certaines scolopendres, des poissons, etc. C'est un principe immédiat naturel, peu stable, dont la ségrégation chimique, ou, en d'autres termes, la dissociation moléculaire, a lieu dès qu'il devient libre et qui se manifeste par une production de lumière seulement, sans chaleur, d'une manière analogue à ce qui a lieu lors de la décomposition accidentelle, putride ou non, de diverses sortes de tissus, de mucus, de sucres, etc.

L'abondance des urates dans la substance des cellules au sein desquelles a lieu le dégagement de lumière porte à penser que l'acide urique est un des composés cristallisables résultant de la composition photogénique du composé coagulable précédent, puisqu'il est graduellement éliminé comme les principes cristallins de désassimilation analogues. L'abondance des trachées dans cet appareil est certainement en rapport avec celle de la consommation d'oxygène qui accompagne les phénomènes de production lumineuse.

OBSERVATIONS

SUR LE

Bruit particulier ou Cri du SPHINX ATROPOS,

ET SUR UN

Organe situé à l'articulation de la jambe et de la cuisse chez cet insecte Lépidoptère.

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Octobre 1873.)

I. *Sur le cri du* Sphinx Atropos.

Au commencement du mois de septembre, me trouvant à Saint-Denis-d'Anjou, mon ami le docteur Langlois m'apporta un *Sphinx* (*Acherontia*) *Atropos* L. vivant. Immédiatement je saisis l'insecte par les pattes et je le secouai pour l'exciter à faire entendre le bruit spécial appelé *cri*, dont on s'est occupé à plusieurs reprises sans parvenir à en reconnaître définitivement l'organe producteur. L'insecte cria parfaitement, et, après avoir fermé les fenêtres, je le laissai s'envoler dans la chambre, où il cria de nouveau en volant plus facilement que je ne l'aurais supposé, vu la grosseur de son corps.

Ce *Sphinx Atropos*, récemment éclos, était un superbe mâle ; les deux valves de l'armure génitale recouvraient un pénis corné, disposé en fort hameçon, à crochet recourbé vers le haut. Il me parut très-propre à un examen physiologique et anatomique ultérieur ; aussi l'ai-je observé plusieurs fois, et voici ce que j'ai constaté :

Quand l'insecte est tenu par les ailes redressées et qu'on l'excite, il fait sortir et il étale rapidement un faisceau de poils, disposé en cercle, et dont chaque poil formerait un rayon. Cette houppe, étalée en étoile arrondie et rayonnante, est placée à la base de l'abdomen et des deux côtés. Le siège exact est sur le premier segment, à une petite distance du bord latéral, près du pli qu'on observe sur le ventre de chaque côté du corps.

Ordinairement, lorsque les poils se disposent en éventail arrondi, l'animal crie ou fait entendre un bruit spécial, qui est entrecoupé, non continu, séparé par de petits intervalles assez réguliers. Mais, je le dis expressément, parfois les poils sont étalés en rosette sans que le moindre bruit se produise.

La disparition des poils est totale et le *Sphinx Atropos* les rentre si bien qu'on ne peut soupçonner leur trace sur un insecte desséché ; ils sont donc renfermés dans un emplacement disposé pour les recevoir. La sortie des poils, leur redressement en rosette, leur rentrée sont absolument volontaires, ainsi que le bruit qui accompagne le redressement, mais qui n'est pas toujours perçu avec ce dernier.

En écoutant de près, au moment où le bruit est produit par l'insecte, il semble que le cri vienne du milieu du corps; il ne paraît partir ni de la tête, ni de l'extrémité abdominale. La trompe n'est pas déroulée, les derniers segments sont immobiles. De plus le frémissement des ailes n'est

En ouvrant l'abdomen par la face supérieure, et après avoir enlevé le vaisseau dorsal, on voit de suite une grande quantité de trachées et surtout de grosses vésicules aériennes, sous forme d'ampoules, d'un blanc satiné, resplendissant. Le tube digestif est placé au milieu et entouré soit par ces ballons aériens dont ont aperçoit de suite deux ou trois de chaque côté, soit par un lacis de trachées qui sont presque toutes dilatées d'une manière fusiforme en sortant du tronc trachéen stigmatique, ou en se rendant aux organes digestifs et génitaux.

Les gros ballons, les vessies aérifères se rendent aux stigmates, mais n'ont pas de continuité avec la rigole renfermant les poils couchés, ou rayonnants, à la volonté de l'insecte. La gouttière est imperforée, sans conduit allant soit aux troncs trachéens, soit aux dilatations aériennes dont il s'agit. De plus, je me suis assuré que l'une des dilatations vésiculaires aboutit à la fois à deux stigmates, et finalement je crois que les dilatations ampullaires, au nombre de trois principales de chaque côté, vont aux deuxième, troisième, quatrième stigmates abdominaux et communiquent aussi entre elles. Je les ai vues très-étroitement accolées, et il me semble que les parois accolées communiquaient au milieu par une ouverture.

Le premier stigmate de l'abdomen possède un gros tronc trachéen qui se subdivise en trachées dilatées en cylindre et non pas en ampoule, mais ces trachées n'aboutissent point à la gouttière lisse où sont couchés les faisceaux de poils. Les derniers stigmates abdominaux sont tous l'aboutissant de divisions trachéennes cylindriques, au nombre de trois ou quatre et très-grosses, mais non dilatées en ampoule.

Après avoir constaté cette disposition des trachées et surtout de ces ballons aériens qui, gonflés, permettent au lourd *Sphinx Atropos* de voler assez facilement, je n'étais pas beaucoup plus avancé par rapport au cri produit par cet insecte. J'avais pensé que le premier stigmate abdominal, sous l'influence de ces vessies aérifères, pouvait faire l'office d'une glotte et rendre un son ; mais il me fallait renoncer à cette hypothèse, car des connexions n'existaient pas, comme on l'a pu voir. Les manœuvres du *Sphinx* gonflant ses trachées, imprimant aux parois du ventre des mouvements d'aspiration pareils aux mouvements qu'on voit si bien chez les grosses Locustides ou Sauterelles communes, n'avaient pas de rapports avec le cri ; je m'en étais assuré d'ailleurs.

En fin de compte, je voulus voir par quel moyen l'animal redressait le

faisceau de poils couché dans sa rigole. Celle-ci est formée par une peau sèche, comme scarieuse, surtout au bord du premier segment, en empiétant sur le second. Je passai sous cette peau sèche la pointe émoussée d'une petite tige d'acier, et non-seulement je parvins de suite à faire redresser les poils, mais à ma satisfaction j'entendis un bruit, faible, mais semblable au cri produit par l'animal vivant.

Je répétai la même manœuvre, en pressant sous la peau derrière la rigole et un peu plus haut sur le premier segment, et chaque fois je redressai les poils et presque toujours j'obtins le cri. Celui-ci me paraît donc dû à la contraction des muscles ridant, ou contractant, la peau sèche de la rigole, et peut-être aussi au froissement qui en résulte sur la membrane scarieuse du premier par rapport à celle du deuxième segment. Le redressement des poils tient à la contraction de faisceaux musculaires spéciaux placés sur le premier segment à la base de la gouttière, et ce redressement peut avoir lieu séparément sans que le cri soit produit.

Telles sont les observations que j'ai pu faire sur un seul individu de l'insecte curieux dont il s'agit, mais je n'ai pas la pensée d'avoir élucidé complétement la question. Je désire que ces recherches soient complétées, vérifiées, confirmées. Je ne connais point la disposition du corps de l'*Atropos* femelle; elle crie cependant, ainsi que cela a été constaté plusieurs fois, ainsi que M. Maurice Girard l'a rappelé tout récemment (voyez ces *Annales*, Bulletin, p. CXCVII et CXCVIII).

II. *Sur un organe situé à l'articulation de la cuisse et de la jambe des pattes antérieures du* SPHINX ATROPOS.

Sur l'insecte que j'ai eu entre les mains, j'ai, en examinant les pattes antérieures, trouvé un organe assez singulier, situé au point de jonction de l'articulation de la jambe avec la cuisse. En redressant la patte, on trouve, à la face interne de la jambe, plus près du bord antérieur que du bord postérieur, une sorte de plaque ou de lame formée de tissu chitineux, corné, sec, comparable à l'écaille épaisse de certains bourgeons, et bien appréciable la patte étant placée sous l'eau ou dans l'alcool.

Cette lame cornée commence à la base de la jambe, qu'elle égale presque en longueur, et elle se termine en une petite pointe émoussée; elle est convexe en dehors, revêtue d'une courte pubescence fauve; elle est plane ou légèrement concave en dedans.

J'ai coupé en travers cet organe et j'ai vu qu'il avait une petite cavité; j'y ai même constaté une trachée.

Quel peut être le rôle de cette plaque ou de cette lame épaissie à la base? Existe-t-elle chez la femelle, ou est-elle propre seulement au sexe mâle? Je pencherais vers cette dernière supposition, et je croirais *à priori* qu'elle peut servir pendant l'accouplement pour saisir et fixer la femelle. Dans tous les cas, elle n'a aucun rapport avec le bruit particulier du *Sphinx Atropos*, et c'est parce que je me suis mal expliqué ou que j'ai été mal compris, que dans son estimable ouvrage sur les *Métamorphoses des Insectes*, 4e édition, pages 240 et 243, M. Maurice Girard m'a fait placer l'organe du cri dans la patte de ce Lépidoptère.

Note au sujet de la PALUSTRA LABOULBENI,

Par M. GUENÉE, Membre honoraire.

(Séance du 27 Décembre 1873).

Je lis, dans le troisième numéro de nos Annales, deux mémoires d'un haut intérêt pour ceux qui s'occupent des mœurs et des métamorphoses des Lépidoptères (Annales de 1873, p. 297 et 303).

Seulement, le premier de ces mémoires reste pour moi une véritable énigme : que son auteur ne m'en veuille pas si je cherche à l'éclaircir. Je vois bien que quelques-uns de nos collègues ont cherché à l'expliquer en supposant que la chenille décrite et disséquée n'est pas celle de l'insecte figuré sur la même planche.

nilles de nos Processionnaires ne sauraient vivre sous l'eau. Les larves destinées à ce genre de vie ont reçu des organes tout différents de ceux des espèces aériennes et ne peuvent rester immergées que dans deux conditions : celle de décomposer l'eau à l'aide d'un appareil spécial, ou celle de se munir d'une provision d'air atmosphérique renfermée soit dans des sacs ou fourreaux, soit sous des cloches dont la nature leur a appris la construction.

Or, la chenille dont on nous fait l'histoire vit à nu, nous dit-on, sur une plante entièrement submergée. Et en effet, ses couleurs foncées nous démontrent qu'elle n'est pas soustraite au contact de la lumière, — ses poils si fournis, qu'elle n'est pas destinée à vivre dans un fourreau, — ses pattes membraneuses, longues et pourvues de crochets préhensiles, que son mode de locomotion est normal. La présence des stigmates n'est pas une objection péremptoire, car beaucoup de larves aquatiques et les *Paraponyx* elles-mêmes en sont également pourvues : elle s'expliquerait d'ailleurs par l'habitude qu'on prête à la chenille de remonter de temps en temps à la surface de l'eau. Toujours est-il que, quand elle est entourée de ce liquide, ces stigmates lui deviennent inutiles et qu'elle se trouve même dans ce cas obligée de les fermer. Il lui faut donc alors un autre mode de respiration. Les bulles d'air que M. Bar signale sur les parties latérales proviennent sans doute d'une expiration, tandis que celles qu'il a observées sur les parties velues démontrent, à mon sens, que l'animal vient du dehors, d'où il a rapporté entre ses poils de l'air puisé dans l'atmosphère, comme cela arrive à tous les corps velus, mais il était difficile de supposer que cet air puisse être directement transmis aux stigmates.

J'ai presque honte d'insister si longtemps. Pourtant M. Bar, qui a observé ce curieux amphibie dès 1864 et qui a été à même de l'étudier depuis à loisir, est tellement affirmatif, que je me trouve sérieusement intrigué. Je n'ose supposer qu'il y a, au bord des canaux de navigation, des arbres d'où les chenilles ont pu être secouées dans l'eau par le vent, et pourtant ces coques surnageantes viendraient encore aider à cette supposition. Mais au moins puis-je faire sur la construction de ces coques quelques questions que justifie le peu de précision de M. Bar à leur sujet :

Où sont-elles habituellement établies ?

M. Bar les a-t-il vues filer sous l'eau, puis remonter à la surface ?

Si elles restent parfois complétement et toujours submergées, où emma-

gasinent-elles la provision d'air, si petite qu'elle soit, nécessaire à la respiration des chrysalides qui certainement sont pourvues de stigmates comme les chenilles ?

M. Bar a dû élever celles-ci dans des bocaux ou, comme on disait du temps de De Géer, dans des *poudriers* remplis d'eau : a-t-il vu le papillon sortir de sa chrysalide et s'élever à la surface du liquide ? Et s'il en est ainsi, pourquoi ne nous fait-il pas jouir des détails, bien curieux sans doute, de cette opération ?

J'aurais encore bien des *pourquoi* à ajouter, mais cette note doit avoir une fin. Je me borne donc à proposer à la Société qu'il soit demandé à M. Bar un mémoire supplémentaire sur le cas si intéressant qu'il nous signale. Jusque-là je serai excusé, je l'espère, de conserver un reste d'incrédulité, et la Société pensera comme moi qu'un supplément d'instruction est nécessaire avant que M. Bar soit autorisé à nous faire la réponse de Sosie :

« Cela choque le sens commun,
« Mais cela ne laisse pas d'être. »

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

BULLETIN DES SÉANCES

Recueilli par M. DESMAREST, Secrétaire

ET

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Rédigé par M. BEDEL, Archiviste adjoint

Année 1873

MEMBRES DU BUREAU :

Président	MM. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.
Vice-Président	C.-E. LEPRIEUR.
Secrétaire	Eugène DESMAREST.
Secrétaire adjoint	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier adjoint	Émile RAGONOT.
Archiviste-Bibliothécaire	Jules FALLOU.
Archiviste-Bibliothécaire adjoint .	Louis BEDEL.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 8 Janvier 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

33 *membres présents.*

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance (11 décembre 1872), lu par le Secrétaire, M. E. Desmarest, M. le docteur Al. Laboulbène, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs, en quittant la présidence où m'avaient appelé vos suffrages, et pendant laquelle je n'ai, je l'espère, commis aucun abus de pouvoir, laissez-moi vous remercier de votre sympathie et de votre amitié qui m'est si précieuse.

Permettez-moi aussi de vous faire part de quelques impressions du moment. Il me semble, chers Collègues, que nous venons, vous et moi, de faire une excursion entomologique d'une année, semée d'incidents et suivie d'une bonne récolte. Si je ne craignais d'être indiscret, je vous signalerais dans nos *Annales* un grand nombre de communications et de mémoires qui prouvent la bonté de notre moisson de 1872. Chacun de nous a, dans la mesure de son temps et de ses forces, apporté sa glane, et certes la gerbe restera comme provision de présent et d'avenir, car elle est bien mûrie et bien emmagasinée.

Un défilé à franchir s'est trouvé sur notre route, celui des dons entomologiques pour la libération du territoire ; une localité est encore à atteindre : c'est le legs Dollfus, et je confie cette délicate affaire, qui vous est déjà connue, aux soins de mon ami et digne successeur.

Je recommande à la nouvelle Commission de publication de bons travaux

de présenter à la prochaine séance un rapport sur les comptes que le Trésorier vient de déposer sur le bureau.

Décision. Sur la proposition présentée à la séance du 11 décembre 1872 par M. L. Reiche, la Société, à l'unanimité, décide qu'un banquet annuel aura lieu à Paris pour fêter l'anniversaire de sa fondation en 1832. Une Commission, composée de MM. J. Grouvelle, le docteur Al. Laboulbène et L. Reiche, est chargée d'organiser le banquet et indiquera à la prochaine séance la date à laquelle il aura lieu.

Lectures. MM. Léon Fairmaire et Ernest Allard adressent un mémoire ayant pour titre : Révision des espèces européennes du genre *Timarcha*.

— M. le docteur A. Puton fait déposer sur le bureau un travail intitulé : Notice pour servir à l'étude des Hémiptères, comprenant des descriptions d'espèces nouvelles ou peu connues (genres *Psacosta*, *Podops*, *Menoccarus*, *Bagrada*, *S[illegible]*, *Ophthalmicus*, *Proderus*, *Rhyparochromus*, *Monanthia*, *Aradus*, *Myiomma* et *Psylla*), notes synonymiques et notes géographiques.

— M. le docteur Al. Laboulbène communique, de la part de M. Bar, de Cayenne, de curieuses observations relatives à un Lépidoptère nocturne de la tribu des Bombycides et dont la chenille vit dans l'eau, à la Guyane

Cette larve est pourvue sur la tête d'un appendice en forme de crête allongée ou de corne dure, qui lui sert à briser la coque de l'œuf. Cet appendice disparaît après la première mue. Quant à la nourriture des larves, il pense qu'elles trouvent autour d'elles des gouttelettes de sang desséché servant à leur première alimentation.

M. le docteur Al. Laboulbène remercie M. J. Künckel des éloges qu'il a bien voulu donner à son travail ; il dit que les larves qu'il a vues étaient déjà dans un état de développement avancé, aussi n'a-t-il pas constaté sur la tête la crête saillante, aperçue au sortir de l'œuf par M. J. Künckel.

Notre collègue ajoute que les œufs de la *Puce du Chat* ne sont pas revêtus de sang desséché ou de mucosité sanguinolente à l'extérieur, car ils sont luisants et d'un blanc de porcelaine ; ces œufs sont très-glissants et ne se collent nulle part. M. Al. Laboulbène ne croit point que les mères Puces préparent des gouttelettes de sang pour nourrir leurs larves. Paris et Aubé avaient donné à notre confrère des larves qui ont vécu dans de la balayure d'appartement où ni chat ni chien n'avaient pénétré. Cette balayure, examinée à la loupe, ne renfermait pas de grains rougeâtres. Les larves, après avoir grossi, ont filé leurs cocons et se sont très-bien métamorphosées.

Pour M. Al. Laboulbène, les larves de la *Puce du Chat*, et probablement celles d'autres espèces du même genre, vivent de matières azotées, et non pas uniquement de sang desséché. Notre collègue rappelle les observations de M. Ed. Perris, qui a vu des larves, même créophages, se contenter de débris azotés, de déjections excrémentielles, etc., quand leur nourriture favorite venait à leur faire défaut.

Communications. On annonce la mort de l'un de nos membres fondateurs, M. Jean-Scipion Gougelet, décédé à Colombes (Seine), le 27 décembre 1872, dans sa 75e année.

M. E. Desmarest lit une note nécrologique sur notre regretté confrère : travail qui a été inséré à la fin des Annales de 1872, page 511.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à un insecte de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Buprestides :

En examinant des *Catoxantha bicolor* et *gigantea*, grandes et belles espèces de l'extrême Orient, qui ont entre elles une très-grande analogie comme taille, comme forme et comme disposition de couleurs, j'ai observé une variété extrêmement curieuse qui provient de Cochinchine et que

possèdent les collections entomologiques du Muséum de Paris. M. E. Saunders a connu aussi cette variété remarquable, qu'il a décrite et figurée sous le nom de *brunnea* dans les Trans. of the Entom. Soc. of London, p. 297, pl. 21, fig. 1 (1866). Quoique ce naturaliste ne considère ce Buprestien que comme n'étant qu'une variété du *C. gigantea* des auteurs, il a cru cependant devoir donner un nom particulier à cette variété dont la patrie est Siam. Je dirai aussi que M. E. Saunders n'a connu que le mâle, et l'individu que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société appartient au sexe femelle.

Femelle. Elle est beaucoup plus grande que le mâle, car elle égale en longueur 76 millimètres et n'a pas moins de 25 millimètres en largeur. Les antennes sont d'un noir bleu; la tête est d'un brun cuivreux, à reflets violacés; le thorax est d'un brun cuivreux plus foncé que la tête, à reflets violacés, avec les angles de chaque côté de la base d'un jaune ferrugineux; les élytres sont d'un cuivreux violacé brillant, finement bordées de vert cuivreux, avec la suture de cette couleur; la tache jaune des élytres, presque oblitérée, est remplacée par une autre tache étroite, peu apparente, d'un vert cuivreux; les pattes sont d'un noir bleu foncé; tout le corps en dessous est d'un jaune sale brillant. Quand on étudie le dernier segment abdominal dans ce sexe, on remarque que l'échancrure médiane postérieure est bien moins profonde que chez le *C. gigantea* des auteurs.

Ouvrages présentés dans la séance du 8 janvier 1873 (1) :

Société savantes et publications périodiques.

* *Entomologist's monthly Magazine*, tome X, n° 104 (janvier 1873).

Mac Lachlan, p. 173, Collection and preservation of Neuropterous Insects (suite). — Grezgson, p. 176, Remarks on M' Barrett's « British Tortrices. » — Rev. Matthews, p. 178, Notes on Trichopterygia (Trichopteryx carbonaria et Latitiæ, nov. sp. d'Europe). — F. Bates, p. 181, Notes on Heteromera (suite) (Alegoria Sallei, quadraticollis et parallela, nov. sp., d'Amérique).—Crotch, Janson et Waterhouse, p. 184, Erotylidæ from Japan (genres Languria (10 esp. nouv.), Dacne (2 esp. n.), Episcapha (1 esp. n.), Triplax (1 esp. n.), Cyrtotriplax (= Tritoma Fabr.) (1 esp. n.), Aulacochilus (1 esp. n.).

Notes. — Acidota cruentata. — Agapanthia micans. — Sexual characters of the British Bruchus. — On the Spinning of the Larva of Balaninus brassicæ. — Captures of Hemiptera and Coleoptera at Deal. — Vanessa Antiopa. — Syntomis Phegea. — Larva of Acronycta alni. — Natural History of Celæna Haworthi. — Larva of Eubolia lineotata. — Larvæ of Acidalia. — Endopisa nigricana. — Note on Crinodes Sommeri. — Haggerston entomological Society. — Proceedings of the entomological Society of London.

Ouvrages divers.

* Gerhardt : Hydrobius Rottenbergi. — Letzner : Erirhinus Gerhardti et Gymnetron Schwarzi. — Schwarz : Zur Kenntniss der europæischen Philhydrus-Arten. Breslau, 1872. (Broch. in-8° extr. du Zeitschrift für Entomologie, de la Société de Silésie.)

(1) Les ouvrages marqués d'un astérisque (*) sont ceux offerts soit par les auteurs, soit par diverses personnes ou Sociétés savantes ; ceux marqués de deux astérisques (**) ont été acquis sur les fonds Pierret ; et ceux n'ayant aucun signe ont été échangés contre les Annales. Les publications qui ne renferment pas d'entomologie sont accompagnés du signe ⊙.

* Lethierry, Desprets, etc. Réponses à un questionnaire de la Société des Agriculteurs de France sur les Insectes nuisibles ou utiles. Broch. in-8° extr. des Archives du Comice agricole de Lille.

* Norguet (A. de). Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles du département du Nord. Broch. in-8°. Lille, 1872. ⊙

* Plateau (Felix) Recherches physico-chimiques sur les Articulés aquatiques, 2e partie. Bruxelles, 1872. Broch. in-8° extr. des Bulletins de l'Académie royale de Belgique.

Séance du 22 Janvier 1873.

Presidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE

35 membres présents.

MM. Bellevoye, de Metz; Desbrochers des Loges, de Gannat, et Lichtenstein de Montpellier, assistant à la séance.

publier, outre les quatre numéros ordinaires des Annales, deux cahiers du grand travail de M. de Bonvouloir sur les Eucnémides, et acheter pour notre Bibliothèque un nombre assez considérable d'ouvrages entomologiques.

Après un examen attentif, et avoir constaté que les recettes, de même que les dépenses, sont justifiées par pièces à l'appui parfaitement en règle, la Commission conclut en priant la Société de vouloir bien ratifier par un vote favorable les propositions suivantes :

1° Approuver les comptes du Trésorier pour l'année 1872 et lui en donner décharge ;

2° Décider l'acquisition de quatre obligations du chemin de fer de l'Ouest ;

3° Voter des remercîments au Trésorier, M. L. Buquet ; aux Secrétaires, MM. E. Desmarest et H. Lucas ; et à l'Archiviste, M. J. Fallou.

Nous demandons pardon à nos collègues, disent les Commissaires, de confondre ces quatre fonctionnaires dans le même vote ; mais il est si difficile de trouver chaque année une formule qui représente convenablement le mérite de chacun ! Qu'ils soient bien convaincus que notre reconnaissance, pour être collective, n'en est ni moins vive, ni moins sincère.

Les conclusions qui précèdent, mises successivement aux voix par le Président, sont votées à l'unanimité par la Société.

— M. L. Reiche, au nom de la Commission du banquet (composée de MM. J. Grouvelle, le docteur Al. Laboulbène et L. Reiche), lit le rapport qui suit :

Messieurs, dans la séance du 8 janvier de la Société entomologique, vous avez décidé qu'un banquet commémoratif de l'établissement de la Société aurait lieu à l'avenir, chaque année, le jour anniversaire de cette fondation, et vous avez nommé une Commission chargée d'étudier les voies et moyens de réaliser votre décision.

La Commission désignée vient vous rendre compte de ses recherches et de ses délibérations : elle avait, en premier lieu, à vous proposer la fixation du jour où aurait lieu la réunion projetée. Or, dans le premier volume de nos Annales, 1832, on lit, page 109, que, dans la séance du 31 janvier, le Président (M. Serville) déclare que la Société entomologique de France existe dès ce moment.

Cependant ce n'est que le 29 février que Latreille, président honoraire, prononce le discours d'ouverture, et, en se levant, annonce les séances de la Société ouvertes dès ce moment.

C'est à la suite de cette séance que la Société fit graver un timbre portant cette date : 29 février 1832.

C'est, en conséquence, cette dernière date que la Commission vous propose d'adopter, c'est-à-dire pour cette année le 28 février 1873.

En second lieu, la Commission avait à rechercher parmi les restaurateurs de Paris possédant un local suffisant et central pour le banquet, celui qui offrirait un repas convenable au prix le plus modéré, et elle vous propose de choisir l'établissement de M. Biot, au café Corazza, n° 9, de la galerie de Foy, au Palais-Royal.

Les conclusions de ce rapport sont successivement adoptées par la Société, qui charge son Secrétaire d'adresser à ce sujet une circulaire à tous ses membres résidant en France, ainsi qu'en Alsace-Lorraine. Toutefois, dans la séance du 12 février, sur la demande qui lui en a été adressée par plusieurs membres, elle décide que la date du banquet est définitivement fixée au samedi 1er mars.

Lectures. M. Lichtenstein donne lecture d'une notice biologique sur notre collègue P. L. Doyère, travail qui lui avait été demandé par le

positivement au contact de l'eau, mais elle a des organes spéciaux que nous ne retrouvons chez aucune autre, c'est l'*Hydrocampa stratiotalis*, dont la chenille a été si bien examinée par De Géer, Léon Dufour et par M. Guenée ; mais elle ne respire pas par les poils, chose impossible pour toutes et spécialement pour celle-là, puisque elle n'en a pas.

La chenille que l'on nous montre ressemble tout à fait, comme vêtement, comme tête et comme pattes, à une chenille de *Cetonia* ; elle n'a aucun organe extérieur que ne possèdent toutes les autres chenilles ayant une respiration aérienne, et je me demande si une chenille vivant dans des conditions aussi exceptionnelles ne montrerait pas, comme notre *stratiotalis*, des organes spéciaux ?

Je demande pardon à notre collègue de mon incrédulité, mais j'espère qu'il m'excusera de ne pas admettre un fait aussi extraordinaire sans un peu d'examen.

En l'absence de M. le docteur Al. Laboulbène, M. le Secrétaire dit qu'à la dernière séance notre collègue a conservé le manuscrit du travail de M. Bar, et qu'il a annoncé qu'il comptait étudier la chenille dont il est question et la faire figurer avant de livrer le mémoire à l'impression.

— M. Lichtenstein présente plusieurs remarques sur divers points de l'entomologie :

1° Observations sur le *Phylloxera vastatrix* :

L'année 1872 a apporté peu de matériaux nouveaux à l'histoire de cet insecte. Il n'y a guère à noter que l'apparition au mois de septembre de milliers d'insectes, tant aptères qu'ailés, cheminant sur le sol dans les vignobles de Graveson (Bouches-du-Rhône). Le but de cette migration est encore à découvrir.

Parmi la multitude de remèdes proposés contre ce fléau, il cite un mode de culture qu'il a été le premier à conseiller et qui paraît donner de bons résultats. Il consiste à planter, aux moments de la taille, des sarments ou boutures autour des ceps qui sont atteints par le *Phylloxera*. Les radicelles fraîches qui se développent sur ces boutures attirent le Puceron, qui les recherche de préférence aux vieilles racines. En mai ou juin on arrache ces boutures et on les brûle.

2° Observations sur le *Dactylopius vitis* :

En étudiant les mœurs de cette Cochenille blanche de la vigne qui

produit la fumagine, notre collègue s'est convaincu que ce genre offre une singulière anomalie dans ses métamorphoses. On sait, en effet, que les nymphes des individus mâles sont en général des pupes immobiles et emmaillottées chez les Coccidiens, dont notre savant collègue M. le docteur V. Signoret fait en ce moment-ci l'histoire. Or, chez les *Dactylopius* la pupe du mâle est une nymphe active, cheminant sur six pattes articulées, relativement assez longues, et pourvue de fourreaux d'ailes. Seulement, ce qui la distingue au premier coup d'œil des nymphes des Aphidiens, c'est l'absence d'antennes : ces organes sont emmaillottés dans une pellicule qui environne tout le corps et les emprisonne avec ce même corps. Aujourd'hui notre collègue se borne à signaler le fait, qu'il croit nouveau, d'une nymphe mâle mobile chez les Cochenilles, et se propose plus tard de donner l'histoire complète de cet insecte.

3° Observations sur le *Tortrix pilleriana* (Pyrale) :

L'année dernière (1872), les ravages de la Pyrale ont été énormes dans le département de l'Hérault. Le remède le plus généralement appliqué a été celui indiqué par notre collègue, l'écorçage ou décorticage du cep, suivi d'une fumigation d'acide sulfureux pendant la morte saison. Un enfant, muni d'une brosse très-rude, enlève grossièrement l'écorce du cep; cette opération met à nu la majeure partie des petites chenilles de

Mayer-Dûre, à Berthoud, des œufs de *Mantis*, notre collègue avait ramassé un certain nombre de coques fixées par ces insectes sur les végétaux ou sur les pierres, selon les espèces. Il signale en passant les différences entre les poches d'œufs de la *Mantis religiosa* qui forment une masse spongieuse jaunâtre ou grisâtre qui se confond avec la couleur des troncs d'arbres et de leur écorce, et celles de la *Mantis decolor* ou *soror*, qui, fixées sur les pierres des garrigues, sont triangulaires ou prismatiques, d'une couleur blanche, grise et noire, se confondant absolument avec celle des rochers brûlés par le soleil.

Ayant remarqué qu'une des coques de *Mantis religiosa* était percée de petits trous, notre collègue l'a ouverte et a trouvé la loge de l'œuf de *Mantis* occupée par une nymphe de Chalcidien à longue tarière recourbée sur le dos (1).

5° Observations sur deux espèces de *Chrysides* :

Ayant eu occasion d'élever cinq ou six fois la magnifique *Stilbum calens*, notre plus belle Chryside, notre collègue a obtenu quatre fois l'espèce typique, à abdomen d'un rouge pourpre cuivré, des nids d'un grand Mellifère, la *Chalicodoma muraria*. Il a trouvé trois fois, en parasite dans des nids d'un Fouisseur du genre *Pelopæus*, le *Stilbum splendidum*, dont la couleur de l'abdomen est d'un vert bleu brillant sans aucun reflet de rouge.

Notre confrère pensait que le dernier insecte qu'il venait de nommer n'était qu'une variété du *Stilbum calens*, et il se demandait si la différence de nourriture, qui est du miel chez les *Chalicodoma*, des Araignées chez les *Pelopæus*, avait cette influence sur la coloration du parasite. Mais un examen fait dans la collection de M. le docteur Giraud lui a démontré qu'il avait affaire à deux espèces distinctes.

L'élevage du *Stilbum* lui a fourni aussi une preuve que la larve des Chrysides dévore la larve de sa victime et non pas les provisions, comme le font quelques autres intrus, car dans un nid de *Pelopæus* un *Stilbum* s'est transformé attenant à la larve du *Pelopæus* dont il avait dévoré la moitié.

(1) A ce sujet, M. le docteur Giraud fait observer que ce parasite a déjà été signalé et qu'on l'a nommé *Palmon pachymerus* Westwood (*Podagrion splendens* Walker).

Pour en revenir à la couleur bleue des *Stilbum* mangeurs de *Pelopæus*, notre collègue observe encore que la Chryside bleue (*Chrysis cyanea*), qu'il a élevé plus de vingt fois, est parasite du *Trypoxylon figulus*, qui, lui aussi, garnit son nid d'Araignées.

Notre collègue se garde bien de vouloir tirer des conclusions absolues des faits qu'il signale, mais qui lui paraissent assez intéressants pour être notés.

6° Sur les Hyménoptères vivant dans les tiges du Roseau :

Enfin, notre collègue présente à la Société un roseau dans lequel il faut observer que la partie inférieure est occupée par le nid délaissé d'une *Osmia* mâcheuse de feuilles, c'est-à-dire formant son nid avec une pâte verte paraissant être des feuilles pétries ou mâchées. Par-dessus ce nid abandonné on voit un petit amas de coton végétal qui indique qu'une Abeille matelassière du genre *Anthidium* avait commencé à s'établir en second rang dans ce roseau. Enfin, au-dessus du coton vient un nid d'*Osmia*, mais soigneusement cloisonné en mortier et formant quatre loges, dans lesquelles se trouvent les cocons de l'*Osmia* qui doivent éclore au printemps prochain. Il se fait un plaisir d'offrir ce nid à notre collègue M. le docteur Giraud, qui pourra déterminer à l'éclosion le genre et l'espèce du dernier habitant de ce roseau. Il suppose, d'après des observa-

Membres reçus. 1° M. Henri d'Orbigny, à Paris (Coléoptères de France), présenté par M. A. Léveillé (commissaires-rapporteurs MM. E. Desmarest et J. Grouvelle);

2° M. Milton Ross, à Toronto (Canada) (entomologie générale, principalement insectes de l'ordre des Lépidoptères), présenté par M. L. Buquet (commissaires-rapporteurs MM. E. Desmarest et H. Lucas).

Ouvrages présentés dans la séance du 22 janvier 1873.

Sociétés savantes et publications périodiques.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, t. I-IV, 1867-1870.

Tome I. — A. d'Aubuisson, p. 42, Note sur une nouvelle espèce d'Orthosia (pistacinoides), avec figure. — Marquet, p. 91, Tableau des Clythra d'Europe.

Tome II. — A. d'Aubuisson, p. 5, Catalogue des Lépidoptères de la Haute-Garonne.

Tome III. — Marquet, p. 84, Catalogue des Coléoptères du Languedoc (Carabiques). — Id., p. 135, Notes sur quelques Curculionides du Languedoc. — Calmels, p. 161, Sur les écailles des Papillons.

Tome IV. — Dr Joly, p. 142, Contributions pour servir à l'histoire naturelle des Ephémérines, avec planche.

Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ, t. VIII, 1871, n° 4, et t. IX, 1872, n° 2.

Tome VIII. — Solsky, p. 273, Coleoptères de la Sibérie orientale (fin). — Faust, p. 278, Synonymische Bemerkungen (Alcides Chaudoiri Guér. (= *Amelina* Bohem.); Cleonus foveicollis Esch. (= *fatuus* Sch. = *communis* Mots.); Liaus invagri Ol. (= *lepidii* Mots., var. *Eschscholtzii* Bohm.). — Solsky, p. 284, Rhynchites princeps (nov. sp., Sibérie or.). — Portschinsky, p. 287, Note géographique sur le Diopsis brevicornis Say. — Solsky, p. 289, Sta-

phylinides de l'Amérique du Sud. — Erschoff, p. 315, Neuf Lépidoptères nouveaux de la Russie d'Asie.

Tome IX. — Taczanowsky, p. 81, Aranéides de la Guyane française. — Bessig et Solsky, p. 161, Longicornia der Fauna Süd-Ost-Sibiriens.

Journal of the Linnean Society : Zoologie, t. XI, n°s 53 et 54 ; *Botanique*, t. XIII, n°s 66 et 67 ; *Proceedings*, 1871-1872 (8 broch.).

Zoologie, tome XI. — F. Smith et Wallace, p. 285, Catalogue of the Aculeate Hymenoptera and Ichneumonidæ of India and the Eastern Archipelago. — Dr Burmeister, p. 416, Observations on a Light-Giving Coleopterous larva. — J. Lubbock, p. 422, On the origin of Insects.

Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia 1870, n°s 1-3 (janvier-décembre).

T. Hale Streets, p. 104, Notice of some Crustacea of the genus Libinia (4 esp. nouv.).

Transactions of the Linnean Society of London, t. XXVII, 4e partie ; t. XXVIII, parties 1re et 2e ; t. XXIX, 1re partie.

Décisions. Après avoir entendu la lecture d'un rapport de la Commission de la bibliothèque, la Société décide :

1° Qu'elle accepte l'échange proposé par M. Émile Deyrolle des quinze volumes du Magasin de Zoologie publié sous la direction de M. Guérin-Méneville, de 1831 à 1845, contre des Annales;

2° Que l'échange des publications entre nos Annales et les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse aura lieu à partir de 1873.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos anciens collègues : 1° M. Gaspard-Auguste Brullé, doyen de la Faculté des Sciences de Dijon, décédé le 21 janvier 1873, à l'âge de 66 ans, et 2° M. Joseph-Michel Lorquin, décédé à Puteaux (Seine), le 3 février 1873, à l'âge de 75 ans.

M. E. Desmarest dépose sur le bureau une note biologique sur Auguste Brullé; travail qui a été imprimé dans les Annales de 1872, page 513; et depuis, M. le docteur Boisduval a donné une notice sur Lorquin (voir ce volume, page 5).

— M. Javet dit également que notre confrère M. le professeur François-Antoine Nickerl est décédé, à Prague, le 4 février 1870.

— M. de Marseul lit la note qui suit, relative à la synonymie de divers Coléoptères :

Un de nos collègues, grand faiseur d'espèces nouvelles, a publié, dans je ne sais quelle Revue, trois espèces du genre *Hister*. Ayant eu l'occasion de les étudier sur les types, je me suis de suite convaincu que ce n'étaient que des espèces connues depuis longtemps et des plus communes du Sénégal, qui auraient été trouvées en Algérie : *Hister Marseuli* = *tropicus*; *Berardi* = *Gehini*, et *compressus* = *striolatus*.

Il n'en est pas de même de l'*Hetærius hispanus* de Rosenhauer, qu'il m'a été donné de voir dans la collection du Muséum de Bruxelles. C'est une très-remarquable espèce, de grande taille, qui vient avant le *cavisternus*.

De même l'*Eretmotes ibericus* de M. Brisout de Barneville me paraît bien distinct de ce que j'ai vu. Ce n'est cependant pas la première espèce de ce genre algérien qui ait été signalée en Europe : j'ai décrit depuis

longtemps une autre espèce, le *Rayei*, trouvée par le docteur Rayé, aux environs de Pesth, en Hongrie.

J'ai pensé que ces rectifications pouvaient avoir quelque intérêt au moment où, par une pente fatale, les nouvelles espèces pullulent dans tous les recueils. A l'instant même, je trouve dans le dernier cahier de la Société des Naturalistes de Moscou une centaine d'espèces de Turcomanie, parmi lesquelles plus d'une dizaine de *Lethrus* nouveaux, diagnosées par un certain marchand d'insectes, toutes impossibles à distinguer, et dans le Bulletin de la Société entomologique de Belgique plus de 50 *Tychius* d'Europe dont l'auteur croit enrichir la science, mais qui ne feront qu'encombrer nos catalogues, comme l'a déjà fait son travail sur les Brachycères. Quel présage pour l'avenir de l'entomologie !

— M. Lichtenstein présente les communications suivantes :

1° Sur les métamorphoses d'une nouvelle espèce de *Sitaris* :

Notre collègue, mon excellent ami, M. Valery Mayet vient de découvrir à Montpellier une *Sitaris* différant assez, surtout par son corselet et ses pattes noirs et par la forme des élytres, des espèces citées dans le catalogue de Munich. Notre jeune collègue se propose de faire l'histoire complète de cet insecte, dont il a pu suivre les métamorphoses. Sans vouloir anticiper

Je rappellerai que presque tout est encore à découvrir dans ce groupe de Vésicants à hypermétamorphose. Ma mémoire ne me fournit guère comme connus que les :

Meloe sur les *Anthophora*;

Sitaris sur les *Anthophora* et *Colletes* ;

Zonitis sur les *Anthidium* et *Megachile*;

Rhipiphorus sur les *Vespa* et *Odynerus*.

J'ai obtenu chez moi des éclosions de ces trois derniers genres.

Les petites larves du genre *Lytta* se fixent de préférence sur les *Halictus*; mais je n'ai jamais pu les trouver adultes.

Les larves des *Mylabris* sont, je crois, encore inconnues.

Il est donc intéressant de fixer un jalon de plus dans l'étude de ces insectes, et j'espère que la note de M. Valéry Mayet sera lue avec intérêt, quand bien même l'insecte se trouverait déjà dans quelque collection et alors probablement comme variété de la *Sitaris melanura* de Küster, dont il est pourtant assez différent.

Au moment de me rendre à la séance j'ai encore reçu une lettre de M. Valéry Mayet, qui me dit qu'il a découvert, à côté du type de la *Sitaris* qu'il offre à ses collègues, une variété complétement noire, qu'il m'envoie également et que je fais circuler; il regrette d'avoir trop peu d'individus (trois seulement) pour pouvoir vous en offrir.

Il m'adresse aussi le nid du *Colletes*, qui se compose, comme tous ceux de ce genre, d'une fine membrane dégorgée par la mère Abeille. Réaumur les a déjà décrits.

Enfin il m'envoie la coque de la *Sitaris colletis* avec celle de la *Sitaris muralis*, pour que vous puissiez voir la différence qu'il y a de l'une à l'autre.

2° Sur les métamorphoses du *Vesperus Xatarti* :

Vous savez que nous avons fait avec M. Valéry Mayet l'histoire des métamorphoses du *Vesperus Xatarti*, dont je vous montrais en décembre 1871 une femelle née chez moi. Vous voyez dans ce moment-ci le même exemplaire, que je me suis fait un devoir d'apporter pour notre collègue M. Chevrolat, qui me l'a demandé, et j'espérais en avoir pour tous mes collègues cette année-ci, mais mes élevages ont manqué complétement et

Il s'est même passé à ce sujet un fait fort étrange. En même temps que ma larve de *Vesperus* formait sa coque, une larve de même grosseur que la mienne, que j'avais donnée à M. Valéry Mayet, formait aussi une coque en terre; mais tandis que la mienne se changeait en nymphe et quinze jours après en insecte parfait, celle de M. Mayet se bornait à changer de peau, et, en octobre, ressortait de sa coque pour se remettre à manger avec voracité pendant quinze jours, après quoi, le ventre plein, elle a refait sa coque, et elle y est encore, le 9 février 1873. Elle n'a nullement diminué, elle est ronde comme une boule et paraît bien portante dans la coque qu'elle a construite contre les parois du bocal où elle est renfermée.

3° Sur les mœurs d'une espèce de *Braconide* :

Je puis encore montrer à mes collègues un Hyménoptère, le *Bracon denigrator* de Fabr. ou *impostor* de Nees d'Esembeck, que je prends en quantité comme parasite d'un *Hesperophanes* très-commun chez nous dans les bois de figuier mort. Le rude hiver de 1870-71 a tué dans l'Hérault une grande quantité de figuiers; en 1871-72 cet *Hesperophanes* a été excessivement abondant, mais les *Bracon* sont arrivés à la rescousse, et, d'après la quantité de ces cousins des Ichneumons (*Ichneumones adsciti*), je ne doute pas que les *Hesperophanes* ne soient rares cette année aux alentours. Les *Bracon* meurent alors de faim à leur tour

la reproduction. A ce sujet, on peut reconnaître combien sont funestes les erreurs des hommes éminents dans la science. On croyait que le papillon coupait, pour sortir, les fils du cocon fermé. Latreille, ne trouvant aucune mandibule tranchante chez les Lépidoptères, avait émis l'opinion bizarre que le papillon se servait de ses yeux à facettes comme d'une lime pour user et couper les fils à un des bouts du cocon, et cette idée fausse est reproduite par Lacordaire. Il y a déjà assez longtemps que l'on a reconnu que l'insecte ne coupe rien : il écarte seulement les treillis de soie, moins épais aux deux pôles du cocon que sur le contour, en poussant de la tête et en agrandissant le trou avec ses pattes de devant, absolument comme un enfant qui passe à travers une haie sans couper aucune branche. Une liqueur de décreusage, sécrétée par une vésicule céphalique de la chrysalide, découverte par M. Guérin-Méneville, sert à ramollir et à décoller les fils.

On vit bien qu'on pouvait filer à la main et avec précaution un cocon percé ; mais quand on essayait d'opérer industriellement à la bassine, bientôt l'eau remplissait le cocon, qui tombait au fond, et non-seulement le fil cassait, mais, chose bien plus importante, on ne pouvait faire de rattache. On eut l'idée de rendre flottant le cocon percé, soit en y mettant des ovoïdes de liége ou des morceaux de bois empilés, comme les formes du cordonnier, ou un ressort à boudin en métal entouré d'une mince enveloppe, mais tout échouait, soit par trop de poids, soit par un manque d'adhésion suffisante à l'intérieur du cocon, de sorte que l'eau s'intercalait, soit surtout par une main-d'œuvre trop compliquée.

Le problème vient d'être résolu par M. Christian Le Doux. Une ampoule de caoutchouc vulcanisé, qu'il nomme chrysalide artificielle, est introduite dans le cocon percé, qu'elle remplit exactement, de sorte que le tout flotte sur la bassine comme les cocons étouffés. On fabrique ces ampoules de la manière suivante et de diverses grosseurs. On découpe à l'emporte-pièce, dans une mince feuille de caoutchouc, quatre secteurs qui sont ensuite assemblés dans un moule et soudés à la vapeur de soufre. Il en résulte une sorte d'œuf à mince paroi, mais plein d'air et trop résistant pour entrer par le trou du cocon. L'ouvrière, et tout ce travail se fait à bon marché par des jeunes filles, perce l'ampoule au moyen d'une pointe, la vide, la comprime, l'introduit dans le cocon percé. Souvent le trou s'est refermé et l'ampoule reste flasque, de sorte que bientôt l'eau remplirait l'interstice. Il suffit de donner au bout de l'ampoule qui se montre au trou de sortie du cocon un coup avec la *dent de vipère*.

C'est une pointe en os offrant une cannelure latérale comme la dent des vipères-najas. Aussitôt l'air rentre, et l'ampoule gonflée se colle hermétiquement à l'intérieur du cocon. Une ampoule peut supporter six mois d'eau chaude.

M. Le Doux fait connaître par des chiffres, que nous ne citerons pas, la valeur industrielle de son procédé ; nous tenons surtout à mettre en relief le côté entomologique de la question. Cependant nous ne pouvons omettre le résultat suivant : les cocons percés s'achètent par les cardeurs au prix maximum de 12 fr. le kilogr. Or, après avoir retiré de la soie grége, M. Le Doux trouve marchand pour ses *frisons* et ses *pelettes* à 18 et 20 fr. le kilogr., car le cardeur n'a plus aucune opération à faire pour décreusages et débris de chrysalides. Le procédé a été expérimenté à l'Exposition universelle de Lyon de 1872, et les cocons percés ont été filés avec des cocons étouffés. La fileuse était obligée seulement à plus de rattaches avec les cocons percés, car il arrive souvent que le fil s'affaiblit au trou de sortie quand le méconium acide du papillon l'imprégne. Cependant on obtient parfois 30 mètres de fil sans rupture. Au reste, la rupture de brin, dont on se préoccupait beaucoup au début des expériences, est chose si insignifiante que, pour aller plus vite, l'ouvrière agrandit souvent d'un coup de ciseaux le bout ouvert du cocon, quand cela facilite l'introduction de l'ampoule de caoutchouc. Alors le fil est réellement coupé et on fait de fausses rattaches, mais le temps, qui est de la monnaie, est écono-

les trois lessives alcalines indiquées par M. le docteur Forgemol dans son procédé de dévidage à sec sur des aiguilles n'étant pas pratiques en grand, ainsi que le procédé lui-même. Il faut, de toute nécessité, se servir des bassines avec cocons flottants, selon la main-d'œuvre ordinaire des fileuses de tous les pays séricicoles.

Après ce rapide exposé, M. Maurice Girard fait passer sous les yeux de la Société des cocons percés remplis de leurs ampoules de caoutchouc, et montre comment on les gonfle d'air au moyen de la dent de vipère.

— M. le docteur Fumouze fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs individus vivants d'une espèce d'Acariens, l'*Argas persicus*, très-commune en Perse, dans la ville de Miana et ses environs, et connues sous le nom vulgaire, mais impropre, de Punaise venimeuse de Miana (*Matteh de Mianeh*).

Ce n'est pas, en effet, une Punaise, mais un Acarien de la famille des *Ixodes*, dont il présente tous les caractères.

Sa grosseur est variable. Parmi les individus présentés à la Société, le plus gros a une longueur de 10 millimètres ; le plus petit a 2 millimètres seulement.

Il est d'un brun foncé, tirant sur le rouge quand il est vu par transparence ; mais cette couleur ne lui appartient pas en propre, c'est celle des substances contenues dans le tube digestif, et quand celui-ci est vide l'animal est d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre.

Comme tous les *Ixodes*, l'*Argas persicus* vit en parasite sur les animaux ; il peut attaquer l'homme, et comme sa piqûre passe pour être mortelle, il est l'effroi des voyageurs qui traversent Miana. Ce petit animal ne mérite probablement pas la terrible réputation qui lui a été faite. Fischer de Waldheim, dans une courte notice qu'il a publiée à Moscou en 1823 sur l'*Argas persicus*, dit que cet Acarien n'est pas venimeux, et plus récemment, en 1858, le docteur Camill Heller, dans un travail très-étendu sur l'anatomie de l'*Argas persicus*, se range à l'avis de Fischer de Waldheim. Il a fait, dit-il, une étude très-minutieuse du rostre, et il n'a pu parvenir à découvrir la glande qui sécréterait le venin (Zur Anatomie von *Argus persicus* von Dr Camill Heller, Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften Mathematisch-Naturwissenschaftliche classe, XXX Band. — Zitzung, vom 17 juin 1858, n° 16).

Ces Acariens ont été envoyés à M. E. Deyrolle par le consul de France à Tauris, M. Derché.

Membres reçus. **La Société admet au nombre de ses membres :**

1° M. Philippe Grouvelle, à Paris (Coléoptères de France), présenté par M. Albert Levellé (commissaires-rapporteurs MM. L. Bedel et Just Bigot);

2° M. Daniel Héron, à Paris (Entomologie générale, principalement Lépidoptères), présenté par M. Girard (commissaires-rapporteurs MM. J. Künckel et H. Lucas);

3° M. Abel Lepoye, à Reims (Coléoptères d'Europe), présenté par M. E. Deyrolle (commissaires-rapporteurs MM. L. Reiche et A. Sallé);

4° M. Ernest Olivier, à Moulins (Coléoptères d'Europe), présenté par M. E. Deyrolle (commissaires-rapporteurs MM. C.-E. Leprieur et L. Reiche),

5° M. Pelle-Devierme, à Troyes (Coléoptères d'Europe), présenté par M. J. Bay (commissaires-rapporteurs MM. Berce et Javet);

6° Et M. Joseph Stüssiner, à Prague (Coléoptères d'Europe), présenté par M. Javet (commissaires-rapporteurs MM. Lartigue et A. Léveillé).

Membre démissionnaire. **M. Giraux, médecin à Loisy-sur-Marne (Marne).**

Comptes rendus. — P. I, Note sur des variétés de Callimorpha hera et dominula ; — Coléoptères de Belgique ; — Conservation des Animaux inférieurs mous et transparents ; — Place des Limules dans la classification des Arthropodes. — P. XI, Sur une variété du Panagæus crux-major ; — Note sur le Calathus piceus. — P. XVI, Note sur la distribution géographique du Pachytylus migratorius. — P. XXIX, Mecomastyx Lacordairei Chevr., n. sp.; — Note sur la Melasia tarsalis. — P. XXXI, Note sur la classification des Ascalaphidées ; — Note sur des fourreaux de Phryganides. — P. XXXIX, Programme d'expériences biologiques sur les Lépidoptères ; — Melasia brasiliana Chevr., n. sp. ; — Observations sur la monographie des Rhinochenus. — P. LII, Carabus elephas Putz. et Olcesei Putz., nov. sp. du Maroc ; — Nouveaux Coléoptères de Belgique ; — Note sur les variétés de Zygæna trifolii. — P. LX, Note sur le genre Campodea. — P. LXI, Carabus auriculatus, Harpalus cardiaderus, Bembidium crassicorne Putz., esp. nouv., des Asturies. — P. LXXIII, Excursion dans trois îles de la mer du Nord ; — Notes sur le Catalogue des Lépidoptères d'Estonie, Livonie et Courlande ; — Excursion dans les Hautes-Fagnes. — P. XCV, Mœurs de la Psyche Febretta ; — Amara africana Putz., Liocnemis atrovirescens Put. ; — Excursion à Hastière. — P. CVIII, Excursion aux Hautes-Fanges. — P. CXVII, Note sur l'échenillage.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, n°s 1 5 (janvier 1873).

A. Dumont, p. 150, Sur la possibilité d'appliquer la submersion de la vigne pour détruire le Phylloxera dans la vallée du Rhône. — Marès, p. 209, Note sur la maladie de la vigne caractérisée par le Phylloxera. — Dumas, p. 213, Note sur le même sujet. — Chantran, p. 240, Expériences sur la régénération des yeux chez les Écrevisses.

Entomologist's monthly Magazine, n° 105 (février 1873).

F. Bates, p. 201, Notes on Heteroma (Glomimimus, nov. gen., indicus, n. sp.: Spiloscapha crassicornis, n. sp.: Hoplocephala, trois esp. nouv.). — Rev. Gorham, p. 205, List of Endomychidæ collected in Japan (un genre nouveau, sept esp. nouv.). — E. Reed, p. 207, New species of Coleoptera from Chili (six esp. nouv.). —

C. WARD, p. 209, New species of African Lepidoptera (Charaxes Andara et Andriba). — DOUGLAS et J. SCOTT, p. 210, British Hemiptera : Jassida. — C. BARRET, p. 212, Notes on British Tortrices.

Notes. — Clytus erythrocephalus in England. — Coleoptera in the Isle of Sheppy. — Swarms of Bruchus. — Apatura Ilia in England. — Vanessa Antiopa in January. — Lepidoptera at Guestling. — On reversed motion of the limbs of Arthronomalus longicornis. — On the « carding » and pinning of Insects. — Collection and preservation of Neuropterous Insects.

Mémoires de l'Académie de Stanislas de Nancy, CXXII[e] année, 1870-1871. ⊙

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, t. 161, part II ; t. 162, part I. ⊙

Proceedings of the Royal Society of London, t. XX, n°s 130-137. ⊙

Société d'Agriculture de la Drôme. — Cinq brochures concernant le Phylloxera vastatrix.

* Nourrigat. Rapport sur le Phylloxera vastatrix. Broch. compart. publié par l'Association viticole du canton de Lunel.

* Plateau. Un mot sur le mode d'adhérence des mâles de Dytiscides aux femelles pendant l'accouplement. Broch. in-8°. (Extr. des Ann. de la Soc. entom. de Belgique.)

* Wolfstedt. Bidrag till kännedom of Finlands Tryphonider. Broch. in-8°. Helsingfors, 1872.

—

Notre collègue M. Jacques Bigot fait don à la Société d'un grand nombre d'ouvrages entomologiques, parmi lesquels se trouve les suivants, qui manquaient à notre Bibliothèque :

* Costa. De quibusdam novis Insectorum generibus. In-4°, une planche noire. Naples, 1857.

* Guérin-Méneville. Magasin de Zoologie : Insectes, années 1831-1838. Texte et planches coloriées.

* Frauenfeld. Genre Eschatocephalus. Broch. avec une pl. col.

* Labram et Imhof. Sammlung von Abbildungen schweizerischen Insekten (Coléoptères). Trois cahiers. Texte et planches col.

* Loew. Ueber die europäischen Arten der Gattung Oxycera. (Extr. du Berl. ent. Zeit.)

* Id. Ueber die Gattung Eumerus. (Extr. des Schrift. der zool.-bot. Ver. in Wien.)

* Peter. Myriapodes de Mozambique. Broch. in-4°, 2 pl. col.

* Rondani. Compendio della seconda memoria ditterologica.

* Id. De specie altera generis Chetinæ (une pl. noire).

* Id. Nota de genere Bertea (une pl. noire).

* Id. Species Europeæ generis Phasiæ.

* Schiner. Diptera austriaca : Œsterreichischen Asiliden.

* SCHINER et EGGER. **Dipterologische Fragmente, avec une pl. col. (Extr. des Mitth. Bericht. des zool.-bot. Ver. zu Wien.)**

* SCHUMMEL. **Versuch einer genauen Beschreibung der in Schlesien einheimischen Arten der Gattung Tipula. Breslau, 1833.**

* WIEGMANN. **Archiv für Naturgeschichte. 2e numéro (incomplet) de 1857, renfermant plusieurs parties de mémoires entomologiques.**

Séance du 26 Février 1872.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

42 membres présents.

MM. [illegible]on, de Montpellier, et Ernest Olivier, de Moulins (Allier),

Communications. M. H. de Bonvouloir annonce que notre collègue M. Pandellé, de Tarbes, réunit en ce moment les matériaux d'un Catalogue raisonné de toutes les espèces françaises de Coléoptères propres aux Pyrénées, et plus spécialement à celles des Hautes-Pyrénées. Appel est adressé par M. Pandellé à tous les entomologistes qui pourraient lui communiquer des renseignements, afin de rendre plus complet le travail qu'il prépare.

— M. Berce dit que M. Prosper Léveillé lui a signalé que, dans des parties de la forêt de Fontainebleau plantées en hêtre d'une dizaine d'années, un grand nombre d'arbres périssent en ce moment par suite des dégâts causés par des insectes. Plusieurs des branches attaquées, qui lui ont été remises, contenaient des chenilles de la *Zeuzera æsculi* ; certaines branches étaient criblées de trous de diverses formes qui dénotaient que d'autres chenilles en étaient sorties ; l'une d'entre elles, enfin, montrait, selon M. le docteur Giraud, les traces d'une larve de *Saperda*. En effet, ces traces et la nodosité assez forte qui les entoure rappellent tout à fait le travail produit par la larve de la *Saperda populnea* sur les branches de tremble et parfois sur celles du saule.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à des Arachnides appartenant au genre *Ixodes* des auteurs :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société deux femelles du genre *Ixodes*, remarquables par leur développement, appartenant à deux espèces différentes, dont l'une, qui est nouvelle, vient se ranger dans le voisinage des *I. pulchellus* et *Gervaisii*, que j'ai décrites et figurées dans nos Annales, 2e série, t. IV, p. 61, pl. 1, fig. 4 (1846).

IXODES FUSCOMACULATUS ♀ Lucas.

Longit. 17 mill., lat. 12 mill.

Le céphalothorax, d'un brun roussâtre testacé, presque aussi large que long, est entièrement cordiforme ; il présente sur les côtés latéro-antérieurs des points très-gros, peu nombreux, profondément enfoncés, arrondis et irrégulièrement placés; postérieurement, il est presque lisse, et, sur la partie qui est arrondie, il y a des individus chez lesquels on aperçoit une petite tache de forme irrégulière, d'un jaune testacé. Le

suçoir et les pattes sont d'un rouge pâle. L'abdomen, de forme ovalaire, est très-finement strié transversalement et entièrement d'un gris cendré clair en dessus et en dessous; il présente des points très-fins, bruns, peu serrés, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont beaucoup plus gros, d'un brun noirâtre, arrondis et irrégulièrement disposés.

Cette espèce, que j'ai étudiée sur le vivant et dont je ne connais que la femelle, a été rencontrée sur des *Boa constrictor* qui proviennent de l'Amérique du Sud et vivent à la ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle.

Cet *Ixodes*, dont j'ai possédé cinq individus de tailles différentes, avaient leurs suçoirs profondément enfoncés entre les écailles ventrales et tergales. Pendant leur captivité, une de ces femelles a pondu une assez grande quantité d'œufs : ceux-ci sont ovalaires, d'un brun roux brillant et entièrement lisses ; ils sont agglutinants, et comme les pontes chez ces Arachnides sont toujours très-abondantes, ces œufs s'agglomèrent et forment par leur réunion des masses assez considérables; ils ont en longueur 1 4 de millimètre et sont arrondis à leurs deux pôles ou extrémités antérieure et postérieure.

La seconde espèce est l'*Ixodes ægyptius* de Linné, dont j'ai observé aussi la femelle, qui égale en longueur 13 millimètres. Son abdomen est de forme ovalaire, d'un gris clair, strié transversalement, et présente des

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 12e et 13e année (1871-1872), en un vol.

DE PETERSINHOFF, p. 53, Catalogue des Lépidoptères d'Alsace (fin).

Bullettino della Società entomologica italiana, trimestre IV, 4e année, 1872.

(P. 29-44, Catalogue des Coléoptères d'Italie.) — RONDANI, p. 321, Degli insetti parassiti e delle loro vittime (fin). — DELPINO, p. 353, Rapporti delle Formiche colle Tettigometre e genealogia degli Afidi e dei Coccidi. — GHILIANI, p. 352, Note relative alla Thalessa clavata. — EMERY, p. 357, Metodo per preservare le Collezioni dai danni degli Antreni. — BARGAGLI, p. 361, Di alcune escursioni fatta in Italia nel 1872. — TACCHETTI, p. 380, Sull'allevamento della Saturnia Yama-Mai. — DE SIEBOLD, p. 384, Intorno alla Partenogenesi. — TARGIONI-TOZZETTI, p. 389, Catalogo di Crostacei podottalmi brachiuri e anomuri, raccolti nel viaggio della fregata Magenta.

Resoconto delle adunanze generali e parziali per l'anno 1872, III.

Compte rendu des séances de la Société entomologique de Belgique, n° 83. ⊙

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, n°s 6 et 7 (février 1873).

MARES, p. 335, Sur la maladie de la vigne. — AUTEURS DIVERS, p. 359-362, Cinq notes au sujet de la Phylloxera vastatrix. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 455, Note sur les graines de Ver à soie provenant de parents corpusculeux et de parents sans corpuscules et donnant également de bonnes récoltes.

* *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes*, t. III, n° 1. 1873.

L'abbé LALANNE, p. 45, Le Cousin.

Ouvrages divers.

* OLIVIER. Mémoire sur la cause des récoltes alternes de l'olivier. Broch. in-8°. Paris, 1792. — Offert, ainsi que les deux brochures suivantes, par notre collègue M. Ernest Olivier, petit-fils de l'auteur.

* ID. Premier mémoire sur quelques insectes qui attaquent les céréales. Broch. in-8°. Paris, 1813.

* SILVESTRE. Notice biographique sur Olivier. Broch. in-8°. Paris, 1815.

* WOLDSTEDT. Materialier till en Ichneumonologia Fennica. Broch. in-8°. Helsingfors, 1873.

Cinquante et un de nos collègues étaient présents :

MM. le docteur Boisduval, membre honoraire ; — Aug. Chevrolat, membre fondateur ; — L. Reiche, id. ; — Ch. Brisout de Barneville, de St-Germain-en-Laye ; — Constant, d'Autun ; — le docteur Dours, d'Amiens ; — Antoine Grouvelle, de Dieppe ; — Jourdheuille, de Troyes ; — Leprieur, de Vincennes ; — Lichtenstein, de Montpellier ; — de Mathan, du Havre ; — Ernest Olivier, de Moulins ; — Polle-Viermes, de Troyes ; — Power, de Saint-Ouen-de-Thouberville ; — le général Pradier, de Versailles ; — le général de Valdan, de l'Isle-Adam ; — Aug. Alexandre, — Ernest Allard, — Berce, — Just Bigot, — le baron A. Bonnaire, — le vicomte H. de Bonvouloir, — L. Buquet, — Chardon, — E. Desmarest, — Émile Deyrolle, — Henry Deyrolle, — Gandolphe, — le professeur Paul Gervais, — Goossens, — le docteur Grenier, — Jules Grouvelle, — Philippe Grouvelle, — Javet, — J. Künckel, — le docteur Al. Laboulbène, — Lartigue, — Ed. Lefèvre, — A. Léveillé, — H. d'Orbigny, — Piochard de la Brûlerie, — Ch. Prot, — Poujade, — E. Ragonot, — Fr. Rattel, — de Saulcy, membre de l'Institut ; — Sédillot, — E. Simon, — Tappes, — Thévenel, de Paris, — et Debray, graveur de la Société.

Un membre honoraire étranger, M. Westwood, de Londres, a envoyé à M. L. Reiche la lettre suivante, où il s'excuse de n'avoir pu se rendre à Paris :

« Oxford, 28 février 1873.

« Monsieur, j'avais l'intention, comme président de la Société entomologique de Londres et comme membre honoraire de la Société entomologique de France, d'aller à Paris pour assister au premier banquet de la Société samedi prochain ; mais le mauvais temps m'empêche de faire la traversée. Je le regrette vivement, car je désirais renouveler mes anciennes amitiés avec mes contemporains.

« Vous savez combien j'estime la bonne opinion des membres de votre Société, et je désire que vous exprimiez pour moi et pour notre Société anglaise tous nos bons souhaits pour le bien-être de la Société entomologique de France. »

Beaucoup d'autres lettres ont été adressées à M. L. Reiche par des membres des départements, s'excusant de ne pouvoir assister à notre réunion fraternelle et promettant leur concours pour le banquet de l'année prochaine.

Au dessert, M. Ch. Brisout de Barneville se lève et prononce l'allocution qui suit :

« Nous entrons aujourd'hui, mes chers collègues, dans la quarante-deuxième année de l'existence de la Société entomologique de France, mais voici cependant la première fois que nous fêtons l'anniversaire de sa fondation. Sur la proposition d'un de nos fondateurs, l'honorable M. L. Reiche, la Société a décidé que ce banquet aurait lieu tous les ans à pareille époque. Cette réunion de famille fournira à nos collègues de province et de Paris l'occasion de cimenter davantage les liens de confraternité qui nous unissent déjà la plupart, et souvent même de former ces amities si solides qui font le charme de la vie.

« Depuis quarante et un ans une grande partie, hélas ! des fondateurs de notre Société ont disparu ; mais nous sommes heureux d'en compter encore un certain nombre parmi nous ; trois d'entre eux, MM. le docteur Boisduval, Aug. Chevrolat et L. Reiche sont même venus honorer ce banquet de leur présence ; en prenant part aujourd'hui à cette fête, et en pensant aux immenses travaux accomplis par la Société, ils peuvent à juste titre s'applaudir des brillants résultats de leur œuvre. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements unanimes, et divers toasts sont successivement portés :

brée chaque année, sans empêcher pour cela l'excursion entomologique aux environs de Paris, qui a lieu ordinairement au mois de juin.

Rapport et *Décisions.* M. Sédillot, au nom de la Commission administrative dont il est rapporteur, donne lecture du rapport qui suit :

Messieurs, la Commission administrative a été appelée à se prononcer sur la proposition suivante de M. Henry de Bonvouloir, qui a été présentée à notre dernière séance :

« A l'avenir le Bulletin des séances de la Société paraîtra tous les quinze jours et sera adressé gratuitement à tous les membres de la Société habitant la France, ainsi qu'aux Sociétés avec lesquelles nous sommes en rapport. »

Je suis heureux de pouvoir dès maintenant vous annoncer que la Commission, à l'unanimité des membres présents, a voté cette proposition. Il ne pouvait en effet exister aucun dissentiment sur l'opportunité d'une mesure qui mettra en relation suivie tous nos collègues et fera ainsi de la Société le lien véritable de tous les entomologistes français.

La Société avait déjà compris l'utilité d'une publication plus fréquente que celle des numéros trimestriels des Annales, et, en 1870, avait décidé l'envoi mensuel du Bulletin des séances contre un léger supplément de cotisation ; mais les funestes événements que nous avons traversés n'ont pas permis de mener cette mesure à bonne fin. Aujourd'hui elle veut entrer dans une voie plus large, suivant en cela l'exemple d'autres associations qui doivent principalement leur prospérité à cet échange incessant des idées de leurs membres.

L'état des finances de la Société permet d'ailleurs le supplément de dépenses qu'entraînera l'impression et l'envoi du Bulletin. M. E. Desmarest, qui a bien voulu prendre tous les renseignements que comporte la question, en se basant sur les Bulletins des séances publiés depuis plusieurs années, évalue chaque tirage bi-mensuel à une demi-feuille d'impression. Le prix de ce tirage à 300 exemplaires, du papier, de la remposition et de l'expédition par la poste est à peu près de vingt francs, ce qui, pour 24 Bulletins, donne une somme annuelle d'un peu plus de cinq cents francs.

Dans cette évaluation ne sont pas compris les frais de confection, d'adresse et de mise sous bande, ce qui laisserait supposer que ce soin

devrait incomber à MM. les Trésoriers et Secrétaires. Cela n'est pas admissible. Nous pouvons demander à ces messieurs la surveillance de l'impression et de l'expédition, mais il n'entre dans l'esprit de personne de leur imposer un travail purement manuel et qu'il est facile d'obtenir ailleurs à peu de frais, ainsi qu'a pu s'en assurer notre collègue M. Lartigue en prenant des renseignements auprès de l'agence Bidault.

Reste la question de savoir si le Bulletin sera mensuel ou bi-mensuel et s'il sera envoyé avant ou après approbation du procès-verbal dont il donne le sommaire.

D'après l'évaluation du Secrétaire, la dépense de l'envoi après chaque séance serait supérieure d'environ cent cinquante francs à celle que nécessiterait l'envoi mensuel. Nous pensons, Messieurs, que la Société décidera pour nous l'envoi le plus fréquent et le plus rapproché possible des séances. Le Bulletin mensuel expédié après approbation du procès-verbal ne réaliserait qu'une partie des améliorations que nous cherchons à introduire : la date des séances ne serait connue des sociétaires qu'après six semaines.

Le procédé ancien, au contraire, comme la plupart des autres Sociétés scientifiques, c'est-à-dire en envoyant les procès-verbaux dans l'intervalle d'une séance à l'autre, tous les membres seront tenus au courant de ce qui se sera passé dans ces réunions : ils pourront, soit rectifier les erreurs

« Le procès-verbal de chaque séance sera à l'avenir envoyé gratuitement avant la séance suivante à tous les membres français qui auront payé leur cotisation de l'année précédente, ainsi qu'aux Sociétés avec lesquelles il existe un échange de publications. »

Cette lecture est suivie d'une longue discussion, qui est reprise à la séance suivante à l'occasion de la lecture du procès-verbal, et à laquelle prennent part un grand nombre de membres, spécialement MM. Bercc, L. Bedel, Just Bigot, H. de Bonvouloir, L. Buquet, E. Desmarest, E. Deyrolle, Giraud, le docteur Giraud, Goossens, J. Gronvelle, le docteur Grenier, Jekel, Küuckel, le docteur Al. Laboulbène, Lartigue, Leprieur, A. Léveillé, de Marseul, E. Ragonot, L. Reiche, Sédillot, etc.

La discussion étant close, la Société, à la majorité des voix et par plusieurs votes successifs, prend les décisions suivantes, qu'elle adopte définivement, après modifications, dans la séance du 26 mars 1873 :

1° Que le Bulletin des séances, auquel sera joint le Bulletin bibliographique qui s'y rapporte, sera publié en dehors des Annales ;

2° Que cette publication aura lieu deux fois par mois, et avant l'adoption du procès-verbal qu'elle relate ;

3° Que ce Bulletin sera envoyé gratuitement : 1° à tous les membres français qui auront soldé le montant de leur cotisation de l'année courante ou tout au moins celui de l'année précédente, et 2° aux diverses Sociétés avec lesquelles existe un échange de publications ;

4° Qu'il sera tenu à la disposition des membres étrangers qui le feront prendre chez le Trésorier adjoint ou qui adresseront une somme correspondant au prix du transport ;

5° Que ce même Bulletin sera reproduit dans les cahiers trimestriels des Annales, avec les modifications qu'il pourrait paraître indispensable d'y faire ;

6° Que cette mesure sera mise à exécution à partir de la séance du 9 avril 1873 ;

7° Que toutes les réclamations relatives au Bulletin bi-mensuel, ainsi que les demandes d'envoi à l'étranger (*contre remboursement des frais de transport*) devront être adressées au Trésorier adjoint (M. E. Ragonot, rue de Buffon, 27), qui est chargé de l'expédition du Bulletin des séances.

Lecture. M. Aug. Chevrolat dépose sur le bureau une note intitulée : Coléoptères de Syrie, description de quelques espèces nouvelles. Ces espèces, découvertes par M. Blanche, fils du vice-consul de France à Tripoli de Syrie, sont les suivantes : *Pachydema tanata, Pimelia puberula, Gonocephalum angustatum, Cistela impressicollis, Dorcadion apicale, Adimonia tripoliana* et *Timarcha amethystipes.*

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Joseph-Antoine Wencker, décédé à Viterne, le 20 février 1873, à l'âge de 49 ans. La Société charge M. Leprieur de lui donner pour les Annales une notice nécrologique sur M. Wencker.

— M. Desbrochers des Loges adresse les deux notes qui suivent :

1° MM. Mulsant et Rey, dans la dernière édition des Lamellicornes de France, rapportent à une même espèce les *Pachypus canutidæ, cornutus, impressus* et *cæsus.* Je n'ai rien à dire sur la réunion des trois premiers, mais je crois qu'il faut conserver comme espèce distincte le *P. cæsus* de Sicile, qui me paraît très-bien se distinguer de la variété noire du *candidæ* par les caractères suivants :

La taille du *P. cæsus* est généralement plus grande, elle atteint jusqu'à 20 millimètres ; les exemplaires, même les plus foncés du *P. candidæ* ♂,

les tarses allongés. En outre, le *Pachylus cæruleus* ♀ a l'abdomen plus long que large, d'un brun marron, avec la marge postérieure des segments du dos noirâtre; le *P. candidæ* a cette partie plus large que longue, uniformément d'un testacé clair, moins luisant; enfin le pygidium terminé en angle assez marqué ou légèrement émoussé, tandis qu'il est largement arrondi au sommet chez le *P. cæruleus*.

2° J'ai trouvé confondue dans quelques collections, et je possède moi-même une *Anaxia* très-voisine de l'*A. orientalis*, colorée comme elle, mais très-distincte. Les exemplaires que j'ai sous les yeux m'ont été donnés par M. Gougelet et proviennent sans doute du Maroc (1). Je vais mettre en parallèle les différences que présentent les deux espèces :

A. orientalis. — Un peu plus étroite, un peu plus atténuée en arrière. Chaperon en carré transverse à côtés latéraux parallèles, à bord antérieur un peu avancé arcuément avec une faible sinuosité médiane, ou subtronqué, médiocrement excavé.	*A. derelicta*, n. sp. — Un peu moins allongée et plus parallèle. Chaperon élargi d'arrière en avant, largement échancré au bord antérieur, profondément concave.
Antennes plus courtes (surtout la massue), à deuxième article subtransverse, à cinquième article brièvement prolongé anguleusement à son côté interne.	Antennes plus longues, à deuxième article un peu plus long que large, à cinquième article longuement prolongé en pointe aiguë à son côté interne.
Tibias des pattes antérieures à arête externe droite dans son milieu; dent apicale assez courte, subtriangulaire; deux carènes longitudinales rapprochées, assez nettes sur le côté extérieur. Articles 2-4 des tarses intermédiaires et postérieurs subtransverses.	Tibias des pattes antérieures à arête externe bisinuée; dent apicale étroite et longue; côté extérieur obsolètement caréné. Articles 2-4 des tarses intermédiaires et postérieurs manifestement plus longs que larges.

(1) M. Ernest Olivier m'a communiqué, depuis peu, plusieurs exemplaires de cette même espèce recueillis par lui à Sebdou, province d'Oran.

Abdomen généralement noir, seul le dernier segment, à squamosité blanchâtre formée par des poils squamiformes tous très-minces, presque uniformément répandus, un peu plus condensée seulement par places sur les bords des segments, mais sans former de taches proprement dites; ligne médiane un peu dénudée à la base de chaque segment. Pas de poils dressés ou quelques poils extrêmement courts, peu apparents.

Pygidium entier au sommet, uni en dessus vers l'extrémité.

Abdomen plus ou moins largement ferrugineux, orné sur le bord externe de chaque segment d'une tache nettement triangulaire, formée par des poils squamiformes blancs, suivie de plusieurs autres taches transversalement allongées le long du bord inférieur; et, dans les intervalles, de petites mouchetures formées de squamules bien plus larges; en outre, de longs poils gris dressés sur les côtés.

Pygidium assez fortement échancré, avec un faible sillon en dessus, vers l'extrémité.

Chez les deux espèces les élytres sont ferrugineuses, avec des bandes longitudinales plus ou moins interrompues formées de squamules blanchâtres; le prothorax, muni également de plaques lisses, ne présente pas de différence appréciable dans la forme, non plus que l'écusson et les élytres, qui se terminent par une sinuosité suivie d'une petite épine.

entomologische Zeitung, herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin, 33e année, 1872. 2 pl. noires.

KRIECHBAUMER, p. 6, Atractogaster, nov. gen. Pimplidarum. — Id., p. 10, Sphæretes crassicrus. — SUFFRIAN, p. 11, Ueber Donacia von Amerika. — GLITZ, p. 23, Neue Microlepidopteren. — ZELLER, p. 27 et 97, Graubündner Lepidopteren. — SNELLEN VON VOLLENHOVEN, p. 82, Paussus Ludekingi, n. sp. — RUDOW, p. 83 et 137, Revision der Tenthredo-Untergattung Allantus. — STAUDINGER, p. 120, Anthemea Gueinzii, eine neue Saturnide von Port-Natal. — VON NOLCKEN, p. 123, Reisebriefe IV. — DOHRN, p. 143, Exotisches (Amyctérides, Alcides, Cétonides, etc.). — PUTZEYS, p. 167, Additions à la Monographie des Trechus (T. Perezi Crotch. = fulvus Dej.; T. spelæus Reitt. = microphthalmus; T. strigipennis, n. sp. d'Espagne; T. Artemisiæ, n. sp. du Piémont; Cymindis Ehlersi, n. sp. d'Espagne). — SPEYER, p. 169, Lepidopterologische Notizen. — DIETZE, p. 184 et 329, Zur Kenntniss der Arten des genus Eupithecia. — CRISTOPH, p. 204, Persische Reise vom 1871. — RUDOW, p. 217, Zwei neue Blattwespen. — DOHRN, p. 219, Asperula. — BURMEISTER, p. 230, Ueber die Pompiliden und Sphegiden des La Plata (Gebietes). — MÄKLIN, p. 242, Synonymische und systematische Bemerkungen (synonymies de Coléoptères européens et exotiques). — GERSTÆCKER, p. 250, Hymenopterologisches Beiträge. — RÖSSLER, p. 309, Lepidopterologisches. — VON KALCHBERG, p. 312 et 403, Zur Lepidopteren-Fauna Siciliens. — HEYNÄCKER, p. 320, Lepidopterologische Notizen. — BELING, p. 322, Ueber Heerwurms-Erscheinungen. — DIETZE, p. 331, Hermaphroditen von Aglia tau. — MÖSCHLER, p. 336, Neue exotische Lepidopteren. — KEFERSTEIN, p. 362, Lepidopterologische Notiz. — BURMEISTER, p. 367, Buprestidæ Argentini. — HAGEN, p. 388, Lepidopteren mit Raupenkoff. — KUWERT, p. 412, Zur Entwickelung der Lepidopteren nach dem Verlassen der Puppe. — RUDOW, p. 414, Hymenoptera anthophila des Unterharzes. — FUCHS, p. 425, Gnophos pullata, var. nubilata. — HOFMANN, p. 433, Sciaphila Wahlbomiana und verwandte Arten. — DOHRN, p. 446, Linnæana. — ZELLER, p. 463, Columbianer Arten der Gattungen Chilo, Crambus und Scoparia. — DOHRN, p. 482, Dascillus parallelus et Byrrhus fuscanus (esp. nouv. de Toscane); Psammœcus Boudieri.

• *Entomologist's Annual for* 1873. Londres, 1873. Une pl. noire. — Offert par M. Stainton.

Rye, p. 1, New British Coleoptera. — Knaggs, p. 34, British Lepidoptera. — Stainton, p. 48, British Tineina. — Hofmann, p. 50, On Sciaphila Wahlbomiana and allied species (traduit de l'allemand). — Jordan, p. 70, Notice of the Lepidoptera of Perthshire.

• *Entomologist's monthly Magazine*, n° 106 (mars 1873).

Mac Lachlan, p. 229, Collection and preservation of Neuropterous Insects. — Hewitson, p. 232, Two new Butterflies from Africa. — Bates, p. 233, Notes on Heteromera. — Scott, p. 238, British Hemiptera (Delphacidæ). — Marshall, Two new Ichneumonidæ from Great Britain. — Verrall, p. 251, On the list of British Syrphidæ.

Notes. — British Liosomus. — Bagous new to Britain. — Possible effects of isolation. — Cossonus linearis of British collections. — Synonymy of Cryptophagus crenatus. — Apatura Ilia in England. — Vanessa Antiopa. — Butterflies at sea. — Natural history of Acidalia incanaria. — Captures of Lepidoptera in 1872. — Lepidoptera from Cyprus. — Tortricidæ at Cannstadt.

* JEKEL. Notice sur le genre Caccobius. Broch. in-8°. (Extr. de la Revue et Mag. de Zool., 1872.)

* STAINTON. The Natural History of the Tineina, t. XII. Un vol. cartonné, avec pl. coloriées. Londre, 1870.

Séance du 26 Mars 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

31 *membres présents.*

Rapports et *Décisions.* M. L. Bedel, au nom de la Commission de la bibliothèque, lit un rapport relativement à une proposition de M. Jules Künckel, portant que les livres étrangers à l'entomologie que nous possédons seront vendus ou échangés.

Les conclusions de ce rapport approuvent la proposition de notre collègue, et la Société décide :

1° Que les ouvrages de la bibliothèque, entièrement étrangers à l'entomologie pure ou appliquée, sauf les collections complètes de publications scientifiques où l'entomologie se trouve isolée des autres branches de l'histoire naturelle, pourront être aliénés;

2° Que le produit de leur vente, s'il y a lieu, sera joint aux fonds Pierret et employé *exclusivement* au développement de la bibliothèque.

— M. L. Reiche, au nom de la Commission relative à la fondation Dollfus (Commission composée de MM. L. Reiche, président, J. Grouvelle, rapporteur, Bedel, E. Deyrolle, J. de Gaulle, A. Léveillé, Ch. Pochard de la Brûlerie, Poujade et E. Ragonot), donne lecture du rapport suivant, dont l'impression est décidée par la Société :

M. Dollfus, père du jeune entomologiste dont la mort récente a laissé

un vide si regrettable dans la Société entomologique de France, désirant perpétuer le souvenir de son fils, a offert à la Société une rente perpétuelle de 300 fr. destinée à aider et à encourager les études des jeunes adeptes de l'entomologie française.

Acceptant ce don avec gratitude, la Société entomologique a confié à une Commission de neuf membres la mission de rechercher les moyens les plus efficaces et les plus pratiques de répondre aux vœux du donateur.

Cette Commission vous apporte aujourd'hui le résultat de ses délibérations.

Son étude a d'abord porté sur la situation des entomologistes débutants, sur leurs besoins, sur les difficultés qu'ils ont à vaincre. Elle a constaté que le goût de l'entomologie était très-répandu en France : de 12 à 16 ans un grand nombre de jeunes gens se livrent avec ardeur à la recherche des insectes, réunissent des collections, puis bientôt, la plupart, abandonnent l'œuvre commencée et laissent de côté les richesses accumulées, qui deviennent la proie des Anthrènes et des Dermestes.

Deux séries de causes produisent ces fâcheux effets :

D'abord les causes indépendantes de l'entomologie sur lesquelles nous sommes sans influence directe : les études, la préparation aux examens,

plus en plus, d'entrer en relations et de trouver des collègues complaisants et généreux.

Il n'est pas inutile à ce propos de rappeler qu'Ernest Dollfus a été le fondateur d'une de ces publications : la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, publication qui lui survit et qui rendra certainement les plus utiles services.

Il ne faudrait pas croire cependant que tout est pour le mieux et qu'il ne reste rien à faire ; mais la Société ne peut songer à atteindre personnellement tous les commençants et à les encourager, soit par des dons de livres, soit par des dons de collections, actes qui seraient complétement en dehors de son caractère scientifique et du but qu'elle désire atteindre. Les progrès à obtenir à ce point de vue ne sauraient être réalisés qu'à force de zèle et à l'aide d'une propagande entomologique soutenue. Peut-être la décision récente prise au sujet de la publication bi-mensuelle du Bulletin de nos séances aura-t-elle un résultat favorable à cet égard.

Le grand obstacle, la grande difficulté que l'entomologiste débutant rencontre devant lui est dans l'étude, l'examen et la classification précise et scientifique des insectes qu'il recueille.

Sans cette classification, l'étude de l'entomologie n'est qu'un plaisir des yeux et devient bientôt fastidieuse et rebutante.

Or, on ne peut nier que, dans l'état actuel, et à peu d'exceptions près, tant à cause du prix élevé des ouvrages qu'à cause de la dispersion des travaux dans les Annales des diverses Sociétés et dans les revues périodiques, il est presque impossible au débutant peu fortuné ou habitant loin de Paris de mener à bonne fin ses études de classification.

Il y a même certains ordres qui, malheureusement, sont de plus en plus négligés par les entomologistes français.

Nous sommes tous d'accord pour constater que là se trouve le principal écueil sur lequel viennent échouer la plupart des commençants.

Récompenser et encourager la publication des travaux entomologiques concernant les insectes français des divers ordres, qui, par leur valeur scientifique, conviendraient le mieux aux débutants, c'est, d'après votre Commission, l'emploi le meilleur et le plus pratique de la fondation Dollfus et celui qui lui semble répondre le mieux au vœu du donateur.

Votre Commission a examiné ensuite sous quelle forme il convenait de

décerner la récompense. Il lui a semblé préférable d'adopter l'idée d'un prix, suivant en cela l'exemple de la plupart des Sociétés savantes.

Ce prix serait décerné annuellement, dans les conditions indiquées par le règlement proposé plus loin, et s'appellerait *Prix Dollfus.*

En conséquence, votre Commission a l'honneur de vous proposer les résolutions suivantes :

« La Société entomologique de France,

« Considérant que le moyen le plus efficace de faciliter, aux jeunes entomologistes commençants, l'étude de la science est d'encourager la publication d'ouvrages élémentaires sur les divers ordres d'Insectes,

« Décide que l'argent de la fondation Dollfus sera employé de la manière suivante :

« Article 1er. — La rente perpétuelle de trois cents francs mise à la disposition de la Société par M. Dollfus père, pour perpétuer le souvenir de son fils, membre de la Société, sera affectée à la fondation d'un prix annuel de pareille somme, qui sera appelé *Prix Dollfus.*

« Art. 2. — Le prix sera décerné tous les ans à l'auteur d'un travail [illegible], publié ou inédit, concernant spécialement les Insectes des divers

« Art. 4. — La Société nommera tous les ans, au scrutin secret, une Commission de cinq membres (auxquels seront adjoints les membres titulaires du Bureau), qui sera chargée d'examiner et de juger les travaux présentés et de proposer le lauréat.

« Les membres de cette Commission pourront être réélus.

« La Société votera ensuite, au scrutin secret, sur les propositions de la Commission.

« Art. 5. — Sont exclus du concours tous les travaux ayant déjà paru avant l'époque de la fondation du prix.

« Art. 6. — Dans aucun cas, les fonds provenant de la fondation Dollfus ne pourront être détournés de leur emploi tel qu'il est spécifié dans les articles précédents.

« Art. 7. — La Société fixera ultérieurement l'époque à laquelle les ouvrages prenant part au concours devront lui être présentés par leurs auteurs.

« Elle réglera en même temps les détails de ce concours. »

M. L. Reiche ajoute qu'il a soumis ce rapport à M. Dollfus père, qui en accepte complétement les conclusions et qui compte ces jours-ci remettre à la Société le titre de 300 francs de rente qu'il lui a offert.

La Société, à l'unanimité, adopte les sept articles des conclusions du rapport de sa Commission, et décide qu'une lettre de remercîments, signée par son Bureau, sera adressée à M. Dollfus père.

Lectures. M. Aug. Chevrolat lit un mémoire intitulé : Descriptions de Rhysodides nouveaux et énumérations des espèces décrites. Quatre genres entrent dans cette division : 1° Rhysodina (gen. nov.), une espèce : *Mniszechii*, d'Abyssinie ; 2° Rhysodes, 9 espèces, dont 3 nouvelles : *aterrimus*, de Malacca, *costatus*, du Brésil, et *quadristriatus*, de Cayenne ; 3° Clinidium, 10 espèces, dont 6 nouvelles : *mexicanum*, d'Orizaba, *Rojasi*, du Mexique, *curvicostum*, de Cuba, *humeridens*, de Cuba, *granatense*, de la Nouvelle-Grenade, et *arcuatum*, de la Guadeloupe ; 4° et Stemmatoderus, une espèce.

— M. H. Lucas donne lecture d'une notice, accompagnée d'une planche et ayant pour titre : Remarques sur la vie évolutive du *Sagra splendida* Fabr., Coléoptère subpentamère de la famille des Phytophages.

Communications. **M. L. Bodel présente les observations suivantes :**

On peut espérer qu'une révision complète du genre *Sitones* sera prochainement publiée et permettra d'arriver, sans de longues recherches, à la distinction des espèces, actuellement distribuées au hasard dans des groupes mal définis. La connaissance des mœurs particulières de ces Curculionides aidera peut-être à éclaircir certains points restés douteux sur la valeur spécifique de quelques-uns, et cette considération m'engage à soumettre à la société une note sur les *Sitones* que j'ai plus spécialement observés (1).

Les mœurs des *Sitones* paraissent peu connues, et, pour la plupart des espèces, les auteurs se contentent de mentionner leur rencontre dans les chaumes après la moisson, sur les buissons ou même sous les cendres, indications qui ne sont vraies qu'accidentellement et n'apprennent rien des habitudes spéciales de ce genre.

La règle générale est facile à formuler : tous les *Sitones* vivent aux dépens des parties de la famille des Légumineuses, et, autant qu'il m'a semblé, chaque espèce fréquente une Légumineuse particulière; les exceptions que j'ai pu observer s'appliquaient seulement à la rencontre d'espèces très-vulgaires, loin de toute Légumineuse ; mais ceci n'infirme en rien la règle propre à ce genre, dont les espèces s'éloignent fréquemment de la plante qui les nourrit lorsque les grandes chaleurs excitent davan-

ralis; sur l'*Astragalus glycyphyllos*, le *S. geniculatus*, espèce que M. Allard avait d'abord réunie au *S. lineatus* et qu'il en a depuis séparée avec raison; sur le *Melilotus officinalis*, le *S. meliloti*; sur le *Lathyrus pratensis*, le *S. suturalis*, et sur une *Ononis* à fleurs roses et à tiges inermes (*O. repens*), le *S. ononidis*, décrit postérieurement par M. Chevrolat sous le nom de *guttulatus*, et que l'on trouve abondamment au pied de la plante, en soulevant ses tiges et en enfumant avec du tabac les interstices du sol, où il se tient souvent blotti. Cette dernière espèce, connue seulement d'Angleterre, de Normandie et du département de Maine-et-Loire, n'a pas encore été signalée aux environs de Paris; il serait intéressant de vérifier si nous pouvons la compter au nombre des insectes de la faune parisienne.

Le *S. ononidis* se distingue facilement des espèces du groupe de *lineatus* par la largeur moindre de la tête, dont le diamètre à la hauteur des yeux ne dépasse pas la largeur du prothorax à son bord antérieur. Il se rapproche bien davantage du *suturalis*, avec lequel on pourrait être tenté de le confondre et qui souvent se trouve dans les mêmes localités, mais constamment sur une plante différente.

Chez le *suturalis*, la bande médiane claire du prothorax est très-nette sur toute sa longueur; les squamules des élytres, brillantes, cuivreuses ou nacrées, ou ternes, mais alors d'un vert d'oxyde de cuivre, forment généralement des bandes longitudinales sur les interstries alternes; les tibias sont d'un jaune clair et le corps plus trapu.

Chez l'*ononidis*, la bande claire du prothorax est obsolète ou nulle; les squamules sont peu brillantes et donnent en général à l'insecte un aspect d'un gris rosé; elles ne forment jamais de bandes régulières sur les élytres; les tibias, lorsqu'on ne les examine pas au faux jour, paraissent rembrunis et le corps est plus oblong.

Ces différences sont surtout apparentes sur l'insecte vivant, et à la vue simple on le détermine facilement. Je dois ajouter que sur des centaines d'exemplaires ces caractères m'ont paru constants et ne m'ont laissé aucun doute sur la distinction spécifique du *suturalis* et de l'*ononidis*.

Ce dernier offre parfois avec le *meliloti* qui se trouve dans les mêmes localités, mais toujours sur une autre Légumineuse, une ressemblance qui pourrait tromper au premier abord, si l'on ne tenait compte d'un caractère inaperçu jusqu'ici et cependant très-utile pour la détermination des espèces : je veux parler d'une petite mèche de soies contiguë au bord

interne de chaque œil et qui fait saillie en dehors lorsqu'on examine la tête sous un angle très-aigu. Cette mèche, que l'on pourrait comparer à l'aigrette des Hiboux et notamment du Grand-Duc, est très-apparente chez le *melilоti* et les espèces du même groupe (*humeralis, discoideus*) et nulle chez les *S. ononidis, suturalis, flavescens, lineatus*, etc. Chez d'autres espèces ces soies interoculaires affectent une disposition différente, mais caractéristique et qu'il est impossible de passer sous silence si l'on veut simplifier l'étude des *Sitones*, réputée plus difficile qu'elle ne l'est en réalité.

— M. Henry de la Cuisine, notre collègue de Dijon, adresse une liste des *Carabus* de sa collection, qui renferme de nombreuses espèces et de remarquables variétés de ce genre de Coléoptères. Cette liste, déposée aux archives de la Société, est à la disposition des entomologistes qui voudront la consulter.

— M. S.-H. Scudder donne communication de la note qui suit sur la présence des stemmates dans des papillons diurnes, et l'impression en est décidée, quoique l'auteur ne soit pas membre de la Société :

Personne, à ma connaissance, n'a trouvé de stemmates dans les Lépidoptères Diurnes. Dans un mémoire qui a été publié en 1831 par l'Académie des Sciences de Berlin, M. Klug a traité de la présence ou de

dans quelques-uns desquels les stemmates sont au-dessous des yeux et chez d'autres au-dessus, tandis qu'ils manquent complétement dans divers genres.

Dans le genre *Lerema* des Lépidoptères, auquel appartient le *Papilio Accius*, il y a encore deux espèces que j'ai pu examiner, espèces que j'ai décrites sous les noms de *Pattenii* et *Hianna*. De l'un de ceux-là j'ai vu seulement le mâle; dans celui de *Pattenii* le stemmate ressemble parfaitement à celui d'*Accius*; mais il ne se trouve pas la moindre trace des stemmates, soit dans le mâle, soit dans la femelle de *Hianna*. Ils n'existent pas non plus dans aucun des genres voisins que j'ai pu examiner.

—

Ouvrages présentés dans la séance du 26 mars 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

* *Atti della Società Veneto-Trentina di Scienze naturali*, t. I, fasc. 3.

Tacchetti, p. 144, Fauna entomologica del Padovano (Eteroceri). — Canestrini, p. 184, Osservazioni interno all'elezione sessuale degli Arachnidi.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, n°s 10 et 11 (mars 1873).

P. 700, Note sur le Phylloxera.

* *Société Linnéenne du Nord de la France : Bulletins*, n°s 5-9, 1872-73.

Delabby, p. 67, De l'habitat de quelques Dytiscides. — P. 72, Vers luisants et Mouches phosphoriques (traduction). — Dours, p. 92, Précautions à prendre pour le transport des Insectes. — Bouvart, p. 108, La Guêpe frelon. — P. 144, Projet d'exposition des Insectes utiles et nuisibles du Nord de la France.

Ouvrages divers.

* CANDÈZE. Elatérides recueillis au Japon par M. Lewis. Broch. gr. in-8°. (Extr. des Mémoires de la Soc. royale des Sc. de Liége.)

* SOUVERBIE et MONTROUZIER. Description de Mollusques nouveaux de l'archipel Calédonien. Broch. in-8°, avec une pl. coloriée. (Extr. du Journal de Conchyliologie). ⊙

Ouvrages acquis sur les fonds Pierret.

** [illegible]. Essai sur l'entomologie du Puy-de-Dôme (Lamelli-[illegible]). Broch. in-8°. Clermont, 1809.

** [illegible]. Essai sur une monographie des Zygénides. Un vol. in-8° [illegible] 8 pl. color. Paris, 1829.

[illegible]. Contemplation de la Nature, 3e édition. 2 vol. in-12 reliés. [illegible] 1767.

Séance du 9 Avril 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

35 *membres présents.*

MM. Albert Fauvel, de Caen, et Félissis-Rollin, de Nevers, assistent à la séance.

Proposition et décisions. M. L. Buquet donne lecture de la proposition suivante :

Messieurs, ainsi que l'avait annoncé l'honorable M. Reiche, dans notre précédente séance, M. Jean Dollfus, en vue de perpétuer parmi nous le souvenir de son fils Ernest, notre regretté collègue, a fait déposer, le 3 de ce mois, entre les mains de votre Trésorier, un titre de 300 francs de rente 5 0/0 au porteur, portant le n° 42,804, avec les arrérages à partir du 16 février dernier, le 1er coupon de 75 francs échéant par conséquent le 16 mai prochain.

Ce don, à titre gracieux, d'une rente perpétuelle destinée à être donnée en prix aux auteurs de mémoires entomologiques qui se seront le plus distingués par leurs travaux, est assurément de très-bon augure pour notre Société ; et pour en consacrer davantage, s'il se peut, le souvenir, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la proposition suivante :

A partir de 1872, année de la réception de M. Ernest Dollfus, enlevé à ses collègues le 27 mars de la même année, M. Jean Dollfus, son père, recevra exceptionnellement, en sa qualité de donateur et à titre gratuit, à perpétuité (c'est-à-dire sa vie durant), les Annales de la Société entomologique de France. Le but que je me propose est d'exprimer à M. Dollfus, autant qu'il dépend de nous, notre reconnaissance pour le sacrifice qu'il s'est imposé, comme aussi de le tenir exactement au courant, par la lecture de nos publications, non-seulement des dispositions prises touchant l'emploi des fonds qu'il a mis si généreusement à notre disposition, mais encore de lui signaler le nom des auteurs de l'ouvrage couronné chaque année.

La Société, à l'unanimité, adopte la proposition de M. L. Buquet, et décide : 1° que le nom de M. Jean Dollfus sera joint à celui de nos membres ; 2° qu'une lettre de remercîment, signée par son Bureau, lui sera adressée comme donateur et lui fera connaître en même temps la décision qui vient d'être prise.

Sur la demande de M. L. Reiche, la Société décide également qu'elle nommera, dans sa prochaine séance, la Commission du prix Dollfus pour 1873. Cette commission sera chargée : 1° de régler les détails du concours ; 2° de fixer l'époque où les prix seront décernés ; 3° d'examiner et juger les travaux présentés, et 4° de proposer les lauréats qui seront, en dernier ressort, choisis par la Société.

Le Lucas. M. de Marseul présente un mémoire sur les espèces d'Histérides du Japon découverts par M. George Lewis, qui a séjourné plusieurs années dans ces îles lointaines de l'extrême Orient, dont la faune entomologique est pour ainsi dire encore inconnue. Sur vingt espèces, dont il donne la liste, sept sont nouvelles, savoir : *Platysoma Lewisi* et *lineicolle*, *Histor Perithous* et *depistor*, *Paromalus musculus*, *Dendrophilus Xavierii* et *Abraxas bonzius*.

Chargé également de l'étude des Hétéromères, sur sept espèces de la [illegible] qu'il a reçues dans un premier envoi, il a reconnu

Communications. M. S. Scudder, de Boston, communique la note suivante par l'intermédiaire de M. Maurice Girard, et l'impression de ce travail est décidée par la Société :

Il est bien connu probablement que le *Pieris rapæ* (Lépidoptère) est une espèce devenue commune dans l'Amérique du Nord. Elle a été introduite à Québec en 1856 ou 1857, et plus tard à New-York. Elle se trouve maintenant partout dans le Bas-Canada et les États du nord est de l'Union, et s'étend rapidement vers le sud et l'ouest. Peut-être ignore-t-on que, depuis dix ans, une variété de cet insecte a été produite dans le Nouveau-Monde, qui diffère du type en ce qu'elle est complétement jaune au lieu d'être blanche ; la teinte est semblable à celle des espèces de *Terias*. — Il y a trois ans, ces individus jaunes, qu'on trouve des deux sexes et dans toutes les saisons, étaient assez rares, mais depuis lors ils sont devenus plus abondants quoique cependant peu communs.

Cette variété, à laquelle j'ai donné le nom de *Novanglix*, supplantera-t-elle plus tard entièrement le type ? Il y a des indications que le *Pieris rapæ* a commencé à faire une chose semblable à l'égard de l'espèce locale, *P. oleracea*.

Il n'arrive pas souvent que l'occasion s'offre aux naturalistes de voir, de leurs propres yeux, l'origine d'une variété ; mais le progrès de celle-ci, par sa nature, peut être observé avec une entière facilité et les entomologistes doivent s'y appliquer attentivement.

M. Bowles, de Québec, qui, le premier, a découvert cette espèce en Amérique, a attiré mon attention sur un passage du « Farm Insects » de Curtis, qui dit qu'un individu de cette espèce fut pris près de Oldham, Lancashire, en Angleterre, dans lequel toutes les ailes étaient d'un jaune vif ; mais je ne puis découvrir un autre exemple en Europe, et cette variété est complétement inconnue de M. Stainton, auquel je l'ai montrée, et de M. Boisduval, à qui j'en ai donné un exemplaire.

M. Maurice Girard, qui a engagé M. Scudder à faire cette communication, fait remarquer à la Société, au point de vue des principes, tout l'intérêt qu'il y a à observer la création d'une race, peut-être d'une espèce, d'origine certaine. Il rappelle que, çà et là, nous trouvons en France des sujets de *P. rapæ* un peu jaunâtres, mais la race ne persiste pas. C'est comme un essai infructueux. Au reste, il n'a jamais vu ces sujets atteindre un ton d'un jaune soufre aussi prononcé que ceux que lui a montrés M. Scudder.

— M. Ch. Pochard de la Brûlerie lit la note suivante sur l'espèce en entomologie :

Le mot revient sans cesse sur nos lèvres et sous notre plume, [illegible] à décrire et à déterminer des *espèces*, et pourtant [illegible] que, si l'on nous demandait à tous ce que nous entendons [illegible], les définitions que chacun de nous donnerait ne se [illegible] mère. De ce défaut d'entente résultent en partie les [illegible] son sur les formes qu'on doit ou qu'on ne doit pas [illegible] espèces distinctes.

[illegible] te, voici comment je comprends l'espèce. C'est *l'ensemble* [illegible] *de reproduire indéfiniment d'autres êtres semblables à* [illegible]

[illegible] est pas neuve, m'objectera-t-on, il y a longtemps qu'elle [illegible] science, et ce n'est pas pour l'avoir ignorée que nous [illegible] ord aujourd'hui sur le nombre et sur les limites des [illegible] logie. Rien n'est plus vrai, et je m'empresse de recon- [illegible] dit pas d'avoir défini théoriquement l'espèce pour avoir [illegible] nous nous proposons : constater et décrire les espèces [illegible]

[illegible] ce que l'énumération est au-dessus de nos moyens;

nous avons reconnu l'existence de deux espèces, nous sommes en possession d'un fait définitivement acquis à la science (1).

C'est ainsi que la grande majorité des espèces de Coléoptères qu'on trouve aux environs de Paris sont constatées définitivement, l'accord est fait entre tous les observateurs, l'identité des résultats obtenus par chacun d'eux étudiant de son côté prouve que la vérité s'est laissée conquérir. Nous pouvons affirmer hardiment que les années et les siècles se passeront et que les naturalistes qui viendront après nous admettront comme nous que l'*Amara trivialis* et l'*Amara communis*, l'*Harpalus æneus* et l'*Harpalus distinguendus* sont autant d'espèces distinctes, quoique, si l'on compare ensemble les deux Amares ou les deux Harpales, les différences qu'on observe soient assez peu frappantes pour qu'il faille avoir déjà l'œil d'un entomologiste pour les apprécier.

Mais voici une Amare ou un Harpale qui viennent d'Algérie ou de Sibérie, ni l'un ni l'autre ne sont parfaitement identiques à telle Amare ou à tel Harpale vivant aux environs de Paris, ils en diffèrent par quelques légères particularités dans leur forme, dans la ponctuation de leur tégument ; ces particularités nous paraissent d'importance à peu près égale à celle des caractères qui séparent l'*Amara trivialis* de l'*Amara communis* ou l'*Harpalus æneus* de l'*Harpalus distinguendus*. Avons-nous affaire à des espèces véritables ou à des races locales rentrant dans les espèces que nous avons observées aux environs de Paris?

Dans ce cas, pour répondre oui ou non, sans courir risque de se tromper, il ne suffit pas d'examiner l'insecte en litige, il faut savoir quelle est l'extension géographique de l'espèce observée à Paris, avec laquelle la forme algérienne ou sibérienne a de l'analogie, si elle habite les contrées intermédiaires, si ses caractères s'y modifient. Mille exemples irrécusables

(1) Une cause d'erreur peut résulter de la naissance d'hybrides provenant des accouplements adultérins qu'on observe quelquefois entre des espèces parfaitement distinctes. Mais ces hybrides s'accouplent avec des représentants de l'une ou de l'autre des espèces dont ils procèdent, et s'ils ne sont pas stériles, leur produit ne tarde pas à revenir à l'un des deux types originaires. La production d'hybrides est un accident qui arrive quelquefois dans la nature, mais ce n'est qu'un accident, pouvant induire le naturaliste en erreur, n'ayant aucune influence sur la vie normale des espèces, ne pouvant en aucun cas devenir l'origine de formes nouvelles capables de se perpétuer. Quant aux erreurs que de pareils accidents peuvent causer, elles sont toujours faciles à rectifier par des observations ultérieures.

nous prouvent, en effet, que la forme des espèces n'est pas immuable : Il y a d'abord des variations individuelles et inconstantes s'observant chez les représentants d'une même espèce vivant dans une même localité, il y en a d'autres, souvent beaucoup plus étendues que les premières, affectant les individus d'une même espèce suivant les contrées qu'ils habitent. Le critérium qui nous permettra de juger si ces dernières variations constituent de véritables espèces ou seulement des races géographiques n'est pas le plus ou moins d'importance qu'elles nous paraîtront avoir, le cachet plus ou moins prononcé qu'elles imprimeront aux individus qui en sont affectés, mais bien l'absence ou l'existence de transition entre elles. Si, partant d'une forme à travers la France et l'Espagne jusqu'au détroit de Gibraltar et jusqu'à la côte d'Afrique, nous observons des gradations insensibles accentuant ses modifications, quand bien même les deux extrêmes de la chaîne nous paraîtraient très dissemblables, nous sommes obligés de reconnaître que l'un et l'autre appartiennent à une seule et même espèce. C'est seulement dans le cas où, en un point donné, nous rencontrerions une solution de continuité, où nous trouverions en présence deux formes distinctes se reliant, l'une à la forme parisienne, l'autre à la forme africaine, que nous devrions considérer l'une et l'autre comme espèces distinctes.

Si cela est dans la pratique, et même en supposant que nos collections

laires avec les espèces continentales voisines est impossible à donner. Nous ne pouvons plus juger à coup sûr, et la conquête de la vérité, dans un pareil cas, sera le résultat d'inductions dans lesquelles la sagacité de l'observateur et ses connaissances acquises suppléeront d'une manière plus ou moins heureuse aux lacunes des faits observés. Mais ce sont précisément ces difficultés qui rendent plus attrayante l'étude de la faune des îles, comme aussi celle des sommets neigeux des hautes montagnes, véritables îles au milieu de la terre ferme où vivent confinées des espèces, restes de la faune de l'époque glaciaire, qu'on ne trouve plus aujourd'hui que dans le voisinage du pôle ou près des neiges éternelles, sur les hauts sommets, au milieu de contrées dont le climat est devenu trop chaud pour leur permettre de continuer à vivre dans les terres basses. La faune des cavernes est peut-être plus intéressante encore; là, en effet, nous trouvons autant de petits mondes absolument isolés les uns des autres, vivant et multipliant au milieu des ténèbres, et toutes les espèces qu'on y rencontre sont merveilleusement adaptées par leur organisation à leur genre de vie spécial.

L'étude des variations des espèces dans l'espace, en relation avec le changement des conditions extérieures, celle des effets de l'isolement sur les formes confinées dans les îles, sur les sommets des montagnes ou dans les cavernes, pourra seule nous donner la clef de la variabilité des espèces dans le temps, et nous permettre d'éclaircir ce grand mystère : l'origine des espèces.

Mais ici je m'arrête; je ne veux pas entrer dans l'examen de la doctrine de Darwin. Il suffit que j'aie indiqué toute l'utilité qu'on peut retirer de nos études pour la solution de la question de haute philosophie naturelle que notre Lamarck a posée et que le grand naturaliste anglais a approfondie avec tant de science, et pour la solution de laquelle il a recueilli tant d'observations importantes, sans pourtant, à mon avis, l'avoir encore résolue.

Marchons donc sans hésiter dans la voie qui s'ouvre devant nous ; utilisons, en les étudiant avec un véritable esprit scientifique, les trésors accumulés dans nos collections, nous montrerons ainsi que la science entomologique, à laquelle nous nous sommes voués, peut marcher de pair avec n'importe quelle des connaissances humaines, et qu'elle n'est inférieure en dignité à aucune d'elles, par l'importance des problèmes auxquels elle est appelée à toucher.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de cette communication :

M. Albert Fauvel, après cette lecture, dit qu'il ne partage pas les idées de M. Piéchard de la Brûlerie sur ce que l'on doit entendre par le mot [illegible]. Il [illegible] spécialement que la formule donnée par notre collègue [illegible] de l'*espèce* et de la *variété* lui paraît bien absolue ; [illegible] à ce sujet les développements qu'il a donnés à cette question, [illegible], dans un des chapitres de la *Faune gallo-rhénane*, il exprime l'[illegible] l'*espèce* et la *variété* il y a des formes caractérisées et [illegible] peuvent être que des *races*. Il donne enfin à l'appui de [illegible] un certain nombre d'exemples.

M. P. [illegible], au sujet de la demande que lui adresse M. Alb. Fauvel, [illegible] races, chez les Lépidoptères, n'ont pas des couleurs [illegible] ces couleurs fournissent des caractères, cite la *Calli-* [illegible], qui a les ailes inférieures rouges et quelquefois jaunes [illegible] Italie : ce qui a fait établir par les Allemands la *donna* ; [illegible] *plantaginis*, chez qui on trouve des races à ailes [illegible], jaune orangé, rouges, etc.

[illegible] *criterium* de l'espèce chez les Lépidoptères est l'étude [illegible] du mâle, puis l'éducation des pontes. Il y a souvent

espèces (*Perrisi*, *nigropunctatus* et *liliputanus*), du Sahara algérien, remarquables par leur vestiture de squamules blanches, piquetée de noir, ou mieux à espaces ronds dénudés, creusés d'un point à bord élevé, du fond duquel sort un poil jaunâtre. On dirait une petite Pimélie ou une *Pterolasia*.

Ces espèces ont été décrites sur un seul individu et d'une manière si rapide et si incomplète, qu'il est fort difficile de les reconnaître ; en outre, M. H. Lucas ne les a vues que l'une après l'autre et à de longues distances ; de sorte qu'il me permettra de faire part de mes appréciations sur ses espèces.

En 1857, Bulletin des Annales, p. LVI, il signale ainsi la première espèce, la seule qu'il possède (*liliputana*) : Longue de 7 mill. au plus. La tête et le thorax, revêtus de squamules blanches, sont finement ponctués de brun, et les élytres sont entièrement couvertes de squamules blanches, serrées, finement rayées de brun longitudinalement avec les intervalles lâchement ponctués de cette couleur. Il l'appelle la plus petite espèce du genre *Pimelia*. Il l'a reçue du docteur Marès.

En 1858, p. CLXXVIII, il décrit une autre espèce, qu'il a reçue en communication de M. Doûé (*nigropunctata*), en disant qu'elle ressemble beaucoup à la *liliputana*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de ses élytres plus allongées, plus étroites et non striées ; les tibias des pattes de la première paire présentent chez la *liliputana* cinq épines à leur côté externe, tandis qu'elles n'en ont que quatre dans la *nigropunctata*. — De Tuggurt.

Enfin, en 1859, p. XXIII, il décrit une troisième espèce du Sahara algérien (*Perrisi*). — Long. 9 mill., larg. 5 1/2 mill. — Beaucoup plus grande et surtout plus large que la *nigropunctata*, auprès de laquelle elle se place, elle ne peut se confondre avec elle à cause de la tête et du thorax bien plus finement ponctués. Les élytres sont plus allongées et surtout bien plus larges, parcourues par des côtes légèrement marquées, régulièrement ponctuées, avec les intervalles couverts de points irrégulièrement disposés et moins serrés. Les pattes sont grêles, et les tibias antérieurs au lieu de quatre épines, comme dans la *liliputana*, ou de cinq, comme dans la *nigropunctata*, en offrent six, la dernière faiblement marquée.

Il reunit les trois espèces en un genre *Leucolaphus*, et les énumère sans donner ni diagnose, ni description.

D'abord, il faut savoir que tous les individus appartenant à ces trois espèces ont été pris dans un même lieu et en une seule fois. Les individus

du *nigropunctatus* que j'ai sous les yeux varient quant au nombre des dents tibiales, la plupart ont quatre épines, d'autres cinq, quelques-unes six, comme le *Perrisi* à la seule jambe qui lui reste. Mais, en outre, le nombre varie d'une jambe à l'autre (soit 4-5, 5-6, 4-6 et 6-7). Ce caractère, que M. H. Lucas présente comme le principal sinon l'unique, est donc sans valeur. La grosse femelle du *Perrisi* présente une forme plus large, mais non *allongée*, les épaules un peu plus saillantes, le dos plus convexe, mais ne sont-ce pas des caractères sexuels? On aperçoit quelques faibles vestiges de lignes élevées, mais si légères, que c'est à peine appréciable; on en trouve aussi quelques traces dans certains individus du *nigropunctatus*, et peut-être ces lignes plus prononcées, accompagnées d'une série de taches noires, existent-elles dans des femelles de la forme du *Perrisi*? Alors la seule note qui sépare le *liliputanus* de ce dernier venant à perdre sa valeur, faudrait-il réunir ces trois espèces?

Comme [illegible] on, je pense qu'il faut réunir dès maintenant le *Perrisi* au *nigropunctatus*, dont il n'est qu'une femelle, réservant la question [illegible], jusqu'à ce que de nouveaux matériaux permettent de la [illegible]. Malheureusement, depuis Henri de la Perraudière, cette espèce n'a pas été retrouvée, non plus que l'*Heteracantha depressa* et l'*Apotyphus* [illegible]*toides*.

l'intention de les représenter afin de faire connaître les caractères qui les différencient et d'élucider cette question, devenue aujourd'hui assez obscure.

— M. Ch. Brisout de Barneville présente la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère phytophage :

PHYLLOTRETA FOUDRASI Ch. Bris. — Long. 1 1/2 mill.

Oblongo-ovata, leviter convexa, aterrima. Elytris subseriatim punctulatis ; caput dense punctulatum ; antennarum articulis tribus primis ferrugineis, primo sæpe infuscato. Pedibus nigris, tarsis piceis.

♂. *Antennarum articulo tertio triangulari, subtus dentato.*

D'un noir foncé brillant ; tête couverte d'une ponctuation fine et serrée sur toute sa surface ; la carène est linéaire, un peu élargie au sommet ; les festons sont contigus au front et séparés entre eux par un trait court plus ou moins distinct. Le premier article des antennes est très-allongé, les deuxième, troisième et quatrième sont subégaux et deux fois plus courts, le cinquième est un peu plus long que les précédents. Le corselet est presque deux fois plus large que long, formé comme chez la *punctulata*, mais à ponctuation un peu plus serrée ; les élytres sont un peu plus étroites que chez la *punctulata* et moins obtuses à leur extrémité, elles sont couvertes de points assez forts et subsériés, le plus souvent, sur le disque. Pattes noires, avec les articulations et les tarses plus clairs.

Chez le mâle, le dernier segment abdominal est assez fortement échancré et déprimé à son extrémité ; de plus, il est légèrement sillonné dans sa longueur ; le troisième article des antennes est triangulaire, avec l'angle antérieur interne prolongé en forme de dent.

Cette espèce a été confondue avec les petits individus de l'*atra* ; elle s'en distingue par sa ponctuation moins forte et plus serrée et par ses antennes plus courtes ; elle s'éloigne de la *punctulata* par sa forme moins ovale, sa ponctuation un peu plus forte et subsériée sur les élytres et un peu plus serrée sur la tête et le corselet. Elle se sépare nettement de ces deux espèces par la forme du troisième article des antennes chez le mâle.

Paris, Collioures, Hyères. Probablement très-répandue.

— Le même membre fait les communications qui suivent :

1° Dans le remarquable travail que viennent de faire paraître MM. Mulsant et Rey sur la famille des Aléochariens, il s'est glissé quelques erreurs qu'il est important de rectifier.

Page 231, ligne 12, au lieu de : Pyrénées-Orientales, il faut mettre : Hautes-Pyrénées.

Page 257, ligne 21, ajoutez : Pyrénées-Orientales, près de Mont-Louis.

Page 258, ligne 21, au lieu de : Pyrénées-Orientales, mettez : Hautes-Pyrénées (L'Abeille).

Page 267, supprimez les lignes 4, 5, 6 et 7.

Page 269, supprimez les lignes 16 à 21 ; et lignes 13 et 14, au lieu de : Hautes Pyrénées, etc., mettez : Pyrénées-Orientales, au pied du Canbredaze, près de Mont-Louis ; sous des mousses d'une forêt de pins.

2 La *Leptusa nigra* de Baudi est identique avec les individus obscurs de ma *Leptusa lapidicola*, d'après le type de l'auteur.

La *Leptusa arcuata* Aubé, d'après les types des auteurs, est distincte de la *Leptusa simplex* de Baudi ; ses élytres sont un peu moins courtes, son corselet et son abdomen sont plus distinctement ponctués, et, chez le mâle, le pénultième segment abdominal présente deux petites carènes

genre *Myrmica*, et qui habitent, depuis un certain nombre d'années, les serres-chaudes du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Ne connaissant ni le mâle, ni la femelle de cette espèce, et ne voulant pas surcharger la synonymie, je me suis abstenu de lui donner un nom spécifique dans la crainte qu'elle ne soit déjà décrite.

Quelques mois plus tard, c'est-à-dire dans la séance du 12 mars 1856, notre collègue M. L. Fairmaire, ne connaissant pas ou ne se rappelant pas la communication que j'avais déjà faite à la Société relativement à cet Hyménoptère, présenta, au nom de M. Nylander, une note sur la même espèce, à laquelle cet entomologiste donna le nom de *Formica gracilescens*. Cette note de M. Nylander, étranger à notre association scientifique, fut imprimée dans le Bulletin de nos Annales par décision de la Société.

Espérant découvrir le mâle et la femelle de cette intéressante espèce, introduite dans les serres du Muséum et dont on ne connaît encore que le neutre, j'observai de nouveau les allées et venues de ces Hyménoptères sociaux ; mais je dois avouer que, jusqu'à présent, mes recherches ont été vaines.

Dernièrement M. Aug. Forel, à qui l'on doit la publication de plusieurs notes sur les Fourmis qui se trouvent en Suisse, me fit remarquer que la *Formica gracilescens* de M. Nylander était une espèce déjà anciennement connue, et que Latreille l'avait mentionnée dans son Histoire naturelle des Fourmis. Je consultai cet ouvrage, et, en effet, je m'aperçus que cette espèce, qui habite l'Ancien et le Nouveau Monde, avait été décrite par Latreille sous le nom de *Formica longicornis*.

D'autres auteurs ont étudié aussi cette Formicide, et, parmi eux, je citerai Roger, qui range cette espèce, in Verzeich. der Formicid. Gattung. und Arten, p. 10, 1863, dans le genre *Prenolepis* de M. Mayr, et dont les caractères génériques ont été exposés par cet auteur dans un travail ayant pour titre : Die Europäischen Formiciden (Ameisen), p. 52, 1861.

Voici quelle doit être la synonymie de cette espèce :

Prenolepis (*Formica*) *longicornis* Latr., Hist. nat. des Fourmis, p. 113 (an X, 1802). — Roger, Verzeich. der Formicid. Gattung. und Arten, p. 10, 1863.

Formica gracilescens Nylander, Ann. Soc. ent. de Fr., Bullet., p. XXVIII, 1856.

— M. Lartigue présente les remarques suivantes :

On vient de publier, sous le nom de *Flore obsidionale*, la liste des plantes nouvelles pour la flore française, et spécialement pour celle des environs de Paris, qui ont été importées à la suite de l'invasion allemande. Plusieurs de nos collègues ont trouvé des insectes nouveaux pour notre faune dont ils attribuent aussi l'importation à l'invasion. Il semble qu'il y aurait utilité à signaler ces espèces et à indiquer la relation qui existe entre la faune et la flore nouvelle. Un appel à ce sujet à nos collègues est donc utile.

M. Paul Marcilhac fait observer que si plusieurs plantes ont pu être importées aux environs de Paris des régions du nord de l'Europe, d'autres, en beaucoup plus grande quantité, sont propres aux bords de la Méditerranée et même à l'Algérie, et doivent provenir d'approvisionnements de fourrages faits à l'armée française après l'armistice et le départ des Allemands de la rive gauche de la Seine. Lui et son frère ont pu observer, notamment à la garenne de Sèvres, de curieuses espèces ; par exemple : *Centaurea appendiculata*, *Centaurea bullata*, espèces d'Afrique ; *Bellis annua*, la *Tetragonolobus*, plusieurs *Medicago*, *Vulpia ligustica*, etc. Il ne serait pas étonnant que ces plantes aient donné lieu à un développement d'Insectes méridionaux importés avec elles ; et, comme l'indique M. Lartigue, il serait intéressant de publier des recherches à ce sujet.

Entomologist's Monthly Magazine, n° 107 (avril 1873).

VERRALL, p. 253, Additions and corrections to the list of British Syrphidæ (suite). — GORHAM, p. 257, New Coleoptera from Japan, Endomychidæ (Rhabduchus, n. g., denticornis, n. sp.) and Cucujidæ (Ino quadrinotata, n. sp.). — BATES, p. 259, Notes on Heteromera, and descriptions of new genera and species (n° 7). — COSMO MELVILL, p. 263, Lycœna Arthurus (espèce nouvelle de Suisse). — CHAPMAN, p. 263, Euplœa Lorraini (Lépidopt. nouv. de Java). — J. SCOTT, p. 264, British Homoptera (Revision of the genus Acocephalus). — BARRETT, p. 266, Notes on British Tortrices (suite).

Notes. — Tribolium confusum ; Ptinus testaceus. — Locality for Homalium Allardi. — Clytus erythrocephalus in England. — Elater Pomonæ. — Otiorhynchus tenebricosus. — Winter captures of Coleoptera. — Rare Coleoptera from the Manchester district. — Apatura Iris and A. Ilia. — Lepidoptera discovered in Britain by M. Dale. — Chœrocampa celerio at Cromer. — Larva of Anisopteryx æscularia. — Halonota grandævana in Britain. — Dragon-flies at sea. — On mounting small insects for microscopic observation. The Zoological Record. — Proceedings of the entomological Society of London.

Société entomologique de Belgique, compte rendu n° 84, mars 1873.

DE BORRE, p. 4, Note sur deux monstruosités observées chez des Coléoptères (figures). — LEBRUN, p. 6, Coléoptères pris en hiver en Champagne. — DE SÉLYS-LONGCHAMPS et ROELOFS, p. 8, Sur les limites de la faune européenne.

The Transactions of the entomological Society of London for 1872, parties IV et V, une planche noire.

Rev. MARSHALL, p. 259, Notes on part III of the Catalogue of British Insects (Hyménoptères). — B. BATES, p. 265, Descriptions of new genera and species of Tenebrionidæ (espèces océaniennes). — DUNNING, p. 281, Supplementary note on the genus Acentropus. — ALB. MÜLLER, p. 283, On the manner in which the ravages of the larvæ of a Nematus, on Salix cinerea, are checked by Picromerus bidens. — SAUNDERS, p. 287, Addenda, delenda and corrigenda to Monograph of the Stylopidæ (pl. n.).

gorie lorsque, une fiction, ou du moins, si elles sont une réalité, nous n'en avons pas la preuve. » Partant de là, il cherche dans la *forme* ou *ressemblance* les caractères qui lui permettront d'établir ses espèces, et laisse dans l'ombre ceux de la *filiation* et de la *fécondité continue*. Tout en indiquant que, pour lui comme pour tous les naturalistes, aussi bien ceux de l'école classique que ceux de l'école darwinienne, ces deux caractères sont réellement ce qui constitue l'espèce, il ne veut pas s'en occuper dans la pratique, parce qu'ils lui paraissent presque toujours impossibles à constater.

Ce que j'ai voulu établir dans la note imprimée au Bulletin de notre dernière séance, c'est précisément que, dans la pratique, il n'est pas si difficile qu'on le croirait de prime abord de constater si deux formes voisines sont bien ce sont pas capables de reproduire entre elles et de transmettre à leurs descendants. Quand deux formes, ai-je dit, coexistent dans un même lieu sans s'y confondre, bien qu'elles aient mille occasions de s'y rencontrer et de s'y accoupler, si elles ne s'accouplent pas et ne reproduisent pas ensemble en mêlant leurs caractères, c'est que quelque invincible les en empêche ou au moins condamne à disparaître promptement, en rentrant dans l'une des deux formes mères, le produit qui aurait pu accidentellement résulter d'un adultère; c'est que les deux formes sont deux espèces, non pas selon nos classifications, mais [illegible] besoin d'autres preuves pour me convaincre

Je pourrais citer bien des exemples d'espèces dont les individus sont modifiés d'une manière différente suivant les stations qu'ils habitent, de sorte que dans chacune d'elles ils constituent une race reconnaissable. Les caractères de ces races sont souvent assez fixes dans une même contrée, pour qu'on puisse avec quelque habitude deviner à la simple vue, sans trop de chances d'erreur, la provenance de l'insecte qu'on examine. Cependant, pourquoi sommes-nous en droit d'affirmer que plusieurs races locales rentrent dans une même espèce, si ce n'est parce que nous avons vu les passages entre elles en suivant cette espèce d'une localité à l'autre? La forme, qui est ici simple variété cohabitant avec tous les passages qui l'unissent au type spécifique dont elle est une modification, peut là-bas exister toute seule et mériter alors le titre de race. M. Mabille a cité un excellent exemple de ce fait, celui de la *Callimorpha dominula*, dont les ailes inférieures rouges, mouchetées de noir aux environs de Paris, sont entièrement noires par suite de la coalescence des taches de cette couleur aux environs de Sienne, et qui, dans certaines localités intermédiaires, présente tous les degrés de transition entre ces deux extrêmes.

Au contraire, je ne connais aucun exemple tout à fait irrécusable d'une race fixe coexistant dans un même lieu avec une autre race rentrant dans la même espèce sans qu'on puisse trouver entre elles les intermédiaires qui les unissent. Comment expliquer le fait de l'absence des passages dans l'hypothèse où les deux formes ne seraient pas deux espèces? Si ces formes avaient la faculté de reproduire ensemble, puisqu'elles vivent côte à côte et se rencontrent tous les jours, qui les empêcherait d'user de cette faculté et de créer ainsi les passages que nous ne pouvons pas trouver?

Je crois donc que l'*espèce* est une réalité dans la nature. Je crois que nous pouvons, par l'observation seule et sans recourir aux expériences, constater avec certitude, parmi les formes qui existent dans un même lieu, celles qui méritent d'être qualifiées *espèces*. J'ai dit comment on pouvait arriver à reconnaître si deux formes voisines provenant de localités différentes étaient deux espèces légitimes ou bien deux races locales d'une même espèce. Les races, pour moi, ne sont pas autre chose que des variétés ayant en certain lieu une fixité relative, mais jointes aux espèces dans lesquelles elles rentrent par des intermédiaires. *Race* et *variété* sont deux catégories rentrant dans l'*espèce* et ne pouvant se distinguer l'une de l'autre d'une manière tout à fait absolue; cependant je voudrais réserver le nom de *race*, ou mieux de *race géographique*, aux variations de l'espèce ayant un certain degré de fixité dans une même

station, laissant celui de *variété* à celles qui affectent seulement quelques individus et présentant réunis dans un même lieu tous les passages qui les unissent à la forme spécifique à laquelle elles se rattachent.

— M. L. Bedel signale plusieurs Coléoptères intéressants pour la faune parisienne :

Je les ai recueillis à Paris même, dit notre confrère, sur la partie du quai de la Seine qui longe l'esplanade des Invalides. Vers le 15 avril dernier, par un temps orageux, les insectes volaient en quantité et se posaient fréquemment sur le parapet du quai ; cet endroit de chasse, bien connu, mais trop négligé des entomologistes, m'a donné en peu d'instants le *L[illegible]*, espèce toujours rare, et le *Phlœotribus oleæ*, Xylo[illegible], accompagné du *Kissophagus hederæ*, du *Phlœosinus A[illegible]* et d'un grand nombre d'*Hylesinus vittatus* et *fraxini*. Je puis citer également quelques espèces que je m'attendais fort peu à rencontrer [illegible] *Philonthus discoideus*, *Nitidula quadripustulata*, [illegible], *Megatoma undata*, *Megapenthes tibialis*, *Sitones* [illegible] *capucinus*, *Amalus scortillum*, *Tropideres albi-*[illegible]

M. [illegible] indique quelques Coléoptères également intéressants

démissionnaires. MM. Fridrici père, à Metz (Lorraine), et le [illegible] de Mathan, à Alby (Tarn).

—

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 23 AVRIL 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome LXXVI, n°s 14 et 15 (avril 1873).

DUMAS, p. 947, Note sur le Phylloxera.

Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, tome VII, fasc. 4, 10 pl. n. et col.; tome VIII, fasc. 1-4, 20 pl. n. et col.

Tome VII (*Bulletin*). — L'abbé DAVID, p. 74, Rapport sur un voyage au Thibet.

Tome VIII (*Bulletin*). — L'abbé DAVID, p. 3, Journal d'un voyage dans le centre de la Chine et dans le Thibet oriental.

Mémoires. — A. MILNE-EDWARDS, p. 229, Recherches sur la faune carcinologique de la Nouvelle-Calédonie (5 pl. n. et col.).

(Ouvrage offert par le Ministère de l'Instruction publique.)

Proceedings of the Zoological Society of London, 1872, part. II, 45 pl. *Index* 1861-1870. ⊙

Tijdschrift voor Entomologie (*Société entomologique néerlandaise*), année 1870, n°s 2 et 3; année 1872, n°s 1-6; pl. noires et coloriées.

SNELLEN, p. 1, Bijdrage tot de Vlinder-Fauna van Neder-Guinea. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN, p. 111, Bladvalling. — VAN HASSELT, p. 113, Over den Eresus annulatus. — HEYLAERTS fils, p. 118, Les Macrolépidoptères de Bréda, 2e liste supplémentaire. — ID., p. 120, Kleine entomologische opmerkingen. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN, p. 125, Opmerking omtrent een miskenden Sumatraanschen kever. — VAN DER WULP, p. 129, Asiliden van

den Oost-Indischen archipel. — Von Heinemann en Snellen, p. 280, Eene nieuwe soort van Butalis. — W. Mink, p. 285, Springende Hymenopteren Puppen.

Transactions of the Zoological Society of London, vol. VIII, 1872, 3e partie. ⊙

* *Zapiski Novorossiiskago Obszczestwa Estestwoispitatelei* (*Mémoires de la Société des Naturalistes de la Nouvelle-Russie*, en russe), 2 fasc., 1872 et 1873. ⊙

Ouvrages divers.

* Catty Description du Musée d'Histoire naturelle de Tours. Amiens, 1872. broch. in-8°. ⊙

* Hewitson Exotic Butterflies, partie 86 (Héliconides, Érycinides, Nymphalides). 3 pl. col.

* Marès (de) Congrès des Sociétés savantes. Rapport fait à la Société académique des Hautes-Pyrénées. Broch. comp. Paris, 1873. ⊙

* Scudder Canons of systematic nomenclature for the higher groups. [illegible] de l'Amer. Journal of Science and Arts, 1873.) ⊙

Chevrolat, Jules Fallou, le docteur Giraud, H. Lucas, L. Reiche et les membres titulaires du Bureau).

La Commission du Prix Dollfus, réunie le 30 avril et constituée par la nomination de son Président, M. le docteur Giraud, et de son Secrétaire, M. E. Desmarest, après discussion approfondie sur la manière dont elle doit agir pour remplir le but que l'on veut atteindre, propose à la Société l'acceptation des décisions suivantes :

1° Le prix sera décerné à tout travail nouveau ou partie nouvelle de travail en cours de publication, ayant paru dans l'année, à partir de l'époque de la donation Dollfus, et remplissant les conditions exprimées dans le paragraphe deuxième du rapport adopté dans la séance de la Société, en date du 26 mars 1873, portant :

« *Que le Prix sera décerné à l'auteur d'un travail entomologique* « *imprimé, concernant spécialement les divers ordres d'Insectes, rédigé en* « *français, et qu'il s'appliquera à l'ouvrage qui, par sa valeur scientifique* « *et son prix de vente, conviendra le mieux aux débutants.* »

2° Tous les travaux de cette nature pourront être présentés par les auteurs ou signalés à la Commission par un de ses membres.

3° Le lauréat aura la faculté de choisir entre la somme de trois cents francs en espèces ou une médaille en or de la même valeur.

4° Le prix pouvant être partagé, les lauréats jouiront de la faculté accordée dans l'article précédent : c'est-à-dire de recevoir leurs prix en espèces ou en une médaille d'or proportionnelle.

5° La Commission émet le vœu que les auteurs dont les ouvrages seront couronnés en offrent deux exemplaires à la Société entomologique de France, dont un exemplaire destiné au donataire.

6° Le concours sera clos au 1er janvier de chaque année. Le prix sera décerné, s'il y a lieu, à la séance la plus rapprochée de l'anniversaire de la donation Dollfus (16 février).

Les conclusions de ce rapport, après avoir été discutées par la Société, sont adoptées à l'unanimité des voix.

Communications. M. le Trésorier annonce la mort de l'un de nos confrères, M. Albert Cabarrus, de Bordeaux, qui avait été reçu en 1863.

— M. Lichtenstein, dans une lettre adressée au Secrétaire, présente à la Société la réclamation suivante :

J'ai reçu les Annales du quatrième trimestre de 1872. Je tiendrais beaucoup à relever l'erreur commise par notre collègue et ami M. H. Lucas, qui, dans la séance du 23 octobre, m'accuse d'avoir donné à la Société un travail déjà publié par M. Mulsant le 31 janvier 1872, et par M. Maurice Girard, en février 1873. Je n'avais pas eu connaissance de ce fait, et je ne voudrais pas passer pour aller sur les brisées d'un autre. Je veux donc faire constater que c'est le *treize décembre* 1871, nos collègues MM. H. Lucas et Maurice Girard etant présents, que j'ai fait passer sous leurs yeux la larve et l'insecte vivant du *Vesperus Xatarti* (Bulletin, page LXXIX, 1871). C'est de ce jour-là que date la découverte : M. Mulsant m'a cité et m'a même donné moitié de son travail ; j'ignore si M. Maurice Girard l'a fait aussi en donnant le dessin de la larve, car, s'il l'a reçue de notre ami commun M. Naudin, il n'a pas pu deviner que ce fût celle du *Vesperus Xatarti* sans l'élever comme je l'ai fait, et je suis presque certain que M. Naudin, qui est botaniste, ne s'est pas occupé de cet élevage. C'est la date de cette communication à nos séances qui fixe l'époque d'une découverte et non pas la publication des détails explicatifs qui paraissent quand il y a place dans nos Annales. Avec les Bulletins publiés séance par séance on ne sera pas réduit, en province, à

[illegible], Jules Fallou, le docteur Girard, H. Lucas, L. Reiche et les [illegible] titulaires du Bureau).

[illegible]mission du Prix Dollfus, réunie le 30 avril et constituée par la [illegible] de son Président, M. le docteur Girard, et de son Secrétaire, [illegible]marest, après discussion approfondie sur la manière dont elle [illegible] pour remplir le but que l'on veut atteindre, propose à la Société [illegible]tion des décisions suivantes :

[illegible] prix sera décerné à tout travail nouveau ou partie nouvelle de [illegible] cours de publication, ayant paru dans l'année, à partir de [illegible] de la donation Dollfus, et remplissant les conditions exprimées [illegible] paragraphe deuxième du rapport adopté dans la séance de la [illegible], en date du 26 mars 1873, portant :

[illegible] *le Prix sera décerné à l'auteur d'un travail entomologique [illegible]mé, concernant spécialement les divers ordres d'Insectes, rédigé en [illegible]ais, et qu'il s'appliquera à l'ouvrage qui, par sa valeur scientifique [illegible] prix de vente, conviendra le mieux aux débutants.* »

[illegible] les travaux de cette nature pourront être présentés par les [illegible] ou signalés à la Commission par un de ses membres.

[illegible] lauréat aura la faculté de choisir entre la somme de trois cents [illegible] espèces ou une médaille en or de la même valeur.

Le prix pouvant être partagé, les lauréats jouiront de la faculté [illegible]ée dans l'article précédent : c'est-à-dire de recevoir leurs prix en [illegible] ou en une médaille d'or proportionnelle.

La Commission émet le vœu que les auteurs dont les ouvrages seront [illegible]és en offrent deux exemplaires à la Société entomologique de [illegible], dont un exemplaire destiné au donataire.

Le concours sera clos au 1er janvier de chaque année. Le prix sera [illegible]é, s'il y a lieu, à la séance la plus rapprochée de l'anniversaire de [illegible]tion Dollfus (16 février).

[illegible] conclusions de ce rapport, après avoir été discutées par la Société, [illegible]doptées à l'unanimité des voix.

[illegible]munications. M. le Trésorier annonce la mort de l'un de nos [illegible]rs, M. Albert Cabarrus, de Bordeaux, qui avait été reçu en 1863.

articulations moins senties, la cicatrice moins grande, les poils plus courts, les pattes moins accentuées, les crochets plus petits, ainsi que les digitules et les poils, et un seul article aux tarses comme dans le précédent, quoique la peau de la mue laisse voir un faible trait transparent indiquant les deux articles. Après la mue, la seconde, nous avons des individus pareils, mais à antennes plus longues, à cicatrice peut-être encore plus petite ainsi que les poils; seulement ici nous avons franchement deux articles aux tarses. Après la mue de ces individus, qui sont les troisièmes, nous arrivons à ceux qui sont tuberculeux; nous n'avons pas vu la mue, mais elle est évidente, elle doit exister: ce serait donc la troisième. Ces mêmes individus forment une série qui reste telle, du moins nous le pensons; ils pondent toujours, jusqu'à ce qu'ils meurent. Voilà ce dont il faut encore s'assurer. Mais d'autres individus se métamorphosent, se transforment en nymphes, éprouvent une mue qui devient la quatrième et apparaissent à l'état ailé; ceux-ci ne renferment que trois ou quatre œufs, tandis que les autres en pondent un bien plus grand nombre. De plus, les individus ailés, d'après M. Balbiani, n'auraient plus qu'une chambre ovigère, tandis que dans les aptères il y en aurait deux, c'est-à-dire la chambre germinatrice et une première loge ovigère : c'est cette loge qui disparaît dans la génération ailée; mais, avant de passer à l'état ailé, dont je crois avoir reconnu deux formes, à l'état aptère, les insectes

sieurs comment ils ont pu s'assurer que la première attaque du cep se *faisait par les radicelles du chevelu, qui présente dans ce cas les nodosités caractéristiques ; ces radicelles une fois détruites, des nouvelles générations d'insectes se portent sur les racines principales, puis sur la base entière du cep*, etc.

Voyez-vous cette jeune génération venant de naître dans les galles des feuilles, par exemple, et descendant de feuille en feuille, de branche en branche, puis les sarments, arrivant au col de la racine, arpentant les fortes racines, pour aller se nourrir de ce qu'il y a de plus tendre aux radicelles ! Eh bien, et les spongioles, qu'en faites-vous ? elles ont donc disparu ? Et cependant elles sont si nombreuses ici que je crains bien que ce ne soit elles que vous ayez dessinées sous forme de nodosités. Mais comment font les insectes pour faire cette route à travers tous les obstacles ? Comment arrivent-ils aux radicelles, sans s'arrêter en route, sans se rafraîchir un peu, et alors s'ils le font, comment retirent-ils leurs filets rostraux implantés dans la vigne pour y pomper tout le liquide qu'elle contient ? Croyez bien qu'une fois fixés ils ne bougent pas facilement. J'appelle l'attention des viticulteurs du Midi sur ce fait.

Au point de vue pratique il n'y a qu'un fait certain et authentique : c'est la submersion totale des vignes, comme M. Faucon, du Mas-de-Fabre, l'a pratiquée ; en dehors de cela la question n'a pas fait un pas, elle a plutôt reculé. Comment appeler autrement le fait de l'arrachage des vignes ? Eh bien, M. Faucon régénère ses vignes au moyen de l'eau ; ces messieurs disent : *tue le Phylloxera*. Il faut bien qu'ils soient logiques avec ce qu'ils ont tant de fois avancé. Quant aux autres tentatives, comme dit M. Gaston Bazile dans sa Réponse à M. Signoret (Journal d'Agriculture, 1872, page 335), faudra-t-il les abandonner parce qu'elles ont donné des résultats incomplets et dire : Attendez la pluie ? Oui, je le répéterai, il faut les abandonner, car elles sont nuisibles, nulles, inutiles, dispendieuses et décourageantes. Conseillez la pluie artificielle si celle du ciel ne suffit pas, et vous régénérerez vos vignes.

Malgré tout ce que j'ai entendu cet hiver dans mon voyage à travers la France, je reste dans mon opinion que le *Phylloxera* n'est ni cause ni effet même de la maladie de la vigne ; que c'est cette dernière qui est malade, que cela dépend d'une action physiologique encore inconnue et à chercher, que l'on trouverait si on ne s'entêtait pas sur ce pauvre Phylloxère. Mais, mon Dieu, pourquoi ne me dites-vous pas que c'est lui qui est la cause de l'*Oïdium Tuckeri*, comme la *Morphée*, dont le nom scien-

[illegible] pas pour le moment, est causée par les divers Coc[illegible] l'oranger, l'olivier, etc.?

[illegible] ges américains dont on parle tant, j'en demande pardon à MM. [illegible], Lichtenstein, Planchon, Gaston Bazille, je ne puis pas [illegible], je ne suis pas viticulteur, mais je lis ce que l'on [illegible] dans le simple raisonnement suivant : avant que d'être [illegible] dure, la racine est radicelle ; avant que d'être radi[illegible] spongiole (spongieuse); eh bien, comment M. Lichtenstein [illegible] *Phylloxera* d'aller à cette dernière et d'arrêter la source [illegible] la plante, en tuméfiant tous les canaux, d'où les *nodo*[illegible], comme tant d'autres, je dirai : Comment ! le Phylloxère [illegible], vous-même indiquez qu'il se trouve sur tous les [illegible], et vous proposez d'en faire venir ! J'avoue que je n'y [illegible] C'est bien vous qui le dites, c'est M. Riley, vous le [illegible] note de décembre 1871 (Du *Phylloxera*, son action [illegible]) Vous n'avez pas assez de Phylloxères, vous proposez [illegible] ! c'est parfait J'avais raison, je crois, en disant en [illegible] la question agriculturale n'avait pas fait un pas et qu'elle [illegible]

[illegible]-t-on, pourquoi la vigne est-elle malade ? A vous, mes[illegible], et je n'en abandonnez l'idée

[redacted] peut plus circuler, les parties tendres de la plante pourrissent, et [redacted] la maladie actuelle.

[redacted] direz-vous, il n'y a pas que le Midi sujet à ces changements de [redacted]. C'est vrai, mais ces changements sont plus fréquents, plus [redacted] dans la vallée du Rhône que partout ailleurs; cela est dû à sa [redacted] topographique; c'est surtout là que la maladie a sévi, et ailleurs, [redacted] existe, il faut avouer aussi qu'elle est bien moins préjudiciable; [redacted] un clos ou deux vers Montpellier, un ou deux vers Bordeaux, [redacted] dire qu'elle passe inaperçue, malgré la grande quantité de *Phyl-*[redacted]. Mais de tout temps il y a eu des localités moins favorisées que les [redacted] et, du reste, le Midi en dehors de la vallée du Rhône n'a pas eu, [redacted] sache, à se plaindre de la récolte de 1872, que je lui souhaite pour [redacted] et c'est par ce souhait que je finis cette note déjà trop longue.

[redacted] docteur Giraud, au sujet des idées émises par notre collègue [redacted] docteur Signoret sur l'arrêt de la circulation de la sève, fait observer [redacted] semblent trouver une confirmation dans cette maladie de la vigne [redacted] le docteur Desmartis regardait comme nouvelle, et dans laquelle [redacted] une production de galles. J'ai montré à la Société, dans sa séance [redacted] septembre 1871, ajoute M. le docteur Giraud, des échantillons de [redacted] malade envoyés par cet observateur et provenant des environs de [redacted]. Mon avis a été que les altérations n'étaient pas dues à l'action [redacted] insecte gallicole quelconque, mais à l'accumulation insolite de la [redacted] qui forçait les fibres de l'aubier à s'écarter pour faire place à un [redacted] pulpeux résultant de l'afflux exagéré des sucs. La présence du [redacted] *vastatrix* n'était pas annoncée, mais si elle avait été reconnue, [redacted] aurait pas manqué de lui attribuer un effet auquel elle pouvait rester [redacted]. Cependant, pour démontrer que la maladie précède l'appari-[redacted] *Phylloxera*, il serait indispensable d'étudier l'état des vignes qui [redacted] exposées à l'irruption de l'insecte si redouté.

M. le docteur Al. Laboulbène adresse des remarques sur un nid [redacted] et sur des chenilles d'Yponomeutes :

[redacted]dant un court séjour que je viens de faire en Anjou, j'ai, au com-[redacted]ment de ce mois, recueilli les nids d'une *Aranéide*, l'*Agelena brun-*[redacted] j'ai été assez heureux pour prendre un de ces nids à peine formé, [redacted]couvert de terre. Dans une prochaine séance je le montrerai à la [redacted]té, et je ne doute pas qu'il intéresse vivement les arachnophiles.

De plus, j'ai revu la plupart des pommiers qui, l'année dernière, avaient eu leur recolte de fruits perdue par une *Yponomeuta* dont les chenilles avaient dévore les fleurs et souvent les feuilles. J'ai remis à notre excellent collègue M. Jules Fallou cette *Yponomeuta* pour la déterminer.

Ces pommiers ne fleurissent pas ou à peine, et la récolte du cidre sera presque nulle. Il serait fort à désirer qu'on pût trouver un moyen pour s'opposer aux ravages des petites chenilles dévastatrices.

— M. Ragonot fait connaître une note sur l'*Œcophora luctuosella* :

Depuis longtemps il y a eu confusion relativement à deux espèces voisines du genre *Œcophora* : les *Œ. Augustella* et *luctuosella*.

L'*Augustella* est commune à peu près partout; mais en France elle ne m'est encore signalée que de Colmar, et je ne l'ai jamais rencontrée aux environs de Paris, où elle est remplacée par la *luctuosella* Dup., espèce très-voisine, mais qui paraîtrait moins répandue, n'ayant été prise hors du departement de la Seine qu'à Châteaudun et à Chartres; cependant, suivant le professeur Ghiliani, elle se rencontrerait en Savoie.

La *luctuosella* se trouve être à peu près à l'état légendaire, car elle ne se voit dans aucune des collections de nos grands microlépidoptéristes; néanmoins il est possible qu'elle existe dans les collections sous le nom

par le nom plus ancien de *tessella* du même auteur), qui est une *Getschia*, mais il ne dit pas pourquoi il a décrit et figuré sous le même nom deux insectes si différents.

La *luctuosella*, comme sa congénère, se prend en mai et juin sur le tronc des arbres. Je la trouve même au Jardin des Plantes sur les tilleuls.

J'avais placé cette Tinéite dans ma collection sous le nom d'*Augustella*; mais depuis longtemps j'avais des doutes à son égard, et notre savant collègue M. Stainton vient de me tirer de mon incertitude en m'annonçant que c'est bien la *luctuosella* Dup., espèce qu'il avait à tort considérée comme étant une variété de l'*Augustella*. J'aurai donc, je l'espère, le plaisir de répandre cette espèce dans les collections où elle est encore inconnue.

— M. Henri Brisout de Barneville annonce qu'il a trouvé à Saint-Germain-en-Laye, sur une bûche de chêne, le *Tomicus capronatus* Perris, signalé jusqu'à présent seulement comme ayant été découvert dans les Landes.

— M. Charles Brisout de Barneville dit qu'il a pris dans les environs de Marly, sur le bord d'une mare, les trois espèces suivantes, qui n'ont pas encore été signalées aux environs de Paris : le *Lamprichus muro-sericeus* Jacquelin Duval, et les *Lestera punctata* Er. et *pubescens* Mann.

— M. Henri Brisout de Barneville communique la description d'une nouvelle espèce du genre *Nanophyes* :

Nanophyes Doriæ.

Ovatus, sat dense albido-pubescens, rostro, capite thoraceque nigris; elytris rufo-ferrugineis tenuiter punctato-striatis, interstitiis planis, vermis medium macula magna, oblongiuscula, subrotunda suturaque ex parte, nigris; femoribus muticis, pedibus obscure testaceis; antennis testaceis, clava fusca, funiculo 6-articulato; corpore subtus nigro. — Long. à peine 1 mill.

Cette espèce se range dans la section du *Nanophyes pallidulus*, dont elle diffère sous tous les rapports; elle se rapproche plutôt du *maculatus*, que je n'ai plus en main, mais dont les cuisses sont armées de petites épines; le *Doriæ* a les cuisses mutiques.

Ovale, couvert d'une pubescence blanchâtre fine, assez serrée, plus longue que chez le *pallidulus*, couchée, visible à une loupe ordinaire. La tête, le rostre et le prothorax sont noirs; le rostre est mince, fin, presque d'égale longueur dans les deux sexes. Les antennes sont testacées, la massue noire, le funicule composé seulement de quatre articles. Le prothorax est conique, ponctué finement, peu serré, les intervalles un peu rugueux : ces caractères peu visibles sous la pubescence. Les élytres sont rouge-ferrugineux, finement ponctuées-striées; intervalles plans; ornées d'une grande tache noire, un peu oblongue, un peu arrondie vers le milieu, s'étendant du premier au cinquième intervalle, se rejoignant chacune par la suture, qui est rembrunie. En dessous, le corps est entièrement noir. Les cuisses sont mutiques, les pieds testacés ou testacé-obscur. — Gênes.

Cette espèce, bien distincte, a été envoyée à M. L. Reiche par M. le marquis De la

– M. L. Ledel communique les notes synonymiques suivantes sur deux Coléoptères de la faune européenne :

Cryptocephalus fortunatus Muls. et Rey (Ann. Soc. Linn. de Lyon, XVIII, p. 95). — Cette espèce, que les auteurs comparent seulement aux *C. histeroides*

faite d'après les types mêmes des auteurs, conservés dans les collections de MM. Reiche et Sédillot.

Je ne puis m'expliquer par suite de quelle confusion M. de Marseul a pu réunir la *niveopicta*, qui est une *Tropinota*, à tarses postérieurs normaux, et l'*Enoplotarsus costatus* Luc., dont les tarses postérieurs sont fortement épineux au côté externe, et dont le prothorax est sillonné sur la ligne médiane.

M. de Marseul, en réunissant, à tort, la *niveopicta* à la *Cetonia costata*, ajoute (Abeille, VI, p. 154) : « Peut-être est-ce aussi la *deserticola* Luc., si l'on peut en juger d'après son insignifiant signalement. »

Cette phrase ne peut s'appliquer à la *niveopicta*; mais il serait possible en effet que l'*Enoplotarsus costatus* ne fût que l'un des sexes de l'*Enoplotarsus deserticola*.

Elater coccinatus Rye (Entom. monthl. Mag., III, 1867, p. 249). — Je crois être certain que cet *Elater* est une variété à élytres entièrement rouges de l'*E. præustus* Fabr., auquel l'auteur ne le compare pas, à cause de sa coloration même. La tache apicale noire des élytres du *præustus*, parfois assez développée, décroît insensiblement chez certains individus et finit même par disparaître tout à fait ; dans ce cas, et à Paris c'est le plus fréquent, la description de l'*E. coccinatus* s'applique parfaitement.

Hypophlœus Ratzeburgi Wism. (Stett. Zeit., 1848, p. 77) (*fagi* Ratz.). — La réunion de cet insecte au *Tribolium biforcolatum* Duft. a peut-être été prématurée. D'après une note publiée à Breslau (Ent. Section der schlesischen Gesellschaft, im Jahre 1870), l'espèce en question serait, non pas un *Tribolium*, mais un *Palorus*, voisin du *P. melinus* Herbst (*depressus* F.).

Sitones punctiger Thoms. (Skand. Col., X, 1868, p. 167) = *S. puncticollis* Steph. — La description très-détaillée de M. Thomson ne laisse aucun doute à cet égard.

Sitones punctiger Woll. (Ann. nat. Hist., XI, 1863, p. 220). — Cette espèce n'est autre que le curieux *Sitones bituberculatus* Mots., dont le centre d'habitat paraît être dans les Atlantides, mais qui remonte plus au nord et se prend en Espagne, en Corse et jusque dans le midi de la France.

Callidium piliicolle Thoms. (Skand. Col., VIII, p. 29). — M. Thomson ne

compare cette espèce qu'au *clavipes* et ne parle pas du *Callidium macropus* Kryn., dont elle ne paraît pas différer.

Clytus Auboueri Desbr. (Ann. Soc. ent. Fr., 1872, p. 429) = *C. Sturmii* Kraatz (Berliner ent. Zeit., 1870, p. 219).

Ce beau *Clytus*, intermédiaire entre les *C. plebejus* et *massiliensis*, est sans doute confondu avec eux dans la plupart des collections. Sa découverte en France est fort intéressante pour notre faune.

Cassida filaginis Perr. — La description de la *C. saladonia* donnée par Gyllenhal et Thomson se rapporte tellement bien à cet insecte, qu'il est probable que l'espèce française et celle de Suède sont identiques ; les angles postérieurs du prothorax arrondis et la marge basilaire des élytres fortement crenelée sont les caractères les plus saillants de cette *Cassida* dont l'aire géographique paraît très-étendue.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres :

1° M. Georges Couture, négociant à Bordeaux (Gironde) (Coléoptères, Apiculture), présenté par M. Ém. Deyrolle (commissaires-rapporteurs MM L. Reiche et Sallé);

2° M. Edmond Fridrici, ex-professeur à l'École industrielle de Metz,

Ouvrages présentés dans la séance du 14 mai 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 2e année, 1872.

Gallois, p. 74, Matériaux pour une faune entomologique du département de Maine-et-Loire (Coléoptères) : 1° Additions, p. 76; 2° Rectifications, p. 83. — Id., p. 86, Le Phylloxera vastatrix, cause ou effet de la maladie de la vigne. — Chauvrau, p. 98, Sur l'Apus cancriforme. — Lelièvre, p. 103, Le froid fait-il périr les Insectes et en particulier les Lépidoptères?

Bullettino della Societa entomologica italiana, V, 1873, 1er semestre.

Rondani, p. 3, Degl'Insetti nocivi e dei loro parassiti. — Ragusa, p. 31, Notizie sulla Fauna lepidotterologica della Sicilia. — Bargagli, p. 34, Materiali per la Fauna entomologica dell'isola di Sardegna (suite). — Ragusa, p. 50, Rhodocera Cleopatra ermafrodita. — Kalchberg, p. 51, Lepidotteri nuovi per la Sicilia o per l'Europa. — Piccioli, p. 52, Microcoleotteri dei dintorno di Firenze. — Stefanelli, p. 53, Conservazione delle collezioni entomologiche.

Renseignements entomologiques. — P. 57, Lo splendore degli occhi delle farfalle. Actinestesia degli insetti. Fecondazione del baco da seta. Resistenza degl'insetti agli estremi della temperatura ed alla sommersione. — P. 59, Coleotteri della Sicilia. Specie nuove dell'Abissinia et di Borneo. Coleotteri nuovi della Fauna mediterranea. Monographia dei Cryptochilidi. Critica sinonimica. Armia Ridolfi. Phylloxera vastatrix. Ditteri parassiti dell'uomo.

Catalogue des Coléoptères d'Italie, p. 45-60 (Staphylinides).

Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, nos 16-18 (avril-mai 1873).

Cornu, p. 1002, Observations relatives au Phylloxera vastatrix.

— BAUDAL, p. 1007, Composition d'une poudre destinée à la destruction du Phylloxera. — NOURRIGAT, p. 1007, Note sur des ceps de vigne plus sur un sujet tué par le Phylloxera. — FAUCON, p. 1070, Observations sur le réveil du Phylloxera au mois d'avril 187[illegible]. — LICHELLIER, p. 1133, Formule d'un liquide destiné à détruire le Phylloxera.

Entomologist's monthly Magazine, n° 108 (mai 1873). — Table du volume IX.

WHITE, p. 277, On the Pectinicorn Coleoptera of Japan (Lucanides nouveaux). — WOLLASTON, p. 278, On a new Coleopterous genus (Aphanocephalus, Corylophidæ?) from Japan.

VERRALL, p. 281, Additions and corrections to the list of British Syrphidæ (fin). — BUCKLER, p. 286, On the larva of Sphinx convolvuli and its habits.

NOTES. — On Xylotrupes dichotomus. — On Trachyphlœus alternatus. — On Otiorhynchus monticola. — Lycæna Arthurus = Lycæna Alexis var. — Vanessa Antiopa hibernated at Folkestone. — Natural history of Polia chi. — On the capture of Pentatoma juniperina. — Proceedings of the entomological Society of London. — Obituary. Thomas Parry.

...re (*La*), *Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, journal hebdomadaire illustré. Rédacteur en chef, G. **Tis...**andier.

Prospectus (Rendra compte des travaux des Sociétés savantes. La partie entomologique sera principalement confiée à notre confrère M. Maurice Girard).

Ouvrages divers.

...UENFELD (G. VON). Der Vogelschutz. Broch. in-8°. ⊙

D. Die Grundlagen des Vogelschutzgesetzes. Broch. in-8°. ⊙

D. Die Pflege der Jungen bei Thieren. Broch. in-12.

...FFITH. Histoire naturelle du Morbihan : Catalogue raisonné des Lépidoptères observés dans le département. Broch. in-8°. Vannes, 1873.

...STLER. Die unseren Kulturpflanzen schädlichen Insekten. Broch. in-8°. Vienne, 1871.

...TEINSTEIN. Lettre sur le Phylloxera. Broch. in-8°. Montpellier, 1873. (Extr. du *Messager agricole*.)

...Z LEZCANO (DON Francisco). Resúmen de los trabajos del Ateneo propagador de las Ciencias naturales (1871-72). Broch. in-8°. Madrid, 1872. ⊙

...ICKI (Dr Max). Ueber die Weizenverwüsterin Chlorops tæniopus Meig. Broch. in-8°. Vienne, 1871.

Séance du 26 Mai 1873.

Présidence de M. LEPRIEUR, Vice-Président.

32 *membres présents.*

M. Ernest Olivier, de Moulins (Allier), assiste à la séance.

Décisions. La Société décide, qu'à partir de la prochaine séance, chaque communication insérée dans le Bulletin des séances ne pourra dépasser en général une page d'impression, sauf une décision spéciale.

— La Société décide également que son Excursion entomologique annuelle aux environs de Paris aura lieu le dimanche 15 juin dans la forêt de Fontainebleau.

Lectures. M. E. Simon offre à la Société plusieurs notices réunies sous le titre *Diagnoses arachnologiques*. Ces notices sont :

— M. Ernest Olivier annonce également que, possédant aujourd'hui les dessins originaux des divers ouvrages entomologiques d'Olivier, il sera heureux de les communiquer à la Société et à ceux de ses membres qui voudraient les consulter.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à la larve du *Vesperus Xatarti* :

Quand MM. Lichtenstein et Valéry Mayet ont adressé à la Société leur intéressant mémoire sur les métamorphoses du *Vesperus Xatarti*, 11 septembre 1872, j'ai fait remarquer qu'un travail semblable avait déjà été publié par MM. Mulsant et Lichtenstein dans les Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, t. XVIII, p. 316, 1870 à 1871. Ensuite, comme renseignement, j'ai ajouté que notre confrère M. Maurice Girard avait fait représenter cette larve dans l'atlas qui accompagne son Traité élémentaire d'Entomologie, t. I, p. 374, pl. 55, fig. 10, et qui a paru en février 1873. Je ferai donc observer que notre confrère et ami M. Lichtenstein n'est allé sur les brisées de personne, pensée que je n'ai jamais eue; seulement cette larve, qui n'avait été que signalée le 13 décembre 1871, a été décrite fort au long par MM. Mulsant et Lichtenstein dans les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. XVIII, p. 316, 1870 à 1871. Je dirai aussi que le volume dans lequel ce travail a été inséré a paru en janvier 1872, c'est-à-dire sept mois avant le mémoire que MM. Lichtenstein et Valéry Mayet ont adressé à la Société (11 septembre 1872), travail dans lequel ces entomologistes observateurs donnent une description et une très-bonne figure de la larve du *Vesperus Xatarti*.

— Le même membre lit la note qui suit, au sujet des espèces qui composent le genre *Leucolæphus* :

M. Leprieur ayant eu la bonté de me communiquer dans un état parfait de conservation et pourvus de leurs squamules plusieurs individus du *Leucolæphus Perrisi*, et M. Sedillot ayant bien voulu me confier le type du *Leucolæphus nigropunctatus*, il m'a été possible d'examiner ces Mélasomes et d'en faire une étude comparative. Je dois dire que cet examen m'a conduit à considérer le *Leucolæphus nigropunctatus* comme étant le mâle du *Leucolæphus Perrisi*, à réunir par conséquent ces deux espèces et à établir la synonymie suivante :

Leucolæphus nigropunctatus ♂ Luc., Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. CLXXVIII (1865); *Leucolæphus Perrisi* ♀ Luc., loc. cit., p. XXIII (1859).

J'ai cru en outre comprendre que M. de la Brûlerie considérait le nombre des pores sétigères comme un caractère absolu, tandis que la position de ces mêmes organes ne lui paraît pas aussi invariable. Je ne puis nullement me rallier à cette manière de voir. Je pense en principe que, chez les Carabiques, le nombre et la position des pores sétigères sont deux excellents caractères, ainsi que l'ont jugé MM. Thomson, Pandellé, Bedel, etc. Mais il est des exceptions à cette règle, et le genre *Anophthalmus* en présente certainement. En voici la preuve : l'*An. crypticola* fut découvert primitivement dans la grotte d'Espugue, qui depuis quelques années est devenue trop sèche pour renfermer des Coléoptère aveugles. Cet Anophthalme présentait sur le troisième interstrie des élytres trois pores sétigères. D'autre part, on avait capturé dans la grotte d'Issaut, près d'Encausse, une espèce très-semblable au *crypticola*, mais en différant par le nombre des mêmes pores, qui était de quatre bien marqués. M. de Saulcy, se basant sur ce caractère et sur d'autres légères différences, avait le projet de le décrire sous le nom de *Theseus*. Il désirait seulement en voir un plus grand nombre d'exemplaires. Cette prudence était très-sage. Nous sommes, en effet, allés chercher le soi-disant *Theseus*, et sur les vingt-trois individus que nous avons rapportés, nous avons pu constater tous les passages entre les deux types. Certains de ces individus présentaient même trois pores sur une élytre et quatre sur l'autre. J'en ai donc conclu qu'il ne fallait pas se fier à ce caractère, et c'est ce qui m'a

Il croit que cette espèce ne peut être le *zophosinus*, parce que ce dernier est signalé comme habitant une grotte des environs de Prat. Je lui ferai remarquer que M. de Saulcy était jusqu'ici le seul possesseur de cet insecte, qui ne peut provenir que de ses propres chasses ou de celles du guide Manaud. Or, tous deux ont exploré la grotte du Queire. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que ce fût bien là l'habitat du *zophosinus*, égaré ou mélangé depuis dans un flacon avec d'autres espèces provenant du même département.

Les *Adelops* de Montesquiou, de la Bastide et de l'Herm diffèrent sensiblement entre eux. Si je n'ai pas osé les décrire, c'est que, signalant déjà dans ma notice douze *Adelops* nouveaux, j'ai eu peur que le chiffre de nos découvertes ne parût par trop exorbitant. Cependant, puisque je suis en conformité d'opinion avec M. de la Brûlerie, je saisis avec empressement l'occasion qu'il m'offre de lui dédier une espèce appartenant à un genre qu'il a si bien étudié. Je donne donc à la suite de ces réflexions les deux diagnoses d'espèces nouvelles.

M. de la Brûlerie élucide définitivement la question des *Pristonychus* pyrénéens. C'est un vrai service rendu à la science. La supposition que toutes ces prétendues espèces n'en formaient qu'une, était, comme l'a dit avec raison notre collègue, trop radicale. Aussi l'avais-je émise avec beaucoup de précautions. Je n'aurais pu me faire une opinion définitive d'abord, parce que je n'avais pas de types entre les mains, mais surtout parce que je n'ai pu examiner chez moi le produit de mes chasses. En effet, mon lot de *Pristonychus* s'est perdu en route, et j'ai dû seulement formuler l'impression que nous avions ressentie en les regardant superficiellement pendant notre excursion. Je suis cependant heureux que l'étrangeté de ma supposition ait provoqué des études et amené des conclusions que l'on peut considérer comme terminant les débats. J'étais, du reste, plus près de la vérité que M. Schaufuss, puisqu'au lieu de onze espèces pyrénéennes énumérées par cet auteur, je pensais qu'il n'y en avait qu'une. Or, M. de la Brulerie, après avoir éliminé l'*angustatus*, qui est propre aux Alpes, et qui se rattache peut-être encore à l'*oblongus*, n'en reconnaît que deux : l'*inæqualis* (ancien *subcyaneus*) et l'*oblongus*.

Une dernière réponse à la critique de M. de la Brûlerie. Mon collègue conteste mon assertion que la température et la nature du sol sont le plus souvent les mêmes dans les grottes. Il a évidemment mal compris ma pensée. Je n'ai pas dit que le sol et la température soient identiques dans des grottes différentes. J'ai voulu dire que, *dans la même grotte*, les milieux

variaient peu. C'est pourquoi j'ajoutai : « Et cependant nous trouvons côte à côte des espèces distinctes, dont chacune est fidèle à son genre de vie originel. » Je ne donne pas mon argument pour plus qu'il ne vaut. Il s'était, cependant, sur un fait qu'il est impossible de contester : à Aubert, les *Anophthalmus Cerberus* et *Pluto*, les *Adelops clavatus* et *Diecki* sont mêlés ; à Bethmram, trois *Anophthalmus* et trois *Adelops* ; à Castel-Mouly, quatre *Anophthalmus*, etc. Comment donc expliquerait-on qu'on ne saisit pas de transitions entre ces espèces cohabitantes, si elles provenaient d'un même type ? Et pourtant elles se perpétuent dans un milieu toujours identique, sans qu'on puisse sentir dans leurs formes la moindre tendance à s'unifier !

Voici les diagnoses de deux *Adelops* nouveaux :

ADELOPS PIOCHARDI Ab. — Long. 2 5/6 mill. — *Brunneo-testaceus, ovatus, parce pubescens, postice parum attenuatus, stria suturali parum conspicua ; sutura ipsa depressa ; elytris transversim striolatis, pedibus antennisque elongatis, his ad apicem sat crassis, articulis antennarum 7, 9, 10 in femina, 5, 6, 7, 9, 10 in mare modice inflatis ; tarsis anterioribus in mare fortiter dilatatis, patellam formantibus.*

Cette espèce, dédiée à M. Piochard de la Brûlerie, est très voisine de

ceux de la massue plus courts, le huitième surtout plus court et plus large que dans le même sexe de ses deux congénères.

Grotte de l'Herm (Ariége).

M. Pichard de la Brûlerie, au sujet de cette communication, dit qu'en critiquant le parti qu'avait pris M. Abeille de Perrin d'imposer un nom à une variété locale de l'*Anophthalmus Cerberus*, il n'avait pas méconnu les raisons, plus plausibles dans ce cas particulier que dans beaucoup d'autres, qui peuvent justifier cette manière d'agir; il voulait seulement exprimer qu'à son avis on devrait donner des noms aux *espèces* seulement et renoncer d'une manière absolue à l'usage de nommer des *variétés* ou des *races*. M. A. Fauvel, dans l'introduction de sa *Faune Gallo-Rhénane*, avait déjà émis cette opinion.

L'influence des milieux sur la formation des espèces, dans les grottes et hors des grottes, pourrait donner lieu à de très-longues discussions. M. de la Brûlerie reviendra peut-être un jour sur ce sujet ; aujourd'hui il se contente de dire qu'il est absolument d'accord avec M. Abeille de Perrin, au moins sur ce point : que la coexistence actuelle dans un même milieu de plusieurs espèces légitimes d'un même genre n'est pas une raison pour que ces espèces tendent à se fondre en une seule, ni pour qu'elles adoptent un genre de vie tout à fait identique.

— M. Eugène Simon présente des observations synonymiques sur les *Nemesia* :

Au moment où la Société royale des Sciences de Liége imprimait mon travail intitulé : *Arachnides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe*, 2e *mémoire*, renfermant plusieurs descriptions de *Nemesia*, M. Moggridge, observateur habile et original, faisait paraître un joli volume intitulé : *Harvestings-hants and trapp-door Spiders*, dont la seconde partie est consacrée aux *Nemesia* et *Ctenizæ* des environs de Menton.

Les faits de mœurs sont dus à M. Moggridge, mais les descriptions des espèces observées, qui sont au nombre de quatre : *Nemesia cæmentaria*, *meridionalis*, *Eleanora* et *Ctenizæ Sauvagei*, ont été confiées au Rév. O.-P. Cambridge, arachnologue bien connu.

M. le professeur Waga, qui s'est rencontré à Menton avec M. Moggridge et qui l'a aidé dans ses recherches, a bien voulu me montrer les types des trois *Nemesia* qu'il tient de l'auteur lui-même, et j'ai pu les comparer

avec soin aux espèces que j'ai décrites sous les mêmes noms. Leur synonymie donne lieu aux remarques suivantes :

1° Nemesia cæmentaria O.-P. Cambridge in Moggridge. — C'est l'espèce si commune en Corse, que j'ai décrite sous le nom de *N. meridionalis* (Liege, 1873). Elle est bien différente de la *cæmentaria* de Latreille, qui paraît habiter les environs de Montpellier, les Pyrénées-Orientales et le nord de l'Espagne, mais non la Provence et l'Italie. Est-ce la *Mygale meridionalis* de M. Costa, comme je l'ai cru? c'est une question difficile à résoudre, peut-être même insoluble, car la description de M. Costa s'applique aussi bien à cette espèce qu'aux deux suivantes. Je crois donc qu'il vaut mieux l'appeler *Nemesia meridionalis*, comme je l'ai proposé, que de creer un nom nouveau.

2° Nemesia meridionalis O.-P. Cambridge. — Cette espèce m'était tout à fait inconnue; comme M. O.-P. Cambridge en fait la remarque, il est très-probable que cette *Nemesia* est la femelle de la *Nemesia Manderstjerna* Ausserer, de Nice, dont le mâle seul était connu jusqu'ici. Ce dernier nom peut lui être conservé.

3° Nemesia Eleanora O.-P. Cambridge. — Cette *Nemesia* est commune en Provence; elle se trouve dans les Alpes jusqu'à Briançon; je la consi-

— M. Maillefer annonce que depuis plusieurs années il a entrepris un ouvrage devant comprendre la description de tous les Coléoptères connus. Il compte transcrire les descriptions originales des espèces indiquées dans le Catalogue de MM. le docteur Gemminger et le baron de Harold, y joindre les descriptions des espèces publiées postérieurement et donner autant que possible une figure pour chacune d'elles.

Depuis cinq ans qu'il s'occupe de ce travail, qui devra former un grand nombre de volumes, il n'a pu encore terminer presque complétement que la famille des Cicindélides et préparer en partie celle des Staphylinides, dont il fait passer le texte et les dessins sous les yeux de la Société.

Comme ce travail exigera encore un certain nombre d'années pour être terminé, et afin de pouvoir le publier plus tôt, il demande si quelques-uns de nos confrères ne voudraient pas lui accorder leur collaboration.

Membre reçu. M. Manuel-Antonio Aguilera, docteur en médecine et chirurgie (Entomologie générale), à la Havane (Cuba), présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Poëy (commissaires-rapporteurs MM. Chevrolat et L. Reiche).

—

Ouvrages présentés dans la séance du 28 mai 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

* *Bulletin of the Buffalo Society of Natural Sciences*, t. I, n° 1. Broch. Buffalo, 1873. Une pl. lithogr.

Aug. Grote, p. 1, Description of New North American Moths. — Id., p. 17, Catalogue of the Sphingidæ of North America. — Id., p. 29, Catalogue of the Zygænidæ of North America. — Id., p. 37, Conclusions drawn from a study of the Genera Hypena and Herminia.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, 1er semestre 1873, nos 12 (en retard), 19 et 20, et Tables du 2e semestre 1872.

Faucon, p. 766, Le Phylloxera vastatrix, ce qu'il devient en

hiver. — E. ROBERT, p. 785, Sur les moyens employés par les Lombrics pour défendre l'entrée de leurs galeries souterraines. — GOUBAREFF, p. 795, Sur les phénomènes d'hibernation offerts par des Mouches soumises à des alternatives de chaud et de froid excessif, en Russie.

Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, n°s 85 et 86 (avril et mai 1873).

N° 85. — F. PLATEAU, p. 5, Analyse du Traité élémentaire d'Entomologie de M. Maurice Girard. — P. BAUDUER, p. 9, Chasses dans les Landes pendant l'hiver. — Dr CANDÈZE, p. 12, Note sur le Pantodinus Klugi, considéré comme Cétonide. — QUÉDENFELDT, p. 13, Trois Lépidoptères nouveaux pour la Belgique. — DE BORRE, p. 14, Y a-t-il des faunes naturelles distinctes à la surface du globe et quelle méthode doit-on employer pour arriver à les définir et les limiter ?

N° 86. — WEINMANN, p. 8, Note sur l'éducation du Syntomis Phegea.

Memoirs of the Boston Society of Natural Sciences, t. II, part I, n°s 1 et 2, part II, n° 1 (5 pl. noires). 1871-72.

California. — Id., p. 405, New or Rare American Neuropta, Thysanura and Myriapoda.

1870-71. — Dr Packard, p. 13, Embryology of Isotoma, a Genus of Poduridæ (figures). — Minot, p. 55, Notes on the Flight of Butterflies. — Dr Packard, p. 60, On Limulus Polyphemus. — Uhler, p. 93, Notices of some Heteroptera in the Collection of Harris. — Dall, p. 123, On the Relations of the Class Brachiopoda. — Hyatt, p. 136 (même sujet). — Sprague, p. 206 (note sur les Scolytides).

et Magasin de Zoologie, 1871-1872, nos 1-12, pl. n. et col.

De Chaudoir, p. 101, 138, 168, 212 et 241, Espèces nouvelles de Carabiques troncatipennes et remarques synonymiques. — Chevrolat, p. 16 et 107, Révision des Cléonides (Catalogue). — Th. Deyrolle, p. 18, 64 et 275, Études sur les Lépidoptères du genre Pavonia (pl. col.). — Dours, p. 293, 349, 396 et 419, Hyménoptères nouveaux du bassin méditerranéen. — G. d'Emich, p. 63, Lépidoptères de Transcaucasie. — Fairmaire, p. 60, Coléoptères nouveaux du Maroc (Carabus et Neomarius, n. gen.). — Gintrac, p. 237, Non-contagion de la maladie des Vers à soie. — Gilnicki, p. 466, Catalogue des Cicindélides et Carabiques recueillis en Asie-Mineure par M. Th. Deyrolle. — Guérin-Méneville, p. 458, Maladie de la Vigne. — Id., p. 27, 123, 189, 363, Sériciculture. — Jekel, p. 405, Note sur le genre Caccobius. — Lucas, p. 143, 165, 207, Note sur le Theridium tepidariorum. — Mabille, p. 61, Lépidoptères nouveaux de France. — Oberthür, p. 480, Catalogue des Lépidoptères rapportés d'Asie-Mineure par M. Th. Deyrolle (pl. col.). — Piochard de la Brûlerie, p. 173 et 221, Espèce et variété géographique. — Pouchet, p. 110, 129, 183, 225, 261 et 312, Influence de la lumière sur les larves de Diptères privées d'organes extérieurs de vision. — Roussane, p. 237, Non-contagion de la maladie des Vers à soie. — Scudder, p. 66, Lépidoptère fossile (Satyrites) d'Aix en Provence. — E. de Sélys-Longchamps, p. 175, Note sur plusieurs Odonates de Madagascar et des îles Mascareignes. — Simon, p. 51 et 97, Études sur les Scorpions. — Tournier, p. 250, Coléoptères nouveaux (Clavicornes et Magdalinus) d'Europe. — Id., p. 257, Catalogue des Longicornes récoltés

en Asie-Mineure par M. Th. Deyrolle, et description des espèces nouvelles.

(Cet ouvrage a été donné par le Ministère de l'Instruction publique.)

* *Revue médicale de Toulouse*, 7e année, n° 5. Toulouse, 1873. ⊙

Transactions of the New-York State Agricultural Society, 1869 et 1870, 2 vol.

Année 1869. — Asa Fitch, p. 494, Thirteenth Report on the noxious, beneficial and other Insects of the State of New-York.

Année 1870. — Asa Fitch, p. 355, Fourteenth Report on the noxious, beneficial and other Insects of the State of New-York.

Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien, t. XX (16 pl.), 1870, et t. XXI (14 pl.), 1871.

Tome XX. — Winnertz, p. 3, Heteropeza und Miastor. — Id., p. 9, Die gruppe der Lestreminæ. — V. Bergenstamm, p. 37, Ueber die Metamorphose von Platypeza holosericea. — Mann, p. 37, Beitrag zur Lepidopteren-Fauna von Raibl in Ober-Kärnten. — Baron Nolken, p. 59, Cidaria tristata und funerata. — Gredler

Kenntniss der Arachniden-Familie der Territelariæ (Mygalidæ autor.). — D' Mayr, p. 399, Die Belostomiden. — Tschek, p. 797, Neue österreichische Cynipiden und deren Gallen. — Ausserer, p. 815, Neue Radspinnen (Araneides). — Löw, p. 841, Zoologische Notizen : I. Beobachtungen über das Eierlegen und Spinnen der After- oder Bücherskorpione (Pseudoscorpiones, V. Obisida); II. Ueber die Metamorphose und Lebensweise von Trioza flavipennis. — Winnertz, p. 847, 14 neue Arten der Gattung Sciara. — D' Förster, p. 873, Monographie der Gattung Hylæus. — Kolazy, p. 1085, Ueber die Nahrung der Gattung Gryllotalpa vulgaris. — D' Graber, p. 1091, Ueber Polygamie und anderweitige Geschlechtsverhältnisse bei Orthopteren. — Id., p. 1097, Ueber die Ursprung und Bau der Ton-Apparate bei den Akridiern. — Weyenbergh, p. 1201, Ueber Fliegenschwärme. — Hoffmann, p. 1261, Ueber Aufbewahrung mikroskopischer Präparate.

Ouvrages divers.

* Canestrini (Prof. G.). Nuove specie italiane di Aracnidi. Padoue, 1873 (broch. in-8° extr. des Atti della Societa Veneto-Trentina).

* Quaevlieg. Les Papillons diurnes de Belgique. Broch. in-12, avec carte teintée. Bruxelles, 1873. — Offert par M. Preudhomme de Borre au nom de l'auteur.

Séance du 11 Juin 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

33 *membres présents.*

M. Achille Raffray, de Boghari (Algérie), assiste à la séance.

Communications. M. L. Buquet donne lecture de la notice nécrologique

suivante sur M. A.-R. Follias, dont la mort a été annoncée dans la dernière séance :

Notre Société, déjà si cruellement frappée depuis quelques mois, dans la personne de plusieurs de ses membres, doit enregistrer encore une perte récente, celle de M. Alexis-Rupert Follias, né à Avize (Marne), en octobre 1813.

A défaut de renseignements précis, que je n'ai pu me procurer, sur ses premières années, je me bornerai à dire que, fils de notaire, M. Follias avait fait de bonnes études et reçu une excellente éducation : de là les rapports agréables et pleins de courtoisie que n'ont cessé d'avoir avec notre regretté confrère les entomologistes qui, comme moi, étaient en relations avec lui.

Bon observateur, chasseur expérimenté, notre collègue s'est borné à former avec méthode et un soin tout particulier une intéressante collection de Coléoptères; mais, soit excès de modestie, soit faute de loisirs suffisants, rien n'a été publié de ses intéressantes remarques.

M. Follias fit tout récemment un voyage à Paris, et, bien qu'il se plaignît de palpitations, causées sans nul doute par les émotions qu'il a ressenties lors des derniers événements, rien ne faisait pressentir cependant une fin aussi soudaine.

J'ai eu le plaisir de rencontrer cinq à six individus du *Nanophyes Durieui*. Cette jolie petite espèce, qui est assez agile, dont les antennes sont sans cesse en mouvement, se nourrit de la sève très-abondante que contiennent ces galles, dans lesquelles elle établit des galeries sinueuses et profondes. Lorsque l'on examine ces excroissances, très-dures au toucher, on remarque qu'elles ont une teinte carminée très-foncée; elles sont isolées, quelquefois réunies cependant et affectent une forme arrondie ou ovalaire. Ces excroissances ou hypertrophies, qui acquièrent un certain développement, ont été trouvées en juin, aux environs d'Alger, et, suivant M. le docteur Cordier, ces galles ne seraient pas rares sur l'*Umbilicus pendulinus*.

M. Al. Laboulbène, à la suite de la communication de M. H. Lucas, dit que Léon Dufour a décrit et figuré une larve gallicole du *Nanodes hemisphericus* OLIVIER et sa nymphe (voyez nos Annales de 1854, p. 651, pl. 19, n° III), qui vivent sur le *Lythrum hyssopifolium*, aux environs de Saint-Sever.

— M. Charles Brisout de Barneville présente quelques observations sur les genres *Heterocerus* et *Parnus* :

En étudiant les *Heterocerus* et les *Parnus* avec le dernier travail que viennent de faire paraître MM. Mulsant et Rey, j'ai été amené à faire quelques observations nouvelles qui ne seront pas sans intérêt.

L'*Heterocerus marinus* Kies., qui me paraît n'avoir que dix articles aux antennes, présente une massue petite, comparée et ovalaire.

Toutes les autres espèces ont les antennes composées de dix à onze articles, avec une massue oblongue dentée en scie intérieurement.

Les *Heterocerus hispidulus* Kies., *curtulus* Fairm., *marmota* Kies. et *minutus* Kies. n'ont que dix articles aux antennes, les troisième et quatrième étant très-petits, la massue est composée de six articles. Chez ces espèces les plaques abdominales sont entièrement fermées.

Je rapporte au *curtulus* Fairm. une petite espèce d'Algérie voisine du *marmota*, mais un peu plus petite.

Les autres espèces présentent onze articles aux antennes, la massue étant de sept articles.

Six de ces espèces ont les plaques abdominales complétement fermées. Ce sont les *Heterocerus maritimus* Guérin, *prunosus* Kies., *intermedius*

Kies., *crinitus* Kies., *curtus* Rosenh., *senescens* Kies. (*punctatus* Ch. Bris.).

MM. Mulsant et Rey n'ont pas connu plusieurs de ces espèces, qui se trouvent en France.

Le *maritimus* Guérin est très-voisin du *marmota*, mais bien distinct par ses antennes de onze articles; il se prend sur les bords de la Manche et aussi en Andalousie et en Algérie.

Le *prunosus* Kies. est très-répandu dans toute la partie méridionale de la France; il est très-commun dans la vallée de la London, près de Genève. Il se distingue de l'*hispidulus*, auquel il ressemble beaucoup, par sa ponctuation un peu plus forte, son corselet taché de rouge au milieu et ses antennes de onze articles.

Je rapporte avec quelque doute à l'*intermedius* une espèce récoltée par Delarouzée aux environs de Pau, mais qui paraît correspondre à la description.

Le *curtus* a été pris dans le département du Var par feu de Baran.

Le *senescens* Kies., qui est identique à mon *punctatus*, a été capturé à Arcachon par le docteur Marmottan.

Toutes les autres espèces ont les antennes de onze articles, avec les plaques abdominales non fermées au côté interne.

de cette communication; il dit que déjà Léon Dufour avait signalé la grande difficulté de l'étude du nombre des articles des antennes des espèces du genre *Parnus* et conseillé de faire macérer un peu cette antenne pour en déboîter et mettre en évidence les articles. (*Annales des Sciences naturelles*, 2e série, 1834, et pl. 2, fig. 12.)

— M. Charles Brisout de Barneville annonce qu'il a trouvé dans la forêt de Marly l'*Harpalus pygmæus* Dej., espèce méridionale; le *Bledius femoralis* Er. (*sus* Aubé) en quantité, et un *Stenus*, probablement le *trivialis* Kr., indiqué du Tyrol.

— M. Al. Laboulbène montre, comme objet de souvenir, une lettre reçue en 1850 et renfermant, collés sur papier, des insectes recueillis et envoyés par M. Pandellé. Ces insectes, restés dans un volume d'entomologie aux trois quarts consumé par l'incendie de sa maison pendant la Commune de Paris, sont encore intacts. Beaucoup d'entre eux étant intéressants par leur provenance pyrénéenne, notre collègue les offre à M. Ch. Brisout de Barneville, Président de la Société.

— M. E. Ragonot lit la note qui suit, dont l'impression *in extenso* est décidée :

J'ai eu occasion de parler dans les *Petites-Nouvelles* des mœurs et des fourreaux des chenilles du genre *Coleophora*; dans le but d'encourager les microlépidoptéristes débutants à rechercher par eux-mêmes ces chenilles, j'ai l'honneur de présenter à la Société une liste des espèces que j'ai observées aux environs de Paris en une huitaine de jours, à la fin de mai et au commencement de juin.

La plupart de ces espèces n'ayant pas encore été signalées comme appartenant à la faune française, je pense que cette liste ne sera pas sans intérêt pour les microlépidoptéristes.

Notre estimé collègue M. Jourdheuille ayant donné tous les détails au sujet des plantes nourricières de ces Lépidoptères, il est inutile d'en reparler ici pour toutes les espèces.

Voici les chenilles que j'ai pu observer un peu partout, plus ou moins abondamment :

Badiipennella.	*Pyrrhulipennella.*
Limosipennella.	*Vibicella.*

Ochripennella.
Lutipennella.
Fuscedinella.
Viminetella.
Nigricella.
Alcyonipennella.
Hemerobiella.
Pallidella.
Serenella.
Conspicuella.
Discordella.
Onosmella.
Cæspititiella.
Solitariella.
Gryphipennella.
Troglodytella.
Anatipennella.

Chalcogrammella. — Observé des mines sur le *Cerastium arvense*, à Sucy-en-Brie ; mais je n'ai pu trouver les fourreaux.

Auricella. — Commune à Lardy sur le *Stachys recta*; plus rare sur la *Betonica officinalis*, à Bouray, Sénart et Fontainebleau.

Conyzæ (?) — J'ai trouvé sur l'*Inula conyza* un fourreau ressemblant un peu à celui de l'*Auricella*, mais plus étroit et plus foncé; il est possible que ce soit le fourreau de la *Conyzæ*.

Coronillæ (?). — Trouvé des fourreaux sur la *Coronilla varia*, à Lardy. Le fourreau ressemble tellement à celui de la *Serenella* qui vit

sur les boutons des fleurs, et lorsque le fourreau y est attaché on l'aperçoit facilement.

lla. — Je n'ai obtenu qu'un seul fourreau sur la *Betonica officinalis*, malgré toutes mes recherches; mais si c'est bien la même espèce qui vit sur la *Pulmonaria saccharata* dans les clairières herbues et ombragées des bois, elle est assez commune et je l'ai rencontrée à Sénart et au bois de Notre-Dame.

riella. — En cherchant avec soin, à Bouray, au pied des plantes de Saponaire et sur les brindilles d'herbes avoisinantes, j'ai trouvé une quarantaine de fourreaux et je pris plusieurs papillons. Les chenilles ne se transforment pas toutes à la même époque; j'en ai qui sont encore actives.

dryella. — J'ai récolté une vingtaine de fourreaux sur le *Teucrium chamædrys*, dans la forêt de Fontainebleau (vallée de Jauberton), sur des talus ombragés exposés au midi.

(?). — J'ai trouvé un certain nombre de fourreaux à Bouray sur le *Marrubium vulgare*. Comme cette espèce n'a jamais été trouvée sur cette plante, je ne suis pas encore bien sûr que c'est la *Lineolea*; mais ce n'est pas l'*Ochripennella*.

autres époques j'ai trouvé les espèces suivantes :

Juncicolella.
Siccifolia.
Annulatella.
Paripennella.
Albitarsella.

pris au vol :

Leuco-apennella.
Murinipennella.
Frischella.
Albicans.
Deauratella.
Fuscocuprella.
Currucipennella.

ui fait un total de quarante-quatre espèces, et il est probable que rrai augmenter considérablement cette liste en continuant mes chez. J'ajouterai que beaucoup de ces espèces peuvent encore se trer ce mois-ci.

— M. Al. Laboulbène parle des Yponomeutes qui ont été si nuisibles aux pommiers, et il dit qu'il a reçu de M. Guenée une lettre et une brochure à ce sujet. M. Guenée, avec grande raison, fait remarquer qu'il faut écrire *Yponomeuta* avec un Y, et que le genre a été fondé par Latreille et orthographié de la sorte. Dût-il ne rien signifier, il faut respecter ce nom et ne pas suivre l'exemple des auteurs allemands qui ont détourné, pour ne pas dire plus, la priorité, en écrivant *Hyponomeuta* Zeller.

L'espèce est la *malinella* Zell., Frey et Guenée (Cat. Microl., p. 106).

M. Laboulbène ajoute que M. Guenée, dans son travail, propose d'enlever les toiles ou les chrysalides se sont renfermées et de brûler ces toiles avant l'éclosion des papillons.

M. Berce dit qu'il approuverait cette pratique, suivant lui, très-rationnelle.

M. Grosseus, revenant sur les mœurs du genre, pense qu'en faisant la guerre aux nids des chenilles écloses et placées dans une toile, près de l'aisselle des branches, on détruirait beaucoup de ces insectes.

M. Fallou croit aussi qu'on pourrait de la sorte arrêter en partie leurs ravages. Il est d'avis que l'étude des premiers états de ces chenilles est indispensable pour connaître les espèces, opinion à laquelle se rallient

gris foncé. Cette espèce varie beaucoup : il y a des individus d'une couleur gris de plomb, d'autres sont blancs, et il y a des variétés intermédiaires. On élève surtout la variété blanche sur le pommier, et M. Guenée l'a nommée *Padella*, var. *Malivorella* ; c'est peut-être une espèce distincte, et M. Ragonot en a reçu des exemplaires d'Angleterre où, jusqu'à présent, on n'a pu trouver la *Matinella*. Ce qui pourrait permettre de considérer la *Malivorella* comme une espèce valable, c'est que M. Stainton dit qu'il a mis des chenilles de la *Padella* de l'aubépine sur le pommier et qu'elles se sont laissées mourir plutôt que d'y toucher.

La *Matinella* Z., qui vit sur le pommier, se distingue par ses ailes toujours blanches, avec les franges blanches ou seulement légèrement teintées de gris, mais ce qui surtout la caractérise, à côté de la *Padella*, c'est que les ailes supérieures ont la côte en dessous finement, mais distinctement bordée de blanc et la frange est presque blanche.

Le fusain nourrit la *Cagnagella* Hb. (*Cognatella* Fr., *Evonymella* Sc.), qui ressemble beaucoup à la *Matinella*, mais qui est plus grande ; les franges des ailes supérieures, tant en dessus qu'en dessous, sont toujours d'un blanc pur, et généralement les franges des ailes inférieures sont de la même couleur ; mais comme certains spécimens les ont teintées de gris, il ne faut pas trop s'appuyer sur ce caractère.

On trouve la chenille de la *Mahalebella* en masses sur le bois de Sainte-Lucie (*Prunus Mahaleb*), mais il est tout à fait impossible de distinguer l'insecte parfait de la *Cagnagella* ; cependant il se pourrait que cela soit une bonne espèce, les plantes nourricières ayant si peu de rapports entre elles. M. Ragonot pense que, pour arriver à une solution, il faudrait essayer d'élever la chenille de l'une de ces espèces sur la plante de l'autre ; et il essayera de le faire.

Enfin toutes ces espèces sont sujettes à une certaine étendue de variation, et ce n'est que par l'expérience qu'on peut les reconnaître.

— M. Lichtenstein adresse une longue note en réponse au travail de M. V. Signoret sur le *Phylloxera vastatrix*, inséré dans le Bulletin de la séance de la Société du 14 mai, p. LXXVIII.

Cette notice dépassant considérablement la limite assignée à chaque communication (décision du 28 mai 1873), la Société, tout en regrettant vivement que la réclamation de M. Lichtenstein ne puisse paraître immédiatement, décide que ce travail sera renvoyé à l'auteur, afin d'en réduire l'étendue.

— M. H. Lucas communique la note rectificative suivante :

J'ai fait connaître dans le Bulletin de nos Annales, 4e série, t. X, p. L (1870), un cocon remarquable par sa forme et que j'ai considéré comme étant construit par l'*Attus Dounerei* Walck. Notre confrère M. E. Simon, dans son Hist. nat. des Aran., p. 322, fig. 150, 1864, a représenté cette singulière habitation et a formé avec l'Aranéide qui en est en même temps et le constructeur et l'architecte, un sous-genre auquel il a donné le nom de *Lagamela*. D'autres auteurs, parmi lesquels je citerai M. E. Simon lui-même, ont depuis étudié ce cocon et ont reconnu que cette habitation n'étant pas construite par une Aranéide de la famille des Attides, mais bien par l'*Agræca* (*Agalena*) *brunnea* de Blackwal, Hist. of Spid. of Great Brit., part I, p. 159, pl. XII, fig. 102 (1861). Ce qui a causé cette erreur, c'est que l'on trouve assez souvent le cocon de cette Aranéide entièrement nu, c'est-à-dire non achevé et non entouré d'une toile recouverte à l'extérieur de fines parcelles de sable et de terre disposées de manière à cacher aux yeux de l'observateur le tissu blanc argent mat, soyeux, qui compose l'enveloppe. C'est dans ces conditions que j'ai étudié dernièrement, avec notre confrère M. J. Künckel, un cocon de cette Aranéide, contenant des œufs fécondés, dont j'ai obtenu plusieurs éclosions. En examinant les jeunes Aranéides qui en sont sorties, j'ai remarqué qu'elles sont entièrement d'un blanc testacé et que les organes de la vision sont

[illegible] collègue ajoute qu'il a recueilli ces cocons, comme il l'avait [illegible] déjà (voyez Bulletin, page LXXXIII), à Saint-Denis-d'Anjou [illegible]) et qu'il a obtenu un *Hemiteles* parasite. Mais il n'a vu que la [illegible] sillée; il a, cette année, l'espoir d'avoir le mâle de cette espèce, [illegible] grande, très-belle, et qui est inconnue à M. le docteur Giraud.

—

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 11 JUIN 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

[illegible] *rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Science* tome LXXVI, n°s 21 et 22 (mai-juin 1873).

GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 1307, Note concernant une importation de graines de Vers à soie de l'Amérique du Sud.

[illegible] *Entomologist's monthly Magazine*, n° 109, Juin 1873.

D. SHARP, p. 1, Typhlodes Italicus (gen. nov. Xantholinorum) from Italy. — C. BARRETT, p. 2, Notes on British Tortrices (suite). — VERNON WOLLASTON, p. 9, On two new genera of Colydiidæ from New Zealand. — HERBERT DRUCE, p. 13, Charaxes nobilia (nov. sp.) from Africa. — J. BATES, p. 14, Notes on Heteromers (n° 8) : Descriptions of Diaperis and Apatida. — J. SCOTT, p. 22, On certain British Hemiptera-Homoptera.

Notes. — P. 17, On the Carabideous genus Maraga. — P. 18, On certain British Orchestes and Ceutorhynchus. — P. 19, Cleonus nebulosus near London. — Pediacus dermestoides near London. — Thalpochares paula in Britain. — P. 20, Vanessa Antiopa in Holland. — Perception of Gonepteryx rhamni at fault. — P. 21, Black variety of Dianthœcia conspersa in Morayshire. — Larva of Nematus ribesii. — Proceedings of the ent. Soc. of London.

Feuille des Jeunes Naturalistes (1), t. I (n°s 1-12), t. II (n°s 13 24), t. III (n°s 25-32), 1870-1873.

1) Offert par M. Jean Dollfus.

Tome I. — A. K., p. 5, Papillons. — Les rédacteurs, p. 10, Le mois de Juin (Entomologie). — M. H., p. 12, Araignées. — Dr Prinsac, E. Dollfus, Régimbart, p. 18, 32, 49, La Charité enseignée par les Insectes. — Les rédacteurs, p. 22, Le mois de Juillet (Entomologie). — L. Meyer, p. 30, 42, 49, 56, 64, Une course entomologique dans le Valais. — J. Betors, p. 32, Les Courtillères ; leur chasse. — Regimbart, p. 46, Observation sur la ponte du Dytiscus marginalis. — M. H., p 55, L'Argyronète. — Les rédacteurs, p. 57, Le mois d'Avril (Entomologie). — A. Claudon, p. 65, Réflexions sur l'utilité de l'entomologie. — Les rédacteurs, p. 67, Le mois de Mai (Entomologie). — E. D., p. 72 La faune des profondeurs dans les Grands-Lacs. — E..., p. 74, 78, 86, 94, 104, Conseils aux débutants en entomologie. — D'Ilrns, p. 83, Ravages des chenilles sur les pommiers. — Regimbart, p. 85, Les Ilybius des environs d'Evreux. — Lancelevet, p. 103, Note sur la chasse du Serica brunnea. — P. 108, Préparation des Lepidoptères. — C..., p. 109, Quelques mots sur le vol des Insectes.

Tome II. — Les rédacteurs, p. 1, L'Histoire naturelle. — E..., p. 5, 14, 36, Conseils aux débutants en entomologie (suite). — J. S., Du cri du Sphinx Atropos. — E. Chauvrau, p. 22, L'Apus [illegible]

* *Société des Sciences naturelles et historiques de Cannes*, t. III, 1873, n° 2 (Procès-verbaux). ⊙

Ouvrages divers.

* Collett (Robert). Lycodes Sarsii, n. sp., ex ordine Anacanthinorum Gadoideorum. Broch. in-8° avec pl. n. (Extr. des Acta Soc. scient. Christianensis, anni MDCCCLXXI.) ⊙

* Faudel (D'). Notice sur le Musée d'histoire naturelle de Colmar (Articulés, p. 43). Broch. in-8°. Colmar, 1872.

* Mos. Cantate ved det. K. Norske Frederiks Universitets Mindefest for H. M. Kong Carl. Christiania. ⊙

* Müller (Alb.). Contributions to Entomological Bibliography up to 1862. Broch. in-8°. (Extr. des Trans. of Ent. Soc., 1873.)

* Sars (G.-O.). Carcinologiske Bidrag til Norges Fauna : I. Monographi de ved Norges Kyster forekommende Mysider. Broch. comp. avec 3 pl. n. Christiania, 1872. (Extr. des public. de l'Université royale de Norvége.)

* Id. Diagnoser af nye Annelider fra Christianiafjorden. Broch. in-8°.

* Id. Nye Echinodermer fra den Norske Kyst. Broch. in-8°. ⊙

* Id. On some remarkable Forms of Animal Life from the great deeps of the Norwegian Coast., I. Broch. comp. avec 6 pl. n. Christiania, 1872. ⊙

* Id. Undersøgelser over Hardangerfjordens Fauna : I. Crustacea. Broch. in-8°.

* Siebke. Bidrag til Norges Insectfauna. Broch. in-8°. Christiania, 1872.

* Simon (Eugène). Aranéides nouveaux ou peu connus du midi de l'Europe (2e mémoire). Broch. in-8° avec 3 pl. n. Bruxelles, 1873. (Extr. des Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége.)

* Thomson (James). Physis (suite). ⊙

Séance du 25 Juin 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE

24 membres présents.

M. Achille Raffray, de Boghari (Algérie), assiste à la séance.

La Société tient sa séance dans le nouveau local qui vient d'être mis à sa disposition par M. le Préfet du département de la Seine, à la Mairie du VIe arrondissement (place Saint-Sulpice).

Communications. M. Desbrochers des Loges adresse la description de trois espèces nouvelles de Coléoptères d'Europe :

CORYMBITES PUTONUS.

precedente longiori; prothorace medio longitudinaliter, profunde sulcato; elytris postice non ampliatis, interstitiis exterioribus convexis.

Long. 15-17 mill.; lat. 4-5 mill.

Coimbra (Portugal). Je l'ai reçu de M. Paulino d'Oliveira.

Ressemble beaucoup au *C. textilatus*, variété *assimilis*, près duquel il doit prendre place; mais chez cette espèce les deux derniers articles des antennes sont égaux en longueur, le menton est moins avancé en ogive, le prothorax est obsolétement sillonné seulement à la base ou sans sillon, et les élytres sont plus ou moins élargies en arrière.

DICHOTRACHELUS KOZIOROWICZI.

Long. 3 1/2 mill.; lat. 1 1/2 mill.

Cet insecte, que M. Koziorowicz a découvert en Corse, se rapproche beaucoup du *D. Rudens*. Il en diffère par le prothorax bien plus étroit, à sillon moins profond; par le scape des antennes mince dans ses deux tiers basilaires, médiocrement renflé ensuite, dépourvu de soies claviformes; par la massue allongée, bien plus étroite; par les tibias minces et à peine garnis de quelques soies écartées le long de leur tranche externe, obsolétement pubescents en dedans; par les élytres, régulièrement convexes, n'ayant pas la suture et l'extrémité des côtes rendues plus élevées postérieurement par des faisceaux de soies claviformes.

Rostre distinctement sillonné, ainsi que le prothorax. Antennes grêles, à premier article du funicule obconique-allongé, les autres successivement plus courts, les derniers transversaux. Prothorax aussi long que large, à peine arqué latéralement, profondément impressionné transversalement à son bord antérieur. Élytres allongées, convexes, en pointe très-obtuse au sommet, à troisième et cinquième intervalle élevés, non costiformes; des soies très-claviformes nombreuses en arrière, bien plus rares antérieurement, également élevées, ne rendant pas les côtes des élytres plus saillantes à la base, stries assez distinctes, mais à ponctuation obsolète. Cuisses marquées, avant le sommet, d'une tache de squamules blanchâtres; tibias avec une série de soies épaisses en dehors et quelques poils en dedans : les antérieurs légèrement courbés en dedans, seulement au sommet; troisième article des tarses beaucoup plus large que les précédents.

— M. de Marseul envoie une nouvelle note sur les *Leucolæphus* :

Plus heureux que moi, M. H. Lucas a pu obtenir en communication le type du *Leucolæphus nigropunctatus*, et, en le comparant avec des *Perrisi* que possède M. Leprieur, il a conclu que ce ne sont que le mâle et la femelle d'une même espèce, corroborant ainsi mes conclusions, qu'il avait combattues d'abord (voir séance du 9 avril, Bulletin, p. LXIV). Toutefois, je ferai remarquer à notre savant collègue que je possède plusieurs exemplaires du *nigropunctatus* en parfait état de conservation et que j'avais pu les comparer avec le vrai type, le seul type du *Perrisi*.

Quant à son *liliputanus*, représenté par un seul individu, qui me semble une femelle, la disposition des points noirs dénudés et des lignes de même nature sur ses élytres, semble au premier coup d'œil en faire une espèce différente du *Perrisi*, et il me paraît utile d'en faire ressortir les caractères différentiels; mais pour être complétement fixé sur la question, il serait prudent d'attendre des matériaux plus nombreux : jusque-là je maintiens mon doute.

M. Achille Raffray, à la suite de cette lecture, présente également quelques remarques :

M. Gaston Allard, d'Angers, a reçu dernièrement quelques insectes fort curieux venant de Ouargla et de l'Oued-Souf, dans le Sahara algérien, et

— M. Desbrochers des Loges écrit qu'il a capturé à Gannat, sur des bouleaux, au mois d'avril dernier, l'*Orchestes 5-maculatus* Chevr. L'examen de cet insecte et d'un assez grand nombre d'individus qui lui viennent de Laval l'a convaincu que cette espèce, ainsi que l'avait observé M. H. Brisout de Barneville, n'est autre que le *semirufus* Gyll. Les caractères indiqués par M. de Marseul (Bulletin 1868, p. LXXVI) n'ont rien de constant : la pulescence est tantôt grisâtre sans éclat, tantôt à reflet doré ; les taches dénudées, sans disparaître complétement, sont souvent peu marquées, et il n'est pas rare de trouver des exemplaires chez lesquels les places dénudées ne sont pas plus foncées que le reste de l'élytre. Quant à la forme du prothorax, les différences signalées par M. de Marseul sont purement sexuelles et se retrouvent à tous les degrés chez les individus qu'il a sous les yeux.

M. de Marseul annonce, au contraire, par l'entremise du Secrétaire, qu'il a retrouvé auprès de Fougerolles (Mayenne) l'*Orchestes 5-punctatus*, toujours orné de ses cinq taches bien marquées, et que jamais il n'a pris dans la même localité un seul individu de l'espèce à laquelle on prétend le rapporter.

— M. Marmottan fait savoir qu'il a obtenu à Paris la *Sympiezocera Laurasi*, provenant d'éclosion de larves contenues dans des souches de genévriers qu'il avait rapportées de Fontainebleau il y a deux ans.

— M. Lichtenstein écrit qu'ignorant la décision récente prise par la Société relative à l'étendue des communications du Bulletin, il avait envoyé au Secrétaire une note détaillée en réponse à celle de M. V. Signoret au sujet du *Phylloxera vastatrix*.

Contrairement à l'opinion de notre collègue, il soutient que le *Phylloxera* est la seule et unique cause de la maladie qui ravage nos vignobles.

Il croit que le *Phylloxera vastatrix* offre des individus mâles ailés, des femelles ailées et aptères, et *peut-être* une forme qui s'éteint sans acquérir des ailes.

Une lettre adressée par un de nos confrères à un viticulteur de Bordeaux, qui a cru devoir la faire publier dans plusieurs journaux de Paris, contenait des expressions tellement éloignées de celles qu'il a toujours été heureux de trouver dans nos courtoises et amicales discussions, qu'il ne

répondra plus désormais à notre collègue, et il retire la note qui a été mentionnée dans la séance du 11 juin dernier.

— Le même membre donne aussi la note suivante sur les mœurs du *Tachytes pompiliformis* Panzer, *T. nigra* Latr. :

J'ai trouvé, dit-il, cet Hyménoptère creusant dans le sable et y pratiquant des galeries de 10 à 12 centimètres de long, au fond desquelles il établit une petite loge sphérique dans laquelle il apporte quatre petites Sauterelles au plus, d'un centimètre de long, qui me paraissent être des larves du genre *Chortipus* (probablement le *C. variabilis* ou *C. pratorum*). Une de ces larves de Sauterelles porte l'œuf du *Tachytes* collé entre les deux premières pattes sur la poitrine. J'ai mis soigneusement trois niches ainsi composées dans des tubes en verre pour suivre les métamorphoses de cet insecte.

— M. E. Simon adresse la note qui suit :

Dans mon dernier travail, publié par la Société royale des Sciences de Liège, et intitulé : *Arachides nouveaux du midi de l'Europe*, 2e *mémoire*, j'ai dit, à propos des *Avicularia andalusiaca* et *marocana* (p. 15) : « Ces « espèces rentrent dans le nouveau genre *Ischnocolus* de M. Ausserer ; il « serait même bon de les comparer aux *S. triangulifer* Ad. et *holosericeus*

ces deux genres *Clenita* et *Cyrtocarenum* ; mais je dois avouer qu'il me paraît bien faible pour avoir une valeur générique ; cependant, en comparant les autres parties du corps chez les deux espèces, j'ai trouvé que la forme du plastron est toute différente : en effet, chez *C. Savagei* le plastron est plus long que large, graduellement retréci en avant, où il est tronqué, tandis que chez *C. algeriana* il est aussi large que long et presque arrondi ; j'en ai conclu que le genre *Cyrtocarenum* pouvait être conservé, mais avec des caractères tout autres que ceux dont M. Ausserer s'est servi.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

M. Thorell, professeur de zoologie à l'Université d'Upsal, vient de terminer un travail considérable ayant pour titre : Remarks on synonyms of European Spiders. Cet ouvrage, publié en anglais, formant un volume in-8° de plus de 600 pages, sera utile et même indispensable aux naturalistes qui se livrent exclusivement à l'étude des Araignées. En consultant ce travail, dans lequel presque toutes les Aranéides d'Europe sont signalées, ils auront un aperçu synonymique complet des genres et des espèces que renferme cet ordre intéressant. En effet, M. Thorell a porté un soin tout particulier à la synonymie, sans laquelle il est impossible de s'entendre en histoire naturelle ; elle est chronologiquement établie et accompagnée de notes et de remarques extrêmement curieuses.

Ce même naturaliste avait déjà publié, antérieurement à ce travail, un autre ouvrage in-4°, ayant plus de 200 pages, qui a pour titre : On European Spiders, et qui, réuni au premier, dont il est le Genera, forme un traité complet dans lequel l'auteur a exposé, en faisant connaître les caractères qui les différencient, les genres, les familles et les sous-ordres qui composent actuellement l'ordre des Aranéides.

Les zoologistes doivent être reconnaissants à M. le professeur Thorell d'une semblable publication faite avec talent et conscience, destinée à faciliter et à répandre l'étude des Aranéides, trop négligée de nos jours par les naturalistes, malgré les mœurs pleines d'intérêt et l'organisation réellement merveilleuse de leurs représentants.

— M. Em. Ragonot, à propos des communications présentées dans la précédente séance, au sujet des *Yponomeuta*, communique les remarques suivantes :

Je n'ai pu mettre à exécution qu'une partie des expériences sur les che-

nilles d'*Yponomeuta*, que je proposais de faire à notre dernière séance, le temps m'ayant manqué pour me procurer les chenilles propres au pommier et à l'épine ; mais j'ai fait l'essai de transposer les plantes nourricières des chenilles de l'*Evonymella*, *Cagnagella* et *Mahalebella*, et j'ai constaté qu'aucune de ces chenilles n'a voulu toucher aux plantes, autres que les leurs, que je leur donnais. Je pense donc que nous avons effectivement deux espèces distinctes dans la *Cagnagella* et la *Mahalebella*, malgré leur ressemblance à l'état parfait.

Les chenilles se ressemblent aussi beaucoup, mais j'ai remarqué que la chenille adulte de la *Cagnagella* est entièrement jaunâtre, et les points verruqueux sont très-petits, presque invisibles, tandis que la chenille de la *Mahalebella* est d'un blanc grisâtre, avec les segments antérieurs seulement jaunâtres et les points verruqueux plus grands et bien distincts, principalement sur les côtés.

Quant à la chenille de l'*Evonymella*, il est impossible de la confondre avec les autres, car chacune de ses grandes taches ordinaires est suivie d'une plus petite sur la même ligne, et les points verruqueux sont comme dans la *Mahalebella*.

J'ajouterai que la *Mahalebella* Gn. n'est connue ni en Angleterre ni en Allemagne. M. Wocke, dans son catalogue, lui donne comme patrie unique la Dalmatie, mais c'est sans doute par erreur, car il cite M. Guenée comme

[illegible]ris ; le vase était fermé par une feuille de papier ficelée autour [illegible]bouchure, et cependant il ne s'est jamais formé aucune moisis-

[illegible]Achille Raffray annonce qu'il va partir prochainement pour la [illegible]ale de l'Afrique. Il compte séjourner pendant plusieurs années [illegible], où il se livrera à des recherches entomologiques.

[illegible]re *reçu*. M. Ferdinand Reiber (Coléoptères et Hémiptères d'Eu-[illegible]égociant à Strasbourg (Alsace), présenté par MM. L. Bedel et [illegible]commissaires-rapporteurs MM. Berce et Chevrolat).

Ouvrages présentés dans la séance du 25 juin 1883 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

[illegible]ptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, n°s 23 et 24 (juin 1873).

Dumas, p. 1454, Rapport sur les études relatives au Phylloxera présentées à l'Académie. — Faccon, p. 1464, Observation des migrations du Phylloxera en juin. — Marès, p. 1465, État actuel des Vignes dans le Midi de la France. — Thénard, p. 1465, Même sujet.

[illegible]ptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, n° 87 (7 juin 1873).

Caproniер, p. 6, Note sur le Syntomis Phegea.

[illegible]ette médicale de Bordeaux, 2e année, 1873, n° 12.

P. 286, Les Cantharides ne renferment pas de Cantharidine pendant leur jeune âge.

[illegible]moires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg,

VIIe série, t. XVII, n°s 11-12, t. XVIII, n°s 1-10, et t. XIX, n°s 1-5 (pl. n. et col.). — *Bulletins*, t. XVII, n°s 1-36, et t. XVIII, n°s 1-15.

Tome XVII, n° 12. — O. Grimm, Beiträge zur Lehre von der Fortpflanzung und Entwickelung der Arthropoden (une planche noire).

Bulletins. — El. Metschnikof, p. 231, Quelques remarques concernant l'embryologie des Myriapodes. — id., p. 233, Quelques observations concernant l'embryologie des Polydesmides.

Ouvrages divers.

* Trimoulet. Mémoire sur la maladie nouvelle de la Vigne. Brochi. in-8°. Bordeaux, 1873. (Extr. des public. de la Soc. Linnéenne de Bordeaux.)

[illegible] 855), n'aurait qu'une seule épine suturale, et les deux sexes ne [illegible] que par les dimensions plus grandes de la femelle.

[illegible] a deux épines, l'une suturale, l'autre externe, et nos col- [illegible] n'indiquent pas si les deux sexes offrent à ce point de vue quelque [illegible].

[illegible] aujourd'hui à la Société deux individus, mâle et femelle, pris [illegible] environs de Bone. Le mâle offre bien deux épines terminales [illegible]; mais, chez la femelle, il n'existe pas d'épine suturale bien [illegible], seulement l'extrémité suturale est en angle presque droit et assez [illegible] Serait-ce le *bispina* ou une espèce nouvelle?

[illegible] l'espèce de Bone les cinquième et sixième stries, ainsi que la neu- [illegible] et la dixième, sont réunies.

[illegible] présente aussi un *Dineutes*, qui m'a été donné par M. Félicien [illegible] et provient des chasses de M. Ch. de la Brûlerie en Syrie et en [illegible]. Sa dimension ne permet de le rapporter ni au *grandis* Kl., ni [illegible] R. Étudié avec le travail d'Aubé, je n'ai pu y reconnaître l'*aus-* [illegible] signalé dans le Catalogue de M. de Marseul, et il me semble qu'il [illegible] rapporter au *D. subspinosus* Klug, qui a comme lui l'extrémité [illegible] ovalaires légèrement dentée en scie, caractère non signalé [illegible] dans sa description de l'*australis*, — qui est indiqué comme se [illegible] dans la Nouvelle-Hollande.

— M. Henri Brisout de Barneville adresse la note qui suit :

[illegible] l'opinion de M. Desbrochers des Loges, indiquée dans la der- [illegible] séance et déjà émise par moi, au sujet de l'*Orchestes 5-maculatus*. [illegible] considère cet insecte comme étant l'*Orchestes semirufus*. Je ferai [illegible], comme exemple de variation, que l'*Orchestes pubescens* a sou- [illegible] de même, d'après Gyllenhal, cinq taches nues et que j'ai regardé, [illegible] cet auteur, cette forme comme constituant la forme normale; et [illegible] il cite des variétés sans tache, n'en différant que par cette [illegible]. L'*Orchestes scutellaris* présente souvent aussi des taches [illegible], plus ou moins nettes.

— MM. Charles et Henri Brisout de Barneville annoncent qu'ils ont [illegible], aux environs de Marly-le-Roi, l'*Iliobates Bonnairii* Fauvel.

— M. H. Lucas communique une note relative à un nid construit par un Hyménoptère fouisseur :

N'ayant pu assister à la séance du 14 mai, notre confrère M. L. Reiche m'a envoyé un nid d'insecte qui a été trouvé aux environs de Melbourne (Nouvelle-Hollande). En examinant ce nid, qui est construit avec une terre très fine et extrêmement friable, j'ai remarqué qu'il avait une très-grande analogie avec ceux des *Pelopæus*, Hyménoptères abondamment répandus dans l'Ancien et le Nouveau-Monde. J'ai étudié les loges ainsi que les coques papyracées qu'elles contiennent; les unes et les autres rappellent aussi, comme disposition et comme forme, celles construites par ces Hyménoptères fouisseurs. Malheureusement, n'ayant rencontré dans ces loges, dont les coques étaient toutes écloses, aucun débris de l'insecte parfait, il est impossible de dire si cette construction remarquable, que je fais passer sous les yeux de la Société, est réellement due à des Hyménoptères appartenant à cette coupe générique.

— M. L. Reiche montre à ses confrères un *Cryptocephalus* d'espèce peut-être nouvelle, ainsi que deux Fourmis aveugles, qui ont été recueillis à la Sainte-Baume (Var) par notre confrère le Père Belon.

— M. le docteur Alex. Laboulbène, au sujet des observations de M. Ch.

littéralement dévorées, et leurs branches dénudées étaient couvertes de toiles blanches, brillantes comme de la soie. M. Delamain ajoute : « Cette espèce est bien certainement distincte de *Cognagella*, car sa chenille meurt plutôt que de toucher au fusain » (1).

La *Malinella* est un véritable fléau cette année dans les environs de Jarnac ; tous les pommiers en sont dévorés.

— M. Maurice Girard fait connaître les faits suivants :

Une vingtaine de cocons de l'*Attacus aurota* (Lépid. Hétéroc.), provenant de Bahia (Brésil), m'ont été remis par la Société d'acclimatation pour essayer un grainage de cette belle espèce à cocon dévidable. Trois cocons seulement étaient pleins et n'ont pas encore produit leur papillon. Tous les autres, bien plus légers, ont donné naissance à une multitude de petites Entomobies (Diptères Brachocères, Muscides), toutes de la même espèce, à ailes grisâtres, semi-hyalines. Il faudra une étude approfondie pour reconnaître, dans ce groupe si difficile à caractériser, si l'espèce a été décrite ou si elle est nouvelle.

Des exemplaires piqués et d'autres vivants de l'Entomobie sont montrés à la Société, ainsi que des pupes et leurs débris, les restes des chenilles vides de leurs parasites et les cocons d'*Attacus aurota*.

— MM. J. Fallou et Maurice Girard remettent la note suivante sur une observation qu'ils ont faite en commun :

Dans une excursion à Champigny, près Paris, le 27 mars de cette année, nous avons rencontré en grand nombre la chenille de *Chelonia Hebe*, le plus souvent après la quatrième mue. Plusieurs chenilles étaient mortes, attachées à des tiges de gramen, et présentaient la consistance dure et l'aspect des Vers à soie muscardinés et devenus *dragées*, comme disent les magnaniers. Presque toutes les chenilles recueillies étaient attaquées et prirent la même apparence après être mortes sans donner de chrysalides.

Les faits de chenilles attaquées par des Cryptogames sont fréquents, et

(1) Il est probable que la *Mahalebella* se trouvera partout où croît le bois de Sainte-Lucie. M. le docteur Carteresu, de Bar-sur-Seine, m'en a adressé des chenilles et M. de Peyerimhoff dit qu'il trouve cette espèce en Alsace. — E.-L. R.

l'un de nous a publié autrefois une note sur diverses espèces momifiées, ou du moins atteintes d'une affection analogue (Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, 1863, III, 90). Plusieurs espèces de champignons, de genres différents, peuvent produire ces effets, et parmi eux la vraie muscardine des Vers à soie, *Botrytis bassiana* Bals., susceptible d'être communiquée à des insectes très-variés, Chenilles, Sauterelles, Longicornes, etc., comme l'ont fait voir les expériences d'Audouin et de M. Guérin-Méneville.

Un habile botaniste, un des membres de la Commission du *Phylloxera*, M. Maxime Cornu, a bien voulu examiner ces chenilles. Il a reconnu sur les *Chelonia Hebe*, espèce méridionale et locale près de Paris, un Cryptogame d'un autre genre que les *Botrytis*, et, au contraire, sur une chenille de *Bombyx rubi*, espèce tout à fait indigène, trouvée par nous à Meudon au commencement de mars, qui mourut aussi en dragée et couverte d'une efflorescence blanche, un vrai *Botrytis*, peut-être le *bassiana* du Ver à soie, ce qu'avait déjà reconnu autrefois M. L.-R. Tulasne. M. Guérin-Méneville cite cette même chenille comme ayant été muscardinée par lui après inoculation des sporules du Ver à soie.

Nous reproduisons, avec l'autorisation de la Société, la lettre adressée à M. Maurice Girard par M. Maxime Cornu :

état du champignon. Ces corps ovoïdes s'allongent et font saillie au dehors en perforant mécaniquement la peau de l'animal; la Mouche est morte, du reste, peu de temps avant; l'abdomen présente un aspect tout spécial de gras figé. Les filaments forment à leur extrémité un petit sporange sphérique acuminé, dans l'intérieur duquel se trouve une spore unique en forme de toupie d'Allemagne. A la maturité ces sporanges sont projetés au loin, comme cela a lieu dans un certain nombre de champignons (notamment les *Pilobolus*, qui paraissent assez voisins de celui-ci); telle est l'origine de l'auréole qu'on observe autour des Mouches fixées sur les vitres.

Le parasite du *Chelonia Hebe* est un *Entomophthora*; peut-être est-ce la même espèce: il paraît assez difficile de décider la chose sur le sec; sur le vivant même il serait téméraire de se prononcer; des expériences seules pourraient trancher la question.

J'ai pu examiner un *Entomophthora* sur le Puceron du sureau, à Montpellier, au mois d'avril dernier : il a paru dans les Comptes rendus de l'Institut du même mois une courte note à ce sujet : mon attention avait été éveillée par une observation de M. J.-E. Planchon, correspondant de l'Institut, faite sur le Puceron de la vesce, qui mourait, disait-il, tué par une *Muscardine*, et qui était tué en réalité par un *Entomophthora*. J'ai étudié complétement le parasite de ce Puceron, et l'un des faits les plus singuliers est le suivant : un Puceron, contenant dans son intérieur 52 jeunes à divers états de développement, était rempli par les corpuscules d'*Entomophthora* (il y en avait jusque dans les antennes !) tandis que les jeunes étaient tous parfaitement sains et ne contenaient aucun corpuscule. Cela semble démontrer qu'il faut que le champignon trouve, pour pouvoir pénétrer dans l'animal, une ouverture naturelle, une lésion, etc., et qu'il est incapable de perforer les enveloppes et les téguments des insectes. Je laisse, du reste, cette conclusion pour ce qu'elle vaut.

La question de la pénétration est encore pleine d'obscurité; l'époque à laquelle elle a lieu, les conditions dans lesquelles elle s'effectue ne sont pas connues.

Le fait remarquable du cas présent, c'est l'existence de l'*Entomophthora* sur une *larve*; je crois que c'est la première fois que cela a été signalé.

Permettez-moi de vous citer d'autres cas : Bail l'a vu sur le *Noctua piniperda* (Congrès des Naturalistes allemands, tenu à Dresde, 1868).

C'est aussi ce parasite que je crois avoir rencontré au Puy-de-Dôme

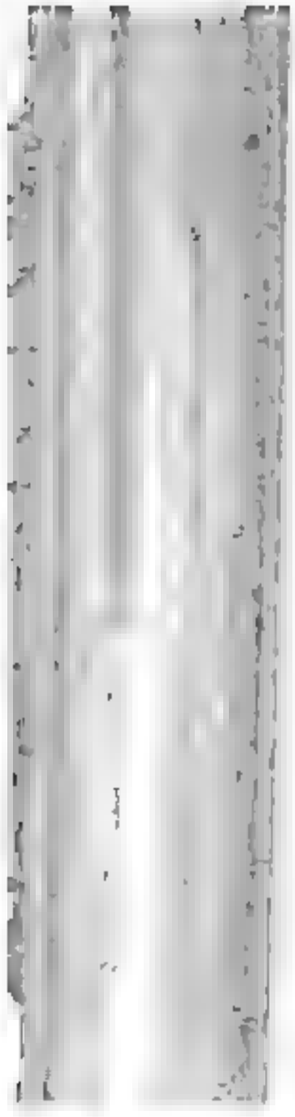

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 9 F

Sociétés savantes et publications périodiq

Annales de la Société d'agriculture de Lyon, t
1868-1870.

Année 1868. — MULSANT, p. 179, Tribu des G
14 pl. n.

Année 1869. — EYMARD, p. 5, Rapport de
soies sur les opérations de l'année 1869. —
Tribu des Lamellicornes.

Année 1870. — EYMARD, p. 89, Rapport de
soies sur ses opérations de l'année 1870. —
Tribu des Lamellicornes (suite et fin).

Les *procès-verbaux des séances,* renfermant
de notes relatives à l'entomologie appliquée et
l'agriculture.

cription de la larve de l'Anobium denticolle. — In., p. 430, Oniticellus Revelierei, nov. sp. de Corse. — In., p. 433, Heterocerus pictus, nov. sp. de Sicile.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVI, n°s 25 et 26 (juin 1873). ⊙

Entomologist's monthly Magazine, n° 110 (juillet 1873).

J. Scott, p. 25, On certain British Homoptera (Bythoscopidæ) (suite). — D. Sharp, p. 29, New genera and species of Anthribidæ from New Zealand. — Vernon Wollaston, p. 33, On a genus of the Nosodendridæ from Japan. — Barrett, p. 34, Notes on British Tortrices. — F. Bates, p. 45, Notes on Heteromera (n° 9).

Notes. — P. 39, Coleoptera observed this season. — Galls of Andricus near Aberdeen. — Galls of Cecidomyia salicis on Salix purpurea. — Captures of British Lepidoptera. — P. 40, Thalpochares parva. — Vanessa Antiopa. — P. 42, On Aventia flexula. — P. 43, On Lycæna Alsus. — P. 44, Erroneus food-plant assigned to a larva.

Société Linnéenne du nord de la France, Bulletins mensuels n°s 10-12 (avril-juin 1873).

P. 151, Liste d'Insectes nuisibles à l'agriculture. — P. 183, Les *desiderata* de l'Entomologie. — P. 187, Exposition insectologique.

Transactions of the Zoological Society of London : Transactions, t. VIII, parts 4-5 ; *Proceedings* for 1872, part III.

Proceedings. — Cambridge, p. 747, New species of Erigone (2 pl. noires). — J. Le Conte, p. 799, On Platypsyllidæ a new family of Coleoptera (pl. n.).

Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien, t. XXII, 1872, 7 planches.

Rupertsberger, p. 7, Beiträge zur Lebensgeschichte der Käfer. — Dr Fieber, p. 27, Berichtigungen zu Kirschbaum's Cicadinen und über einige Cicadinem in der Germar'schen Sammlung. — J. Mann,

p. 35, Beschreibung 7 neuer Arten Microlepidopteren. — SCHINER, p. 41, R. Felder. — BELING, p. 51, 3 neue Arten der G. Sciara. — SCHINER, p. 61, Miscellen. — L. FISCHER, p. 77, Ueber Geschlechtorgane bei Orthopteren. — C. KOCH, p. 79, 2 neue Asiliden. — TSCHEK, p. 231, Ueber einige Cryptoiden. — F. LÖW, p. 273, Ueber Diaspis visci (Coccide). — Dr MORAWITZ, p. 355, Beitrag zur Bienenfauna Deutschlands. — R. VON FRAUENFELD, p. 389, Zoologische Miscellen (XVI, 2e partie : Métamorphoses, etc.). — P. ZELLER, p. 447, Zur Kenntniss der nordamerikanischen Nachtfalter, besonders der Microlepidopteren. — R. VON FRAUENFELD, p. 667, Phylloxera vastatrix. — RUPERTSBERGER, p. 573, 2 neue Carabiden-Larven (Pterostichus vulgaris, Anisodactylus binotatus). — STROBL, p. 577, Aus der Frühlings-Fauna Illyriens. — BELING, p. 617, Beitrag zur Naturgeschichte der G. Bibio und Dilophus. — FERRARI, p. 655, Ueber Vorkommen von Scorpionen im Erzherzogthume Oesterreich. — Dr MAYR, p. 669, Ameisen-Gallen. — NICKERL, p. 727, Beschreibung einiger Zwitterbildungen bei Lepidopteren. — STAUDINGER, p. 733, 8 neue österreichische Lepidopteren.

Séance du 23 Juillet 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

27 membres présents.

MM. le docteur Boisduval, membre honoraire, Valéry Mayet, de Montpellier, et le général Radoschkowski, de Saint-Pétersbourg, assistent à la séance.

Communications. M. Desbrochers des Loges adresse les deux notices suivantes :

1° L'une sur quelques caractères distinctifs de diverses espèces du genre *Apion* :

En étudiant à plusieurs reprises le genre *Apion*, je me suis aperçu qu'un grand nombre de caractères dont on aurait pu tirer parti pour distinguer entre elles des espèces très-voisines, avaient été négligés. Je me bornerai à citer plusieurs d'entre eux :

Dessous du rostre. — Chez l'*A. pomonæ* et ses congénères, la deuxième moitié basilaire présente une profonde cavité, occupant la largeur du segment, se prolongeant sur la tête jusqu'au niveau postérieur des yeux, et au milieu de laquelle s'avance antérieurement, en une pointe arrondie au sommet, la partie limitée par les scrobes. — Chez l'*A. curvirostre*, la portion antérieure présente un large sillon fermé à la hauteur des scrobes et rempli, chez l'insecte frais, d'une pubescence fauve semblable à l'amadou ; à la base, une large fossette dont les bords atteignent les scrobes, et divisée longitudinalement par une carène tranchante. — Chez l'*A. striatum*, le rostre est obsolétement strié au delà des scrobes ; en deçà, il présente deux sillons médiocres séparés par une carène obsolète. — Chez l'*A. violaceum*, de gros points assez nombreux antérieurement ; à la base, un large et profond sillon traversé longitudinalement par une carène obsolète (le mâle de cette espèce a, comme quelques espèces du groupe du *cardiorum*, une petite dent plantée sur le bord interne du premier

article des tarses postérieurs). — Chez les *Apion miniatum*, *frumentarium*, etc., le canal basilaire est peu profond, sans carène médiane, et les fines carènes qui le limitent latéralement s'étendent, en restant parallèles, jusqu'au bord postérieur des yeux. — Chez l'*A. pisi* on remarque une carène sur presque toute la longueur, interrompue à la hauteur des scrobes, tranchante au milieu de la cavité basilaire, qui est profonde; le sommet est grossièrement ponctué. — Chez l'*A. gracilicolle*, la partie médiane se prolonge en pointe aiguë sur une certaine étendue de la cavité basilaire, qui n'est pas carénée au milieu; ce lobe est lui-même surmonté d'une petite carène prolongée jusqu'à l'extrémité du rostre et flanquée de chaque côté d'une strie profonde. — Chez l'*A. vorax*, la fossette basilaire est réduite à deux fortes stries à peine plus larges que la carène qui les divise; cette carène est remplacée en avant par une strie qui ne dépasse guère le niveau des scrobes; le reste est poli et luisant, etc.

Écusson. — Cette pièce, le plus souvent ponctiforme, carrée ou oblongue, offre, chez quelques espèces, une structure particulière : chez l'*A. validum* elle est en forme de lance; sa base, munie de deux petits tubercules très-prononcés, fait saillie, ainsi que sa pointe extrême au-dessus du niveau des élytres, de telle sorte que cette partie, vue de côté, présente l'apparence d'une échancrure limitée antérieurement par deux petites dents avancées. Le même caractère existe chez l'*A. radiolus*, mais moins prononcé. Il fait défaut chez l'*A.* [illegible]

cem obsolete punctatis, secundum suturam distincte marginatis; femoribus parum incrassatis; abdominis marginibus brunneis. — Long. 11 mill., lat. 4 mill.

Caucase.

La brièveté des antennes et le peu d'épaisseur des cuisses éloignent cette espèce du *C. clavipes*; la couleur noire des pattes et la brièveté du prothorax, des *C. femoratum* et *spinicorne* (ou *Varini*); le *macropus*, est beaucoup plus étroit et a les antennes bien plus longues et bien plus minces.

— M. G. Tappes fait savoir, par l'entremise de M. L. Reiche, que le *Cryptocephalus* trouvé à la Sainte-Baume par le Père Belon, et indiqué dans le Bulletin (page CXXVIII) comme d'espèce nouvelle, doit être rapporté au très-rare *C. stragula* Rossi. Les deux individus étudiés par notre collègue, ainsi que celui que possède M. L. Reiche, sont des femelles, et l'on ne connaît pas encore le mâle de cette espèce, si mal figurée par Rossi que le dessin qui la représente conviendrait aussi bien au *pallidus*, au *concinnus* et même au *marginatus*.

Le même membre ajoute que le *Cryptocephalus Perrieri* Fairmaire, dont il vient de faire le dessin d'une femelle (seul sexe qu'il connaisse), est bien une espèce distincte, malgré l'affirmation contraire de M. Suffrian et l'acquiescement de M. L. Fairmaire.

— M. le docteur Boisduval montre à la Société des larves, des nymphes et des insectes parfaits du *Cryptorhynchus lapathi* Linné, qui produisent d'assez grands dégâts au peuplier (*Populus alba* Linné). En effet, les larves de cet insecte, rongeant l'intérieur des branches de cet arbre, celles-ci ainsi minées ne tardent pas à être brisées par l'action du vent et à tomber sur le sol.

Notre confrère fait remarquer que c'est par suite d'une erreur relative aux habitudes de ce Curculionite, que les anciens naturalistes, regardant le *Cryptorhynchus* dont il est question comme vivant sur les oseilles ou *Rumex* Linné (*Lapathum* Tournefort), lui avaient appliqué la dénomination de *lapathi*; et que c'est à juste raison que Léon Dufour et d'autres entomologistes ont montré que ce Coléoptère se nourrissait aux dépens du peuplier et du saule.

— Le même membre indique aussi que dans ce moment les poiriers

des environs d'Étampes sont ravagés par la larve d'un *Agrilus* qui se rapporte probablement au *viridis* Linné.

— M. Henri Jekel communique, par l'intermédiaire de M. Mallefer, une note sur divers Curculionites :

Aussitôt que j'eus connaissance du travail de M. Kraatz sur le genre *Auchmæresthes* (Berl. Zeitschr., 1862, t. II, p. 110, fig. 2), bien que n'ayant jamais vu l'insecte, je soupçonnai qu'il ne pouvait appartenir au groupe des *Brachydérides*, ni se placer, conséquemment, près des *Metallites* et *Polydrosus*. Après dix années écoulées depuis cette publication, je viens de recevoir cet intéressant genre de notre zélé et savant collègue M. Kirsch. Alors se confirma ma supposition, à savoir que ce Curculionide est un *Phanérognathe* qui, dans la méthode de Lacordaire, doit prendre place près des *Eugnomus*, type d'un groupe de la tribu des *Erirhinides*.

Je ne puis jusqu'ici donner mon opinion sur un autre genre de M. Kraatz, décrit et figuré à la même place (*Metacinops*, p. 117, fig. 1), mais je soupçonne également qu'il n'appartient pas au groupe où cet auteur et les catalogues l'ont placé, à savoir les *Otiorhynchides*; il *doit être* également *Phanérognathe* et ne pas devoir s'éloigner des *Eugnomides* : l'ensemble de ses formes, si analogues au précédent, l'allongement de la tête, celle du

s Brisout de Barneville dit que, pendant un court séjour
laire aux environs de Chantilly, il a récolté des espèces
intéressantes pour la faune parisienne : le *Centorhynchus*
. Br., qu'il n'avait pas encore pris dans nos environs ; la
ami, en nombre, sur les feuilles et dans les fleurs du ménu-
agnie de la *Galleruca nymphæ*.

pluré, dans le parc d'Ermenonville, sous les mousses trem-
cade, un grand nombre de *Dianous cærulescens*, espèce rare
le Paris.

y Mayet montre à ses confrères une larve de *Vesperus*
onserve vivante dans de la terre depuis plus de deux ans.

membre fait passer sous les yeux de la Société la nouvelle
ris (*S. colletis*) qu'il a découverte au commencement de
l annonce qu'il donnera prochainement une diagnose de
ur le Bulletin, et qu'il prépare pour les Annales un mémoire
et les métamorphoses de cet intéressant Coléoptère.

gnoret lit une note qu'il ne désire pas voir imprimer dans
ais simplement déposée aux archives, et dans laquelle il
ition complète de la vie du *Phylloxera*, laquelle a lieu
riode d'une année, contrairement à l'opinion émise par
dans une conférence à Cette. En effet, notre confrère de
ndiquait une dizaine de jours pour le temps nécessaire au
ur pouvoir se reproduire et pondre des œufs à nouveau.
onséquent, une grande différence d'opinion entre lui et
.

membre fait passer sous les yeux de la Société deux échan-
malade, provenant de Libourne, qui lui ont été remis par

es vignes est tout différent de ce que l'on voit d'ordinaire :
pourriture noire que l'on aperçoit en dessous de la pre-
la racine, mais un dépôt blanchâtre affectant, dans cer-
s, que notre confrère fait examiner, une forme cristalline
ée. Dans d'autres, ce dépôt prend un aspect calcaire,
rait le produire en passant dessus les mains préalablement

blanches avec du plâtre ou de la chaux, et comme c'est en dessous de l'écorce, il est impossible d'admettre que ce soit artificiel. Du reste, on peut examiner le fort tronçon de racine mis sous les yeux de la Société par M. V. Signoret.

De plus, notre collègue indique que c'est avec la plus grande peine que, sur un kilogramme de racine, il a pu trouver cinq ou six *Phylloxera*.

Il ajoute encore que, depuis quelque temps, soit d'envois de M. Faucon, de Orgon (Bouches-du-Rhône), soit de M. Trimoulet, de Bordeaux, ou de divers autres localités, c'est à peine s'il y a vu quelques *Phylloxera*, et cependant, dans d'autres pays, le département de l'Hérault, par exemple, les radicelles en sont presque couvertes.

Sans vouloir de nouveau rentrer dans des détails sur lesquels il s'est déjà plusieurs fois expliqué devant la Société, ainsi qu'il l'a rapporté aussi dans plusieurs recueils scientifiques et agricoles relativement au *Phylloxera*, notre collègue dit qu'il est toujours persuadé que c'est la vigne qui est malade, sans que le Puceron en soit la cause.

A propos de quelques observations de M. Mayet sur l'habitat particulier du *Phylloxera* aux radicelles du collet de la racine, M. V. Signoret fait remarquer que c'est la première fois qu'il entend parler de ce fait, et qu'il [illegible] nos collègues du Midi s'assurassent de l'exactitude de cette

qu'elle est malade (1), et, d'un autre côté, depuis douze ans qu'il a fait son apparition dans les vignobles du Midi, ses ravages, dont on parle tant, n'auraient diminué que bien faiblement la production vinicole.

Je veux répondre au double point de vue entomologique et commercial. Je vous dirai que j'arrive des vignobles infestés et que j'ai vu les *Phylloxera* attaquer les vignes vieilles et les vignes jeunes, les jeunes surtout, parce que les racines sont plus tendres. J'ai vu des vignes de trois ans, plantées dans des terrains défrichés pour elles, sur les coteaux pierreux comme dans les bas fonds, périr avant de vieilles vignes, leurs voisines, attaquées comme elles et qui, dans des terrains qu'on pourrait dire épuisés, résistent mieux parce que leurs racines sont plus robustes. Je ne demanderai à mon collègue qu'une demi-heure de visite avec moi dans nos vignes de Montpellier pour le convaincre de ce que j'avance.

D'ailleurs je ne comprends pas que le débat puisse exister. S'il est acquis à la science que tout insecte xylophage dans la plus grande acception du mot, sauf quelques exceptions dans les Coléoptères et les Lépidoptères (exceptions encore contestées), s'il est acquis, dis-je, que tout xylophage attaque le végétal parce qu'il est malade ou qu'il est à la fin de sa carrière, il est acquis également que tout insecte phytophage, suceur ou broyeur, s'attaque à tous les végétaux qu'il rencontre, malades ou bien portants.

A-t-on jamais songé à déclarer malades les chênes ou les peupliers dépouillés de leurs feuilles par le *Melolontha vulgaris*? Sa larve n'attaque-t-elle pas les racines de végétaux pleins de vigueur? A-t-on jamais pu dire que les céréales et les vignes de nos colons algériens devaient à un état morbide les affreux ravages que les Criquets exercent sur elles? Qui a jamais songé à dire que le sureau, la fève ou le rosier, presque toujours couverts de Pucerons, n'en n'étaient attaqués que parce qu'ils n'étaient pas bien portants? Les Pucerons attaquent le végétal malade ou non : pourquoi celui de la vigne ferait-il exception? Moi qui suis sur les lieux, je vois au contraire qu'il confirme la règle.

Au point de vue commercial, je répondrai à M. V. Signoret qu'il se trompe grandement en disant que la production de la vigne n'a pas été

(1 M. V. Signoret fait observer que jamais il n'a avancé ce fait, qui a été indiqué par plusieurs entomologistes. — V. S.

sensiblement diminuée par le *Phylloxera* (1). J'ai visité les départements de Vaucluse, de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault, et je puis affirmer que dans Vaucluse la vigne n'est plus qu'un souvenir. Dans l'Ardèche et la Drôme, où le mal n'a apparu que depuis cinq ans, il reste encore les deux tiers des vignes ; mais ces deux tiers sont tellement infestés que d'ici à quatre ou cinq ans ces deux départements auront subi le sort de Vaucluse. Le Gard est à moitié perdu. L'Hérault, ce département qui, à lui seul, fournit le dixième de la production totale de la France, a été attaqué il y a trois ans seulement, et aujourd'hui les environs de Lunel et ceux de Montpellier sont envahis de tous côtés. Partout on aperçoit des îlots de vignes perdues. Le Puceron met trois ans pour tuer la vigne vieille, deux ans seulement pour les jeunes plantiers. D'ici à quatre ou cinq ans l'immense vignoble de Montpellier aura disparu, et l'an passé on comptait les points attaqués. Je suis en contact incessant avec les propriétaires ruraux de cette contrée si riche, et je vois leur ruine totale arriver à grands pas; elle sera d'autant plus complète que, dans ce pays où il ne pleut un peu qu'en hiver, les deux tiers du terrain ne peuvent recevoir que de la vigne.

Quoi qu'en dise notre savant collègue, le *Phylloxera* est une question sociale. Si les 25 millions d'hectolitres de vin que produit le Midi viennent à faire défaut aux contributions indirectes, il faudra demander aux autres

M. Leprieur cite un fait relatif à l'invasion accidentelle de la vigne par un destructeur autre que le *Phylloxera*. Pendant deux années de suite, les vignes des environs de Colmar furent, il y a quelque temps, considérablement ravagées par le *Rhynchites betuleti* Fabricius. Après avoir étudié les causes qui avaient pu produire le mal, on reconnut que les chemins qui entouraient les vignes étaient, avant l'invasion du Rhynchite, bordés de broussailles telles que des ronces, des rosiers sauvages, des pruneliers, etc., et que c'était seulement depuis l'époque où l'on avait coupé ces végétaux que les vignes avaient été attaquées par ce Curculionite; ainsi, dès que les broussailles furent repoussées les vignes reprirent-elles leur état habituel.

M. Bercé pense que le *Phylloxera* disparaîtra quelque jour de lui-même, comme cela a eu lieu pour la Pyrale (*Œnophthira Pilleriana* Hubner). On sait qu'il y a une trentaine d'années ce Lépidoptère était tellement abondant que l'on avait prédit que sa propagation causerait bientôt la destruction complète de nos vignes, et il n'en a rien été cependant.

M. V. Signoret dit, enfin, que M. Planchon, chargé par le Ministre de l'Agriculture d'aller en Amérique étudier le *Phylloxera*, ainsi que le moyen de le détruire, pourra nous renseigner sur les habitudes de cet insecte dans le pays qu'un grand nombre d'observateurs regardent comme sa patrie originaire, et surtout constater s'il y a identité complète entre l'insecte américain et l'insecte d'Europe.

— M. Maurice Girard communique la note suivante :

Un fait intéressant s'est présenté cette année à la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation au bois de Boulogne, et M. Bercé, qui s'occupe avec moi des observations, l'a constaté également. La flacherie a décimé nos Vers à soie du mûrier. Sur une dizaine de races, des Vers nés à Varsovie ont seuls résisté au fléau. Les Vers à soie du chêne (*Attacus ya-ma-mai* Guér.-Mén.), qui survivaient à un accident, les attaques des oiseaux, ont succombé à la même affection. Elle s'est développée à la même place sur les chenilles de l'ailante (*Attacus Cynthia* Drury, *vera* Guér.-Mén.) qui résistaient à la maladie pendant les autres années. Enfin, les chenilles du Grand-Paon de nuit et du Petit-Paon (*Attacus pyri* Linn. et *carpini* Linn.), élevées à côté des précédentes, sont atteintes du même mal. Il y a là une confirmation éclatante des idées de M. L. Pasteur, qui

a affirmé la contagion de la flacherie, puisque cinq espèces différentes de Lepidoptères, élevées à côté les unes des autres, en magnanerie ou à l'air libre, sont atteintes, dont une espèce domestique, le *Sericaria mori*, une espèce parfaitement acclimatée, le Ver de l'ailante, et des espèces indigènes, nos deux Paons de nuit. La flacherie, affection du tube digestif, paraît générale cette année en France chez les Lépidoptères. Les nouvelles des éducations de Ver à soie sont désastreuses sous ce rapport.

M. Berce a été informé par divers éducateurs de chenilles que cette affection leur a fait perdre beaucoup de sujets, et il a eu l'occasion de constater chez lui la maladie sur les Vers du chêne, qu'il élevait avec succès depuis plusieurs années.

M. J. Fallou m'apprend qu'il a perdu par la flacherie toutes les chenilles de l'*Acronycta myricæ* Guenée, après la quatrième mue, et provenant des œufs qui lui avaient été donnés par M. S. Ragonot.

— M. le docteur Boisduval dit, à la suite de cette communication, que la maladie signalée par M. Maurice Girard est connue depuis très-longtemps, et qu'un nom nouveau, celui de flacherie, lui a été seulement appliqué. On trouve souvent dans les champs et dans les bois des chenilles très-molles, périssant ordinairement avant de se transformer, et parfois les papillons qui peuvent en provenir se détruisent facilement en rendant

myrica pourraient bien n'être qu'une seule et même espèce modifiée par le climat.

M. Berce pense néanmoins que de nouvelles observations sont nécessaires pour formuler une opinion définitive sur la réunion de ces diverses espèces. M. Goossens et lui se proposent de continuer leurs recherches à cet égard.

— M. Maurice Girard rappelle qu'il y a déjà longtemps la Société s'est occupée des Mouches domestiques envahies par ce Cryptogame qu'on rapporte maintenant au genre *Entomophthora* (voir Bull., p. CXXIX à CXXXII), et qui envoie des traînées de sporules divergentes sur les vitres, autour de l'abdomen distendu et blanc de la Mouche collée au carreau et mourante. Aubé citait ces faits dans notre Bulletin de 1837 (p. LXXXII), et Audouin transportait ces sporules par inoculation à des Mouches saines. Seulement à cette époque on confondait cette affection avec la muscardine des Vers à soie (genre *Botrytis*). Audouin communiquait un Cryptogame aux larves de *Saperda carcharias*, et observait dans la nature les larves de la Galéruque de l'orme atteintes d'un parasite analogue. Il est à desirer que ce genre d'observations soit centralisé et qu'une classification nette des Cryptogames des Insectes vivants puisse s'établir.

— M. E. Ragonot lit la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société des coques d'Yponomeutes que j'ai reçues de notre collègue de Bar-sur-Seine, M. le docteur Carteresu. Ce sont des coques de la *Malinella*, et ce qui est remarquable c'est qu'aucune n'a donné le papillon, les larves d'une espèce de Diptère ayant pénétré dans chacune d'elles et dévoré les chrysalides qui leur servaient de protection, ne laissant absolument que l'enveloppe chitineuse de la chrysalide. Ce sont probablement les larves de l'*Eurygaster pomariorum* Goureau.

M. le docteur Carteresu m'avait également envoyé des cocons de l'Yponomeute du prunier, et au lieu de papillons il en est sorti une quantité d'Ichneumons (*Campoplex sordidus* Grav.).

Ces faits isolés n'auraient peut-être que peu de valeur ; mais j'ai observé, dimanche dernier, à Lardy, des pommiers très-défigurés par des toiles d'Yponomeutes, et, contrairement à ce que dit M. Guenée, les cocons sur ces arbres ne se trouvaient pas tous agglomérés en un seul nid, mais éparpillés par petits groupes sur presque toutes les branches, et je remar-

quasi que presque toutes les chrysalides avaient été dévorées par la larve de Diptère dont je viens de parler. Il est possible que ces larves aient eu quelque influence sur les chenilles en les empêchant de suivre leur instinct d'association.

Ces larves de Diptères doivent donc compter parmi les meilleurs auxiliaires de l'agriculteur, puisque elles détruisent les chrysalides à temps pour empêcher l'éclosion du papillon.

J'ai pu juger, d'après les réflexions du propriétaire de ces pommiers, de la curieuse idée que se font les agriculteurs sur l'entomologie : ils croient souvent que la science peut et doit leur indiquer une panacée infaillible contre les fléaux qui ravagent leurs récoltes, quand au contraire ils n'ont souvent qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour les dégâts qu'ils laissent se produire. L'échenillage, si utile, n'est pas assez pratiqué ; par contre on fait tout son possible pour détruire les petits oiseaux, surtout dans le Midi.

N'ai-je pas vu des agriculteurs semant au printemps des pois qui étaient attaqués par la Bruche : presque chaque pois en contenait une ! Et combien y a-t-il encore de paysans qui tuent les Araignées, croyant que ce sont leurs fils qui empêchent les grappes de raisin de se développer, au lieu de s'en prendre à la chenille de la Teigne de la vigne (*Conchylis ambiguella*), le fléau véritable. Ce sont des erreurs pareilles que la science doit

RAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 23 JUILLET 1873 (1) :

Sociétés savantes et publications périodiques.

ptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, nos 1 et 2 (juillet 1873).

GUEYRAUD, p. 111, Expériences relatives à l'action de l'ammoniaque et à l'action prolongée de l'eau sur le Phylloxera. — MEGNIN, p. 129, Sur la position zoologique et le rôle des Acariens parasites connus sous les noms d'Hypopus, Homopus et Trichodactylus.

ptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, n° 88 (juillet 1873).

SÉLYS-LONGCHAMPS et QUÆDWLIEG, p. 4-7, Observations sur divers Lépidoptères Diurnes de la Belgique. — DE BORRE, p. 7, Sur plusieurs Coléoptères belges.

optera Jekeliana, adjecta Eleutheratorum Bibliotheca. Énumération systématique et synonymique des Coléoptères européens et exotiques composant la collection de Henri Jekel, observations critiques, description d'espèces nouvelles, reproduction et traduction de genres et espèces publiés dans des ouvrages rares français et étrangers de manière à former insensiblement la Bibliothèque du Coléoptériste, par Henri JEKEL. 1re livraison. Broch. in-8° autographiée de 96 pages. Paris, 1873. — Offert par l'auteur.

P. 1-17, Plan de l'ouvrage. — P. 9-18, Coleoptera Jekeliana; catalogue des Staphylinides Aleocharini. — P. 19-50, Observations diverses sur les Staphylinides en général et plus particulièrement sur les Aleocharini, et description de onze espèces nouvelles des genres Autalia, Falagria, Thiasophila, Aleochara, Tachyusa, Oxy-

M. Maurice Sédillot a bien voulu, en l'absence de M. Louis Bedel, se charger rédaction de ce Bulletin, ainsi que de celle des séances suivantes jusques et pris la séance du 8 octobre 1873.

pola, Homalota et Gyrophæna par M. Henri Jekel. — P. 51-96, Catalogue des Coléoptères recueillis en Syrie par Théodore Kotschy (Voyage de Russeyer en Europe, Asie et Afrique), énumérés ou décrits par Redtenbacher, avec quelques descriptions de Kollar (traduction française).

* *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, t. 4e, fascicule 1er. ⊙

* *L'Investigateur, journal de la Société des études historiques*, XXXIXe année (janvier-avril 1873). ⊙

Ouvrages divers.

** Lalanne (l'abbé). Augustule et Belloni ou Entretiens sur l'Entomologie. In-8° relié. Paris, sans date.

* Mac Lachlan. Catalogue of Neuropterous Insects of New Zealand. Broch. in-8°. (From the Annals and Magazine of natural history, juillet 1873.)

* Packard. On Ancestry of Insects. Chapter XIII : of « Our common

— M. J. Grouvelle, à propos de la communication de M. le docteur Boisduval, insérée dans le dernier Bulletin, au sujet de l'habitat du *Cryptorhynchus lapathi*, annonce à la Société que son frère, M. A. Grouvelle, a recueilli cet insecte au parapluie, dans les montagnes de la Grave (Isère), à une altitude comprise entre 1,500 et 1,800 mètres.

M. le Secrétaire rappelle également que, dans les Annales de 1867 (Bull., p. LXXXIV et LXXXV), plusieurs remarques sur le même insecte ont été présentées. M. le colonel Goureau a montré que ce Curculionite était très-dangereux pour les pépinières de peupliers, surtout pour les jeunes sujets plantés à demeure; et il a donné d'intéressants détails sur la larve du *Cryptorhynchus lapathi*, qui vit et se développe dans les tiges du peuplier. M. Guérin-Méneville a indiqué que le même Coléoptère se trouvait sur l'aune. M. le docteur Laboulbène a dit qu'il en avait pris des femelles dans le midi de la France, au pied des saules.

— Au sujet des observations sur la flacherie, présentées dans la précédente séance par M. Maurice Girard, quelques remarques sont faites par divers membres :

M. Goossens dit que la flacherie peut être produite par la nature de la nourriture donnée aux chenilles, et que lorsqu'on voit qu'un végétal semble ne pas convenir à une chenille, il faut lui en offrir un autre. Il attribue cette maladie à un développement exagéré de la sécrétion biliaire chez les chenilles.

M. le docteur Alex. Laboulbène ne suit pas notre confrère dans cette voie et demande que des études scientifiques soient faites.

M. Berce ne peut affirmer que la flacherie que l'on constate aussi bien dans la nature que dans les magnaneries soit contagieuse de chenille à chenille, et il se demande si ce n'est pas la nature du lieu qu'habitent les chenilles qui influe sur sa propagation. En ce qui concerne l'éducation dont il a parlé de l'*Acronycta myricæ*, il est certain que la maladie ne provenait pas de l'œuf, car des œufs d'une même ponte, donnés par M. Ragonot, les uns ont produit chez M. J. Fallou des chenilles flasques, tandis que d'autres, chez lui, ont donné des chenilles d'où il a eu des chrysalides.

— M. Baron montre à la Société plusieurs individus vivants d'une

grande espèce d'Élatéride, provenant de l'île de Cuba, où elle porte vulgairement le nom de *Cocuyo*. Il fait voir expérimentalement que dans l'obscurité, et surtout dans un milieu humide, cet insecte produit une lumière phosphorescente très-brillante, à reflets verdâtres, beaucoup plus vive et d'un volume plus considérable que celle de nos Lampyres.

Les Cocuyos présentés par notre confrère lui ont été donnés par M. Des Chazeaux, qui les tenait de M. le marquis de Dos Harmanas. Ce dernier a adressé récemment, au sujet des mœurs de ces curieux Coléoptères, une note à l'Académie des sciences (Comptes rendus, 2e semestre de 1873, n° 5, page 1[illegible]), et nous croyons que la Société verra avec plaisir dans son Bulletin un extrait de ce travail intéressant.

Les Cocuyos, dit M. de Dos Harmanas, paraissent dans l'île de Cuba vers la fin d'avril, à la suite des premières pluies, et ils abondent surtout dans les [illegible] et dans les champs de cannes à sucre. Ils sortent au crépuscule [illegible] de voler très-promptement, de sorte qu'on peut dire que leurs promenades nocturnes ne durent que deux à trois heures. Ils [illegible] les creux des arbres, dans les troncs pourris, sous les herbes des [illegible] et dans les parties fraîches des plantations de cannes. Ils [illegible] feuilles tendres, de matières molles qu'ils trouvent dans [illegible] et d'autres substances analogues. Il paraît donc évi[illegible] est la condition la plus essentielle à leur existence.

On croit avoir remarqué que l'approche de la mort de ces insectes est annoncée par le noircissement des yeux, qui, dans l'état de santé, paraissent, au jour, d'un blanc jaunâtre.

Les individus présentés à l'Académie des sciences, ainsi que ceux que possède M. Baron, étaient le reste d'une collection de plus de quinze cents individus rapportés par M. de Dos Harmanas, de la Havane, au mois de mai dernier.

A la suite de ces communications :

M. le docteur Alex. Laboulbene annonce que, grâce à la générosité de M. Baron, il se propose d'étudier anatomiquement l'insecte dont il vient d'être question; et depuis il a communiqué à l'Académie des Sciences (séance du 31 août 1873, comptes rendus, t. LXXVII, n° 8), en collaboration avec notre confrère M. le docteur Ch. Robin, une notice sur les organes phosphorescents thoracique et abdominal du Cocuyo de Cuba.

M. Aug. Sallé dit que l'insecte montré par M. Baron est le *Pyrophorus noctilucus* Linné, que l'on trouve dans toute l'Amérique intertropicale. Il rappelle à ce sujet ce qu'en a dit Lacordaire dans plusieurs de ses ouvrages et principalement dans son Introduction à l'Entomologie.

— M. H. Lucas communique, par l'intermédiaire du Secrétaire, la note suivante, relative au *Xylorhiza venosa*, Longicorne de la tribu des Lamiides :

Le dessin que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, et qui a été exécuté par M. Poujade, représente les métamorphoses du *Xylorhiza venosa*. C'est une Lamiide déjà anciennement connue et que Latreille a fait figurer dans le Règne animal de Cuvier, t. III, 1re édit., pl. 18, fig. 7 (1829). L'arbre attaqué par cette espèce est le *Calliearpa macrophylla*, auquel elle cause des dégâts réellement considérables. En effet, si l'on considère les tiges que je fais passer sous les yeux de mes collègues, on remarquera combien sont grands les dégâts que leur a causés cette larve lignivore; ils sont même assez graves pour les faire presque toujours périr, et cela a ordinairement lieu après la sortie de l'insecte parfait, c'est-à-dire lorsque cette larve a préalablement subi toutes les phases de sa vie évolutive. Quand on étudie ces tiges ainsi attaquées, on remarque que cette larve creuse dans l'aubier des galeries longitudinales extrêmement profondes et qui souvent les parcourent dans toute leur longueur.

Possédant la larve, la nymphe et l'insecte parfait de cette curieuse Lamiide, que je dois à l'obligeance de notre confrère le docteur Auzoux, il m'a été facile de reconnaître cette espèce qui habite les environs de Whampoa, de Canton, de Hong-Kong, et qui est très-nuisible au *Callicarpa macrophylla*, cultivé dans ces diverses localités.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur les dégâts causés à cet arbre par la larve de ce Longicorne, mon intention étant de les faire connaître *in extenso* dans un mémoire que je dois présenter très-prochainement à la Société et que je destine à nos Annales.

— M. Ch. Brisout de Barneville dit que, contrairement à l'assertion de M. Fauvel rapportée dans la Faune gallo-rhénane, il a trouvé communément au bord de la Seine, dans les environs de Paris, le *Bledius pallipes* Grav., en compagnie des *B. subterraneus* Erich. et *opacus* Block.

—

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 13 AOUT 1873 :

custiens (Idioderus grandis), avec pl. — Id., p. 106, Note sur le Polistes canadensis Linné, avec pl. — Simon, p. 109, Note sur trois espèces françaises du genre Atypus Latreille, avec pl. — Lichtenstein et Mayet, p. 117, Métamorphoses du Vesperus Xatarti, avec pl. — Goossens, p. 123, De la corne des Sphingidæ. — Künckel, p. 129, Sur les Puces, et en particulier sur les Pulex felis et fasciatus. — L. Fairmaire et E. Allard, p. 143, Révision du genre Timarcha (commencement de ce travail). — Desmarest et Bedel, p. I à XLVIII, Bulletin des séances et Bulletin bibliographique (janvier-mars).

* *Association française pour l'avancement des sciences*, n° 5. Documents divers et informations. Broch. in-8°. Paris, 1873. ⊙

* *Atti della Società Veneto-Trentina di Scienze naturali residente in Padova*, t. II, fasc. 1. Broch. in-8°. Padoue, 1873.

Carlo Tacchetti, p. 19, Materiali per una fauna entomologica del Padovano, parte I, Lepidotteri, capo II, Eteroceri, fam. II, Hepialidæ (continuazione). — Prof. G. Canestrini, p. 44, Nuove specie italiane di Aracnidi (Melanophora latipes et sardea, Linyphia furcigera, Dictyna scalaris, Attus longipes, Xysticus cor, Ischyropsalis Adami, Nemostoma dentigerum).

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, années 1873, t. XXVII (VII° de la 2° série). 1 vol. in-8°. Auxerre, 1873. ⊙

Bullettino della Società entomologica italiana, 5° année, 1873, avril à juin. Broch. in-8°. Florence, 1873.

Vittore Ghiliani, p. 69, Influenza del calore asciutto sullo sviluppo di alcune crisalidi. — Giovani Gribodo, p. 73, Contribuzioni alla Fauna imenotterologica italiana (espèces nouvelles : Anthophora segusina et mucida, Eucera concinna, Spex Sellæ). — P. Bargagli, p. 88, Materiali per la Fauna entomologica dell'isola di Sardegna, Coleotteri (Mordelidæ, Vesicantes, Rhyncophori et Curculionidi). — Flaminio Baudi, p. 98, Rassegna entomologica (Descriptions de Coléoptères reproduites d'après divers recueils; renseignements divers. — Dohrn, p. 127, Diagnosi di Coleotteri

nuovi italiani (Dascillus parallelus, Byrrhus tuscanus et Dennii). — Adolfo Targioni-Tozzetti, p. 130, Sopra una nuova specie di Lepidotteri dannosa alla coltivazione del cotone in Egitto (Earias Gossypii Frauenfeld); détails d'après Joanovich-Bey, et indications des Insectes nuisibles à la culture du coton.

P. 61 à 76 du Catalogue des Coléoptères d'Italie (Staphylinidæ et Clavigeridæ).

* *Canadian Ornithologist*, t. I, n° I. Brochi. in-8°. Toronto-Ontario, july 1873. — Offert par l'auteur, notre collègue M. A. Milton Ross. ⊙

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, 2e semestre 1873, n°s 3, 4 et 5 (juillet-août 1673). Broch. in-4°. Paris, 1873.

Maxime Cornu, p. 190, Note sur l'identité du Phylloxera des feuilles et de celui des racines. — Petit, p. 193, Sur quelques matières propres à la destruction du Phylloxera. — Erb, p. 262, Sur le Phylloxera (dépôt d'une note). — Yor, p. 269, Procédé de destruction des Insectes (dépôt d'une note). — De Dos Hermanas, p. 333, Sur les Cocuyos de Cuba. — Ém. Blanchard, p. 336,

Notes on Japanese Coccinellidæ. — A.-G. Butler, p. 56, Brahmæa japonica, sp. nov. — W.-C. Hewitson, p. 57, Three new species of Rhopalocera from Angola (gen. Charaxes, Acræa et Apatura). — Ch. Ward, p. 59, New species of African Lepidoptera (gen. Eronia, Acræa, Euryphene et Mycalesis). — Buchanan White, p. 60, Notes on Corixa. — John Scott, p. 63, British Hemiptera; an additional genus and species. — C.-G. Barrett, p. 65, Notes on British Tortrices.

Notes. — P. 68, Harpalus d'Angleterre; mœurs du Drilus femelle. — P. 69, Insectes du Northumberland; Pœcilosoma pulverata; Lithosia straminea. — P. 70, Ophiodes lunaris; Chenille du Limacodes asellus. — P. 71, Chenille de l'Ephyra pendularia. — P. 71-72, Séances de la Société entomologique de Londres.

* *Gazette médicale de Bordeaux*, 2e année, n° 15 (5 août 1873. In-4°. ⊙

* *Jahreshefte des Vereins vaterlandische Naturkunde in Wurttemberg*, XXIXe année, 1873, nos I et II. 1 vol. in-8°, avec pl. Stuttgard, 1873. — Échange demandé contre les Annales.

Dr G. Jaeger, p. 92, Antherea Pernyi Guér.-Mén. — Dr Ernst Hofmann, p. 255, Die Isoporien der europäischen Tagfalter. — Dr E. Hering, p. 305, Beiträge zur Entwicklungsgeschichte einiger Eingeweide-Würmer.

Ouvrages divers.

** **Borkausen et Schnidder. Naturgeschichte der europäischen Schmetterlinge**, etc. (Lepidoptères d'Europe). 5 vol. in-8°, avec pl. col. Stuttgard, 1788-1794.

** **Eversmann. Fauna Lepidopterologica Volgo-Uralensis.** 1 vol. in-8°. Casan, 1844.

* Jekel (Henri). Catalogues divers de Coléoptères, et listes d'ouvrages d'entomologie. Broch. in-8°. Paris, 1873.

* **Lewin (W.) The Insects of Great Britain : Lepidoptera.** 1 vol. in-4°, avec pl. col. Londres, 1795.

** LINNÉ. Museum Ludovicæ Ulricæ Reginæ. 1 vol. in-8°. Holmiæ, 1764.

* PLANCHON et LICHTENSTEIN. Le Phylloxera (de 1856 à 1873). Broch. in-8°. Montpellier, 1873.

Séance du 27 Août 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

29 *membres présents.*

Lectures. M. Leprieur dépose sur le bureau la première partie des œuvres entomologiques posthumes de Caplomont, qu'il a bien voulu se [illegible], d'après les manuscrits laissés par notre regretté col- [illegible] le groupe des Rhinocyllides Caplomont, ren-

— M. Poujade fait connaître une note sur le vol de quelques Coléoptères; travail accompagné d'une planche.

— M. V. Signoret dépose sur le bureau la 11e partie de son grand mémoire sur les Cochenilles. Ce travail, accompagné de deux planches, comprend la description des espèces du genre *Lecanium*.

— M. le docteur Alex. Laboulbène adresse les dessins de deux planches qui doivent accompagner : 1° ses notices sur la *Cecidomyia* (*Diplosis*) *buxi* et sur le *Spilogaster ulmicola*, et 2° le mémoire de M. Bar, sur les divers états d'un Lépidoptère (*Palustra*) dont la chenille vit dans l'eau ; ainsi qu'une note anatomique de lui sur le même sujet.

Communications. M. E. Desmarest annonce la mort de notre ancien collègue M. Dupont, et demande l'insertion dans le Bulletin de la courte notice qui suit :

Richard-Henry Duech, plus connu sous le nom de Dupont, qu'il a constamment porté dans ses relations scientifiques et commerciales, est né à Bayeux (Calvados), le 1er novembre 1798; il est mort à Bellevue (Seine-et-Oise, le 2 juillet 1873, à l'âge de près de 75 ans.

Dès sa jeunesse il fut familiarisé avec les objets d'histoire naturelle, car sa mère s'occupait exclusivement de Conchyologie et a répandu, pendant de longues années, dans un grand nombre de collections, beaucoup de coquilles alors nouvelles ou du moins très-rares. Son frère aîné, Léonard, mort en 1828, avait, l'un des premiers en France, sinon le premier, exécuté en cire avec un grand talent des pièces anatomiques dont la belle collection, acquise en 1847 par le Ministère de l'Instruction publique, fait actuellement partie de l'un des Musées de l'État.

Henry Dupont s'occupa pendant près de trente ans du commerce des Insectes, et il le fit d'une manière scientifique. Aussi s'était-il réservé une collection de Coléoptères qu'il augmentait chaque jour, surtout riche en espèces exotiques, et qu'il était heureux de mettre à la disposition des entomologistes qui venaient la consulter.

Reçu membre de notre Société peu de temps après sa fondation, le 18 avril 1832, il en fit partie pendant plus de dix-sept ans, et donna sa démission le 28 mars 1849. Il a publié plusieurs travaux, parmi lesquels nous ne citerons que la description du genre *Heterosternus* (*H. buprestoides*) et sa Monographie des Trachydérides, données, la première en 1832 et la

seconde en 1839, dans le Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, [illegible] deux remarques insérées dans nos Annales : 1° Rectification du nom de *L. [illegible] radiata* Gory, qui n'est autre que la *L. lactator* Fab. (Ann. 1835, p. 665); 2° *Scarabæus* difforme (Bull. 1846, p. XCIV).

Retiré des affaires en 1848, il céda sa magnifique collection à notre collègue M. le comte de Mniszech ; mais il ne cessa pas entièrement de s'occuper d'histoire naturelle, car il recueillit principalement une collection de plus de 550 sternums d'oiseaux, que son fils a récemment offerte au Muséum d'Histoire naturelle.

Les tristes événements de 1870 et de 1871 le chassèrent de la retraite qu'il avait choisie ; rentré à Paris, et malgré les préoccupations qui [illegible] cesse l'assaillir, nous le vîmes bien des fois encore aux [illegible] du Muséum. Une fois la paix rétablie, il retourna à Bellevue ; mais [illegible] dévastations que ses propriétés avaient subies, devant la perte d'une partie d'un avoir laborieusement acquis, le découragement le prit et les [illegible] de sa forte organisation furent brisés : aussi, pendant deux ans, ses amis purent-ils remarquer chez lui un affaiblissement graduel qui ne présageait que trop sa fin prochaine.

— M. [illegible] fait savoir la mort de notre ancien collègue M. l'abbé [illegible], qui avait appartenu à la Société depuis le 4 août 1841 jusqu'au

mant article sur ses promenades entomologiques. L'intérêt que j'ai pris à la lecture de ces intelligentes recherches, reproduites avec une grâce et un abandon inimitables, m'a fait découvrir une petite digression à mon adresse, que peut-être aucun de nos collègues n'a aperçue. Il s'agit d'une légère question de glossologie, et je serais heureux que, au moment de publier un catalogue synonymique des Coléoptères du nord de l'Ancien-Monde, chacun voulût bien me faire part de ses observations, au lieu de critiquer après le travail imprimé, tout le monde y trouverait profit. Mon ami M. Perris m'a fait deux reproches : d'avoir fait un barbarisme en changeant le nom de *tamariscis* en *tamarisci* (*Berginus*, *Apion*, etc.), *Hypoborus ficus* en *fici*, et d'adopter pour les noms des personnes auxquelles les insectes sont dédiés, la simple addition d'un i au nom tel quel.

Le Tamarix se dit en latin *Tamarix* comme *Tamariscus*, et leurs génitifs sont *tamaricis* et *tamarisci*. Wollaston a le premier, en 1857, employé le dernier et j'ai suivi son orthographe ; c'est M. Perris qui lui-même a changé et a fait le mot barbare *tamariscis*.

Dejean avait écrit *fici*, Erichson a pris *ficus* ; j'ai suivi ce dernier, mais l'un et l'autre sont parfaitement latins, et le choix n'a pas d'importance.

Quant à la formation régulière des noms dédicateurs par l'addition d'un i, *Chevrolati*, *Aubei*, etc., j'en reporte l'invention au docteur Dohrn ; je la préfère à l'addition de deux *i*, *Chevrolatii*, *Aubei* ou *Aubii*, et surtout à cette latinisation ridicule qui déforme le nom et le rend méconnaissable, tels que *Guillebelli* Guillebaux, *Dulcx* Ledoux.

Pour la variation de l'adjectif avec le nom de genre, sans doute il vaut mieux donner la terminaison féminine lorsque le genre est en *a*, et le masculin lorsqu'il est en *us* ; et cependant bien des substantifs latins sont féminins quoique en *us*, *Populus*, etc., et masculin quoique en *a*, comme *agricola*, *advena*, etc. Mais il faudrait préalablement s'entendre sur le genre du nom générique, car formé de deux mots grecs il ne peut avoir de genre fixé. Aussi chacun en fait à sa guise. On pourrait tous les faire masculins aussi bien que féminins, comme on dit le ou la Cétoine, le ou la Mylabre. Pourrait-on condamner un catalogue où on trouverait les noms tantôt au masculin, tantôt au féminin, lorsque l'usage a adopté l'un ou l'autre ?

Mais une si futile discussion ne mérite pas d'occuper si longtemps votre

attention. La vraie question que je voudrais vous voir poser et résoudre serait celle-ci :

Lorsqu'un nom spécifique est depuis vingt ans en usage dans les principaux ouvrages, dans les collections, partout....., ne vaut-il pas mieux le conserver que de lui substituer, comme le fait M. de Harold dans son énorme Catalogue, quelque nom plus ancien qu'il a exhumé de quelque poudreux bouquin et dont le rapprochement est toujours aventuré ? Les noms d'espèces ne seront donc plus soumis à la loi commune des mots de la langue !

— M. L. Reiche lit des notes synonymiques sur divers Coléoptères :

1° Dans le cahier n° XI du Coleopterologische Hefte (1873), l'éditeur, M. le baron de Harold, met en synonymie de l'*Aphodius timbatus* Germar l'*A. barbarus* Fairmaire.

Il est évident que M. de Harold n'a pas vu l'espèce de M. Fairmaire et qu'il a été induit en erreur par quelque amateur moins versé que lui dans la connaissance des Coprophages. Je crois même que M. de Harold n'a pas lu la description de l'auteur français qui signale trois tubercules sur la tête de l'*A. barbarus*. Ce caractère et quelques autres rangent cette espèce dans le groupe L d'Erichson, dont l'*A. inquinatus* est le type, tandis que

Je possède dans ma collection une femelle d'*Anoxia* décrite par feu Coquerel sous le nom d'*An. Lucasii*, loc. cit., p. 423, que je crois appartenir à l'espèce précédente, malgré son chaperon fortement reborde, mais non relevé et à peine sinué, et les écailles piliformes qui recouvrent ses élytres uniformément.

— M. Leprieur présente quelques remarques au sujet des *Leucolæphus* :

C'est dans la séance du 13 mai 1857 que M. H. Lucas annonce à la Société le résultat des excursions de M. Marès dans le Sahara.

Il signale les *Oxythyrea desarticola*, *Cleonus Maresii*, *Pimelia lilliputana* et *Carta striaticollis*.

A la séance du 8 septembre 1858, il signale l'*Heteracantha depressa*, la *Pimelia nigropunctata*, etc.

Toutes ces espèces lui sont communiquées par M. Doûé, qui venait de les recevoir du sud de l'Algérie.

De mon côté, faisant part à mon ami Perris du produit des chasses faites par M. Letourneux, je lui envoyais, le 31 octobre 1858, une *Pimelia* sous le nom de *lilliputana* ? et le *Julodis* qui a été décrit sous le nom d'*Aristidis*.

Ces mêmes insectes étaient à leur tour expédiés à notre ami H. Lucas, qui réunissait, sous le nom générique de *Leucolæphus*, les *P. lilliputana*, *nigropunctata* et *Perrisii*, et en donnait communication à la Société dans la séance du 9 février 1859.

Il est reconnu maintenant que les *L. Perrisii* et *nigropunctatus* doivent être réunis ; mais M. de Marseul a commis une erreur en supposant que tous les individus appartenant à ces trois espèces ont été pris en un même lieu et en une seule fois. En effet, le voyage entrepris par M. Coseon, d'où proviennent les deux dernières espèces, n'a commencé qu'à une date postérieure au 2 avril 1858, comme me le prouve une lettre de M. Letourneux écrite de Biskra à cette date, et dans laquelle il me parlait de leur itinéraire futur.

La *P. lilliputana* prise par M. Marès dans le Sahara, signalée le 13 mai 1857 par M. H. Lucas à la Société, ne peut donc pas avoir été comprise dans les découvertes faites par MM. Letourneux et de la Perraudière, puisque leurs chasses n'ont pu commencer que dans les premiers jours d'avril 1858.

— M. G. Tappes adresse, par l'entremise de M. L. Reiche, les remarques suivantes :

1° M. Rouget, de Dijon, avait trouvé une coque qui lui semblait appartenir, soit à un *Cryptocephalus*, soit à une *Clytra* (1). Il est sorti de cette coque une *Gynandrophthalma aurita*. M. Rouget pense que cette coque n'a pas encore été signalée; il n'en est pas fait mention dans la Monographie de M. Lefèvre.

2° La *Saperda phoca* vient d'être prise dans les environs de Beaune (Côte-d'Or), dans le tronc carié d'un saule marceau. C'est bien là qu'ont vécu les larves. Le saule est isolé, peu élevé et cependant assez gros près de terre; il se ramifie bientôt et ne paraît pas encore trop souffrir. Il est situé sur une montagne assez aride, à la limite supérieure de la culture des vignes, touchant des friches incultes. D'après les renseignements communiqués, c'est à la surface inférieure des feuilles que se trouve l'insecte parfait, au mois de juin.

— M. Henri Brisout de Barneville communique la note qui suit :

J'ai lu avec intérêt les observations curieuses de M. Perris, consignées dans le 1er cahier trimestriel des Annales pour 1873; elles m'ont rappelé des remarques que j'ai faites jadis.

Le *Corynomerus ardea* se retrouve sur la matricaire et la grande marguerite.

Le *Cruthorhynchus melanostictus* habite la menthe aquatique et le *Lycopus europæus*, comme chacun sait; ce que l'on ignore peut-être, c'est que l'*arcuatus* y vit aussi, car je l'ai trouvé jadis à Bondy avec le *melanostictus*.

J'ai toujours pris le *Mecinus collaris* au printemps en fauchant le *Plantago major* dans les prairies de Chatou; il n'est donc pas étonnant qu'on puisse rencontrer la larve du *circulatus* au collet du plantain.

— M. Charles Brisout de Barneville annonce qu'il a pris dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, dans un endroit planté de chênes, le *Clytus cinereus* Lap. et Gory (*Duponti* Muls.). Cette espèce n'avait pas été reprise depuis un grand nombre d'années.

Le même membre montre à la Société un *Corœbus* auquel il manque la tête et le corselet, et qu'il a trouvé entre les deux forêts de Saint-Germain et de Marly, en cherchant sous des plantes basses. Ce *Corœbus* semble se rapporter à l'*elatus*; il diffère cependant un peu par la manière dont est impressionné le dernier segment abdominal. Notre collègue pense que cet insecte pourrait provenir de quelques pommiers, qui sont les seuls arbres se trouvant à proximité du lieu où il l'a rencontré.

— M. Lichtenstein adresse la note suivante :

Comme notre collègue M. V. Signoret m'a écrit pour retirer les expressions qui m'avaient blessé dans un article sur le *Phylloxera* mâle, et que cette fois-ci il se borne à me dire que j'ai trop d'imagination, parce que j'ai annoncé que le Phylloxère avait une génération chaque dix ou douze jours, je désire reprendre nos discussions courtoises, espérant qu'il en jaillira la lumière.

Dans ma conférence de Cette, je me suis borné à lire un passage de nos Annales (1869, p. 575) : « Les Aphidiens produisent des petits sans aucun « accouplement, *ce fait se produit au moins pendant neuf générations*, « *lesquelles ont lieu pendant l'espace de trois mois.* » C'est dans un travail sur le *Phylloxera de la Vigne* signé Signoret. Ce travail commence même par ces mots : « Les vignobles du Midi sont attaqués par un nouveau

« fléau qui semblerait dû à la *multiplication extraordinaire* d'un insecte « de l'ordre des Hémiptères. »

Aujourd'hui notre collègue prétend qu'il n'y a qu'une génération par an, avec neuf mues de 20 à 25 jours chacune. Sur ce dernier point il est en contradiction avec MM. Balbiani et Cornu, qui ont vu deux mues en quatre jours. Quant au premier point, comment explique-t-il la présence simultanée et constante de mères pondeuses d'œufs et de Phylloxères de toutes grosseurs, depuis mars jusqu'en novembre, avec sa génération unique ?

Voici ma dernière observation :

Le 1er août j'ai placé dans un bocal en verre rempli de terre humide un tronçon de racine appliquée contre les parois du vase et qui m'a permis d'observer ce qui se passait sous la terre : le même jour, un *Phylloxera* de taille moyenne s'est fixé sur la racine.

Le 4 août cet insecte avait considérablement grossi et a commencé à pondre.

Le 8 il y avait quatorze œufs, très-clairs d'abord, puis ils sont devenus peu à peu foncés, assez bruns.

Le 12 il éclot deux ou trois petits et la mère pond toujours; elle a évidemment pivoté sur son bec et déroulé ses œufs en demi-cercle.

mais s'il a suivi bien attentivement un seul Insecte, et s'il est arrivé à voir neuf mues dans un an et le changement de son insecte en nymphe et en insecte ailé, je crois que, parallèlement à l'insecte ailé, qui ne paraît, lui, bien certainement qu'une fois par an, il y a l'insecte aptère dont la reproduction est constante et rapide de mars à novembre.

Je pense que nous ne voulons pas jouer sur les mots génération et reproduction parthénogénésique, car il s'agit ici de la rapidité avec laquelle l'insecte se reproduit et non du cycle de la génération d'insecte ailé à insecte ailé qui est unique.

M. V. Signoret, présent à la lecture de cette lettre, répond qu'il maintient son opinion et que, pour le moment, il n'a rien à changer à ce qu'il a avancé dans ses notes sur le *Phylloxera*, publiées dans les Annales ou dans d'autres recueils, et qu'il ne veut pas répondre immédiatement à la communication de M. Lichtenstein. Seulement il faut observer : 1° que l'expérience que notre collègue indique n'est pas concluante, car elle n'est pas terminée : *sa prétendue mère devant peut-être pondre sous quarante-huit heures* ; 2° que rien ne prouve que ce ne soit pas la même mère qui ait toujours pondu, puisqu'il ne l'a pas retirée, et 3° qu'en somme il n'est pas assez précis sur les divers degrés de son éducation. Ainsi, il ne dit rien des mues ni de l'état où se trouvent ses larves. — M. V. Signoret se réserve de répondre plus complétement plus tard, lorsqu'il aura quelques faits nouveaux à communiquer à la Société, ou que M. Lichtenstein aura complété son observation.

— Le même membre dit que M. L. Reiche lui a soumis la boîte contenant des racines de vigne dont il a parlé dans la dernière séance, et il doit avouer qu'il a été effrayé de la quantité innombrable de *Phylloxera* à divers états qu'il a vus sur ces racines, qui ont été ramassées à Saint-Émilion, partie sur des *vignes malades*, partie sur des *vignes saines*.

M. Beylot, qui a fait cet envoi, est dans la plus vive crainte pour l'avenir des vignes de la contrée qu'il habite, et combat, dans une lettre qu'il a adressée en même temps que les racines, l'idée émise par moi de l'influence du froid, de la gelée, etc. : « Car, dit-il, comment expliquer que « cette influence commencerait toujours par un centre, que la maladie « parte d'un centre pour se rendre à la circonférence, que cette circonfé« rence soit encore bien portante lorsque le centre est mort ? Comment,

« si c'est le froid, tout le champ n'est-il pas pris à la fois partout ? et « cependant, remarque-t-il comme tous les phylloxéristes, il en est tou- « jours [illegible] »

[illegible] que nous ne savons que répondre, mais on en peut penser [illegible] *Phylloxera* : comment se fait-il le raisonnement de se [illegible] centre de la place, pour de là, comme le feu, comme [illegible] pour se servir de l'expression consacrée, pour se [illegible] tour, pour rayonner ? Je crains que ce ne soit plus spé- [illegible] comment expliquer la rapidité avec laquelle la vigne de [illegible] a été frappée, tandis que dans d'autres régions la [illegible] quée depuis plusieurs années, résiste ? Comment expli- [illegible] *[illegible]era* tue ici et ne fasse rien en Amérique ou presque [illegible] uis longtemps, et décrit pour la première fois en 1854 [illegible] lait bien du mal qu'il pouvait faire, mais jamais on [illegible] er la plante. Il est vrai que depuis qu'on en parle [illegible] Américains, jaloux, veulent qu'il en soit de même chez [illegible] eux que leurs vignes supporteront mieux les attaques [illegible]

[illegible] not lit une note sur la vie évolutive de la *Coriscium*

qu'elle détache est extrêmement fine, luisante, argentée, ressemblant à la trace d'une limace, comme dans les mines de sa congénère la *C. Brognardellum* sur le chêne, et les *Phyllocnistis suffusella* et *P. saligna* sur les peupliers et les osiers. Les excréments, d'un brun rougeâtre pâle, sont répandus dans la mine, formant un sentier continu au centre.

Arrivée au pétiole elle remonte près du bord et élargit soudainement sa mine en forme de plaque (plutôt longue que large) comme celle d'une Lithocolletide, et le bord de la feuille se courbe en haut, se roule. Bientôt elle ne se contente plus de ronger la feuille comme elle l'a fait jusqu'alors, elle l'attaque directement, dévorant une portion considérable de son habitation au bord de la feuille, comme le font les chenilles d'*Ornix*.

Au mois d'août elle quitte ce logement devenu trop étroit pour la contenir, et, allant sur une autre feuille, elle roule obliquement le bout et l'attache solidement avec des fils de soie, formant ainsi un cornet ou cône sous la feuille, comme une *Gracillaria*. Il est alors facile de découvrir les feuilles attaquées, car elles paraissent tronquées. Elle ronge l'épiderme et le parenchyme de la feuille à l'intérieur du cône, et les endroits attaqués brunissent.

Vers le milieu ou la fin du mois d'août la chenille arrive à toute sa taille : elle a alors 8 millimètres de longueur. Elle est cylindrique, d'un blanc jaunâtre pâle, avec la région dorsale verdâtre, plus foncée aux incisions segmentaires. La tête est un peu plus foncée que les segments antérieurs, et la bouche est brunâtre. Ses quatorze pattes sont pâles.

A cette époque elle fait ses préparatifs pour se transformer, et c'est alors qu'on peut admirer sa prévoyance et son adresse. Sans quitter son habitation elle perce un petit trou rond dans la portion de la feuille qui forme la partie supérieure du cône, en ayant soin de ménager l'épiderme extérieur, pellicule transparente comme une vitre, qui empêche ses ennemis de pénétrer dans sa demeure.

Ensuite elle file son cocon, qui a 10 millimètres de longueur, mince, fusiforme, construit de soie blanchâtre, semi-transparent et de peu de consistance. Il est cannelé un peu, comme ceux du genre *Bucculatrix*; mais les cannelures, plus grandes et moins nombreuses, sont moins bien marquées. Un des bouts du cocon est attaché en face de l'ouverture vitrée, et la chenille se change en chrysalide, avec la tête dans la même direction.

Lorsque, au mois de septembre, le papillon est formé, la chrysalide

s'avance hors de son cocon, perce la pellicule protectrice au moyen d'une espèce de bec ou crochet dont sa tête est armée, et sort à moitié du trou. Bientôt après a lieu l'éclosion du papillon.

Il est bon de remarquer que, contrairement à celui de sa congénère la *Brongniardellum* et des *Gracillaria* et *Ornix*, le cocon de la *cuculipennellum* est indépendant, n'étant pas formé et attaché dans un repli de feuille comme celui des familles précitées.

Il est facile de distinguer les feuilles attaquées par la chenille de la *cuculipennellum* de celles mangées par les chenilles de la *Gracillaria syringella*, car, d'abord, contrairement à la *cuculipennellum*, la chenille de la *syringella*, dans son jeune âge, vit en petits groupes formant des paquets et non des galeries ; ensuite elle enroule les feuilles plutôt que de faire un cône parfait (généralement aussi on trouve plusieurs chenilles dans la feuille roulée ou minée), et enfin le cocon est entièrement différent, ovale-plat, et formé de soie mélangée de matière gommeuse qui le rend résistant et luisant, et il est intimement attaché à la feuille qui forme sa base.

Le papillon de la *C. cuculipennellum* n'est pas très-commun ; on le prend, comme le *Brongniardellum* et la *sulphurellum*, en battant les buissons, ou bien, au repos, contre des palissades, et plutôt au printemps qu'en automne. J'en ai trouvé plusieurs dans la forêt de Fontainebleau

Ouvrages présentés dans la séance du 27 août 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, n°s 6 et 7 (août 1873).

H. Peyraud, p. 431, Note relative à l'action toxique des infusions d'absinthe et de tanaisie sur le Phylloxera. — Fauconnet, p. 432, Note relative à divers procédés de destruction sur le Phylloxera. — Ch. Denis, p. 433, Note concernant les causes probables de la maladie des Vers à soie. — Planchon et Lichtenstein, p. 461, De la marche de proche en proche du Phylloxera. — Megnin, p. 492, Deuxième note sur la position zoologique et le rôle des Acariens parasites nommés Hypopus.

Mittheilungen der Schweizerische entomologischen Gesellschaft (Société entomologique suisse), t. IV, n° 2, avril 1873.

J. Wullschlegel, Nocturnen-fauna der Schweiz (suite).

Ouvrages divers.

- Stål (Carolo). Recherches sur le système des Mantides. Broch. in-8°. Stockholm, 1873.
- Id. Descriptions nouvelles d'Orthoptères. Broch. in-8°.
- Id. Enumeratio Hemipterorum, n°s 2 et 3. 2 vol. in-4°. Stockholm, 1872 et 1873.
- Id. Notice sur Ch.-H. Boheman. Broch. in-8°.

Séance du 10 Septembre 1873.

Présidence de **M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.**

22 *membres présents.*

M. L. Maisant, de **Lyon, assiste à la séance.**

Communications. **M. de Marseul, au sujet de la note lue par M. Le-**
[illegible] **dans la dernière séance (p. CLXI), sur le genre *Leucolæphus*, pré-**
[illegible] **les remarques suivantes :**

[illegible] **ont eu lieu dans le Sahara algérien, l'un en 1856, par**
MM. [illegible] **et Paul Marès, qui ont exploré les plateaux de la pro-**
[illegible] **frontière du Maroc à Laghouat ; c'est dans ce voyage**
[illegible] *Leucolæphus lilliputanus ;*

[illegible] **par les mêmes botanistes, auxquels s'étaient joints**

pluie et les disposent généralement au-dessous de racines déchaussées qui les protégent. Dans ces conditions, les parois du talus sont, en certains endroits, criblées des terriers du *Syntomium*, et, en dirigeant vers leur orifice de la fumée de tabac, on fait immédiatement sortir le Staphylinide qui s'y trouve. J'ai recueilli de cette manière jusqu'à 300 *Syntomium* sur un espace presque vertical d'un pied carré.

Dans les premiers jours d'août, le nombre des insectes a brusquement diminué ; leur saison paraissait finie.

— MM. A. Grouvelle et L. Bedel annoncent qu'ils viennent de retrouver à Dieppe le *Sitones Waterhousei* Walton, et de constater que ce Curculionide vit au pied du *Lotus corniculatus*.

La rareté de cet insecte, signalé seulement en France des bords de la Méditerranée et des côtes du Calvados, tenait à son mode d'habitat spécial : il faut, en effet, chercher le *S. Waterhousei* au pied même de la plante, dans les terrains sablonneux et inclinés. De telles conditions d'existence rendent nécessairement impossible l'emploi du filet-faucheir pour se procurer cette espèce.

Nos confrères ajoutent que le *Tychius haematocephalus* se prend également au pied du même *Lotus*.

— M. Valéry Mayet adresse la note qui suit :

Dans le compte rendu de la séance du 23 juillet, à laquelle j'assistais, notre collègue M. V. Signoret, répondant à ce que je disais sur la ruine prochaine de notre grand vignoble, a ajouté en note, lors de l'impression de son travail, que M. Gaston Bazile, président de la Société d'Agriculture de l'Hérault, avait écrit dans un numéro du *Messager du Midi* que la récolte, cette année, ne serait pas sensiblement diminuée par le *Phylloxera*.

Le maître ayant parlé, disait notre collègue, *il faut s'incliner*.

M. Bazile, voyant les vignes non attaquées très-belles, a très-bien pu écrire cela. Il prévoyait ainsi que le déficit causé par le Puceron serait compensé par la grosse production des vignes encore bien portantes. Le *Phylloxera* a tué à peu près un sixième des souches du Languedoc. Il est encore possible que la perte d'un sixième disparaisse momentanément devant la belle production des cinq autres sixièmes ; mais M. Bazile n'a

jamais voulu dire que le *Phylloxera* n'était pas appelé à détruire le plus grand vignoble de France, et la preuve est dans le passage suivant d'une lettre écrite par lui le 11 juillet à un de mes amis :

Malgré tous nos efforts, nous sommes débordés par ce terrible Phylloxera, *et dans trois ou quatre ans notre beau vignoble si florissant aura le sort de ceux de Vaucluse ou des Bouches-du-Rhône.*

Il va sans dire que je tiens la lettre en question à la disposition de notre ami M. V. Signoret; il la trouvera aux archives de la Société, où l'a déposée notre collègue M. E. Desmarest, à qui je l'avais envoyée.

Je me propose bien de ne plus aborder ce terrain autrement que quand j'y serai [illegible] par la force des choses; mais je répéterai encore à nos collègues [illegible] : Venez en Languedoc, vous verrez et vous repartirez [illegible].

— M. H. [illegible] communique la note suivante, relative à des Arachnides qui ont été rencontrés en Syrie :

Notre confrère M. L. Reiche m'a communiqué, il y a déjà quelque temps, un flacon contenant des Arachnides recueillis en Syrie, particulièrement [illegible] environs de Nazareth. Je les ai étudiés, et, en les com-

ces espèces ont été trouvées, comme les Scorpionides, dans les environs de Nazareth.

— M. Maurice Girard envoie la note suivante :

Je lis dans le Bulletin des séances, page CXLIX, que des observations ont été présentées au sujet des exemples de contagion de la flacherie cités par moi. Je dois dire qu'il me paraît probable que la contagion s'est propagée par les chenilles mêmes. Elles n'ont pas été en contact *cutané*, si je puis dire, comme dans les expériences où M. Pasteur donne la contagion à des Vers à soie sains en les mêlant à des Vers en flacherie, mais elles se trouvaient à très-petite distance. Les rameaux d'aubépine et de cerisier, où vivaient les chenilles des *Petit* et *Grand-Paon de nuit*, étaient tout contre les rameaux de chêne couverts des chenilles du *Ya-ma-mai*, espèce qui prit la première la flacherie dans notre éducation du Jardin d'Acclimatation. Rien de plus facile donc que l'infection par miasmes ou sporules. De même on prend la contagion en stationnant près du lit d'un varioleux, sans avoir besoin d'entrer dans le lit.

— M. E. Mulsant entretient la Société d'expériences qu'il tente en ce moment sur la maladie des Vers à soie; il espère pouvoir donner un moyen de guérir cette maladie, sinon dans des éducations faites sur un grand nombre de chenilles, au moins dans des éducations restreintes. Il ne peut, quant à présent, entrer dans des détails circonstanciés sur ses expériences; et il se borne à dire que c'est en donnant plus de vitalité aux chenilles qu'il pense parvenir au but qu'il se propose d'atteindre.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, n°s 8 et 9 (août-septembre 1873).

CH. ROBIN et AL. LABOULBÈNE, p. 511, Sur les organes phospho-

rescents thoraciques et abdominal du Cocuyo de Cuba. — DUMAS, p. 520, Observations sur la reproduction du Phylloxera ; procédé de M. MONESTIER pour la destruction de l'insecte au moyen du sulfure de carbone. — LICHTENSTEIN, p. 522, Sur la rapidité de la reproduction du Phylloxera. — DE SAINT-CYR, p. 536, Expériences sur le Scolex du Tænia mediocanellata. — A. SABRAND, p. 561, Note relative à deux remèdes qu'il propose contre le Phylloxera. — LECOQ DE BOISBAUDRAN, p. 564, Note relative aux ravages produits par le Phylloxera.

* *Entomologist's monthly Magazine*, n° 112 (septembre 1873).

E. BYE, p. 73, Description of a new species of Dromius from England (D. vectensis). — C. WATERHOUSE, p. 73, Description of a new species of the Coleopterous genus Anoplognathus (A. parvulus). — BUCHANAN WHITE, p. 75, Notes on Corixa. — JOHN SCOTT, p. 80, On certain British Hemiptera-Homoptera.

Notes. — P. 83, Note on Cymindis lineata Dej. — Note on capture of Lymexylon navale. — Magdalinus carbonarius in Northumberland. — An Australian beetle near London. — Captures of Coleoptera in North Kent. — P. 84, Note on Camponiscus Healei Newman. — P. 85, Occurrence of Cœnoneura Dahlbomi Thoms. —

E. Ballion, p. 147, Catalogus Coleopterorum von Dr Gemminger und B. von Harold, Bemerkungen und Berichtigungen. — C. Lindemann, p. 171, Zwei neue Curculioniden aus Mittelrussland. — J.-H. Hochhuth, p. 176, Enumeration der in den russischen Gouvernements Kiew und Volhynien bisher aufgefundenen Käfer. — A. Becker, p. 290, Reise nach Temir-Chan-Schora und Derbent mit Ergänzungen zur fauna von Astrachan und Sarepta. — N. Erschoff, p. 303, Beitrag zur Lepidopteren-fauna Russlands. — C. Lindemann, p. 306, Das Skelet der Hymenopteren.

1872. — O. de Rornbister et Radoszkowsky, p. 1, Supplément à l'article publié par M. Gerstäker en 1860 sur quelques genres d'Hyménoptères. — De Chaudoir, p. 382, Observations sur quelques genres de Carabiques avec la description d'espèces nouvelles.

V. Motschulsky, p. 23, Énumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages. — A. Becker, p. 102, Reise nach Salzseen Baskuntschinkskoje und Elton, nach Schilling, Anton, Astrachan nebst Mittheilungen über das Vorkommen mehrerer Käfer und Fliegen in jenen Gegenden. — R. Mac Lachlan, p. 187, Note sur quelques espèces de Phryganides et sur une Chrysopa. — J.-H. Hochhuth, p. 195 et 283, Enumeration der in den russischen Gouvernements Kiew und Volhynien bisher aufgefundenen Käfer.

* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, t. III, 1873, nos 32, 33 et 34. — Donné par M. Jean Dollfus.

G. Colin, p. 93, Généralités sur les Tachinaires. — E. Lelièvre, p. 102, Ce que renferme une coque de Saturnia pyri. — L. Reynaud, p. 107 et 121, Note sur l'emploi du patchouly pour la conservation des collections entomologiques. — G. Rouast, p. 113, Des Lépidoptères.

Ouvrages divers.

* Braine (A.) et Girard (Maurice). L'Attacus Atlas, son introduction en France. Broch. in-8°. (Extr. du Bulletin de la Société d'acclimatation.)

* Baldassore Romano. Coleotteri della Sicilia. Broch. in-8 1849. — Donné par M. H. Raguss.

* Fåhræus (Ol.-Im.). Coleoptera Caffraria (Hétéromères nides). 2 vol. in-8° brochés. Holmiæ, 1870 et 1871.

* Mulsant (E.) et Verreaux (E.). Histoire naturelle des Oise (Introduction). Broch. in-4°, avec planche. Lyon, 1

* Pellet (Petri). Faune entomologique du département d Orientales. Fasc. in-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.)

* Preudhomme de Borre. Note sur deux monstruosités d des Coléoptères (avec des figures dans le texte).

* Id. Y a-t-il des faunes entomologiques naturelles distinct face du globe et quelle méthode doit-on employer à les définir et les limiter ?

2 fasc. in-8°. (Extr. des Annales de la Société en de Belgique.)

Séance du 24 Septembre 1872.

Ce travail, remis à M. de Marseul, qui se charge de revoir la synonymie spécifique, comprend soixante-dix-neuf espèces, dont vingt-deux nouvelles et quinze que l'auteur n'a pu voir en nature.

— M. Henri Tournier envoie, par l'entremise de M. L. Buquet, un mémoire ayant pour titre : Observations sur les espèces européennes et circum-européennes de la tribu des Tychiides, faisant partie de la famille des Curculionides.

La tribu des Tychiides, que l'auteur passe en revue en ne décrivant que les espèces nouvelles, est divisée en deux groupes : 1° ELLESCHIIDES : genres *Lagynodes* Schonh. (4 espèces); *Ellescus* Steph. (2 espèces); *Pachytychius* Jekel (22 espèces, dont 5 nouvelles); *Jekelia* Tournier (2 espèces, dont 1 nouvelle), et *Barytychius* Jekel (4 espèces, dont 1 nouvelle), et 2° TYCHIIDES PROPREMENT DITS : genres *Tychius* Schonh., sous-genres *Ectatotychius* Tourn., *Tychius* et *Miccotrogus* Schonh. (87 espèces, dont 38 nouvelles et en plus une trentaine que l'auteur n'a pas vues), et *Sibinia* Germ.

Communications. M. Desbrochers des Loges adresse la note suivante, en réponse à des observations qui ont été présentées par M. de Marseul dans la séance du 12 février 1873 (Bulletin, pages XIX et XX) :

Je n'ai rien à dire relativement à la réunion des *Hister Berardi, compressus*, etc., publiés dans un recueil resté inconnu à M. de Marseul, mais dont les descriptions ont été reproduites dans le *répertoire* de son *Abeille* (p. 81 et suiv.). Ces espèces n'étant signalées que du Sénégal, je n'avais pas songé à les chercher parmi celles de la faune algérienne et je les ai considérées à tort comme nouvelles.

Quant aux *Tychius* diagnosés dans le Bulletin de la Société entomologique de Belgique, leur nombre ne s'élève pas à *plus de cinquante*, comme l'a avancé M. de Marseul, mais à *vingt-cinq* seulement. Doit-on supposer simplement que mon mémoire a été mal lu ? Le chiffre de 25 *Tychius* nouveaux d'Europe et d'Algérie ne peut paraître exagéré, ce genre étant composé de très-petits insectes n'ayant été l'objet d'aucune révision, sauf le tableau dû à notre savant confrère M. de Brisout de Barneville, tableau limité aux seules espèces de France et qui ne renferme pas moins d'une *quinzaine* de noms nouveaux. Espérons que notre collègue se calmera et qu'il en sera de mes 25 *Tychius* (non 50) comme il en a été des *Otio-*

rhynchus de M. Stierlin. Ces infortunés insectes, fort maltraités au début, et qui n'existaient, suivant le dire de M. de Marseul, que dans le cerveau de leur auteur, ont germé depuis dans celui de notre honorable contradicteur et se sont répandus de là, tout au long, dans sa récente monographie de l'*Abeille*.

Au lieu de ces attaques inoffensives, mais superflues, dirigées contre les faiseurs d'espèces, *grands* ou *petits*, je crois que notre collègue contribuerait plus utilement, pour sa part, à l'amélioration de notre nomenclature, soit en apportant plus de soin et surtout plus de clarté à la partie synonymique de ses différents ouvrages; soit en s'abstenant de maintenir nombre d'espèces décrites (7) d'une façon incomplète (1) ou qui, de son aveu même, n'ont aucune valeur (2), soit en s'abstenant d'inonder nos catalogues d'une foule de noms nouveaux, comme il l'a fait pour ses *Otiorhynchides*, surtout quand il nous déclare à chaque instant *que les noms en usage* doivent être préférés; soit enfin, et puisqu'il considère les descriptions isolées comme nuisibles aux progrès de l'entomologie, en évitant, suivant ses propres expressions (3), « de se hâter de publier des espèces avant que la monographie puisse paraître. »

M. de Marseul, à la suite de cette lecture, prend la parole en ces termes :

je ne sais par quel hasard; seulement c'est au moment même où M. Tournier terminait une monographie du genre destinée au même recueil, que M. Desbrochers a cru devoir publier ses diagnoses, comme il l'a fait pour les *Brachycerus*, à l'occasion du travail annoncé par M. L. Bedel.

— M. Ch. Brisout de Barneville dit qu'il a trouvé dans des friches, à Aigremont, près de Marly, et uniquement sur des bruyères, les *Graptodera oleracea* Linné, *pusilla* Duft. et *cricetl* Allard; cette dernière espèce doit surtout être signalée comme propre aux environs de Paris, car, jusqu'ici, elle n'est indiquée que comme provenant des landes du midi de la France. En outre, l'habitat de ces trois *Graptodera* dans un même lieu et sur une même plante tend à prouver qu'elles forment bien des espèces distinctes, et non une seule et unique espèce, comme le pensent plusieurs entomologistes.

— Le même membre annonce qu'il a capturé aux environs de Saint-Germain-en-Laye une grande quantité d'*Apion pavidum* Germ., et avec lui deux individus mâles d'une espèce qui en est très-voisine et qui n'avait pas encore été signalée comme de nos environs, l'*Apion lanuginosum* Wencker. Il a observé un caractère qui peut servir à différencier facilement les mâles de ces deux espèces; en effet, chez le *pavidum* on voit un tubercule aigu entre les hanches postérieures, et cela a lieu également dans le *flavofemoratum* Herbst, tandis qu'on ne retrouve rien de semblable ni dans le *lanuginosum*, ni dans les mâles d'un grand nombre d'espèces du genre *Apion* qu'il a pu étudier.

— M. Gabriel Tappes indique un moyen de trouver facilement, au printemps, dans les environs de Paris, l'*Apion simum* Germ.; il a pris plusieurs fois ce Curculionide en nombre considérable sur les pousses sèches de l'année précédente du Millepertuis commun (*Hypericum perforatum* Linné).

— Le même membre communique à la Société une note de M. F. de Froideau, garde général des forêts de l'État, actuellement à Tours, sur les ravages d'une larve qui attaque la plupart des hautes branches des chênes dans les forêts de la Nièvre :

Cette larve, qui est d'un blanc rosé, apode et d'une longueur de 9 à

10 millimètres, entre par l'extrémité de la branche, suit le canal médullaire et descend quelquefois jusqu'à un mètre cinquante centimètres pour sortir par un trou rond, de sorte que presque toutes les pousses nouvelles se cassent au moindre effort du vent.

M. de Froideau a promis d'envoyer des branches attaquées; on jugera alors plus facilement de l'espèce à laquelle on doit ces dégâts, auxquels on pourra peut-être indiquer un remède. Quant à présent, MM. J. Fallou et Tappes pensent qu'il doit s'agiri ci des *Corubus undatus* ou *bifasciatus*, qui affectent ces habitudes. C'est aussi l'opinion de M. de Froideau.

M. Henry d'Orbigny dit à cette occasion qu'il a observé dans la forêt de Fontainebleau, sur des branches terminales de jeunes chênes, des larves du *Corabus undatus* Fabr. qui semblent analogues à celles indiquées et dont le genre de vie est semblable; il a vu également des larves du même genre dans la forêt de Chantilly, mais là probablement il s'agirait de larves du *Corabus bifasciatus* Oliv.

M. Gabriel Tappes fait remarquer qu'il reviendra sur ce sujet lorsqu'il aura reçu les larves qui lui sont promises et qu'il aura pu les étudier.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative aux *Atta* dessinés

titre : *Harvesting ants*, accompagné de six planches, sans compter les figures intercalées dans le texte, est dû à M. Traherne Moggridge.

Ce naturaliste, qui a fait une étude toute particulière et très-consciencieuse de ces insectes, désigne sous le nom de Fourmis moissonneuses (*Harvesting ants*) les espèces qui ont pour habitude d'amasser des graines, et il démontre que ces provisions, placées dans des magasins particuliers construits à cet effet, pratiqués à une assez grande profondeur dans la terre, servent ensuite de nourriture à ces prévoyants insectes.

M. Traherne Moggridge a été conduit, par suite d'observations souvent renouvelées, à démontrer que les graines ainsi amassées et emmagasinées, après être restées pendant un certain temps dans la terre, finissent par se ramollir, entrer ensuite en germination, et que, dans cet état, elles contiennent en assez grande quantité un liquide ou une substance sucrée dont les fourmis sont très-friandes.

Cette observation rationnelle explique quel doit être l'emploi des provisions de graines amassées par ces Hyménoptères; elle fait voir aussi qu'Ésope et La Fontaine avaient raison, et que le langage attribué par ces fabulistes à la Cigale, au sujet de l'emprunt qu'elle veut faire à la Fourmi sa voisine, est conforme à la vérité.

C'est aux environs de Menton que ces remarques extrêmement curieuses ont été faites et sur lesquelles je ne m'étendrai pas davantage, notre confrère M. Künckel devant prochainement analyser d'une manière très-détaillée cet intéressant travail.

Les Fourmis observées aux environs de Menton par M. Traherne Moggridge, et qui lui ont fourni les remarques intéressantes que je viens de signaler à la Société, sont les *Atta barbara* et *structor*, espèces très-abondamment répandues dans cette partie sud de la France.

— M. le docteur Anzoux indique un nouveau procédé pour tuer rapidement et conserver pendant un laps de temps assez considérable les insectes que l'on recueille dans les chasses entomologiques, procédé qui lui semble de beaucoup préférable à ceux signalés jusqu'ici, et surtout à l'emploi des feuilles de laurier-cerise. Ce moyen consiste à mettre simplement quelques gouttes d'essence d'amandes amères dans de la sciure de bois, placée elle-même dans un flacon hermétiquement fermé. Il montre à ce sujet un flacon ainsi préparé contenant des insectes encore assez mous pour pouvoir être préparés, et qui cependant ont été recueillis

il y a plus de deux mois à la Pointe-de-Galle, dans l'île de Ceylan. Aucune moisissure ne se remarque dans le flacon, et la sciure de bois est parfaitement sèche.

M. Leprieur, tout en recommandant l'essai tenté heureusement par M. le docteur Auzoux, fait remarquer que plusieurs autres essences végétales doivent produire le même effet que l'essence d'amandes amères.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome LXXVII, n°s 10 et 11 (septembre 1873).

MILNE-EDWARDS, p. 572, Note sur les observations de M. Lacaze

Tome XIX. — E. CLAPARÈDE, p. 313, Les Annélides Chétopodes golfe de Naples (avec 16 planches noires).

Tome XXII. — HENRI DE SAUSSURE, Biographie d'Édouard-René aparède (avec un portrait). — E. CLAPARÈDE, p. 1, Recherches r la structure des Annélides sédentaires (15 planches coloriées).

Ouvrages divers.

OLAT (A.). Mémoire sur les Cléonides. Broch. in-8°. (Extr. des Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége.)

RSON (W.-C.). Exotic Butterflies, part. 57, avec 3 planches coloriées. Broch. petit in-4°. Londres, juillet 1873.

ROX (H.-T.). The natural history of the Tineina, t. XIII. Vol. rel. gr. in-8°, avec 8 planches. Londres, 1873.

Séance du 8 Octobre 1873.

Présidence de M. C.-E. LEPRIEUR, Vice-Président

28 *membres présents.*

Mulsant, de Lyon, assiste à la séance.

ation. Il est procédé à la nomination d'un membre de la Commu du Prix Dollfus pour 1873, en remplacement de M. le docteur l, qui se trouve forcé de donner sa démission par suite du mauvde sa santé. — M. Maurice Girard est élu à l'unanimité des voix.

Lectures. M. Éd. Perris adresse, par l'entremise de M. le docteur Laboulbène, un supplément à son mémoire inséré dans le 1er numéro des Annales de 1873 et intitulé : Résultats de quelques promenades entomologiques. — L'impression immédiate en est décidée.

— M. le docteur Al. Laboulbène lit deux notices, accompagnées de figures, ayant pour titres :

1° Note sur une nymphe d'Insecte Coléoptère incluse dans la peau durcie et pupiforme de la larve, trouvée à Cannes au mois de mars 1870;

2° Études anatomiques et physiologiques sur le cri du *Sphinx* (*Acherontia*) *Atropos* mâle ; et sur un organe singulier, en forme de coussinet, placé à l'angle interne de réunion de la jambe et du fémur aux pattes antérieures de l'insecte mâle.

Communications. M. le docteur Al. Laboulbène annonce la mort du savant entomologiste le docteur R. Schiner, de Vienne, qui s'occupait surtout des Insectes de l'ordre des Diptères.

— M. de Marseul, à l'occasion de la discussion qui s'est élevée entre lui et M. Desbrochers des Loges (Bulletin 1873, pages XIX, XX, CLXVII et CLXVIII, donne lecture de la note suivante :

M. de Marseul le 12 février dernier est beaucoup plus convenable quant à la forme et plus intéressante au point de vue scientifique que la mienne. Je tiens seulement à répondre en quelques mots à la nouvelle accusation dirigée contre moi.

L'*Abeille entomologique* de 1864 ou 1865 fait mention d'un projet de revision des *Brachycerus*, sans indiquer le nom de l'auteur qui doit s'occuper de ce travail. J'avais cru que ce projet avait été abandonné comme tant d'autres, *ce qui, du reste, m'avait été affirmé*, et cinq ans plus tard j'ai publié mes descriptions. Nous attendons toujours avec impatience la monographie annoncée.

Quant aux *Tychius*, je n'ai trouvé, dans les recueils périodiques que je reçois, aucun avis faisant connaître l'intention de M. Tournier de traiter ce genre dont je m'étais occupé déjà depuis quelque temps. Je ne connais qu'une note des *Petites-Nouvelles* qui suivit de près la publication de mes diagnoses. Je ferai remarquer, au surplus, que les « *Observations* » de M. Tournier ne constituent pas une monographie proprement dite, puisqu'un grand nombre d'espèces sont restées inconnues à l'auteur et que les espèces nouvelles seules sont décrites par lui (d'après le compte rendu du Bulletin du 26 septembre 1873). Mon mémoire étant également une suite de descriptions et d'observations, je n'avais aucune raison particulière pour en arrêter l'impression, et je déclare que je n'éprouve pas le moindre scrupule à cet égard.

La Société, après avoir entendu la lecture de ces deux notes, en décide l'impression dans son Bulletin, d'après le désir manifesté par leurs auteurs ; mais elle pense en même temps que la discussion à laquelle se sont livrés MM. de Marseul et Desbrochers des Loges doit être actuellement close.

— M. A. Ponson fils, au sujet d'une note imprimée récemment dans le Bulletin, page CLXII, relativement à la *Saperda Phoca*, présente, par l'entremise de M. L. Buquet, les détails suivants sur ce Longicorne :

Il est positif que cette jolie Saperde vit dans le saule marceau. Elle choisit généralement les arbres isolés, de préférence à ceux placés près des ruisseaux, mais *toujours* dans des lieux escarpés et à une très-faible altitude.

Dans nos Alpes grenobloises, où je la prends, elle paraît vers la fin de

juin et s'accouple du 1er au 15 juillet, selon que la saison est plus ou moins précoce. Jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi elle se tient cachée sous les feuilles ou bien encore à la naissance des branches. A partir de ce moment elle sort de son repos, voltige autour de l'arbre ou se promène le long des branches, soit pour s'accoupler, soit que la femelle, une fois fécondée, puisse travailler à fendre l'écorce pour y déposer ses œufs. La femelle est toujours beaucoup plus rare que le mâle.

J'ai essayé d'élever la larve, mais sans succès. Je n'attribue cet échec qu'à la mauvaise condition hygiénique où elle se trouvait à Lyon.

— M. Maurice Girard communique la note suivante :

Dans un séjour de deux mois, en août et septembre 1873, à Granville (Manche), j'ai observé quelques faits entomologiques sur divers Articules :

1° Les Cicindèles ne se rencontrent pas à Granville même, où le flot, dans les hautes marées, vient battre contre le rocher, mais se trouvent de chaque côté de cette ville, le long des dunes de sable de Donville et de Saint-Pair, plus abondantes sur cette dernière plage, exposée au couchant, que sur l'autre tournée au nord. Là, en effet, la mer n'envahit jamais les

citées, en diminuant peu à peu en quantité jusqu'aux derniers jours de septembre. J'ai constaté ce fait nombre de fois.

On ne peut admettre que tous les sujets de l'espèce précédente, que je trouvais l'an dernier près de Saint-Malo jusqu'à la fin d'août, aient été frappés de mort subite le 13 août. Il me paraît probable que *C. hybrida*, plus robuste, expulse immédiatement l'autre espèce de ses territoires de chasse. A Compiègne, j'ai toujours remarqué que dans les lieux très-sablonneux où vole exclusivement *C. hybrida*, comme au Rond-Royal, aux Beaux-Monts, on trouve tout auprès *C. campestris* Linné, espèce non localisée, mais jamais côte à côte et mêlée à l'*hybrida*.

2° Les mêmes talus des dunes étaient criblés de petits trous, nids d'un Hyménoptère fouisseur de faible taille, noir, à ailes enfumées, très-commun certains jours, du genre Pompile ou d'un genre voisin, que j'ai pris plusieurs fois emportant au vol de petites Araignées errantes anesthésiées par le venin et les pattes repliées. Il vole peu et en rasant le sol, mais court beaucoup et sautille sur le sable.

3° Parmi les Orthoptères, l'*Œdipoda caerulescens* Linné était beaucoup moins abondant sur les falaises que l'année dernière dans les régions analogues de Saint-Malo, et je n'ai jamais trouvé la variété *germanica* à ailes rouges ; le *Libritula vulgata* (Névroptère) était, au contraire, des plus communs en septembre.

4° Les Lépidoptères du mois d'août consistaient en *Pieris Daphidice* et plusieurs Satyres sans intérêt des environs de Paris à la même époque ; le *Callimorpha Hera* n'était pas abondant, et je n'ai vu voler que le type rouge, sans la variété jaune assez fréquente sur les côtes de Bretagne, notamment au Mont-Saint-Michel, très-voisin de Granville. En septembre, les luzernes des falaises offraient les *Colias Hyale* et *edusa* en faible quantité, surtout la dernière espèce.

5° Je termine par un renseignement plus intéressant se rapportant à l'ordre des Crustacés Décapodes et tout spécial à cette localité. Depuis environ quatre ans, m'a-t-on rapporté, un pêcheur de Granville a confié ou s'est laissé surprendre un secret de métier très-important. On capturait d'ordinaire quelques Squales de temps à autre dans les filets ; actuellement c'est, par année, de soixante à soixante-dix mille de ces poissons

meurtrier. Les femmes et les enfants vont à n
les rochers les Buccins qui renferment dans l
Pagures les plus développés, et on les brise au
le Crustacé.

Au sujet de ces communications, plusieurs m

M. le docteur Al. Laboulbène dit qu'il a co
celui observé par M. Maurice Girard relativem
et *nemoralis*. Il se souvient que jadis il a pri
sylvatica dans une même localité de la forêt
ces deux espèces se trouvaient ensemble.

M. H. Lucas se rappelle qu'en 1868 il a
pêcheurs amorcer leurs lignes avec des *Paguru*
laient s'emparer de Squales. Du reste, les pêch
pas faire un secret du moyen qu'ils employai
plus fructueuse.

— M. Gabriel Tappes montre des branche
forêts de la Nièvre, qui lui ont été envoyées
qui contiennent des larves et des nymphes de
dans la dernière séance, page CLXXIX. Les tro
qu'on peut y remarquer, semblent bien indique

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Bullettino della Societa entomologica italiana, 5e année, 3e trimestre 1873.

Camillo RONDANI, p. 133, Degli insetti nocivi e dei loro parasiti (suite). — Alessandro SPAGNOLINI, p. 166, Communicazione preventiva sopra i Neurotteri del Modenese. — Henrico RAGUSA, p. 170, Escursioni fatte sul monte Pellegrino presso Palermo. — Giacomo PINCITORE MAROTT, p. 180, Escursioni entomologiche al Bosco della Ficuzza e nei prossimi ex-feudi Marraccia, Catagnano e Rao (Sicilia). — Piero BARGAGLI, p. 197, Materiali per la fauna entomologica dell'isola di Sardegna : Coleotteri (suite).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, nos 12 et 13 (septembre 1873).

Max. CORNU, p. 656, Sur quelques particularités relatives à la forme ailée du Phylloxera au point de vue de la propagation de l'espèce. — L. FAUCON, p. 663, Sur l'époque à laquelle il convient d'appliquer la submersion aux vignes atteintes par le Phylloxera. — R. REJOU, p. 666, Note concernant l'emploi des feuilles de tabac pour combattre le Phylloxera. — A. HAY, p. 666, Note relative à l'emploi, contre le Phylloxera, d'une décoction de tabac mélangée avec de la chaux. — L'abbé MAGNAT, p. 666, prie l'Académie de lui adresser quelques documents relatifs à l'histoire naturelle du Phylloxera. — Max. CORNU, p. 710, Comparaison du Phylloxera vastatrix des galles avec celui des racines. — GAUBAN DE MONT, p. 715, Note relative à l'influence que pourrait avoir la culture du chanvre pour éloigner des vignobles le Phylloxera. — E. DE LAVAL, p. 715, Note relative à l'emploi du sulfure de carbone mélangé avec une huile végétale contre le Phylloxera. — PEYRAT, p. 715, Documents relatifs à l'efficacité des produits qu'il a indiqués contre le Phylloxera.

* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, t. III, n° 36 (octobre 1873).

Jules DE GAULLE, p. 125, Les insectes comestibles. — M. DES GOZIS, p. 128, Tableau synoptique des Lebiidæ de France.

Fourth annual report of the trustees of the Peabody Academy of Science, année 1871. ⊙

Memoirs of the Peabody Academy of Science, t. I, n° 2 et 3. Salem.

A.-S. PACKARD, Embryological studies on Diplax, Perithemis, and the Thysanurous genus Isotoma (3 planches). — Id., Embryological studies on Hexapodous insects.

* *Monthly reports of the department of Agriculture for the year* 1871 et 1872. Broch. in-8°. Washington. ⊙

* *Ohio Ackerbau Behorde von Ohio*. Vol. gr. in-8°. 1872. ⊙

The American Naturalist, t. V, n°s 2-12; t. VI, n°s 1-11.

Tome V. — S.-A. PACKARD, p. 91, Bristle-tails and spring-tails

veaux. (Extr. des Annales de la Société entomologique de Belgique pour 1873.)

* Packard (A.-S.). Record of American Entomology for the year 1870. Broch. in-8°. Salem.

* Townend Glover. Illustrations of North American Entomology : Orthoptera. Broch. in-4° avec 13 planches coloriées. Washington.

Séance du 29 Octobre 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

31 *membres présents.*

MM. Guérin-Méneville, membre honoraire, et le général de Valdan, de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), assistent à la séance.

Lecture. M. Louis Bedel dépose sur le bureau un mémoire ayant pour titre : Révision des Brachycérides du bassin de la Méditerranée :

L'auteur reconnait 20 espèces dans le genre *Brachycerus* Oliv. ainsi limité. Cinq d'entre elles sont nouvelles.

M. Éd. Perris a bien voulu joindre à ce travail la description des métamorphoses du *Brachycerus undatus* Fabr., dont M. Damry, de Bonifacio, a découvert les premiers états en 1870.

Communications. M. le Secrétaire annonce la mort, qui remonte déjà à une époque assez ancienne (septembre 1872), de notre ancien confrère M. Nicolet, décédé à l'École vétérinaire d'Alfort (Seine). On sait que, outre les nombreux dessins relatifs à l'entomologie dus à l'habile crayon de M. Nicolet, il a publié des travaux très-appréciés sur divers points de

— M. Maurice Girard fait hommage à la Société
Traité élémentaire d'Entomologie théorique et app

La partie publiée forme un ensemble comple
une Introduction à l'Entomologie, plus courte
daire et Westwood, à laquelle est annexé un guid
et la description des procédés de conservation de
cations nécessaires aux débutants pour le premi
lection. Ensuite vient une étude sur la géograp
excellent chapitre sur les Insectes fossiles dû à
de notre collègue M. Oustalet. Le reste du volu
des Coléoptères, avec les principaux genres indig

Les débutants y trouveront l'indication et u
espèces les plus communes en France, les premi
mence toute collection, et des notions sur les C
Les meilleurs moyens de s'opposer aux ravages
lytiens, des Bruches, de la Calandre des grain
Chrysoméliens, etc., sont exposés à la place di
question.

De nombreuses descriptions de métamorpho
rassemblées dans cet ouvrage : ainsi les Hydro
Hæmonies, les Clytrides, etc.; des citations exa
aux travaux originaux, principalement aux mé
publiés par les membres de la Société entomologi

séance, dit que le cri produit par le mâle du *Sphinx* (*Acherontia*) *Atropos*, dont s'est occupé M. le docteur Al. Laboulbène, est produit probablement par les deux sexes.

— M. Pellet fait savoir, par l'entremise de M. Ch. Brisout de Barneville, que le *Cardiomera Genei*, jadis signalé comme propre à la faune française par Jacquelin Duval, et qui depuis n'y avait été retrouvé qu'une seule fois, vient d'être pris de nouveau à Ria (Pyrénées-Orientales) par notre confrère M. Xambeu.

— M. Gabriel Tappes montre à la Société de jeunes branches de chênes provenant des parties inférieures des arbres et qui présentent de nombreux trous produits par la *Mesosa nubila* ; il montre, dans l'intérieur de ces branches, des larves de ce Longicorne, dont le travail permet facilement la fracture du bois. Ces branches ont été recueillies en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau.

— Le même membre ajoute, relativement à ce qui a été dit précédemment sur les *Coræbus*, que le *C. undatus* vit habituellement à la partie inférieure du tronc des chênes, tandis que le *C. bifasciatus* se trouve plus souvent dans les branches supérieures.

M. Chevrolat confirme les remarques qui viennent d'être présentées.

— M. J. Fallou fait voir des branches de jeunes Trembles qui offrent de nombreuses nodosités produites par les larves de la *Saperda populnea*, qui s'y développent et en sortent au printemps à l'état d'insecte parfait. Dans une région assez étendue de la forêt de Senart, un très-grand nombre de trembles ont en ce moment presque toutes leurs branches attaquées de la même manière ; et il est probable que les dégâts produits par la *Saperda populnea* causeront beaucoup de mal à leur végétation.

— M. L. Bedel donne les renseignements suivants sur quelques espèces de Coléoptères recueillies par lui à Villers-sur-Mer (Calvados) :

A la fin de juillet et au mois d'août, j'ai recherché avec beaucoup de soin les parasites d'une plante du genre *Anthemis*, alors en pleine floraison, et j'y ai trouvé : *Olibrus æneus* Illig., d'une abondance extrême ; *Apion confluens* Kirby et *Hookeri* Kirby, le premier en petit nombre, le second en quantité ; *Cassida rufovirens* (2 exemplaires), et trois autres espèces du même genre encore indéterminées.

clusivement sur les plantes que je viens de nomm

Quant au genre *Cassida*, dont je viens de parle
que, en général, ses espèces vivent sur les Coryn
themis, *Achillæa*, *Inula*, *Filago*, et sur les Cardua
exceptions, entre autres pour la *C. margaritace*
d'après M. de Frauenfeld, mange le parenchyme d
officinalis.

Pour en revenir au Calvados, j'ai déjà parlé (Bul
du *Syntomium æneum* ; j'ajouterai seulement qu
damment à Dieppe, au mois de septembre, en
M. A. Grouvelle, dans un chemin creux offrant b
la localité où je l'avais rencontré à Villers.

Dans ce dernier pays, j'ai observé, au mois
beaucoup étonné : Me promenant un jour au bor
me fit examiner quelques débris de plantes marin
de la dernière marée une ligne infiniment étroite
manière presque continue sur toute l'étendue de
chose que j'y trouvai fut un individu de la *Chrys*
n'avais jamais rencontrée dans ces parages ; je cru
avait amené là cet insecte, mais en suivant la lig
j'en ramassai continuellement d'autres exemplaires
mais parfois un peu maltraités par la mer ; en un
cueillis plus de 100 individus ; avec eux je ne re
Cercyon hæmorrhoidale et quelques insectes vulg

sur les bords de la Manche. Quand j'arrivai à Villers, au mois de juillet, je trouvai sur la plage, sous les détritus de plantes marines, une énorme quantité de *Cytilus varius* et quelques *Byrrhus*, tous morts depuis un certain temps, et accompagnés seulement de rares débris d'autres insectes. Là encore le vent avait probablement servi à transporter ces insectes comme les masses de *Melolontha vulgaris* et d'autres espèces dont j'ai déjà parlé (Ann. de 1871, Bulletin, p. XXXVIII). Cependant, si le vent doit jouer un certain rôle dans ces migrations accidentelles et probablement sans résultats, puisque les insectes meurent en arrivant, elles peuvent avoir une autre cause dont il faut tenir compte : je veux parler de l'extrême chaleur qui chasse souvent de leur habitat une foule d'insectes divers et leur fait prendre leur vol par essaims nombreux.

A la fin de septembre, par exemple, et dans les premiers jours d'octobre, j'ai été témoin du fait suivant : Les jours où le temps était chaud et l'air parfaitement calme, dans l'après-midi, les *Sitones gemellatus* venaient constamment se poser sur les murs de Villers, d'Houlgate et sans doute tout le long de la côte, mais uniquement sur les parties à l'ombre, exposées au nord et construites en briques, jamais sur les palissades en bois ; ils semblaient arriver de fort loin, dans la direction de la mer, et n'étaient accompagnés, en dehors d'une certaine quantité de *Simplocaria semistriata*, que d'un petit nombre d'insectes paraissant provenir de localités marécageuses. Je n'avais qu'à attendre le long des murs bien exposés pour voir le *Sitones* s'y abattre à chaque instant : j'en ai pris de la sorte une centaine, toujours quand il faisait beau ; si le temps se gâtait, l'arrivée de ce Curculionide restait suspendue, et, le vent tombé et le ciel éclairci, il reparaissait comme auparavant. D'où pouvait-il arriver ? Je ne saurais résoudre le problème ; il me semble probable cependant qu'il ne venait pas des environs de Villers, où je n'ai jamais pris de cette façon que lui seul, à l'exclusion des *Sitones cambricus*, *Waterhousei*, *cinerascens*, *crinitus*, *ononidis*, *suturalis*, abondants au même endroit sur les diverses Légumineuses qu'ils affectionnent.

— M. Ed. Lefèvre communique la note suivante :

La plupart de mes honorables collègues savent que depuis quelque temps déjà je m'occupe activement de l'étude des Eumolpides. Or, en rassemblant tout ce qui a été publié jusqu'ici sur cette famille, j'ai eu connaissance que le nom générique de *Bromius* Redt. devait être rayé de nos catalogues européens et y être remplacé par celui d'*Adoxus*, pu-

blie dès 1837 par Kirby dans son grand travail sur les Insectes de l'Amérique boreale. Bien que signalée dès 1865 par M. Baly, dans un mémoire intitulé : *An attempt on the classification of the Eumolpidæ*, et inséré dans le tome II du *Journal of Entomology*, cette rectification m'a paru encore peu connue en France, et, en raison de son importance, j'ai cru devoir en entretenir la Société.

Le genre *Bromius* fut créé *nominativement* en 1837 par M. Chevrolat, dans la 3e édition du Catalogue Dejean, pour les *Eumolpus obscurus* Lin. et *vitis* Fabr., et l'auteur y fit rentrer toutes les espèces exotiques connues (entre autres l'*Eumolpus hirtus* Fabr.) qui n'avaient avec les types européens qu'une ressemblance extérieure de forme.

La même année, le Rév. W. Kirby trouvait, dans l'Amérique du Nord, l'*Eumolpus vitis* et créait pour lui le genre *Adoxus*, qui, bien que décrit nettement dans le vol. IV de sa *Fauna Boreali-Americana*, resta ignoré de tout le monde.

Ce ne fut que onze ans après l'apparition du Catalogue Dejean, c'est-à-dire en 1848, que le genre *Bromius* fut enfin caractérisé par M. Redtenbacher dans la 1re édition de sa *Fauna austriaca*, et plus récemment, en 1868, par M. Fairmaire, dans le IVe volume du *Genera* de Jacquelin Duval, mais en ce qui concerne seulement les deux espèces européennes *obscurus* et *vitis*.

rminant cette communication, je dirai quelques mots au sujet du *Colaspidema* Laporte (*Colaphus* Redt. et auct.), placé à tort, jus-dent, dans nos catalogues parmi les *Eumolpides*. La forme du num, le troisième article des tarses non bilobé et les ongles des simples, le font bien certainement rentrer parmi les *Chrysomélides*, avec juste raison que M. L. Fairmaire, dans le IVe volume du de Jacquelin Duval, l'a placé à la fin de ce dernier groupe, comme le passage aux *Galérucides*, dont il se rapproche par le développe-parfois énorme, que prend l'abdomen des femelles.

i le tableau des espèces connues jusqu'ici :

rufifrons (Oliv., Ent., V, 91, p. 532, pl. 6, fig. 93, *sub Chrysomela*).....	Espagne, Algérie.
Dufouri (Perez Arcas, Ins. nuev. Esp. [1865], p. 22, n° 15).....	Espagne mérid.
signatipenne (Lucas, Expl. scient. d'Algérie. p. 517, n° 1368, pl. 46, fig. 5).....	Algérie.
pulchellum (Lucas, *loc. cit.*, n° 1367, pl. 46, fig. 4).....	Algérie.
Hæfti (Fald., Fauna transcauc., II, p. 365, tab. XIII, fig. 4).....	Caucase.
Sophiæ (Schall., Acta Halens., I, p. 272 [1783], *sub Chrysomela*).....	Allemagne.
ibiale (Redtenb., in Acad. der Wissensch. in Wien [1850], Band 1).....	Syrie.
itrum (Oliv., Enc. méth., V, p. 719, n° 133 [1791], *sub Chrysomela*).....	France, Algérie.
rysomela barbara (Fab., Ent. Syst., I, p. 323, n° 95 [1792]).	

s espèces j'en ajouterai une nouvelle, originaire de Barbarie, et i trouvée dans la collection de M. Chevrolat ; en voici la diagnose :

COLASPIDEMA MACULICOLLE.

Breviter ovatum, valde convexum, omnino rubro-testaceum ; capite rugoso ; prothorace elytrisque subtilius punctatis, his postice attenuatis, subacuminatis, illo macula brunnea in medio disci transversim notato ; antennarum apice nigris ; femoribus in media parte, tibiisque postice nonnihil brunneis. — Long. 4 mill., lat. 2 3/4 mill.

Barbaria (in mus. Chevrolat).

— M. Valéry Mayet adresse les deux notes qui suivent :

1° Les observations sur les métamorphoses de ma nouvelle espèce de *Sitaris* demandant encore quelques mois pour être complétées, je tiens à donner dès à présent déjà une diagnose sommaire de l'insecte.

Je recevrai avec plaisir les observations de mes collègues qui douteraient encore de la nouveauté de l'espèce.

J'ai donné à cette le nom de *Sitaris colletis* parce qu'elle vit aux environs de Montpellier dans les nids d'un Hyménoptère mellifère du genre *Colletes*, cet Hyménoptère, d'après notre collègue M. le docteur Dours, est nouveau également et sa description fera partie de mon mémoire sur le

Au premier abord, ces individus anormaux sembleraient appartenir à une autre espèce ; mais, sur les 260 *Sitaris* que j'ai recueillis ou élevés, j'ai trouvé toutes les transitions entre les élytres à extrémité noire et les élytres entièrement noires. Ces spécimens à teinte sombre sont dans la proportion de 4 sur 100.

2° Dans un voyage que j'ai fait à la fin de juillet dernier dans les montagnes des Vosges, j'ai eu l'occasion d'abattre au vol, dans une forêt élevée, une vulgaire *Aromia moschata*. Ce fut en vain que je cherchai des saules autour de moi, je ne vis que des sapins, des hêtres et des sycomores. Je me souvins alors que j'avais, à plusieurs reprises, rencontré ce Longicorne sur des ombelles au milieu des bois de la Grande-Chartreuse (Isère). Les forêts qui entourent ce monastère célèbre sont également composées de sapins, de hêtres et de sycomores.

A mon passage à Remiremont, je fis part de ma rencontre à mon excellent ami M. le docteur Puton, ainsi qu'à M. Cuny, amateur zélé de Gérardmer. Ces deux collègues me dirent que, bien souvent déjà, ils avaient constaté que, dans les parties montagneuses de leur département, les *Aromia* se trouvaient non-seulement sur le saule, mais aussi sur le sycomore. Elles vivent là côte à côte avec le beau *Callidium hungaricum*, et comme ce dernier est crépusculaire et même nocturne, il est souvent arrivé à nos amis, qui croyaient saisir un *Callidium*, de s'apercevoir à l'odeur qu'ils avait mis la main sur une *Aromia*.

Les vieux érables sycomores abondent dans les hautes forêts de la Grande-Chartreuse, la présence de mes *Aromia* y est donc expliquée. Là, comme dans les Vosges, elles ont pour compagnons les *Callidium hungaricum* ; mais comme sans doute la sève du sycomore ne leur convient pas autant comme nourriture que celle du saule, elles vont butiner sur les grandes ombelles des clairieres.

M. Thévenet, à la suite de cette communication, et sans vouloir en rien contester les observations signalées par M. Valéry Mayet, fait remarquer que l'on trouve des saules non loin du couvent de la Grande-Chartreuse ; il pense également que le même arbre doit se rencontrer aussi plus ou moins fréquemment dans les Vosges.

— M. R. Mac Lachlan envoie au Secrétaire la note suivante :

M. Oustalet vient de publier dans les *Annales des Sciences géologiques*,

tome II, n° 2, un travail remarquable sur les Insectes fos
tertiaire de la France. D'après la nature des travaux do
plus spécialement, j'ai surtout cherché dans cet ouvrag
traite de l'étude des Névroptères. J'ai trouvé des détails
pression d'une aile figurée et décrite sous le nom d'*Ascalap*
mais je ne crois pas qu'il puisse réellement s'agir, dans
d'un Ascalaphe, car les réticulations alaires présentées par
secte ne ressemblent nullement à celles des espèces de
offrent au contraire des différences très-considérables. Je n
pas qu'on doive rapporter ce fossile à un Névroptère Planip
crainte aucune d'avancer une opinion erronée, il me pa
semble des caractères indique plutôt un insecte de la divis
mérides.

Tout en reconnaissant la grande valeur scientifique d
notre honorable confrère, je me permettrai cependant de
d'une manière générale, que le système qui engage les e
appliquer des dénominations spéciales à des portions d'i
me semble plus nuisible qu'utile ; mais je reconnais en m
nécessité qu'il y a de décrire avec soin et surtout de figure
d'insectes fossiles que l'on découvre. Pour les Névroptèr
sectes à ailes très-réticulées, il arrivera bien souvent que l
ments *d'une aile* seront désignés sous plusieurs noms di
même presque certain que des fragments de plantes fossile
décrits, par certains observateurs trop zélés, comme app
insectes.

une éducation qui a échoué à Paris au bois de Boulogne et aussi chez M. Berce. La flacherie n'a pas permis aux chenilles d'arriver au cocon. Cette affection redoutable a sévi à Paris plus intense que jamais; ainsi, le 20 de ce mois, je trouvais à Sénart, avec notre collègue M. J. Fallou, une chenille de *Bombyx rubi* morte en flacherie, flasque et sanieuse, et l'espèce est des plus rustiques. Heureusement qu'il n'en a pas été partout de même. Des œufs de *yama-maï* retardés d'environ un mois par la glace, avaient été remis par moi à M. Le Doux, afin d'être élevés, par 600 m. d'altitude environ, à Férussac (Haute-Loire). Il y a eu un succès, autant qu'on peut l'attendre avec une espèce difficile à acclimater. Les cocons filés ont atteint la proportion de 53 pour 100, ce qui est à peu près le rapport obtenu à Metz en 1872, avec des œufs non glacés, par notre collègue M. de Saulcy. Des papillons sains et vigoureux sont sortis de ces cocons. Ce résultat m'encourage à continuer le glaçage en 1874, dans l'espérance de donner une impulsion considérable aux éducations de l'*Attacus yama-mai*, si j'arrive à résoudre d'une manière bien complète un aussi important problème industriel.

En présumant que d'autres personnes mettront à profit cette indication, et afin aussi d'être utile aux amateurs voulant retarder l'éclosion des pontes d'espèces méridionales jusqu'à l'apparition des feuilles propices, je crois devoir décrire la petite glacière artificielle dont je me sers, et qui est employée pour divers usages dans le sous-sol du laboratoire de M. Pasteur, à l'École normale. Elle se compose d'une fontaine de cuisine en grès, placée au milieu d'un tonneau et entourée de coton cardé, corps très-mauvais conducteur de la chaleur, dont on forme aussi le tampon épais servant de couvercle. Une grande caisse de ferblanc, percée de petits trous, si l'on veut, et où l'on place les œufs à glacer, occupe le centre de la fontaine. On jette entre elle et les parois des morceaux de glace. Un kilogramme de glace, dépense insignifiante, suffit pour maintenir la température de zéro pendant trois à quatre jours, tant est lente, avec cette disposition, la fusion de la glace, dont l'eau s'écoule ensuite par le robinet de la fontaine, qu'on fait sortir hors du tonneau. Chacun peut installer dans sa cave un appareil aussi simple et aussi peu coûteux.

— M. Eugène Simon envoie, de Troyes, la note suivante :

En passant à Turin, au mois de septembre dernier, M. Ghiliani, qui est

n a pas été vue en France depuis Brulle, est la m
indiqué dans nos Annales 1864, Bull., p. XXVIII,
Lucas. Il faut dire que la brièveté de la descripti
pas de la coloration de l'abdomen) et l'imperfec
compagne rendaient cette synonymie très-difficil

D'un autre côté, l'*Ercsus mœrens* Ch. Koch
auteurs ont voulu assimiler au *Walckenaerius*, s
distincte, appartenant même à un autre groupe

— M. H. Lucas adresse la note suivante, rel
nutrix, Aranéide de la famille des Drassiformes

Sur les bords de la route qui conduit de C
canton de Saint-Germain-en-Laye, croissent un
Graminées, particulièrement des *Holcus lanat*
explorant, à la fin de juin et au commencemen
localité très-accidentée, la forme toute particuliè
mité des *Holcus lanatus* et *Aira flexuosa*, dont
et maintenus par une toile fine, à tissu serré, att
minant attentivement ces épillets retenus capt
m'apercevoir que ce travail était dû à la prése
effet, ayant légèrement pressé cette habitation
Aranéide d'un beau vert, avec le céphalothorax r
pinces de cette même couleur, à l'exception de le
chets, qui sont d'un brun foncé.

Quand on étudie cette habitation, qui est construite par le *Cheiracanthium nutrix* Walck., on remarque que les fils de soie qui retiennent les épillets ont une certaine consistance, et que la sommité de ces Graminées, ainsi maintenue, ne peut plus s'écarter, malgré la tendance des épillets à reprendre leur position primitive. Ce travail étant fait, l'Aranéide tisse ensuite une toile à mailles fines, serrées, de manière à enlever toute transparence et empêcher de voir ce qui se passe dans l'intérieur de cette habitation soyeuse. J'ai étudié un assez grand nombre de ces constructions, que j'ai rencontrées aussi dans le Calvados, particulièrement aux environs de Honfleur, et j'ai toujours remarqué qu'elles étaient sans ouverture ; c'est dans cette habitation très-élevée au-dessus du sol, sans cesse agitée par le vent, que la femelle pond ses œufs et que ceux-ci éclosent, car j'en ai rencontré qui étaient dans ces conditions. Les jeunes Aranéides sont d'un vert testacé et au nombre d'une soixantaine d'individus environ.

En étudiant cette singulière Aranéide, j'ai observé que le mâle vivait en bonne intelligence avec sa femelle ; il est probable que c'est au moment de la fécondation, car je n'ai trouvé que cinq ou six fois cette espèce dans de semblables conditions. Toutes les autres femelles que j'ai prises étaient toujours isolées. Quant à celle que j'ai surprise ayant ses jeunes sortis de l'œuf, j'ai remarqué qu'elle était très-amaigrie et qu'elle pouvait à peine se soutenir sur ses organes locomoteurs. Il est à supposer que, quand la femelle vient à mourir, les jeunes ont déjà acquis un certain âge et assez de force pour pouvoir se passer des soins de leur mère et aller à la recherche de leur nourriture.

Les quelques faits que je viens d'exposer, relatifs à la manière de vivre de cette Aranéide, n'ayant pas été mentionnés par les auteurs qui ont fait connaître le *Cheiracanthium nutrix* Walck., j'ai pensé qu'ils présentaient assez d'intérêt pour être communiqués à la Société et être enregistrés dans le Bulletin de nos Annales.

M. Maurice Girard confirme complétement les indications de M. H. Lucas sur le *Cheiracanthium nutrix*. Avec M. Poujade, il a rencontré, au mois de juillet, cette Aranéide en grand nombre sur des Graminées des landes arides de Champigny et de la Varenne. Il a trouvé aussi ensemble, sous l'abri nuptial de toile soyeuse, le mâle de cette espèce se tenant à côté de sa femelle, ce qui est peu fréquent dans cette classe où les mâles semblent destinés par la nature à expier leur redoutable prédominance chez d'autres groupes du règne animal.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, ad de ses membres :

1° M. Bandi (Luigi-Verdiani), à Siena per Rocca-d'Orcia ptères d'Europe), présenté par M. Ém. Deyrolle. — Commi teurs : MM. Gilnicki et Poujade ;

2° M. Joly (Émile), médecin major au 7e bataillon de ch actuellement à Ajaccio (Corse) (Orthoptères et Éphémérien MM. Charles Brisout de Barneville et Koziorowicz. — Co porteurs : MM. Berce et Buquet ;

Et 3° M. Tarissan (Jean-Marie), maître répétiteur au Grand, à Paris (Coléoptères d'Europe), présenté par M. le d — Commissaires-rapporteurs : MM. Maurice Girard et V. S

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 22 OCTOB

Sociétés savantes et publications périodiques.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, 1873, 2e trimestre. 1 vol. in 8° avec 2 planches ; t

in., p. 255, Révision des espèces du genre Acinopus (commencement). — KÖNCKEL, Planche relative aux larves des Puces du Chat et du Loir. — E. DESMAREST et L. BEDEL, p. XLIX à CXXVIII, Bulletin des séances et Bulletin bibliographique (mars à juillet 1873).

ptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXVII, n°s 14 et 15 (octobre 1873).

MAX. CORNU, p. 766 et 825, Études sur le Phylloxera. — LECOQ DE BOISBAUDRAN et A. ROUSSILLE, p. 771-772, Emploi du sulfure de carbone contre le Phylloxera. — BALBIANI, p. 830, Sur la reproduction du Phylloxera du chêne.

tomologist's monthly Magazine, t. X, n° 113 (octobre 1873).

W. BUCKLER and the Rev. J. HELLINS, p. 100, Natural history of British species of Deltoid Lepidoptera of the genus Herminia. — John SCOTT, p. 104, Description of three new continental and one british species of Liburnia. — Rev. MURRAY, p. 107, Descriptions of new species of exotic Rhopalocera. — R. MAC LACHLAN, p. 108, Oniscigaster Wakefieldi, a new genus and species of Ephemeridæ from New Zealand. — O. WATERHOUSE, p. 110, Description of a new species of Lucanidæ (Chiasognathus pubescens).

Notes. — P. 111, Is Cerambyx heros entilled to a place in the British list? — P. 112, Stray captures of Coleoptera. — P. 113, Three species of Tenthredinidæ new to Britain. — Blennocampa pusilla Hartig. — Hoplocampa rutilicornis Klug. — Taxonus coxalis Hartig. — Notes on the larva, etc., of Charaxes Jasius. — P. 116, Note on the larva of Zygæna meliloti. — P. 117, Lithosia griseola and stramineola. — P. 118, Leucania albipuncta at Folkestone. — Eupithecia expallidata and succenturiata bred. — Batrachedra præangusta. — Captures near Glanville's Woolton. — P. 119, Answer to the « Notes on a British bug. »

ilosophical Transactions of the royal Society of London, t. 162, part II, 1872 (19 pl. noires). ⊙

nelides of the Older Palæozoic Rocks.

The Journal of the Linnean Society : Botany, t. XI, nos 55-56 ; *Proceedings*, sess

Zoology. — Alb. MÜLLER, p. 428, Not Gall. — W. KIRBY, p. 431, Geographica nal Lepidoptera as compared with that o p. 440, Contributions towards a knowle part III (4 pl. noires). — E. SAUNDERS, Japan. — Rev. CAMBRIDGE, p. 530, New ders (2 pl. noires).

The Transactions of the Linnean Society of L
t. XXIX, part II.

Tome XXVIII. — Rev. CAMBRIDGE, (3 pl. noires). — OWEN, p. 459, On the phemus (4 pl. noires).

Ouvrages divers.

* GIRARD (Maurice). Les Insectes. traité éléme

Séance du 12 Novembre 1873.

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE BARNEVILLE.

32 *membres présents.*

MM. Ch. Buquet, Adjoint au Maire du VIe arrondissement, Guérin-Méneville, membre honoraire, et Le Brun, de Troyes, assistent à la séance.

Correspondance. M. R. Mac Lachlan demande à la Société si elle voudrait insérer dans ses Annales un *Synopsis générique et spécifique des Phryganides d'Europe* ; travail qui serait accompagné de nombreuses planches. — La proposition de notre savant confrère est accueillie très-favorablement par la Société et renvoyée à la Commission de publication.

Nomination. Il est procédé à la nomination d'un membre de la Commission du Prix Dollfus pour 1873, en remplacement de M. Jules Fallou, qui en fait partie de droit comme Archiviste. — M. le professeur Paul Gervais est élu à l'unanimité des voix.

Lecture. M. C.-E. Leprieur dépose sur le bureau la deuxième partie des œuvres entomologiques posthumes de G. Capiomont, qu'il a rédigée d'après les manuscrits laissés par notre regretté confrère. Ce travail comprend la monographie du genre *Larinus*.

Communications. M. Maurice Girard, au sujet d'une communication qu'il a présentée récemment, adresse la note suivante :

En rendant compte de mes chasses dans les dunes des environs de Granville (Manche), je mentionne comme très-abondant en septembre un Hyménoptère fouisseur noir, approvisionnant son nid de jeunes Lycoses (page CLXXXVII). L'espèce, déterminée au moyen de la collection Sichel, est le *Pompilus plumbeus* Dahlbom.

Bulletin des Annales, mon honorable collègue
affirme que l'aile de Névroptère trouvée à Sai
j'avais cru pouvoir rapporter à un Ascalaphe, pr
de la famille des Éphémérides. J'attache beauc
nion de M. Mac Lachlan, qui est assurément l'u
compétentes dans l'étude des Névroptères, et j
je puis m'être trompé, non-seulement au sujet
l'occasion de plusieurs autres, la détermination d
souvent environnée de grandes difficultés, par suit
dans lequel se trouvent les échantillons. Néanmo
lier, j'avoue que je ne suis pas encore pleine
erreur, car si, *comme je l'avais déjà remarqué*, l
présente dans la nervation des différences avec l
elle en offre aussi, et de très-sensibles, avec les
l'époque actuelle et même avec les ailes des repré
trouvés dans les schistes lithographiques de la
M. Hagen sous les noms de *Ephemera mo. tua, pr*
tographica, t. X, 1862). Je m'estimerai, du reste,
fois que des savants dont les études ont porté p
ou tel groupe d'insectes voudront bien m'éclairer
tiendrai grand compte de leurs critiques.

Mais je ne saurais laisser passer sans protestatio
contenue dans la même lettre, et qui étonnera,
sonnes qui s'occupent de paléontologie :

« Je me permettrai cependant de faire observ

Ainsi, d'après M. R. Mac Lachlan, il faudrait se contenter de dessiner exactement, de photographier même les fragments d'insectes, sans essayer d'indiquer par un nom générique quelles sont les affinités probables de ces débris, sans marquer par un nom spécifique les différences qui les séparent des insectes déjà figurés. Mais si un entomologiste n'a pas le droit de chercher à donner, par un nom spécial, une idée d'un Diptère, d'un Orthoptère, d'un Névroptère ou d'un Hyménoptère dont il possède une aile, d'un Curculionide dont il a la tête et les élytres, c'est-à-dire les parties qui fournissent des caractères de classification, un paléontologiste n'est pas autorisé davantage à nommer un Mammifère fossile d'après une mâchoire, un Oiseau d'après un tarse, une Tortue d'après un fragment de carapace. Cela me paraît impossible à admettre, et si les idées de M. Mac Lachlan étaient adoptées, je crois qu'il faudrait désespérer de la paléontologie comme science, puisque *jamais* on ne rencontrera un animal fossile parfaitement complet.

« Pour les Névroptères et autres insectes à ailes très-réticulées, dit « encore M. Mac Lachlan, il arrivera bien souvent que les divers frag- « ments d'*une aile* seront désignés sous plusieurs noms différents. »

C'est un inconvénient, j'en conviens, mais un inconvénient beaucoup moins grand que la confusion qui résulterait de l'absence de tout nom spécifique. D'ailleurs, au fur et à mesure que l'on découvre des spécimens plus complets, la synonymie s'établit et les doubles emplois disparaissent.

M. Mac Lachlan croit savoir aussi que des fragments de plantes fossiles ont déjà été décrits par des observateurs trop zélés comme appartenant à des insectes. J'espère que ce malheur ne m'est pas encore arrivé, et je crois pouvoir affirmer à M. R. Mac Lachlan que des savants tels que MM. Heer, Germar, Hagen, Curtis, Hope, Berendt, etc., ne sont pas tombés dans de semblables erreurs. Je ne sais donc pas à qui le reproche s'adresse.

— M. Éd. Lefèvre fait la communication suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un dessin représentant les deux sexes d'une nouvelle espèce de Clytride trouvée par M. Warion aux environs d'Oran (Algérie), et qui m'a été communiquée par M. Leprieur. Ce dessin sera reproduit, avec celui d'autres espèces

O. forcipiferam *approximans; saturate nigro nitidula, subtus pube brevi albida obsolete ve fortiter undique rugoso-punctato, anticé præsert tice convexiusculo, fronte modice deplanata, profunde instructa; epistomate vix arcuatim antennis nigris, prothoracis basin vix attinge libus fulvis, 1° macula nigra superne notato grosse profundeque rugoso-punctato, infra apice lateribus nonnihil marginato, angulis posticis bisinuato; scutello triangulari, rude punctato, convexiusculo, in medio disci longitudinaliter elytris lateribus evidenter late sinuatis, fortit saturate testaceis, lineis longitudinalibus nonnul fascia communi lata pone medium, extus antice ram breviter angulatim ascendente, latera n duabus maculis basalibus (prima humerali elong suturam non attingente) saturate cyaneis, orna minusve late nigra; pedibus nigris.*

♂. Oblongo-elongatus, parallelus, opacus; m latis, basi fortiter abrupte angulatis, ibique su

brevissimis; elytris minus profunde punctatis; pedibus anticis brevioribus.

Long. 4 mill.; lat. 2 mill.

Variat maculis in singulo elytro anticis coadunatis, et maculam transversam nec latera nec suturam attingentem formantibus.

Algeria (prov. Oran.)

— M. Ch. Brisout de Barneville dit que la *Chrysomela cærulescens* Suffr. n'est positivement qu'une variété de la *C. carnifex* Fab., comme le supposait déjà M. L. Fairmaire. Cette espèce, que l'on trouve auprès de Paris dans les endroits secs, est très-répandue dans une partie de l'Europe : à mesure que l'on s'avance vers le Nord elle présente sur les élytres une bande latérale rouge jaunâtre qui disparaît dans les individus habitant le Midi, ainsi que l'on peut s'en assurer en étudiant ceux que l'on trouve aux bords de la Méditerranée.

— Le même membre ajoute qu'il a constaté aux environs de Saint-Germain-en-Laye que la *Plectroscelis chlorophana* vit sur le *Calamagrostis epigeios* Roth.

— M. J. Fallou montre de jeunes branches de tilleul, provenant de buissons de la forêt de Sénart, qui présentent de nombreuses nodosités dans lesquelles se trouvent des larves vivantes de Coléoptères qu'il se propose d'élever.

— M. Maurice Girard envoie la note suivante :

Il n'est pas inutile, je crois, de signaler par intervalles certains faits qui n'intéressent qu'indirectement l'entomologie, mais qui rentrent dans ses plus légitimes applications. Je viens de recevoir des indications assez curieuses concernant l'apiculture, et qui m'ont été fournies par un amateur très-intelligent, M. Lance, demeurant à Chevry-Cossigny, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Je suis avec beaucoup de curiosité ses travaux depuis plusieurs années. Un rucher considérable est établi au milieu d'une vaste prairie arrosée par un cours d'eau, et où le propriétaire des ruches fait des semis de

On sait que ces Hyménoptères construisent to
la partie la plus élevée de la ruche. C'est ce q
cale, dans le haut, des boîtes rectangulaires
volonté pour l'étude, après que les insectes y o
dans le sens longitudinal. De la sorte on peut
couvain, les cellules de diverses espèces, le dé
mettant ces boîtes au moment où s'ouvrent cert
nage du rucher, on obtient des gâteaux à miel d
fleur. M. Lance peut ainsi livrer sur commande
et un goût déterminés. Ces boîtes, enjolivées d'o
à paraître sur les tables comme friandises. J'ai
miel de sainfoin et de luzerne, le meilleur de la

M. Lance s'est amusé à intriguer tous les p
localité, et même des personnes instruites, des
présentant un miel fort blanc et de bel aspect,
leur a montré ensuite qu'il était l'auteur de ce m
avec la floraison d'un petit champ de Camomilles
à titre expérimental.

Je suis persuadé qu'on pourra faire préparer
Abeilles mêmes, des miels thérapeutiques, en cho
venables, et en y apportant des ruches à boîtes

Les curieuses recherches de M. Lance ont été
de septembre 1873, par une médaille de vermeil
d'horticulture des arrondissements de Melun et
suite de sa 23e exposition, qui a eu lieu cett

Ouvrages présentés dans la séance du 12 novembre 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

* ***Feuille des Jeunes Naturalistes***, 4e année, n° 37, 1er novembre 1873.

E. Lelièvre, p. 6, L'échenillage, suite.

Société entomologique de Belgique, compte rendu n° 91, octobre 1873.

Constant Bar, p. 3, Note controversive sur le sens de l'ouïe et sur l'organe de la voix chez les Insectes. — P. 26, Note sur une aberration du Satyrus Semele. — P. 27, Notes sur des Coléoptères d'Écosse et de Belgique.

Société Linnéenne du Nord de la France, Bulletins mensuels n°s 13-16.

N° 15. — P. 239, Liste de Coléoptères trouvés dans les dunes de Saint-Quentin (Somme).

N° 16. — P. 215, La fertilisation des plantes par les Insectes (traduit de l'English Mecanic).

Ouvrages divers.

* Joly (Dr Émile). Contributions pour servir à l'histoire naturelle des Éphémérines : Mémoires I-III. 3 broch. in-8°, pl. noires.

* Joly (Dr N.). Contributions à l'histoire naturelle et à l'anatomie du Phyllium crurifolium, des îles Seychelles. Broch. in-8°, 4 pl. dont une coloriée.

* Id. Sur l'hypermétamorphose de la Palingenia virgo à l'état de larve. Broch. in-8°, une pl. noire.

(Ces deux dernières brochures offertes par le fils de l'auteur, notre confrère M. le docteur Émile Joly.)

* MÜLLER (Albert). Contributions to Entomo
1862, n° 2. (Le 1er numéro a paru da
Soc. of London, 1873, part II, p. 207.

Séance du 26 Novembr

Présidence de M. Ch. BRISOUT DE

31 *membres présents*

MM. le docteur Boisduval et Guérin-Ménevill
Ernest Olivier, de Moulins (Allier), assistent à

Lectures. M. A. Chevrolat donne lecture d
quelques Rhyzodides, comprenant la descripti
latus Castelnau et celles de deux nouvelles espè
Grenade : les *Clinidium cavicolle* et *simplex*.

— Le même membre donne des descriptions de nouvelles espèces de Coléoptères, comprenant : 1° Un nouveau genre de la famille des Ténébrionides : *Proderops* (*P. foraminosus*, de l'Amérique méridionale) ; 2° Des espèces algériennes découvertes par notre collègue M. Gaston Allard, savoir : *Platipalpus* (gen. nov.) *albo-lanosus*, *Brachyesthes approximans* et *Gastonis*, *Arhinus callizonatus* et *Pseudocolaspis æneo-nigra*.

Communications. M. L. Bedel lit la note qui suit :

En parlant, dans le Bulletin (p. CXCIV), des mœurs générales des *Cassida* et de leur prédilection pour les Composées (corymbifères ou cynarocéphales), j'ai relevé une exception que semblerait faire la *C. margaritacea*, s'il faut en croire une note publiée dans les Actes de la Société zoologique et botanique de Vienne, t. XVIII, 1868.

Cette remarque m'a valu une lettre fort intéressante de notre collègue M. Bauduer, et j'en cite le passage suivant :

« Vous dites que, d'après M. de Frauenfeld, la *Cassida margaritacea* vivrait à l'état de larve sur la *Saponaria officinalis*. J'ai souvent cherché sur cette plante, qui est très-commune à Sos, et je n'y ai jamais trouvé cette Casside, tandis que je la prends abondamment sur l'Immortelle jaune (*Gnaphalium stœchas*). Je ne dis pas que M. de Frauenfeld se soit trompé, je crois seulement que son observation mérite d'être renouvelée. »

Je suis en ceci parfaitement de l'avis de M. Bauduer, et je pense, comme lui, qu'un genre de Coléoptères inféodé à une famille de plantes ne s'écarte que bien rarement de son instinct botanique. Je trouve qu'il y aurait intérêt à rechercher quelle plante choisit la *C. margaritacea* dans nos environs, où le *Gnaphalium stœchas* lui fait défaut ; s'attache-t-elle à un *Gnaphalium* différent ou à quelque genre voisin ? Je le suppose, et il sera facile de le vérifier dans les plaines de La Varenne-Saint-Hilaire où cette Casside est très-commune.

M. Éd. Lefèvre, à la suite de cette communication, dit qu'une espèce de *Gnaphalium* est en effet très-abondante à La Varenne et qu'elle nourrit probablement la Casside dont parlent MM. Bauduer et Bedel.

M. Leprieur ajoute qu'à Bone il a trouvé également, sur une Composée, l'*Erigeron viscosum*, une *Cassida*, qui doit être la *distincta* Boheman.

Le *T. congener* est une espèce très-voisine d
presque superficielles, sans être obsolètes comm
allongée, peu convexe, à longue pubescence dres
antérieures ; caractères tout à fait en opposition
maire indique pour le *T. persulcatus*. La confron
si cette dernière espèce est ou non distincte du
élytres tantôt unies, tantôt avec des stries asse
valles convexes. Je tiens, d'ailleurs, à la disposi
exemplaire comparé avec le type même de M. P

2° M. L. Bedel (Bulletin 1873, page LXXXVI
synonymies : *Clytus Auboueri* = *Cl. Sternii* Kra
Clytus, intermédiaire entre les *C. plebejus* et *m*
confondu avec eux dans la plupart des collection

Autant que me permet d'en juger la diagnose
a eu l'obligeance de me transcrire, cette identit
me paraît impossible que le *C. Auboueri* ait été
espèces précitées. La granulation si remarquable
seul caractère qui éloigne cette espèce des *C.*
la forme de ce segment est très-différente chez
d'être globuleux, très-arrondi vers le milieu, il
d'avant en arrière, pour s'arrondir aux angles p
plus grande largeur. Or, la diagnose de M. Kraat
tère, que cet éminent entomologiste n'eût pas m

M. L. Bedel, en ce qui le concerne dans la note précédente, répond :

Je maintiens absolument la réunion du *Clytus Auboueri* Desbr. au *C. Sternii* Kr. Si M. Desbrochers des Loges avait consulté le Berliner Zeitschrift, 1870, p. 220, au lieu de s'en tenir à la diagnose qu'il m'a seule demandée, il eût trouvé dans la description de M. Kraatz la phrase suivante, qui, je l'espère, lèvera tous ses scrupules : « Le prothorax, chez le *Clytus Sternii*, présente sa plus grande largeur évidemment après le milieu et paraît graduellement rétréci en avant, tandis qu'il est resserré presque également en avant et en arrière chez le *C. massiliensis* et plus brusquement en avant chez le *C. plebejus*. »

L'examen du type de M. Ernest Olivier, que j'ai vu tout récemment, confirme entièrement la réunion que j'ai publiée.

— M. Gabriel Tappes lit une note synonymique sur une espèce du genre *Cryptocephalus* :

En traduisant les notes de M. de Harold sur la nomenclature des Cryptocéphalides (Berliner ent. Zeitschrift, 1873), j'ai lu ce qui suit :

« M. Suffrian, Linn. ent., II, p. 111, adopte le nom de collection *ypsilon* de Parreyss par la raison qu'il est connu depuis longtemps dans les collections allemandes, et, pour ce simple motif, il lui donne le pas sur celui de *maculipes* de Zubkoff, publié antérieurement (en 1833), et sur celui de *sesquistriatus* Krynicki, encore plus ancien (1832).

« Que nous restera-t-il donc à répondre aux Français s'ils veulent maintenir les noms du Catalogue Dejean, connus dans leurs collections depuis aussi longtemps au moins, si ce n'est davantage, en face de descriptions qu'ils pouvaient parfaitement ne pas connaître? Déjà, en 1837, lorsque Dejean écrivit la préface de la 3e édition de son Catalogue, une telle opinion, qui, même à cette époque, isolait considérablement son représentant, était complétement insoutenable. Il est étonnant qu'aujourd'hui un auteur, qui en prend assez à son aise avec les noms de catalogues et surtout avec ceux de Dejean, veuille décerner le droit de priorité à un nom de collection de Parreyss.

« Cette espèce doit être enregistrée sous le nom le plus ancien, c'est-à-dire celui de *sesquistriatus* de Krynicki. »

Je regrette que M. de Harold, dont les recherches sont si consciен-

Du reste, je ne vois pas pourquoi, puisque no
cette voie, nous ne donnerions pas à cet inse
que lui a imposé en le figurant Herrich-Schäffer (
in fasciculis Faunæ Germaniæ, p. 130, tab. 1, f
san de la manière de voir de M. de Harold, mai
jusqu'à ses extrêmes limites, comme il le propo
inconvénients.

— M. Charles Brisout de Barneville communi

M. Foudras a décrit sous le nom de *Longitar*
voisine, mais bien distincte du *L. piciceps* Steph.
été connue de M. Kütschera, se trouve fréquemme
elle se prend, comme sa congénère, sur les p
Évidemment, cette Altise, quoique très-bien
est confondue dans les collections avec la *picicep*
à tort l'*atricillus* Foudras comme identique à
s'en distingue nettement par la forme du premie
térieurs, qui est long et étroit dans les deux s
premier article des tarses antérieurs est court et
L'*atricillus* Foudras se distingue du *piciceps* St
allongée, son corselet plus court, ses élytres à po
par la forme particulière du dernier segment
présente une impression semi-circulaire, entour
saillie tuberculiforme ; tandis que, chez le mâl
présente un profond sillon longitudinal.

collègue M. Balbiani a fait d'importantes communications sur le *Phylloxera quercus*, qui vit sur les feuilles du chêne, et dont l'étude lui était plus facile que celle du *Phylloxera vastatrix*. Il pensait, avec raison, qu'il devait y avoir une grande analogie entre les mœurs de l'un et de l'autre, et il a constaté, chose très-remarquable, qu'il y avait chez cet insecte une génération sexuée.

Vous vous souvenez bien probablement des nombreuses communications faites, tant ici qu'à l'Académie, sur la présence ou l'absence du mâle du *Phylloxera vastatrix* et surtout de la persistance que je mettais à nier la découverte du mâle, les individus présentés comme tels n'étant en réalité que des femelles. Les observations de M. Balbiani démontrent que j'avais raison.

C'est vers l'arrière-saison, à l'époque de l'apparition des individus adultes, soit aptères, soit ailés, que la génération sexuée se présente. Je parle, bien entendu, du *Phylloxera quercus*, qui offre beaucoup d'analogie avec le Phylloxère de la Vigne. Ce sont les œufs pondus par certains de ces individus qui donnent la génération sexuée, dont la forme et les mœurs sont toutes particulières et ne permettent pas de la confondre avec celle du type. Les individus de cette génération, sans aucune espèce de mue, et pour ainsi dire à l'état de larve embryonnaire, sont aptes à perpétuer l'espèce ; un mâle peut suffire à plusieurs femelles, mais l'accouplement est de peu de durée. Au bout de trois à quatre jours, la femelle pond un œuf, l'*unique* qu'elle ait à pondre ; c'est lui qui passe l'hiver et donne naissance, l'année suivante, à la génération du type que tout le monde connaît. Cet œuf ne ressemble pas à ceux de provenance parthénogénésique et pondus pendant l'été. M. Balbiani lui donne le nom d'*œuf d'hiver*, par opposition aux autres qu'il nomme *œufs d'été*.

C'est surtout dans les caractères anatomiques que la génération dioïque diffère le plus des autres : d'abord par l'absence de rostre et de suçoir et par le manque d'organes digestifs complets dans les deux sexes, ce qui différencie ce type des Coccides, où il n'y a que le mâle chez qui ils fassent défaut. La femelle ne présente qu'un seul tube ovarique placée sur la ligne médiane, le second étant avorté. Le mâle, comme organe extérieur, n'offre qu'un petit mamelon conique, garni de pointes chitineuses, qui joue le rôle de pénis.

Depuis la publication des notes de M. Balbiani et la connaissance des faits extraordinaires dont il rend compte, M. Max. Cornu a cru trouver,

gische Beiträge zur Beurtheilung der Da
Entstehung der Arten. — Kraatz, p. 23
nov. sp. von Nazareth und synonymische

Bulletin de la Société impériale des Natur
1873, n° 1 (6 pl. noires).

C. Berg, p. 96, Acclimatisation von Ant
Mén. in den Ostseeprovinzen. — Hochh
der in den Gouv. Kiew und Volhynien b
(Onitis II, Agrilus Sperkii, Ceutorhynchus

Comptes rendus hebdomadaires des séances d
t. LXXVII, n°s 16-20 (octobre-novembre

Max. Cornu, p. 879, Production des ga
quées par le Phylloxera. — Balbiani,
Phylloxera du chêne (suite). — Iversen,
à Saint-Pétersbourg. — Guérin-Ménevil
est une conséquence de la maladie de
p. 930, 1009, 1088 et 1161, Renflements
sur les radicelles de la vigne. — Bazille
la destruction du Phylloxera par le sulf
Cornu, p. 1015, Découverte d'un indivi
vastatrix. — De Melegnane, p. 1015,
l'opinion de M. Guérin-Méneville sur l

— M. Maurice Girard adresse la note qui suit :

J'ai parlé précédemment, avec quelque doute (Bulletin 1873, p. CXCII), de l'existence du cri dans les deux sexes du Sphinx à tête de mort, ne pouvant pas me fier à ma mémoire seule pour le cas de la femelle. Je suis tout à fait affirmatif aujourd'hui. En consultant mon travail : Étude sur la chaleur libre des Invertébrés (Paris, 1869), j'y trouve, dans l'énumération des sujets mis en expérience (p. 101), la mention suivante : 21 octobre 1865, *Acherontia Atropos*, femelle récemment éclose, *criant beaucoup*, etc.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Berliner entomologische Zeitschrift, 17e année, 1873, 1er et 2e trimestres.

VON KIESENWETTER, p. 9, Revision der Genus Podonta. — Id., p. 23, Die Luperus-Arten in der Monographie von Joannis. — Id., p. 31, Zwei neue Aphyctus-Arten (Dasytides). — LOW, p. 33, Diptera nova e Pannonia et confinibus Dariæ regionibus. — DE CHAUDOIR, p. 53, Essai monographique sur le genre Cymindis. — KIRSCH, p. 121, Zur Kenntniss der Peruanischen Käferfauna. — JENSEN, p. 153, Anwendung der Darwin'schen Lehre auf Bienen von H. Müller. — PFÜTZNER, p. 159, Melitæa Melicerta (var. nova) Bastard von Athalia und Dictynna. — VON HAROLD, p. 161, Zur Nomenclatur der Cryptocephaliden. — KRAATZ, p. 181, Ueber einigen von Beck beschriebenen Käferarten. — Id., p. 189, Revision der Europäischen Exochomus-Arten. — Id., p. 195, Exochomus minutus, eine neue deutsche Art. — Id., p. 196, Uloma cyprea, von Cypern. — Id., p. 197, Ophonus planiusculus, nov. sp. aus Thüringen. — Id., p. 198-201, Ueber Adimonia fontinalis, A. pallida, Cyphon nigriceps, Xyloiemus fasciculosus. — Id.,

* Id. Synopsis of the Histeridæ of the United S

* Laboulbène (Dr Alex.). Du Tœnia, sur une n
mode de le faire rendre. Broch. in-8°.

* Lessona (Michele). Calendario zoologico in F
in-8°. Turin, 1873.

* Norguet (de). Deuxième supplément au Catal
département du Nord. Broch. in-8°. Lill

* Prunner (Léonard de). Lepidoptera pedemont
Turin, 1798. — Offert par notre collègu

* Riley (Charles). Annual Report on the noxio
Insects of Missouri : III, IV et V. 3 bro
1871-1873.

* Id. « Controlling sex in Butterflies. » Broch

* Id. Economic Entomology. Broch. in-8°, av
Jefferson-City, 1873.

* Id. Einige unserer schädlicheren Insekten. B
dans le texte. Saint-Louis, 1879

• ***Entomologist's monthly Magazine,*** n° 114 (novembre 1873).

WEYENBERGH, p. 121, On the Lepidopterous Fauna of S'-Vincente and description of Gelechia Benedenii, nov. sp. — HEWITSON, p. 122, 9 new species of Lycænidæ from the West Coast of Africa. — Rev. MURRAY, p. 126, Lycæna Pryeri, nov. sp. from Japan and change of name of L. cassiodes (= pseudocassius). — J. SCOTT, p. 127, British Homoptera (Revision of the Bythoscopidæ), suite. — RYE, p. 131, Notes on Anisotomidæ, with description of A. multipunctata and circinipes from Japan, and A. macropus from England. — ID., p. 136, Liosomus troglodytes, nov. sp. from Great Britain. — C. BARRETT, p. 143, Notes on British Tortrices, suite.

Notes. — P. 137, On Bembidium, Calathus, Agabus, Homalota, Actocharis, Scopæus, Olibrus, Meligethes, Elater, Trachyphlœus, Liosomus (synonymies). — P. 139, Vanessa Antiopa. — Sphinx convolvuli. — Notes on Phytometra ænea. — P. 140, Batrachedra præangusta. — Captures at Glanvilles'Wootton — P. 141, Abundance of Halesus auricollis in Wharfedale.

• ***Resumen de los Trabajos del Ateneo propagador de las Ciencias naturales,*** año 1872-73.

BOLIVAR, p. 6, Notes sur des Orthoptères. — SANZ, p. 8, Sur les Vesperus. — BOLIVAR, p. 11, Synopsis des Gryllus d'Espagne.

Ouvrages divers.

• BERCE. Faune entomologique française : Lépidoptères, t. V (Geometridæ), 13 pl. coloriées. In-12 cartonné. Paris, 1873.

• CHAUDOIR (baron DE). Mémoires sur quelques genres et espèces de Carabiques. Broch. petit in-8°. (Extr. du Bulletin de la Société impér. des Natur. de Moscou.) — Offert par notre collègue M. de Gaulle.

tion d'une nouvelle espèce de Staphylinide, à la
de *Thinobius Ligeris,* et qu'il a trouvée au mois
laissés par les inondations de la Loire, auprès de

— M. Tournier adresse la dernière partie de
espèces de Tychlides européennes et circa-méd
nant le genre *Sibinia* (vingt-neuf espèces, dont
outre, onze inconnues à l'auteur).

— M. Eugène Simon lit la troisième partie de
Études arachnologiques.

Dans ce travail, qui est accompagné d'une
donne : 1° la révision des espèces européennes d
espèces ; *Cebrenis* (g. n.), deux espèces ; *Ethilla*
Micrommata, quatre espèces ; 2° la description d'
Scorpion appartenant au genre *Buthus* Leach : l
Saint-Louis du Sénégal.

Communications. M. le Président annonce qu
docteur Alexandre Laboulbène vient d'être nomm
l'Académie nationale de Médecine.

— M. L. Reiche fait connaître la mort de no

vrolat. Les types, récemment acquis par le petit-fils du célèbre entomologiste, proviennent de la collection de notre ancien collègue.

M. de Jousselin, ancien capitaine de cavalerie, membre de la Légion d'honneur, est mort récemment à Versailles.

— M. Ernest Olivier communique, par l'entremise de M. L. Bedel, une note synonymique sur un Longicorne présenté par lui à la dernière séance et décrit par M. Desbrochers des Loges sous le nom de *Clytus Auboueri* (Ann. Soc. ent. Fr. 1872, p. 429) :

Ce *Clytus*, dit notre collègue, a été reconnu pour être identique au *Clytus Sternii* de M. Kraatz, décrit et figuré dans le Berl. ent. Zeitschrift pour 1870. Depuis ce moment, M. Desbrochers des Loges ayant bien voulu me confier son type, je l'ai comparé avec les *Clytus* de la collection de M. Ch. Brisoul de Barneville, et, grâce à l'obligeance de notre collègue, j'ai pu me convaincre que c'était bien celui que Gory a décrit et figuré sous le nom de *C. cinereus* et que M. Mulsant a publié sous le nom de *C. Duponti* (Dej.). Le nom de *Clytus cinereus* Gory, qui a la priorité, doit donc être seul adopté et les dénominations imposées successivement par MM. Mulsant, Kraatz et Desbrochers, venir en synonymie.

Le *Clytus cinereus* est rare dans les collections et paraît peu commun en France. M. Chevrolat l'a capturé anciennement sous des fagots dans la forêt de Saint-Germain, où M. Ch. Brisout de Barneville en a retrouvé cet été, au filet, un seul individu. M. Mulsant l'indique de Fontainebleau. Celui qui a servi de type à la description de M. Desbrochers des Loges provient de Saint-Pourçain (Allier), et j'ai pris moi-même dans les environs de Moulins, sur les fleurs du *Spiræa sorbifolia*, l'exemplaire que je possède.

M. Chevrolat ajoute que cet insecte a été retrouvé aux États-Unis d'Amérique, où il a probablement été importé d'Europe.

— M. le docteur Puton adresse la note qui suit :

Les *Cassida* ne me paraissent pas aussi exclusivement attachées aux Composées que semble le croire notre honoré collègue M. Bedel; je puis citer la *C. equestris* qui vit sur le *Galeopsis tetrahit*, et la *C. azurea* sur le *Silene inflata*. Les *C. azurea* et *margaritacea* étant très-voisines, il n'y a rien d'étonnant qu'elles se trouvent sur des plantes de la même famille.

sphærica sur la *Serpula arvensis* (de Norguet).

M. Leprieur, à la suite de cette lecture, fait pas seulement de trouver un insecte phytoph minée pour être sûr qu'il est en rapport consta observation doit constater qu'il s'en *nourrit* au observations citées par M. le docteur Puton nature ?

M. L. Bedel ajoute que c'est après avoir à plu larves de diverses Cassides vivant sur des plant posées et avoir retrouvé les insectes parfaits sur a cru pouvoir publier quelques remarques à ce s

— M. L. Bedel communique de nouveaux re genre *Sitones* :

1° *Synonymies*. M. le docteur Kraatz (Berl. Z tionné le *Sitones ocellatus* Küst. comme synonyn C'est une erreur : l'*ocellatus* en est absolument *S. bituberculatus* Mots. Ces deux derniers ont é d'après des types rapportés par Handschuch de paraît très-commune sous les genêts. La synon comme suit : *S. bituberculatus* Mots., Bull. Mo p. 142 (= *ocellatus* Küst. = *punctiger* Woll.).

M. Desbrochers des Loges a publié dans nos A

collègue qui pense reconnaître le *niger* dans des individus frottés de l'*ellipticus*. D'après les types, que j'ai vus et que M. Desbrochers paraît ne pas connaître, ces deux espèces me semblent bien distinctes. Le *S. niger*, espèce couverte en dessus d'une fine pubescence couchée, n'offre jamais de squamules à l'état frais ; il a été retrouvé à Algésiras par M. Dieck et doit être inscrit au catalogue des Coléoptères d'Europe.

Il subsiste encore bien des espèces douteuses ou nominales dans le genre qui m'occupe. Parmi celles que l'on peut éliminer dès à présent avec certitude, je ne citerai que le *S. cinerascens* Fâhr., petite variété du *S. cambricus* Steph., à pubescence d'un gris uniforme et que j'ai principalement observée chez les mâles de cette espèce.

2° ***Mœurs et métamorphoses.*** Au mois d'octobre dernier, j'ai trouvé, en Normandie, dans de vieilles racines de *Lotus corniculatus*, constamment fréquentées au moment de l'accouplement par des *S. cambricus* et *Waterhousei*, des larves blanchâtres que j'ai cru pouvoir attribuer à ces Curculionides. Je me suis empressé de les envoyer à M. Perris, qui m'a confirmé dans cette opinion, et je puis espérer que, grâce à sa haute expérience, nous pourrons bientôt suivre dans leur évolution complète les métamorphoses encore inconnues du genre *Sitones*.

D'après mes dernières observations, les *S. regensteinensis* Herbst et *tibialis* Herbst vivent indifféremment sur les *Genista scoparia* et *Ulex europæus*; le *S. cambricus* fréquente aussi bien le *Lotus uliginosus* que le *corniculatus*. Enfin, d'après un renseignement qu'a bien voulu me transmettre M. Bauduer, dans les Landes le *S. griseus* se prend sur le *Genista scoparia*, et le *S. gressorius* sur le *G. anglica*. Divers faits bien constatés me portent cependant à croire qu'en général les espèces les plus répandues et les plus variables en même temps, *griseus*, *lineatus*, etc., s'accommodent parfaitement, au moins à l'état parfait, de diverses Légumineuses appartenant aux genres les plus éloignés.

— M. E. Simon donne lecture de la note suivante :

J'ai l'honneur de présenter à la Société le résultat de quelques observations sur la durée de la vie et les changements de peau des Aranéides du genre *Tegenaria*.

Ces observations ont été faites par M. J. Leprevost, jeune entomologiste qui ne fait point partie de la Société; je puis en garantir l'exactitude, les

Il résulte de ces observations, dont je rendrai
Société, que le mâle de la *Tegenaria atrica* m
et qu'il meurt peu de temps après avoir subi
peau ; dans la première année ces changement
le premier a toujours lieu huit jours après la s
sont assez irrégulièrement espacés, un jour d
abondance subite de nourriture ou une abstine
hâter ou les retarder souvent de plusieurs sema
a point de mues ; elles ne reparaissent qu'au p
cèdent jusqu'à l'automne, qui est le terme de
la vie de la *Tegenaria* mâle.

Le renflement du palpe, qui est l'attribut d
distinctement qu'à l'avant-dernière mue.

La durée de la vie de la femelle paraît beau
en effet loin d'être adulte à la fin de la secon
aussi plus lente, car à la fin de la première a
petite que le mâle du même âge ; ses chang
beaucoup moins nombreux, du moins pour les
observations n'ayant pas été poussées plus loi

Ces observations sont encore très-incomplèt
dant dignes d'être mentionnées dans le Bulle
gique, car elles sont de nature à éclaircir ce
rieux de la vie évolutive et de la physiologie
nos maisons.

M. Angel Gouralo y Goya, professeur d'histoire naturelle à l'Institut [illegible], à Oviedo (Espagne), qui s'occupe d'entomologie générale. — Présentation de MM. Bolivar et L. Buquet ; commissaires-rapporteurs : MM. Bedel et Éd. Lefèvre ;

M. Maurice des Gozis, de Montluçon, licencié en droit, qui s'occupe de l'étude des Coléoptères de France. — Présentation de M. Desbrochers des Loges ; commissaires-rapporteurs : MM. L. Bedel et E. Desmarest.

—

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, n°s 92 (novembre 1873).

QUÆDVLIEG, p. 4, De l'influence de l'isolement dans la formation des espèces, par le docteur Weismann (analyse). — PLATEAU, p. 13, Excursion de la Société à Newport. — DE BORRE, p. 16, Capture des nids de Vespides renfermant des Rhipiphorides. — ID., p. 17, Remarques sur l'ancien genre Feronia. — ID., p. 19, Sur des débris de Coléoptères supposés fossiles.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome LXXVII, n°s 21 et 22 (novembre-décembre 1873).

MAX. CORNU, p. 1276, Note sur les mœurs du Phylloxera. — DUMONT, p. 1287, Efficacité de la submersion des vignes employée contre le Phylloxera.

Entomologist's Monthly Magazine, n° 115 (décembre 1873).

BARRETT, p. 145, Notes on British Tortrices (suite). — HEWITSON, p. 149, Six new species of Epitola from the West Coast of

Island and at Deal. — P. 160, Additions
nidæ. — Habits of the British Sesia. —
at Sherwood Forest. — History of Cram
On Agrion. — On the Trichoptera of Zel
— P. 165, On a British bug. — P. 166,
collections.

* *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 4e année, n°
planche noire.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, CXX
1873. ⊙

Mittheilungen der Schweizerischen entomolog
1873, n° 3.

WULLSCHLEGEL, p. 97, Noctuinen-Fau
TOURNIER, Observations sur les synony
— ERNÉ, p. 135, Entomologische Beo
(descriptions de larves de Coléoptères,
p. 143, Neue Schweizerische Microlepid
nov. sp.).

The Transactions of the Entomological Society
parts I-IV, 5 pl. noires et color.

On the Hydroptilidæ (Trichoptera). — BUTLER, p. 153, A monographic List of Gasteracantha, with descriptions of new species. — F. SMITH, p. 181, Aculeate Hymenoptera of Japan. — Alb. MÜLLER, p. 207, Contributions to Entomological Bibliography up to 1862. — BATES, p. 219, Cicindelidæ and Carabidæ from Japan. — ID., p. 323, New genera and species of Cicindelidæ and Carabidæ from China. — Major PARRY, p. 335, On Lucanoid Coleoptera (7 esp. nouv.). — H. DEYROLLE, p. 344, On the affinities of the genus Nicagus. — BATES, p. 347, New genera and species of Tenebrionidæ from Australia, New Caledonia and Norfolk Island. — Rev. EATON, p. 381, Notes on the Ephemeridæ by Dr Hagen. — SIDNEY SMITH SAUNDERS, p. 407, On Hymenopterous Insects which nidificate in briars and their Parasites. — BUTLER, p. 415, List of Galeodides in the British Museum (Galeodes bengalensis, nov. sp.). — WOLLASTON, p. 427, Genera of the Cossonidæ. — Proceedings.

* *Zapiski Novorossiiskago Obszczestwa Estestwoispitatelei* (Mémoires de la Société des Naturalistes de la Nouvelle-Russie), année 1873 (en russe). ⊙

Ouvrages divers.

* HEWITSON. Exotic Butterflies, part 88 : Satyridæ, Hesperidæ, Lycænidæ. 3 pl. color.

* MILLIÈRE. Catalogue des Lépidoptères des Alpes-Maritimee, 2e partie : Phalénites. Cannes, 1873.

* ROUGET. Sur les Coléoptères parasites des Vespides. Broch. in-8°. Dijon, 1873.

MM. le docteur Grenier, de retour de Bagnèr
de Saint-Ouen-de-Thouberville, assistent à la s

Rapport. Il résulte d'un rapport de l'Arch
depuis 1869, le nombre des livres emprunté
constamment en augmentant. Ainsi, en 1869,
pruntés par 22 membres; en 1870, 63 ouvra
1871, 69 ouvrages, par 27 membres; en
26 membres; et, en 1873, 122 ouvrages, par

Lectures. M. Ernest Cotty adresse une pièce
mologie, ode sur les Coléoptères. — Il en est

— M. L. Fairmaire transmet, par l'entren
notices :

1° Notes rectificatives complémentaires sur l

2° Description d'un nouveau genre de la
genre *Cyrtonastes*; *C. æneomicans* et *phædono*

Communications. M. J. Künckel annonce qu
séum d'histoire naturelle vient d'acquérir la

[illegible]er le fait de ces *Cécidomyies* vues probablement au Jardin des [illegible]es, là peut-être où Geoffroy les avait trouvées et où, avec l'aide de [illegible] V. Signoret et J. Fallou, M. Laboulbène en a recueilli lui-même pour [illegible]travail publié dans nos Annales.

— M. Léon Fairmaire communique une note relative à la synonymie de [illegible]erses espèces de Coléoptères :

[illegible]ans le Berliner entomologische Zeitschrift pour 1872, p. 168, M. Reitter [illegible]écrit un nouveau genre, *Diochares*, fondé sur le *D. depressus*, insecte [illegible]vé à Oran et qui n'est autre que mon *Pediacus costipennis* (voir Ann. [illegible] ent. Fr., 1852, p. 78), comme M. Kraatz le reconnaît (Berl. Zeits., [illegible]e année, p. 186). Mais ce dernier propose de retenir le nom géné[illegible]que de *Diochares* ; les caractères sont en effet très-suffisants pour [illegible]tiver cette coupe. Seulement je crois que le genre *Xenoscelis* Woll. [illegible]rans. Ent. Soc. Lond., 1862, p. 152, pl. 7, fig. 3, *Pristoscelis*) a été [illegible]dé sur le même insecte et aurait par conséquent la priorité. Son nom [illegible]rait donc : *Xenoscelis costipennis* Fairm. — *deplanatus* Woll. — [illegible]*epressus* Reitt.

A côté de ce genre se trouve placé le *Cryptamorpha musæ* Woll., Ins. [illegible]Mad., p. 157, tab. 4, fig. 1. Cet insecte est identique avec le *Psammœcus Desfardinsi* Guér. Le *P. trimaculatus* Motsch. pourrait bien en être une variété.

Enfin je crois que le genre *Derotoma* Reitter, loc. cit., p. 170, est le même que le genre *Astilpnus* Perris (Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 165), malgré la différence du nombre d'articles des tarses ; mais ce rapprochement aurait besoin d'être confirmé, et je livre ce point, qui n'est pas un monde, *disputationibus eorum*.

— M. Lichtenstein adresse la note suivante :

Dans la séance du 26 novembre (Bulletin 1873, page CCXVIII), notre collègue M. V. Signoret a fait part de la remarquable découverte faite par M. Balbiani au sujet des sexes du *Phylloxera quercus*. D'après ce savant, les deux sexes seraient aptères et privés de rostre.

Or, dans son étude sur le même insecte, qui est insérée dans nos Annales de 1867, M. Signoret nous dit au contraire : « Parmi les ailés « on en rencontre de plus gros les uns que les autres ; *les plus petits sont « les mâles.* » (Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 301.)

recherches, un seul individu privé de rostre chez l
Je trouve seulement par ci par là quelques gros œu
être ce que M. Balbiani appelle l'œuf d'hiver. Je c
formation.

En attendant, je crois qu'il y a toujours des
arriver à l'histoire complète du Phylloxère.

M. V. Signoret, après la lecture de cette note,
est peu scientifique la manière de répondre à
erreurs qu'on peut trouver dans les travaux d
reste très-loin de 1867 à la fin de 1873, et on pe
de faits nouveaux, plus habile qu'on ne l'était d'al

Du reste, la lettre de M. Lichtenstein ne répond
remarquables de M. Balbiani, mais à la confirm
mêmes donnent à mes négations sur la présen
mâles dans les types présentés comme tels.

— M. Maurice Girard communique la note suiva

J'ai déjà appelé l'attention de la Société (voi
séance du 12 novembre 1873) sur le talent avec
teurs savent, à toute époque de la vie des Abei
obliger à confectionner des gâteaux dans des récip
place à un moment voulu, et qu'on enlève ensuit

Je viens d'avoir connaissance de gâteaux entièrement circulaires, c'est-à-dire de forme anormale, qu'on fait construire aux Abeilles en intercalant dans la ruche des rondelles creuses en bois, pareilles à celles du pourtour des boîtes à fruits confits, et probablement en collant comme amorce un petit gâteau commencé. Le fait important est qu'on observe tout autour de la circonférence du disque des piliers d'attache en cire, prouvant qu'on a affaire au travail même des Abeilles. Ces gâteaux circulaires sont ensuite entourés d'un boîte en ferblanc pour la conservation et la vente.

Je présente à la Société un de ces gâteaux, qui ne sont pas encore connus à Paris; il est rempli de miel et à cellules operculées, et provient de M. G. Dumas, apiculteur à Aigueperse (Puy-de-Dôme).

M. Jules Künckel, à la suite de cette lecture, rappelle que le fait de la construction par les Abeilles de gâteaux de formes variées, suivant les moules mis à leur disposition, est extrêmement général. Pour ne citer qu'un exemple, chacun a pu voir à l'Exposition universelle de 1867 les inscriptions pleines d'originalité tracées par les Abeilles de M. l'abbé Sagot.

— M. L. Buquet indique, comme il le fait chaque année, les noms des entomologistes qui, en 1873, nous ont adressé leurs portraits photographiés, et il prie de nouveau tous nos collègues de compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

Membre démissionnaire. M. Paul Lambert, à Saumur.

Nominations annuelles. La Société, aux termes de son Règlement, et

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent soixante-six; ce sont, outre les deux cent soixante dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, LXVII du Bulletin de 1866, XCV du Bulletin de 1867, CXVI du Bulletin de 1868, LXXXII du Bulletin de 1869, LXXXVII du Bulletin de 1871, et XCV du Bulletin de 1872, ceux de MM. :

261. W.-J. Griffith.
262. Ed. Fridrici.
263. Ferd. Reiber.
264. J.-M. Tarrissan.
265. Ottocar Nickerl.
266. Dr Stierlin.

pour la quarante-troisième fois dep
vellement des membres de son Bure

Ont été nommés pour 1874 :

MEMBRES

Président. . . . . . .
Vice-Président. . . . . . .
Secrétaire . . . . . .
Secrétaire adjoint . . . . . .
Trésorier. . . . . . .
Trésorier adjoint . . . . . .
Archiviste-Bibliothécaire . . . . .
Archiviste-Bibliothécaire adjoint .

COMMISSION A

MM. Louis Bede
Jules Grou
Louis Reich
Thévenet.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. Paul GERVAIS.
Louis REICHE.
Auguste SALLÉ.

En outre, les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste.

OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1873 :

Sociétés savantes et publications périodiques.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, tome troisième, 1873, 3e trimestre. 1 vol. in-8° avec 4 planches noires et coloriées; texte : page 257 à 400 (9 feuilles : 17 à 25); Bulletin : page CXXIX à CXCII (4 feuilles : IX à XII). Paris, 24 décembre 1873 (deux exemplaires pour la bibliothèque).

PIOCHARD DE LA BRÛLERIE, p. 257, Genre Acinopus (suite et fin). — JEKEL, p. 267, Genre Pterygonus. — CAPIOMONT et LEPRIEUR, p. 273, Monographie des Rhinocyllides. — BAR, p. 297, Genre Palustra : P. Laboulbeni, dont la chenille est aquatique, avec pl. col. — LABOULBÈNE, p. 303, Note anatomique sur le P. Laboulbeni, avec pl. col. — ID., p. 307, Spilogaster ulmicola, nouveau Diptère, avec pl. col. — ID., p. 313, Métamorphoses de la Cécidomyia buxi, avec pl. col. — SIMON, p. 327, Études arachnologiques (suite) : II. Nouvelles espèces européennes; III. Eresidæ; IV. Genre Theridium; avec pl. — LUCAS, p. 375, Métamorphoses du Xylorhiza venosa, avec pl. — CHEVROLAT, p. 387, Rhyzodides nouveaux (suite). — FAIRMAIRE, p. 389, Rhyzodides. — ID., p. 391, Coléoptères algériens nouveaux. — ID., p. 393, Proderops (P. foraminosus), genre nouveau de Ténébrionides. — SIGNORET, p. 395, Coccides : genre Lecanium (commencement). — DESMAREST, BEDEL et SÉDILLOT, p. CXXIX à CXCII, Bulletin des séances et Bulletin bibliographique (juillet à octobre).

Atti della reale Academia delle
1873.

SALVADORI, p. 82, Neph
nov. sp.

Comptes rendus des séances de l
n° 93 (décembre 1873).

TOURNIER, p. 4, Note sur l
ranéenne. — DE BORRE, p. !
géographique des Lépidoptère
Kirby. — CANDÈZE, p. 11,
Brachymys Thoms. = Camen
DESGUIN, p. 11, Monstruosité
— VAN SEGVELT, p. 12, Cur
faune belge. — VON KIESENWI
Questions de nomenclature e

Comptes rendus hebdomadaires
tables du 1er semestre 1873
1873).

T. LXXVII. — Max. Cor
Phylloxera (suite). — MARÈS.
loxera. — Max. CORNU, p.
racines et des feuilles.

Ouvrag

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1873. — Quarante-deuxième de sa fondation.

Nota. **L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs.**

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

* **1866.** **BOISDUVAL**, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1835-1866. **COUREAU**, O. ✻, colonel du génie en retraite, à Santigny, près et par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs des Insectes.*

* **1866.** **GUÉRIN-MÉNEVILLE**, ✻, membre de la Société centrale d'Agriculture, rue Corneille, 3. — *Entomologie générale et appliquée.*

* **1866.** **MILNE-EDWARDS** (Henri), C. ✻, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale, Crustacés, Anatomie.*

1833-1860. **WESTWOOD**, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1833-1858. **ZETTERSTEDT**, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale, Diptères.*

MEMBRES ORDINAIRES.

[illegible]

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzéar), rue Grignan, 7, à Ma du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1873. AGUILERA (Manuel-Antonio), docteur en médecine rue de O'Reilly, 42, La Habana (île de Cuba). *générale.*

1872. ALBANEL (Louis), étudiant en droit, au Broc, près Dôme), et à Paris, rue Racine, 2. — *Coléopt*

1869. ALEXANDRE (Auguste), médecin-dentiste, rue Br rouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassi ranée ; Lépidoptères de France.*

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fe Paradis-Poissonnière, 2. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. ALLARD (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Mau gers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Pau (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. ANCEY (Félix), fabricant de produits chimiques, [illegible] range, 56, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BALBIANI, professeur d'Embryogénie au Collége de France, rue Gay-Lussac, 24. — *Entomologie générale et appliquée; Embryogénie entomologique.*

BALY (Joseph-S.), docteur en médecine, the Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Chrysomélines exotiques.*

BANDI (Luigi-Verdiani), à Siena per Rocca d'Orcia (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

BAR (Constant), propriétaire, à Cayenne (Guyane française). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

BARBAT (Pierre-Michel), imprimeur-éditeur, à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

BARBIER-DICKENS, rue du Delta, 4. — *Coléoptères d'Europe.*

BARON, avocat, avenue de Saint-Cloud, 85, à Versailles, et chez M. J. Grouvelle, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères d'Europe.*

BATES (H.-W.), 1, Savile Row W., à Londres (S. W.). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

BATES (Frédéric), Stockdale terrace, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

BAUDI DE SELVE (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

BAUDUER (Paul), pharmacien, à Sos, près Nérac (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

BAZIN (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Coléoptères, Entomologie appliquée.*

BECQUEMONT, ancien greffier de 1re instance, avenue des Ternes, 64. — *Entomologie générale du bassin de la Seine.*

BEDEL (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

BELLEVOYE, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Lorraine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rue Saint-Louis, 35, à Évreux (Eure). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

BELON (Révérend Père Paul-Marie-Joseph), dominicain, prieur de l'ordre des Frères prêcheurs, à Saint-Maximin (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

(Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1854. Bigot (J.-M.), rue de Luxembourg, 27. -

1863. Bigot (Just), rue Michel-Ange, 23, à Au *et Hémiptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à *ptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'In mologie au Muséum, rue de l'Univer *générale. Anatomie.*

1851. Boieldieu (Anatole), chef de bureau à l la Légion d'honneur, à Bourg-la-Rei *d'Europe.*

1872. Bolivar (Ignacio), Hita, 4-2°, à Madrid. *ptères d'Europe.*

1860. Bonnaire (le baron Achille), rue Hallé, *Coléoptères d'Europe et du bassin de l*

1858. Bonnevil (le vicomte Roger de), rue Sa *léoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henry de), à Bag Pyrénées), et à Paris, rue de l'Universi

1863. Bouchaud de Bussy (Paul de), propriétai près Dôle (Jura). — *Coléoptères et Lépi tiques, Oologie ornithologique.*

Bouvier, naturaliste-voyageur, boulevard de Port-Royal, 85. — *Entomologie générale.*

Branham junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*

Brébout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

Brébout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

Brown (Edwin), à Burton-on-Trent (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Cicindélides et Carabiques.*

Brück (Emil vom), rentier, à Créfeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

Buchanan White (le docteur F.), président de la Société des Sciences naturelles, à Braemar (Écosse).— *Entomologie générale.*

Buchon (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

Burmeister (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buenos-Ayres. — *Entomologie générale.*

Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Entomologie générale, Larves de Coléoptères; Élatérides, Lamellicornes et Longicornes.*

Capronnier (J.-B.), peintre-verrier, rue Rogier, 246, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Lépidoptères de Belgique et exotiques.*

Cartereau, ✻, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Entomologie générale, Coléoptères, Hyménoptères et Diptères d'Europe, Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

Chardon (Gabriel), employé de l'Administration des lignes télégraphiques, au bureau de Narbonne (Aude). — *Coléoptères de France.*

— *Coléoptères, principalement Carabiq*

* **Chevrolat** (Auguste), rue Fontaine (qu
— *Coléoptères.*

1872. **Clair** (l'abbé), précepteur, à Constantino
quier. — *Coléoptères d'Europe.*

1867. **Claudon** (Albert), rue de Rouffach, 5
Coléoptères en général.

1872. **Clément**, chimiste attaché à la Monnai
Montrouge-Paris. — *Entomologie génér*
doptères.

1860. **Colbeau** (Jules), chaussée de Wavre, 17
gique). — *Entomologie générale.*

1856. **Comendador** (Antonio-Sanchez), professe
lone (Espagne). — *Entomologie génér*

1854. **Constant** fils, banquier, à Autun (Saône
d'Europe.

1866. **Coret** (Paul), cultivateur, rue Malissier,
Lépidoptères d'Europe, Entomologie ap

1841. **Costa** (Achille), directeur du Musée zool
alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomolog*

1859. **Cotty** (Ernest-Paul), officier comptable d
à la manutention, à Tours (Indre-et-L
rope et d'Algérie.

[redacted]OTCH (George-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

[redacted]ERIE (Henry DE LA), rue d'Assas, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout le genre Carabus, et Lépidoptères, principalement les genres Morpho et Urania.*

[redacted]ARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

[redacted]AT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

[redacted]AUDET (Henri), rue Lallier, 8. — *Lépidoptères, spécialement chenilles.*

[redacted]AVAINE (Casimir), ✻, membre de l'Académie de Médecine, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale, Helminthologie.*

[redacted]ELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

[redacted]ELAHAYE (Jules), employé à la Caisse des Dépôts et Consignations, rue Brézin, 21, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

[redacted]ELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

[redacted]ELAMARCHE (Charles), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères.*

[redacted]EMOULIN (Gaspard), membre de la Commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

[redacted]EPUISET, naturaliste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères et Coléoptères.*

[redacted]ESBROCHERS DES LOGES (Jules), percepteur des contributions, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes, Élatérides et Curculionides du globe.*

[redacted]ESMAREST (Eugène), officier d'Académie, du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue Linné, 3. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Orthoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

[redacted]EYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191. — *Coléoptères, Lépidoptères exotiques.*

1866. Deyrolle (Émile), naturaliste, rue de la Monnai
logie générale.

1869. Dieck (G.). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. Dohrn (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptère*

1861. Dollé (Maurice), rue Saint-Jean, 16, à Laon
ptères.

1872. Donzel (Hugues), rue de Lyon, 6, à Lyon (Rhô
d'Europe.

1872. Dollfus (Jean), fondateur des prix, avenue Mon

1859. Doria (le marquis Jacques), Strada Nuova, à
Coléoptères.

1855. Doubleday (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépi*

1852. Doura (Antoine), docteur en médecine, boulevar
à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Hyménop*

1834. Drewsen, négociant à Strandmollen, près Copenl
— *Coléoptères et Hyménoptères.*

1872. Dubouchet (André), boulevard Saint-Michel, 3
d'Europe.

1867. Duchamp (G.), interne des hôpitaux, à Lyon (
ptères d'Europe.

1864. Ducoudré, proviseur du Lycée, à Lons-le-Saulnie
ptères d'Europe.

1865. Dufour (Gustave), ✻, médecin principal, boul
à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie*

Emich (Gustave d') fils, écuyer de S. M. l'Empereur, à Pesth (Hongrie). — *Coléoptères.*

Erschoff (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

Fairmaire (Léon), directeur de l'Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

Fallou (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

Fåhræus, ex-chef du département de l'Intérieur, à Stockholm (Suède). — *Coléoptères.*

Fauvel (C.-A.), officier d'Académie, avocat, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie, Coléoptères et Lépidoptères de France, Staphyliniens exotiques.*

Felder (Gaëtan), bourgmestre, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

Félissis-Rollin (Jules), chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue de Rennes, 72. — *Coléoptères de France.*

Fridrici (Edmond), ex-professeur à l'École industrielle de Metz, attaché à l'établissement agricole de Wargnies-le-Grand, par Jenlain (Nord). — *Entomologie générale et appliquée.*

Fuchs (Waldemar), Ginheimer, à Francfort-sur-le-Mein, et rue Hariéna, 8, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères.*

Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

Gallois (Joseph), secrétaire de l'Asile départemental d'aliénés, à Sainte-Gemmes, par les Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*

Gandolphe (Paul), place du Maine, 10. — *Coléoptères.*

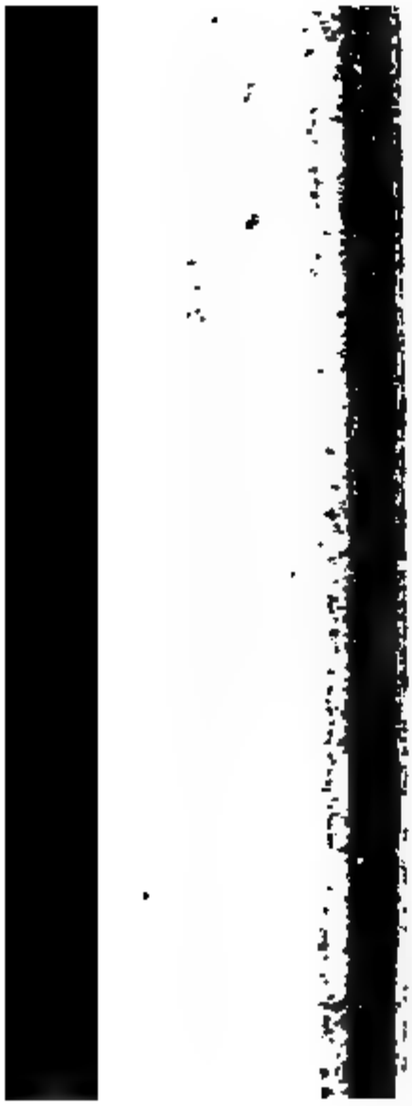

spécialement Lamellicornes.

1861. HÉMARD (Hippolyte), receveur des Pos
Moselle). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. HÉNON, ✻, professeur de langue arabe
gérie). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1873. HÉRON (Daniel), rue d'Alger, 8. — *Ento*

1835. HERRICH-SCHAFFER, ✠, docteur en méd
vière). — *Coléoptères, Lépidoptères et*

1852. HEWITSON, The Oatlands, cottage Walton
gleterre). — *Lépidoptères Diurnes ex*

1866. HEYDEN (Lucas VON), capitaine, Z. D. Sc
mein, près Francfort-sur-le-Mein. — *I*
principalement Coléoptères.

1857. HIMMIGHOFFEN (Jacob), calle del Putch
Barcelona (Espagne). — *Entomologie g*
léoptères et Diptères.

1870. HOURY (Alphonse), négociant, à Mer (Loi
tous les ordres, surtout Coléoptères et

1870. HUBERSON (G.), rue Servandoni, 19. — *En*
tomie et micrographie des Infusoires.

1854. JAMESON (Edward), Museum street, 28, à L

JOLY (Émile), médecin-major au 7e bataillon de chasseurs à pied, à Ajaccio (Corse). — *Orthoptères et Éphémériens d'Europe.*

JOURDHEUILLE, juge, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

JULLIAN (Camille), banquier, boulevard du Nord, 15, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Hémiptères et Hyménoptères de la Provence.*

KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

KIESENWETTER (Hellmuth VON), conseiller-secrétaire, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

KIRBY (W.-F.), 1, Upper terrace, upper Rathumnies, à Dublin (Angleterre). — *Lépidoptères.*

KIRSCH, pharmacien, Grosse Planeustgasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

KIRCHLIN (Oscar), à Dornach (Alsace). — *Coléoptères.*

KOSTOROWICZ (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

KRAATZ (Gustave), docteur en philosophie, Linkstrasse, 28, à Berlin. — *Coléoptères.*

KÜNCKEL D'HERCULAIS (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Gay-Lussac, 28. — *Entomologie générale, Anatomie.*

LABOULBÈNE (Alexandre), O. ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 11. — *Entomologie française, Anatomie, Mœurs des Insectes.*

LACERDA (Antonio DE), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

LAFAURY (Clément), docteur en médecine, à Saugnac et Cambran (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis DE), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

LAJOYE (Lambert-Abel), impasse de l'esplanade Cérès, 10, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

LALLEMANT, pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*

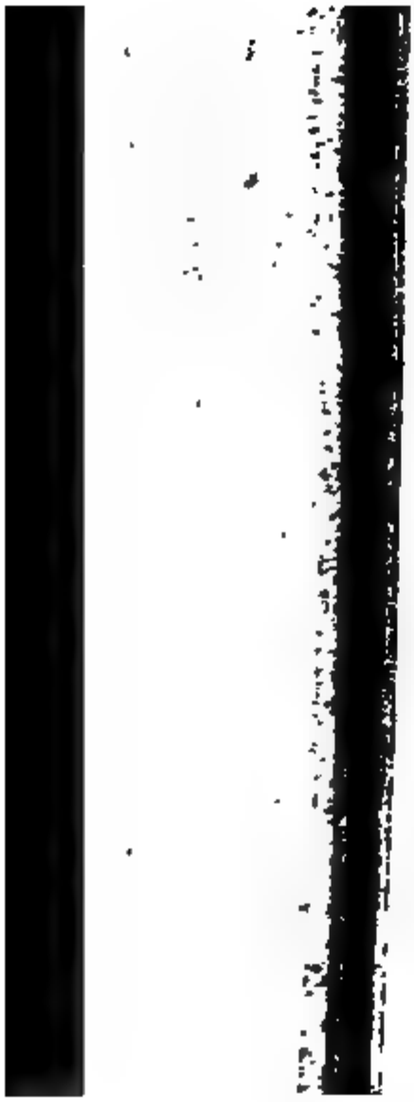

Lépidoptères, Coléoptères.

1873. Langlais (Eugène), rue Lafayette, 10, — *Coléoptères de France.*

1855. Larralde d'Arancette (Martin), perc rectes, quartier Saint-Léon, à Bay *Lépidoptères.*

1866. Lartigue (Henry), rue du Marché, 16, *d'Europe.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur j générale d'assurances, rue Lafitte, 5.

1856. Leboutellier, propriétaire, rue Mala Inférieure). — *Coléoptères de France*

1872. Le Braun (Marcel), rue du Cloître-Sa (Aube). — *Coléoptères de France.*

1855. Le Conte (John-L.), docteur en médeci vanie). — *Coléoptères de l'Amérique*

1869. Lefèvre (Édouard), employé au Ministè Vercingétorix, 28, à Plaisance-Paris *Clytrides et Eumolpides exotiques.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), ✻, officier comp retraite, à Saint-Eugène, commune d' *ptères en général.*

1863. Lemoro (Eugène), rue Guichard, 2, à

EVASSEUR (Benoît), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

EVEILLÉ (Albert), rue Saint-Placide, 42. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie, Trogositides exotiques.*

EVEILLÉ (Prosper), Boulevard de la Chapelle, 102. — *Coléoptères d'Europe.*

EICHTENSTEIN (Jules), négociant en vins, cours des Casernes, 29, à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe, Mœurs des Insectes et Entomologie appliquée.*

LUCAS (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie, au Muséum, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale.*

MABILLE (Paul), professeur au Lycée, à Tours (Indre-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe, Phalénites exotiques, Coléoptères d'Europe.*

MAC LACHLAN (Robert), 39, Limes Grove Lewisham, S. E., à Londres. — *Névroptères.*

MADON, avocat, boulevard de Strasbourg, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

MAILLEFER (Léon), naturaliste, rue de Douai, 18. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Europe.*

MANDERSTJERNA, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

MANÈS (Adolphe), ✻, capitaine d'infanterie, à Saujon (Charente-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

MANUEL DE LOCATEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Savoie).— *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

MARCILLY (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

MARMOTTAN, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

MARSEUL (l'abbé S.-A. DE), boulevard Péreire, 271, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1873. MATHAN (Marc DE), négociant, place (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d Méditerranée.*

1861. MAYET (Valéry), négociant en vins, ru (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. MEES, docteur en médecine, Ohlmulle vière). — *Coléoptères.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire na Merry, 16. — *Iconographie entomolo*

1851. MILLIÈRE (Pierre), en sa villa des P Maritimes). — *Lépidoptères d'Europ*

1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✻, aide-n toire naturelle, etc., rue Cuvier, 5 *Crustacés.*

1861. MIMONT (DE), au château de la Hous (Seine-et-Marne). — *Entomologie gé*

1873. MIOT (Henri), substitut du procureur (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europ liaires.*

1870. MISSOL, pharmacien, rue Montorgueil, *rope, préparation des Chenilles.*

1851. MNISZECH (le comte G. DE), rue Balzac,

Montillot (Louis), employé au Ministère de l'Intérieur, bureau des lignes télégraphiques, rue Monsieur-le-Prince, 24. — *Coléoptères d'Europe.*

Montrouzier (le Révérend Père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*

Mora (Manuel de), agriculteur, bachelier ès arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

Moritz, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46. — *Entomologie générale.*

Mors (Louis), ingénieur civil, rue Saint-Pétersbourg, 23. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

Müller (T.-A.-Clément), mécanicien, Falkenstrasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

Munier-Chalmas, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, 18, rue de la Sorbonne. — *Entomologie générale, principalement Insectes fossiles.*

Murray (Andrew), Kensington-gore, S. W., à Londres. — *Coléoptères.*

Nadar (Paul), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 51. — *Coléoptères et Lépidoptères indigènes et exotiques.*

Narcillac (le comte de), ✻, rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale, Anatomie.*

Nevinson (Basile-Georges), Southfields, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

Nickerl (Ottokar), docteur en médecine, Rossmarkt, 16, à Prague (Bohême). — *Entomologie générale, surtout Coléoptères et Lépidoptères.*

Nieto (José-Apolinario), à Cordova (Brésil). — *Entomologie générale.*

Niviller (Charles), dessinateur, boulevard Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*

Norguet (Anatole de Madre de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

Oberthür (Charles), imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères.*

Coléoptères.

1873. Olivier (Ernest), aux Ramilions, près
ptères de France.

1878. Orbigny (Henri d'), architecte, boulev
ptères de France.

1860. Orza (Paul de l'), naturaliste, rue d
— *Lépidoptères, Coléoptères.*

1871. Osmont, vérificateur des Douanes, ru
(Calvados). — *Lépidoptères d'Europ*

1871. Oustalet (Émile), aide-naturaliste a
relle, rue Bonaparte, 52. — *Entom*
ment Insectes fossiles.

1850. Pandellé (Louis), rue du Lycée, 17,
— *Coléoptères.*

1862. Pascoe (Frans.-P.), 4, Burlington Ro
Londres. — *Coléoptères, principale*

1869. Pélissier (Émile), capitaine au 64e
(Meurthe-et-Moselle). — *Coléoptères*

1857. Pellet (P.), avocat, rue du Figuier, 4
Orientales). — *Coléoptères de son d*

1862. Peragallo (Al.), directeur des Cont
(Tarn). — *Coléoptères d'Europe.*

Errold (Benoît-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

Eyerimhoff (de), juge, avenue Meunier, 3, à Moulins (Allier). — *Lépidoptères d'Europe.*

Eyton (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères.*

Feccioli (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'Histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

Fecht (Ed.), conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Genève. — *Entomologie générale.*

Fochard de la Brûlerie (Charles), à Saint-Florentin (Yonne). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée, Carabiques de l'hémisphère boréal de l'ancien et du nouveau monde, Ténébrionides (Mélasomes) de tout l'univers.*

Frot (Charles), rue de Pologne, 105, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Diptères.*

Fresor, inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'Abbaye-de-Longchamps, près Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

Fory, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle San-Nicoldi, 96, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

Folle-Deviermes, inspecteur de la compagnie d'Assurance générale, rue Carré, 31, à Troyes (Aube). — *Coléoptères d'Europe.*

Fonson (A.) fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

Foujade (Gustave-Arthur), préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, rue des Écoles, 15. — *Coléoptères et Lépidoptères, Iconographie entomologique.*

Fower (Gustave), ingénieur civil, à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par La Bouille (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

Fradier (Ernest), G. O. ✻, général de brigade, rue des Bourdonnais, 10, à Versailles. — *Coléoptères.*

Fredholme de Borre (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'Histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique)

(Loiret). — *Coléoptères de France.*

1872. Quinquarlet (Félix), filateur, rue de la — *Hémiptères de France.*

1872. Quinquaud, docteur en médecine, rue de *logie générale, Mœurs des Insectes.*

1862. Radoschkovski (Octave), général d'artille à Saint-Pétersbourg (Russie). — *Hymé*

1867. Raffray (Achille), naturaliste voyageur, ger (Algérie), et à Paris, chez M. Ém. naie, 23. — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Ragonot (Émile-L.), rue de Buffon, 27. - *spécialement Microlépidoptères.*

1872. Ragusa (Enrico), hôtel Trinacria, à Paler *rope.*

1855. Rattet (Frédéric), sous-caissier à la Ba Trévise, 37. — *Lépidoptères.*

1868. Ray (Jules), conservateur du Musée d'His (Aube). — *Entomologie générale, prin tères et Arachnides.*

1873. Reiber (Ferdinand), négociant en houblo

1865. Revelière (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1872. Richard (Alexandre), médecin-dentiste, à Maraham, près Rio-Janeiro (Brésil). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1870. Riley (C.-V.), State Entomologist Room, 29, Insurance Building, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis). — *Entomologie générale et appliquée, Mœurs, Transformations, Galles des Insectes.*

1866. Rizaucourt (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. Robin (Charles), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, etc., rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie, Acariens, Annélides.*

1873. Roger (Charles), rue des Encommencés, à Langres (Haute-Marne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1872. Roman (Ernest), quai Saint-Clair, 1, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Romans (baron Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Entomologie générale, Biologie des Insectes.*

1873. Ross (A.-Milton), docteur en médecine, Evergreen Grove, Isabella street, à Toronto (Canada). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1870. Rottenberg (le baron de), à Muhlgast, par Rauden (Silésie inférieure, Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout ceux d'Europe, Mœurs des Insectes.*

1852. Sallé (Auguste), naturaliste, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale, Coléoptères d'Amérique.*

1855. Sand (Maurice), baron Dudevant, ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale, Lépidoptères du centre de la France.*

la Grèce, spécialement Hyménoptères e

1842. SAUNDERS (William-Wilson), The Gree
(Angleterre). — *Entomologie généra*

1869. SAUNDERS (Edward), The Greenings Ch
terre). — *Entomologie générale, prin*

1872. SAURA (Santiago-Angel), propriétaire, m
Sciences de Barcelone, rue de la Cam
(Espagne). — *Entomologie générale.*

1851. SAUSSURE (Henri DE), ✻, licencié ès sci
et à Bonne-sur-Ménage (Haute-Savoie)
Hyménoptères.

1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosop
nerhof, à Dresde (Saxe). — *Entomolo*

1869. SCHEIDEL, attaché au Muséum, à Franc
ptères.

1872. SCHENK (Maurice), teneur de livres, E
Prague (Bohême). — *Coléoptères d'E*

1869. SCHLUMBERGER-DOLLFUS (Jean), à Guel
ptères et Lépidoptères.

1858. SCHUSTER (Maurice), 614, South Fourth
souri, États-Unis). — *Coléoptères.*

1869. SÉDILLOT (Maurice), avocat, rue de l'
d'Europe ; Érotyliens, Clérites et Hété

Sellac (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel, par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

Semeneville (Gaston de), auditeur à la Cour des comptes, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52. — *Coléoptères de France.*

Sharp (David), Dumficeshire Scotland Tornhill (Angleterre). — *Coléoptères.*

Signoret (Victor), l'hiver : rue de Lille, 1, et l'été : avenue de Chevreuse, 3, à Clamart (Seine). — *Hémiptères.*

Simon (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

Socard (Paul), professeur au Collége, rue Carré, 2, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

Solsky (Simon), Wassilieusky Ostrow, 2 ligne, 19, log. n° 5, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

Stainton, Mountsfield, Lewisham, near London, S. E. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

Stål (Charles), professeur d'Entomologie et directeur du Musée de l'Académie royale des Sciences, à Stockholm (Suède). — *Entomologie générale, Hémiptères.*

Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères du globe.*

Stefanelli (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

Stierlin, docteur en médecine, à Schaffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

Strössner (Joseph), Elisabethstrasse, 14, à Prague (Bohême). — *Coléoptères.*

Taczanoswski (Wladislas), conservateur du Musée zoologique, à Varsovie (Pologne). — *Entomologie générale, principalement Aranéides.*

Tappes (Gabriel), chef de la comptabilité générale de la Banque des chemins de fer d'intérêt local, rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe, Cryptocéphalides européens et exotiques.*

1873. TARDY (Pierre-Nicolas-Ernest), rue du Vieux-Collè (Côte-d'Or). — *Entomologie générale française, Aranéides et Myriapodes.*

1873. TARISSAN (Jean-Marie), maître-répétiteur au lycée à Paris. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de*

1868. TRINTURIER (Victor-Maurice), médecin-major de 43e régiment d'infanterie de ligne, à Lille (Nor *d'Europe et d'Algérie.*

1871. THEVENET (Jules), ingénieur civil, rue de Douai, 6 *générale, principalement Coléoptères.*

1846. THIBÉSARD, rue Saint-Martin, 49, à Laon (Aisne). *Lépidoptères.*

1854. THOMSON (James), rue de Presbourg, 12 (place *Coléoptères.*

1870. THUAN (l'abbé Théodore), vicaire, au Champs, pa du-Lattay (Maine-et-Loire). — *Coléoptères de l*

1858. TOURNIER (H.), négociant, Case, à Genève (Suiss *d'Europe.*

1867. UHAGON (Serafin DE), calle de Sovellanos, 7, à M — *Coléoptères d'Europe et des pays limitrophes*

1856. VALDAN (DE), G. O. ✻, général de brigade, à l'I et-Oise). — *Coléoptères.*

Wankowicz (Jean), naturaliste, à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

Westring, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

Weyers, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

Wollaston (T. Vernon), 1, Barnepark Terrace, Teignmouth, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*

Wright (Edward-Perceval), professeur de botanique à l'Université, Landsdown, 58, à Dublin (Angleterre). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

Xambeu (Vincent), lieutenant au 22e régiment de ligne, à Montélimar (Drôme). — *Coléoptères de France.*

Zapater (Bernardo), place San-Miguel, 5, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

Zuber-Hofer (Charles), négociant, à Dornach (Alsace). — *Coléoptères de France.*

375.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1873.

MM.

Bordes (Numa), à Bordeaux (Gironde).

Cabarrus (A.-V.), à Bordeaux (Gironde).

Follias, à Reims (Marne).

Wencker (Joseph-Antoine), à Viterne, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1860. MATHAN (le baron HUE DE), à Albi

1862. SCHLUMBERGER (Gustave), à Pau

MEMBRES R

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A

(Article 44 du Rè

(*Décision des* 12 *et* 26 *févrie*

MM.

1869. DANIELS (F.-W.), Hottegaard, à H
mark).

1866. EUSTACHE (Oscar), rue de Bonsi, 6

1856. FÖRSTER (Arnold), à Aix-la-Chapel

1856. GAUTIER DES COTTES (le baron), rt
Paris.

1861. GERMINY (le comte Paul LE BÈGUE

1866. HUE, place Centrale, 3, à Fontainel

1867. LAGARDE (Jules), rue de Douai, 1

1867. LEVASSEUR (Henri), consul de Fran

1867. PRÉSAS (Manuel Y), à Matanzas (C

1867. VILARO (Jean), à la Havane (Cuba)

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abdera grisco-guttata, Col., Perris. 78
Abeilles, Hym. (Gâteaux circulaires), Girard, ccxxxvi, Künckel. ccxxxvii
Abeilles, Hym., nourries avec différentes plantes, Girard . . . ccxi
Abraeus bonzicus, Col., esp. nouv., Marseul. 226
Acetropsis seticulosa, Hém., Puton 26
Acinia arcuata 65, *confusa* 68, 69, *eluta* 68, *leontodontis* 69, *millefolii*, Dipt., Perris 70
Acinopus ambiguus, 259, 266, *ammophilus* 256, 265, *elongatus* 261, 266, *giganteus* 257, 265, *grassator* 261, 266, *megacephalus* 262, 266, *Miniszechi* 259, 266, *picipes* 260, 266, *pilipes* 261, 266, *sabulosus* 257, 265, *striolatus* 256, 266, *subquadratus* 258, 266, Col., Piochard de la Brûlerie. . . 255

(1) L'état de santé de notre confrère M. H. Lucas ne lui a pas permis de dresser les tables des Annales de 1873, ainsi qu'il a bien voulu le faire depuis plus de vingt ans. Nous avons dû nous charger de ce travail, comme l'exigent nos fonctions, et nous avons cherché à rendre nos tables analytiques aussi complètes que possible. La table des auteurs a été faite sur un autre plan que celles des années précédentes ; nous avons voulu y indiquer brièvement les communications insérées dans le Bulletin aussi bien que dans la division des Annales consacrée plus exclusivement aux mémoires. Dans la première partie des tables nous signalons l'ordre auquel appartient l'espèce étudiée, ainsi que les numéros des planches et figures où elle est représentée

Si notre long et minutieux travail peut être utile pour faciliter les recherches, nous serons récompensé de la peine qu'il nous a donnée. — E. Desmarest.

. . . . . .
Adimonia tripoliana, COL., esp. nouv.,
Adoxus = *Bromius*, COL., Lefèvre. .
Ætorhinus bilineatus = *Kirschbaumii*,
Agalliastes albipennis = *artemisiæ* et
= *Meyeri* 25; *onustus*, HÉM., Put
Agapanthia cardui, COL., Perris. . .
Agapanthia violacea, COL., abbé Clair
Agelena (*Agræca*) *brunnea*, ARACH. (nid
CXIV, Lucas. . . . . .
Agrilus aurichalceus 67, 75, *deraso-fa*
Perris, *viridis?*, COL., Boisduval .
Aléochariens des Pyrénées, COL. (rectifi
Alysia fuliginosa 80, *tipulæ*, HYM., Perr
Amalus scortillum, COL., Bedel . . . .
Amara anthobia, COL., Bedel. . . . .
Anæsthetis testacea, COL., Perris. . . .
Anisorhynchus (genre), COL., Desbroche
Anisoxya fuscula, COL., Perris. . . . .
Anobium fulvicorne, COL., Perris. . . .
Anomaloptera helianthemi, HÉM., Perris.
Anoncodes versicolor, COL., esp. nouv.,
Anophthalmus, COL. (rem. sur des), Abe
Anoxia derelicta, COL., esp. nouv., Desbr
Anoxia derelicta, *emarginata*, *Lucasi*, *or*
Anthomyia canicularis, DIPT., Perris. .
Anthonomus pomorum, *pyri*, *rubi*, *ulmi*,
Anthrax (*Anthrax*) *athiops*, Perr

Apaius bimaculatus, Col., Marseul. 222
Apate capucina, Col., Perris 69
Aphanisticus emarginatus, Col., Perris 75
Aphidius proteus, Hém., Perris. 70
Aphodius barbarus, limbatus, Col., Reiche. CLX
Apion aciculare 85, *carduorum* 64, *Chevrolati* 85, *elongatum* 74, *fagi* 71, *fuscirostre*, *immune* 68, *ononidis* 74, *semi-vittatum* 69, *trifolii* 71, *violaceum*, Col., Perris. 78
Apion confluens, *Hookeri*, *stolidum*, Col., Bedel. . . . . CXCIII, CXCIV
Apion curvirostre CXXXV, *frumentarium*, *gracilicolle*, *pisi* CXXXVI, *Pomone*, *striatum*, *violaceum* CXXXV, *vorax*, Col. (caract. distinctifs), Desbrochers des Loges. CXXXVI
Apion flavo-femoratum, *lanuginosum*, *pavidum*, Col., Ch. Brisout CLXXIX
Apion simum, Col. (mœurs), Tappes. CLXXIX
Aradus cedri 20, *flavomaculatus*, Hém., esp. nouv., Puton. . . 19
Araignées d'Europe, Arach. (travail de M. Thorell), Lucas. . CXXIII
Arenocoris spinipes, Hem., Puton 25
Arhinus callizonatus, Col., esp. nouv., Fairmaire. 392
Argas persicus, Arach. Acar., Fumouze XLV
Argopus cardui, Col., Perris 96
Armanus punctipes, Hém., Perris. 74
Aromia moschata, Col., Mayet et Thévenet. CXCIX
Arrhenocola (*Crepidodera*), Col. (larves), Perris 94
Asclera cærulea, Col., Perris. 89
Astilpnus = ? *Derotoma*, Col., Fairmaire. CCXXIV
Atta barbara, *structor*, Arach., Lucas, Moggridge CLXXX
Attus Doumerci, Arach., Lucas. CXIV
Attacus Aurota, Lép., et ses parasites, Girard CXXIX
Attacus carpini, *Cynthia*, *pyri*, *Yama-mai*, Lép., attaqués de la flacherie, Girard. CXLIII
Atypus Blackwalli (esp. nouv.) 110, *bicodonticus* (esp. nouv.) 115, *piceus* 112, Arach., pl. 4, Simon 109
Auchmerestes (genre), Col., Jekel. CXXXVIII
Aulax hieracii 78, *lampsanæ*, Hym., Perris. 77
Aulonium sulcatum Col., Perris. 96
Avicularia andalusiaca, *maroccana*, Arach., Simon CXXII

Baridius chlorizans, cuprirostris, laticoll
Barytychius elegans 401, *globipennis* (esp.
mosus, COL., Tournier. . . . . .
Bembex bidentata, HYM., Perris. . . .
Berginus tamariscis, COL., Perris. . .
Berosus bispina, dispar, COL., Leprieur.
Bledius femoralis CIX, *pallipes*, COL., Ch.
Blemus aureolatus, COL., Perris. . . .
Blondeau (l'abbé), BIOGR., Reiche. . .
Bordes (Numa), BIOGR., Buquet. . . .
Bothrideres contractus, COL., Perris. .
Bothynotus pilosus = *Minki* et *Capsus*
ton . . . . . .
Botrytis bassiana, CRYPT., attaquant
Cornu . . . . . .
Brachycérides, COL., Bedel . . . . . .
Brachyesthes approximans 394, *Gastonis*,
maire . . . . . .
Brachypterus pubescens, COL., Perris. .
Bracon denigrator, HYM., Lichtenstein.
Bracon flavator, HYM., Perris. . . . .
Bromius = *Adoxus*, COL., Lefèvre. . .
Bruchus cinerascens 87, *granarius* 72, 7
bilus, pallidicornis 72, *picipes, pys*
72, *varius*, COL., Perris . . . . .
Brullé (Auguste), BIOGR., Desmarest . .

Bulletin des séances (décisions sur le). . . . XXX, XXXVII, XXXIX, XCII
Bureau (Membres du) pour 1873, I, pour 1874. CCXXVIII
***Buthus judaïcus, leptochelis*, ARACH., Lucas. . . . . CLXXII**
***Buthus nigro-carinatus*, ARACH., esp. nouv., Simon. . . . . CCXXVI**
***Bytiurus tomentosus*, COL., Perris 78**

C.

Cabarrus, BIOGR., Buquet. LXXVII
***Callidium alni*, COL., Perris. 69**
***Callidium pilicolle* = ? *macropus*, COL., Bedel . . . . . LXXXVII**
***Callidium* (*Rhopalopus*) *caucasicum*, COL., esp. nouv., Desbrochers . . . . . CXXXVI**
***Calliotherus histrionicus*, ARACH., Lucas . . . . . CLXXII**
***Callimenus grandis* = *Idioderus grandis*, ORTH., Lucas . . . 99**
***Callimone annulatus* 66, *caudatus* 87, *cyniphidum* 76, *difficilis* 74, *rubi*, HYM., Perris. 76**
***Callimorpha Hera*, LÉP., Girard. . . . . CLXXXVII**
***Colocoris bimaculatus* = *Schmidtii* et *tetraphlyctis* 24; *fulvomaculatus* = *femoralis*; *Lethierryi* = *Megacælum infuscum*, HÉM., Puton. 23**
***Caloscelis Wallengreni*, HÉM., Puton. 26**
***Calyptus macrocephalus*, HYM., Perris 71**
***Cantharis antennata* 230, *caragnæ*, *Gorrhami* 227, *suturella*, COL., Marseul. 229**
***Capsus Fairmairei* = *Lopus mal*, HÉM., Puton 24**
***Carcinops pumilio*, COL., Marseul 221**
***Cardiomera Genei*, COL., Pellet . . . . . CXCIII**
***Cassida austriaca, azurea, equestris, filaginis, margaritacea, nebulosa, nobilis, oblonga, obsoleta, thoracica*, COL. (habitat), Puton . . . . . CCXXVII**
***Cassida disticta*?, COL. (habitat), Leprieur. . . . . CCXV**
***Cassida equestris* 75, *filaginis* 80, *sanguinosa*, COL. (ponte), Perris 66**
***Cassida filaginis* = ? *seladonia*, COL., Bedel. . . . . LXXXVIII**

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1873.

MM.

1858. Fridrici (Christian), à Metz (Lorraine).
1869. Giraux (Henri-Alexandre), à Loisy-sur-Marne (Marne).
1862. Lauxun (Philippe), à Paris.
1860. Mathan (le baron Hue de), à Albi (Tarn).
1862. Schlumberger (Gustave), à Pau (Pyrénées-Orientales)

MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

(Article 4 du Règlement).

(*Décision des* 12 *et* 26 *février et* 14 *mai* 1873.)

MM.

1869. Daniels (F.-W.), Hottegaard, à Maribo, près Copenhague (Danemark).
1866. Eustache (Oscar), rue de Bonsi, 6, à Béziers.

Clinidium arcuatum 216, *cavicolle* 388, *conjungens* 213, *curvicostatum* 215, *granatense* 216, *Guildingi* 217, *humeridens* 215, *mexicanum*, *Rojasi*, 214, *simplex* 388, *sculptile* 213, *trisulcatum*, Col., esp. nouv., Chevrolat 212
Clinidium liratum, Col., Fairmaire 390
Clytus arietis, *rhamni*, Col., Perris 69
Clytus Auboueri = *Sterni*, Col., Bedel. . . . . LXXXVIII, CCXVII
Clytus Auboueri, Col., Deabrochers CCXVI
Clytus cinereus = *Duponti*, *Sterni*, *Auboueri*, Col., Olivier . . CCXXVII
Clytus cinereus, Col., Ch. Brisout, CLXIII, Chevrolat. CCXXVII
Coccides, Hem., Signoret. 27, 395
Coccinella septempunctata, Col., Perris. 74
Cœlostethus (genre nouv.), 275, *Dieckii* 282, *hispanicus* 280, *orientalis* 283, *planifrons* 277, *provincialis* 284, *siculus* 282, *smyrnensis* 284, *villosus*, Col. (monographie), Capiomont, Leprieur 279
Cænopsis fissirostris, *Waltoni*, Col., Perris. 80
Colaspidema = *Colaphus*, CXCVII, *atrum*, *barbarum*, *Dufouri*, *Hæfti*, *pulchellum*, *rufifrons*, *signatipenne*, *Sophiæ*, *tibiale*, Col., Lefèvre CXCVII
Colaspidema maculicolle = *atrum* var., Col., Lefèvre. CXCVIII
Coleophora albitarsella, *annulatella*, *albicans*, *alcyonipennella*, *anatipennella*, *auricella*, *badiipennella*, *cælubipennella*, *cæspititiella*, *chalcogramella*, *chamædryella*, *conspicuella*, *conyzæ*, *coronillæ*, *curricipennella*, *deauratella*, *discordella*, *ditella*, *Frischella*, *fuscedinella*, *fuscocuprella*, *gryphipennella*, *hemerobiella*, *juncicolella*, *leucocyanella*, *limosipennella*, *lineolea*, *lutipennella*, *murinipennella*, *nigricella*, *ochrea*, *ochripennella*, *onosmella*, *palliatella*, *paripennella*, *pyrrhulipennella*, *saponariella*, *serenella*, *succifolia*, *solitariella*, *troglodytella*, *vibicella*, *viminetella*, *Wockeella*, Lép., Ragonot. . . . . CIX, CX, CXI
Coléoptères cavernicoles, Abeille de Perrin XCIV
Coléoptères, (Projet d'ouvrage sur les), Mailleſer. CI
Coléoptères, (Vol de quelques espèces de), pl. 14, Poujade. . . 523
Colias edusa, *Hyale*, Lép., Giraud CLXXXVIII
Comptes de 1872, Buquet, v, Grenier. X
Corœbus bifasciatus, *undatus*, Col., Chevrolat, d'Orbigny, Tappes. . . . . CLXXIX, CLXXX, CLXXXVIII, CXCIII

Acronycta abscondita, euphorbiæ, euphrasiæ, myricæ, (chenilles), Fallou et Berce. . . . . .
Acronycta myricæ, Lép. (chenille attaquée de la flacherie) rard . . . . . .
Actinopus algerianus = *Cyrtocarenum algerianum,* Arach mon . . . . . .
Adelops hermensis, Piochardi, Col., esp. nouv., Abeil Perrin . . . . . .
Adimonia tripoliana, Col., esp. nouv., Chevrolat. . . .
Adoxus = *Bromius,* Col., Lefèvre. . . . . .
Ætorhinus bilineatus = *Kirschbaumii,* Hém., Puton. .
Agalliastes albipennis = *artemisiæ* et *tibialis* var.; *obsc* = *Meyeri* 25; *onustus,* Hém., Puton. . . . . .
Agapanthia cardui, Col., Perris. . . . . .
Agapanthia violacea, Col., abbé Clair . . . . . .
Agelena (*Agræca*) *brunnea,* Arach. (nids), Laboulbène L cxiv, Lucas. . . . . .
Agrilus aurichalceus 67, 75, *derasofasciatus* 69, *hyper* Perris, *viridis?,* Col., Boisduval . . . . . .
Aléochariens des Pyrénées, Col. (rectifications), Ch. Bris
Alysia fuliginosa 80, *tipulæ,* Hym., Perris. . . . . .
Amalus scortillum, Col., Bedel . . . . . .
Amara anthobia, Col., Bedel. . . . . .
Anæsthetis testacea, Col., Perris. . . . . .
Anisorhynchus (genre), Col., Desbrochers des Loges. .
Anisoxya fuscula, Col., Perris. . . . . .
Anobium fulvicorne, Col., Perris. . . . . .

Dianous cærulescens, Col., Ch. Brisout CXXXIX
Dichrooscytus valesianus, Hém., Puton 26
Dichotrachelus Kosiorowiczi, Col., esp. nouv., Desbrochers. . CXIX
Dichotrachelus Manueli, Stierlini, sulcipennis, Col., Ponson. . CLXX
Dineutes subspinosus, Col., Leprieur. CXXVII
Diochares depressus, Col., Fairmaire. CCXXXV
Diomerus calcaratus, Hym., Perris. 68
Diplosis buxi, Dipt. (divers états), pl. 9, Laboulbène. 313
Dipsocoris alienus, Hém., Perris. 86
Discours des présidents de 1872 et 1873, Laboulbène III, Ch. Brisout. IV
Ditomus fulvipes, Col., abbé Clair. LXXIV
Disarmes, Lép. (stemmates chez des), Scudder LII
Decatoma pulchella, Hym., Perris 76
Donacia crassipes, Col., Perris. 84
Donacia sparganii, Col., Ch. Brisout. CXXXIX
Dorcadion apicale, Col., esp. nouv., Chevrolat. 205
Dupont (Richard-Henry Puech), Biogr., Desmarest. CLVII

E.

Ectatotychius, Col., (sous-genre), Tournier. 461
Elater coccinatus = *praustus*, Col., Bedel. LXXXVII
Elleschus bipunctatus, scanicus, Col., Tournier. 453
Empusa (*Entomophtora*) *muscæ*, Crypt., attaquant les chenilles, Maxime Cornu. CXXX
Encyrtus apicalis, Hym., Perris 74
Encdreytes oxyacanthæ, Col., Perris. 69
Enoplotarsus costatus, deserticola, Col., Bedel. LXXXVII
Ensina Blotii. Dipt., Perris. 69
Entedon curculionidum 71, *miser*, Hym., Perris. 66
Entomologie (Espèce en), Piochard de la Brûlerie LVIII, LXXX, — Obs., Fauvel, Mabille LXII
Entomologie (Formation des noms et surtout de leur terminaison en), Perris, 79, — Obs., Marseul. CLVIII
Entomologie (Traité élémentaire d'), Girard CXCII

B.

Bagrada (Nitilia) elegans, Hém., esp. nouv., pl. 1, fig. 2, 1
Balaninus nucum, Col., Perris. . . . . .
Banquet en l'honneur de la fondation de la Société (1), 1
XXXIV à. . . . . .
Baridius chloritans, cuprirostris, laticollis, Col., Perris
Barytychius elegans 401, *globipennis* (esp. nouv.), *Hordei*,
mosus, Col., Tournier. . . . . .
Bembex bidentata, Hym., Perris. . . . . .
Berginus tamariscis, Col., Perris. . . . . .
Berosus bispina, dispar, Col., Leprieur. . . . . .
Bledius femoralis CIX, *pallipes*, Col., Ch. Brisout. . . .
Blemus aureolatus, Col., Perris. . . . . .
Blondeau (l'abbé), Biogr., Reiche. . . . . .
Bordes (Numa), Biogr., Buquet. . . . . .
Bothrideres contractus, Col., Perris. . . . . .
Bothynotus pilosus = *Minki* et *Capsus Fairmairei*, Hém
ton . . . . . .
Botrytis bassiana, Crypt., attaquant des chenilles, I
Cornu

Gnathoncus rotundatus, Col., Marseul 221
Gonocephalum angustatum, Col., esp. nouv., Chevrolat. . . . 204
Gougelet, Biogr., Desmarest VII
Gracilia pygmæa, Col., Perris 69
Graptodera ericeti, olivacea, pusilla, Col., Ch. Brisout CLXIX
Gymnetron littoreus, netus, rostellum, Col., Perris. 86
Gymnetron rostellum, Col., Ch. Brisout. CLXII
Gynandrophthalma aurita, Col. (coque), Tappes et Rouget. . CLXII

H.

Harpalus pygmæus, Col., Ch. Brisout CIX
Hecabolus sulcatus, Col., Perris. 70
Helicoptera marginicollis, Hém., Puton. 26
Heriades (*Apis*) *truncorum*, Hym., (nidification), pl. 5, n° III, Laboulbène 57
Hermæophaga cicatrix, Col., Perris 69, 94
Heterocerus crinitus, curtulus, curtus, hispidulus, intermedius, maritimus, marmota, minutus, murinus, pruinosus, punctatus, senescens, Col., Ch. Brisout CVII
Heterocerus fossor, Col., Perris 86
Hister Berardi, compressus, Col., Desbrochers. CLXXVII
Hister Berardi = *Gehini*; *compressus* = *striolatus*; *Marseuli* = *tropicus*, Col., Marseul. XIX
Hister cadaverinus 220, *depistor* (esp. nouv.) 224, *japonicus, Jekeli, navus* 220, *Pyrithous* (esp. nouv.) 224, *punctulatus, quatuordecimstriatus*, Col., Marseul 220
Holcostethus Jani, Hem., Puton 25
Hoplia cærulea, Col. (mœurs), Perris. 89, 249
Hydræna riparia, rugosa, Col., Perris. 85
Hydrometra Costæ, Hém., Puton. 26
Hydroporus bicarinatus 85, *minutissimus*, Col., Perris. . . . 86
Hylesinus fraxini, vittatus, Col., Bedel. LXXIV
Hyménoptères vivant dans les tiges de la ronce, Lichtenstein. XVI
Hypoborus ficus, Col., Perris 79, 95

Cassida margaritacea, rufovirens, etc., COL. (habitat), Bu
Bedel, Lefèvre, Leprieur. . . . . CXIII, CXIV,
Catoxantha gigantea (*bicolor*), COL., variété ♀, Lucas. .
Cebrenis ARACH., genre nouv., Simon. . . . . .
Cébrionides, COL., Chevrolat. . . . . .
Cecidomyia (*Diplosis*) *buxi*, DIPT., esp. nouv. (métamorp
pl. 9, Laboulbène. . . . . .
Cemonus unicolor, HYM., Perris . . . . . .
Cephus (*Phyllœcus*) *rubi*, esp. nouv., 81, 83, *satyrus*,
Perris . . . . . .
Cercidia pachyderma, ARACH., esp. nouv., pl. 10, fig.
mon. . . . . .
Cercidia prominens, ARACH., Lucas. . . . . .
Cercyon hæmorrhoidale, COL., Bedel. . . . . .
Cerylon attenuatum = *semistriatum*; *forticorne* = *fagi*,
Bedel . . . . . .
Cetonia floricola, COL. (mœurs), Perris. . . . . .
Cetonia stictica, COL. (mœurs), Perris, Puton . . . . .
*Ceutorhynchus arcuatus, campestris, chrysanthemi, mela
tus, pulvinatus, rugulosus*, COL., H. Brisout. . . .
Ceutorhynchus melanarius 75, *melanostictus, rugulosus*,
Perris . . . . . .
Ceutorhynchus Schönherri, COL., Ch. Brisout. . . . . .
Cheiracanthium nutrix, ARACH., Lucas, Girard. . . .
Chelonia Hebe, LÉP. (Chenilles attaquées par des Cryptog
Fallou, Girard. . . . . .
Chlænius spoliatus, velutinus, COL., Perris . . . . . .

Lasiocoris anomalus = crassicornis, Hém., Puton 23
Lasioptera cryngii 87, *rubi*, Dipt., Perris 75
Lecanium 395, *abietis* 443, *aceris* (pl. 12, fig. 11) 410, *acuminatum* (pl. 12, fig. 1) 397, *asculi* (pl. 12, fig. 12) 412, *angustatum* (pl. 12, fig. 2) 398, *antennatum* 413, *Anthurii* (pl. 12, fig. 7) 435, *berberidis* (pl. 12, fig. 5) 403, *bituberculatum* (pl. 12, fig. 3) 414, *capreæ* (pl. 12, fig. 14) 415, *caryæ* 416, *coffeæ* 438, *corni* (pl. 12, fig. 2) 417, *coryli* (pl. 12, fig. 15) 418, *corylifex* 419, *cycadis* (pl. 12, fig. 10) 438, *cynosbati* 419, *depressum* (pl. 13, fig. 11) 439, *elongatum* (pl. 12, fig. 6) 404, *emerici* (pl. 13, fig. 14) 445, *filicum* (pl. 13, fig. 8) 436, *Fitchii* (pl. 12, fig. 7) 404, *fuscum* 420, *genevense* (pl. 12, fig. 16) 421, *genistæ* (pl. 12, fig. 8) 405, *gibber* (pl. 12, fig. 19) 422, *hemisphæricum* (pl. 13, fig. 9) 436, *hesperidum* 399, *hibernaculorum* 437, *juglandis* 406, *lauri* 400, *maculatum* (pl. 12, fig. 3) 400, *mori* (pl. 12, fig. 9 et pl. 13, fig. 17) 407, *oleæ* (pl. 13, fig. 12) 440, *persicæ* (pl. 12, fig. 10) 407, *piceæ* 409, *prunastri* (pl. 12, fig. 17) 423, *pyri* (pl. 12, fig. 18) 424, *quercifex* (pl. 13, fig. 1) 425, *quercitronis* (pl. 13, fig. 2) 426, *quercus* 427, *racemosum* (pl. 12, fig. 16) 445, *rosarum* (pl. 13, fig. 3) 427, *rotundum* (pl. 13, fig. 4) 428, *rugosum* (pl. 13, fig. 5) 429, *Sallei* 410, *tarsale* (pl. 13, fig. 6) 430, *tesselatum* (pl. 12, fig. 4) 401, *testudo* 441, *tiliæ* 431, *ulmi* (pl. 13, fig. 15) 432, *verrucosum* (pl. 13, fig. 19) 442, *vitis*, Hém., plusieurs esp. nouv., Signoret. 433
Leiopus nebulosus, Col., Perris 69
Leistus Koziorowiczi, Col., esp. nouv., Piochard de la Brûlerie. 253
Leptalcus Rafriguii, Col., Perris 69
Leptopus boopis, Hém., Perris. 80
Leptopus Dufourii, Hem., Puton. 26
Leptusa nigra = lapidicola; curtipennis, simplex, Col., Ch. Brisout. LXVI
Lesteva pubescens, punctata, Col., Ch. Brisout. LXXIV
Leucocrphus, Col. (espèces du genre), Lucas LXIV, XCIII, Marseul LXII, CXI, CLIX, Leprieur XCIV, CLXI, Raffray. . . . CIX
Libellula vulgata, Nevr., Girard. CLXXXVII
Lichtensia viburni, Hém., esp. nouv., pl. 2, fig. 7, Signoret. . 27, 28

Entomophthora = *Empusa*, CRYPT., Maxime Cornu. . .
Epeira Dromedaria, ARACH., Lucas . . . . . .
Ephialtes divinator, HYM., Perris . . . . . .
Epicauta Gorrhami, COL., esp. nouv., Marseul. . . . .
Eresus 338, *albopictus* 352, *annulatus* 341, *cinnaberin*
ctenizoides 358, *frontalis* 349, *fulvus*, *fumosus*, 6
Kollari 358, *lautus* 340, *Lucasi* 353, *luridus* 358,
356, *Petagnæ* 357, *punicus* 345, *ruficapillus* 354, r
ceps 344, *solitarius* 340, *Theisii* 358, *tricolor* 348, W
naerius 356, CCII, ARACH., esp. nouv., pl. 10, fig.
Simon . . . . . .
Erionotus lanosus, COL., Perris . . . . . .
Erirhinus pillumus, COL., H. Brisout. . . . . .
Ethilla, ARACH., genre nouv., Simon. . . . . .
Eulophus flavo-varius, HYM., Perris . . . . . .
Eupelmus atropurpureus 72, *De Geerii*, HYM., Perris . .
Eupterus pulcher, COL., Jekel. . . . . .
Eurytoma diastrophi 76, *salicicola* 74, *serratulæ*, HYM., I
Eutecheus, COL., Jekel . . . . . .
Evæsthetus læviusculus, COL., Ch. Brisout. . . . . .
Exocentrus adspersus, COL., Perris. . . . . .

F.

Flacherie, Lép., Berce CXLIX, Girard CXLIII, CXLIV, CXXV

Membres reçus, VIII, XVII, XXVI, XXXII, LXXIV, LXXVIII, CI, CXXV, CLXVIII et. CCIV
Membres rayés CCLXVI
Menaccarus hirticornis 13, *ovalis*, Hém., esp. nouv., Puton . . 12
Mesua nubila, Col., Tappes CXVIII
Metacinops, Col. (genre), Jekel CXXXVIII
Metapterus linearis, Hém., Puton. 26
Metrania palliata, Col., Jekel. 274
Miccotrogus, Col. (sous-genre), Tournier. 508
Microgaster tristis, Hym., Perris. 77
Micrommata, Arach., 6 espèces, Simon. CCXXVI
Monanthia ragusana, Hém., Puton. 26
Monanthia (*Tropidochila*) *Olivieri*, Hém., esp. nouv., Puton. . 18
Monolepta erythrocephala, Col., Perris 95
Mordella aculeata, Col., Perris 85
Mordellistena, *lateralis* 76, *stenidea*, Col., Perris. 85
Mycetochares barbata, *quadrimaculata*, Col., Perris 89
Mycterus curculionoides, Col., Perris. 70
Myiomma Pieberi, Hém., esp. nouv., pl. 1, fig. 8, Puton . . . 20

N.

Nabis viridulus = *pallidus*, Hém., Puton. 25
Nanodes hemisphæricus, Col., Laboulbène CVII
Nanophyes Doriæ, Col., esp. nouv., H. Brisout LXXXV
Nanophyes Durieni, Col. (galles), Lucas. CVII
Nanophyes hemisphæricus 87, *lythri*, Col., Perris 75
Nebria nivalis, Col., Ponson CLXI
Nemesia cæmentaria, *Eleanora*, *Manderstjernæ*, *meridionalis*, Arach., Simon C
Nemocoris Fallenî = *Aoplochilus marginatus*, Hém., Puton. . 25
Nemonyx lepturoides, Col., abbé Clair. LXXIV
Neottiura bimaculata, *gonygaster*, *herbigrada*, *pellucida*, *uncinata*, Arach., Simon. 372
Neurocladus brachialens = *ater*, Hém., Puton. 23
Nickerl, Biogr. XII

Hypocoprus lathridioides, Col., Perris . . . . . .
Hypophlæus bicolor, Col., Perris . . . . . .
Hypophlæus Ratzeburgi = *Palorus Ratzeburgi*, Col., Bal
Hypsitylus prasinus, Hém., Puton . . . . . .

I.

Idioderus grandis, Orth., esp. nouv., pl. 3, fig. 1 à 9,
Iliobates Bonnairei, Col., Ch. et H. Brisout. . . . . .
Insectes (conservation des), Ch. Brisout CXXIV, Dr Anzon
Insectes envahis par l'*Entomophthora*, Girard, Max. Corn
Insectes fossiles, Mac Lachlan CXCIX, Oustalet. . . . .
Insectes (formation des noms), Perris 78, Marseul. . .
Isometopus alienus, *intricatus*, Hém., pl. 1, fig. 4 et 5, 1
Ixodes ægyptius XXXII, *flavo-maculatus*, Arach., esp.
Lucas . . . . . .

J.

Jekelia depressipennis (esp. nouv.), *ephippiata*, Col., Tou
Jousselin (marquis de), Biogr., Reiche. . . . . .

K.

P.

Pachydema lanata, Col., esp. nouv., Chevrolat 208
Pachymerus, Hym., Lichtenstein. XIV
Pachypus cæsus, Candidæ, cornutus, impressus, Col., Desbrochers XL
Pachypterna Pieberi, Hém., Puton 26
Pachyta collaris, Col., Perris. 69
Pachytychius ancora h58, *auricollis* h59, *baticus* h54, *Elephas* h53, *elongatus* h54, *hæmatocephalus* h54, *hypocrita* (esp. nouv.) h57, *indicus* (esp. nouv.) h54, *Kirschi* (esp. nouv.) h58, *Lacordairei* (esp. nouv.) h56, *latus* h54, *Lucasi*, *obesus* h56, *pachyderus* h59, *Picteti* (esp. nouv.) h53, *rubriceps* h59, *scabricollis* h58, *scrobiculatus* h56, *sellatus* h55, *sobrinus* h54, *sparsutus* h56, *strumarius* h53, *subasper* h56, *trapezicollis* (esp. nouv.) h55, *trimacula* h59, Col., Tournier . . . . . [redacted]
Pæderus ruficollis, Col., Perris 86
Pagurus Bernardi, Crust. (amorce pour la pêche), Girard, Lucas CLXXXVII
Palætrocoris, Hém. (sur le genre), Puton 16
Palpimanus gibbulatus, Arach., Lucas CLXXII
Palmon, Hym., Lichtenstein. XIV
Palustra 297, *Laboulbeni*, Lép. (genre et esp. nouv., mœurs et métamorphoses), pl. 8, n° II, fig. 1 à 4, Bar 304
Palustra Laboulbeni, Lép. (anatomie de la chenille), pl. 8, n° II, fig. 5 à 9, Laboulbène. 303
Palustra Laboulbeni, Lep. (observations sur cet insecte), Goossens XII, Guenée. 542
Parnus auriculatus, prolifericornis, Col., Perris. 85
Parnus pilosellus, prolifericornis, striatellus, striato-punctatus, Col. (caract. distinctifs), Ch. Brisout. CVIII
Parnus striatellus, Col. (note géogr.), Ch. Brisout LXVI
Paromalus musculus, Col., esp. nouv., Marseul 225
Pasira basiptera, Hém., Puton. 26
Passalœcus gracilis, Hym., Perris 68

Lignyodes enucleator, *Muerlei* 452, *rudesquamosus*, subsp. Col., Tournier . . . . . .
Lignyodes enucleator, Col., abbé Clair. . . . . .
Limnebius picinus, Col., Perris . . . . . .
Limnichus auro-sericeus, Col., Ch. Brisout . . . . . .
Limnichus sericeus, *versicolor*, Col., Perris . . . . . .
Lissodema denticolle, Col., Perris. . . . . .
Lixus algirus 65, 80, *Ascanii* 79, *mucronatus*, Col., Perr
Longitarsus atriceps ; *senecionis* = *atricillus*, Col., Ch. Br
Lopus mat = *lineolatus*, *fulvo-marginatus* var. et *miles*, Puton . . . . . .
Lorquin, Biogr., Boisduval. . . . . .
Lygus apicalis = *Putoni*, Hém., Puton. . . . . .

M.

Macrocoleus Paykulli, Hém., Perris . . . . . .
Macropoda, Col. (genre), Jekel . . . . . .
Macrotylus laniger = *Malacocoris albo-punctatus*, Hém., P
Malachius nitidicollis, Col., esp. nouv., Chevrolat. . .
Mantis, Orth. (œufs et parasites), Lichtenstein . . . .
Mecinus circulatus, *pyraster*, Col., Perris. . . . . .
Mecinus collaris, *circulatus*, Col., H. Brisout . . . . .
Megacœlum infusum = *Calocoris Lethierryi*, Hém., Puton
Megalonotus niger = *punctipollis* et ? *luctuosus*, Hém., Put

Polistes canadensis, Hym. (nid), pl. 3, fig. 10, Lucas. 107
Pompilus plumbeus, Hym., Girard. . . . . LXXXVII, CCVII
Portraits offerts en 1873 CCXXXVII
Prenolepis (*Formica*) *longicornis*, Hym., Lucas. LXVI
Pria dulcamaræ, Col., Perris 87
Pristonychus pyrénéens, Col., Abeille de Perrin. XCVII
Prix Dollfus. . . . . XLV, LV, LXX, LXXI, LXXVI, CLXXXIII, CCVII, CCXXV
Prodcrops (genre nouv.) *foraminosus*, Col., Fairmaire. 394
Proderus anabilis, Hém., esp. nouv., Puton 17
Ptocasta Lethierryi, Hém., esp. nouv., Puton 11
Psammœcus Desjardinsi, *trimaculatus*, Col., Fairmaire CCXXXV
Pseudocolaspis æneo-nigra, Col., esp. nouv., Fairmaire 392
Psylla Delarbrei, Hém., esp. nouv., Puton. 21
Psylliodes affinis 88, *chrysocephala* 75, *dulcamaræ*, Col., Perris. 88
Pteromalus artemisiæ 64, *Boucheanus* 71, *Erichsoni* 74, *leucopygus* 72, 77, *tenuis*, Hym., Perris. 74
Pterostichus rutilans, Col., Ponson. CLXX
Pterygomus (genre nouv.) *sellatus*, Col., Jekel. 269
Ptilinus costatus, Col., Perris. 70
Ptinus Aubei, Col., Perris 78
Ptinus comptus, Col., esp. nouv., Chevrolat. 204
Pulex fasciatus, *felis*, Dipt. (remarques et descriptions des larves), pl. 6, Künckel . . . . . VI, 129
Pulex felis, Dipt. (observations), Laboulbène VII
Pulvinaria 29, *artemisiæ* (esp. nouv., pl. 2, fig. 5), *betulæ* 31, *camelicola* (esp. nouv., pl. 2, fig. 4 et 6) 32, *carpini* (pl. 2, fig. 8), *cedri* 34, *evonymi* 35, *fagi*, *fraxini* (esp. nouv.) 36, *gasteralpha* (pl. 2, fig. 2) 36, *lunata* 38, *mesembrianthemi* 39, *oxyacanthæ* (pl. 2, fig. 3) 40, *populi* (esp. nouv., pl. 2, fig. 10) 42, *pyri* 41, *ribesiæ* (esp. nouv.) 43, *salicis* (pl. 2, fig. 9) 44, *tremulæ* (esp. nouv.) 45, *vitis* (pl. 2, fig. 1), Hém., Signoret 45
Purpuricenus Kœhleri, Col., Perris. 69
Pyrophorus noctilucus, Col., Baron et des Clozeaux CXLIX, Laboulbène et Sallé (observ.) CLI
Pyrophorus noctilucus, Col. (anatomie et physiologie des organes lumineux), Robin et Laboulbène. 529

Pediacus costipennis, COL., Fairmaire . . . . . .
Pegomyia hyosciami, DIPT., Perris. . . . . .
Pelochares emarginatus, COL., Perris. . . . . .
Pelopæus, HYM. (nids), Lucas. . . . . .
Peritrechus puncticeps = *nubilus*, HÉM., Puton . . . .
Peryphus ripicola, COL., Perris . . . . . .
Philonthus discoideus, COL., Bedel. . . . . .
Philonthus rufimanus, COL., Perris. . . . . .
Phlæosinus Aubei, COL., Bedel. . . . . .
Phlæotribus oleæ, COL., Bedel . . . . . .
Phora atricapilla, fasciata, DIPT., Perris . . . . . .
Phryganides d'Europe, NÉVR., Mac Lachlan . . . . . .
Phyllæcus rubi, HYM., esp. nouv., Perris . . . . . .
Phyllotreta bimaculata, COL., Perris . . . . . .
Phyllotreta Foudrasi, COL., esp. nouv., Ch. Brisout. . .
Phytæcia lineola, COL., Perris. . . . . .
Phytobius velatus, COL., Perris . . . . . .
Phylloxera quercus, HÉM.; Balbiani et Signoret CCXVIII
tenstein CCXXXV, Signoret. . . . . .
Phylloxera vastatrix, HÉM., Berce CXLIII, Boisduval CX
prieur CXLIII, Lichtenstein XIII, CXIII, CXXI, CLXIII,
CXL, CLXXI, Signoret LXXVIII, CXXXIX, CXLIII et. . .
Pieris Daplidice, LÉP., Girard. . . . . .
Pieris rapæ, LÉP. (variété), Girard. . . . . .
Pieris rapæ, LÉP. (var. américaine), Scudder . . . . .
Pimelia puberula, COL., esp. nouv., Chevrolat . . . . .
Pimpla rufata, HYM., Perris . . . . . .

Schiner, Biogr., Laboulbène CLXXIV
Sciocoris macrocephalus = *basalis* ♀, Hém., Puton. 23
Scolia hæmorrhoidalis, Hym., Perris. 80
Scotoposcelis pulchella = *Rogeri* et *crassipes*, Hém., Puton. . . 23
Sericaria mori, Lép. (flacherie chez le), Girard. CXLIII
Sibines canus, Col., Perris 77
Sibinia 510, *algirica* 516, *amplithorax* 522, *abdominalis* (esp. nouv.) 520, *arnuriæ* 515, *attalica* 518, *auricollis* 522, *Beckeri* (esp. nouv.) 521, *bipunctata* 513, *Bohemanni* 516, *cana* 520, *cinerascens* 522, *cretacea* 512, *curtirostris* (esp. nouv.) 521, *Dorhni*, *Emeryi* 520, *femoralis* 517, *formosa* 522, *fugax* 521, *fusca* (esp. nouv.) 513, *gallicola* 517, *grandicollis* 522, *grisescens* (esp. nouv.) 515, *harmonica* 518, *Heydeni* (esp. nouv.) 511, *Hopffgarteni* (esp. nouv.) 514, *inclusa* 522, *lateralis* 518, *meridionalis* 512, *mediterranea* 518, *minutissima* (esp. nouv.) 513, *nigro-vittata* 522, *nivevittis* 519, *pauxilla* 514, *Perrisi* (esp. nouv.) 522, *phalerata* 516, *potentillæ* 521, *primita* 515, *Reichei* (esp. nouv.) 514, *Roelofsi*, *rudepilosa* (esp. nouv.) 520, *seriata* 516, *silenes* 519, *sodalis* 512, *statices* 522, *staticis* 512, *sublineata* 519, *tibialis* 521, *tibiella* 519, *Tournieri* 512, *unicolor* 515, *variata*, *velutifer* 522, *viscariæ* 521, *vittata*, *zebra* 520, Col. (monographie), Tournier. 510
Sigalphus flavipalpis 70, *hilaris* 74, *striatulus*, Hym., Perris. . 72
Sigara minutissima, Hém., Perris. 85
Silpha carinata, Col., abbé Clair LXXIV
Sinoxylon sexdentatum, Col., Perris 70
Siphonella nucis, Dipt., Perris. 65
Siphonoura brevicaudis, Dipt., Perris. 76, 87
Sitaris colletis, Col., esp. nouv., Mayet. . . . . XX, CXXXIX, CLXVIII
Sitones, Col. (mœurs et espèces diverses), Bedel. L
Sitones bituberculatus = *ocellatus* et *punctiger*; *biscriatus* = *discoideus* var.; *geniculatus* = *lineatus* var.; *niger*, *ellipticus*; *cinerascens* = *cambricus* var.; *cambricus*, *griseus*, *lineatus*, *regensteinensis*, *tibialis*, *Waterhousei*, Col., Bedel. . . . . CCXXVIII, CCXXIX
Sitones cambricus, *gemellatus*, *ononidis*, *suturalis*, *Waterhousei*, Col., Bedel. CXCV

Sitones meliloti, COL., Bedel . . . . . .
Sitones punctiger Thoms. = *punctifollis*; *punctiger* Woll
bituberculatus, COL., Bedel . . . . . .
Sitones Waterhousei, COL. (mœurs), Bedel et A. Grouvell
Spalangia fuscipes, HYM., Perris. . . . . .
Sparassus, ARACH. (genre), Simon . . . . . .
Spathocera Dalmani, *laticornis*, *lobata*, *obscura*, *Stål*
nouv.), HÉM., Puton. . . . . .
Spermophagus arvensis, *cardui*, COL., Perris . . . . .
Sphingidæ, LÉP. (cornes chez les), Goossens. . . . . .
Sphinx (*Acherontia*) *Atropos*, LÉP. (cri du), Girard, CXCII,
Laboulbène . . . . . .
Sphinx (*Acherontia*) *Atropos*, LÉP. (organe particulier), I
bène. . . . . .
Spilogaster ulmicola, DIPT. (métamorphoses), pl. 8, n° I
à 8, Laboulbène. . . . . .
Staphylinus erythropterus, COL., abbé Clair. . . . . .
Staurobothrys, COL. (genre), Jekel. . . . . .
Stegodyphus (genre nouv.) 336, *adspersus*, *tinctus* 337, I
ARACH., Simon . . . . . .
Stemmatoderus singularis, COL., esp. nouv., Chevrolat .
Stenopterus rufus, COL., Perris . . . . . .
Stenus trivialis, COL., Ch. Brisout. . . . . .
Stichoglossa semirufa, COL., Ch. Brisout . . . . . .
Stigmus pendulus, HYM., Perris . . . . . .
Stilbum calens, *splendidum*, HYM. (parasites des *Chalico*
P. longus), Lichtenstein

T.

Tachyta pompiliformis, Hym., Lichtenstein CXII
Tanysphyrus lemnæ, Col., Perris 75
Tarisa subspinosa, Hém., Puton. 25
Tegenaria, Arach. (changements de peau), Simon et Leprevost. CCXXIX
Telephorus discoideus, Col., abbé Clair. LXXIV
Telmatophilus brevicollis, *sparganii*, Col., Perris. 84
Tephritis angelicæ 71, 84, *arctii* 64, *arnicæ*, *florentiæ* 65, *lapsæ* 64, *marginata* 72, *tussilaginis*, Dipt., Perris 66
Thaumastopus, Hém., Puton. 18
Theridium 359, *bellicosum* 360, *Blackwalli* 362, *denticulatum* 369, *familiare* 364, 370, *formosum* 365, 367, *genistæ* 363, 372, *lineatum* 360, 365, *musivum* 364, 367, *nigro-marginatum* 360, 368, *nigro-punctatum* 361, 369, *nigro-variegatum* 362, 368, *petrum* 364, 368, *pallens* 364, 368, *pictum* 363, 370, *pulchellum* 361, 370, *riparium* 365, 366, *rufo-lineatum* 362, 370, *rusticum* 365, 367, *simile* 363, 370, *sisyphium* 361, 366, *tepidariorum* 365, 367, *tinctoria* 361, 369, *varians*, Arach., Simon 361, 369
Thinobius Ligeris, Col., esp. nouv., V. Pyot CCXXVI
Thomisus Diana, Arach., Lucas. CLXXII
Thyamis pallens, Col., Perris. 86
Thylacites congener, *persulcatus*, *variegatus*, Col., Desbrochers. CCXII
Tillus unifasciatus, *elongatus*, Col., Perris 70
Timarcha 143, *ærea* 185, *anguticollis*, *angusticollis* 170, *apricaria*, *armeniaca* 200, *aspera* 202, *balearica* 152, *bicolor* 191, *brachydera* (esp. nouv.) 165, *Brûlerii* (esp. nouv.) 154, 525, *calcarata* 158, *Canoensii* (esp. nouv.) 171, *chalcosoma* 170, 525, *chloropus* 193, 528, *coarcticollis* (esp. nouv.) 147, *corallipes* 191, *coriaria* 177, 184, *corinthia* (esp. nouv.) 197, *crassicollis* (esp. nouv.) 166, *cyanescens* 186, *dubitabilis* (esp. nouv.) 183, 527, *elliptica* (esp. nouv.) 180, *erosa* (esp. nouv.) 157, *eudora* 190, *fallax* 155, *gættingensis* 184, *gal-*

suturalis 509, *tenuirostris* (esp. nouv.) 486, *terrus* nouv.) 475, *tessellatus* (esp. nouv.) 484, *thoracicus* bialis 498, *tomentosus* 507, *trivialis* 509, *trivirgat* *venustus* 472, Col., Tournier . . . . . .
Tychius d'Europe et d'Algérie, Col., Desbrochers CLXXVI seul . . . . . .
Tychius hæmatocephalus, Col., Bedel et A. Grouvelle. .
Tychius flavicollis 73, *hæmatocephalus* 74, *meliloti* 67, *collis* 85, *sparsutus*, *venustus*, Col. (mœurs), Perris.
Tytus pygmæus = *pellucens*, Hém., Puton . . . . . .

U.

Uranie Riphæus, Lép. (métamorphoses), Boisduval, Spec
Urophora centaureæ 71, *stylata*, Dipt., Perris . . . . .

V.

Velleius dilatatus, Col., abbé Clair. . . . . .
Vésicants, Col. (métamorphoses de plusieurs espèces de), tenstein . . . . . .
Vesperus Xatarti, Col. (métamorphoses), pl. 5, n° II, Li stein et Mayet 117. — Observ., Lichtenstein XXI, L Lucas XCIII, Mayet. . . . . .

Xysticus comptulus 333, *jucundus* 328, *parallelus*, ARACH.; pl. 10, fig. 2 à 7, Simon 230

Y.

Yama-mai, LÉP. (moyens de retarder l'éclosion des œufs), Girard CC
Yponomeuta, LÉP. (dégâts des), Laboulbène. . . . . LXXXIV, CXXIV
Yponomeuta cagnagella, evonymella, mahalebella, malinella, malivorella, padella, LÉP., Ragonot. . . . . CXII, CXXIV
Yponomeuta malinella, LÉP., attaquée par l'*Eurygaster pomariorum*; *pruni* attaqué par le *Campoplex sordidus*, Ragonot CXLV
Yponomeuta mahalebella, LÉP., Delamain. CXXVIII
Yponomeuta malinella, LÉP., Laboulbène CXII

Z.

Zeuzera æsculi, LÉP. (chenilles), Berce XXXI
Zonitis cothurnata 222, 228 (esp. nouv.), *pallida, polita*, Marseul 222
Zygina rubrovittata = *ericetorum*, HÉM., Puton. 25
Zygina tamaricis, HÉM., Puton. 26

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AU

DES

TRAVAUX CONTENUS DANS CE VOLUME.

ABEILLE DE PERRIN (Elzéar). Coléoptères cavernicoles (obse

AUZOUX (docteur Hector). Mode de conservation des Insect

BALBIANI (docteur). *Phylloxera quercus*. . . . . .

BAR (Constant). *Palustra Laboulbeni*, genre nouv. de Bou
cides. — Planche 8, N° II, fig. 1 à 4. . . . . .

BARON et DES CLOIZEAUX. Lumière produite par le *Pyrop*
noctilucus. . . . . .

BEDEL (Louis). Bulletins bibliographiques : IX, XVII, XXVI, XX

BRACK (E.). *Acronycta myrica* CXIV
— Remarques sur la Bacherie. CXLIX
— *Phylloxera vastatrix* CXLIII
— *Zeuzera æsculi* (dégâts de la chenille) XXXI

BOISDUVAL (le docteur). Biographie de Lorquin. 5
— *Cryptorhynchus lapathi* et *Agrilus viridis*. CXXXVII
— *Phylloxera vastatrix* CXLII

BOISDUVAL (le docteur) et SCANZIN. *Urania Riphæus* CCIX

BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles). Discours comme Président de 1873 IV
— Mode de conservation des Insectes. CXXIV
— Aléocharieus et autres Staphyliniens (synonymie et habitat). LXVI
— *Apion flavo-femoratum*, *lanuginosum* et *pavidum*. CLXXIX
— *Bledius pallipes* CLII
— *Centorhynchus Schönherri* et *Dianous cærulescens* CXXXIX
— *Chrysomela cærulescens* et *Plectroscelis chlorophana* CCXI
— *Clytus Aubouri* et *Corœbus elatus?* CLXIII
— *Donacia sparganii*. CXXXIX
— *Graptodera ericeti*, *oleracea* et *pusilla* CLXXIX
— *Harpalus pygmæus*, *Bledius femoralis* et *Stenus trivialis*. CIX
— *Heterocerus* et *Parnus* (caractères spécifiques). CVII
— *Lesteva pubescens* et *punctata*, *Limnichus airo-sericeus*. . LXXXV
— *Longitarsus atricillus* = *senecionis*. CCXVIII
— *Phyllotreta Foudrasi*. LXV

BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles et Henri). *Iliobates Bonnairei*. CXVII

BRISOUT DE BARNEVILLE (Henri). Curculionides (Habitat de). . CLXII
— *Nanophyes Dorim*. LXXXV
— *Orchestes 5-maculatus* = *semirufus*. CXXVII
— *Tomicus capronatus*. LXXXV

BRÛLERIE (Charles PIOCHARD DE LA). Coléoptères cavernicoles. XCIX
— Espèces en Entomologie. . . . . LVIII, LXXI
— *Acinopus* (Révision des espèces du genre). 255
— *Leistus Kosciuscici* 253

BUQUET (Lucien). Biographie de Follias CV
— Comptes de 1872. V

CAPIOMONT et LEFEBVRE. Rhinocyllides. 237

CHEVROLAT (Auguste). Coléoptères nouveaux de Syrie. . .
— Rhyzodides nouveaux ou rares . . . . . .
CLAIR (l'abbé). Coléoptères rares de Chenevières-sur-Mar
COANU (Maxime). Cryptogames attaquant les chenilles. . .
DELAMAIN (Henry). *Yponomeuta mahalebella* . . . . . .
DESBROCHERS DES LOGES (J.). *Apion* (caractères d'espèc
— *Anoxia derelicta* . . . . . .
— *Callidium* (*Rhopalopus*) *caucasicum*. . . . . .
— Coléoptères (réponse à M. de Marseul sur la syn
de diverses espèces) C
— *Corymbites Paulinoi* et *Putonis*. . . . . .
— *Dichotrachelus Kostorowiczi*. . . . . .
— *Orchestes* 5-*maculatus* = *semirufus* . . . . . .
— *Otiorhynchus* (remarques sur des espèces). C
— *Pachypus* (espèces du genre) . . . . . .
— *Thylacites congener* et *Clytus Aubouseri*. . . . . .
DESMAREST (Eugène). Biographie de Dupont (Richard-
Pusch) . . . . . .
— Biographie de Nicolet. . . . . .
— Bulletin des séances : III, X, XVIII, XXX, XXXIV, XL
LXX, LXXXVI, XCII, CV, CXVIII, CXXVI, CXXXV, C
CLVI, CLXX, CLXXVI, CLXXXIII, CXCI, CCVII, CCXIV,
— *Cryptorhynchus lapathi*. . . . . .
— Liste des Membres. . . . . .

FALLOU (Jules) et GIRARD (Maurice). *Chelonia Hebe* (chenilles attaquées par des cryptogames). CXXIX

FUMOUZE (le docteur). Remarques sur l'*Argas persicus*. XXV

GIRARD (Maurice). Traité élémentaire d'Entomologie CXLII
— Abeilles (gâteaux circulaires) CCXXXVI
— Abeilles nourries avec des plantes diverses. CCXI
— *Attacus Aurota* et ses parasites. CXXIX
— *Attacus Yama-mai* (éclosion retardée des œufs de l'). . . . CC
— *Cheiracanthium nutrix*. CCII
— Flacherie (remarques sur la). . . . . CXLIII, CLXXIII
— Insectes des environs de Granville. . . . . CLXXXVI, CCVII
— Mouches attaquées par l'*Entomophthora*. CXLV
— *Pagurus Bernardus* servant d'appât pour la pêche CLXXXVII
— *Pieris rapæ* (variété de la) LVII
— *Sphinx* (*Acherontia*) *Atropos* (cri du). . . . . CXCII, CCXXI
— Vers à soie du mûrier (cocons percés du). XXII

GOOSSENS (Théodore). Flacherie (observ. sur la) CXLIX
— *Palustra Laboulbeni* (observ. sur la) XII
— *Sphingidæ* (De la Corne chez les). 123

GRENIER (le docteur). Rapport sur les comptes de 1872. X

GROUVELLE (Antoine et Jules). *Cryptorhynchus lapathi*. CXLIX

GUÉRIN (Achille). *Palustra Laboulbeni* (observ. sur la). 542

JEKEL (Henri). Coleoptera Jekeliana. CXLVI
— *Auchmæresthes*, *Cyphomatopus*, *Eutecheus*, *Macropoda* et *Metacinops* (remarques sur les genres) CXXXVIII
— *Pterygomus* (genre nouv. de Curculionides). 267

KÜNCKEL (Jules). Observations sur les Puces, en particulier sur les larves des *Pulex felis* et *Pulex fasciatus*. — Planche 6. . . . . 129, VI

LABOULBÈNE (le docteur Alexandre). Discours comme Président de 1872 III
— *Agelena* (*Agræca*) *brunnea*. . . . . LXXXIII, CXIV
— *Cecidomyia* (*Diplosis*) *buxi* (divers états de la). — Planche 9. . . . . 313, CCLXXIV
— *Heriades truncorum* (nidification) et son parasite l'*Anthrax æthiops*. — Planche 5, n° III. 57

LABOULBÈNE (le Dr Alex.). *Palmetra Laboulbeni* (anatomie de la chenille). — Planche 8, n° II, fig. 5 à 9. . . . . .
— Puce du Chat (remarques sur les larves de la) . . . . . .
— *Sphinx* (*Acherontia*) *Atropos* (cri et organe particulier de
— *Spilogaster simicola* (métamorphoses). — Planche 8, n°
— *Systenus adpropinquans* (métamorphoses). — Planche n° I. . . . . .
— *Yponomeuta malinella*. . . . . .

LABOULBÈNE (le docteur Alexandre) et ROBIN (le docteur Charle Anatomie et physiologie des organes lumineux du Py *phorus noctilucus* . . . . . .

LARTIGUE (Henry) et MABILLE (Paul). Plantes importées près Paris pendant la guerre de 1870-1871. . . . . .

LEFÈVRE (Édouard). *Adoxus* (sur le genre) . . . . . .
— *Colaspidema* (liste des espèces). . . . . .
— *Colaspidema maculicolle* . . . . . .
— *Otiocephala Warioni* (esp. nouv.). . . . . .

LEPREVOST (J.) et SIMON (Eugène). Changements de peau *Tegenaria* . . . . . .

LEPRIEUR (C.-E.). Mode de conservation des Insectes. . . .
— *Berosus bispina* et *dispar* . . . . . .
— *Dineutes subspinosus* . . . . . .
— *Leucolæphus* (sur le genre) . . . . . .
— *Phylloxera vastatrix*. . . . . .

LUCAS (Hippolyte). *Agelena* (*Agraeca*) *brunnea* (cocon). CXIV
— Arachnides de Syrie. CLXXII
— Araignées d'Europe (analyse du travail de M. Thorell). . . CXXIII
— *Atta barbara* et *structor* (mœurs des), d'après Moggridge. CLXXX
— *Catoxantha gigantea*, variété *bicolor* ♀. VII
— *Cheiracanthium nutrix*. CCII
— *Formica* (*Prenolepis*) *longicornis* (synonymie). LXVI
— *Idioderas grandis* (genre nouv. d'Orthoptères). — Planche 3, fig. 1 à 9. 99
— *Ixodes ægyptius* et *fuscomaculatus* (espèces nouv.). XXXI
— *Leucolæphus* (sur le genre). . . . . LXIV, XCIII
— *Nanophyes Durieri* (galles). CVI
— *Pelopæus* (nids de) CXXVIII
— *Polistes canadensis* (nid de). — Planche 3, fig. 10. 106
— *Sagra splendida* (vie évolutive). — Planche 7. 231
— *Vesperus Xatarti* XCIII
— *Xylorhiza venosa* (métamorphoses). — Planche 11. . . . . 375, CLI

MAC LACHLAN (Robert). Remarques au sujet du travail de M. Oustalet sur des Insectes fossiles. CXCIX
— Phryganides d'Europe. CCVII

MAILLEFER. Projet d'ouvrage sur les Coléoptères CI

MARMOTTAN (le docteur). *Sympiezocera Laurasi*. CXXI

MARSEUL (l'abbé S.-A. DE). Formation des noms (réponse à M. Édouard Perris). CLVIII
— Coléoptères nouveaux du Japon (Histérides et Hétéromères). 219
— Histérides, etc. (synonymies). . . . . XIX, CLXXVIII
— *Leucolæphus* (sur le genre). . . . . LXII, CIX, CLXX
— *Orchestes 5-maculatus* CXXI
— *Otiorhynchus* (remarques sur le genre). CLXXVI
— *Yponomeuta* (dégâts causés par des) CXXIV

MAYET (Valéry). *Aromia moschata* CXCIX
— *Sitaris colletis*. . . . . XX, CXXXIX, CXCVIII
— *Phylloxera vastatrix* . . . . . CXV, CLXXI
— *Vesperus Xatarti* CXXXIX

MULSANT (E.). Maladies des Vers à soie. CLXIII

OLIVIER (Ernest). *Clytus cinereus* (synonymie) CCXVII

SIMON (Eugène). *Atypus* (trois espèces françaises). — Planche 4. 109
— *Avicularia* et *Cyrtocarenum* (espèces des genres). CXXII
— *Cercidia* et *Xysticus* (espèces nouvelles). — Planche 10, fig. 1 à 7. 327
— *Eresus* et *Stegodyphus* (révision des espèces françaises). — Planches 10, fig. 8 à 13 335
— *Eresus Walckenaerius* CCII
— *Nemesia* (observations synonymiques). XCIX
— *Sparassus*, *Cebrenis* (genre nouv.), *Ethilla* (genre nouv.), *Micrommata* (esp. nouv.) et *Buthus nigro-carinatus* (esp. nouv.) CCXXVI
— *Theridium* et *Neottiura* (tableaux des espèces) 359

TAPPES (Gabriel). *Apion simum*. CLXXIX
— *Corsebus bifasciatus* ou *undatus*. . . . . CLXXIX, CLXXXVIII, CXCIII
— *Cryptocephalus sesquistriatus* Kryn. (note synonymique) . . CCXVII
— *Cryptocephalus Perrieri* et *stragula* CXXXVII
— *Mesosa nubila*. CXCIII

TOURNIER (Henri). Révision des Tychiides d'Europe (descriptions d'espèces nouvelles). . . . . 449, CLXXVII

[redacted]

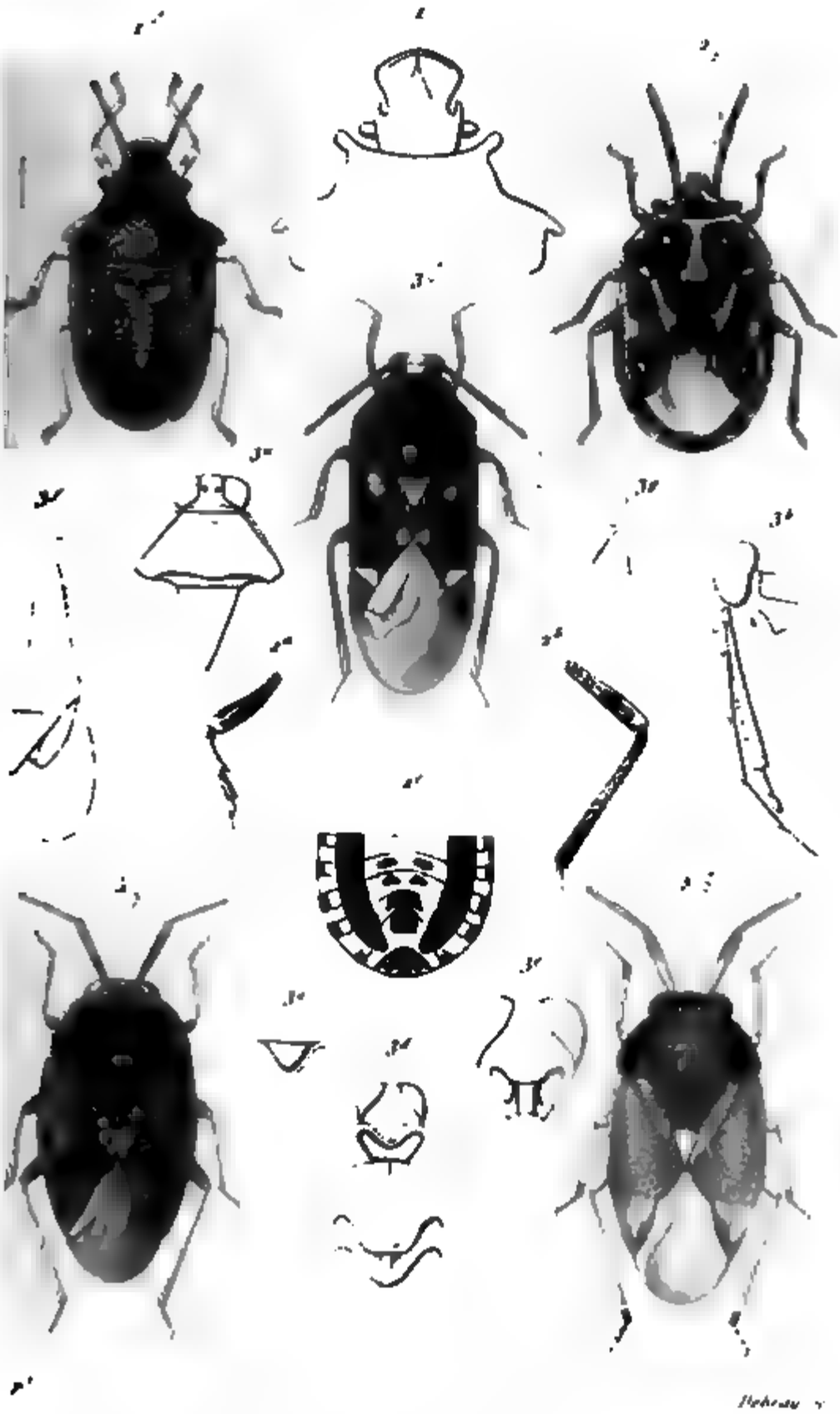

1. *Podops dilatata*, (Fieb.) Puton. 3. *Myiomma Fieberi*. Put.
2. *Bagrada elegans*, (Fieb.) Put. 4. *Isometopus alienus*, Fieb.
5. *Isometopus intrusus* Herrich-Sch.

Imp. Monnier, 3, r. Hugo.

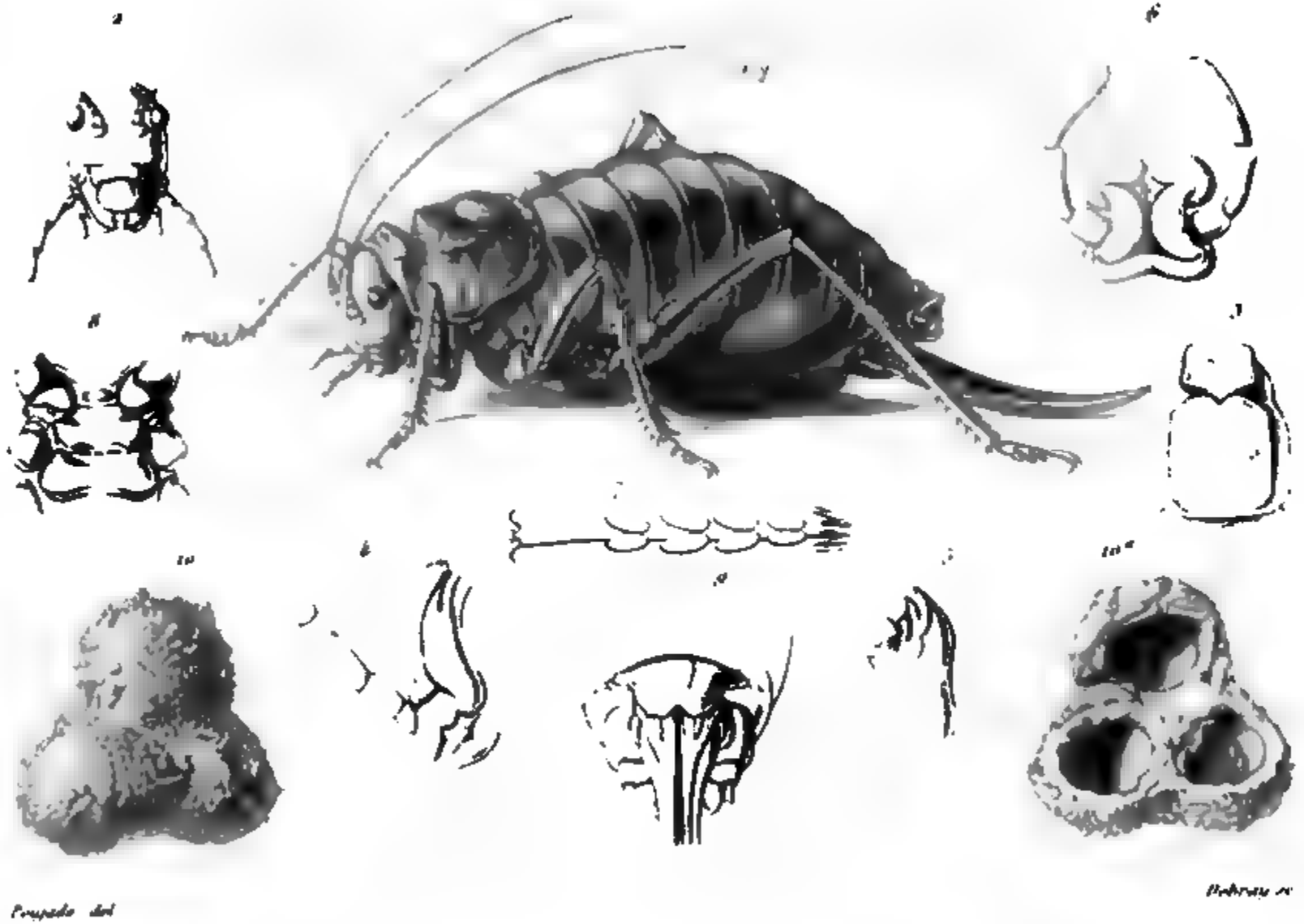

Peyrade del. Debray sc.

1 a 9 *Idioderus grandis*, Lucas

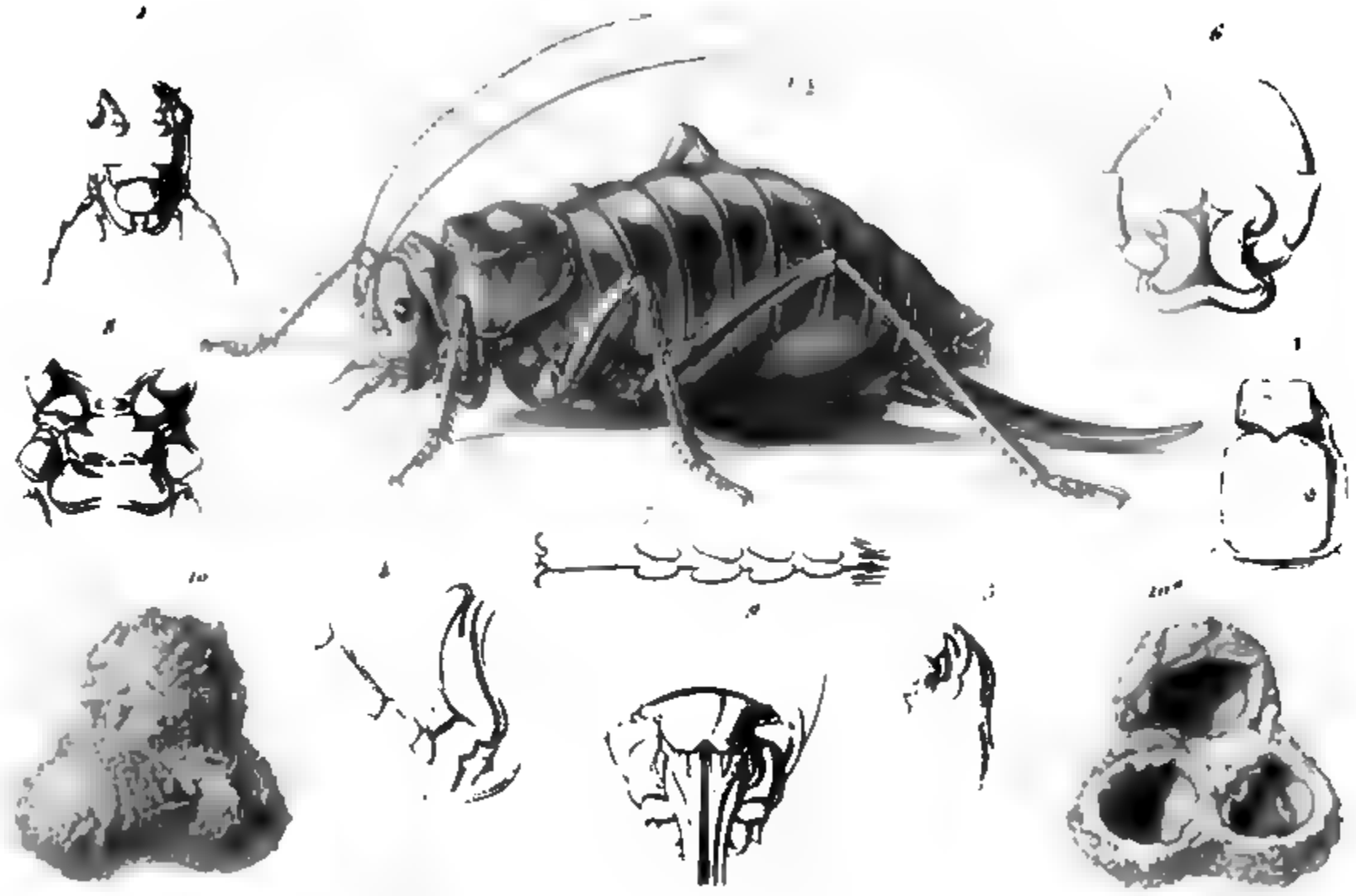

Poujade del. Debray sc.

1 a 9 *Idioderus grandis*, Lucas.

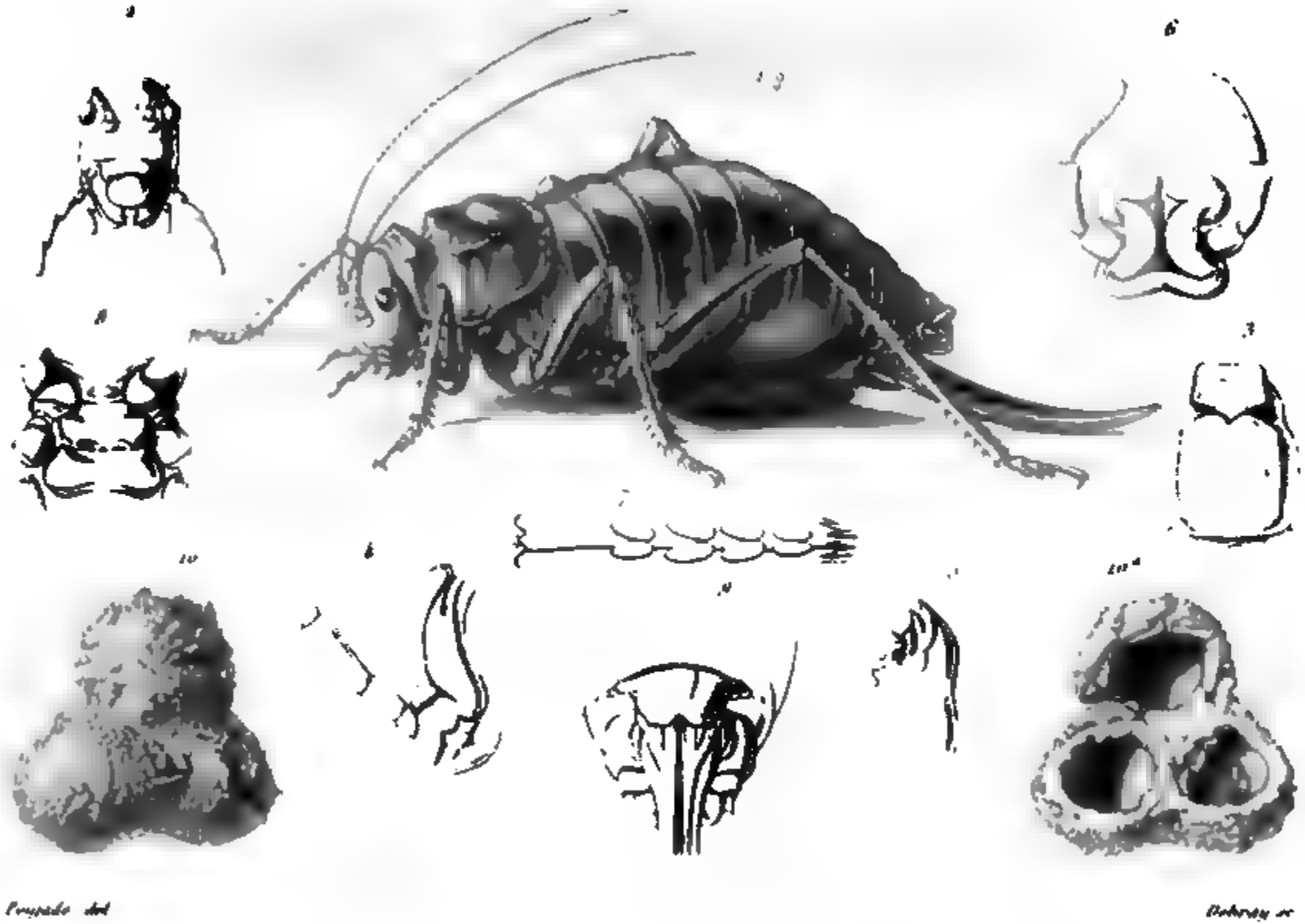

Poyade del. Debray sc.

1 a 9 *Idioderus grandis*, Lucas

[redacted]

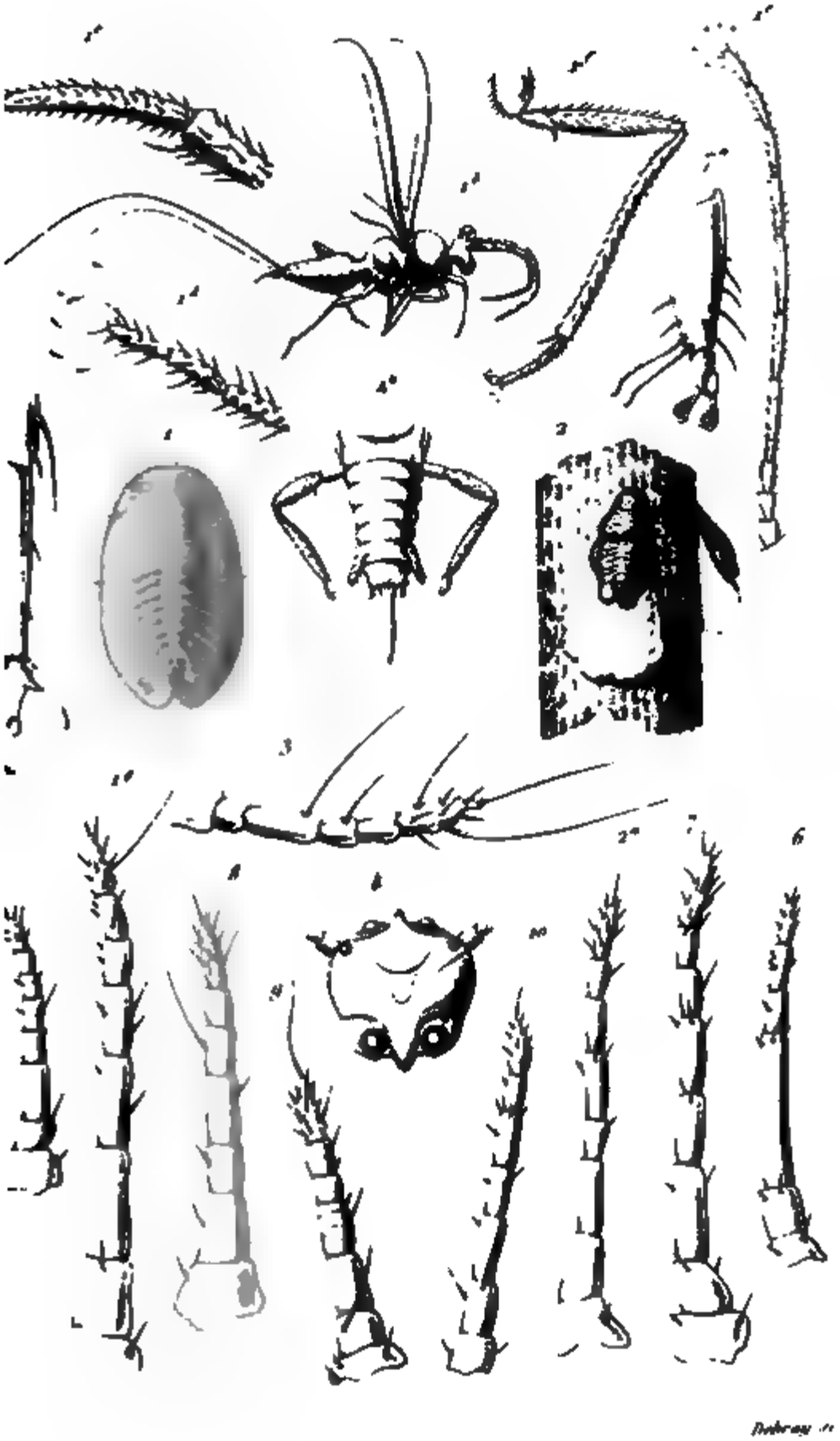

Debray sc.

et del.

Coccides, Pl. X

Imp. Heuzeta 3 r Hugues

1 a 9. *Idioderus grandis.* Lucas

10 *Nid d'Hyménoptère*

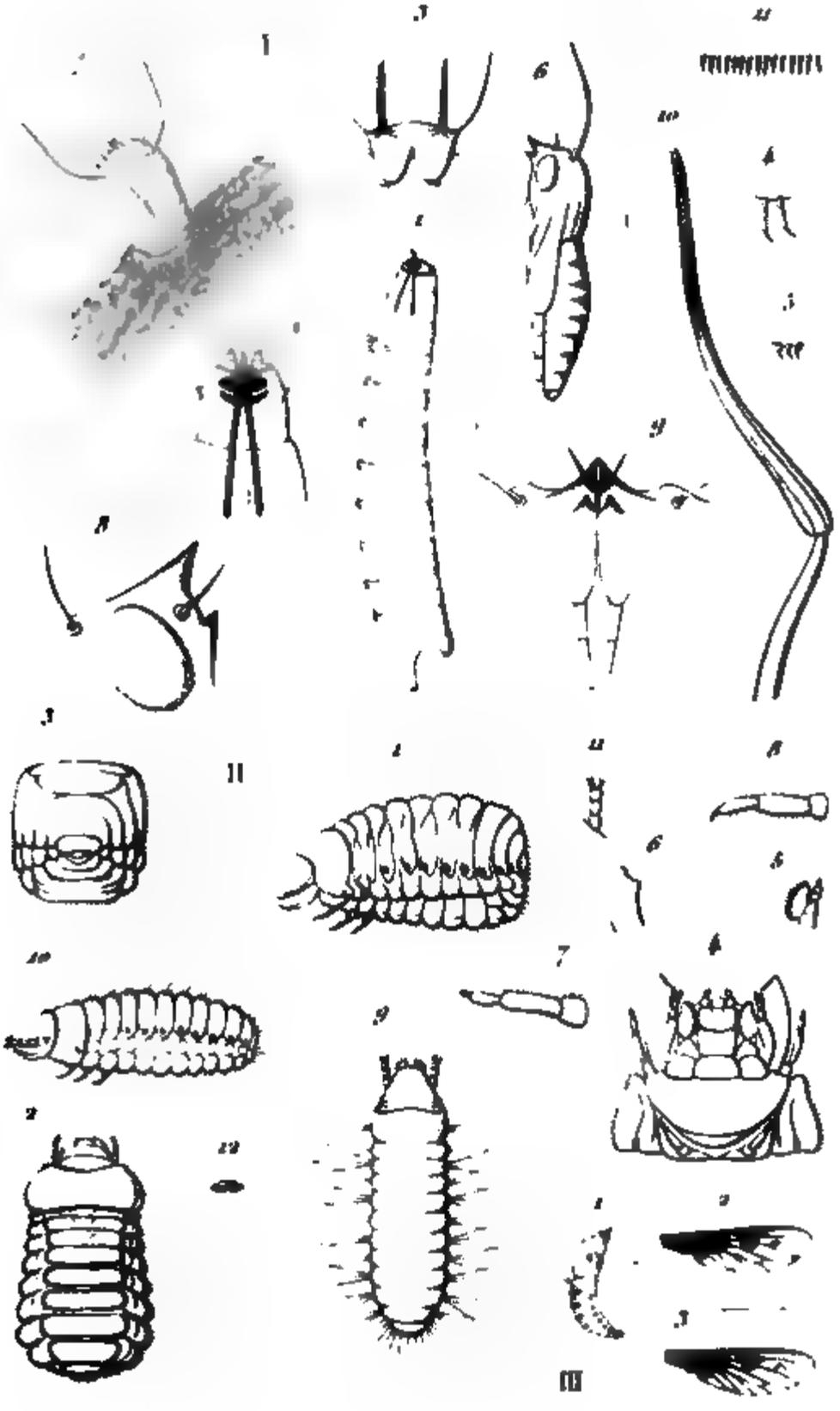

Dr Laboulbène et V. Mayet del. Debray sc.

I. — ustonus adpropinquans, Lew.
rve du Vesperus Xatartii, Lich. Mayet
ho et ailes de l'Anthrax æthiops, Dalm.

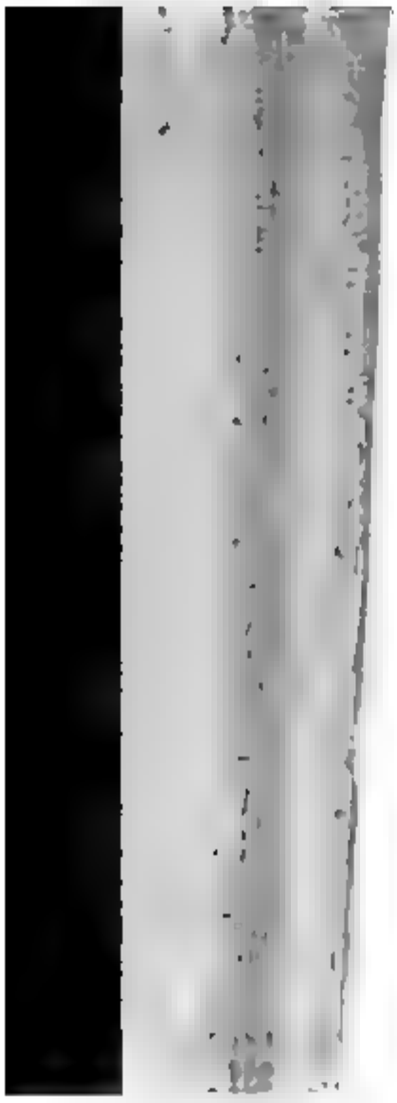

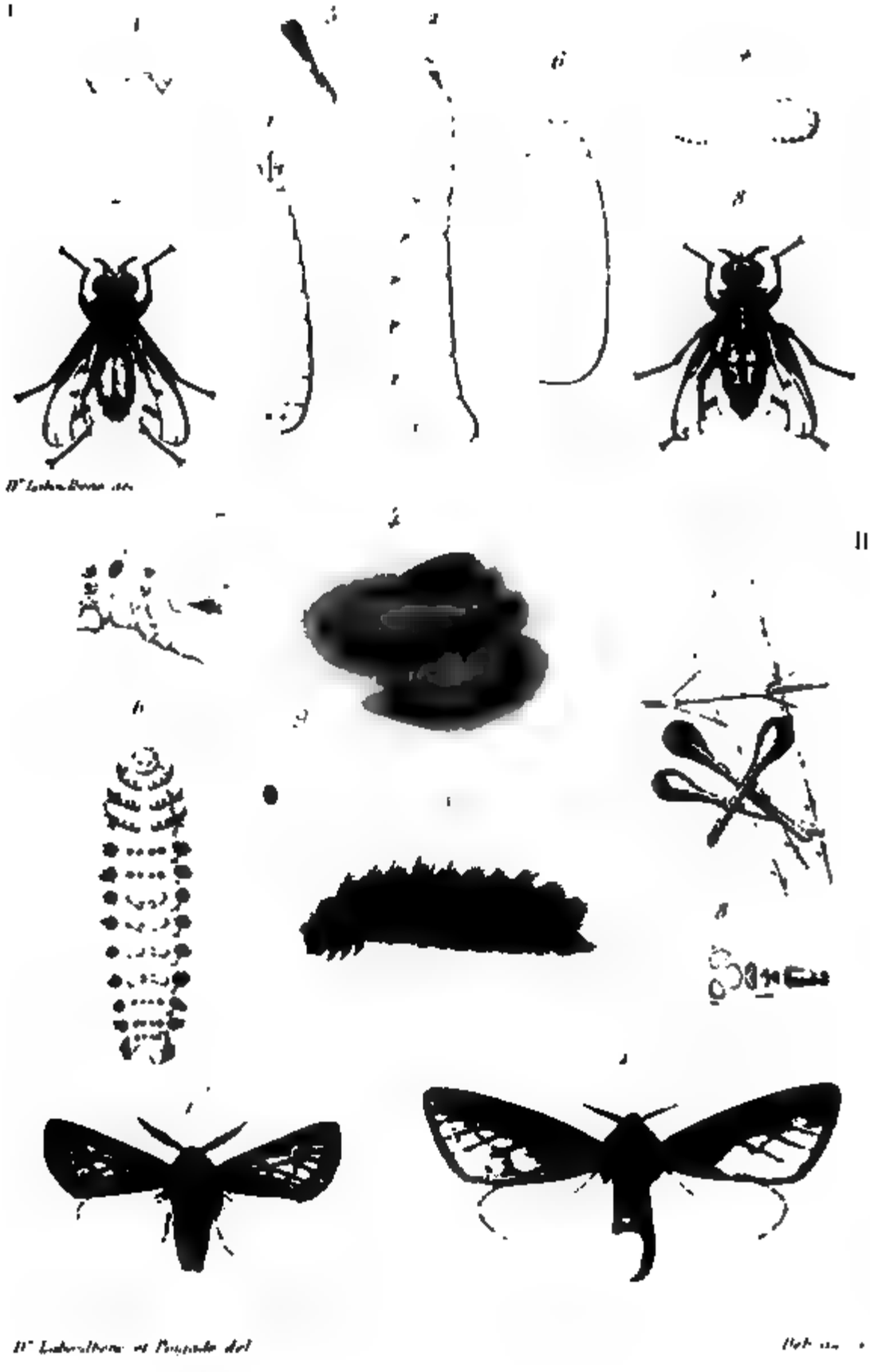

Dr Laboulbène del.

Dr Laboulbène et Poujade del.

I 1 à 8 Spilogaster ulmicola, Laboulbène

II 1 à 8 Palustra Laboulbeni Bar.

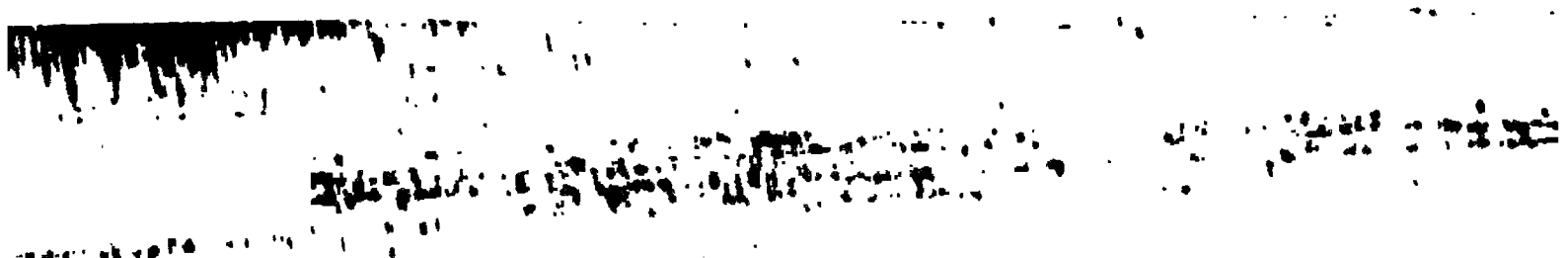

de del. Debray sc.

1 à 11. Métamorphoses du Sagra splendida.

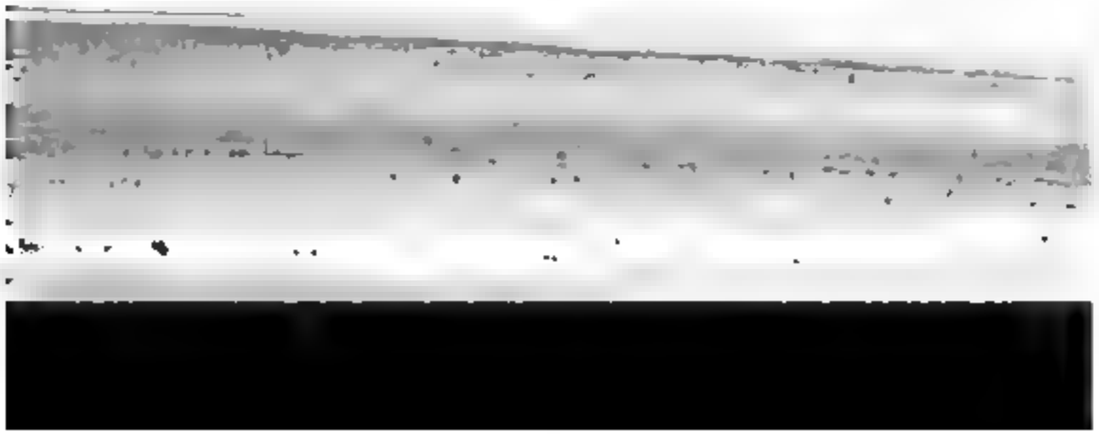

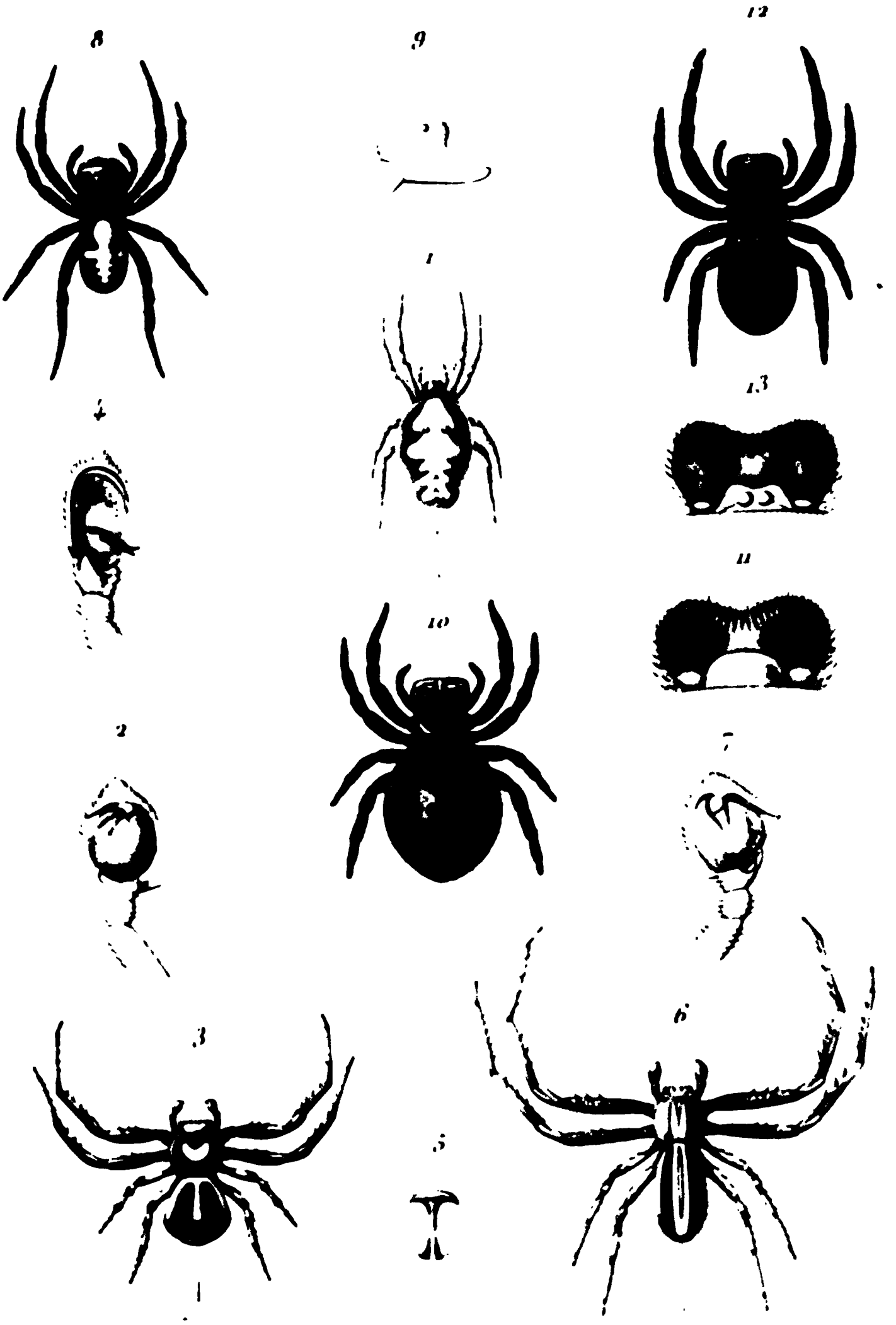

E. Simon del. Debray sc.

1 Cercidia pachyderma, E. Simon. 8. Eresus Lucasi E. Simon.
3 Xysticus comptulus, E. S. 10. id. tricolor, E. S.
6. id. parallelus, E. S. 12. id. albo-pictus, E. S.

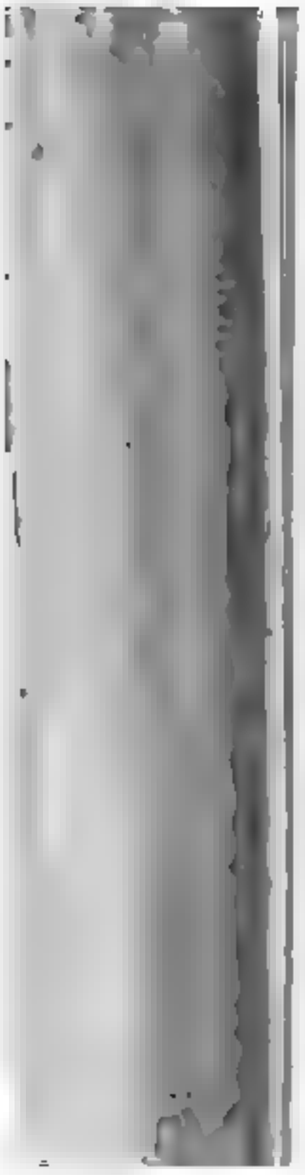

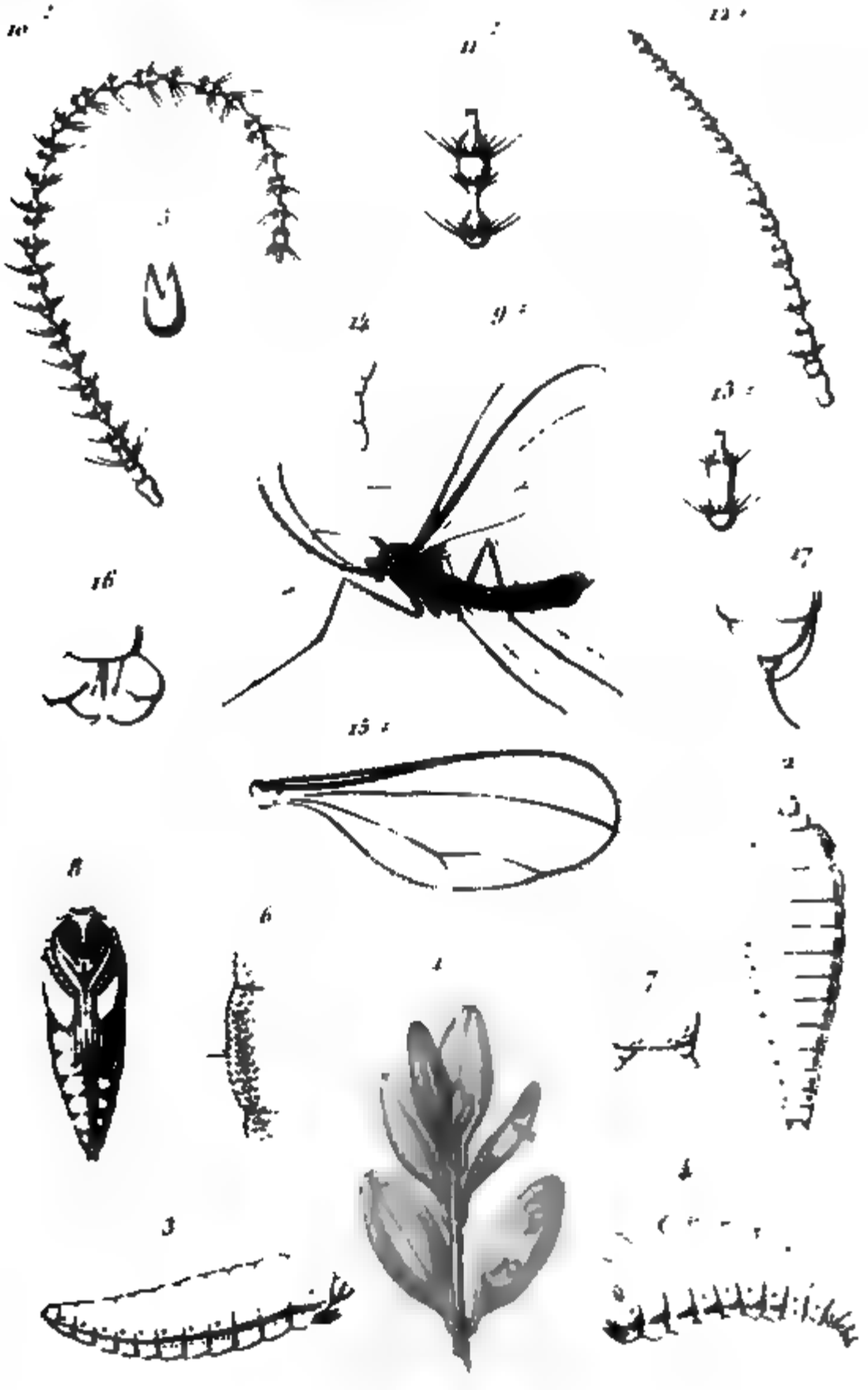

...r Laboulbe del. Debray sc.

Cecidomyia (Diplosis) buxi, Laboulbène

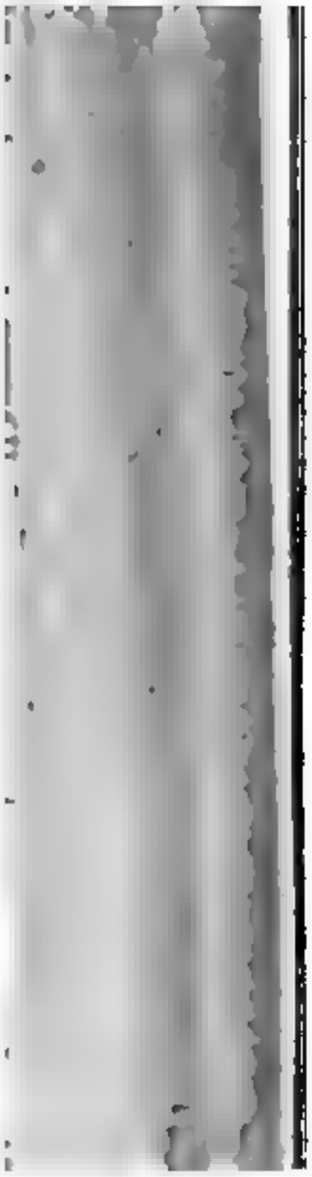

[redacted]

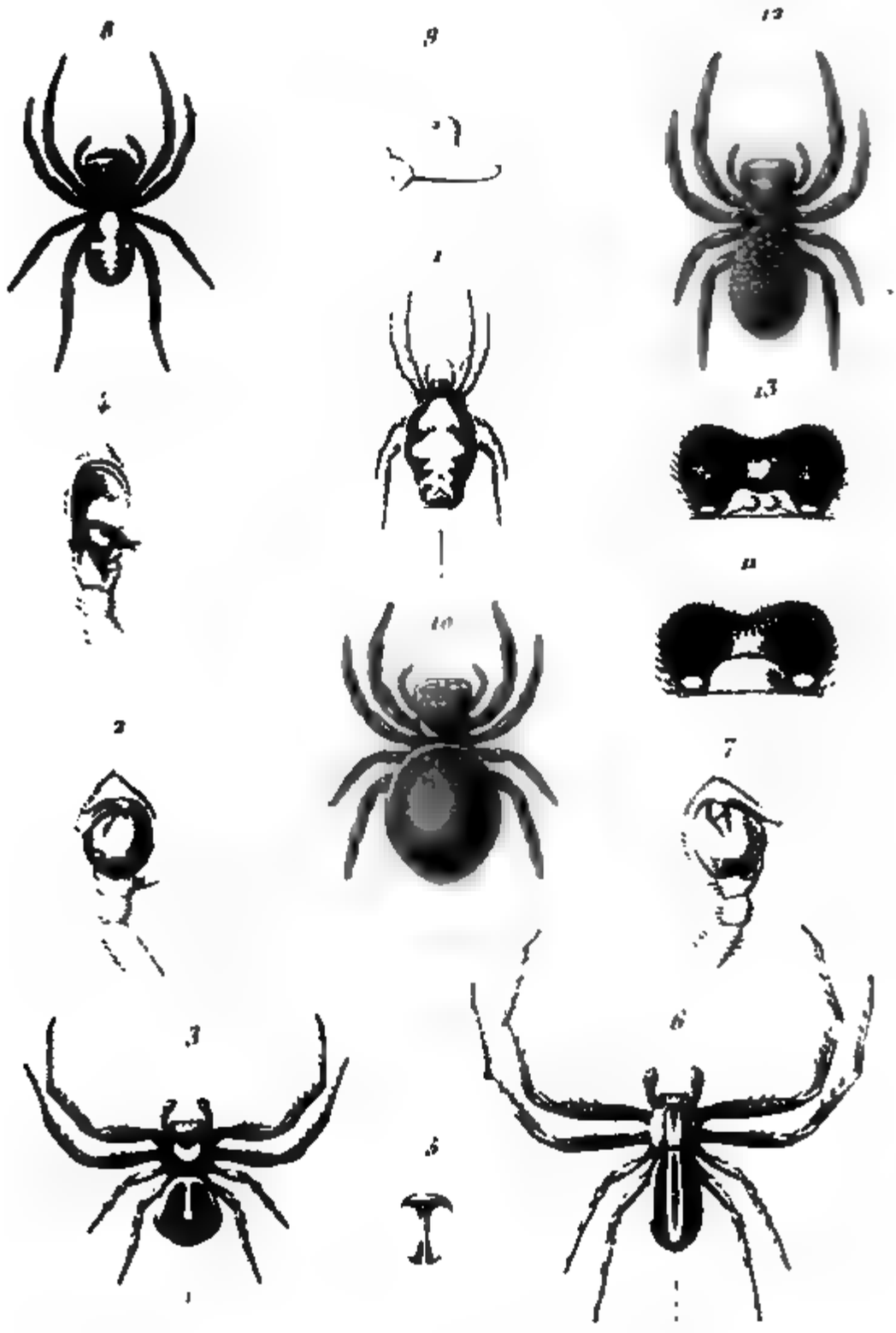

E. Simon del. Debray sc.

1 *Cercidia pachyderma*, E. Simon. 8 *Eresus Lucasi* E. Simon.
3 *Xysticus comptulus*, E. S. 10. id. *tricolor*, E. S.
6. id. *parallelus*, E. S. 12 id. *albo-pictus*, E. S.

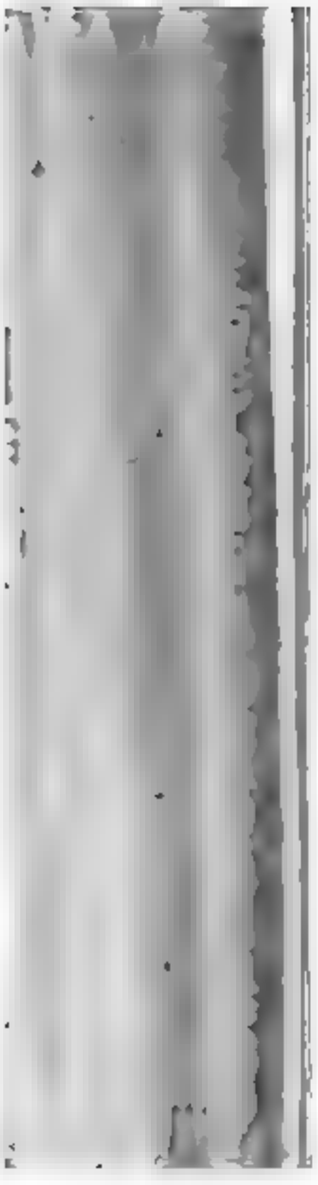

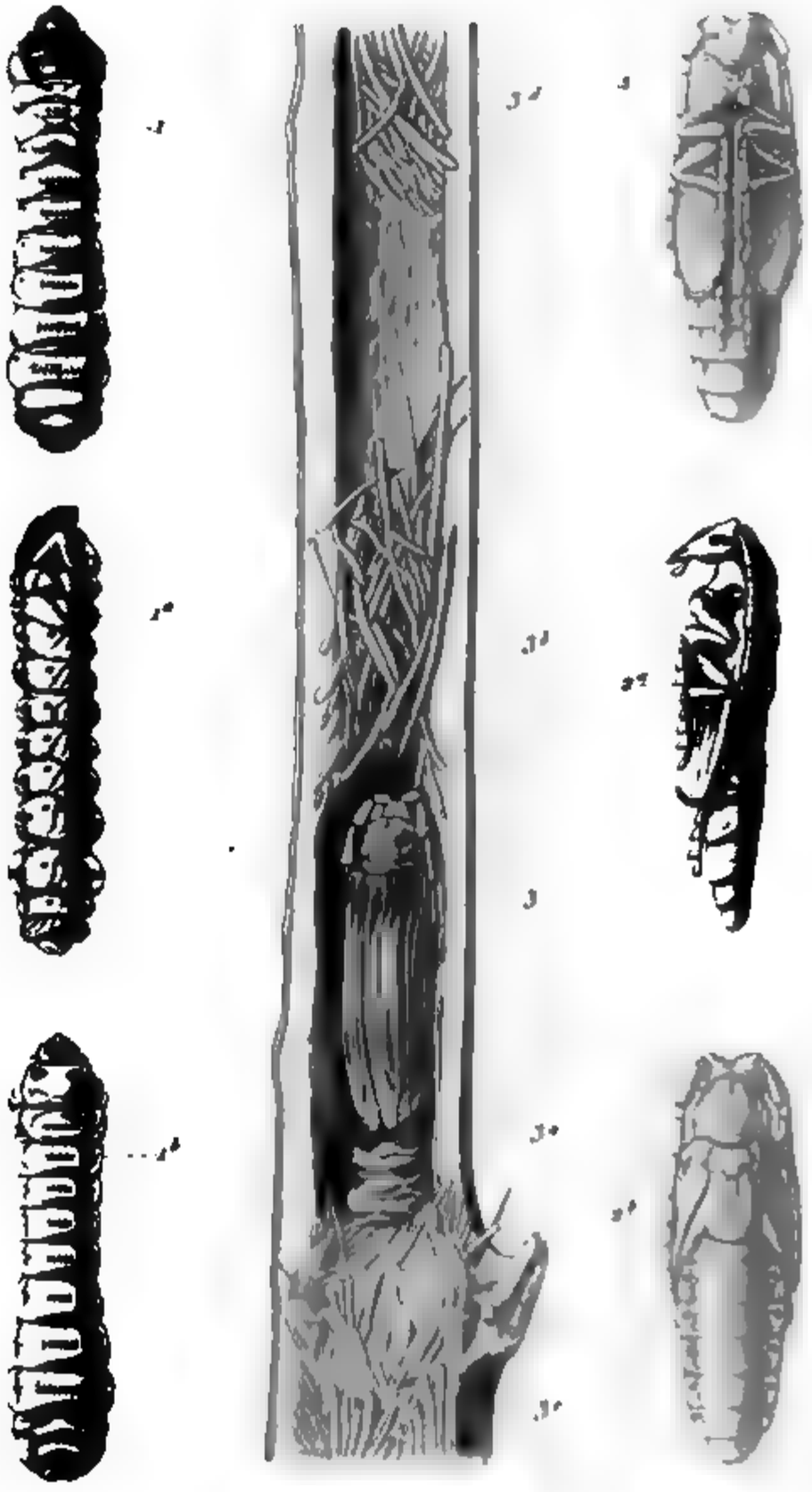

Regnault del. Debray sc.

Métamorphoses du Xylorhiza venosa, Luc.

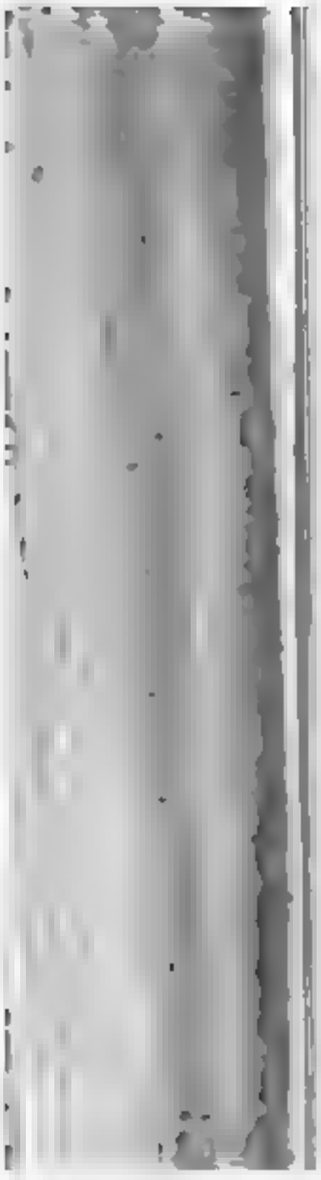

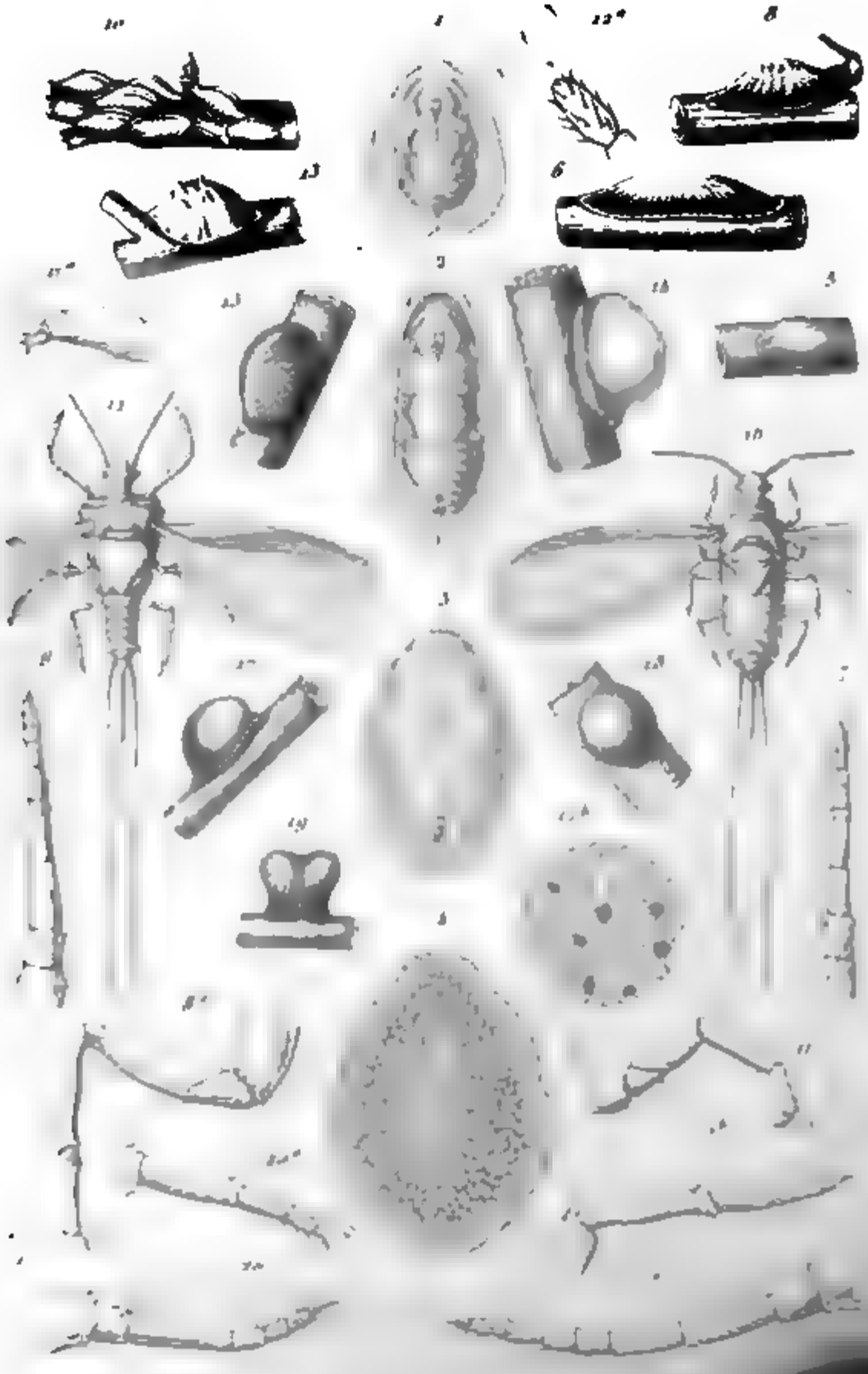

Coccides Pl. XI

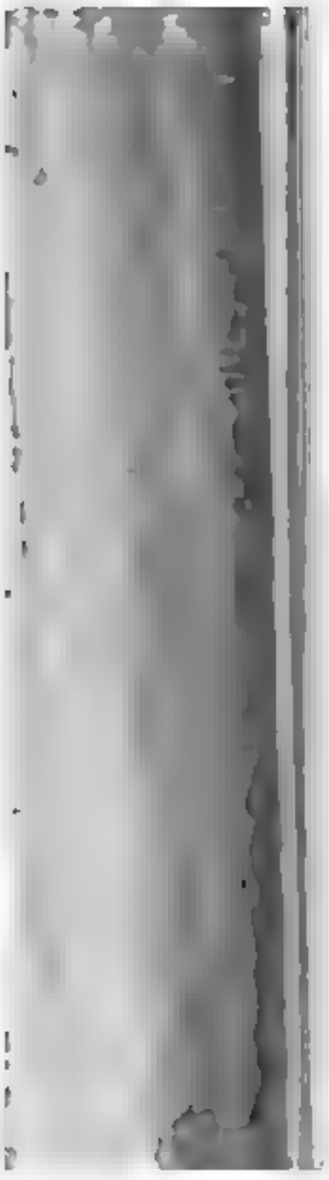

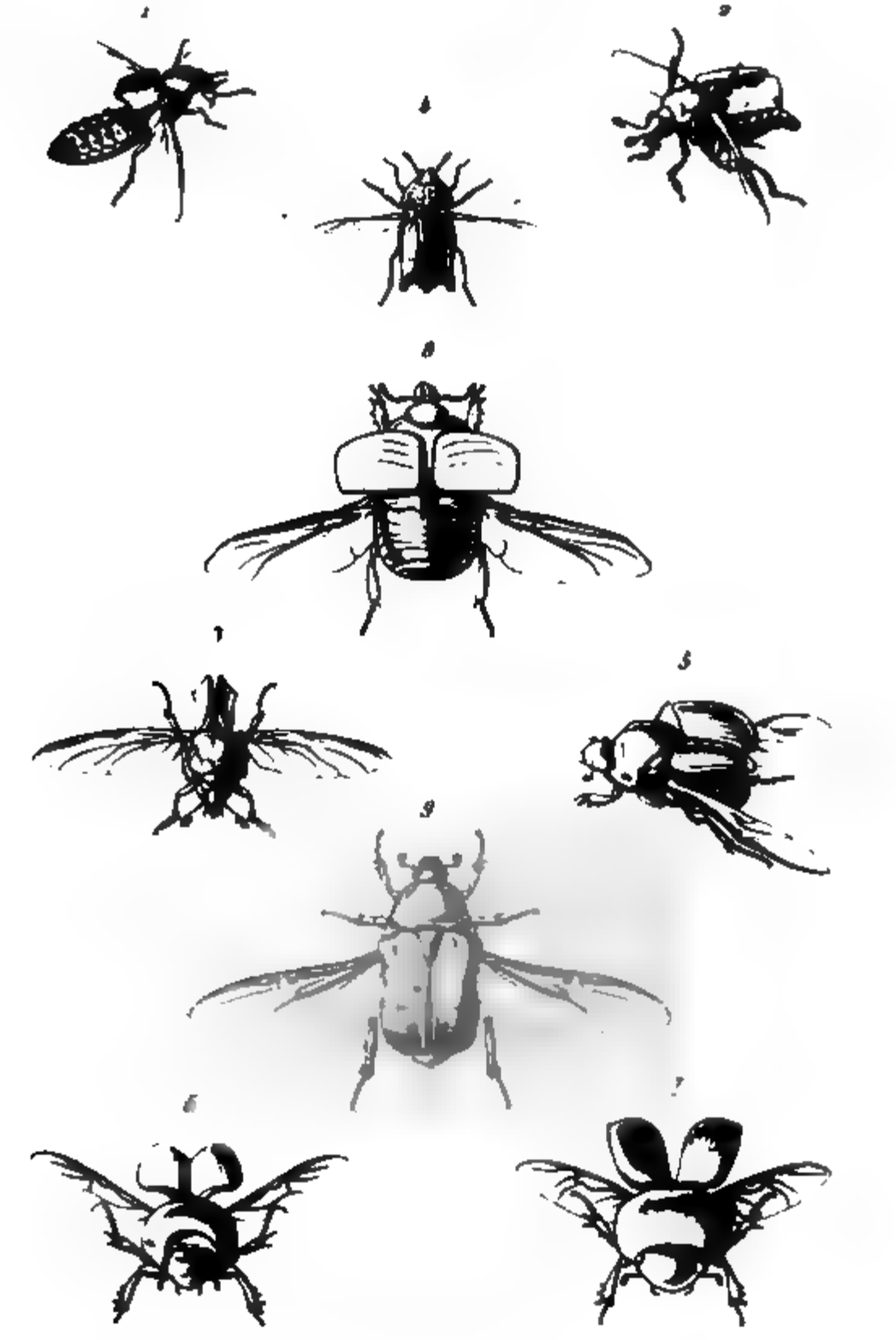

Poujade del. Debray sc.

Coléoptères dans l'attitude du vol

Imp. Paris

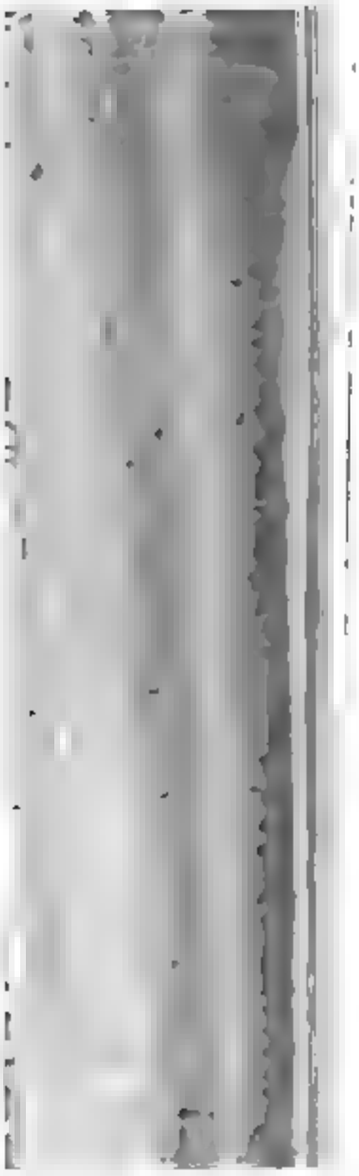

DO NOT RE
FROM LIBR

ANNEX

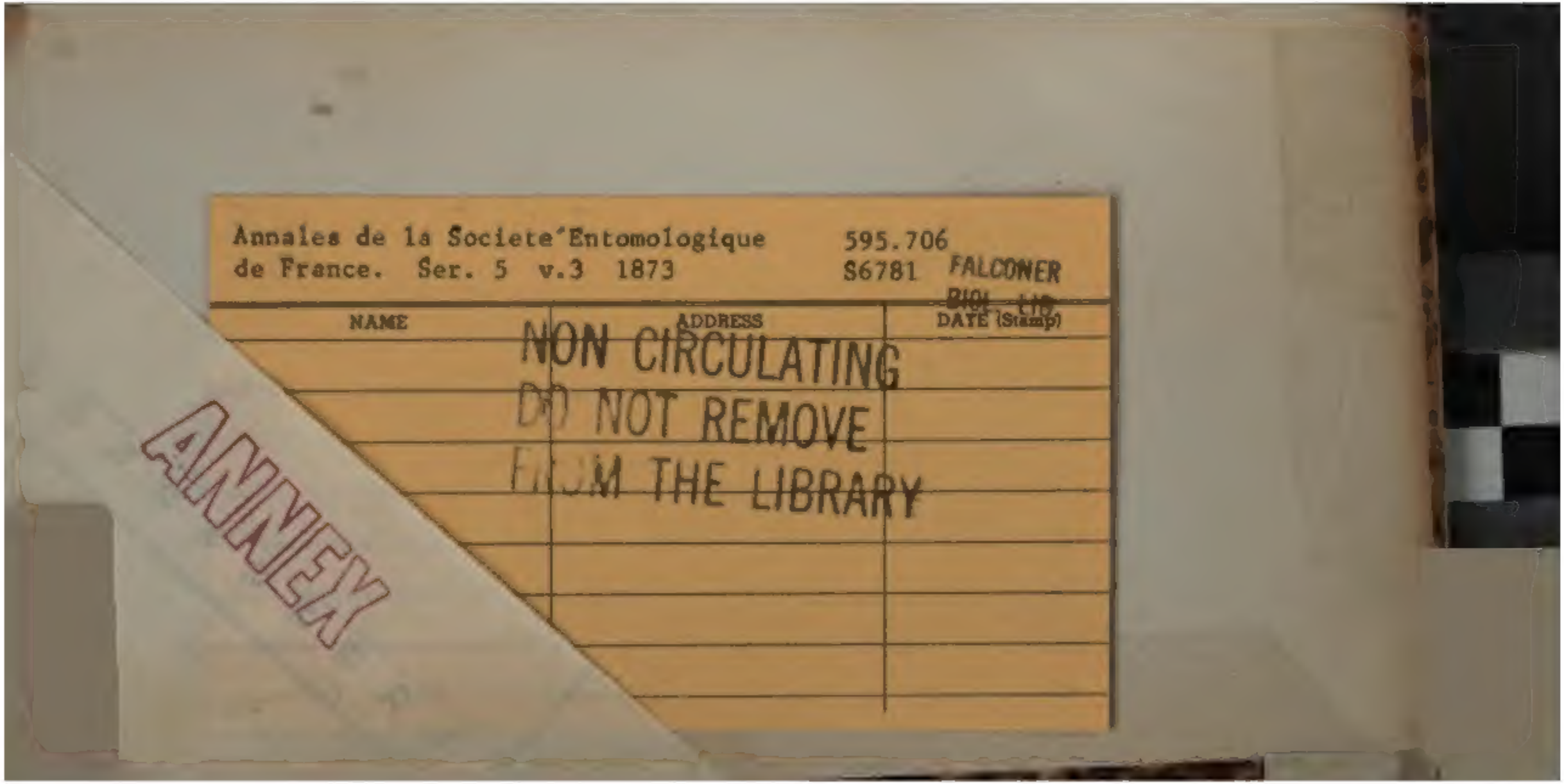
Annales de la Societe'Entomologique
de France. Ser. 5 v.3 1873
595.706
S6781
FALCONER
NAME
ADDRESS
DATE (Stamp)
NON CIRCULATING
DO NOT REMOVE
FROM THE LIBRARY
ANNEX